Henry Labouchere

Bay 225

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s1id13292880

80836

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, PAUL DE MALDEN, ALKAN AINÉ, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 13. JANVIER.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 13 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Notices biographiques et littéraires :

Nicolas Vauquelin des Yveteaux, par M. Jér. Pichon. 553

Mélanges bibliographiques :

La librairie. 561

Lettre de Louis XVI, s'occupant de la librairie. 562

Sur le *Livre blanc*, par M. Gust. Brunet, de Bordeaux. 563

Quelques noms oubliés des biographes. 564

Correspondance :

Deux lettres de M. Ch. Nodier. 568

Lettre de M. Delandine, bibliothécaire de la ville de Lyon, à M. Barbier, bibliothécaire de l'empereur. 572

Lettre de M. G. Brunet, de Bordeaux, à M. Techener. 574

Note sur quelques précieux ouvrages tirés de divers cabinets d'amateurs. 576

Description d'un manuscrit du cabinet de M. le marquis de Coislin. 577

Revue des ventes. 581

Nouvelles bibliographiques :

Histoire de France sous Napoléon, par M. Bignon. 585

Catalogue de l'Editeur. 587

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES (1)

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE ET NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX, GENTILS-HOMMES ET POETES NORMANDS, 1536-1649.

NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX.

Nicolas Vauquelin, fils aîné de Jean, né en 1567 ou 1568 (2), montroit dès son enfance les plus heureuses dispositions. Son père lui résigna en 1593 sa charge de lieutenant général au bailliage de Caen. Nicolas l'exerça six ans (3) ; mais, ayant fait emprisonner Gabriel de Beauvoisien, sieur de Cambray, et saisir ses biens pour le contraindre à faire la charge de trésorier receveur des deniers du ban et arrière-ban convoqué en 1597, le parlement de Rouen, qui avoit sans doute des motifs pour juger sévèrement des Yveteaux, ordonna l'élargissement de M. de Cambray, enjoignit au lieutenant général de comparoître à sa barre en personne, et jusqu'à ce lui interdit l'exercice de son office, à peine de crime de faux (4). Des Yveteaux, peu jaloux de se justifier, vendit son office en 1600 à son frère Guillaume (5), sieur de La Fresnaye, moyennant 18,000 liv. (6) suivant les uns, et 30,000 liv. (7) suivant les autres, et vint à Paris. Si l'on en croit Huet (8) et Goujet (9), François-An-

(1) Voir le dernier numéro du *Bulletin*, décembre 1845, p. 509-526. La fin de l'article de Jean Vauquelin, ayant été égarée, sera donnée ultérieurement.

(2) Il avait 78 ans en 1645 suivant le factum G, et 77 suivant le factum F.

(3) Fact. G, p. 1.

(4) *Arrêt du parlement de Rouen*, fact. J, p. 9.

(5) Fact. F, p. 11.

(6) Fact. G, p. 1. Des Yveteaux a même dit 9,000 liv. seulement. *Voyez* fact. B, p. 7.

(7) Fact. F, p. 11.

(8) *Orig. de Caen*, p. 355.

(9) *Bibl. franç.*, t. XVI, p. 112.

nibal d'Estrées, frère de la belle Gabrielle, revenant de Bretagne, où il avoit été présider les Etats, reçut à Caen la visite de des Yveteaux vers l'époque de sa disgrâce et l'engagea à venir à la cour; mais l'arrêt de Rouen étoit bien suffisant pour le déterminer à quitter sa province. Il vint donc à Paris, et fut présenté à Henri IV par Desportes, qui avoit conservé une grande faveur. Desportes (1), le cardinal du Perron (2), anciens amis de son père, et peut-être aussi M. d'Estrées (3), firent tant, qu'il fut nommé précepteur de M. de Vendôme, fils naturel du roi et de Gabrielle d'Estrées.

Des Yveteaux, ami des plaisirs de toute nature, n'étoit sans doute pas très digne de remplir cette place; mais la cour de Henri-le-Grand n'étoit pas de mœurs sévères, et des Yveteaux, Épicurien déclaré, devoit naturellement plaire à un prince et à des grands dont il partageoit les penchans voluptueux. Il avoit pour la poésie un talent peut-être moins brillant que celui de son père, mais plus correct, et, étant en outre lié avec Malherbe, Racan, et tous les nouveaux écrivains qui introduisoient alors tant de changemens dans la langue françoise, il avoit sur son vieux père l'avantage d'écrire au goût et avec le langage de l'époque. Cependant il a été accusé de ne pas s'être contenté de ces avantages, et de s'être approprié une élégie que son père avoit composée. Suivant le satirique auteur des *Bastons rompus sur le Vieil de la Montagne*, la malédiction de son père auroit été le fruit de ce larcin (4).

A cette époque la poésie étoit fort à la mode, et tout amant, quels que fussent son état et son rang, se croyoit obligé d'adresser des vers à sa maîtresse. Quand on avoit peu de disposition pour la poésie, on alloit trouver un poëte à la mode, et on lui commandoit une élégie, une ode ou une épigramme, suivant

(1) Fact. I, p. 5. Huet, Goujet; Tallemant, in-12, t. II, p. 10.

(2) Tallemant, *ib.*

(3) Huet, p. 355; Goujet, XVI, 112.

(4) *Bast. romp.*, p. 3. Cette pièce seroit-elle par hasard celle que des Yveteaux adressa à Desportes sur la belle édition de ses œuvres imprimée en 1600, et qui se trouve en tête de cette édition?

la nature de ses relations. Il est vrai qu'on avoit parfois le désagrément de voir quelques années après imprimer sous le nom de l'auteur véritable les vers donnés jadis comme son ouvrage (1); mais l'effet étoit produit. Des Yveteaux paroît avoir souvent écrit ainsi pour les autres : beaucoup de ses poésies, très peu nombreuses, semblent avoir été composées pour le roi (Henri IV). Dans les idées du temps, c'étoit une chose reçue; ce qui l'étoit moins, par exemple, et ce qu'on l'accuse d'avoir fait, c'était de porter à leur destination des vers ou des lettres ainsi composées pour autrui (2). Au reste le métier étoit lucratif, et tout le monde connoît la faveur qu'il valut au fameux Fouquet de La Varenne, qui, suivant l'expression de la duchesse de Bar, avait bien plus gagné à porter les poulets du roi son frère qu'à larder les siens (3).

Je ne sais si c'est à une cause semblable qu'il faut attribuer la faveur dont jouit des Yveteaux à la cour de Henri-le-Grand; au reste les grâces de son esprit étoient suffisantes pour lui concilier l'affection du roi. Quel qu'en fût d'ailleurs le motif, cette faveur est bien positive, et des Yveteaux en a rapporté pour preuve deux anecdotes (4), dont la dernière est surtout bien piquante, et surprendra moins ceux qui ont vu dans les Mémoires de Bassompierre l'extrême liberté que laissoit Henri IV aux personnes qui l'approchoient habituellement.

Il raconte qu'il avoit plus d'une fois tiré son frère Guillaume des mauvaises affaires que lui suscitoient avec le gouverneur de Caen son caractère irascible et l'orgueil que lui inspiroit la position de son frère aîné. Un jour qu'il avoit eu à arranger

(1) Pour n'en citer qu'un exemple, les poésies de Malherbe contiennent plusieurs pièces composées pour le duc de Bellegarde.

(2) N'étois-tu pas poëte et valet,
Faisant et portant le poulet?
Bast. romp., p. 3.

(3) Il avoit été son cuisinier.

(4) Fact. B, p. 6.

une affaire de cette nature, le roi, qui revenoit des Tuileries, lui dit dans la galerie du Louvre : « Des Yveteaux, vous avés un frère si *coquelineus* (qui est, dit des Yveteaux, un mot que j'ay apris de luy), que, encore, que je vous ayme beaucoup, il me lasse et m'importune par ses impertinences si fréquentes. »

Plus tard, et probablement lors de la mort de Jean Vauquelin, Henri, étant à Fontainebleau, avoit donné l'office de président au Présidial de Caen au gendre du sieur Morant, Trésorier de l'épargne. Le roi avoit cédé en cette occasion aux recommandations du chancelier (ce doit être Brulart de Sillery), de Sully et du duc de Guise. C'étoit même ce dernier qui avoit emporté la promesse du roi, ayant assisté le dernier à son coucher et fermé les rideaux du lit de S. M. Une demi-heure après des Yveteaux en est informé, court à la chambre royale, et *avec une assés périlleuse privauté* tire le rideau, réveille le Roi en sursaut, et lui expose que cette charge appartient à sa famille. Le bon prince, qui en vérité auroit eu le droit de trouver une pareille importunité bien inconvenante, envoie aussitôt chercher La Varenne, et le charge d'aller dans la nuit même dire à Sully *que, si la charge appartient à des Yveteaux, il lui fasse justice, et que, si elle n'est point à luy, le Roy veut absolument qu'il l'ait pour les agréables services qu'il luy rend auprès de ses enfans.*

Sa position de précepteur d'un enfant du roi, et surtout la qualité d'abbé des abbayes du Val et de la Trappe (1), auroient dû imposer à sa conduite une certaine réserve ; mais il n'en fut pas ainsi. Des Yveteaux eut dès lors plusieurs intrigues galantes. Celle de ses maîtresses dont on parla le plus fut Mme de Saint-Germain-Prevost, dont le fils se vanta plus tard d'avoir le maréchal de Biron pour père (2). Cette liaison auroit pu devenir fatale à des Yveteaux. M. de Saint-Germain (3), l'ayant sur-

(1) Huet, p. 355.

(2) Tallemant, II, p. 12.

(3) Le nom de ce mari rébarbatif résulte d'une allusion qui seroit incom-

pris dans une conversation trop intime avec sa femme, le battit si cruellement, qu'il fut laissé pour mort au milieu de la rue (1). Cette mésaventure ressemble tellement à une autre qui lui est attribuée dans les *Bastons rompus*, qu'il y a lieu de croire que les deux n'en font qu'une racontée diversement. D'après la seconde version la correction auroit été moins sérieuse, mais peut-être encore plus humiliante.

Il courut un bruit par la ville
Que pour éviter son jaloux
Tu t'en fus, avec les matous,
Prendre le grenier pour asile.
Mais le mari t'alla chercher
Avec *les armes du cocher*
En ce lieu pour te faire feste,
Et l'on tient pour tout asseuré
Qu'un coup de hache sur la teste
Depuis ce temps t'est demeuré (2).

Ce fut à cette même époque qu'étant précepteur de M. de

préhensible aujourd'hui sans le secours de Tallemant-des-Réaux. L'auteur des *Bastons rompus*, avant de raconter la mésaventure de des Yveteaux dans le grenier, lui dit, en parlant de la femme de ce mari jaloux :

Tu t'acostas d'une harpie,
Le pis-aller de son vieil temps,
Qui te put en ses derniers ans
Charmer avecque sa roupie.
Cet original d'Aretin,
Qui fut jalouse d'un festin
Que tu faisois à Dulcinée,
S'en vint chez toi, *comme un Prevost*,
Et comme peste de Phinée,
Piller et gaster tout le rost.

Bast. romp., p. 3.

Or Tallemant raconte précisément la même aventure comme arrivée chez des Yveteaux à Mme de Saint-Germain-Prevost. Les mots *comme un Prevost* ont été mis évidemment par l'auteur des *Bastons rompus* dans l'intention de faire une allusion bien claire pour les contemporains au nom de Saint-Germain-Prevost; et comme la strophe « Il courut un bruit par la ville » fait suite à celle donnée dans cette note, il est évident que M. de Saint-Germain est le mari qui maltraita si fort notre des Yveteaux.

(1) Fact. H, p. 6.

(2) *Bast. rompus*, p. 3.

Vendôme, il publia l'*Institution du prince* (1). Cet opuscule, qui a reparu dans les *Délices de la poésie françoise* (Paris, 1620, in-8°), est le plus long qu'il ait composé. On y trouve des passages bien pensés et bien exprimés (2).

Lorsqu'en 1610 on adressa à la reine-mère (Tallemant-des-Réaux dit que ce fut le clergé) des remontrances sur différens sujets, et notamment sur la présence de des Yveteaux à la cour comme précepteur du dauphin, on lui reprocha (3) d'avoir montré de l'impiété dans cette pièce, et notamment dans ces deux vers :

Sans faire le dévot, que ton cœur soit entier
Autant que peut porter la loi de ton métier.

Pour faire un pareil reproche, il falloit être de mauvaise foi ou singulièrement ignorant des choses de ce monde. N'est-ce pas en effet un principe reconnu et banal que chacun doit avoir

(1) Paris, 1604, in-4.

(2) Parlant des belles-lettres, il les appelle

Les reines des destins, les mères de l'usage,
Les chaisnes des desirs et l'âme du langage,
La source des conseils, le repos des labeurs,
Le charme des ennuis et l'oubli des douleurs.

Il engage son élève à les aimer comme pouvant seules assurer la gloire des princes; pourtant, dit-il,

Pourtant je ne veux pas que ton cœur s'en affole;
Instruy-toy pour le monde, et non pas pour l'escole.
Il faut que ton sçavoir se découvre en vivant :
Je t'aime beaucoup mieux habile que sçavant.

Il vante la libéralité; mais

Il ne faut pas sans choix ses dons abandonner :
Car beaucoup sçavent perdre, et peu sçavent donner.

Ailleurs il donne à son élève un conseil peu chrétien peut-être, mais qui ne déplaît pas, ce me semble, dans la bouche du précepteur d'un prince :

Je hay ces princes moulx qu'on ne peut allumer.
Il faut sçavoir hayr pour bien sçavoir aimer.

(3) *Mém. de Villeroi*, Amst., 1725, in-12, t. V, p. 204. « L'*Institution* qu'il a fait imprimer pour M. de Vendôme témoigne assez le peu de piété et de correction de ses mœurs quand il dit : Sans faire, etc. L'impiété de ces deux vers est assez rude et le fait connaître ce qu'il est. »

la dévotion de son état. Peut-on d'ailleurs taxer d'impiété un poëme où on lit les vers suivants :

Jette les yeux au Ciel ; c'est là que je voudrois
Prendre l'appui des grands et l'ornement des rois.
. . . . . .
Donne ton cœur à Dieu, recherche son secours
Et sur luy seulement fonde l'heur de tes jours ;
Fuy pour suivre ses loix les fortunes prospères
Et ne t'esloigne point de la foy de tes pères.
Au langage, aux habits, j'aime à voir adjouster
Ce qu'une longue paix nous peut faire gouster,
Et voir combien le temps, roy des choses mortelles,
Donne et desrobe aux arts de richesses nouvelles.
En la foy seulement je hay la nouveauté ;
Plus elle est pleine d'ans, plus elle a de beauté (1).

En citant ces vers je n'ai la prétention que de disculper le poëme. J'avoue que la piété du poëte, peut-être même sa foi, me paraissent avoir été fort équivoques.

Ce poëme plut sans doute à Henri IV, et put contribuer à faire arriver des Yveteaux à une position supérieure encore à celle qu'il occupoit. En février 1609 le roi le nomma précepteur du dauphin, depuis Louis XIII. Ce choix fut généralement désapprouvé, et surtout déplut beaucoup à la reine, à laquelle tout ce qui avoit tenu aux maîtresses ou aux enfans naturels du roi devoit naturellement être suspect ; mais, dit l'Estoile, S. M. voulut qu'il le fût nonobstant toutes prières et remontrances. Des Yveteaux ayant cru devoir remercier la reine, quoiqu'elle eût pleuré sa nomination, elle lui dit sans détour : « Qu'il ne l'en remerciast point, mais le Roy, qui seul l'avoit voulu, et que, si elle en eust esté creue, il ne l'eust jamais esté (2). »

On pense bien que des Yveteaux n'étoit pas un précepteur

(1) *Délices de la poésie française*, 1615, in-8°, p. 419. Il y a un rapport frappant entre ces vers et la charmante épigramme contre un livre de Dumoulin attribuée à Malherbe par Balzac dans ses *Entretiens :*

Quoique l'auteur de ce gros livre, etc.

(2) L'Estoile, 1857, II, 499. — « On sait aussi que Votre Majesté, informée du peu de savoir de ce payeur de bonne mine et de son infâme et couverte vie, ne vouloit en façon du monde qu'il élevast notre prince. » *Villeroy*,

sévère ; aussi se fit-il aimer de son élève. Henri IV ayant péri, les personnes qui voyoient avec regret, et non sans raison, il faut le dire, l'éducation du chef de l'état confiée aux soins d'un homme qui, suivant l'expression de l'historien que j'ai déjà cité, n'étoit pas *l'homme de Platon* (1), reprirent courage, et firent à la reine-mère d'énergiques représentations, qu'elle étoit d'ailleurs toute disposée à accueillir. Le clergé adressa même en 1610 à la reine une remontrance dont un des principaux points étoit la demande de l'éloignement du précepteur du roi.

Dans cette remontrance, qui a été imprimée dans les Mémoires de Villeroy, 1725, t. V, p. 199, sous le titre de *Discours à la reine*, on demande que le Dauphin (*sic*) soit secouru et raffermi par la suffisance et intégrité de vie de quelque grand et qualifié personnage qui efface les traits fardez et les ombrages de sçavoir de son premier maistre. « Ses leçons, s'écrie l'auteur du *Discours*, sont en toutes leurs parties prodigieuses, sans têtes et sans pieds. C'est un beau déjeuner à ce jeune prince de lui dire que la grandeur d'Espagne s'étoit accrue par la lance de ch... C'est bien un entretien digne d'un roi de lui réciter la vie de la courtisanne Flora et de Pomone (2), et des avant-parler des comédies, et mille autres discours efféminés à bastons rompus et à cordes avalées, et si mal mis en œuvre, que ceux qui entendent celui qui les jargonne en estiment moins le plagiaire, n'ayant pas l'esprit de déguiser ses larcins. »

(*La suite au prochain numéro.*)

1725, t. V, p. 204. — Suivant l'Estoile, Henri IV avoit été très satisfait de l'éducation donnée par des Yveteaux à son fils de Vendôme, et le nomma, malgré l'opposition universelle, précepteur du Dauphin, pensant qu'il n'en auroit obligation qu'à lui (qu'au Roy).

(1) Au contraire un des plus vicieux et corrompus, et doué de toutes les bonnes parties requises pour un vray et parfait courtizan. *L'Estoile.*

(2) Le beau reproche! N'est-il pas tout simple qu'un précepteur donne à son élève des leçons de mythologie? A cette époque on s'en occupoit d'ailleurs beaucoup plus que maintenant. Je possède un ms. qui est peut-être tout entier de la main de Henri III, mais qui, à coup sûr, est au moins de son *estude*, c'est-à-dire de son cabinet et à son usage, et qui est un copieux résumé de mythologie.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

LA LIBRAIRIE.

La décadence de la librairie est complète, c'est un fait accompli. Cette profession, qui devroit être florissante avec une bonne organisation, est presque nulle, et tous les états qui en dépendent ou qui s'y rattachent souffrent également : l'imprimerie, la papeterie, la reliure, mais surtout l'imprimerie. Eh ! mon Dieu, c'est tout simple : l'imprimerie doit être soutenue par la librairie, et la bonne organisation de la librairie donner une sécurité à l'imprimerie.

Le premier et le plus grand coup porté à la librairie fut la liberté illimitée de cette profession, qui a besoin, plus que toute autre, d'être assujettie à des statuts, à des règles, qui la dirigent.

Autrefois nul citoyen ne pouvoit exercer la librairie sans avoir un brevet, et ne pouvoit obtenir ce brevet sans avoir subi un *examen de capacité* et avoir été au moins trois ans en librairie, etc.

Autrefois il existoit une chambre syndicale qui soumettoit chaque éditeur à des statuts, à des règles. La librairie jouiroit de son illustration et l'augmenteroit ; elle occuperoit avec raison une place des plus honorables parmi les états libéraux, si elle possédoit encore une partie au moins de son ancienne organisation.

Le second coup porté à la librairie, et peut-être le plus grand de tous ses maux, a été la mise au rabais. Il est évident que c'est de là que vient la profonde déconsidération de la librairie ; un exemple peut le démontrer au besoin : ainsi, lorsqu'un éditeur publie un livre à 10 francs, et qu'au bout de deux ou trois mois, c'est-à-dire après la vente des premier et deuxième cents, il le cède à la librairie au rabais, qui bientôt en inonde les quais au prix de un ou deux francs, il est évident que

les premiers acheteurs sont en perte de 8 francs. C'est un peu trop cher payer sa curiosité..... Eh bien! presque toute la librairie est basée sur cette échelle; l'on publie un volume : à peine quelques mois sont-ils écoulés qu'il est vendu à vil prix. Aussi le mal que produit cette façon d'agir est immense, par la déconsidération de l'éditeur, par la déconsidération du livre, par la déconsidération même de l'auteur.

Comment voulez-vous maintenant qu'un autre libraire puisse prendre une douzaine ou deux à ses risques et périls? A Paris comme en province, avant d'avoir vendu la moitié de ses exemplaires payés 5 francs, il s'en trouvera au rabais pour 20 sous. — C'est ainsi que l'on empêche la librairie même d'aider à la librairie!...

Voici une lettre du malheureux roi Louis XVI qui mérite d'être conservée comme un témoignage de sa sollicitude pour notre profession, et qui, en quelque sorte, vient à l'appui des réflexions ci-dessus!...

LETTRE DE LOUIS XVI

S'occupant de la librairie.

Versailles, le 6 septembre.

Monsieur,

J'appellerai Amelot pour l'entretenir sur l'objet de votre lettre, y ayant quelque méprise dans l'exposé qui vous a esté fait; nous verrons après.

On feroit bien de s'occuper le plus tôt possible de l'examen des mémoires des libraires, tant de Paris que de provinces, sur la propriété des ouvrages et sur la durée des priviléges. J'ai entretenu de cette question plusieurs gens de lettres, et il m'a paru que les corps savants l'ont fort à cœur, et qu'elle intéresse un grand nombre de mes sujets qui sont dignes à tous égards de ma protection. Le privilége en librairie, nous l'avons reconnu, est une grâce fondée en justice : pour un auteur, elle est le prix

de son travail; pour un libraire, elle est la garantie de ses avances. Mais la différence du motif doit naturellement régler la différence d'importance des priviléges. L'auteur doit avoir le pas, et pourvu que le libraire reçoive un gain proportionné à ses frais et un gain légitime, il ne peut avoir à se plaindre. Il faudra régler aussi les formalités à observer pour la réception des libraires et imprimeurs. Arrangez cela comme vous le trouverez bon; mais il faudra que l'autre question soit rapportée au conseil.

LOUIS.

SUR LE LIVRE BLANC.

Les *Ordonnances del Libre blanc* sont un de ces livrets, si chers aux bibliophiles, dont on parle souvent, et qui n'ont été vus que d'un nombre extrêmement restreint d'amateurs. Celui-ci est un des plus rares dans la très rare catégorie des vieux patois; on n'en connoît qu'un seul exemplaire, qui avoit passé en Angleterre, qui est revenu en France, et qui s'est successivement montré dans trois ventes à Londrès et à Paris. Toujours l'objet d'une convoitise de plus en plus intense, il s'est payé 135 fr. d'abord, puis 175, enfin 230 fr. Ce seroit beaucoup pour un opuscule de quelques feuillets; c'est fort peu pour un écrit qui au mérite d'une rareté excessive, joint celui d'être extrêmement curieux. Indépendamment du vif intérêt qu'il offre au lexicographe, le *Libre blanc* offre un mérite non moins remarquable : il contient sur les superstitions, sur les usages populaires des provinces méridionales de la France, au XVIe siècle, des renseignemens fort curieux et qu'on ne trouve que là. Les contes alors en vigueur au sujet des sinistres effets du mauvais œil, à l'égard des signes de la grossesse, de l'allaitement, de l'éducation des enfans, à l'égard de bien d'autres choses encore, s'y trouvent relatés en des termes qui ne choquoient alors personne, et qui n'effrayeront aucun des amis de

la littérature facétieuse contemporaine de Rabelais et de ses émules. Le *Libre blanc* est une satire, un recueil supposé de lois rendues par des femmes de Toulouse; mais cette satire est vive et spirituelle.

Il faut savoir gré de ses bonnes intentions au bibliophile qui a voulu mettre à la portée d'un petit nombre d'élus, préserver des chances d'une destruction irréparable, un opuscule aussi digne de ne point périr en entier. Il a joint au texte quelques notes qui ont du moins le mérite de tenir fort peu de place. Le *Libre blanc* offroit matière à un commentaire plus étendu, qu'il méritoit peut-être; mais il n'entroit point sans doute dans la pensée de l'éditeur de surcharger ce patois badin d'un lourd attirail de citations et de recherches dans des livres oubliés.

Cette réimpression n'a été tirée qu'à 80 exemplaires, dont une portion n'a point été mise dans le commerce. Nul doute que la brochure ne soit bientôt casée chez les *patoisophiles*, et qu'elle ne tarde pas à devenir presque aussi introuvable que l'original.

QUELQUES NOMS OUBLIÉS DES BIOGRAPHES.

Bournier (Estienne).

Bournier (Estienne), avocat et poëte, né à Moulins vers l'an 1580, nous seroit aussi inconnu qu'à beaucoup d'autres, sans un de ces hasards heureux, comme il en arrive quelquefois aux bibliophiles, qui nous a fait découvrir un petit volume relié en parchemin, contenant les deux ouvrages ci-après indiqués.

Hortulus Apollinis et Clementiæ, latino-gallicus, Stephano Bournierio molinensi authore. *A Molins* (sic), *chez Pierre Vernoy*, marchant libraire, 1606, in-18.

Le Jardin d'Apollon et de Clémence, divisé en deux livres, par

Estienne Bournier, Molinois-Bourbonnois. *Molins, chez Pierre Vernoy*, 1606, in-18.

On voit par le titre de ces deux productions qu'Estienne Bournier a publié dans sa ville natale deux recueils de poésies, dont l'un est écrit et composé en vers latins et le second en vers françois. Une autre chose également digne de remarque, c'est que, d'après la souscription qui se lit au 92e feuillet du livre, ce petit volume a été imprimé en jolis caractères italiques par les soins de Pierre Chevalier, demeurant au mont Saint-Hilaire, à Paris, ce qui sembleroit indiquer qu'en 1606 il n'y avoit pas encore d'imprimerie établie à Moulins, quoique le bel art de Gutenberg fût découvert depuis plus de 150 ans.

Quant à ce qui concerne l'auteur, si l'on en juge d'après une pièce de vers que le poëte adresse à *ses livres*, on a lieu de croire que Bournier, alors jeune avocat, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, étoit plus occupé de chercher à plaire aux belles et à leur envoyer des sonnets et des madrigaux que de consulter ses ouvrages de droit et de s'occuper des affaires du barreau.

La citation suivante, que nous copions textuellement dans le livre, tout en donnant une idée de la manière d'écrire un peu singulière du poëte, servira en même temps à prouver à ceux qui l'ignorent que dans le temps où notre compatriote vivoit, comme dans le nôtre, les enfans d'Apollon n'étoient pas très en faveur dans le pays.

L'AUTEUR A SA MUSE.

Stance.

Veux-tu scauvoir pourquoy
Molins ne faict compte de moy
Ni de mon jardin de Clemence?
C'est vn dire bien appreuué
Qu'vn sainct n'est iamais releué
Au lieu ou il a prins naiscence.

Le nom de Bournier ne se trouve rappelé dans aucune des

nombreuses biographies anciennes et modernes que nous avons consultées ; il a été complètement oublié par MM. Coiffier de Moret, de Cayrol et Achille Allier ; et l'on ne le cite pas mieux dans la *Biographie universelle* des frères Michaud. Rien n'indique non plus d'une manière bien précise l'époque de la mort de ce compatriote ; mais il n'est pas difficile de fixer celle de sa naissance, si on veut prendre la peine de comparer la date de l'impression du *Jardin d'Apollon* avec les vers suivants, qui se lisent dans une autre pièce intitulée : *La retraite des Muses* :

C'est bien assez pour se lasser
Du jeu qui les esprits attire ;
Trois fois neuf ans j'ai vu passer,
Il est temps que je me retire :
Ainsi veux-je finir mes jours
En ma bourbonnoise province,
Franc de cœur, des Muses et d'Amours,
Serviteur fidèle à mon prince.

Suivant les probabilités, ce prince étoit Henri IV.

. . . . . Le héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de naissance,

comme le dit si bien Voltaire, meilleur poëte, sans doute, mais non meilleur François que l'avocat Bournier, dont les œuvres, aussi curieuses qu'instructives, se trouvent sur les rayons poudreux et peu visités de la bibliothèque publique de la ville de Moulins.

Les amateurs d'autographes pourront se procurer la satisfaction de lire sur le verso du dernier feuillet du volume l'écriture très correcte de l'auteur molinois-bourbonnois, faisant, en langage italien, hommage de son *Jardin d'Apollon* à une personne qu'il ne nomme pas, mais que l'on peut présumer être un sieur de Palierne, d'après la signature très belle et très lisible qui se voit sur le frontispice du livre de notre compatriote Bournier.

MILLES (Jean).

Jean Milles (Millæus) de Souvigny, a dû vivre vers le milieu du XVIe siècle, si l'on en juge par la date de l'impression de ses ouvrages, dans lesquels il se donne les titres de docteur ès-droit, de conseiller et de lieutenant général pour le roi au bailliage du pays de Bugey, et de grand-maître des eaux et forêts de France.

On est étonné que, malgré tant de charges et de dignités, le nom de ce compatriote ne se trouve inscrit dans aucune biographie du Bourbonnois ou du département de l'Allier. Il a aussi été complètement oublié par MM. Coiffier de Moret, Achille Allier, et de Cayrol (1). Ce qu'il y a encore de certain, c'est que la *Biographie universelle* des frères Michaud, la *Bibliographie historique de la France* du P. Lelong, et la *Bibliographie spéciale du droit* de M. Dupin l'aîné, n'en font pas la moindre mention; cependant Jean Milles de Souvigny a dû être, dans son temps, un personnage important, considéré, et d'autant plus recommandable, qu'il a eu l'esprit assez cultivé pour faire imprimer et publier les deux ouvrages dont on va lire les titres :

1° Praxis criminis persequendi, elegantibus aliquot figuris illustrata, Joanne Milliaeo Boio Sylviniaco. *Parisiis, Sim. Colines*, 1541, in-fol., fig. en bois.

C'est un traité curieux et assez recherché, d'après ce que dit Debure. Le savant bibliographe Brunet, dans son *Manuel du libraire et de l'amateur* (4e édit.), tom III, page 390, prétend que la Bibliothèque Royale en conserve un exemplaire imprimé sur vélin qui a été présenté par l'auteur à François Ier.

2° Style et pratique fondés et adaptés aux ordonnances royaux et coutumes de France, par Jean Milles, de Souvi-

(1) *Annuaire de l'Allier de* 1826.

gny en Bourbonnois. *Lyon, Hector Pennet, à l'enseigne de la Salamandre*, 1556, in-fol.

Dans ce volume le portrait de l'auteur, gravé sur bois, occupe tout le recto du second feuillet.

Les deux volumes dont on vient de donner l'indication se trouvent à la bibliothèque publique de la ville de Moulins.

CORRESPONDANCE.

DEUX LETTRES DE M. CH. NODIER.

Toulouse, 5 août 1827.

Vous ne supposiez certainement pas, mon cher ami, que nous ne fussions parvenus qu'à Toulouse le 5 août; mais il faut commencer par vous dire que nous revenons d'Espagne, et que le mauvais état de nos postes et de nos routes nous a forcés à faire deux cent-vingt lieues dans les mêmes ornières. Je sentois depuis long-temps le besoin de vous rassurer sur notre aventureuse excursion ultra-pyrénéenne, quoique la *Quotidienne* se charge tous les matins de tranquilliser les voyageurs sur le but et les intentions des soi-disant apostoliques. Je croyois m'être aperçu que vous ne donniez pas tout-à-fait dans ce panneau, et je pensois que votre amitié devoit être inquiète. Elle auroit pu l'être à moins. La Catalogne, que nous avons parcourue sur 45 lieues de profondeur, est dans l'état le plus alarmant, et il est tout-à-fait à craindre qu'avant peu ce paradis terrestre ne soit baigné par plus de sang qu'aux jours les plus calamiteux de son histoire. Au reste tout ce que je lis dans les journaux à ce sujet depuis notre entrée en France me frappe d'étonnement et d'indignation, et malheureusement tout ce

que je vous dirois de vrai ne seroit pas de nature à être accueilli par un journal royaliste, puisqu'on a pris le parti d'y mentir. Voici les seuls faits positifs dont vous puissiez faire usage.

Bozon n'a pas figuré jusqu'ici d'une manière très ostensible. L'armée des mécontents est composée de deux divisions, dont la première paroît occuper les montagnes à poste fixe, et est commandée par Jep dells Estañs, et la seconde, qui court la campagne, par le boucher (*Carnier*), autrement nommé Pichol (*Pixola*). Cette seconde division étoit forte de près de 500 hommes à l'époque de notre passage; mais elle s'augmentoit journellement. Le seul arrondissement de Figuières lui envoyoit le lendemain 45 recrues. Le peuple appelle cette armée *les Carlins*, et nos François les appellent *les Carlistes*. Il est cependant positif, comme nous pouvons l'assurer d'après le drapeau qui leur a été enlevé dans la journée du 28, qu'ils reconnaissent Ferdinand VII roi absolu. Le reste de l'inscription de cet étendard étoit ainsi conçu : *Vive le bon Dieu Jésus et la Sainte-Vierge Marie! Mort à tous les sectaires!* — Il est même à remarquer qu'ils tiennent beaucoup à ne pas être considérés comme dissidens du principe de la légitimité, car ils ne volent et n'assassinent guère sans prévenir leurs victimes qu'ils sont purs royalistes, et non carlistes, ce qui est fort agréable à savoir pour le patient. C'est vous dire assez que ces héros de la monarchie sont de véritables voleurs de grands chemins, qui tuent avec des poignards bénits, mais qui tuent. Leur cri de guerre est : *Vive l'inquisition, et dehors les François!* — Puissent-ils en être tous sortis, et épargner à ce vilain peuple l'horreur de nouvelles *Vêpres siciliennes!*

Vous êtes curieux de savoir comment nous avons échappé au péril commun. Il y a réellement un peu miracle. Le 28, jour où les troupes du roi d'Espagne tombèrent officiellement sur ses troupes occultes, étoit précisement le jour de notre passage. Le champ de bataille avoit distrait de notre chemin toute la bande de la plaine, et Pichol perdoit à une lieue de nous onze

hommes, des chevaux, grand nombre d'escopettes, et le drapeau, et cette cérémonie importante avoit suspendu tous les travaux habituels. Nous avons eu le bonheur de traverser le gros de la bande, qui n'a pas fait la moindre attention à nous; mais si nous étions tombés dans un détachement, nous étions probablement perdus.

Vous me demanderez peut-être ce que nous allions faire là. Cailleux ne me le demandera pas. Il sait qu'un tendre engagement va plus loin qu'on ne pense, et qu'il y a des volontés contre lesquelles rien ne peut prévaloir. Au reste, ce voyage a été fort agréable, à vingt lieues d'angoisses près. Le général de Raiset nous a reçus à Barcelone avec la plus charmante amabilité. N'oubliez pas de dire quelque part que « c'est à l'admirable » discipline qu'il a su maintenir, à la justice et à la modération » de son caractère, que la Catalogne est redevable de tout ce qui » lui reste aujourd'hui de modération et de bonheur ».

Vous jugez bien que Marie a eu de cruelles couleuvres à dévorer dans ce pèlerinage dont l'Espagne n'avoit pas vu d'exemple depuis les prouesses errantes de don Quichotte. La foudre tombée à dix pas d'elle dans une forêt de brigands, un abîme de deux lieues à cotoyer sur une route rapide où la voiture n'avoit pas trois pouces de champ, et par-dessus tout cela cent carlistes à traverser avec leurs hideux poignards et leurs effroyables escopettes, cela est un peu plus inquiétant que le tonnerre de l'Ambigu et les voleurs de la Gaîté. Cependant sa santé s'est maintenue, et nous nous portons à merveille. Les 34 degrés de chaleur à cinq heures du matin que nous avons subis à Barcelone pendant trois jours ne nous ont pas même incommodés. Et puis, grâces au Ciel, nous sommes en France, triste, monotone et sot pays, mais où l'on ne jouit pas encore des bienfaits de la congrégation militaire.

Le hasard nous a fait rencontrer ce matin à Carcassonne un journal où nous avons trouvé avec un plaisir bien vif des preuves de votre constante amitié. C'est le sentiment le plus doux que tant d'éloges flatteurs nous aient prouvé. Nous vous re-

mercions du fond de notre âme, et nous vous embrassons tous.

Visitez un peu ma famille de l'Arsenal, sœurs, nièce, bonne, perruche, et voir aussi mon jardin. On pourroit être inquiet d'un silence que nous ne pouvons rompre encore aujourd'hui, car je vais entendre crier que les chevaux sont mis. Un million de tendresses pour vous et pour les amis que j'aime. Cela sera bientôt fait.

Tout à vous,

Charles Nodier.

J'ai été malheureux dans mes recherches bibliographiques. Faites-moi l'amitié de voir M. Crozet (1), et de lui rappeler qu'il m'a promis de tenir en réserve ce qui lui viendroit de joli.

Paris, 25 juin 1824.

Mon cher maître,

Je ne vous écris que pour solliciter. Passe encore cependant quand il s'agit des autres, et de droits bien légitimement acquis; mais ceux dont on veut que je vous parle aujourd'hui, sur quoi reposent-ils, grands dieux! Imaginez-vous qu'il s'agit d'une des places vacantes à l'Académie, et que deux ou trois de nos amis exigent que je vous la demande..... pour moi!

Il est vrai que dans la plus illustre des associations littéraires tous les titres ne peuvent pas être égaux, et qu'au-dessous du poëte à la fois ingénieux et sensible, qui sait allier la verve de la comédie à l'énergie du sentiment; au-dessous du prosateur élégant et naturel, dont le style piquant sans affectation donne l'attrait aux raisonnemens les plus sérieux, il peut rester une petite place pour le lexicologue qui a pâli sur les mots, pour le grammairien qui a vieilli sur des phrases. L'héritage que je réclame est celui de Vaugelas, dont je descens en

(1) C'est de M. Crozet père qu'il est question ici, car en août 1827 je connoissois à peine Ch. Nodier. (*Note de l'Éditeur.*)

droite ligne par d'Olivet, Beauzée et Urbain Domergue.

Je crois que mon noble ami Michaud vous a entretenu et vous entretiendra encore de cette prétention, à laquelle son affectueuse bonté attache plus d'importance que moi. Si j'étois sûr d'être *appelé* par vous deux, je me consolerois volontiers de n'être pas *élu*.

Daignez recevoir, mon cher maître, l'assurance de tous les sentiments de

Votre tendre et dévoué serviteur,

Charles NODIER.

Chevalier de la Légion-d'Honneur,
Bibliothécaire de S. A. R. Monsieur.

LETTRE DE DELANDINE,

Bibliothécaire de la ville de Lyon,

A M. BARBIER,

Bibliothécaire de l'empereur.

Monsieur et très savant Collègue,

M. Beuchot ne vient que de m'envoyer le beau présent que vous avez bien voulu me faire (1), et je m'empresse de vous en témoigner ma reconnoissance; je vais le lire avec le plus vif intérêt.

Déjà j'ai appris par les journaux que le savoir et la raison s'étoient réunis pour restituer à Jean Gerson le bon livre que Thomas à Kempis et l'abbé de Verceil lui disputoient depuis longtemps; je partageois votre opinion à cet égard, et je serois charmé de me convaincre encore plus par l'intéressante lecture

(1) La *Dissertation sur soixante traductions françoises de l'Imitation de Jésus-Christ.* Paris, Lefèvre, 1812, in-12.

que vous allez m'offrir. Comme Lyonnois, je n'ai pu me défendre d'une prédilection locale, et je serai bien aise de vous la voir justifier, en faisant naître l'*Imitation* dans nos murs, inspirée par l'aspect d'un ciel pur et de nos riants coteaux à un homme devenu indulgent après de longues disputes, consolant les autres et ayant besoin d'être consolé, catéchisant les enfants des ouvriers de la cité après avoir disputé dans des Conciles contre les théologiens de l'Europe; à un homme cherchant la paix, fuyant le bruit et l'éclat de sa propre réputation pour venir trouver parmi nous un obscur tombeau, dans la chapelle de Saint-Laurent, où j'ai lu son épitaphe, que la révolution a détruite.

Il y a bien des années qu'en faisant des recherches dans nos anciens historiens de Lyon, je lus dans l'un d'eux, mais je ne me rappelle plus son nom, que le véritable auteur de l'*Imitation* n'étoit point Jean Gerson, chancelier de l'Université, mais son frère, religieux doué d'une grande vertu, et qui devint prieur du monastère des Célestins de Lyon. Il n'a fondé son sentiment sur aucun titre, et dès lors sa simple allégation ne mérite pas sans doute qu'on s'y arrête.

Lorsque vous penserez, Monsieur, à une nouvelle édition de votre utile *Dictionnaire des Anonymes*, je m'empresserai de vous prier d'agréer l'hommage d'un certain nombre d'articles qui pourront y entrer. Recevez celui de ma gratitude, et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur et cher Collègue,

Votre très humble et obéissant serviteur,

DELANDINE.

Lyon, 19 juillet 1813.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Monsieur,

La découverte d'une tragédie inédite du seizième siècle est-elle un événement qui mérite d'occuper place dans votre *Bulletin ?* J'aime à le croire. Si vous partagez mon opinion, veuillez faire connoître aux amateurs qu'il est récemment sorti de la bibliothèque d'un ancien président au parlement de Bordeaux (bibliothèque restée oubliée durant deux siècles et demi) plusieurs volumes manuscrits, parmi lesquels se trouvent divers documens relatifs à la famille de l'immortel auteur des *Essais*, et intacts; un *Traité du duel et de l'escrime*, beaucoup de vers latins et françois. Je me bornerai aujourd'hui à vous parler de la tragédie que je vous ai annoncée et dont j'aurois bien vite envoyé une copie à mon digne ami, M. de Soleinne, si j'avois eu le bonheur de le rencontrer avant qu'une mort trop prompte ne vînt nous enlever ce fervent bibliophile, et jeter aux quatre vents son admirable collection dramatique.

La pièce dont je vous entretiens est en cinq actes et en vers. Elle n'a point de titre dans le manuscrit que j'ai sous les yeux; je n'ai pas trouvé dans tous les bibliographes que j'ai consultés un seul mot qui pût me faire croire que son existence ait été connue; j'ai en vain feuilleté Beauchamp, les frères Parfait, la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, en 3 volumes, rédigés par les secrétaires du duc de La Vallière, etc. Je conviens d'ailleurs que le mérite de cette tragédie est fort mince, et, s'il vous prenoit envie de l'imprimer en totalité, je serai le premier à vous en dissuader. Deux courts extraits seront très suffisants: l'un se composera du début de la première scène; ces vers se trouvent dans la bouche d'un personnage nommé *Amicus;* les sentiments qu'il exprime donnent lieu de croire que le Ciel n'a pas voulu faire *l'ami de tout le monde — d'un homme tel que lui.*

Trop de jours sont passés que ces mains sanguinaires,

Oisives ont sursis leurs esbatz ordinaires ;
Je n'assomme plus rien, et mes deux bras de rang
Pandillent altérés de carnage et de sang.
Aussitôt que la cour sur mes terres arrive,
Affame ie m'en vay planter de sur ma rive,
Attendant qu'une nef vienne ancrer à mon port ;
Mais en vain : car tretous en esquivent l'abort,
Et abhorrent autant de surgir à mes rades
Que de passer le choc des roches Sinpleyades.
O mon père Neptune, grand dieu porte-trident,
Puisné saturnien, ton temple cependant
Est frustré de ta rente, et plus dedans ceste isle
A longs filetz de sang ton autel ne distille,
A regret tout ainssy que naguere il faisoit
Lorsque de sang humain ma dextre l'arrousoit !
La faute en est à toy qui brides les tempestes,
Qui enchenes les vents, et debonnaire prestes
Le dos calme au nocher de son port demaré ;
Et ne permes qu'aucun de sa route esgaré,
Réduit à ma mercy, t'apreste un sacrifice,
Et à mes bras nerveux un sanglant exercice.

Les divers individus qui se montrent dans ce terrible drame sont Otrée, Ornite, Tymante, Arèle, Jason, Orphée, Nestor, Castor et Pollux. Il seroit assez peu intéressant de donner ici une analyse de leurs faits et gestes ; nous aimons mieux transcrire une *chanson d'Orphée*.

Grand Dieu, nous t'apportons
Dessus ce bord estrange
Nos vœux, et te rendons
Des graces en eschange
De tes faveurs autant
Que sur ton dos flottant
D'ondes vagues se rouent
Et de poissons se jouent.

Plus que de grains menus
De sablon ne se treuvent
Dessus les bords chenus
Que tes ondes abreuvent;
Plus que de gros bouillons
Sur les moites sillons
D'escume ne se poussent
Quand les vents se courroucent.

Ainssy les dieux marins
Jamais ne se mutinent :
Les glauques aux longs crins
Qui sur ton dos cheminent,
Les Nimphes, les Tritons,
Comme nous souhaitons
Que tu sois le pilote
De cette jeune flotte !

Et maintenant nous laisserons en paix la tragédie d'*Amicus:* ainsi la nommons-nous, faute de mieux. Qu'elle retombe dans cet oubli complet qui est l'apanage d'une tragédie inédite du seizième siècle, et des neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millièmes (tout au moins) des tragédies imprimées au dix-neuvième !

Agréez, etc.

G. B.

NOTE SUR QUELQUES PRÉCIEUX OUVRAGES
TIRÉS DE DIVERS CABINETS D'AMATEURS.

Trattato de Santo Viaggione di Gierusalemme e di tutte le cose più notabili che si ritrouvano in quello al uago p. luogo raccolti et narati con diligenza da me Francesco Cavatzoni Bologneze di S. Rodono Pepoli. Cartes et dessins originaux. Exécution du temps [*vers* 1550 *à* 1561].

Tel est le titre d'un manuscrit qui fait partie du cabinet de M. Yeminis, de Lyon, de la société des Bibliophiles françois.

Ce voyage à la Terre-Sainte, et qui n'a pas été publié, est un ouvrage des plus précieux. Une belle écriture, une foule de dessins à l'aqua-tinta d'un grand mérite, augmentent encore son intérêt, et son heureux propriétaire y a fait apposer une de ces reliures *chefs-d'œuvre* qui rehaussent encore l'atelier d'où il est sorti. C'est certainement, sous le rapport de l'exécution, le plus beau volume sorti des mains de Niedrée.

DESCRIPTION D'UN MANUSCRIT DU CABINET DE M. LE MARQUIS DE COISLIN.

Ce manuscrit est intitulé : « *Les vies des femmes célèbres*, par Anthoine du Four, de l'Ordre des Frères Prescheurs, docteur en théologie, confesseur et prédicateur de Louis XII et de la royne Anne de Bretaigne, inquisiteur de la Foy, évesque de Marseille. »

Nous allons considérer ce manuscrit sous les trois rapports : 1° de son exécution ; 2° du sujet qu'il traite ; 3° de son auteur.

1° Exécution du manuscrit. Le volume est in-f° sur vélin, format de grandeur moyenne. Il contient dans l'état actuel 77 feuillets. L'écriture en est fort belle, régulière et facile à lire ; elle est du genre de l'écriture ronde ou gothique ; chaque page contient 30 à 34 lignes ; toutes les majuscules sont en or sur un fond d'azur ; il est orné en outre de 77 vignettes d'un bon travail et d'un coloris vif et brillant. L'or qu'on y a employé a conservé son premier éclat. Chacune de ces vignettes représente une des actions principales qui caractérisent la femme célèbre dont l'auteur écrit la vie ; il y a plus ou moins de personnages dans différentes attitudes. La grandeur de toutes ces vignettes est d'environ trois pouces carrés, à l'exception de deux qui occupent la page entière : la première, qui est le frontispice, représente la reine Anne de Bretagne assise au milieu des dames de sa cour, toutes debout dans le costume du temps. Cette vignette a pour bordure un champ parsemé d'A couronnés. L'auteur, à genoux, en habit de Jacobin, lui présente son livre ; il est accompagné d'un de ses confrères portant le même habit. Le soin avec lequel ce manuscrit est exécuté et le travail qu'il a coûté donnent tout lieu de croire que ce volume est celui même que l'auteur présenta à la reine Anne. La seconde grande vignette représente la Sainte-Vierge au moment de l'Annonciation. Cinq autres petites vignettes sont autour et servent de bordure : elles représentent la Vierge dans autant de situations différentes de sa vie. Le costume des personnages qui ne sont

pas de l'antiquité est vénitien. Les campagnes de Louis XII en Italie avoient mis ce costume à la mode en France.

2° Sujet traité par l'auteur. Il a eu pour objet de faire pour la reine Anne, et « par le commandement d'icelle », l'histoire des femmes célèbres depuis la création jusqu'à l'époque de la Pucelle d'Orléans, à laquelle il termine son ouvrage. Voici comment il s'explique dans son prologue : « Pour ce que la plus grande partie des hommes se adonnent à blasmer les dames tant de langue que de plume, et en ont composé des livres, comme Bocasse, Théophraste et ung tas d'aultres, j'ay bien voullu chercher par les anciennes librairies à celle fin de trouver aucun véritable auteur qui saigement, loyalement et véritablement parlast d'elles : car à la vérité il me semble que, depuys la création du monde, l'on ne trouve un si grand nombre de bonnes et saiges dames que aujourd'hui de ce temps, l'an mil cinq cents et quatre, excepté celles qui miraculeusement de Dieu ont esté gardées ; et considéré que la plupart des nobles dames de France ne entendent le langage latin, et cognoissant l'abisme et comble de vertus estre en très haulte et très puissante et très excellente dame et princesse madame Anne de Bretaigne, royne de France et duchesse de Bretaigne : je, frère Anthoine du Four, docteur en théologie de l'Ordre des Frères Prescheurs, général inquisiteur de la Foy, par le commandement d'ycelle, pour matter oisiveté, ay bien voulu translater ce présent livre en maternel langage, en y prenant les hystoires anciennes, loyalles et véritables, pour bryder un peu la langue de ceux qui n'ont leu que fables et mensonges, et-c..... » La Sainte-Vierge est la première dont l'auteur a écrit la vie. Ensuite viennent, dans un ordre à peu près chronologique, les femmes illustres de l'Ancien-Testament, les déesses du paganisme, les reines et autres femmes célèbres de l'antiquité, les dames romaines, et celles qui, dans les temps moins anciens, se sont rendues illustres par le martyre, par la sainteté de leur vie, par l'éclat de leur naissance ou par leurs actions. L'histoire de toutes ces personnes est écrite dans l'ordre suivant.

Elles sont au nombre de 91. Les vies de celles dont le nom est en *italique* sont très abrégées; elles n'ont point de vignettes. On a observé dans la liste suivante l'orthographe des noms telle qu'elle est dans le manuscrit : I, La Sainte Vierge. — II, Eve. — III, Sarra. — IV, Semiramis. — V, Minerva. — VI, Rhea. — VII, Juno. — VIII, Isis ou Io. — IX, Cérès. — X, Marpaisa. — XI, Hypermnestra. — XII, Dyana. — XIII, Nyobe. — XIV, Araguenés. — XV, Debbora. — XVI, Elithera. — XVII, Médée. — XVIII, Orithia. — XIX, Argia. — XX, Mantho. — XXI, Medusa. — XXII, Nichostrata. — XXIII, Panthasilée. — XXIV, Helena. — XXV, Hecuba. — XXVI, Peneloppe. — XXVII, Circes. — XXVIII, Camilla. — XXIX, Dido. — XXX, Saba. — XXXI, *Pamphile*. — XXXII, Athalie. — XXXIII, *Gaya*. — XXXIV, Sapho. — XXXV, *Holda*. — XXXVI, Thamaris. — XXXVII, Amalthea. — XXXVIII, Judith. — XXXIX, Lucresse. — XL, Veturia. — XLI, Cypones. — XLII, *Thamidis*. — XLIII, Hester. — XLIV, Artemisie. — XLV, Olympias. — XLVI, Claudia. — XLVII, Sophonisbe. — XLVIII, *Hyrenes*. — XLIX, *Sulpitia*. — L, Emilia. — LI, *Dupetrita*. — LII, Claudia. — LIII, Ipsichretea. — LIV, Julia. — LV, Cleopatra. — LVI, Portia. — LVII, Hortensia. — LVIII, *Cornuficia*. — LIX, Sulpicia. — LX, *Albunée*. — LXI, Marieannes. — LXII, Anthoinette. — LXIII, Agrippina. — LXIV, Pompeiapaula. — LXV, Sabine Pompée. — LXVI, Thecle. — LXVII. *Domicilla*. — LXVIII, *Edriaria Seatilla*. — LXIX, Sabine. — LXX, Faustine j^e^. — LXXI, Sainte Félicité. — LXXII, Zenobie. — LXXIII, Heleyne. — LXXIV, Mélanie. — LXXV, Mammoea. — LXXVI, Blaisilla. — LXXVII, Azelle. — LXXVIII, Paule. — LXXIX, Galla Placidia. — LXXX. *Proba*. — LXXXI, Amalasontha. — LXXXII, Theodolainde. — LXXXIII, Yrenes. — LXXXIV, Griselidis. — LXXXV, Maltides. — LXXXVI, *Constance*. — LXXXVII, Marie Puthéolane. — LXXXVIII, *Baptiste Molteste*. — LXXXIX, Jeanne de Naples. — XC, *Yrenie*. — XCI, Jehanne de Vaucouleurs.

3° De la personne de l'auteur, de sa vie et de ses ouvrages. Nous avons dit qu'il s'appeloit Anthoine du Four. Il naquit à Orléans, d'où il vint à Paris faire ses études théologiques. Il y fit ensuite sa profession religieuses aux Jacobins, et se fit recevoir docteur en théologie. Bientôt il devint assez célèbre par son savoir et par ses prédications pour que le roi Louis XII, et Anne de Bretagne, sa femme, le nommassent leur prédicateur, et ensuite leur confesseur. Il prend lui-même avec ces titres celui d'inquisiteur général de la Foi, que sans doute le roi lui avait aussi donné. Il fut nommé évêque de Marseille en 1507, et il accompagna le roi cette même année à Lyon, où il fit le discours d'apparat à la cérémonie dans laquelle le cardinal Georges d'Amboise donna le chapeau de cardinal à René de Prie, évêque de Bayeux. Le roi, se rendant alors en Italie pour son expédition contre Louis Sforce, ordonna à Antoine du Four de l'accompagner. Cet ordre l'empêcha de se rendre dans son diocèse ; mais, étant informé que la peste désoloit Marseille et son territoire, il crut qu'il étoit de son devoir de s'y rendre, et il quitta la compagnie du roi pour retourner à son poste. Il fut peu de temps après victime de son dévoûment : il mourut de la contagion en 1509.

Voici la liste de ceux de ses ouvrages qui sont connus : I. Paraphrase sur les Sept Psaumes. — II. La Diète du Salut, contenant cinquante méditations sur le passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Paris, Gaillard*, 1557, et *Paris, Cheneau*, 1574, in-16. — III. Sermons, 2 vol. — IV. La Sainte-Bible, traduite en françois par l'ordre de la reine (Anne de Bretagne). Ce volume existe manuscrit sur vélin avec des vignettes dans la bibliothèque de Séguier, maintenant sous le nom de Coislin : cette dernière est passée à la Bibliothèque Royale. Il a composé en outre six épîtres traduites de saint Jérôme, etc.

Ces documents sur la vie et les ouvrages de du Four sont extraits de la biographie intitulée : *Scriptores Ordinis prædicatorum recensiti*, Paris, 1721, tome II, page 21, et du *Gallia Christiana*. J. T.

REVUE DES VENTES.

Nous avons eu occasion de citer plusieurs livres rares de la vente Cailhava. Les ventes faites depuis n'ont offert qu'un intérêt secondaire. Voici cependant quelques articles que nous avons remarqués : d'abord, dans le Catalogue de M***., du 9 janvier 1846, faite par M. Potier, libraire.

I. Abraham ou la vie parfaite, poëme. (Sans nom de ville ou d'imprimeur, *à la Sphère,*) 1680, in-12 de 34 p.

Charmante édition d'un petit poëme en cinq chants, oublié jusqu'ici ou peut-être dédaigné par les bibliographes les plus instruits et les plus exacts. Il est digne pourtant d'une mention, bien moins, il faut l'avouer, pour sa valeur littéraire ou son mérite poétique, que comme l'expression fidèle de ces illusions mystiques qui vers la fin du XVIIe siècle séduisirent quelques imaginations prédisposées à l'extase, et qui effleurèrent même un moment l'âme tendre de Fénélon. On n'oseroit attribuer précisément ce singulier poëme à l'héroïne de l'amour pur, à Mme Guyon elle-même ; mais on pourroit, sans trop de hardiesse, se permettre une pareille conjecture, que justifieroit peut-être l'examen du *Recueil de poésies spirituelles*, publié à *Amsterdam* en 1689, assez difficile à rencontrer aujourd'hui.

Ce volume est imprimé avec les caractères de la Bible de Richelieu.

G. Dup.

II. Fables nouvelles, par Dorat. *Paris*, 1773, 2 vol. in-8, fig. de Marillier, mar. r., dent. tr. dor. doubl. de tabis. (*Belle reliure de Noël de Besançon.*)

On a cité Noël de Besançon, rarement cité parmi les bons relieurs. Feu M. Ch. Nodier prétendoit qu'après Derome Noël étoit celui qui relioit le mieux et se rapprochoit le plus des bonnes anciennes traditions..... Il le mettoit au-dessus de Bozerian, dont il étoit contemporain.

III. Livre de l'estat et mutation des temps, prouvant, par authoritez de l'Escripture Sainte et par raisons astrologales, la fin du monde estre prochaine (par R. Roussat, Langrois, chanoine et médecin). *Lyon*, *G. Rouillé*, 1550, pet. in-8, n. rel.

On lit à la page 162 de ce volume rare le passage suivant, où la révolu-

tion françoise semble être annoncée d'une manière bien plus positive que dans le *Mirabilis liber* et dans d'autres livres de prédictions : « Venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que les astrologues disent être à venir environ les ans de N.-S. *mil sept cent octante et neuf*, avec dix révolutions saturnales : et oultre environ vingt-cinq ans après (1814) sera la quatrième station de l'altidunaire firmament. Toutes ces choses calculées, concluent les astrologues que, si le monde jusques à ce temps dure, de très grandes, merveilleuses et épouvantables mutations et altérations, seront en cestuy monde, mesmement quand (*sic*) aux *sectes et loyx.* »

Dans la petite vente faite par l'*Alliance des Arts* en janvier dernier, salle Silvestre, nous trouvons les indications suivantes :

IV. Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire françois. *Paris, frères Mame*, 1808, in-18, parchem.

Rare. On a raison de rechercher les exemplaires bien conservés de ce Catéchisme, qui a été un instrument de la politique de l'Empire. Il est même probable que l'Empereur a rédigé lui-même les réponses à certaines demandes, entre autres à celles-ci, p. 55 : « Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon Ier, notre empereur ? »

V. Histoire du tabac, ou il est traité particulièrement du tabac en poudre, par M. de Prade. *Paris*, *Le Prest*, 1677, in-12, portr. et fig. v. f. tr. dor.

Ce curieux ouvrage avoit paru déjà sous le titre de *Discours du tabac*, avec le nom de Baillard, en 1668 (*Paris*, in-12); mais ce Baillard, libraire, s'étoit attribué sans façon le manuscrit du véritable auteur.

VI. Le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionnaire (par Phil. Hecquet). *Soleure*, *chez Andreas Gymnicus, à la Vérité* (*Paris*), 1733, 4 part. pet. in-8, v. mar.

La seconde partie est intitulée : *Le Naturalisme des convulsions, démontré par la physique, par l'histoire naturelle et par les évènements de cette œuvre, et démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une lettre sur les secours ;* — la troisième : *Le Mélange dans les convulsions confondu par le naturalisme ;* — la quatrième : *La Cause des convulsions finie.*

VII. Æneis (et Georgica, Bucolica et Catalecta) Virgiliana, cum Servii Honorati grammatici huberrimis (*sic*) commentariis, cum Phil. Beroaldi, viri clarissimi, doctissimis in eosdem annotationibus, suis locis positis, cum Donati argutissimis subinde sententiarum præsertim enodationibus, cum Augustini Dathi, oratoris senen., luculentissima introductione, cumque familiarissima Jodoci Radii Ascensii elucidatione atque ordinis contextu... *Lugduni, in offic. typogr. Joan. Crespini*, 1529, in-fol. de 8 ff. prélim., 600 p., 8 ff. non chiff., 268 et 95 p., lettr. rond., fig. sur bois. (Fat. et imparf. de qq. ff.)

Edition fort rare, non citée dans le *Manuel*, remarquable par les nombreuses figures sur bois dont elle est ornée. Ces figures, qui paroissent allemandes, et qui pourroient bien être de Wolgemut, maître d'Albert Durer, ont été gravées pour une édition bien antérieure, sans doute d'après les miniatures d'un beau manuscrit exécuté à la cour des ducs de Bourgogne; elles offrent l'exacte représentation des costumes, des armes, des usages, etc., du XVe siècle, appliqués aux héros de Virgile. On auroit pu ajouter que la plus grande partie de ces figures, sinon toutes, avoit d'abord servi à l'édition de Strasbourg (Grunninger), dont les exemplaires sont fort rares.

VIII. Les voyages de François Bernier..., contenant la description des états du Grand-Mogol, etc. *Amsterdam, Paul Marret*, 1711, 2 vol. in-12, fig.

Bernier a le premier constaté un fait important d'économie politique, trop oublié depuis : c'est que « l'or et l'argent, après avoir circulé dans le monde, passent dans l'Hindoustan, d'où ils ne reviennent plus ».

IX. Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube. *Paris, Imprimerie Nation.*, an III, in-8.

Ce rapport me rappelle un fait étrange qu'on n'y trouve pas consigné : Courtois découvrit dans un tiroir secret du bureau de Robespierre un autographe de Marie-Antoinette, un tableau de fleurs sur lequel il avoit écrit : *Peint par la reine*, et, dit-on, une boucle de cheveux de la reine!

X. Histoire de la réformation de la Suisse (jusqu'en 1556),

par Abr. Ruchat. *Genève, M. Michel Bousquet*, 1727, 6 vol. in-12, fig.

Cet ouvrage nous remet en mémoire un fait qui mérite d'être conservé. En 1841 un individu apporta à la Bibliothèque du Roi les pièces originales de procès absolument inconnus, faits à Genève par ordre de Calvin à des protestans rétifs ou réfractaires; ces procès s'étoient terminés la plupart comme celui de Servet. Mais on demandoit vingt mille francs de ces pièces, dérobées dans les Archives de Genève : la Bibliothèque du Roi ne fut pas assez riche pour les acquérir, et l'on assure qu'un zélé calviniste les acheta pour les anéantir par esprit de religion. Un littérateur éminent, qui a eu communication de ces papiers, nous a dit que le chef de la réforme s'y montroit sous les couleurs les plus odieuses.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE DE FRANCE SOUS NAPOLÉON, par M. BIGNON. T. XI et XII. — *Paris, F. Didot.*

> « J'engage le baron Bignon à écrire l'histoire de la diplomatie françoise de 1792 à 1815. »
>
> *Testament de* NAPOLÉON.

Ce fut pour accomplir un mandat d'autant plus sacré qu'il étoit daté de Sainte-Hélène que M. Bignon entreprit le grand ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la continuation. Au lieu de se restreindre au sens littéral de ce mandat, il crut mieux répondre à la pensée intime de l'auguste testateur en écrivant une histoire générale dans laquelle l'étude des grands faits de politique extérieure a reçu un développement spécial.

Les six premiers volumes de cet ouvrage important ont paru en 1829, les quatre suivants en 1838. L'accueil qu'il a reçu de tous les hommes sérieux avoit justifié et dépassé les espérances de l'auteur.

Malheureusement une fin prématurée ne lui permit pas d'achever la tâche honorable et difficile que l'empereur lui avoit confiée. Il mourut en 1841, laissant en préparation l'histoire des années 1812-1815, complément nécessaire de son livre. M. Ernouf, gendre de M. Bignon, inspiré par un sentiment tout filial, s'est chargé de la rédaction de cette dernière partie, et n'a rien épargné pour que la fin de l'ouvrage répondît au commencement.

Les tomes XI et XII contiennent l'histoire des années 1812 et 1813, rédigée sur les matériaux et les notes de M. Bignon, notes d'autant plus intéressantes, qu'il a été acteur ou témoin des tristes événements qu'il décrit, et sur lesquels ses récits jettent une lumière nouvelle.

M. Bignon étoit en 1812 administrateur général des pro-

vinces polonaises momentanément conquises, et en 1813 ministre de France dans le grand-duché de Varsovie.

Deux volumes restent à publier pour conduire l'ouvrage à son terme.

Histoire de Théodoric-le-Grand, roi d'Italie, précédée d'une revue préliminaire de ses auteurs et conduite jusqu'à la fin de la monarchie ostrogothique, par M. le Mis du Roure. 2 vol. in-8, beau pap. de Hollande.

Tel est le titre d'un ouvrage qui ne peut manquer d'appeler l'attention des hommes studieux. C'est un sujet grandiose, qui se rattache à l'origine de notre histoire; c'est l'éclaircissement de ces temps obscurs, que l'auteur, avec un style ferme et élégant, a su rendre palpitant d'intérêt. Déjà, dans les *Mémoires de Louville*, dans l'*Analecta Biblion*, M. du Roure s'étoit fait remarquer par un style pur et ingénieux, ce qui a contribué tout particulièrement au succès de ces ouvrages, épuisés depuis long-temps.

L'*Histoire de Théodoric* est appelée à un succès de véritable durée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

No 1er. — JANVIER 1846.

913 ALCORAN de Mahomet, translaté d'arabe en françois, par le sieur Du Ryer, sieur de la Garde Malerain, nouvelle éd. revue, corrigée et augmentée des observations historiques et crit. sur le mahométisme, et traduction du discours préliminaire mis à la tête de la version angloise de l'Alcoran, publiée par George Sole. *Amsterdam*, 1770, 2 vol. pet. in-8. fig. mar. vert. (*Anc. rel.*) . . . . . 18—»

Voici les chapitres : 1. De la Préface, écrit à *la Mecque*. — 2. De la Vache, *ib.* — 3. De la Lignée de Joachim, *Médine*. — 4. Des Femmes, *ib.* — 5. De la Table, *ib.* — 6. Des Gratifications, *ib.* — 7. Des Limbes (Aaraf), *la Mecque*. — 8. Du Butin, *ib.* — 9. De la Conversion (ou du Châtiment et de la Peine), *Médine*. — 10. De Jonas, *la Mecque*. — 11. De Hod, *ib.* — 12. De Joseph, *ib.* — 13. Du Tonnerre, *ib.* — 14. D'Abraham, *ib.* — 15. De Hegir, *ib.* — 16. De la Mouche à miel, *ib.* — 17. Du Voyage de nuit, *ib.* — 18. De la Caverne, *ib.* — 19. De Marie, *ib.* — 20. De la Beatitude et de l'Enfer (*th*ouba et Haoihé ou thé), *ib.* — 21. Des Prophètes, *ib.* — 22. Du Pèlerinage, *ib.* — 23. Des Vrais-Croyans, *ib.* — 24. De la Lumière, *Médine*. — 25. De l'Alcoran, *la Mecque*. — *26. Des Poëtes, *ib.* — 28. De la Fourmi, *ib.* — 29. De l'Histoire, *ib.* — 30. De l'Araignée, *ib.* — 31. Des Grecs, *ib.* — 32. De Locman, *ib.* 33. De l'Adoration, *ib.* — 34. Des Bandes et Troupes des gens de guerre, *Médine*. — 35. De Saba, *la Mecque*. — 35². Du Créateur (ou des Anges), *ib.* — 36. O Homme (*ou* is-ia insan), *ib.* — 37. Des

Ordres, *la Mecque*.—38. De la Vérité (ou Ssad), *ib.*—39. Des Troupes, *ib.*— 40. Du Vray-Croyant (ou du Clément), *ib.* — 41. De l'Explication (ou de l'Adoration), *ib.* — 42. Du Conseil, *ib.* — 43. De l'Ornement (ou de l'Or), *ib.* — 44. De la Fumée, *ib.* — 45. De la Genuflexion, *ib.* — 45². De Hecaf, *la Mecque.* — 46. Du Combat, *ib.* — 47. De la Conqueste (ou de la Prise de la ville de Médine), *Médine.* — 48. Des Clôtures (ou des Murailles), *ib.* — 49. De la Chose jugée (ou Kaf), *la Mecque.* — 50. Des Choses dispersées (ou des Choses qui dispersent), *ib.* — 51. De la Montagne, *ib.* — 52. De l'Estoile, *ib.* — 53. De la Lune, *ib.*—54. Du Miséricordieux, *Médine.* — 55. Du Jugement, *ib.* — 56. Du Fer, *ib.* — 57. De la Dispute, *ib.* — 58. De l'Exil, *ib.* — 59. De l'Espreuve (ou de la Vocation), *la Mecque.* — 60. Du Rang, *ib.* — 61. De l'Assemblée, *Médine.*—62. Des Impies, *ib.*— 63. De la Tromperie, *la Mecque.*— 64. Du Divorce, *ib.* — 65. De la Deffence, *Médine.*— 66. De l'Empire, *la Mecque.* — 67. De la Plume (ou Noun-baleine ou grand poisson, ou ancre ou table, ou écritoire), *ib.* — 68. De la Vérification (ou du Jugement), *ib.* — 69. De la Montée, *ib.* — 70. De Noë, *ib.* — 71. Des Démons (ou des Esprits), *ib.* — 72. Du Timide, *ib.* — 73. De l'Enveloppé, *ib.* — 74. De la Résurrection, *ib.* — 75. De l'Homme, *ib.* — 76. Des Envoyés, *ib.* — 77. De la Nouvelle, *ib.* — 78. De Ceux qui arrachent (ou qui tirent une Ame), *ib.* — 79. De l'Aveugle, *ib.* — 80. De la Rondeur, *ib.* — 82. De l'Ouverture du ciel, *ib.* — 83. De Ceux qui pèsent à faux poids, *ib.* — 84. De la Fente, *ib.*—85. Des Signes célestes (ou des Chasteaux), *ib.* — 86. De l'Estoile (ou de la Tramontane), *ib.* — 87. Du Haut et Puissant, *ib.* — 88. De la Couverture (ou du Jugement), *ib.* — 89. De l'Aurore, *ib.* — 90. De la Ville (de la Nuit), *ib.* — 91. Du Soleil, *ib.* — 92. De la Nuit, *ib.* — 93. Du Soleil levé, *ib.* — 94. De la Joye, *ib.* — 95. De la Figue, *ib.* — 96. Du Sang congelé (de la Lecture), *ib.* — 97. De la Gloire ou Puissance, *ib.* — 98. De l'Instruction, *Médine.* — 99. Du Tremblement de terre, *ib.* — 100. Des Chevaux (du Retour, ou de Ceux qui retournent), à *la Mecque* et à *Médine.* — 101. De l'Affliction, *la Mecque.* — 102. De l'Abondance, *ib.* — 103. De Vespre, *ib.* — 104. De la Persécution, *ib.* — 105. Des Éléphans, *ib.* — 106. De Coreis, *ib.* — 107. De la Loi, *ib.* — 108. De l'Affluence, *ib.* — 109. Des Infidelles, *ib.* — 110. De la Protection, *ib.* — 111. De la Corde de Palmier (de la Perte), *ib.* — 112. Du Salut, *ib.* — 113. De la Séparation, *ib.* — 114. Du Peuple, *ib.*

914 ANTITHESIS de præclaris Christi et indignis papæ facinoribus 1558, pet. in-12. de 88 pages, m. vert. fil. tr. dor. dent. . . . . 28—»

Bel exemplaire, orné de figures en bois à chaque page.

915 **Aretino** (*Pietro*). Quattro comedie : il Marescalco, la Cortegiana, la Talanta, l'Ipocrito. *S. L.*, 1588, in-12. m. bl. janséniste. (*Duru.*) (*Bel. ex.*) . . . . 45—»

916 **Ayrault** (*Pierre*). Des procez faicts au cadaver, aux cendres, à la mémoire, aux bestes brutes, choses inanimées, et aux contumax. *Angers*, 1591, in-4. v. m. (*Rare.*) . . . . . 15—»

Une légère piqûre.

917 **Bacon**. L'artisan de la fortune, les antithèses des choses, les sophismes et les caractères de l'esprit, tr. de J. Baudin. *Paris*, *Pierre Rocolet*, 1640, in-12. m. vert. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 12—»

918 **Baluze**. Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, justifiée par chartes, titres, histoires anciennes et autres preuves authentiques. *Paris*, *Antoine Dezallier*, 1708, 2 vol. in-fol. fig. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)

919 **Balzac**. Œuvres diverses. *Leide*, *Elzeviers*, 1651, pet. in-12. m. bl. fil. tr. dor. (*Muller.*) . . 25—»

Bel exemplaire, grand de marges.

920 = Lettres choisies. *Leide*, *Elzeviers*, 1652, pet. in-12. m. bl. fil. tr. dor. (*Muller.*). . . . 25—»

Bel exemplaire, grand de marges.

921 **Bentivoglio**. Fantasmi, comedia del S. Hercole Bentivoglio. *Vinegia*, 1647, in-12. m. vert. fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*) . . . . . 35—»

922 **Bergier** (*Nicolas*). Histoire des grands chemins de l'empire romain, contenant l'origine, progrès et étendue quasi incroyable, des chemins militaires, etc., etc. ; édition revue avec soin et enrichie de cartes et de figures, etc. *Bruxelles*, *Jean Léonard*, 1728, 2 vol. in-4. v. mar. fig. . . . . 36—»

923 **Bullet**. Recherches historiques sur les cartes à jouer. *Lyon*, 1767, in-12. cart. . . . . 8—»

Avec des notes critiques et intéressantes.

924 **Capricciosi** et piaceuoli ragionamenti di Pietro Aretino. *Stampati in Cosmopoli*, 1660, in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*). . . . . 130—»

Très bel exemplaire de cette édition rare, avec la *Putana errante* de la bonne édition.

925 **Castella** et prætoria nobilium Brabantiæ cœnobiaque celebriora ad vivum delineata ærique incisa in quatuor partes divisa, complectens agrum Lovaniensem, Bruxellensem, Anterpiensem et sylvam Ducensem, cum brevi eorundem descriptione, ex Museo Jacobi Baronis Le Roy et S. R. J. Toparche S. Lamberti. *Antuerpiæ, ex typographia Henrici Thieullier*, 1696, in-fol. de 117 planches, représentant des vues de château, etc. . . . . 48—»

926 **Caylus.** Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines. *Paris*, 1752-67, 7 vol. in-4. fig. v. fauve. . . . . 120—»

Ouvrage précieux par le grand nombre des monuments qu'il reproduit.

927 **Cyrilli.** Hierosolymorum Archiepiscopi, opera quæ supersunt omnia, quorum quædam nunc primum, ex codd. Mss. edidit, replicæ cum codd. Mss. contulit, plurissimis in locis emendavit, notisque illustravit, Th. Milles S. T. B., ex æde Christi. *Oxoniæ, theatro Sheldoniano, Impensis Richardi Sare, biblipol. London*, 1703, in-fol. v. f. fil. (*Anc. rel.*) . . . . 18—»

928 **Deguignes.** Histoire générale des Huns, des Turcs, Mogols, et des autres Tartares occidentaux, etc., etc., avant et après Jésus-Christ jusqu'à présent; précédée d'une introduction contenant des tables chronologiques et historiques des princes qui ont régné dans l'Asie, etc. *Paris, Desaint et Saillant*, 1756, 5 vol. in-4. v. écail. fil. tr. dor. (*Aux Armes du Dauphin.*) 90—»

929 **De la singularité** des clercs, ou l'obligation où sont les ecclésiastiques de vivre séparez des femmes. Tra-

duit de l'original latin qui se trouve parmi les œuvres de saint Cyprien, avec des notes critiques et une analyse complète de tout l'ouvrage. *Paris, Gabriel Valleyre*, 1718, in-12. v. m. . . . . 5—»

Précédé d'une préface qu'il est important de lire !...

930 Des Escuteaux. Le ravissement de Clarinde, histoire très véritable. *Rouen*, 1627, in-12. vél. . . 10—»

931 De Titulo et jure serenissimæ principiæ Mariæ Scotorum reginæ, quo regni Angliæ successionem sibi juste vindicat, libellus. *Rheims*, 1580. — De illustrium fœminarum in repub. administranda ac ferendis legibus authoritate libellus, opera Jo. Leslæi. *Rheims*, 1580, 2 parties en 1 vol. in-4., vél., avec une grande planche. . . . . 35—»

Très rare et bel exemplaire.

932 Dolce (*Ludovico*). Il Marito, media di nuovo corretta et ristampata. *Vinegia*, 1547, in-12. m. roug. janséniste. (*Duru.*) . . . . . 20—»

933 = Marianna, tragedia, recitata in Vinegia nel palazzo dell'eccellentiss. S. duca di Ferrara. *Vinegia*, 1565, in-8. m. vert russe janséniste. (*Duru.*) 25—»

934 = Didone, tragedia; Thieste, Id. *Vinetia*, 1566, 2 part. en 1 vol. in-12. m. bl. janséniste. (*Duru.*) 28—»

935 Du Chesne (*André*). Histoire de la maison de Chastillon-sur-Marne, avec les généalogies des illustres familles de France et des Pays-Bas, lesquelles y ont été alliées; le tout divisé en douze livres, et justifié par Chartes, Tiltres, etc., par André Du Chesne, Tourangeau, géographe du roy. *Paris, en la boutique de Nivelle, chez Sébastien Cramoisy*, 1621, in-fol. v. gr. avec un grand nombre de blasons dans le texte . 25—»

Le titre doublé.

936 Durson (*Baltasard*). Coutume du duché d'Anjou, ré-

duite en 12 parties. *Châteaugontier*, 1733, pet. in-8. v. » — »

937 **Effigies** regum francorum omnium, a Pharamundo ad usque Henricum tertium, ad vivum, quantum fieri potuit, expressæ. *Noribergæ*, 1576, in-4. m. rouge, fil. *n. rogn.* (*Bauzonnet.*). . . . . 90—»

Bel exemplaire, enrichi de 32 portraits, avec le monogramme V. S. (Virgile Solis). Chaque portrait a un délicieux entourage. C'est un des livres anciens dont la gravure sur métal est tirée avec le texte.

938 **Godefroy** (*Denis*). Histoire de Charles VI, roi de France, et des choses mémorables aduenuës durant 42 années de son règne, depuis 1380 jusques à 1422, par Jean Juvenal des Ursins, etc., augmentée de plusieurs mémoires, etc., par Denys Godefroy, etc. *Paris, Imprimerie Royale*, 1653, 1 vol. in-fol. mar. rouge, large dent. tr. d. (*Aux armes.*). . . . . 48—»

939 **Gramère** (par La Ramée). *Paris*, 1562, pet. in-8. mar. rouge, fil. tr. d. (*Bauzonnet.*) . . . 85—»

Charmant exemplaire de la première édition.

940 **Gueudeville.** Idée d'une république heureuse, ou l'utopie de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, enrichie de figures en taille-douce. *Amst.*, 1730, pet. in-8. fig. fil. tr. d. dent. (*Bel ex.*) . . . 35—»

941 **Histoire** de Mélusine, tirée des chroniques de Poitou, et qui sert d'origine à l'ancienne maison de Lusignan. *Paris*, 1698. — Histoire de Geoffroy, surnommé la Grande-Dent, sixième fils de Mélusine, prince de Lusignan. *Paris*, 1700, 2 part. en 1 vol. in-12. v. gr. (*Rare.*). . . . . 15—»

942 **Histoire** des révolutions d'Angleterre, depuis le commencement de la monarchie. *Paris*, 1724, 3 vol. in-8. v. f. . . . . 15—»

Portraits des rois d'Angleterre bien gravés.

943 HORATII FLACCI, Venusimi poetæ lirici, opera, cum quibusdam annotationibus, imaginibusque pulcherrimis aptisque ad Odarum concentus et sententias. *Argentinæ*, 1498, in-fol. de CCVII ff. chiff. . 95—»

Cette édition, publiée par Jac. Locher, est mise au rang des éditions *princeps*. Elle est ornée de gravures en bois offrant des sujets tirés des poésies d'Horace et gravés par Gürninger.

944 ICONES sanctæ Claræ, B. Francisci Assisiatis principeniæ discipulæ, vitam, miracula, mortem repræsentantes. *Antuerpiæ*, pet. in-4. m. vert, fil. tr. d. (*Bauzonnet.*) . . . . . 50—»

Bel exemplaire, ayant des gravures à chaque page d'une délicieuse exécution.

945 IDÉE générale d'une collection complète d'estampes, (par Heinecken). *Leipsic* et *Vienne*, *J.-P. Kraus*, 1771, 1 vol. in-8. d. rel. 28 planches. . . . . 45—»

Avec une dissertation sur l'origine de la gravure et sur les premiers livres d'images, avec de très beaux fac-simile.

946 JORNANDÈS. Histoire générale des Goths, traduite du latin. *Paris*, *Ve Claude Barbin*, 1703, in-8. v. f. 7—50

947 LA BERGERIE de R. Belleau, divisée en une première et seconde journée. *Paris*, *Gilles*, *rue Saint-Jean-de-Latran*, *aux Trois-Couronnes*, 1572, pet. in-8. v. b. . . . . 18—»

948 LA ROQUE (*Gilles-André* DE). Traité de l'origine des noms et des surnoms, de leur diversité, de leurs proprietez, etc., etc., *Paris*, *Estienne Michallet*, 1681, in-12. cart. *n. rogn.* . . . . . 9—»

949 LA SEMAINE, ou sept journées du comte Hannibal Romei, gentilhomme ferrarois. *Paris*, *Nicolas Bonfons*, 1595, in-12. mar. bl. fil. tr. d. (*Bauzonnet.*) 45—»

On lit sur le titre : « Du don dudict Sr Nicolas Bonfons en sa maison, le 5me jour de juillet 1595. »

950 La Fauconnerie de Franchières, grand prieur d'Aquitaine, recueillie des livres de MM. Hartino, Malopin, Michelin et Amé Cassian; avec une autre fauconnerie de Guillaume du Puy en Vellay. *Poitiers*, 1567, in-4. mar. r. janséniste. (*Duru.*). . . . . 60—»

Publié par la *Société des Bibliophiles françois.*

951 L'Apparition de Jehan de Meun, ou le songe du Prieur de Salon, par Honoré Bones, 1398. *Paris, Crapelet*, 1845, in-4. sur peau vélin cartonné . . . 130—»

952 L'Art de connoistre les hommes, par le sieur de la Chambre, conseiller du roi. *Amst.*, 1660, pet. in-12. mar. r., fil. tr. dor. (*Niedrée.*) . . . . . 35—»

H. 128 millim. [4 p. 9 l.] Bel exemplaire pur.

953 Le Grand d'Aussy. Histoire de la vie privée des François, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours. *Paris*, 1815, 3 vol. in-8. d. rel. . . 20—»

954 Le Jeu des échecs de la dame moralisée. Pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. . . . . 125—»

Ms. sur peau vélin très curieux.

955 Le Long (*D. Nicolas*). Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon, et tout le pays contenu entre l'Oise et la Meuse, l'Aisne et la Sambre. *Châlons*, 1783, in-4. d. rel. . . . . 18—»

956 Le Moine. Diplomatique pratique, ou traité de l'arrangement des archives et trésors des chartes, ouvrage nécessaire aux commissaires à terriers, aux dépositaires des titres d'anciennes seigneuries, etc., etc. *Metz, Joseph Antoine*, 1765, in-4. avec un grand nombre de planches, v. m. . . . . 36—»

Le supplément de Batteney est relié dans le même volume ; il contient à lui seul 52 planches pour l'intelligence des anciennes écritures.

957 Le Recueil des histoires troyennes, où est contenu

la généalogie de Saturne, et de Jupiter, son fils, avec leurs gestes et beaulx faitz d'armes, et aussi les hauttes nouelles et vaillances de Hercules, et la manière comment il destruit Troye par deux fois, et la rectification faicte par le roy Priam, et finalement la totale destruction dicelle faicte par les Grecz, reveu et corrigé nouuellement à la vraye vérité. *On les vend à Paris par Denis Janot, libraire, demeurant en la rue Neufue-Nostre-Dame, à lenseigne de l'Escu de France*, 1532, in-4. goth. fig. en bois, v. m. fil. . . . . 80—»

958 Le Rommant de la Rose, nouvellement reueu et corrigé, oultre les précédentes impressions. *On le vend à Paris, par Galliot du Pré, libraire iuré, ayant sa boutique au pillier de la grant'salle du Pallays*, 1529, pet. in-8. mar. vert, fil. tr. d. doublé de mar. rouge, dentelle. . . . . 75—»

Assez joli exemplaire, quoique un peu maculé.

959 Le Roy (*Iacobi Baroni*) Castella et prætoria nobilium Brabantiæ cœnobiaque celebriora ad vivum delineata ærique incisa, in quatuor partes divisa complectentes agrum lovaniensem, bruxellensem, antuerpiensem et sylvæ-ducensem, etc., etc. *Antuerpiæ*, 1696, in-fol. v. écail. fil. . . . . 35—»

Ce volume contient des vues d'anciens châteaux, avec les armoiries des familles auxquelles ils ont appartenu.

960 Les Marques d'honneur de la maison de Tassis. *Anvers, en l'imprimerie plantinienne de Balthasar Moretus*, 1645, in-fol. v. gran., aux armes, avec planches et blasons. . . . . 25—»

961 Les Œuvres et meslanges poétiques d'Estienne Jodelle, sieur du Limousin. *Paris*, 1583, in-12. v. f. 30—»

Bel exemplaire rare, lavé-réglé et très grand.

962 Les Opuscules politiques de Françoys Grimaudet, ad-

vocat du roy, etc. *Paris, Gabriel Buon*, 1580, pet. in-8. parch. . . . . 12—»

963 Les Plaisantes idées du sieur Mistanguet, docteur, parent de Bruscambille. *Paris, Jean Millot*, 1615, pet. in-8. mar. vert, fil. tr. d. (*Bauzonnet.*). . . 75—»

Fort rare.

964 Les Soupirs de la France esclave qui aspire après sa liberté (par Jurieu). 1689, pet. in-4. v. b. . 25—»

Il y a quatre éditions des *Soupirs*. — La 1re, qui est celle-ci, n'est pas toujours complète, chaque mémoire ayant paru séparément. Cet exemplaire, quoique finissant d'une manière un peu brusque, les contient tous au nombre de 15. — La 2e édition, imprimée uniformément, est de 1690, même format; les dates, au lieu d'être en tête de chaque mémoire, sont à la fin, et on y voit le lieu de l'impression, *Amsterdam*, qui ne se trouve nulle part dans la 1re édition. — La 3e, in-8., est de 1691, imprimée partie sur la 1re, partie sur la 2e; les caractères en sont *bisiformes*; comme dans la 1re, et on n'y voit point au revers du titre l'avertissement qui se trouve en entier dans la 1re édition, et misérablement tronqué dans la 2e. — La 4e édition est de 1788, et est intitulée simplement *Vœux d'un patriote*, sans nom de lieu.

965 Les Tragédies de Robert Garnier, conseiller du roy, lieutenant général criminel au siége présidial et sénéschaussée du Maine. *Niort, Th. Sortau*, 1598, pet. in-12. mar. bl. fil, tr. d. (*Niedrée.*). . . . . 45—»

Édition rare et recherchée.

966 Libellus novus politicus emblematicus civitatum. In-4. oblong de 383 fig. vél. . . . . 38—»

Ce volume, qui a déjà été annoncé dans le *Bulletin*, est recherché pour ses jolies gravures, qui représentent des vues d'anciennes villes et châteaux de l'Europe, avec le costume de ses habitants.

967 Listes des titres de noblesse, chevalerie et autres marques d'honneur, accordées par les souverains des Païs-Bas, depuis l'année 1659 jusqu'à la fin de 1782, précédées d'une table alphabétique des noms de ceux qui les ont obtenus, avec une liste des villes, bourgs, vil-

lages, etc., etc., du duché de Brabant, et des seigneurs qui les possèdent actuellement, etc., etc. *Bruxelles, Jos. Ermens*, 1784, pet. in-8. br. . 6—»

968 MADRIGALI del magnifico signor cavalier Luigi Cassola piacentino. *Vinetia*, 1544. — Pescatoria et ecloche del San-Martino. 2 part. en 1 vol. pet. in-8. mar. vert, fil. tr. d. (*Bauzonnet.*). . . . . 40—»

Charmant volume.

969 MATHIEU (*Pierre*). Guisiade, tragédie nouvelle, troisième édition. *Lyon, Jacques Roussin*, 1689, pet. in-8. m. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 36—»

Un peu taché, mais très rare édition.

970 MERCIER (*L.-S*). Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles. *Paris*, 1801, 2 vol. in-8. v. gr. . 12—»

971 MEURSII (*Joannis*) elegantiæ latini sermonis. — Petri Aretini pornodidascalus dialogus. *S. L. ni D.* (*Hollande*, vers 1690), pet. in-8. d. rel. . . . . 18—»

Très jolie et très rare édition, qui, comme on le voit, contient le *Pornodidascalus* de l'Arétin.

972 = Elegantiæ latini sermonis seu Aloisia. *London*, 1781, 2 tom. en 1 vol. in-18. v. b. . . . . 10—»

973 MOSANTI BRIOSII (*J.*) poemata. *Cadomi*, 1663, pet. in-12. mar. vert janséniste. (*Duru.*) . . . 30—»

974 NICOLE. Œuvres complètes. *Paris, Guillaume Desprez*, 1741, 24 vol. in-12. v. gr. fil. tr. dor. . . 54—»

Très bel exemplaire.

975 NOUVEAU recueil des plus beaux vers de ce temps. *Paris, Toussaints du Bray*, 1609, in-8. mar. r. fil. tr. dor. comp. doublé, dent. . . . . 65—»

Bel exemplaire.

976 NOUVEAU recueil des édits, déclarations, ordonnan-

ces, etc., depuis François Ier jusques à présent, avec l'édit de Nantes, concernant ceux de la R. P. réformée, etc. *Paris, Iean Baptiste Loyson*, 1664, pet. in-12. v. gran. . . . . 10—»

977 **Œuvres** de Nicolas Boileau Despréaux, avec des éclaircissements historiques, donnez par lui-même, etc. Enrichie de figures gravées par Bernard Picart. *La Haye*, 1722, 4 vol. pet. in-8. fig. . . . . 20—»

Le frontispice gravé représente le portrait de Boileau apporté sur le Parnasse par la Poésie satirique; Apollon tend les bras pour le recevoir, et les Muses lui préparent des couronnes.

Un exemplaire mar. r. tr. dor. (*Anc. rel.*). . 45—»

978 **Paillet**. Catalogue de tableaux des trois écoles, de la collection de M. Moris, avec les prix. *Paris*, 1785, in-8. dem. r. . . . . 8—».

Ce catalogue, très curieux, contient les prix de vente et les noms de la plupart des acquéreurs.

979 **Papirii** Massoni opera, descriptio fluminum Galliæ quæ Francia est. *Parisiis, apud Jacobum Quesnel, Jacobea, sub intersignio Columbarum*, 1618, pet. in-8. v. brun. . . . . 6—»

980 **Pfeffel**. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne. *Paris*, 1777, 2 vol. pet. in-8. v. f. fil. . . . . 10—»

Nota. — *Les publications nouvelles paraîtront dans le prochain numéro, qui est sous presse.*

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, PAUL DE MALDEN, ALKAN AINÉ, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 14. FÉVRIER.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 14 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Notices biographiques et littéraires :

Nicolas Vauquelin des Yveteaux, par M. Jér. Pichon. 601

Mélanges bibliographiques :

Sur les livres d'usages (*suite*), par un Typographophile. 606

Notes extraites du Catalogue raisonné d'un amateur de province. 612

Variétés littéraires : 618

Sur les manuscrits littéraires de la Bibliothèque royale de La Haye, par M. Achille Jubinal. 621

Nouvelles bibliographiques :

Bibliothèque de poche, ou variétés curieuses et amusantes des sciences, des lettres et des arts, par une société de gens de lettres et d'érudits. 628

Correspondance :

Lettre de M. Achille Jubinal à M. Techener. 639

— de M. Yemenis au même. 640

— de M. Alkan aîné au même. 642

— de De La Haye de Cormenin à Barbier. 643

Nouvelles. 646

Catalogue de l'Editeur. 647

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES (1)

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE ET NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX, GENTILS-HOMMES ET POETES NORMANDS, 1536-1649.

NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX.

— Suite. —

Si l'on en croit le même auteur, un bon François, voyant cet abus un peu avant la mort de Henri-le-Grand, lui en fit le rapport, et le contraignit, aidé de la force de la vérité, d'avouer contre sa coutume la mauvaise élection qu'il en avoit faite par l'importunité de M. de Vendôme et d'autres. Le roi auroit ajouté qu'il avoit mis des Yveteaux auprès du dauphin plutôt pour lui apprendre la grammaire que pour autre chose; mais qu'il en choisiroit un meilleur quand le prince seroit plus âgé.

J'ai rapporté avec détail cette dénonciation, parce qu'en faisant la part de l'exagération acrimonieuse qui l'a dictée, on y peut voir le genre de leçons que des Yveteaux donnoit à son élève. Plusieurs des reproches qu'elle contient tombent d'eux-mêmes : tel est celui d'ignorance; celui de plagiat n'est pas plus mérité : faut-il donc inventer l'histoire et la mythologie? D'ailleurs nous ne savons pas tout. Suivant Tallemant-des-Réaux (2), des Yveteaux disoit qu'on n'avoit pas voulu qu'il fît de Louis XIII un grand personnage. Cette influence ténébreuse qui a plané sur le malheureux Henri IV pendant toute sa vie, et qu'il a cherché à ignorer en s'étourdissant dans les plaisirs, a bien pu s'étendre jusqu'à l'éducation de son fils, gêner et restreindre les enseignemens du précepteur, et donner à Richelieu le disciple soumis et timide qu'on avoit peut-être voulu façonner d'avance pour Concini et pour Marie de Médicis. Si l'é-

(1) Voyez ci-dessus, pages 509 et 553.
(2) T. II, p. 10.

ducation de Louis XIII fut insuffisante, ce ne seroit donc pas à des Yveteaux qu'il faudroit le reprocher; un précepteur ignorant et malveillant pour son élève auroit-il d'ailleurs placé auprès de lui un émule tel que le vertueux, le savant Jérôme Bignon?

La plainte du clergé produisit l'effet qu'on en espéroit. Des Yveteaux perdit en juillet 1611 sa position à la cour, et fut remplacé par Lefèvre; il emporta toutefois avec lui deux abbayes et une pension de 2,000 écus. Il la touchoit en qualité de *ci-devant* précepteur du roi au moins dès juillet 1612 (1). L'Estoile dit qu'il fut renvoyé pour avoir *babillé* entre autres de M. d'Ancre, et dit que, si le roi pouvoit une fois être majeur, il leur donneroit gens en teste qui auroient *plume et poil* (2).

Des Yveteaux ayant quitté la cour, se retira dans une maison qu'il possédoit rue des Marais (3), au faubourg Saint-Germain. Lors du fameux procès qu'il soutint en 1645 contre son frère Guillaume, il prétendit l'avoir acquise par décret 17,000 liv. huit ans avant la mort de son père, c'est-à-dire en 1599, sur le prix de la charge qu'il avoit été obligé de vendre (4). Mais, en supposant que cette assertion, qu'il avoit quelque intérêt à faire, fût exacte, il n'auroit jamais acheté à cette époque qu'une maison ordinaire, car alors même (en 1645) il convenoit avoir acquis ensuite de diverses personnes la surplus de la maison et les jardins (5). Il avoit pu s'agrandir assez facilement, car en 1611, époque de sa retraite, il n'y avoit rien de bâti au-delà de sa maison dans le faubourg Saint-Germain. On l'ap-

(1) Quittances au cabinet généalogique pour juillet et octobre 1612, ainsi que pour 1614, 1618, 1619. Je ne sais si cette pension lui fut continuée long-temps : en 1620 il donne quittance de 2,000 liv. pour ses gages comme conseiller d'état ; en 1624 et 1625, quittance d'une gratification de 2,000 liv. en considération de ses services. Il prenoit la qualité de conseiller du roi en son conseil d'état.

(2) IIe partie, p. 670.

(3) Tallemant, II, 11.

(4) Fact. G, p. 1.

(5) Fact. G, p. 1.

peloit pour cette raison *le dernier des hommes* (1). Le terrain ne devoit donc pas avoir un très grand prix autour de sa maison, et d'ailleurs sa position à la cour étoit assez lucrative pour le mettre à même de faire des acquisitions. Son père étant mort en 1607, il avoit hérité de lui, et avoit recueilli les avantages que la coutume de Normandie assuroit aux aînés (2). Il est vrai qu'il prétendoit, en 1645, n'avoir hérité que de 1,500 liv. de rente et de 2,000 écus de meubles; mais peut-être évaluoit-il sa part de l'héritage paternel au-dessous de sa valeur réelle.

Une fois retiré dans sa maison, des Yveteaux mena une vie épicurienne dont il y a, je crois, peu d'exemples chez les modernes. C'est sa propre vie qu'il a décrite dans le sonnet suivant, qui, s'il n'est pas très moral, est au moins agréablement tourné :

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Et chercher en tout temps l'honnête volupté;
Contenter ses désirs, conserver sa santé
Et l'âme de procez et de vices exempte;

A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir les siens élevez en quelque authorité,
Mais sans besoin d'appuy garder sa liberté
De peur de s'engager à rien qui ne contente,

Des jardins, des tableaux, la musique, des vers,
Une table fort libre et de peu de couverts;
Avoir bien plus d'amour pour soy que pour sa dame;

Etre estimé du prince et le voir rarement,
Beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfans sans femme,
Font attendre à Paris la mort tout doucement (3)

(1) Tallemant, II, 11.
(2) Fact. F, p. 5.
(3) Des Yveteaux a fait insérer dans les recueils que Jean Beaudoin fit paraître en 1615 et 1620 des vers dont la plus grande partie avoit été composée pendant son séjour à la cour; mais ce sonnet n'a, à ma connoissance, paru que dans la Lettre du président de la Fresnaye à des Yveteaux (c'est le fact. F). D'après cette lettre, ce sonnet ne faisoit que paroître en 1645. Des Yveteaux, dans sa réponse à cette lettre (fact. B), dit qu'il est fâché que son sonnet n'ait pas été porté en Normandie comme il l'avoit fait, sans avoir

Il avoit réuni à sa maison un fort grand jardin, allant jusqu'à la rue du Colombier (1), et auquel on se rendoit par une voûte souterraine (2), séparé qu'il étoit de la maison par la rue des Marais. Suivant Tallemant-des-Réaux, la disposition de cette habitation et des jardins étoit extravagante ; mais leur étendue les rendoit agréables. Cette propriété acquit une grande valeur. En 1645 on l'estimoit 3 ou 400,000 liv. (valant près d'un million de notre monnoie). Madame de Liancourt, dont l'hôtel étoit proche (3), lui avoit offert 200,000 liv. de la nue-propriété, et le cardinal de Richelieu avoit même eu quelque pensée d'y bâtir (4). Tous les appartemens étoient tendus en cuir doré, quoique cela ne fût plus de mode en France à cette époque, et en différens endroits on voyoit des festons, des lacs d'amour, et des chiffres de paille, car des Yveteaux, au milieu de ses goûts somptueux, avoit conservé beaucoup de goût pour la paille, peut-être à cause de son amour pour la vie champêtre. La basse-cour (sans doute une galerie qui y étoit située) renfermoit des tableaux tellement précieux, que le propriétaire les estimoit autant que toute la maison (5). Les meubles étoient à l'avenant, et en 1645 Hercule Vauquelin de la Fresnaye, neveu de des Yveteaux, démentant dans un factum l'évaluation de 6,000 liv. qu'en faisoit son oncle, ne craignoit pas d'en offrir 300,000 (6). Au reste ce dernier chiffre étoit sans aucun

été altéré par les mauvais copistes, y ayant des fautes poétiques en quatre ou cinq endroits différens, mais non pas essentielles ni de conscience. J'aurois voulu donner une meilleure leçon de ce sonnet ; mais je donne la seule que je connoisse.

(1) C'est maintenant une portion de la rue Jacôb, par suite de cette manie qu'ont aujourd'hui Messieurs de la préfecture de changer tous les noms des rues, le plus souvent aux dépens du bon sens, et toujours à ceux de l'histoire.

(2) Tallemant, t. II, p. 11.

(3) Rue de Seine; il a été gravé par Israël Silvestre.

(4) Tallemant, p. 15.

(5) Réponse au fact. G, p. 5.

(6) *Ib.*, p. 2. Il est probable qu'il comprenoit les tableaux dans les meubles.

doute aussi exagéré que celui de 6,000 liv. étoit réduit. Il se grossissoit de toute la convoitise désappointée d'un héritier évincé.

Pendant que des Yveteaux faisoit son chemin à la cour, son frère Guillaume avoit succédé aux charges de leur père, et habitoit comme lui tantôt Caen, tantôt cette terre de la Fresnée au Sauvage que Jean Vauquelin avoit tant aimée. De son mariage avec Marie du Quesnoy (1) il avoit eu trois fils et huit filles (2); il en avoit bien fait deux religieuses, mais sa famille étoit encore nombreuse. Des Yveteaux, au contraire, n'avoit pas d'enfans, et son opulente succession étoit sans doute placée au rang des *espérances* de ses neveux. Soit que Guillaume eût perdu ses autres enfants, soit qu'il fût résolu à pousser exclusivement son fils aîné, ce fils, nommé Hercule, qui paroît avoir reçu une éducation fort brillante, fut celui qu'on présenta à des Yveteaux comme son héritier. Au reste, si Guillaume et Hercule Vauquelin dirent vrai, des Yveteaux n'auroit pas été prodigue de bienfaits à leur égard, et se seroit borné à leur donner des espérances de générosité posthume qui, on le verra dans la suite, ne se réalisèrent pas.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) D'après le Huet annoté, cette dame fut mariée vingt-sept ans, et mourut âgée de 44 ans en 1637; elle n'auroit donc été mariée qu'en 1610. Mais il y a évidemment erreur : car, suivant Hercule Vauquelin, dans une espèce de thèse généalogique composée par lui, qui se trouve au cabinet des titres, le fils aîné de cette dame et de Guillaume Vauquelin, nommé Jean, mourut le 17 avril 1617, âgé de 15 ans; il étoit donc né en 1602. Je pense que dans la phrase de Huet il faut lire 1627 au lieu de 1637, et reporter son mariage à l'année 1600. Ajoutons qu'il résulteroit de la date de 1610 qu'Hercule auroit été conseiller d'état *à seize ans.*

(2) Épitaphes citées par Huet sous les lettres B et E.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

SUR LES LIVRES D'USAGES (1).

II.

Interrogez ces nouveaux Vandales, si heureux d'accomplir les dégradations liturgiques dont nous avons parlé. Demandez-leur s'ils savent ce qu'ils font; si, dans leurs immolations, ils distinguent ce qui est destiné à frapper les sens de ce qui doit saisir l'esprit; s'ils voient, en un mot, quelque chose de plus que la matière qu'ils touchent et le contour des lettres qui s'assemblent sous leurs yeux.....

Hélas! non; ils ne voient pas autre chose. Et chaque jour, sous les doigts de ces maçons de nouvel ordre, jaillissent en éclats les phalanges d'un texte précieux, comme ailleurs, sous le maillet de l'artiste, la pierre d'un monument. Mais là, du moins, les sacrifices sont une œuvre méritoire; ils concourent à l'expression de l'édifice, soit en établissant l'harmonie des lignes, soit en créant d'agréables figures; tandis qu'ici les mutilations de la *pince* ou de la *pointe* typographiques (2) n'enfantent que les tortures de la pensée.

Nous en pourrions citer des milliers d'exemples, car il est peu de livres qui en soient purs; la plupart, au contraire, sont à tel point déshonorés de ces souillures honteuses, que, si l'on devoit en fixer la valeur bibliographique, rarement elle dépasseroit celle du vieux papier.

Mais nous nous bornerons à quelques citations prises au hasard, à quelques remarques générales, qui suffiront pour faire apprécier le mérite intrinsèque de ces productions *bibliopoliformes* dans un siècle qui marche si fièrement dans la voie glorieuse des perfectionnemens. Par respect pour les éditeurs, nous nous abstiendrons de citer leurs noms; nous ne citerons

(1) V. ci-dessus, p. 474.

(2) On sait que dans l'imprimerie on se sert de la *pince* ou de la *pointe* pour corriger les fautes.

pas même les éditions beaucoup trop nombreuses, et d'ailleurs d'une médiocrité trop matérielle, pour mériter cet honneur. Nous dirons seulement que l'une des maisons les plus colossales de province s'est placée elle-même, sous le rapport de l'exactitude et de la correction du texte, aux derniers degrés de l'échelle bibliopolique. Jusqu'à présent, du moins, elle n'a su faire tourner au profit de sa gloire aucune parcelle des prospérités dont la fortune l'a comblée.

Le premier livre que nous ouvrons est un Paroissien romain.

Passant rapidement sur les *coquilles* (lettres pour autres), sur les faux renvois, les fausses citations — telles que *Ephes.* 3 pour *Act.* 4 (page 240), — nous nous arrêtons à la page 190, troisième Messe du jour de Noël, *Introït*, et nous lisons :

. . . . . et vocabitur MUNEO ejus.....

Pour ceux qui aiment les énigmes, en voilà certes une des plus mirifiques, des mieux conditionnées, et bien capable d'arrêter tout court le plus habile interprète en hiéroglyphes de notre temps.

Ne trouvant pas le mot dans votre tête, comme nous, dans le premier trouble, vous irez consulter le dictionnaire, — et de *muneo* pas plus ici que là. Comme nous, vous ouvrirez un autre Paroissien, et, par une fatalité que l'on croiroit impossible, vous vous retrouverez en face du redoutable *muneo!* N'est-ce pas à faire douter de sa propre existence?..... Mais heureusement un renseignement nouveau, puisé cette fois à source authentique, accuse enfin le mot si consolant NOMEN, et rétablit, comme dans la nôtre, le calme dans votre âme.

Or, dans tout ceci, le plus grand coupable n'est pas le premier Paroissien. La faute est très grave sans doute; mais elle est dans la catégorie des fautes typographiques les plus ordinaires, et elle s'explique naturellement. Ou la forme était mal serrée sur la presse, ou bien la ligne qui a été déshonorée se trouvait mal justifiée, et alors le rouleau des imprimeurs aura, dans le cours du travail, facilement pu enlever le mot *nomen*.

Puis, sans appeler personne à leur secours, les imprimeurs ou pressiers, qui ne doutent jamais de rien, auront seuls replacé les lettres comme elles se trouvoient éparpillées, car eux surtout ne voient pas autre chose que la matière qu'ils touchent et le contour des lettres qui s'assemblent sous leurs yeux.

Mais les innocens qui ont pris pour copie le Paroissien erroné, qui en ont reproduit naïvement la faute, croyez-vous que l'on puisse aisément les absoudre? Se contentera-t-on de leur crier : *Beati pauperes spiritu?* Et pensez-vous que, si, à l'instar des Cours d'Amour et des Tribunaux d'Honneur, une Juridiction spéciale avoit à venger l'Art des actes déshonorans dont il est l'objet, pensez-vous que ces misérables, leur fît-on grâce de la préméditation, trouvassent à la peine encourue des circonstances atténuantes?....

Car ce genre de délit est aujourd'hui d'une fréquence déplorable. Ouvrez un autre Paroissien, — à l'usage de Paris, par exemple;—cherchez-y les Vêpres du Saint-Sacrement; arrêtez-vous au psaume *Lauda, Jerusalem,* et vous lirez ainsi le septième verset :

Emittet verbum suum et liquefaciet ea : flabit spiritus ejus, et fluent aquæ.	Il envoie son Verbe, et la GLOIRE se fond; son esprit souffle, et les eaux s'écoulent.

Ici du moins on ne s'arrête guère devant la *gloire,* et le mot GLACE arrive tout seul à l'esprit, ne vous semble-t-il pas?

Eh bien! il y a des gens qui ne s'y sont pas arrêtés du tout, et à l'esprit desquels le mot s'est bien gardé de venir : car, dans un autre Paroissien du même rit, ils ont avec le plus religieux respect reproduit la faute. Nous en faisions il y a quelque temps la remarque à un homme d'esprit : « Mais, répondit-il, je ne vois là rien de très choquant. Jadis la gloire étoit de la fumée, elle s'évanouissoit; aujourd'hui la gloire, même en typographie, c'est de l'argent : il paroît donc naturel qu'elle puisse se fondre. »

Mais revenons à notre Paroissien romain.

Le Fidèle bien inspiré qui assisteroit à la Messe le Jeudi-

Saint, qui en suivroit toutes les phases, et qui, au moment des oblations, chercheroit l'*Offertoire* à la page 332, où il devoit être, s'exposeroit à une bien grande déception, car à la page 332 il n'y eut oncques d'Offertoire. Et cependant cette prière existe; là, comme ailleurs, elle est d'une nécessité rigoureuse. On la trouve au Missel et dans tous les livres bien établis, commençant par *Dextera Dominus*, et se composant des versets 16 et 17 du 117e psaume.

Ces lacunes, comme diroient les hommes instruits, ou ces *bourdons*, comme disent les typographes, ne sont ni plus rares ni moins graves que les erreurs déjà signalées. Si nous ne craignions pas d'abuser des citations, nous en indiquerions un très grand nombre; mais nous n'en ajouterons qu'un seul exemple nouveau, et, pour le trouver plus tôt, nous irons le prendre dans un Paroissien qui en fourmille. C'est au Dimanche de la Passion, à la Messe. L'Évangile de ce jour-là est tiré de saint Jean, au chapitre 8; il comprend les versets 46 à 59 inclusivement. Eh bien! on y chercheroit vainement le verset 52 : *Nunc cognovimus.....*, qui, tout entier, y a été oublié ou supprimé. Pauvres acheteurs, qui, en payant le prix *fort*, avez cru avoir un texte complet, vous contenterez-vous ici de la double interruption du texte et des versets?

Or cette faute n'est pas la plus capitale du genre, et nous ne l'avons mentionnée que parce qu'aussi bien que celles que nous avons déjà citées, elle a été machinalement reproduite dans un autre Paroissien; cependant nous devons dire que dans cet autre Paroissien, à la page 379, le texte latin a été rétabli. Mais la traduction du verset 52 manque toujours au texte françois, et cette demi-lacune est peut-être pire encore.

Nous n'en finirions pas s'il falloit énumérer toutes les espèces de lapidifications que subit la pensée liturgique sous l'influence mercantile de notre temps. Il en est une cependant qui pullule dans les livres d'usages, et que nous ne saurions passer sous silence, parce qu'elle tient à l'ignorance plutôt encore qu'à la parcimonie : c'est le mélange, dans un Paroissien de

tel ou tel rit, de parties d'office qui appartiennent à des usages différents. Il existe depuis long-temps une telle confusion à cet égard, cette confusion s'est reproduite tant et tant de fois, d'innombrables variantes sont venues si souvent la modifier, qu'aujourd'hui, presque partout, le véritable ordre a disparu pour faire place à un véritable chaos.

Par exemple, dans le Paroissien romain que voici, au 11e Dimanche après la Pentecôte, à la Messe, nous lisons : *Epître de saint Paul aux Corinthiens*, chap. 15. Or ce titre est bien celui de l'Épître du jour, à l'usage de Rome; mais cette Épître de la Messe, qui n'emprunte à saint Paul que les versets 1 à 10, chap. 15 de ses *premières* Lettres aux Corinthiens, commence par ces mots :

Notum vobis facio evangelium...
Je rappelle à votre souvenir l'Évangile...,

tandis que celle qu'on a placée sous le titre que nous venons d'indiquer est complétement fausse par rapport au rit romain. Elle commence par :

Gratias ago Deo meo...
Je rends grâces à mon Dieu...,

et n'est autre que l'Épître à l'usage de Paris, tirée de saint Paul aux Philippiens, chap. 1, versets 3 à 11.

Une confusion semblable existe quelques pages plus loin, au 12e Dimanche après la Pentecôte. Comme au cas précédent, le titre : *Épître de saint Paul aux Corinthiens*, chap. 3, est exact pour le rit romain, en observant toutefois qu'il s'agit du chap. 3 des *secondes* Lettres de saint Paul aux Corinthiens. Mais l'Épître dont on s'est servi est encore ici à l'usage de Paris; elle est tirée de saint Paul aux Romains, chap. 5, versets 1 à 5, et commence par :

Justificati ex fide...
Étant justifiés par la foi...,

au lieu que celle qui a été négligée, et qu'on auroit dû nécessairement employer, commence ainsi :

Fiduciam talem habemus per Christum ad Deum...
C'est par J.-C. que nous avons en Dieu une telle confiance...,

et comprend seulement les versets 4 à 9 du chap. 15 précité.

Que l'on juge du désordre liturgique qui doit régner dans les livres d'usages, lorsque toutes ces erreurs, ce mélange, ces substitutions, isolément ou réunis, s'étendent à toutes les parties de l'office indistinctement! Et nous pouvons affirmer que dans le grand nombre de livres que nous avons parcourus il n'en est peut-être pas une qui, ici ou là, ne se soit trouvée dans l'un des cas que nous avons signalés. Nous avons même rencontré des *Graduels*, des *Introïts*, *etc.*, dont la première partie étoit d'un rit, et la seconde partie d'un autre rit, *et vice versa*.

Nous ne dirons rien de ces mots qui, substitués à d'autres mots, modifient d'une manière si étrange le sens d'une phrase; leur nombre est incommensurable. Par exemple :

Le respect *pour* le travail,
Flatte — éclate,
Violentes — visibles,
Patience — pénitence,
L'honneur — l'horreur,
Inclinaisons — inclinations,
Simples, — saintes,
Humanité — humilité,
La paix — la vie,
Confesser — converser,

et une multitude infinie d'autres mots encore, tous aussi ridiculement, tous aussi coupablement travestis.

Nous ne parlerons pas davantage de ces supercheries qui s'accomplissent en ajoutant ici au texte, en y retranchant là, selon le besoin. Il nous suffira de rappeler que, pour échapper à certaines difficultés du travail, on raccorde à telle ou telle partie de l'office des complémens de phrases, et même des phases entières; que, dans le même but, on fait aussi disparoître à la mise en pages des lignes ou des bouts de lignes de texte quand on ne sait plus où les mettre, et cela sans le plus

léger scrupule, et dans la confiance que les personnes pieuses qui prient avec ferveur n'en verront rien !...

Or, en supposant que ces modifications et ces raccordemens remplissent toutes les conditions logiques et grammaticales, ce qui n'est pas démontré, ils ont du moins le grave inconvénient de mettre en désaccord, sous le rapport liturgique, les parties de l'office qui en sont affectées, non seulement avec le texte latin qui est en regard, mais encore avec les sources bibliques dont elles sont tirées. C'est un dernier point sur lequel non plus nous n'entrerons ici dans aucun détail, attendu qu'il en sera question au § III.

En un mot, nous ne pousserons pas plus loin les citations. Nous avons limité nos exemples à ce petit nombre pour ne pas fatiguer le lecteur que ces recherches pourroient intéresser ; mais nous les avons choisis de préférence dans les catégories des fautes (d'espèce différente) qui se sont le plus machinalement reproduites, afin de donner une idée aussi complète que possible et de la négligence qui préside à la fabrication de ces sortes de livres, et de la facilité qu'ont à la fois d'y participer l'égoïsme, la routine et l'ignorance.

UN TYPOGRAPHOPHILE.

(*La suite prochainement.*)

NOTES

EXTRAITES DU CATALOGUE RAISONNÉ D'UN AMATEUR DE PROVINCE.

I. — Mille-quatre-vingt et quatre demandes selon le saige Sidrac. *Paris, Galliot du Pré*, 1531, in-8.

Aux adjudications que cite le Manuel (III, 398) de ce volume recherché, ajoutez les suivantes : 19 livres Saint-Céran ; 27 fr. Chardin ; 30, Pixerécourt, exemplaires reliés en maroquin.

Le livre de Sidrac paroît avoir été écrit au XIIIe siècle, et primitivement rédigé en latin. (Voir *Opuscoli di autori Siciliani*, t. XII, p. 138.) Ce nom de Sidrac est emprunté à l'histoire de Daniel. On nous présente le philosophe, héros de la composition dont nous parlons, comme ayant été le précepteur, le conseiller d'un roi juif, du nom de Bocchus. Ce prince fit sur Dieu, sur le monde, sur la nature, 421 questions, auxquelles le *saige* opposa tout autant de réponses. Le monarque vouloit s'instruire *de omni re et quibusdam aliis*; le docteur n'étoit jamais à court, et leur conférence fut rédigée en langue chaldaïque. Ce précieux livre, un prêtre du nom de Démétrius le porta en Espagne, et il le traduisit en grec; Roger de Palerme le mit en latin, un roi maure le fit passer en arabe, Hugues Campeden le translata en anglois, et il fut aussi habillé en rimes françoises. Nul doute que cette généalogie ne soit inventée à plaisir. Voir d'ailleurs une note intéressante de M. Leroux de Lincy, insérée au *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1836, p. 239 et 240. Nous ajouterons à ce qu'a dit ce savant philologue quelques renseignemens bibliographiques.

Tel que nous l'avons, le livre de Sidrac a été interpolé, défiguré; il y est fait mention du roman de Fier-à-Bras, de celui de Troyes. Parthenopeus et Amadis y sont cités. (Voir Hoffmann, *Horæ Belgicæ*, t. I, p. 50.)

Un exemplaire de l'édition de Vérard, in-fol., est sur vélin à la Bibliothèque du Roi; M. Van Praet l'a décrite. (*Cat. des livres sur vél.*, III, 32.)

Pour les lecteurs du moyen-âge, cette espèce d'encyclopédie morale, remplie d'absurdités et de choses ridicules, dut avoir un charme tout particulier; il s'en trouvoit trois manuscrits dans la bibliothèque de Charles V (*Bibliothèque protyp.*, pages 58, 80, 81); de bonne heure il en fut fait une version provençale que cite M. Raynouard, et un exemplaire de cette traduction a passé du cabinet de M. de Tersan dans celui de M. Monmerqué.

Dès 1318 ou 1329 les Flamands avoient enrichi leur litté-

rature de cet ouvrage, et l'imprimerie naissante aux Pays-Bas se hâta de reproduire Sidrach. Sa *Schone suverlike hystorie* parut coup sur coup à Leyde en 1495, fol., à Deventer, 1496, fol., à Anvers, 1516, fol., et 1540, fol. (Voir Mone, *Niederl. Volkslitt.* Tubingue, 1838, in-8., p. 352.)

L'ouvrage anglois en vers : *The history of king Bocchus and Sydracke*, suit assez fidèlement la rédaction françoise ; imprimé pour la première fois vers 1510, il contient 362 questions (voir la *Bibl. Heberiana*, IV, 157), et il est devenu tellement rare, tellement prisé des bibliophiles de la Grande-Bretagne, qu'un exemplaire obtint aux ventes Roxburghe et Blandford le prix de 30 l. st. et 35 l. 14 st. Ce mince in-4° fut payé 900 fr. Il en parut un abrégé en prose, in-12., sans préface ni introduction, et ne contenant que 24 questions, et, pour ne rien omettre, il faut indiquer encore : *A booke of medicines of king Bocchus. London*, in-4. (Consultez d'ailleurs Warton, *Hist. of english poetry*, 1824, t. I, p. 147 ; Dibdin, *Typogr. antiq.*, III, 20 ; Ritson, *Bibliogr. poet.*, 501.)

En italien Sidrach existe en nombreuses copies fort différentes souvent les unes des autres, et s'éloignant beaucoup parfois des textes françois ou flamands, mais il n'a point été imprimé. On le rencontre quelquefois sous le titre suivant : *Sidracho famoso filosofo e strologo di Siena delle cose che domandava il Re Betuso Alevante, Re de una Grande Provincia tra India e Persia che si chiama Botuensia.* Deux manuscrits, qui ne sont point analogues, sont décrits dans la *Biblioth. Heber.*, t. XI, n°s 1520 et 1521. Un autre est mentionné dans la *Bibliotheca manoscritta* de Farsetti, t. II, p. 97.

Il existe aussi un poëme allemand en demandes et en réponses, dont le sujet est tout autre, mais dont Sidrach a sûrement donné l'idée : le roi Sidrus s'y entretient avec la reine son épouse ; ils causent prosodie, règles de versification. (Voir Hagen, *Grundriss der deutschen Poesie*, p. 439.)

II. — F. Frezzi. Il quadriregio del decursu della vita humana. *Venetia*, 1511, in-fol.

La première édition de ce poème *in terza rima* est de Pérouse, 1481, in-fol. Elle a été décrite par divers bibliographes, entre autres par Nicéron, t. XVII, p. 143, et par Dibdin, *Biblioth. Spencer.*, t. IV, p. 121. Elle fut suivie de plusieurs réimpressions qu'enfantèrent rapidement diverses cités italiennes : Milan en 1488, Bologne en 1497, Pavie en 1501, Florence en 1508, etc. Une édition en 2 vol. in-4°, donnant un texte revu sur divers manuscrits, parut à Fuligno en 1725. Elle contient des notes historiques et grammaticales de divers auteurs.

Dans cet ouvrage fort ennuyeux et extrêmement peu lu aujourd'hui, Frezzi narre prolixement quelles sont les quatre choses qui poussent la pauvre humanité dans des voies différentes; ce sont : l'amour, Satan, le monde et la vertu. Il imite le Dante; mais il l'imite fort mal. Il raconte dans le second livre son voyage à travers les domaines de Satan, voyage qu'il entreprend sous la conduite de Minerve; il met aussi sur la porte de l'Enfer une inscription qui n'est qu'une longue et verbeuse paraphrase de celle que le grand poète de Florence avoit laconiquement resserrée en un seul vers, vers qui fait trembler, qui se grave dans la mémoire, tandis qu'avant d'être arrivé au bout de la tirade de Frezzi, l'on a oublié le commencement.

Frezzi fut d'abord dominicain; en 1403 le pape le nomma à l'évêché de Fuligno. On consultera, si l'on veut, à son égard Fabricius, *Biblioth. medii ævi*, III, 611; Ginguené, III, 216; Tiraboschi, XII, 173; Crescimbeni, III, 216.

III. — Fiore di virtu. *Roma*, 1740, in-8.

Cet ouvrage de morale obtint au moins seize éditions dans le courant du XVe siècle; la première avec date est celle de Florence, 1474, in-4°; un bel exemplaire fut payé il y a quelques années 3 guinées à la vente Hanrott. Il existe des réimpressions

de Padoue, 1751, in-4.; Rome, 1761, in-12; Palerme, 1819, in-8. (Voir Gamba, *Serie di testi*, p. 141.) Pour une traduction françoise, consultez les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, XV, 175. Elle diffère à quelques égards du *Floret en franczoys* qui fut imprimé à Rennes en 1485, et dont il existe aussi une édition s. l. ni d. C'est une imitation passablement servile du *Floretus in quo flores omnium virtutum continentur*, poëme latin de 1168 vers léonins, attribué sans fondement à saint Bernard; Gerson ne le jugea pas indigne d'être commenté, et il fut quatre ou cinq fois mis sous presse dans les dernières années du siècle quinzième. (Voir le *Journal des savans*, nov. 1726, p. 418, et Fabricius, *Bibl. med. œvi*, I, 624.)

IV. — Fables diverses en quatre vers, par Vaudin. *Paris, L. d'Houry*, 1707, in-12. oblong.

Ce petit volume contient 156 fables; la plupart sont imitées de La Fontaine; leur concision un peu sèche ne vaut pas la charmante naïveté du bonhomme. Transcrivons-en deux comme échantillons :

Fourmi, dit la cigale, hélas! un peu de grain,
Je n'ay rien, et l'hyver est si long à passer.
— Qu'as-tu donc fait l'été? — J'ay chanté dans la plaine.
— Eh bien! va-s'y danser.

—

Une grenouille un jour voyant un bœuf près d'elle
S'efforçoit en s'enflant de s'égaler à luy;
Elle y creva la bête, et devint le modèle
De la vanité d'aujourd'huy.

Je n'ai trouvé dans aucun bibliographe quelques renseignemens sur Vaudin; son livret est resté inconnu aux divers commentateurs de La Fontaine que j'ai consultés. Mon exemplaire renferme une traduction manuscrite en vers latins des 37 premières fables; peut-être est-ce l'œuvre de Vaudin lui-même; il n'aura pas eu le courage de terminer son travail.

V. — Lettres et occupations de Jean Du-Sin. *La Rochelle, H. Haultin*, 1602, in-8.

Cet écrivain fort peu connu appartenoit aux croyances de la réforme; il donne à entendre qu'il a échappé au massacre de la Saint-Barthélemy. Les dix lettres qui forment la première partie de son volume sont adressées à M. de Harlay, premier président; elles sont accompagnées de réflexions morales où se rencontrent quelques pensées dont l'énergie et le tour heureux semblent un reflet des *Essais* de Montaigne. — Chercher le philosophe, c'est philosopher; mais suivre le philosophe, c'est errer. — Quand on parle de la mort on dit : la cruelle mort, la griefve mort, l'horrible mort et autres; au lieu d'accuser les tourmens cruels, griefs horribles, on jette tout sur la mort, qui est un doux départ.

VI. — Des saintes pérégrinations de Jérusalem, tiré du latin de Bernard de Breydenbach. *Lyon*, 1488, in-fol.

Cet ouvrage est d'une toute autre importance que ceux dont je viens de parler. On sait combien sont rares et recherchées les premières éditions de cette curieuse relation; j'ajouterai que dans un journal allemand presque inconnu en France (le *Serapeum*) on rencontre une notice bibliographique fort détaillée à leur égard (t. III, 1842, p. 56-84). Cette notice, soigneusement rédigée par le docteur Moser, décrit minutieusement l'édition espagnole, publiée à Saragosse en 1498, et qui n'avoit jamais été l'objet d'une mention étendue; M. Brunet lui-même, dans la dernière édition du *Manuel du libraire*, n'avoit fait qu'en rapporter le titre. On sait maintenant que c'est un volume in-folio de CLXXVII feuillets chiffrés (à l'exception du premier), signatures a-z, etc.; deux colonnes; 43 lignes à la page pleine.

La vieille traduction françoise de la relation de Breydenbach est si peu connue de nos jours, qu'on nous permettra d'en extraire à peu près au hasard quelques fragmens très courts; ils

donneront une idée du style naïf de cet ancien touriste et des étonnans récits dont il charmoit ses lecteurs. Nous le trouvons d'abord à Venise : il admire dans le trésor de l'église de Saint-Marc « une licorne longue et grande ; item deux chandeliers dor merueilleux et grans., aians huit cens pierres précieuses. »

Ne nous hâtons pas trop, à ce seul mot de licorne, de rejeter le témoignage de Breydenbach. En ce moment M. Fresnel, agent consulaire de la France à Djedich, soutient, d'après des renseignemens puisés à bonne source, que ce quadrupède, relegué depuis deux siècles au rang des animaux chimériques, existe très réellement dans les régions centrales de l'Afrique. (Voir, entre autres articles de journaux à cet égard, une notice de M. Quatremère dans le *Journal des savans*, mai 1845.) Quoi qu'il en soit, de Venise Breydenbach se rend à Rhodes : « Et si est de merueilles des chiens du chasteau, lesquelz ell nuyt font merueilleuse garde hors le chasteau. Et sil eschappe aulcun crestien des Sarrasins et se tire la, et les chiens le treuuent, ilz lameneront au deuant du chasteau ; et se ilz treuuent ung Turc, sil est possible, ilz le feront mourir. »

Mais ceci est peu de chose en comparaison de ce qu'offre de merveilleux « la grant cite du Caire, et dit-on que cest la plus grande du monde auiourdhuy. Le nombre des parroches est XXI mille ; se nomment *contartarum* ses parroches. Non obstant que il ny a que VI mille de ces parroches qui soient closes de portes de fer et de serrures toutes les nuys. Il y a des musquees si grant nombre que on dit que en Romme ny eut iamais tant desglises toutes de marbre polit. Helas Sathanas ainsi multiplie ses synagogues et delubres. On dit que en toute Italie na pas autant de peuple comme il y a en ceste cite seule : car il y a plus de gens qui dorment parmy les rues quil ny a de gens dedans Venise. Ie dis ce que iay ouy, car ie ne lay pas veu... . En ce fleuue du Nil se treuue du bois qui vient de paradis terrestre nomme *Albanum*. Sur le bord du Nil on voit une musquette et ung cymetiere aupres ; et disent que tous les mors la enterres resuscitent et sont tous drois sur leurs fosses

immobiles au tour de la feste dicelle musquette, et la feste passee se retournent en leurs sepulchres; et affirment que tous les ans ainsy se fait, et ny a homme au Caire qui ne le sache, sil a entendement. Mais, sans nulle faulte, cela se fait par operation dyabolique pour les aueugler. Aupres du Nil y a ung lac, lequel tous les ans rougit comme sang. »

Il est impossible de parler de l'Egypte sans faire mention des crocodiles, qui en font le plus bel ornement : « Ils ne se treuuent en regions du monde, sinon depuis le Caire vers la mer et non au dessus, excepte en la mer de Gallilee; mais peu en y a : parquoy plusieurs ont opinion de la mer de Gallilee quelle procede du Nil par veines subterraines. »

Les environs d'Alexandrie présentent certains oiseaux que l'on est tenté de renvoyer dans le pays des licornes : « En ces vergiers sont habitations de grandes recreations pour les hommes solaciers. La sont des merles blancs, oyseaux ainsy nommes : Liepars, lesquelz sont des Arabes prins quant ilz sont petis; et les vendent la piece ung ducat. »

Mahomet est, comme de raison, dépeint sous les plus noires couleurs : « Certain est que ung Juifz qui l'auoit reprins de luy fut ingule en dormant. Entre les hommes de tout son temps cestoit le plus lubrique et ort luxurieux : comme il appert en son Alcoran, ou il na leu honte de escripre que si grant don estoit a ses rains, que quarante hommes neussent sceu tant porter cette paillardie comme luy tout seul. Point ne escripray lordure abhominable du porc puant qui se dit prophete..... Finablement de mort miserable, congrue a ses operations et bien digne, par un sieng adversaire emulateur par poison lintoxica, et vilainement mourut; son ventre devint gros a merveille, et son petit doit fut tout recourbe. Il print la mort le septiesme iour, et de la son ame en eternel tourment. Quant il vivoit, commanda a ses disciples et amis que quant il seroit mort, que ilz ne lensepuelissent pas si promptement : car le iers iours il debuoit estre esleue au ciel. Et luy trespasse non pas trois ne quatre iours, mais douze le garderent, atten-

dant se quelcun le porteroit au Ciel. Lasses de la longue attente, ses parens riens ne trouuerent que feteur abhominable et intolerable tousiours croistre. Finablement tout nud fut gecte dessoubz la terre et sans honneur par grant indignation..... Se nest pas de merueille sil a concede dauoir quattre femmes, quant pour luy en auoit quinze nobles dames; de chamberieres et de concubines en auoit sans nombre, lesquelles dune amour zelotipe les entretenoit, et si les enclouoit quelles ne feussent veues ».

Breydenbach se laisse aller à une pieuse indignation en narrant des « cas tres vils et des histoires bestiales » dont Mahomet est le héros; nous nous contenterons d'indiquer l'anecdote d'une « femme qu'il voulut opprimer a force, qui pas ne le souffrit. Comme beste insensee, dit que le peche de la femme estoit plus grant que celle eut tue cent hommes, car il eut fait ung prophete. »

Nous n'exigerons pas dans un voyageur du XVe siècle la sûreté de vues et l'exactitude de connoissances d'un Pallas ou d'un Humboldt. Malgré bien des détails difficiles à croire, Breydenbach est l'écrivain qui retrace le mieux l'état de l'Orient tel qu'il étoit de son temps, et son livre « tout de bonne foi » offre une lecture vraiment attachante. Quant aux figures en bois qui accompagnent cette relation, un voyageur des plus éclairés, M. Léon de Laborde, leur a rendu pleine justice dans un article de la *Revue françoise*; il a même jugé plusieurs d'entre elles dignes d'être reproduites.

G. B.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Dans une lettre adressée par M. Achille Jubinal à M. de Salvandy sur les manuscrits littéraires de la Bibliothèque royale de La Haye, et publiée par la *Revue du Midi*, nous trouvons les détails suivans, qui nous paroissent curieux et dignes d'être reproduits :

« Le manuscrit n° 771 (anciennement A. 16. dans la bibliothèque de Gérard), est intéressant pour nous; ce volume, petit in-8° du XVIe siècle, contient :

» 1° LE JARDIN D'AMOUR, ou *Sy commenche le livre nommé le Jardin amoureux*. C'est un ouvrage mystique; il s'ouvre par une assez belle miniature représentant J.-C. en croix et des anges. Voici les premières lignes du texte : « *En ce mondain* » *désert est le jardin de vertueuse consolation où le vray Dieu* » *d'amours habite. C'est le jardin gratieux où habite le doulx* » *J. H. S., et auquel il appelle sa mie quant il dist au livre* » *des chanchonnettes amoureuses* : VENI IN ORTUM MEUM, SOROR » MEA SPONSA, etc. » Cette composition bizarre se termine par une pièce de vers du même style que la prose.

» Après cette pièce vient celle qui est intitulée au catalogue : *La Complainte de Triboulet*. C'est une sorte de danse des fous et des folles; elle est ornée de cinq miniatures fort belles. La première représente Triboulet (le fou) allongé dans un cercueil et la marotte sur la poitrine; près de lui sont trois dames et un autre personnage regardant le cadavre; en face est un docteur ou un roi, couronne en tête, assis à une table et lisant. Une porte s'ouvre, et l'on voit la mort, sa faulx en main, qui s'avance. Cette miniature est commentée par les vers suivans :

Folles et folz qui en vie demourez,
Attendant mort soubs qui fault que mourez
Ou tost ou tart chacun, soit bel ou let,
Tant bien sages, rassis et modérez,
Au nom de Dieu, en vous considérez
Qu'à présent est de ce povre folet.

Ayez vers Dieu, Messires, s'il vous plet,
Recommandé le pauvre Triboulet,
Priant pour luy comme pour ung plus sage.
Vif l'avez veu, mort le véez comme il est,
En ung lincheul enfermé tout seulet,
Qui de son corps va faire autre hommage.

» Ces vers sont suivis de la deuxième miniature. Dans le lointain on voit une ville ou un château, plus près une croix ; et, sur le premier plan, Triboulet, avec deux tonsures et marotte en main, se plaignant de la mort à la Mort même en ces termes :

Je, Triboulet, comme fol me complains
Et au monde et à Dieu je me plains,
En demandant vengeance du mesfait
Que Mort à tort et faulcement m'a fait.
Moy pauvre fol sans malice, ignorent,
Qui ay donné des esbas plus de cent
Au noble roy où j'estoie asservy,
Et comme fol l'ay follement servy
Sans de son voeul en riens le contrefaire;
Mais, comme fol et sans le contrefaire,
L'ay esbatu sans de rien m'enquérir,
Comme peut faire à mainte créature. Etc.

» Quand Triboulet a parlé sur ce ton pendant environ deux cents vers, nous trouvons une troisième miniature qui le représente allongé par terre. La Mort lui met le pied sur la poitrine, sa faulx d'une main, une flèche de l'autre, et elle lui dit :

Toi qui te plains que par moy es tuez,
Je te respons, sans sçavoir qui tu es,
Que de mes fais sans cause te tourmentes,
Et de moy, Mort, te complains et gementes.
. . . . Tout aussi tost oste du monde un Roy,
Pape, empereur, légat ou cardinal,
Que le plus povre estant à l'ospital.
D'une royne non plus de pitié n'ai-ge
Que d'une serve estant en ung mesnaige;
Non plus ne m'est d'une gente et popine
Qu'il est d'une soullarde de cuisine.
. . . . Les médecins qui les autres soutiennent
Sont à la fois les premiers qu'à moy viennent. Etc.

» Cela dure à peu près deux cents vers. Nous voyons alors

le cadavre de Triboulet allongé par terre, sur une natte, ayant la marotte à côté de lui ; quatre dames le regardent, et le fou est censé leur dire :

O misérable créature,
Homme orgueilleux et descongneu,
Subjet à toute pourriture,
Regarde qu'il m'est advenu,
Regarde à quoi je suis venu. Etc.

» Au bout de cent cinquante vers environ nous retrouvons, dans une dernière miniature, Triboulet agenouillé devant la Vierge. Marie tient Jésus-Christ dans ses bras ; elle a la couronne sur la tête et des anges l'environnent. Triboulet lui adresse cette prière :

A toy, précieuse dame,
Ma povre ame
Recommande à mon pooir,
Et te supplie et réclame,
Se j'entame
Les maulx qu'en moy puis sçavoir,
Que de moy voeullez avoir
Matin et soir
Souvenance s'il te plet,
Et avec toy recevoir
Et voloir
Ton povre fol Triboulet.

» Puis l'acteur prend la parole et récite la moralité, qui peut avoir une centaine de vers. Tel est l'ouvrage bizarre, sans nom d'auteur, dont la Bibliothèque Royale à Paris ne possède pas d'exemplaire.

» La dernière pièce de ce volume, qui commence immédiatement après la Complainte de Triboulet, est intitulée : *La Cornerie*. Il y a bien encore après elle quelques vers moraux, mais ils n'ont point de titre et leur fin manque. J'ai copié la Cornerie tout entière, et je la donnerai à la fin de ces lettres comme un exemple, heureusement rare, de mauvais goût. Il est impossible de pousser plus loin la rage du jeu de mots et de la rime redoublée. J'en avois vu bien des exemples déplorables

dans nos vieux poètes, et surtout dans Rutebeuf, lequel répète sans cesse :

. . . . . Rutebuef,
Qui vient de rude et de buef,
— Rutebuef qui rudement rime,
Qui rudesse en sa rime a,
Ceste rime rimoia. Etc. ;

mais je n'en avois pas encore rencontré de la force de la Cornerie.

» Le manuscrit 775, composé de trois volumes, est une copie faite par le laborieux Gérard, qui a placé au folio de garde du premier volume la note suivante : « Le manuscrit dont ce-
» lui-ci est la copie étoit de deux volumes in-4°, écrit sur vé-
» lin, d'une écriture du XIVe siècle, qui étoit dans la biblio-
» thèque dite de Bourgogne, à Bruxelles, et qui a été enlevé
» de cette bibliothèque par les agens de la République fran-
» çoise en l'an 1794. »

» Ces trois volumes contiennent les œuvres de Watriquet, ménestrel du comte de Blois, Guy de Châtillon. Watriquet florissoit vers 1322. Le premier de nos trois volumes s'ouvre par le *Miroir des dames*, qui commence ainsi :

« Des biaus dis conter et reprendre
Ne doit-on menestrel reprendre,
Ainçois li est tourné à pris,
Quant si biens sont de lui repris. Etc.... »

» Entrant ensuite en matière, le poète nous apprend qu'un jour d'été, au soleil levant, il est devenu *si pensis*, — qu'il s'est cru mort ou *transis*. Il s'est vu dans une grande forêt, au milieu du chant des oiseaux. Tout à coup une dame a passé près de lui, blanche du côté droit, noire du côté gauche ; elle s'appeloit *Aventure*, et elle lui proposa de le mener voir le château de Beauté, auquel on arrive par 12 degrés. Le poète accepte, et l'on part. Sur le 1er degré nous trouvons dame Nature ; sur le 7e, la Charité ; au 8e, l'Humilité ; au 10e, Débonnaireté ; au 12e, Largesse, etc. La porte est gardée par dame Bonté, qui a beaucoup à faire pour se défendre contre les Vices. Enfin

Watriquet descend tous les degrés, et voit venir à lui une compagnie de dames, parmi lesquelles il y en a trois, dont une est la reine du castel. Après ce beau rêve, il prend congé de ses lecteurs, et fait succéder au *Miroir des dames* : les *Dits* du *Connétable*, de l'*Yraigne et du Crapot*, de *Fortune*, des *Mahommes*, de l'*Arbre royal*, de la *Fontaine d'amours*.

» Le tome II de notre manuscrit contient seize pièces, qui sont : — les Paraboles de vérité ; — la Parabole du pont périlleux ; — la Parabole des deux mortuaires des bestes ; — la Parabole de l'aignel et du lion ; — la Parabole de la rivière qui est hors de son chanel ; — les Dis du roy Phelippe de France ; — le Dit de la cycogne ; — le Dit de la noix * (1) ; — le Dit d'honneur ; — le Dit des trois vertus * ; — le Despit du monde * ; — les Dis de haute honneur pour les povres bacheliers d'armes * ; — le Dit de loiauté * ; — le Dit de l'ortie * ; — le Dit des Princes * ; — l'*Ave Maria*. J'ai publié l'une d'elles, sans savoir qu'elle fût de Watriquet, d'après le manuscrit n° 198 du fonds Notre-Dame, de la Bibliothèque du Roi, dans le premier volume de mon *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux, etc.*

» Notre tome III contient : — la Confession Watriquet ; — le Dit de haute honneur ; — li Enseignement du jone Prince ; — le Dit des quatre siéges ; — le Dit du preu chevalier ; — le Miroir aux Princes ; — le Tournoi des dames as chevaliers ; — comment Watriquet et Raimmondin disputent de fatras devant le Roy. On trouve ce dernier Dit également dans le manuscrit 632[18], supplément françois de la Bibliothèque du Roi, sous le titre suivant : « *Ci commencent li fatras de quoi Raimondin et Watriquet desputèrent le jour de Pasques devant le roy Phelippe de France.* » En effet la miniature qui accompagne cette pièce représente une sorte d'assemblée poétique présidée par le Roy.

(1) Les pièces marquées ici d'un astérisque se trouvent aussi à la Bibliothèque Royale de Paris, dans le manuscrit n° 7993.

» Je ne ferai d'observation ici que sur une seule de ces pièces, et ce sera le Dit de Watriquet et de Raimmondin qui m'en fournira l'occasion.

» Dans mon Recueil de saluts, épîtres, rêveries, intitulé : *Jongleurs et Trouvères* (Paris, 1 vol. in-8°, Merklein, 1835), j'ai donné, d'après le manuscrit 1728, sous le titre de *Resveries*, qu'elle porte dans l'original, une petite pièce du genre de celle de Watriquet.

» Depuis, en 1842, j'ai publié dans le second volume de mon *Nouveau Recueil de contes, dits, fabliaux, etc.*, une autre pièce pareille, d'après le manuscrit B. L. F., n° 60, de la bibliothèque de l'Arsenal de Paris, et j'en connois encore une troisième qui se trouve, sous le titre de *Dit des traverses*, dans le manuscrit 198 N. D., fol. XLVII, de la Bibliothèque Royale. Ce genre de pièces, qu'on rencontre dans presque toutes les littératures du moyen-âge, se compose tout simplement de ce que nous appelons aujourd'hui coq-à-l'âne, c'est-à-dire de vers enfilés les uns au bout des autres sans raison, quoique avec rime. Nous en trouvons un exemple, en Italie, dans le *Pataffio* du grave Brunetto Latini, le maître de Dante. Les Italiens se sont obstinés à n'y voir que des proverbes, tout en avouant que *sur cent aujourd'hui on en comprenoit à peine un* (1) ; mais c'est un véritable *fatras* rimé en tercets, et dans lequel on trouve beaucoup de vers qui n'ont pas de sens à côté de quelques proverbes comme ceux-ci :

Quando l'asino ragghia, un Guelfo è nato;
En Catalogna i buon tavolocini;
La serpe è mescolata con l'anguilla. Etc.

» En Allemagne il y a même des chansons populaires qui dérivent de notre genre de pièce. Elles commencent leurs stro-

(1) *Il Pataffio è un migliaja di vocaboli molti proverbi riboboli, e oggi di cento non se intenda pur uno* (Vecchi). Tomasso Chiappari lui-même, éditeur de cette bizarre composition, malheureusement trop longue et assez souvent ordurière, est obligé d'avouer qu'elle est *un' informe radunanza d'antichi proverbi senz'ordine e connessione.*

phes par un aphorisme, et le terminent par un sens qui n'a aucun rapport avec ce qui précède ; témoin, par exemple, ce passage d'une chanson souabe : « Les cerises sont mûres, les » cerises sont bonnes, et quand la jeune fille vient à passer, » on lui ôte son chapeau. »

» Toutes les *fatrassies* que nous connoissons en françois se ressemblent par le décousu et le non-sens ; mais il y a entre elles cette différence : ou bien qu'elles sont simplement gracieuses dans leur absurdité, comme les *Resveries* du manuscrit 7218 et le Dit des *Traverses* du manuscrit 198 N. D. ; ou bien qu'elles sont à chaque instant immorales, comme celles du manuscrit n° 60 de la bibliothèque de l'Arsenal, et comme celle de Watriquet. Mais cette dernière est la seule qui nous indique bien clairement que le but de ce genre de poésies étoit, ainsi que le prouve suffisamment son titre, un assaut de bêtises, une débauche de niaiseries rimées. Les deux concurrents prenoient ou plus vraisemblablement on leur jetoit deux vers d'une ancienne chanson, sur lesquels ils improvisoient une strophe, en la commençant par le premier vers, en la finissant par le second, et en faisant rimer successivement toutes ses stances avec les deux vers qu'on leur donnoit pour chacune d'elles. »

Achille Jubinal.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

Bibliotheque de poche, ou variétés curieuses et amusantes des sciences, des lettres et des arts, par une société de gens de lettres et d'érudits. *Paris, Paulin*, 1845-1846, petit in-12.—I. Curiosités littéraires, viij et 471 pp. — II. Curiosités biographiques, par Ludovic Lalanne, vij et 469 pp. — III. Curiosités biographiques, vij et 471 pp. (1).

L'érudition, de nos jours, est passée de mode. J'entends cette érudition qui distingua naguère les écrivains des XVIe et XVIIe siècles, l'érudition des Pic de la Mirandole, des Budé, des Estienne, des Pasquier, tous prêts à soutenir thèse sur les points les plus obscurs de la critique ou de l'histoire. J'entends aussi cette érudition plus aimable, plus originale, plus personnelle, des Montaigne et des Burton. C'est à très bon marché maintenant que l'on passe pour un puits de science; et nous avons vu de nonchalans esprits se donner le plaisir légèrement ironique de jouer au pédant, comme ils jouoient la veille au poète ou romancier, tantôt singeant Faublas et ses airs évaporés, tantôt Obermann et ses amertumes solitaires. C'est de Charles Nodier qu'il s'agit; de Charles Nodier dont la bibliomanie eut toujours l'air d'une foiblesse enfantine, et qui derrière le masque de Scaliger, d'Ambroise le Camaldule, ou de Mabillon, laissoit entrevoir la figure d'un indolent flaneur, très disposé à se moquer de ceux qui le prenoient au grand sérieux.

Avec lui, l'affectation du savoir a disparu; non que nous n'ayons, de çà et là, bon nombre de pédans en *us*, fort achar-

(1) Il reste à publier :

IV. Curiosités historiques.
V. — des origines et des inventions.
VI. — des beaux-arts et de l'archéologie.
VII. — militaires.
VIII. — philologiques.
IX. — des traditions, mœurs, usages, etc.
X. — anecdotiques.

nés autour des bibliothèques publiques, des fauteuils académiques, des professorats de cour ; mais, faute d'esprit, ils comptent peu ; les gros volumes qu'ils publient moisissent dans les greniers de l'éditeur, et l'on retrouve sur les quais la majeure partie de ceux qui ont été envoyés *gratis* à d'indifférens protecteurs. Les aigres polémiques où ils s'engagent restent ignorées de ceux-là mêmes qui sembleroient devoir y prendre l'intérêt le plus direct. Bref, réduits au rôle de Trissotin et de Vadius, moins les Belise et les Philaminte — qui maintenant composent des romans sociaux ou des poésies humanitaires,— nos pédans modernes font blanc de leur plume dans une arène déserte, où ils n'ont pas même le douloureux plaisir de se voir contester leur équivoque savoir.

Ceci vient de la différence des temps. On conçoit le culte rendu à la science des livres, quand on exhumoit de ses tombes palimpsestes l'antiquité classique un moment effacée des souvenirs, et lorsque de ses débris on formoit des langues nouvelles, des philosophies inconnues, des systèmes complets sur toutes ces grandes questions que la pensée humaine abordoit alors avec l'espérance (bien trompeuse peut-être) de les résoudre quelque jour. Alors, quand le Pogge déterroit un Quintilien manuscrit ; quand Pétrarque rapportoit de Liége, comme une précieuse conquête, un discours de Cicéron ; lorsque Vincent de Beauvais citoit pour la première fois un passage de Vitruve, ces découvertes firent sensation, et chacun vouloit sa part du trésor nouvellement recouvré. Maintenant c'est à peine si dans nos plus jeunes années nous consentons à jeter un coup-d'œil distrait sur ces riches dépouilles, classées avec soin, commentées avec amour, et dont la collection complète ne coûte pas ce que coûtoit en 1462 la Bible de Mayence imprimée sur parchemin. — Cette même Bible, il est vrai, s'est payée de nos jours 2,500 fr. — Rarement un homme fait consent à se préoccuper d'un plaidoyer de Cicéron ou d'une élégie de Catulle. Aussi, de quel air sont accueillies les plus rares trouvailles, celles-là même qui eussent

ému jadis toute la république des lettres! Que M. Quicherat découvre, dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale, cent quatre-vingt-deux vers d'un poète inconnu, mais contemporain d'Horace et de Virgile, à peine trouveront-ils à s'imprimer dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, où ils risquent fort de rester enfouis comme ils l'étoient rue de Richelieu avant de renaître au jour; et c'est grand hasard si M. Quicherat obtient pour sa peine et pour son heureuse chance la plus petite récompense, une croix d'honneur ou quelque autre faveur aussi rare. M. Minoïde-Minas peut bien nous rapporter du couvent de Sainte-Laure, au Mont-Athos, les fables de Babrius, comparables, pour le style, à ce que l'antiquité grecque nous a laissé de plus pur et de plus correct : ni Babrius ni M. Minoïde-Minas n'en seront beaucoup plus célèbres. S'ils prétendent faire sensation, qu'ils passent le Rhin : c'est là qu'il trouveront, parmi les heureux sujets du roi de Prusse ou de l'empereur d'Allemagne, des gens assez inoccupés d'ailleurs, des intelligences assez pacifiques et assez candides pour prendre goût à ces reliques inconnues : *Græci sermonis vetustioris reliquiæ laudabiles.*

Nous autres, cependant, au lieu de fouiller dans les caisses de momies pour y chercher un poème d'Homère ou de Pindare, une tragédie de Sophocle ou d'Eschyle, nous nous inquiétons des chemins de fer et de leur avenir; nous explorons la terre pour y découvrir des blocs de houille ou des lacs de bitume; nous éventrons les montagnes pour en arracher le fer ou le zinc, et le moindre moteur à air dilaté serait salué de plus de cris que la *restitution* parfaite de Polybe, de Tite-Live et de Tacite, voire la découverte inespérée de ce Trogue-Pompée, que le savant abbé Longuerue regrettoit si fort, attribuant à de maladroits abréviateurs la disparition de la chronique originale.

« Que je suis en mauvaise humeur, s'écrioit-il, contre ces abréviateurs qui nous ont fait perdre les ouvrages entiers! Je donnerois volontiers un coup de poing sur le nez de ce Paul

Diacre, avec son abrégé de Festus. On voit par les prologues de Justin qu'il y avoit dans Trogue-Pompée des histoires longues et importantes que Justin a passées tout entières, comme celle des rois parthes! »

Où sont-ils, à l'heure présente, ceux qui déplorent les annales des rois parthes? où est l'esprit avide qui ne se console de cette perte en étudiant celles des Séleucides et des Lagides, le règne d'Antipater, celui de Polysperchon, les luttes de Cratère, de Cassandre, de Pithon, d'Eumène et de Perdiccas?

Cependant, à côté de la véritable érudition, il en est une qui s'accommode à nos habitudes frivoles, à nos penchans positifs, à nos curiosités de courte haleine : c'est celle qui se présente avec beaucoup de résultats en peu de mots, et qui écrème pour notre consommation rapide ces gros livres dont la seule vue donne des nausées à nos plus intrépides contemporains. Les compilateurs de la *Bibliothèque de poche* ont compris ce besoin d'une époque essentiellement ignorante, mais qui ne veut pas le paroître. De l'in-folio effrayant où le texte semble vouloir déborder la page, malgré tous les efforts de la compression typographique, ils ont fait de petits volumes que l'on peut, à la rigueur, faire passer pour une blague à tabac. La science, ainsi réduite, s'insinue partout : dans nos petits appartements, où les chroniqueurs disputent la place aux livres ; dans nos vêtements étroits, où l'in-octavo lui même a peine à se glisser. Ainsi nous la faut-il, car il est de mauvais goût, à la promenade, d'emporter un incunable, et, dans un entresol, le vieil Infortiat dont s'armoit le chanoine Fabry (relisez le *Lutrin*) ne sauroit se caser (1).

Au XVIe siècle, au contraire, on méprisoit singulièrement les

(1) Voici ce qu'on trouve, au sujet de cet épisode grotesque, dans la collection qui nous occupe : « Boileau, y est-il dit, voulut peut-être faire allusion à l'exploit d'un professeur de droit, Christophe de Longueil. Celui-ci ayant été désigné, bien qu'il n'eût que 19 ans, pour remplir une chaire de droit à Poitiers, ses élèves se précipitèrent sur lui l'épée à la main pour le chasser de sa chaire ; mais, ayant terrassé les plus hardis sous le poids des trois énormes volumes de l'*Infortiat*, la tranquillité se rétablit à l'instant.

petits livres. « Scaliger, dit Baillet, raille Drusius pour les petits formats qu'il adopte, et J. Morel, l'un des plus grands imprimeurs de son temps, se plaignoit au savant Puteanus, rival de Juste-Lipse, que ses livres étoient trop petits pour la vente, et que les chalands n'en vouloient pas. »

Au XVIe siècle, par conséquent, ce titre seul : *Bibliothèque de poche*, eût été réputé un sacrilége littéraire. Dix volumes — et des plus petits — s'appeler une bibliothèque, alors que le seul catalogue de celle qu'Al-Hakem II, roi de Cordoue, avoit rassemblée, tenoit quarante-quatre tomes de cinquante feuilles chacun, et que quatre cents chameaux suffisoient à peine pour transporter les 117,000 volumes dont se composoit la collection de Saheb-Ibn-Abad, visir de la Perse.

Moins rigoureux que nos ancêtres, moins indifférens que beaucoup de nos contemporains, nous sommes de ceux auxquels s'adresse cette réunion de documens épars, faite d'après d'autres compilations du même genre, par des hommes suffisamment éclairés. Elle renferme assez de raretés pour qu'un savant de profession y trouve encore à glaner ; elle a pour les gens de commune érudition des surprises et des révélations tout-à-fait piquantes. Ils aimeront à savoir, par exemple, que Denys-le-Jeune ne fut jamais maître d'école à Corinthe ; que le satirique Nœvius accusa hautement les mauvaises mœurs de Scipion, si renommé pour sa continence ; que Démosthènes et Horace furent deux vaillants guerriers, et Socrate, en revanche, un poltron digne des verges. Ceux qui croient que Charles-le-Simple, cédant la Neustrie à Rollon, lui accorda la main de sa fille Gisèle, auront le plaisir d'apprendre que Charles-le-Simple n'avoit pas de fille, et les admirateurs de Blanche de Castille verront avec peine que, de son vivant, elle étoit accusée d'une intrigue sacrilége avec le cardinal Romano de Saint-Ange. Ceux qui prêchent le danger des voluptés ne manquent guère de citer la mort de Raphaël, et, dans plus de vingt poëmes modernes, on a pu lire d'éloquentes invectives contre la Fornarina ; la Fornarina, pourtant, n'eut rien à se

reprocher : Raphaël mourut, non d'amour, mais d'une fluxion de poitrine, et si vous en doutez, voici le texte, cité par M. Longhana, d'un ancien écrit italien qui avoit appartenu au cardinal Antonelli :

« Raphaël Sanzio étoit d'une complexion très noble et très délicate. Sa vie tenoit à un fil très léger, quant au corps, parce qu'il étoit tout esprit, outre que ses forces physiques s'étoient de beaucoup diminuées, et qu'on est étonné qu'elles aient pu se soutenir pendant une vie si courte. Or, se trouvant déjà très foible, et étant un jour à la Farnésine, il reçut l'ordre de se rendre aussitôt chez le pape. S'étant donc mis à courir pour ne pas être en retard, il arriva d'un train au Vatican, tout essoufflé et en sueur, et là, se tenant dans de vastes salles, et causant longuement sur la construction de Saint-Pierre, sa sueur se refroidit sur son corps, et il fut pris sur-le-champ d'un mal subit. Ensuite, étant allé chez lui, il fut atteint d'une espèce de fièvre pernicieuse qui le conduisit malheureusement au tombeau (1). »

De même pour le célèbre emprisonnement de Galilée, ce glorieux martyr de la science. Peintres et poètes sont d'accord pour le plonger, pendant trois longues années, dans les plus noirs cachots de l'Inquisition. La vérité est qu'il y passa quinze jours. Ensuite, et tandis que son procès s'instruisoit, on le renvoya chez l'ambassadeur toscan, Piccolini; après sa condamnation, qui l'obligeoit à réciter, une fois par semaine, *pendant trois ans*, les sept Psaumes de la pénitence, on lui donna pour prison, d'abord le logement même d'un des officiers supérieurs du tribunal, puis le palais de Piccolomini (archevêque de Sienne), son élève et son ami intime. Enfin, au bout de six mois, le pape lui accorda la permission de résider à la campagne près de Florence, où cependant il lui fut défendu de recevoir ses amis. Plus d'un propriétaire rural, aux environs de Paris, trouvera cette restriction bien facile à supporter.

(1) *Curiosités biographiques*, p. 402.

Galilée était fils naturel de Vincenzo Galilée, gentilhomme florentin, et figure dans la curieuse liste, donnée par Vigneul-Marville, de ces hommes à qui il manque quelque chose du côté de la naissance, mais qui se trouvent récompensés, du côté de l'esprit, par des talens extraordinaires. Avec Galilée, Melin de Saint-Gelais, Antoine Baïf, Chapelle (Claude-Emmanuel Lhuillier, surnommé Chapelle, du lieu dit la Chapelle, où sa mère le mit au monde), Fulvius Ursinus (bâtard des Ursins), Antonius Bosinus, auteur d'une *Roma sotteranea*, qui qui n'a rien de commun avec celle de M. Charles Didier; enfin Pomponius Lœtus, le professeur italien, et le célèbre Erasme, figurent côte à côte sur ce tableau de Dunois littéraires. En revanche Vigneul-Marville omet d'y comprendre Boccace, qui naquit à Paris d'une Françoise et d'un marchand florentin. Dressée plus tard, la même liste se seroit enrichie de d'Alembert et de quelques autres encore qu'il seroit messéant de nommer ici.

Puisque nous parlons des gens marqués au *b*, pourquoi ne pas rappeler en passant que Tyrtée, Shakspeare et Byron, étoient boiteux, ainsi que Tamerlan, du reste, et Mlle de La Vallière. Les bossus ont d'illustres représentants parmi les grands capitaines : le duc de Parme, le maréchal de Luxembourg, et Guillaume III, prince d'Orange. La bosse de Richard III ne compte pas; Horace Walpole et Rapin Thoyras la déclarent apocryphe. Les bègues peuvent revendiquer l'éloquence de Démosthène, et même celle de Moïse, qui, suivant l'Exode, fut obligé de recourir à son frère Aaron pour déclarer nettement au roi d'Egypte la volonté de l'Éternel; le poète Malherbe; le garde-des-sceaux Caumartin, le peintre David, Camille Desmoulins et Boissy-d'Anglas (surnommé l'orateur *Ba bé bi bo bu*). Le bégaiement de Malherbe fournit au cavalier Marin un concetti doublement épigrammatique : « Je n'ai jamais vu, disoit-il, d'homme plus humide et de poète plus sec. » Philippe de Macédoine, Annibal, Le Camoëns et Potemkin (sans parler de M. de Neipperg), peuvent consoler les borgnes,

si tant est qu'il soit consolant d'être infirme en si noble compagnie.

Des particularités plus intéressantes sont celles qui se rattachent à la diversité des habitudes, constatée chez les grands écrivains.

Horace a bu son saoul quand il voit les Ménades.

Il paroît qu'Eschyle, Alcée, Aristophane, recouroient au vin pour s'inspirer. De même que Caïus Gracchus, à la tribune, s'aidoit d'une flûte pour régler les intonations de sa voix, Bacon, Milton, Warburton, Alfieri, avoient besoin pour travailler d'entendre de la musique, et Bourdaloue jouoit du violon quand il vouloit se mettre en goût de quelque oraison funèbre. Corneille, Malebranche, Hobbes, le musicien Sarti, composoient le plus souvent dans l'obscurité; Goëthe et Rousseau, en marchant; Descartes et Leibnitz, couchés sur le dos. Il falloit à Gluck un vaste espace, les clartés du ciel, la douce chaleur du soleil et quelques bouteilles de vin de Champagne. Zingarelli se préparoit à la composition en lisant les pères de l'église ou les classiques latins. Saliéri travailloit dans les rues, en se frayant un chemin parmi la foule; Cimarosa et Sacchini, ainsi que Paër, au milieu des conversations les plus animées; Mozart, dans une chaise de poste lancée au galop; Haydn, comme Buffon, en toilette de cérémonie, bagues aux doigts, épée au côté; Handel, devant une bouteille de vin; Méhul, devant une tête de mort.

Après tout, ces rapprochemens purement anecdotiques n'ont rien de très concluant pour l'esprit, et il est difficile d'y attacher un bien grand intérêt; mais, parmi les sujets dont traite tour à tour la *Bibliothèque de poche*, il en est des plus sérieux. Le chapitre intitulé *De l'Analogie des sujets* (1) traite en détail les questions d'origine relatives au poëme de Dante, aux drames de Shakspeare, à l'épopée de Milton. Celui des *Idées*

(1) *Curiosités littéraires*, p. 119.

bizarres et singulières nous donne quelques tristes échantillons des aberrations mentales auxquelles on arrive, soit par défaut, soit par excès de savoir. N'est-il pas affligeant que cette même soif de connaître, cette immense curiosité qui pousse l'esprit humain à de si nobles entreprises, aboutissent à lui faire chercher « ce que Dieu faisoit avant la création », et à découvrir que « Dieu étoit mort avant d'avoir achevé son ouvrage. Cette dernière hypothèse, hardie jusqu'au délire, appartient à un diplomate piémontois, le chevalier de Rivel, qui l'avoit développée devant Benjamin Constant.

« Il prétend, disoit celui-ci dans une lettre récemment publiée, il prétend que Dieu, c'est-à-dire l'auteur de nous et de nos alentours, est mort avant que la création fût complète ; qu'il avoit les plus beaux projets du monde et les plus grands moyens ; qu'il avoit déjà mis en œuvre plusieurs de ces derniers, comme on élève des échafauds pour bâtir, et qu'au milieu de son ouvrage il est mort ; que tout, à présent, se trouve fait dans un but qui n'existe plus, et que nous, en particulier, nous nous sentons destinés à quelque chose dont nous ne nous faisons aucune idée ; nous sommes comme des montres où il n'y auroit pas de cadran, et dont les rouages, doués d'intelligence, tourneroient jusqu'à ce qu'ils fussent usés, sans savoir pourquoi et se disant toujours : « Puisque je tourne, j'ai donc un but. » Cette idée me paroît la folie la plus spirituelle et la plus profonde que j'aie ouïe. »

Il est de fait qu'elle a un côté saisissant pour les esprits inquiets et malheureux, à qui la vie semble une énigme sans mot, un voyage sans but, une épreuve sans résultat. Nous la préférons à ces visions de Chevreau et de Monsignor Baïardi, que rapporte ensuite la *Bibliothèque de poche*. Le premier pensoit avoir vérifié que le monde a été créé un vendredi, le 6 septembre, à quatre heures de l'après-dîner. Le second, causant avec l'abbé Barthélemy, lui annonça la solution définitive d'un problème des plus importans pour l'astronomie et pour l'histoire : il s'agissoit de fixer le point du ciel où Dieu plaça le so-

leil en créant le monde. « Il venoit de découvrir ce point, ajoute Barthélemy, et il me le montra sur un globe. »

Les talmudistes ont émis, dans leurs commentaires sur les textes bibliques, des opinions non moins extravagantes. Ils disent, par exemple, qu'avant d'amener Ève à son époux, Dieu avoit pris soin de la friser coquettement. Quelques rabbins accordent au premier homme une science supérieure à celle des anges, et, un chartreux du XVe siècle ayant soutenu que le savoir d'Aristote étoit comparable à celui d'Adam, cette proposition fut regardée comme impie.

Antoinette Bourignon, la célèbre visionnaire du XVIIe siècle, a donné sur le sexe d'Adam des détails excessivement difficiles à rendre. Il suffira de faire deviner à nos lecteurs que, par un nez placé convenablement, sortoient des œufs tout fécondés, qui, peu après, venant à éclore, donnoient naissance à des hommes parfaits.

Le fruit mystérieux qu'Adam partagea, dit la Genèse, avec sa trop curieuse moitié, ce fruit a exercé l'imagination des commentateurs. Étoit-ce pomme, figue ou citron? Personne encore ne l'a constaté. On est plus éclairé sur la stature du premier homme et de la première femme. Henrion, orientaliste françois et membre de l'Académie, avoit dressé une échelle de décroissance chronologique, d'après laquelle Adam ne pouvoit avoir moins de cent vingt-trois pieds neuf pouces, et sa femme moins de cent dix-huit pieds neuf pouces trois quarts. Pour rien au monde il n'en auroit rabattu dix lignes.

Un autre académicien (Quatremère Disgonval) avoit, sur la marche des découvertes humaines, une idée assez particulière : il les attribuoit toutes au besoin de se procurer de l'eau. L'architecture et les cérémonies religieuses n'avoient pas, selon lui d'autre origine; les langues s'étoient primitivement formées par l'imitation du bruit des instrumens que procure ce précieux liquide, et du cri des animaux tourmentés par la soif, etc. En regard de cette absurdité, on peut mettre le système d'un écrivain flamand, mort au commencement de ce siècle, qui fai-

soit naître Homère en Belgique, et soutenoit que les événemens de la guerre de Troie s'étoient passés aux environs d'Amsterdam ; ou la dissertation de Leroy tendant à établir que les pies ne peuvent compter que jusqu'à cinq ; ou celle de l'Allemand Unzer, intitulée : *On peut sentir sans tête*, à laquelle il manquoit d'avoir été composée par un guillotiné.

Quelques esprits dédaigneux reprocheront à la *Bibliothèque de poche* de n'être, après tout, qu'une compilation. A ceci on peut répondre par un passage de Bayle, qui terminera convenablement notre analyse, trop succincte et trop incomplète :

«Il y a tel compilateur, disoit-il, dont notre siècle fait peu de cas, qui seroit admiré d'ici à mille ans, s'ils arrivoit dans la république des lettres les mêmes révolutions qui ont fait périr la plupart des anciens auteurs grecs et romains. Nous ne pouvons pas répondre qu'il n'arrivera jamais rien de semblable. Ne blâmons donc pas ceux qui compilent ; ils travaillent peut-être plus utilement que les auteurs qui n'empruntent rien de leurs confrères.

OLD NICK.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Nous lisons dans les *Annales archéologiques* la lettre ci-jointe adressée à leur directeur.

Monsieur,

Dans les *Annales archéologiques* de décembre vous dites, p. 397, après un éloge aussi bien pensé qu'écrit des *Fabliaux et contes du moyen-âge :* « Nous regrettons vivement que cette jeune ardeur de publication d'anciennes poésies, à laquelle s'abandonnoient il y a quelques années MM. Chabaille, Francisque Michel, Leroux de Lincy, Achille Jubinal, et M. Paulin Paris, leur maître, se soit ralentie. Il faut qu'elle se ranime; sinon, nous autres, archéologues proprement dits, nous ferons cette besogne. »

Je loue très fort votre vivacité, Monsieur, et j'approuve grandement votre vœu. Oui, il faut que cette ardeur se ranime; il est urgent que notre œuvre soit reprise, et que le mouvement de l'archéologie littéraire marche de pair avec celui de l'archéologie monumentale, car les deux sciences se commentent, s'expliquent, se complètent l'une par l'autre. Ce seroit ici le lieu peut-être d'examiner comment et pourquoi nos travaux se sont arrêtés, et si ce n'a pas été faute d'encouragements judicieux; mais cet examen seroit un peu long. Je le ferai d'ailleurs et avec franchise autre part.

En attendant, permettez-moi de déclarer ici qu'à dater de ce moment une Société fondée sur le modèle de celle de l'*Histoire de France* est formée *pour la publication des textes inédits de notre histoire littéraire au moyen-âge.* Les statuts de cette Société s'impriment en ce moment; ils seront distribués avant peu. En ma qualité de secrétaire de cette association, je recevrai dès à présent les adhésions qui me seront adressées.

Je suis votre très dévoué serviteur,

Achille JUBINAL.

AU MÊME.

Lyon, 23 mai 1846.

Monsieur,

Dans le n° 13 du BULLETIN, à l'article *Revue des ventes*, vous citez, au nombre de raretés, les ouvrages suivants :

Livre de l'estat et mutations des temps. *Lyon, G. Rouille*, 1550, pet. in-8.

C'est moi qui ai acquis ce volume, auquel il manque malheureusement un feuillet, pp. 177-178. C'est en effet une grande rareté, et qui ne se trouve point à Lyon, ni dans la Bibliothèque de la ville, ni dans aucun cabinet particulier. Pour compléter mon volume et faire copier le feuillet manquant, j'aurai recours aux dépôts publics ou aux collections des amateurs de Paris; vous voudrez bien m'aider dans cette recherche.

Æneis virgiliana. *Lugduni, in off. typ. Joan. Crespini*, 1529, in-fol. fig. sur bois.

Je possède de ce livre une édition antérieure et fort rare. En voici le titre exact; il est imprimé en rouge et noir, encadré de vignettes sur bois :

« Aeneis vergiliana, cum Servii Honorati grammatici huberrimis commentariis; cum Philippi Beroaldi, viri clarissimi, doctissimis in eosdem annotationibus suis locis positis; cum Donati argutissimis subinde sententiarum praesertim enodationibus; cum Augustini Dathi, oratoris Seneñ., luculentissima introductione; cumq; familiarissima Iodoci Badii Ascensii elucidatione : atq ; ordinis contextu. Accessit ad hoc Mapphei Vegii liber addititius, cum Ascensianis annotationibus. Addita praeterea sunt ipsius poetae : ac operum eius illustrium virorum

praeconia, Aeneidos argumenta, et quaedam nostri poetae epitaphii. Elucent praeterea in toto ipsius Aneidos opera (quodquidem μικτογιι mixtum poemati stili genus referat) interlocutiones marginem congrue occupantes hactenusq; nullibi visae.»

On lit à la fin :

« Excussit Lugduni et in officina sua literatoria Iacobus Sacon ; impensas autem protulit bibliopolarum optimus Ciriacus Hochperg. Anno a Virginis partu MDXVII, ad tertium nonas decembres. »

In-folio de 8 ff. préliminaires, 324 ff. chiffrés d'un côté, suivis de 10 ff. non chiffrés, lettres rondes ; le titre courant en caractères gothiques, réclames à chaque page, fig. sur bois.

L'édition de Crespin de 1529 que vous avez citée est une copie de la mienne de 1517 ; les figures sur bois de celle-ci ont servi à la reproduction des figures de l'édition de 1529.

Le *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'empire françois*, Paris, 1808, in-18, que vous citez comme un livre rare, est en effet très curieux ; il est aujourd'hui très recherché comme monument de l'époque, et il se rencontre très difficilement. J'ai pu me procurer il y a quelques années un exemplaire de l'édition de 1806, in-12, pap. vél. rel. en mar. rouge, aux armes de l'Empire et au chiffre de Napoléon.

Je pense que c'est une chose fort utile et fort agréable aux amateurs des livres utiles et des livres curieux de mentionner de temps en temps dans votre Bulletin les ouvrages dont les éditions ne sont pas citées dans les Bibliographies.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération,

Yemenis.

AU MÊME.

Monsieur le directeur,

Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre.
Evangile selon S. JEAN, VIII, 7.

En parcourant le *Bulletin du bibliophile belge*, Bruxelles, 1845, in-8, recueil mensuel dont le vôtre a donné l'idée, je trouve, tome 2, n° 6, pages 491, 492, un compte-rendu de ma brochure *sur la bibliothèque de M. Vivenel*. Je remercie bien sincèrement M. le baron de Reiffenberg de cette bonne intention. En lui envoyant un exemplaire du tirage à part de ma *notice*, seul exemplaire qui soit parvenu à Bruxelles, je ne m'attendois guère à autant de bienveillance. Cependant le fécond et infatigable bibliographe belge termine le petit article qu'il a bien voulu me destiner par appeler l'attention du lecteur sur une négligence de style. De quelque côté que vienne une leçon, elle est toujours bonne à prendre. Aussi le rédacteur du *Bibliophile belge* me pardonnera-t-il, à son tour, l'indication de quelques légères corrections.

A la page 475 du *Bulletin* cité, on dit que « Denis Godet, ancien libraire de Paris, songea en même temps (que son projet d'une *Bibliothèque des livres imprimés sur vélin depuis l'origine de l'imprimerie...*) à mettre au jour une *Bibliothèque choisie, ou les plus célèbres éditions qui ont paru depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à présent, avec la concordance des prix de presque toutes les ventes faites à Paris depuis* 1700 ».

Il n'a été imprimé qu'une page in-8. de cet ouvrage (comme specimen); voici ce qu'elle contient, indépendamment du titre qu'on vient de lire.

« VIRGILIUS (Pub.), *Opera omnia. Ludg.-Batav.*, ex officina Elzeveriana, 1686, in-12. »

Puis vient la nomenclature de vingt-cinq catalogues, de 1737 à 1778, donnant le prix auquel on a vendu le Virgile in-12 de 1686. Sur vingt-quatre noms propres quatre sont estropiés et cinq mal orthographiés.

ERRATA.

Nothelin, *lisez* : Rothelin. — Bondi Rieux, *lisez* : Bernard de Rieux. — Crozat de Tugroy, *lisez* : Crozat de Tugny. — Gér. de Préfond, *lisez* : Gir. (Girardot) de Préfond. — Paris de Mezieux, *lisez* : Paris de Meyzieux. — De Selle, *lisez* : De Selles. — Dessain, *lisez* : Desaint. — De Lalleu, *lisez* : Delaleu. — Raude de Boisset, *lisez* : Randon de Boisset.

Je sais bien qu'un nom propre n'a pas d'orthographe, que la prononciation ou le son suffisent souvent pour induire en erreur; mais les noms que je viens de citer sont connus, et tous les bibliographes possèdent ces anciens catalogues si souvent invoqués, et qui font encore aujourd'hui autorité dans les ventes publiques. Il ne s'agissoit donc que d'avoir recours aux titres, et rien de plus.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ALKAN aîné.

LETTRE DE M. DE LA HAYE DE CORMENIN

A M. BARBIER,

Bibliothécaire de l'empereur.

A la Motte, près Montargis, ce 5 oct. 1811.

Sachant par mon fils, Monsieur, la complaisance avec laquelle vous voulez bien l'accueillir plus particulièrement encore que plusieurs de ses camarades auditeurs au Conseil d'État, en raison sûrement de sa parenté avec Mme de Saint-Marc, votre amie, je me fais un plaisir et un devoir de vous en témoi-

gner comme père ma vive reconnoissance, et de vous prier de lui continuer toujours la même bienveillance. Se livrant par goût à la littérature, mon jeune homme s'estime infiniment heureux de trouver en vous le savant le plus obligeant et le plus à même de lui procurer les secours de la bibliothèque la mieux composée. C'est une bibliothèque vivante, me dit-il souvent, que la docte tête de M. Barbier, et pour l'ouvrage important dont il médite l'exécution, mon fils espère beaucoup en vos secours et en vos précieux conseils. Vous pouvez vous rappeler, Monsieur, qu'un jour, ayant l'honneur de dîner avec vous, il y a près de deux ans, chez ma cousine, Mme de Saint-Marc, j'eus celui de vous parler de mon fils, tout récemment nommé auditeur, et de vous demander vos bontés pour lui comme vous les aviez précédemment accordées à M. Soumet, nommé à la même place par l'empereur sur votre seule recommandation, après la mise au jour de son poème sur l'*Incrédulité*. Vous voulûtes bien alors me promettre de vous rendre utile à mon enfant; devenez, si vous l'en jugez digne, son Mécène auprès de Sa Majesté, en lui présentant l'opuscule qu'il vient de faire imprimer sur le génie de l'ode; essai qu'il a fait suivre de quelques vers de sa composition (1), et dont il aura l'honneur de vous offrir des exemplaires quand il les aura reçus de son imprimeur. Par cette ébauche et par le nouvel ouvrage en prose dont il s'occupe, il a, en s'instruisant par de profondes recherches, la noble ambition de se faire remarquer avantageusement par son Souverain, et, par suite, de mériter à ce titre son estime et sa faveur. Je ne sollicite même en ce moment aucune mission qui le sorte de Paris et l'enlève aux fonctions qu'il remplit dans la section de législation, estimant que pour réunir les nombrenx matériaux dont il a besoin pour son ouvrage il n'en peut trouver de sources plus utiles que dans la capitale.

Je me propose bien, en janvier prochain, d'avoir l'honneur

(1) *Odes, précédées de réflexions sur la poésie lyrique*, par L.-M. de Cormenin, auditeur. *Paris*, 1811, in-8. de 46 pages.

de vous voir et de vous renouveler ma prière d'être utile à mon fils dans les recherches et l'étude des auteurs qui ont traité de la matière dont il s'occupe. En attendant, si vous trouvez l'occasion de parler de lui à M. Boulay de la Meurthe, président de la section, chez qui dernièrement vous vous êtes trouvés ensemble au piquet, je vous prie instamment, si vous en jugez mon fils digne, de lui parler de lui de manière à lui en donner l'opinion avantageuse que doit faire naître le suffrage d'un homme tel que vous.

Je suis avec la plus haute estime et considération,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

DE LA HAYE DE CORMENIN,

Ancien maître des comptes de Paris.

NOUVELLES.

Nous sommes heureux d'annoncer que le Ministère, par une justice quoiqu'un peu tardive, a nommé chevalier de la Légion-d'Honneur l'auteur du *Manuel du Libraire*, M. J.-Ch. Brunet. Cette récompense étoit bien due au bibliographe qui a donné sans contredit le meilleur ouvrage de bibliographie qui existe en Europe sur cette matière.

—

M. Achille Jubinal, auteur de divers ouvrages sur le moyen-âge, a été également nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

—

Un célèbre étranger, aimant la bibliographie et voulant encourager cette ingrate profession, prend non seulement deux, trois et jusqu'à quatre abonnemens aux ouvrages périodiques de ce genre.... ; il fait plus : il secourt largement de sa bourse l'un de nos bibliographes, qui est mieux partagé par le savoir que favorisé par la fortune.

—

Il y a eu cet hiver, à commencer du mois d'octobre, 55 ventes de livres, qui ont été distribuées ainsi qu'il suit : 40 avec notices ou catalogues; 15 sans catalogues, du reste peu importantes ; 5 ventes de lettres autographes, y compris la vente *Lacoste*, dont le catalogue est sous presse.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 14. — FÉVRIER 1846.

981 ACTES et mémoires des négociations de la paix de Riswick. *La Haye, Adrien Moetjens*, 1699, 4 vol. in-12. plans et fig. v. f. (*Closs.*) . . . . 20—»

982 ACTES et mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht, 2e éd. *Utrecht, Guill. Van de Water*, 1714, 5 vol. in-12. v. f. (*Closs.*) 25—»

On trouve parmi les pièces un livret qui avoit paru l'année précédente à Utrecht, chez Nicolas Chevalier, sous le titre de : *Liste des noms et qualités de Leurs Excellences messeigneurs les ministres plénipotentiaires*, etc. (Voir n° 995.) Les armes gravées de tous les ministres accompagnent le texte.

Le cinquième volume contient l'histoire du congrès d'Utrecht, par Casimir Freschot.

983 ALCORAN (L') de Louis XIV, ou le testament politique du cardinal Jules Mazarin, traduit de l'italien. *Roma, Antonio Maurino* (*Holl.*), 1695, pet. in-12. v. f. (*Anc. rel.*) . . . . . 14—»

Satire bien faite, assez rare et recherchée.

984 CAPITULAIRE auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens, et qui ha néantmoins toutes les autres marques de virilité, est capable des œuvres du

mariage, par Sébast. Roulliard. *Paris, Claude Morel,* 1603, in-8. rel. en vél. . . . . 25—»

Dans le même volume : Démonstration sommaire des principaux moyens du procès d'entre M. G. C., appelant, et Mme M., sa femme, intimée. = Bracchylogue, ou abrégé du procès de Jehan, comte de Cruege, contre damoiselle Gabrielle du Faict, etc.

Cette édition a 160 pages qui se suivent, et dans ces 160 pages est comprise la pièce en vers au Lecteur. — La première pièce ajoutée a 71 pages chiffrées, et la 72e, non chiffrée, contient le Rapport des docteurs de la Faculté de Paris ; — la seconde pièce a 47 pages.

985 Cæsaris (*C. Jul.*) quæ exstant, ex emendatione Jos. Scaligeri. *Lugd.-Batav.* (*Elzevir.*), 1635, pet. in-12. cartes, mar. bleu, dent. tr. dor. (*Thouvenin.*) 65—»

H. 128 millim. [4 p. 9 l.]
Bel exemplaire très bien conservé et très grand de marges.

986 Chaulieu (*Ses œuvres*). *Paris, Bleuet*, 1774, 2 vol. in-8. mar. bleu, riche dent. tr. dor. (*Simier.*) 25—»

Avec un portrait gravé de l'auteur.

987 Collection des poëtes françois, *imprimée par Coustellier,* savoir : Martial, 2 vol. — Racan, 2 vol. — J. Marot, 1 vol. — Vilon, 1 vol. — Coquillart, 1 vol. La farce de maistre Pierre Pathelin, 1 vol. — Légende de maistre Pierre Faifeu, 1 vol. — Crétin, 1 vol. Ensemble 10 vol. in-12. mar. v. fil. tr. dor. 85—»

988 Conseil privé de Louis-le-Grand assemblé pour trouver le moyen, par de nouveaux impôts, de continuer la guerre. *Versailles, par l'abbé de La Ressource, aux Taxes nouvellement créées* (*Holl.*), 1696, pet. in-12. mar. noir, fil. tr. d. fig. . . . . 10—»

Satire des moins communes de cette classe et des plus curieuses.

989 Contes et nouvelles de Boccace, traduction libre, accommodée au goût de ce temps. *Cologne, Jacq. Gaillard*, 1702, 2 vol. in-12. fig. de Romain de Hooge, v. br. . . . . 9—»

990 **Cyrano** de Bergerac (*Ses œuvres*). *Amsterd.*, *Jacq. Desbordes*, 1799, 2 vol. in-12. v. f. fil. tr. dor. 25—»

Bel exemplaire.

991 **Décameron** (Il) di messer Giov. Boccacci, citadino fiorentino. *In Amsterdamo*, 1665, in-12. mar. r. dorure à comp. tr. dor. . . . . 68—»

H. 5. p. 5 l. 12.

Très bel exemplaire bien conservé, l'un des plus grands exemplaires connus. Riche reliure à compartiments.

992 **Deslyons** (*Jean*). Discours ecclésiastiques contre le paganisme des Roys de la Fève et du Roy Boit. *Paris*, *Guill. Desprez*, 1664, in-12. v. ant. fil. tr. dor. 18—»

993 **Desmarets** (J.). Clovis ou la France chrestienne, poëme héroïque. *Paris*, *Théod. Girard*, 1666, in-12. v. fil. tr. dor. fig. . . . . 15—»

994 **Diderot**. Œuvres complètes, publiées par J.-A. Naigeon. *Paris*, 1798, 15 vol. in-8. 3 portr. de l'auteur avant la lettre, pap. vél. mar. bleu, dent. dor. à comp. doublé de tabis tr. dor. (*Bozerian jeune.*) 120—»

Très bel exemplaire.

995 **Dissertation** sur la médaille et la boëte que le vénérable magistrat de la ville d'Amsterdam a fait frapper au sujet de la paix de Riswick, par N. Chevalier. *Amsterdam*, 1700, in-8. fig. v. f. à comp. fil. tr. dor. (*Ottmann.*) . . . . . 9—»

996 **Europe** (L') esclave, si l'Angleterre ne rompt ses fers. *Cologne*, *Jean l'Ingénu* (*Holl.*), 1677, pet. in-12. fig. mar. r. fil. tr. dor. (*Vogel.*) . . 8—»

Edition originale de ce très curieux pamphlet de provenance anglaise. La figure représente Louis XIV, le pied appuyé sur le cou du taureau qui portoit la nymphe Europe, tenant dans sa main droite une chaîne, et de la gauche offrant une bourse pleine au roi d'Angleterre, qui s'éloigne.

997 **Esprit** (L') de Luxembourg, ou conférence qu'il a eue avec Louis XIV sur les moyens de parvenir à la paix. *Cologne, P. Marteau* (*Holl., à la Sphère*), 1693, pet. in-12. v. rac. . . . . 6—»

998 **Florian** (*Ses œuvres*). *Paris*, 1788, 12 vol. in-8. pap. vél. fig. avant la lettre, mar. v. doublé de tabis, tr. dor. . . . . 85—»

Très bel exemplaire, avec une lettre autographe entière et signée de sa main.

999 **France** (La) ruinée sous le règne de Louis XIV, par qui et comment, avec les moyens de la rétablir en peu de temps (par Boisguilbert). *Cologne, P. Marteau* (*Holl.*), 1696, pet. in-12. fig. et carte, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Vogel.*) . . . . . 20—»

L'édition originale est de 1694; elle porte pour titre : *Détail de la France sous le règne de Louis XIV*, titre qui a été conservé dans la seconde édition de 1699.

Il y en avoit eu dans l'intervalle deux contrefaçons hollandoises : la première, dont le titre est en tête de cet article; la seconde, qui a paru en 1697, intitulée : *Mémoires pour servir au rétablissement général des affaires en France, où par occasion on fait savoir les causes de sa décadence.* Villefranche, Pierre-Jean.

Malgré cette grande publicité, le livre de Boisguilbert ne fit que fort peu de bruit en France. L'auteur lui-même en convient en divers endroits; c'est pourquoi il revint, dans tous les mémoires qui suivirent, sur la même pensée avec beaucoup de redites, et en quelque sorte sans nouveaux développemens.

Tous ses opuscules furent réunis en deux volumes sous la date de 1707 et de 1712.

1000 **Gail** (*J.-B.*) Les trois fabulistes : Esope, Phèdre, La Fontaine. *Paris*, 1796, 4 vol. in-8. gr. pap. vél. collé, mar. r. dent. tr. dor. (*Simier.*) . . 65—»

Riche reliure.

1001 **Gessner** (*Ses œuvres*). *Paris, Renouard*, 1799, 4 vol. in-8. pap. vél. fig. de Moreau avant et avec la lettre, d. rel. dos de mar. *n. rogn.* . . . . . 35—»

Très bel exemplaire.

1002 Héros (Les) de la France sortant de la barque à Caron, s'entretenant avec MM. de Louvois, Colbert, et Seignelai. *Cologne, Pierre Marteau*, 1693, pet. in-12. mar. r. (*Ottmann.*) . . . . . 20—»

Volume curieux, et avec la grande carte qui représente la bataille de Nerwinde.

1003 Histoire de la dernière conjuration de Naples en 1701. *Paris*, *Gittart*, 1706, pet. in-12. mar. bl. à comp. tr. dor. . . . . 12—»

Traduit par Du Périer de l'ouvrage latin qui avoit paru à Anvers en 1704, sous le titre de : *Conjuratio inita et extincta Neapoli*, *anno* 1701, in-4°. Cet ouvrage est attribué au duc de Pepoli, de la maison des Cantelmi, qui a joué un rôle important dans la répression de la conjuration. Le texte et la traduction sont rares.

1004 Histoire secrète du voyage de Jacques II à Calais pour passer en Angleterre...., et son retour à Boulogne. *Cologne*, *André Pitou* (*Holl.*), 1696, pet. in-12. v. f. fil. (*Anc. rel.*) . . . . . 14—»

1005 Intrigues (Les) secrètes du duc de Savoye, avec une relation fidèle des mauvais traitemens qu'en a reçus M. de Phelippeaux, ambassadeur de France, contre le droit des gens. *Venise*, *Pietro Delphino* (*Holl.*), 1705, pet. in-12. cuir de Russie, fil. *n. rogn.* (*Thouvenin.*) 15—»

Très rare.

Publié par Casimir Freschot, mais sur le manuscrit de Phelippeaux. Le mémoire au roi, qui a servi à l'éditeur, a été imprimé dans le deuxième volume des Mémoires du maréchal de Tessé.

1006 Jani Ulitii venatio nova antiqua celsissimo Arausionis principi Giulhelmo dicata. *Elzevir.*, 1645, in-12. mar. bleu, dent. (*Simier.*) . . . . 12—»

1007 Journal du siége de Philisbourg et de ce qui s'y est passé de jour à autre, du 10 mai au 17 septembre 1676, avec sa capitulation, par un officier de la gar-

nison. *Strasbourg*, *Paully*, 1676, pet. in-12. pl. v. f. fil. tr. dor. . . . . 10—»

Rare.

1008 JOURNAL historique du voyage de l'ambassadeur de Perse en France, février 1715 (par Le Fèvre de Fontenay). *Paris*, *Jollet et Lamesle*, 1715, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. . . . . 18—»

Volume rare, auquel on a joint les figures de l'*Etat présent de la Perse*, d'où quelques descriptions sont tirées textuellement. (V. le Catal. de M. Leber, art. 5463.)

1009 L'AMI des mœurs, poëmes et épistres, par M. R. D. L. *Paris*, 1788, in-8. mar. bleu, dent. doublé de tabis, tr. dor. (*Derôme jeune.*) *Aux armes*. . 10—»

1010 LA RELIGION des mahométans, avec des éclaircissemens sur les opinions qui leur sont faussement attribuées; tiré du latin par Reland. *La Haye*, 1721, in-12. fig. mar. v. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . 15—»

1011 LE BLASON des couleurs en armes, livrées et devises; (*sic*) *s'ensuit le livre très utille et subtil pour sçavoir cognoistre d'une et chascune couleur la vertu et propriété, ensemble la manière de blasonner lesdites couleurs en plusieurs choses pour apprendre à faire livrées, devises et leur blason. On les vend à Paris, en la rue Neuve Nostre-Dame, à l'enseigne de Saint-Nicolas.* Pet. in-12. v. fil. tr. dor. goth. . . . . 35—»

1012 LECHEVALIER. Voyage de la Troade dans les années 1785 et 1786, par Lechevalier. *Paris*, *Dentu*, 1802, 3 vol. in-8. et atlas in-4. pap. vél. mar. bleu, dent. à froid, tr. dor. . . . . 32—»

Exemplaire ayant appartenu à Bonaparte, avec un B entouré sur les plats.

1013 LE TOCSAIN contre les massacres et auteurs des confusions en France, adressé à tous les princes chres-

tiens. *Reims*, *J. Martin*, 1579, in-12. v. m. fil. 10—»

1014 L'ORIGINE des masques, mommerie bernez, et reveunez es jours gras de carênne prenant, menez sur l'âne à rebours es charivary, de Claude Noirot. *Lengres*, *J. Chauvelet*, 1609, in-12. mar. v. dent. à compart. doublé de mar. jaune, fil. tr. dor. . 95—»

Ouvrage de toute rareté et des plus curieux.

1015 L'OVIDE en belle humeur, par le sieur d'Assoucy. *Lyon*, *Claude de la Roche*, 1668, in-12. v. éc. fil. 10—»

1016 LES AVANTURES de Télémaque, fils d'Ulysse, par Fénélon. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1794, 4 vol. in-18. pap. vél. mar. bleu, dent. tr. dor. avec un grand nombre de fig. (*Simier.*) . . . . . 30—»

1017 LES COUTUMES du Maine : (*sic*) *Ce sont les coustumes du pays et conte du Maine, publiées par Messeigneurs maistres Thibaud Baillet, président, et Jeham Lelieure, conseiller en la cour de parlement à Paris, par comission et mandement du roi nostre sire. Paris, imprimées par Gillet Couleau, imprimeur, demeurant en la rue des Petits-Champs, etc., le premier jour d'octobre* 1509, in-8. mar. r. (*Koehler.*) . . . . . 70—»

Bel exemplaire bien conservé, caractères gothiques, et fig. en bois.

1018 LETTRES de madame de Maintenon (publiées par La Baumelle). *Nancy*, *Deilleau*, 1752, 2 vol. pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. . . . . 20—»

Edition originale. — Rare.

1019 LETTRES, mémoires et actes, concernant la guerre présente. *Bâle*, 1704, 3 part. en 1 vol. pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. . . . . 12—»

Les lettres sont de La Chapelle, auparavant secrétaire des com-

mandemens du prince de Conty, et alors envoyé de Louis XIV en Suisse. Elles avoient paru d'abord séparément dans le format in-4°.

Il y en a un second recueil en 8 vol. in-8°, Bade, 1704-1705, sous le titre de : *Lettres d'un Suisse à un François.*

1020 LUXEMBOURG apparu à Louis XIV la veille des Rois, sur le rapport du P. La Chaise fait à la société. *Cologne, P. Marteau* (*Holl., à la Sphère*), 1695, pet. in-12. fig. mar. puce, jans. . . . . 10—»

1021 MADRIGAUX de M. D. L. S. (de La Sablière.) (*Sur la copie,*) *Paris, Cl. Barbin* (*Holl., Elz.*), 1680, pet. in-12. veau v. fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*) . . 25—»

1022 MARMONTEL (*J.-F.*) Œuvres complètes, ornées de 38 gravures et d'un portr. de l'auteur. *Paris*, 1818, 18 vol. in-8. pap. vél. fig. avant la lettre, v. fil. dent. tr. dor. (*Thouvenin.*). . . . . 85—»

1023 MAROT (*Clément*). Ses œuvres. *La Haye, Moetjens* (édition elzevirienne), 1700, 2 vol. in-12. mar. r. (*Anc. rel.*) . . . . . 28—»

1024 MÉMOIRES de la vie de François Dusson, seigneur de Bonrepaux, où l'on voit tout ce qui s'est passé de plus considérable pendant les derniers troubles de France au sujet de la religion. *Amsterdam, P. François*, 1677, pet. in-12. v. br. . . . . 5—»

1025 MÉMOIRES de M. le marquis de Feuquières, lieutenant général des armées du roi... ; nouvelle édition, revue et corrigée sur l'original... Ensemble une vie de l'auteur donnée par M. le comte de Feuquières, son frère, et enrichie de plans et de cartes. *Londres, Paris, Rollin*, 1737, 4 vol. in-8. v. f. (*Anc. rel.*) . 12—»

1026 MÉMOIRE des troubles arrivés en France sous les règnes de Charles IX, Henry III et Henry IV, par M. de Villegomblain. *Paris, de Luyne*, 1667, 2 vol. in-12. dos et coins de mar. bleu, *n. rogn.* . . . 18—»

1027 **Nouveaux** caractères de la famille royale, des ministres d'état et des principales personnes de la cour de France. *Villefranche*, *Paul Pinceau*, 1703, in-8. mar. v. tr. dor. . . . . 12—»

1028 **Opera** singolare del reverendo padre Hieron. Savonarola contra l'astrologia divinatrice in corroboratione della refutatione astrologica del S. conte Pico de la Mirandola. *In Vinegia*, 1536, in-12. cart. goth. 12—»

Rare.

1029 **Playne** (*A.*). L'Art héraldique, contenant la manière d'apprendre facilement le blason, enrichi des figures nécessaires pour l'intelligence des termes, etc. *Paris*, *Charles Osmont*, 1717, in-12. fig. *col.* v. gr. fil. 12—»

1030 **Première** (La) et la seconde Savoisienne, où se voit comment les ducs de Savoie ont occupé plusieurs états appartenant aux rois de France, plus une description sommaire de tous les princes de cette maison jusques à l'an 1630. *Grenoble*, *P. Marnioles*, 1630, in-8. dos de v. brun. . . . . 8—»

Elles sont ordinairement attribuées à Mathieu de Morgues et Ant. Arnauld; mais Mathieu de Morgues dit en termes exprès qu'elles sont toutes deux de Duchâtel, page 272 de l'édition in-fol. de ses pamphlets.

1031 **Prévarications** du P. de La Chaise, confesseur du roi, au préjudice des droits et intérêts de Sa Majesté (par Chastain). *Cologne*, *Pierre Wommer* (*Holl.*, *à la Sphère*), 1685. — Lettre du P. de La Chaise au P. Peters, confesseur du roi d'Angleterre, sur le bon succès qu'on a eu à faire et inventer le prince de Galles, etc. *Imprimé sous la presse*, *chez l'imprimeur qui l'a imprimé*, *et se vend chez les libraires qui l'ont*, *anno* 1688, *qui est l'an de tromperie* (*Holl.*), 1 vol. pet.

in-12. mar. r. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*) . 30—»

1032 **Racine** (*Ses œuvres*). *Paris*, 1713, 2 vol. in-12. m. bl. fil. compart. tr. dor. . . . . 48—»

1033 **Raisons** qu'a eues le roi Très-Chrétien de préférer le testament de Charles II au partage de la succession d'Espagne....., avec les intérêts des princes de l'Europe dans un si grand événement ; comme aussi le moyen de prévenir la guerre qui en pourroit arriver. *Pampelune*, *Jacques Lenclume*, 1701 (*Holl.*), pet. in-12. mar. amar. fil. tr. dor. fig. (*Simier.*) 12—»

1034 **Recueil** de pièces curieuses pour servir à l'histoire, savoir : 1° réponse au Mémoire du comte de Chastres ; 2° conjuration de la Dona Hyppolitte d'Aragon ; 3° relation de la mort du marquis de Monaldeschi le 6 nov. 1657 ; 4° motifs de la France pour la guerre d'Allemagne, et quelle a été sa conduite ; 5° lettre au nom d'un étranger au sujet de la paix entre la France et l'Espagne. *Cologne*, 1664, in-12. m. r. janséniste. (*Duru.*) . . . . . 30—»

1035 **Recueil** de sonnets composés par les plus habiles poëtes du royaume sur les bouts rimés : *Pan*, *Guenuche*, etc., proposés par M. Mignon, maître de la musique de l'église de Paris, pour être remplis à la louange de Sa Majesté. *Paris*, *Gabriel Quinet*, 1687, portrait de Louis XIV, in-12. mar. brun, fil. tr. dor. rel. de *Vogel*. (*Rare.*) . . . . . 15—»

Le sonnet qui a remporté le prix est de La Monnoye.

1036 **Recueil** de sonnets en bouts rimés à la gloire du roi, proposés en différens temps pour des prix... donnés par M. le duc de Saint-Aignan, M. de Vertron et M. Mignon ; proposés par M. ....., gentilhomme, et Seignelay. *Cologne*, *Pierre Marteau* (*Holl.*), 1693,

pet. in-12. fig. mar. r. à comp. fil. tr. dor. (*Ottmann.*) 20—»

Charmant exemplaire d'un livret qui n'est pas commun. Les figures y sont au nombre de cinq, frontispice compris.

1037 **Recueil** de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers. *Cologne, P. Marteau,* 1667, 2 vol. pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. (*Vogel.*) 25—»

Joli exemplaire.

1038 **Recueil** des défenses de Fouquet, avec la continuation et la suite. 1665, 12 vol. — Conclusions des défenses de Fouquet. 1668, in-12. — Factum pour Fouquet. In-12. — Traité du péculat. In-12. Ensemble 15 vol. rel. vél. Exempl. grand de marges. 30—»

Livre plus curieux que recherché.

1039 **Réflexions** curieuses et précautions nécessaires sur les raisons et moyens, etc., par un François désintéressé. *Villefranche, Ch. de la Vérité* (*Holl.*), 1676, pet. in-12. v. f. fil. n. . . . . 5—»

1040 **Relation** ou voyage de l'isle de Ceylan dans les Indes orientales, par Robert Knox, trad. de l'anglois. *Amst.,* 1693, 2 vol. in-8. fig. mar. bleu, doublé de tabis, tr. dor. (*Derôme*). . . . . 15—»

Enrichi de figures, avec la carte de l'île.

1041 **Relation** de ce qui s'est passé dans les armées du roi en Allemagne et en Flandre depuis le commencement de l'année 1675 jusqu'en 1676, avec les particularités du combat de M. de Créquy et du siége de Trèves. *Cologne, Pierre du Marteau* (*Holl.*), 1676, pet. in-12. mar. r. à comp. tr. dor. (*Ottmann.*) 18—»

1042 **Réponse** (La) de Me Guillaume au soldat françois, faite en présence du roi, à Fontainebleau, le 3 sept. 1604. *S. L.,* 1605. — Réponse ou discours fait sur

la réponse de Me Guillaume, etc. *S. L.*, 1605. — La réplique modeste sur la réponse de Me Guillaume au soldat françois, etc. *S. L.*, 1605. — Recueil de réponses faites au soldat françois, ou Rameau d'olivier présenté aux pauvres soldats de l'une et l'autre milice; le tout composé par Floride de la Forest, Dauphinois. *S. L.* 1505. — L'Harpocrate françois au roi. *S. L.*, 1650, pet. in-12. dos de v. f. . . 8—»

Ces pièces sont rares.

1043 **Retour** (Le) de Jacques II à Paris, comédie. *Cologne*, *P. Marteau*, 1696 (*Holl.*), pet. in-12. non rogné, mar. r. fil. (*Capé.*) . . . . . 30—»

Rare.

1044 **Rojas** (*Fernando de*). Celestina, tragicomedia de Calisto y Melibea, vulgarmente llamada, en la qual se contienen (de mas de su agradable y dulce estilo) muchas sententias filosofales, y avisos muy necessarios ispara mancebos, monstrandoles los enganos que estan encerrados en serventes y alcahuelas. *Ruan*, 1633, in-8. m. r. janséniste. (*Duru.*) . . . . . 50—»

Texte espagnol et traduction françoise en regard. Bel ex.

1045 **Rouillard** (*Maistre Sébastian*). Le grand aulmosnier de France. *Paris*, *David Douceur*, 1607, pet. in-8. v. gran. . . . . 8—»

Curieuses recherches sur l'histoire et certaines coutumes de France.

1046 **Sablière** (Voyez *Madrigaux*).

1047 **Sacre** et couronnement de Louis XVI, roi de France et de Navarre, dans l'église de Reims, le 11 juin 1775, précédé de recherches sur le sacre des rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XVI (par Gobet),

et suivi d'un journal historique de ce qui s'est passé à cette auguste cérémonie (par l'abbé Pichon); enrichi d'un très grand nombre de figures en taille-douce, gravées par le sieur Pattas, avec leurs explications. *Paris*, *Vente*, 1775, gr. in-8. br. n. r. . . 12—»

1048 SALLENGRE (DE). Histoire de Pierre de Montmaur, professeur royal en langue grecque dans l'Université de Paris, etc. *La Haye, P. Gosse*, 1715, 2 vol. pet. in-8. fig. v. r. . . . . 8—»

1049 S'ENSUIT les prophéties de Merlin, qui est la tierce partie et dernière, ausquelles sont trouvées plusieurs matières dignes à veoir. *Nouvellement imprimée à Paris, en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée, le premier jour de décembre* 1528, in-8. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Niedrée.*) . . 85—»

Bel exemplaire, très bien conservé.

1050 SEX linguarum latinæ, gallicæ, hispanicæ, italicæ, anglicæ et teutonicæ, dictionarium. 1567, in-18. m. vert janséniste. (*Duru.*) . . . . . 35—»

1051 TERENTII (*Pub.*) Comœdiæ sex ex recensione Heinsiana. *Amst.*, *Elzev.*, 1661, pet. in-12. mar. r. fil. dor. doublé de mar. (*Dusseuille.*) . . . 65—»

Très bel exemplaire, grand de marges. 4 p. 11 l.

1052 TRACTATIO de polygamia in qva et Ochini apostatæ pro polygamia, et montanistarum, etc. *Genève* (*l'Ancre aldine*), 1591, pet. in-8. d. rel. . . . 6—»

1053 TRAITÉ des accords et de leur succession, selon le système de la basse fondamentale, etc., avec une méthode d'accompagnement. *Paris*, 1764, in-8. v. m. . . . . 6—»

1054 TRAITÉ des anciennes cérémonies, ou histoire contenant leur naissance ou leur accroissement, leur entrée

en l'Eglise, et par quels degrés elles ont passé jusqu'à la superstition. *Rouen*, *Lucas*, 1673, in-12. mar. puce, dent. et plaque à froid . . . . . 10—»

1055 **Triomphe** (Le) de la grâce dans la conversion et la mort de Basiline (madame Tiquet). *S. L.* (*Paris*), 1699, in-12. mar. v. à comp. tr. dor. (*Ottmann.*) 16—»

Pièce curieuse et très rare, quoiqu'elle ait eu trois éditions. La dernière est de 1709.

1056 **Vérités** (Les) françoises opposées aux calomnies espagnoles, ou réfutation des impostures contenues en la déclaration imprimée à Bruxelles sous le nom du cardinal infant, par un gentilhomme de Picardie. *Beauvais*, 1635, 2 vol. in-8. dos de mar. r. 10—»

1057 **Véritable** (La) religion des Hollandois, avec une apologie pour la religion des états-généraux des Provinces-Unies contre le libelle diffamatoire de Stoupe qui a pour titre : *La religion des Hollandois représentée en plusieurs lettres écrites par un officier de l'armée du roi à un pasteur et professeur en théologie à Berne*, par Jean Brun, ministre du roi des armées ; cy est joint le conseil d'extorsion ou la volerie des François exercée en la ville de Nymègue par le commissaire Methelet et ses suppôts. *Amsterdam*, *A. Wolfgang*, 1675, 3 part. en un vol. pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Vogel.*) . . . . . 15—»

1058 **Veritable** (La) vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville (par de Villefore). *Amsterdam*, *Joly*, 1739, 2 part. en un vol. pet. in-8. v. brun, tr. dor. (*Vogel.*). . . . . 10—»

Bonne édition.

1059 **Vertot** (*Ses œuvres*). *Paris*, *L. Janet*, 1819, 12 vol. in-8. pap. vél. v. bleu, tr. dor. (*Simier*). . 85—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1060 ANSTRUTHER (*Rob.*). Epistolæ Herberti de Losinga, primi episcopi norwicensis, obserti de clara et Elmeri prioris cantuariensis. *Brux.*, 1846, in-8. br. 12—»

1061 CURIOSITÉS littéraires (1re partie de la BIBLIOTHÈQUE DE POCHE. *Paris*, 1845, 1 vol. pet. in-12. . 3—»

Indépendamment des recherches nombreuses et savantes sur les origines de la poésie françoise, cette partie contient des appréciations dignes d'éloges sur la littérature générale, et doit être considérée comme un complément indispensable à toute bonne étude littéraire. Voici quelques uns des chapitres qui m'ont paru les plus piquans : Des acrostiches. — Des anagrammes. — De la rime. — Vers métriques, vers blancs. — Des bouts-rimés. — Des amphigouris. — Genre macaronique. — Genre burlesque. — De l'imitation. — De l'emprunt. — Du plagiat proprement dit. — Des traducteurs. — Mélanges de critique. — Des citations. — Des académies. — Des prédicateurs, etc., etc.

1062 CURIOSITÉS bibliographiques, par Ludovic Lalanne (2e partie). *Paris*, 1845, 1 vol. . . . . 3—»

Aucun ouvrage ne sauroit offrir une lecture plus variée et plus attachante que cette seconde partie ; c'est en même temps un manuel de bibliographie et un passe-temps agréable. Nous donnons quelques uns des chapitres intéressants dont se compose cette seconde partie de la Bibliothèque de poche : Des anciennes écritures. — De la forme des livres et des lettres dans l'antiquité. — Des manuscrits. — Origine de l'imprimerie. — Des libraires. — Du prix des livres dans l'antiquité et le moyen-âge. — De la destruction et de la dispersion des livres. — Des reliures. — Des autographes. — Histoire de la liberté d'écrire. — Des pamphlets, etc., etc.

1663 CURIOSITÉS biographiques (3e partie). *Paris*, 1846, 1 vol. pet. in-12. . . . . 3—»

Cette troisième partie, non moins intéressante que les deux premières, contient des particularités physiques relatives à quelques personnages célèbres, leurs bizarreries, leurs habitudes et leurs goûts singuliers ; en un mot, c'est tout à la fois une peinture fidèle des mœurs des différentes époques et un répertoire varié des anecdotes les plus remarquables. Voici une espèce de sommaire des chapitres qui ont fixé le plus notre attention : Fécondité de quel-

ques écrivains. — Morts singulières de quelques personnages célèbres, de chagrin, de joie, de peur, etc. — Personnages enterrés vivans. — Des morts prédites. — Des suicides. — Des épitaphes. — Personnages célèbres enfermés dans des cages de fer. — Des faux princes. — Des rois auteurs, musiciens, peintres, serruriers, etc. — Des eunuques. — Des femmes guerrières, etc.

1064 CLERC (*Ed.*). Essai sur l'histoire de la Franche-Comté depuis l'année 1307 jusqu'à 1467. *Besançon*, 1846, tome II, in-8. br.

1065 FETIS (*Ed.*). Légende de saint Hubert, précédée d'une préface bibliographique et d'une introduction historique. *Bruxelles.*

1066 GACHET (*Emile*). Glossaire roman-latin du XVe siècle; extrait de la bibliothèque de la ville de Lille. *Bruxelles*, 1846, in-8. brochure. . . . 2—50

1067 GACHARD. Notice des archives de M. le duc de Caraman, précédée de recherches historiques sur les princes de Chimay et les comtes de Beaumont. *Bruxelles*, 1845, in-8. br. . . . . 5—»

1068 GÉRARD (*P.-A.-F.*). Histoire de la législation nobiliaire de Belgique. 1846, tome Ier, in-8. br. 11—»

1069 GUISLAIN (*J.*). La nature considérée comme force instinctive des organes. *Bruxelles*, 1846, in-8. cart. 5—50

1070 HISTOIRE des seigneurs de Gâvre, roman du XVe siècle, publié par *Vandale. A Bruxelles*, gr. in-4. cart. pap. fort. . . . . 70—»

Ce volume, qui reproduit en *fac-simile* le Ms. original avec toutes ses miniatures peintes, au nombre de 95, est vraiment des plus curieux. C'est le monument reproduit lui-même, et pour la première fois, je crois, aussi volumineux.

Paris. — Imprimerie GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN,
G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON,
A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL,
PAUL DE MALDEN, ALKAN AINÉ, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 15. MARS.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.
1846

Table des matières contenues dans le n° 15 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Notices biographiques et littéraires :

Nicolas Vauquelin des Yveteaux, par M. Jér. Pichon. 663

Mélanges bibliographiques :

Réflexions à propos de la vente de la bibliothèque de M. de Pixerécourt, par feu Ch. Nodier. 677

Notes extraites du Catalogue raisonné d'un amateur de province. 680

Variétés bibliographiques :

Ordonnances royaulx de la jurisdicion de la prevosté des marchands et eschevinaige de la ville de Paris, etc., par M. Le Roux de Lincy. 689

Nouvelles. 692

Catalogue de l'Editeur. 693

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES (1)

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE ET NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX, GENTILS-HOMMES ET POETES NORMANDS, 1536-1649.

NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX.

— Suite. —

Cependant, si les parens de des Yveteaux tiroient peu d'avantages de sa richesse, la faveur dont il jouissoit ne leur étoit pas inutile. Nous avons déjà vu qu'elle avoit plus d'une fois tiré Guillaume d'embarras sous le règne de Henri-le-Grand. Des Yveteaux lui rendit encore un service plus signalé sous le règne suivant. En 1620, lorsque la reine-mère quitta la cour et prit les armes contre le roi son fils, Guillaume Vauquelin, lieutenant général au bailliage de Caen, embrassa son parti sur la promesse qui lui fut faite de la charge de premier président du parlement de Normandie ; mais Louis XIII vint assiéger le château de Caen, et donna ensuite le commandement de l'armée au maréchal de Praslin. M. de Praslin dit un jour que la première chose à faire étoit de couper la tête au lieutenant général. Heureusement pour Guillaume, M. Arnault, maréchal de camp, étoit présent : « Que pensez-vous dire? » s'écria-t-il, « c'est le frère du meilleur ami que j'aie au monde! » Effrayé des dispositions du maréchal à son égard, Guillaume envoya en poste son fils Hercule à Paris implorer le secours de des Yveteaux. Celui-ci, bien qu'éloigné de la cour, y avoit conservé d'importantes relations; il écrivit à tous ses amis, et notamment à M. de Sceaux, secrétaire d'état, et Guillaume ne perdit ni la vie ni même sa charge (2).

Hercule Vauquelin, n'étant âgé que de quatorze ans, alla

(1) Voyez ci-dessus, pages 509, 553 et 601

(2) Fact. B, p. 7.

en Angleterre en 1621 (1); cette année même, partant pour l'Espagne, avec l'intention de passer de là en Italie, il vint voir son oncle aux Yveteaux. Cette terre appartenoit dès lors à Guillaume (2); mais il étoit à cette époque assez bien avec son frère pour lui prêter une de ses habitations. Des Yveteaux donna à Hercule 6 pistoles *pour acheter des fraises à l'espagnole*, et une lettre pour M. du Fargis (de la maison d'Angennes), ambassadeur à Madrid (3). La lettre valoit mieux que le présent. Hercule, pensant que la succession l'indemniseroit largement, auroit, s'il a dit vrai, donné à son oncle, lors de son retour, des tableaux, crayons, dessins, gants d'Espagne et autres curiosités et raretés, de la valeur de 3,000 livres. Au reste, en admettant que des présens de cette valeur aient été en effet reçus par des Yveteaux (mais il le nioit formellement [4]), Hercule avoit eu de bonnes raisons de les offrir à son oncle. En effet, étant à Rome en 1623, il fut emprisonné, selon lui, pour avoir battu les Corses du pape à la tête de 14 ou 1,500 François, conjointement avec un sieur de Marimont et un chevalier de Ronnay (5), et, suivant des Yveteaux, tout simplement par suite de ses relations avec de célèbres courtisanes (et sans doute de dettes) dont il avoit rapporté les portraits, et que des Yveteaux lui prit, lui donnant en échange des portraits de leurs ancêtres (6). Des Yveteaux, qui avoit connu le

(1) Fact. F, p. 7.

(2) « Il est vray qu'ayant sceu que vous m'aviez fait l'honneur de prendre ma maison et ma terre des Yveteaux pour vostre divertissement, il (Hercule) vous y vint saluer. » Fact. F, p. 7.

(3) Fact. F, p. 7.

(4) « Encore que je n'aie eu que 3,000 écus de l'office de lieutenant général, et que je n'aye point porté de gants d'Espagne de sa main, croyant que luimesme n'en a jamais eu; et, pour les tableaux, vous y estes si peu sçavant, et luy aussi, que vous n'en devriés jamais parler, cela n'ayant rien de commun avec la chronique de Normandie. » Fact. B, p. 7.

Des Yveteaux persiffle ici l'érudition provinciale de son frère et de son neveu, qui, parlant dans un factum des Vauquelins de l'armée de Guillaume le Conqnérant, citent la *Chronique de Normandie*.

(5) Fact. F, p. 8, 9, 10.

(6) Fact. B, p. 7 et 8. Sans doute que le portrait de Jean Vauquelin, IIe du nom, en faisoit partie.

pape Urbain VIII lorsqu'il étoit nonce en France, avoit fait sortir son neveu de prison (1). Guillaume Vauquelin prétendoit toutefois que la captivité de son fils avoit été trop courte pour que l'intervention de des Yveteaux, alors à Paris, eût été possible, et il s'écrioit assez plaisamment, dans un factum (F, p. 10) publié en 1645 : « Je m'asseure que dans tous vos romans, et dans ce palais enchanté où vous communiquez incessamment avec toutes les divinités des fables et faites des métamorphoses admirables de chanteuses de cabaret en déesses, vous ne vous estes jamais imaginé un courrier plus diligent, fût-il monté sur le Pégase ».

On pense bien que ces voyages d'Hercule Vauquelin coûtoient fort cher. Guillaume donnoit tous les ans 10,000 livres par an à son fils (2) ; suivant des Yveteaux, cette somme étoit fournie par l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive, que nous avons vue possédée en 1605 par Charles Vauquelin, second fils de Jean. Cette abbaye étoit alors sortie de ses mains par suite de décès ou de toute autre manière, et Guillaume en jouit quelque temps ; mais cela ne dura pas, et des Yveteaux reprochoit à son frère de l'avoir perdue : « Votre fils et vous, » s'écrioit-il, « par une ignorance *frauduleuse et matoise*, avez perdu en mon absence, sans que je fusse en défaveur, le comté et l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive, possédée par nous il y avoit plus de cinquante ans, sur laquelle vous preniez les 10,000 liv. d'un receveur à votre poste, qui servoient à la dépense des voyages de votre fils (3). » On voit, à l'âcreté de cette plainte, que des Yveteaux devoit avoir sa part du revenu de l'abbaye, et qu'il supposoit que son frère et son neveu avoient fait au sujet de ce bénéfice quelque traité secret à son préjudice, et cependant mal combiné ; c'est du moins ce qui me semble résulter du reproche d'ignorance frauduleuse et matoise.

(1) Fact. B, p. 7 et 8.
(2) Fact. F, p. 7.
(3) Fact. B, p. 13.

A cette époque cependant la famille Vauquelin étoit encore unie. Guillaume et Hercule voyoient sans trop de regret des Yveteaux pratiquer les maximes du sonnet que j'ai cité : la poésie, la musique, la table, les femmes, occupoient ses loisirs. Il fut amoureux de Marguerite de Burtio de la Tour, femme de Jacques de Lallier, sieur du Pin, dont la fille fut dame et depuis maréchale d'Estrades. Tallemant (1), à qui je dois ce renseignement, nous apprend qu'afin d'avoir toujours sous les yeux un rébus qui lui rappelât sa passion, il avoit fait mettre des pommes de pin au plafond de sa chambre à coucher. Mme de Saint-Germain-Prévost, dont j'ai déjà parlé (2), eut aussi avec lui une longue liaison, que la mort de son mari avoit rendue sans doute moins périlleuse ; elle affichoit du moins à l'égard de des Yveteaux une jalousie qui ne peut s'expliquer que de la part d'une maîtresse avouée. Un jour elle apprend qu'il doit donner chez lui une collation à des dames. Elle trouve moyen d'entrer au moment où on venoit de servir et que les gens étoient allés en prévenir la joyeuse compagnie; prenant la nappe par un bout, elle jette tout par terre et s'en va. Des Yveteaux, arrivant, rit à la vue des débris de sa collation, et se borna à conclure que Mme de Saint-Germain avoit dû passer par là (3).

Jusque là des Yveteaux n'avoit connu que les roses de la vie épicurienne ; mais le moment étoit venu où il devoit en sentir les épines. En 1628, un jour que la porte de son grand jardin donnant dans la rue du Colombier étoit restée entr'ouverte, une femme enceinte, mais jeune, bien faite et fort triste, avança la tête vers le jardin. Des Yveteaux s'y rencontra par hasard; et, comme il étoit civil, surtout pour les femmes, il l'invita à entrer. Il apprit d'elle qu'elle étoit fille d'un homme qui jouoit de la harpe dans les hôtelleries d'Étampes, qu'elle-même en jouoit également; qu'un jeune homme

(1) Tallemant, p. 11.
(2) V. p. 557, à la note.
(3) Tallemant, p. 12.

d'une bonne famille de Meaux, nommé du Puy, l'avoit épousée par amour, et qu'il étoit malade dans la rue des Marais. Il fut touché de sa position (1), fit parmi ses amis une quête qui produisit 2 ou 300 écus, et la logea dans une chambre garnie près de lui (2). Quand elle accoucha, il en eut tout le soin imaginable. Après ses couches, elle vint le remercier ; ses visites devinrent fréquentes : elle finit par se mêler de son ménage. Il la prioit de surveiller ses valets ; elle s'habitua si bien chez lui, qu'elle y passoit la journée. Il tomba malade ; cette femme le soigna à son tour avec tant de zèle, qu'elle fut quarante jours sans se déshabiller. Un pareil dévoûment acheva de lui gagner le cœur de des Yveteaux, qui, ayant alors 60 ou 61 ans, commençoit à se trouver bien isolé. Il lui proposa de prendre un appartement chez lui ; on pense bien que la proposition fut acceptée (3). Suivant Tallemant, le mari seroit venu demeurer aussi chez des Yveteaux ; mais il est plus probable que la du Puy vint seule, et le mari, resté dans la chambre garnie (4), ne vint rejoindre sa femme que plusieurs années après.

Cette femme du Puy s'appeloit Jeanne Félix. Elle avoit un fort grand talent sur la harpe ; elle avoit couru les grandes routes avec des charlatans, et étoit montée sur le théâtre après avoir vécu avec un certain du Lys. Elle se réfugia ensuite à Étampes, jouant de la harpe et des cymbales (5) dans tous les cabarets ; de là elle vint à Paris, où elle vécut du même métier, avec son père et son frère. Ils habitoient le faubourg Saint-Germain, et son père avoit dressé un étourneau à voler sur le haut de la harpe quand elle en jouoit. Dans sa vie vagabonde elle avoit connu un certain Adam du Puy, issu, comme nous l'avons dit, d'une des meilleures familles de Meaux. Ce jeune homme avoit quitté l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, où on

(1) Tallemant, p. 13.
(2) Fact. H, p. 5, 6.
(3) Tallemant, p. 14.
(4) Fact. H, p. 6.
(5) C'est notre triangle d'aujourd'hui. (Voy. *Dict. de Trévoux.*)

l'avoit mis peut-être contre son gré, et s'étoit fait huguenot, puis maître d'école. Ayant, si la chronique dit vrai, commis quelques peccadilles qui auroient pu le conduire à la potence, il quitta Meaux ; mais son père mourut, et il hérita d'une somme de 16,000 liv., avec laquelle il acheta une charge d'élu dans sa ville natale. Cependant il la revendit bientôt, en dissipa le produit, et vécut quelque temps avec Jeanne Félix. L'ayant depuis retrouvée à Paris, il l'épousa (1), et étoit avec elle dans un état fort misérable quand un heureux hasard leur envoya notre des Yveteaux.

On pense bien que la famille de la joueuse de harpe, ayant appris son changement de position, arriva bientôt après, espérant avoir part à la curée ; mais Jeanne du Puy, à qui des Yveteaux laissoit tout l'excédant de son revenu sur sa dépense (2), n'étoit pas femme à partager son butin. Le frère, espèce de spadassin qui avoit pris le nom de Lézinière, et qui étoit marié et père de quatre enfans (3), fut évincé. (On verra qu'il s'en vengea dans la suite.) Le père, étant venu la trouver chez des Yveteaux pour réclamer son assistance, fut chassé et battu par sa fille, qui ne se soucioit plus guère de son talent à dresser les étourneaux. Enfin, si l'on en croit la pièce judiciaire où je puise ces détails, Jeanne du Puy poussoit si loin son antipathie pour les mendians, qu'un homme et une femme, demandant l'aumône à sa porte, y furent assommés (4) par ses ordres. L'exemple étoit peu encourageant pour ses parens.

Des Yveteaux alla aux Yveteaux, en Normandie, dans l'été de 1630 (5) ; il emmena la du Puy avec lui. Quelques mois après, en mars 1631, elle accoucha à Paris, chez lui, d'une fille qui fut nommée Marguerite, et dont il fut le parrain (6).

(1) Fact. H, p. 3 à 6.
(2) Tallemant, p. 14.
(3) Fact. H, p. 11.
(4) Fact. H, p. 7 et 14.
(5) Rép. au fact. G, p. 6.
(6) Fact. H, p. 12.

Une pareille liaison étoit de nature à inquiéter Guillaume et Hercule ; ils faisoient cependant bonne contenance. Hercule essaya d'abord de flatter le penchant de son oncle (1). Lorsque la du Puy fut aux Yveteaux, son père et lui eurent pour elle toute espèce de déférence ; cependant, à cette même époque (1631), il auroit, si l'on en croit des Yveteaux, fait toiser la belle maison de la rue des Marais pour savoir d'avance ce qu'on y pourroit bâtir (2). Mais il étoit loin de compte. Son père et lui furent bientôt mal avec la du Puy. Des Yveteaux auroit cependant voulu maintenir la concorde entre sa maîtresse et ses parens. Il écrivoit le 5 juillet 1633 à Hercule, alors lieutenant général à Caen (3) : « Je suis asseuré que vous favoriserez et honorerez ce que vous savez que j'estime, qui est ce que j'ai mené et ramené pour la dernière fois (la du Puy) de la terre de nos ayeux (les Yveteaux), et de qui j'ai receu une assistance indicible en mon mal. Ce sera à moy après à purifier avec mon clément et miséricordieux ce qu'il y a à dire contre sa loy et pour le monde, selon les vœux que j'en ai faits. »

Mais ces impérieuses tentatives de réunion eurent peu de succès. Ce qui acheva d'aigrir les La Fresnaye, c'est que, Guillaume ayant acheté en décembre 1634 pour son fils Hercule une charge de maître des requêtes moyennant 120,000 livres, des Yveteaux, tout en souhaitant que son nom fût porté au contrat, refusa de le cautionner pour 60,000 liv. A son refus, MM. de Choisy, de Beuvron, de Croisy, de Saint-Denys et autres, cautionnèrent Hercule (4). Celui-ci s'étant marié avec Mlle Guillon, fille d'un maître des requêtes, des Yveteaux ne signa pas le contrat et ne donna rien à sa nièce, parce que la du Puy n'avoit pas été invitée à y assister ; et il eut soin, lorsque sa nièce alla le voir, de lui montrer un diamant et quel-

(1) Fact. F, p. 22.
(2) Fact. G, p. 3.
(3) Fact. F, p. 35.
(4) Fact. F, p. 14.

ques pièces de vermeil, qu'il lui auroit donnés, disoit-il, si la du Puy eût été invitée à la signature du contrat (1).

La discorde faisoit des progrès dans cette malheureuse famille; des Yveteaux n'en menoit cependant pas plus triste vie. Il avoit hérité du goût de son père pour la vie pastorale; seulement Jean Vauquelin l'avoit aimée en poëte, et son fils l'aimoit en insensé. Tous les matins la du Puy prenoit ses ordres pour son costume du jour, et, suivant son désir, se coiffoit à la grecque, à la romaine, à l'espagnole, à la françoise; s'habilloit en reine, en déesse, en nymphe ou en bergère. Pour lui, il se travestissoit d'une manière analogue : tantôt il étoit vêtu en berger, tantôt en satyre ou en dieu de la fable. Ainsi affublé, il jouoit avec la du Puy des scènes mythologiques : tantôt c'étoit Apollon poursuivant Daphné, tantôt Pan courant après Syrinx (2). «D'autres fois, la houlette à la main, la pannetière au côté, le chapeau de paille doublé de satin rose sur la tête, il conduisoit paisiblement le long des allées de son jardin ses troupeaux imaginaires, leur disoit des chansonnettes et les gardoit du loup (3). » Son beau jardin servoit de théâtre à ces folies; il y chantoit avec la du Puy des vers qu'il avoit composés, et elle l'accompagnoit de sa harpe (4). Des oiseaux dressés à ce manége venoient, comme l'étourneau du père Félix, se poser sur l'instrument harmonieux (5). Suivant ses ennemis, des Yveteaux, ne sachant quelle extravagance nouvelle imaginer, auroit fait porter un jour un jambon avec les solennités qui se pratiquent à la présentation du pain bénit, et auroit été si satisfait de cette belle équipée, qu'il auroit fait faire par Saint-

(1) Fact. F, p. 16.

(2) Tallemant, p. 11 et 14.

(3) Mélanges de Vigneul-Marville, 1725, t. Ier, 177.

(4) Huet a prétendu (*Orig. de Caen*, 1709, p. 356) avoir appris de personnes de qualité et de mérite que la plupart de ces gentillesses sont supposées; mais son témoignage ne sauroit prévaloir, selon moi, contre celui des factums contemporains et de Tallemant-des-Réaux.

(5) Vigneul-Marville, t. Ier, p. 177.

Amant une description de la cérémonie (1). Mais la pièce de Saint-Amant insérée dans ses œuvres (2) nous permet de reconnoître la calomnie. Saint-Amant raconte qu'il avoit reçu du baron de Meslay, gouverneur du château Trompette, un très beau jambon; qu'il en fit faire un pâté, et que, le voyant fort bien préparé, il reconnut que de ce joyau

Il convenoit enrichir les tréteaux
Du magnifique et grand des Yveteaux,
De ce démon, qui dans la solitude
Gouste en repos tous les fruits de l'estude,
Et dont le cœur abandonne les sens
Aux doux excès des plaisirs innocens.
Pour mettre fin, on sçaura donc en somme
Qu'au beau logis de ce rare et digne homme
Je fis marcher, en pas de pain-bénit,
Ce don royal, que de fleurs on garnit.

Le pâté est servi; Saint-Amant en fait l'ouverture. Chacun se récrie sur son énormité, sur l'excellence présumée de son goût; il est bientôt attaqué de toutes parts.

. . . . . Le généreux Brionne (3),
Qui de vertu s'arme et se gabionne
Pour soustenir les frasques du malheur,
En cet assaut exhiba sa valeur,
Bien secondé du patron de la case,
Qu'avecque gloire on a veu sur Pégase,
Qui mesme encor monte ce destrier
Sans avantage et secours d'estrier,
Et dont le corps, en sa vieillesse auguste,
Tesmoigne avoir l'estomac si robuste,
Que, Dieu mercy, quoique j'œuvre assez bien,
Son appétit a triomfé du mien.
La belle Iris (4), la reine de la harpe,
Jambette au poing, franchit la contrescarpe,
Força les murs; et des dents se fit voir
Une amazone habile à son devoir.

(1) Fact. H, p. 36.
(2) *Paris*, Quinet, 1651, in-4. p. 117.
(3) Voir ci-après, p.
(4) La du Puy.

Il résulte évidemment de cette pièce que, par ces mots : *en pas de pain bénit*, Saint-Amant veut seulement désigner l'espèce d'apparat prétentieux avec lequel il fit porter chez des Yveteaux, gourmet digne de ce mets distingué, un superbe jambon. En tout cas, si l'impiété avoit existé, elle auroit été du fait de Saint-Amant, non de celui de des Yveteaux, et auroit été commise dans la rue, et non chez ce dernier. Ajoutons de plus qu'à cette époque un pareil divertissement auroit pu coûter cher à ceux qui se le seroient permis, et qu'il faut sûrement expliquer comme je l'ai fait ci-dessus le fait et l'intention de Saint-Amant.

Toutefois des Yveteaux prenoit des libertés que des personnes moins bien liées que lui à la cour n'auroient pas pu se permettre. On peut voir dans Tallemant-des-Réaux (1) la réponse plaisante qu'il fit au curé de Saint-Sulpice, qui l'admonestoit à raison de sa manière de vivre (2). Il avoit été aussi blâmé par un homme dont il n'étoit pas aussi facile de se débarrasser. Un jour il avoit été à Rueil voir le cardinal de Richelieu pour le prier de lui faire payer ses pensions. Quoique peu sévère en fait de morale, le cardinal, tout en lui promettant son appui, l'engagea, dans l'intérêt de son honneur, à renvoyer de chez lui une femme qui dévoroit ses revenus (3). Il lui auroit même écrit ou fait écrire à ce sujet une lettre à double sens qui nous a été conservée (4); mais il est bien évident que cette lettre a

(1) P. 16, note 2.

(2) L'auteur des *Bâtons rompus* fait allusion à cette intervention du curé :

Il t'en demanda la promesse ;
Tu dis qu'il avait beau prosner,
Que, plutôt que de la signer,
Tu n'irois jamais à la messe.
Depuis, par d'horribles sermens,
Tu renonças aux sacremens,
Aux prestres, aux missionnaires,
Jurant qu'il valoit mieux nourrir
Tes infâmes pensionnaires
Que de t'instruire à bien mourir.

Bast. romp., p. 8.

(3) Fact. I, p. 6.

(4) *Ib.*, à la fin.

été supposée par ses ennemis, et que jamais Richelieu n'a pu écrire de pareilles platitudes. Des Yveteaux céda en apparence au tout-puissant ministre, et lui promit de renvoyer la du Puy; mais il n'en fit rien, et, préférant son indépendance à ses bénéfices, il remit au roi ses abbayes du Val et de la Trappe (1).

Il continua donc ses représentations mythologiques. Il en avoit conservé l'habitude d'une mise bizarre. Mme de Rambouillet, cette femme distinguée et spirituelle à qui nous devons toutes les anecdotes relatives au commencement du XVIIe siècle qu'on lit dans Tallemant-des-Réaux, racontoit à celui-ci que, lorsqu'elle vit des Yveteaux pour la première fois, il avoit des chausses à bandes comme celles des cent-suisses du roi (au XVIIe siècle), rattachées avec des brides; des manches de satin de la Chine, un pourpoint et un chapeau de peaux de senteurs, et une chaîne de paille à son cou. Il sortoit dans cet équipage burlesque; il est vrai qu'il ne sortoit pas souvent (2). Il avoit aussi habituellement une calotte de cuir et des souliers d'étoffe; ce qui faisoit dire qu'il se coiffoit comme les autres se chaussoient, et se chaussoit comme ils se coiffoient (3).

Malgré cette bizarrerie, la maison de des Yveteaux étoit fréquentée par beaucoup d'hommes distingués qu'y attiroient son esprit, un gracieux accueil, un véritable fonds d'obligeance et de générosité. On a vu ci-dessus en quels termes Saint-Amant parle de sa personne et de sa maison. Parmi les personnes qui la fréquentoient de son temps, il cite un personnage dont il ne parle qu'en termes énigmatiques (4) : « Et l'*effectif*, l'*aimable* Saint-Laurens (5). » — Le comte de Brionne, que nous avons vu ci-dessus jouer un rôle actif dans le repas raconté par Saint-Amant, étoit un grand seigneur lorrain, qui s'étoit retiré à Paris. Des Yveteaux, sensible à la position fâcheuse de ce sei-

(1) Huet, p. 355.

(2) Tallemant, p. 11.

(3) Vigneul-Marville, I, 177.

(4) Mais entre tous ce franc cœur, ce bon pitre,
Qui de vray *Gros* me ravira le titre.

(5) Tallemant, p. 18.

gneur, l'avoit accueilli avec un noble empressement. Il vouloit le loger chez lui : « Vous avez si bien reçu les François en Lorraine, lui disoit-il, il faut bien vous rendre la pareille aujourd'hui. » M. de Brionne ayant perdu un cheval de carrosse, des Yveteaux lui en prêta un et ne vouloit plus le reprendre : « Vous m'en rendrez un, ajoutoit-il, quand vos affaires seront en meilleur état (1). » La belle et célèbre Ninon de Lenclos faisoit aussi partie de sa société, et jouoit du luth dans les concerts qu'il donnoit fréquemment. Tallemant raconte qu'un jour (en 1648) de fête elle lui demanda s'il avoit été à la messe : « *Il y auroit*, répondit-il, *plus de honte de mentir à mon âge que de n'avoir point été à la messe ; je n'y ai point été aujourd'hui.* » Ninon lui avoit une fois donné un ruban jaune, il le porta plusieurs jours à son chapeau (2). Au reste Ninon se souvenoit toujours de cet aimable vieillard, qu'elle avoit tant connu dans sa jeunesse. Dans une lettre qu'elle écrivoit à Saint-Évremond (3), et qui est sans date, mais postérieure à 1699, elle rappelle avec mélancolie une remarque qu'elle avoit entendue faire à des Yveteaux, et dont la justesse se fait surtout sentir lorsqu'on approche du terme d'une vie, souvent inutilement employée. « *Les jours*, disoit des Yveteaux, *se passent dans l'ignorance et la paresse, et ces jours nous détruisent et nous font perdre les choses à quoi nous sommes attachés.* »

Mézeray l'historien fut aussi un des commensaux de des Yveteaux ; il étoit né à Ry, entre Argentan et Falaise, et par conséquent du même pays que lui. Vers 1630, arrivant de sa province, il fut accueilli par des Yveteaux avec la générosité et la bienveillance dont nous avons donné tant de preuves ; il avoit alors environ 20 ans, et étoit doué pour la poésie d'une grande facilité, sur laquelle il comptoit pour faire son chemin. La première fois qu'il vint chez des Yveteaux, il entendit raconter une aventure galante qui lui sembla susceptible d'être mise en scène. Il se mit aussitôt à l'ouvrage, et dès le lende-

(1) Tallemant, p. 18.
(2) Tallemant, p. 17, 18.
(3) Saint-Evremond, 1753, VI, 256.

main matin son premier acte étoit fait et rimé. Il s'empressa de le porter à son protecteur, pensant le surprendre agréablement; mais celui-ci lui assura qu'une pareille facilité étoit un défaut incorrigible, et qu'il ne feroit jamais de bons vers. Il lui conseilla de renoncer à tout jamais à la poésie, et de se livrer à l'étude de la politique et de l'histoire. Mézeray, frappé de cette opinion, peut-être un peu paradoxale, s'y soumit d'autant plus aisément, que sa ressource la moins douteuse étoit dans la protection de des Yveteaux. Celui-ci lui fit en effet obtenir peu après dans l'armée de Flandres l'emploi d'*officier pointeur*. Il y fit deux campagnes, et en retira l'avantage de pouvoir parler dans son histoire, en termes convenables, des opérations militaires (1).

Cependant l'attachement de des Yveteaux pour la du Puy augmentoit de jour en jour; il regrettoit amèrement de ne pouvoir pas l'épouser (2). Malgré ce sentiment, il fit venir son mari et le logea chez lui (3). Craignant les obstacles que sa famille auroit pu apporter à ses dernières dispositions, il fit faire un acte par lequel il vendoit à Hercule sa maison de Paris moyennant 41,000 écus, savoir 80,000 liv. payées comptant (paiement fictif), et le reste lors de son décès, à la condition de ne pas contester les acquisitions faites de ses deniers sous le nom de la du Puy (4). Il acquit la terre de Brianval, située dans la paroisse de Varède, près Meaux, et y fit bâtir une somptueuse maison. Il donna la maison et la terre, plus une maison à Paris, que je crois avoir été située rue Saint-Dominique (5), à la du Puy. Celle-ci, cherchant à assurer sa position, offrit à Hercule de se rapprocher d'elle, et lui promit en échange d'obtenir pour lui la permission de bâtir immédiatement dans une basse-cour dépendant de la maison de son oncle, mais qui étoit cependant éloignée de deux rues de l'habi-

(1) Pellisson, *Histoire de l'Académie françoise*, in-4°, t. II, p. 164.
(2) Fact. F, p. 18.
(3) Rép. au fact. G, p. 6.
(4) Fact. F, p. 19.
(5) Jeanne ou Anne Félix fit son testament dans sa maison, rue Saint-

tation principale. Elle en reçut un pot-de-vin de 100 pistoles; mais les constructions ne furent pas faites (1).

Marguerite du Puy avançant en âge, des Yveteaux, qui, suivant toute apparence, étoit son père, voulut la marier à un de ses neveux, Nicolas Vauquelin, sieur de Robours, fils de son frère Jean-Jacques Vauquelin, sieur de Sacy. Le contrat de mariage fut dressé le 17 oct. 1644. Des Yveteaux, qui paroît avoir révoqué l'acte dont j'ai parlé ci-dessus, donna aux deux époux, en faveur de leur mariage, sa maison du faubourg Saint-Germain (2), une métairie située à Varède, quantité de pierreries provenant des princes qu'il avoit servis, ses meubles, sa vaisselle d'argent, ses dettes actives, et de plus une somme de 80,000 liv. Il est bien probable que la majeure partie de ces richesses n'avoient été données qu'en nue propriété. Hercule, désespéré de voir un si riche héritage lui échapper, fit interjeter opposition par un individu prétendant avoir une promesse de mariage de Marguerite du Puy (elle avoit 13 ans), et par un cousin de Sacy-Robours, qui disoit qu'elle étoit bâtarde (3). Cependant le mariage fut célébré le 3 novembre 1644 (4) chez le maréchal de Grammont (5) par un individu « travesty en prestre », si l'on en croit les Factums publiés en 1645 (6). Pour mettre fin aux oppositions, des Yveteaux fit renoncer par une transaction Sacy-Robours à la donation de la maison de Paris.

(*La suite au prochain numéro.*)

Dominique, faubourg Saint-Germain, le 1er mars 1671. (*Mém. de Mme du Puy*, p. 34.) En 1693 cette maison étoit un hôpital. (Note de la main d'un Vauquelin sur l'épitaphe de des Yveteaux. *Cabinet généalogique.*) Il résulte des extraits faits par Huet du factum que je cite dans cette note, factum que je n'ai pas vu, qu'un certain du Puy, que je crois avoir été fils de Jeanne Félix et de son mari, et en sa jeunesse page de des Yveteaux, donna tous ses biens, situés à Brianval, à Varède, à Dormans, à Damery et à Épernay, aux hospices de Reims.

(1) Fact. F.

(2) Fact. G, p. 1.

(3) Tallemant, p. 16.

(4) Fact. G, p. 1.

(5) Tallemant, p. 16.

(6) Fact. G, p. 2.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

RÉFLEXIONS

A PROPOS

DE LA VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. DE PIXERÉCOURT,

PAR FEU CH. NODIER.

Quand Joseph Scaliger a voulu exprimer les plus rudes tourmens auxquels pût être condamné un homme de lettres, il a dit : *Lexicon contextat.* S'il avoit voulu donner une idée de ses plus violens chagrins, il auroit probablement dit : *Bibliothecam vendat.* Un infortuné qui a passé sa vie entre ces deux extrémités dans cette vallée de misères peut se flatter d'avoir payé son tribut à la fatalité qui poursuit notre malheureuse espèce. Dieu m'a fait cinq fois assez riche pour acheter des livres, cinq fois assez pauvre pour être obligé de les vendre, et je touche à la sixième (1) :

J'ai connu le malheur et j'y sais compâtir.

Il m'est doux de penser que M. de Pixerécourt n'en est pas tout à fait réduit là ; mais on auroit bien de la peine à me persuader qu'on se sépare d'une bibliothèque comme la sienne, quand on n'a pas d'excellentes raisons pour s'en défaire.

La résolution d'un homme de lettres qui vend ses livres a toujours quelque chose d'infiniment triste, je ne dis pas pour le vulgaire, qui se soucie fort peu des livres et des gens de lettres, mais pour les âmes intelligentes et sensibles. Il ne faut pas calomnier son siècle : j'en connois encore trois ou quatre.

Imaginez-vous que les livres dont il est question ici ne sont pas de ces livres dont on peut dire, avec saint Matthieu : *Ite potius ad vendentes.* Dans le nombre il en est peu qui aient paru deux fois sous les yeux des libraires ; il en est beaucoup que

(1) Ce bon Ch. Nodier, qui écrivoit cela en 1838, n'avoit plus que quelques années pour ce terme fatal ; il est mort en 1844.

les libraires n'ont jamais vus, et la pompe de leurs ornemens relève encore le mérite de leur rareté. Garamond et Didot les ont dotés du produit de leurs fonderies; Alde, Elzévir ou Baskerville, des soins de leurs presses et des merveilles de leur tirage; la Hollande, de ses papiers; l'Angleterre, de ses vignettes; la Russie, de ses cuirs odorans; Tafilet, de ses maroquins. Padeloup, Auguerrand, Derome, Bauzonnet, Thouvenin, Simier, Kœhler, les ont chamarrés d'or ou brodés de compartimens. (Cette dernière description appartiendrait davantage aux cabinets qui se sont formés depuis une quinzaine d'années, car G. de Pixerécourt n'avoit pas de reliures modernes.) Ce sont autant d'amis magnifiques, autrefois assidus au jour du bonheur, et qu'il faut voir disparaître à celui de l'adversité. La philosophie nous apprend que cet usage n'est pas nouveau, et l'expérience nous apprend qu'il n'est pas rare.

Ce seroit peu cependant que de perdre sa bibliothèque, si on avoit la consolation de la faire passer tout entière sous la garde attentive d'un propriétaire éclairé et soigneux, qui sauroit en jouir, et qui prendroit plaisir à en faire jouir les autres. Cette conviction auroit quelque chose du sentiment triste et doux à la fois d'un père de famille qui est privé pour toujours des embrassemens de son enfant chéri, mais qui le sait placé en bonne maison. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Ces trésors frères et presque jumeaux, qui se prêtoient un mutuel éclat par l'harmonie de leur ensemble, vont se disperser, comme les restes proscrits d'une race illustre, aux chances honteuses de l'encan : *Disjectæ membra Bibliothecæ*. Le goût en emportera quelques uns, l'ostentation bien davantage, et l'ignorance aura le reste. Nous ne sommes plus au temps où les hommes opulens s'honoroient d'avoir une bibliothèque élégante et choisie. La bibliothèque d'un riche du XIXe siècle se compose du *Journal de la Bourse* et de l'*Almanach du Commerce*, économiquement parés d'un cartonnage de dix sous, que je ne leur accorderois pas.

Autrefois l'opulence acquise par une industrie honnête, mais

plus ou moins mécanique, aimait à relever son origine par l'appui qu'elle prêtoit aux lettres et aux arts. Jacques Cœur faisoit copier les manuscrits, et il entretenoit dans sa maison un atelier de peintres et d'enlumineurs pour les décorer. Les Fourques d'Augsbourg ne se contentoient pas d'amasser des livres; ils en faisoient imprimer à grands frais pour le public, et ils donnoient fièrement à Henri Estienne le titre d'Architypographe, que Philippe II avoit donné à Plantin, comme s'ils avoient voulu montrer que la richesse est une sorte de royauté quand elle tombe dans des mains nobles et libérales. Le fameux trésorier Grollier n'étoit pas seulement le Mécène des écrivains, des imprimeurs et des relieurs; il étoit celui de tous les arts, et c'est à ce digne citoyen que nous devons en grande partie, quoiqu'on ne le dise guère, les progrès de la gravure en bois, et l'introduction, trop tardive en France, de la gravure en taille douce. Samuel Bernard, qui n'avoit jamais refusé d'argent à personne, et qui légua en mourant à ses amis dix millions de créances, laissa une bibliothèque dont les débris figurèrent encore avec honneur dans la vente de son fils, M. de Rieux. La fortune des frères Paris eut peu de chose à envier à celle de cet illustre publicain. On leur saura probablement gré d'avoir fait celle de Voltaire et de Beaumarchais; mais ce fut sans préjudice de leur amour pour les beaux livres anciens. Le catalogue de Paris de Meyzieu et la *Bibliotheca parisina* en font foi. J'ai réduit cette liste aux plus grandes célébrités financières des temps modernes, car je n'ai pas même cité Zamet, d'Alincourt et Montauron; mais il falloit bien se borner. Les riches de l'époque où nous sommes qui aiment les livres et qui en achètent ne me donneroient pas le même embarras.

Aux époques dont j'ai parlé, l'argent, bien ou mal acquis, servait à embellir la vie et à l'honorer par un noble usage. « Nous avons assez d'argent, disoit Coytier, l'avare médecin de Louis XI; il nous faut à présent de l'honneur. » Maintenant on n'a jamais assez d'argent, et ce qu'il faut aux gens qui ont

beaucoup d'argent, c'est de l'argent (1). Il s'ensuit de là qu'il ne resteroit pas dans vingt ans une bonne bibliothèque d'amateur en France, si quelques hommes zélés et opiniâtres ne s'obstinoient à en composer une aux dépens de leur bien-être quotidien, jusqu'à l'avènement du jour fatal qui la fera passer aux mains du commissaire-priseur pour la soustraire à celles de l'huissier.

NOTES

EXTRAITES DU CATALOGUE RAISONNÉ D'UN AMATEUR DE PROVINCE.

—Suite.—

VII. —Panphilus (*sic*) de amore. *Rome, per venerabilem virum Eucharium Silber, alias Franck*, 1497, in-4., 13 feuillets à 33 lignes.

Ce petit drame est l'œuvre d'un moine italien du moyen-âge, du nom de Pamphilus Maurilianus; il fut très bien accueilli des lecteurs du 15e siècle; Haïn (*Repert. bibliogr.*, 1838, t. II, p. 2, p. 5) en indique 3 éditions sans lieu ni date; il obtint les honneurs d'un long et sérieux commentaire latin, et Vérard acheva le 23 juillet 1494 d'en imprimer une paraphrase en vers françois.

Analysons rapidement cette pièce, qu'on lit si peu de nos jours.

Elle se divise en cinq actes : c'est conforme au précepte d'Horace; les acteurs sont au nombre de quatre : Vénus, une vieille, Pamphile, Galatée, jeune beauté dont celui-ci est épris.

(1) Hélas, depuis que ces lignes sont écrites (1838)...., c'est de plus fort en plus fort !....

(*Note de l'Éditeur.*)

Au premier acte Pamphile s'entretient avec Vénus; il peint sa passion pour Galatée : elle est riche, il est pauvre, il craint que les parens ne l'éconduisent. Vénus lui donne neuf conseils à suivre; il faut qu'il redouble d'activité, qu'il multiplie ses visites, qu'il ne parle ni trop ni trop peu, etc. Pamphile reste seul, en proie à une indécision cruelle; il voit Galatée traverser une place publique et il s'excite à aller l'aborder.

Au second acte Pamphile adresse la parole à Galatée; il lui dit combien elle lui est chère. Galatée l'écoute sans colère; mais elle le quitte promptement dans la crainte que ses parens, sortis pour aller au temple, ne reviennent chez eux. Pamphile prend le parti de recourir au ministère de quelque bonne vieille femme, afin de se procurer un rendez-vous avec sa maîtresse.

En effet dans l'acte suivant il a trouvé cette digne vieille; il lui donne de l'argent, il lui promet beaucoup d'or. La vieille va chez Galatée; elle lui représente Pamphile comme le plus beau cavalier de la ville, riche, amoureux à l'excès; elle engage la timide enfant à se marier au plus tôt avec lui, sans demander permission à ses parens, qui seront bien forcés de l'accorder lorsqu'ils reconnoîtront qu'on s'en est passé. Incertitudes, combats de Galatée. La vieille la décide enfin à se rendre chez elle sous prétexte de faire provision de quelques fruits; elle a mis le comble à l'impatience de Pamphile en lui donnant le faux avis que Galatée va être forcée d'unir son sort à un autre prétendant. Tout cela remplit deux actes; il est vrai que l'un ne renferme que trois scènes, et que l'autre, le meilleur assurément, se borne à une seule.

Au dernier acte Pamphile et Galatée se sont rencontrés chez la vieille, qui, en femme bien apprise, s'est trouvée en ce moment appelée ailleurs par quelques autres occupations. Nous ne savons ce qui s'est passé entre les deux amans; mais Galatée pleure et adresse de vifs reproches à l'obligeante duègne. Celle-ci se justifie, apaise la belle éplorée, lui expose qu'elle n'a qu'à épouser Pamphile, et que tout sera au mieux. Ils sor-

tent tous trois pour aller au plus tôt faire célébrer leur mariage, et la toile tombe pour ne plus se relever.

Un poète espagnol du XIVe siècle, Juan Ruiz, archiprêtre de Hita, a traité le même sujet, et, comme le moine italien, il l'avait puisé dans un certain poëme *de vetula*, attribué fort à tort à Ovide. Ruiz a conservé dona Vénus; mais de Pamphile il a fait don Melon de la Huerta, amoureux de dona Endrina, et il a donné à la vieille, dont il a fait un fort comique personnage, le nom de *Trota-Conventos*. Les poésies de ce digne archiprêtre méritent d'être lues; elles furent publiées pour la première fois dans la *Coleccion de poesias castellanas* de Sanchez. Cet éditeur crut devoir à la pruderie de l'époque et du lieu ou il publioit le fruit de ses recherches (Madrid, 1778) de faire de larges coupures dans les manuscrits qu'il avait sous les yeux; c'est ainsi qu'il supprima les *coblas* 363-378, 441-464, 489-502; les naïvetés de nos ancêtres ne scandaliseroient personne aujourd'hui, et il est à regretter que ces lacunes n'aient pas été remplies dans l'édition nouvelle qui vient de paroître chez Baudry de la collection Sanchez.

VIII. — Histoire de la ville et du château de Coucy, par F. Duplessis. *Paris*, 1728, in-4.

La tragique histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel est connue de tout le monde; avant 1250, elle avoit formé le sujet d'un roman que M. Crapelet publia en 1829, et dont M. Raynouard a rendu compte avec sa lucidité et son érudition habituelles dans le *Journal des savants* (1829, p. 451; 1830, p. 408). L'histoire de la châtelaine de Vergy diffère à quelques égards de celle de la châtelaine de Fayel; elle se trouve en vers dans les contes et fabliaux de Barbazan, t. IV, p. 296, en prose dans le recueil de Legrand d'Aussy, t. IV, p. 98; Boccace y fait allusion, lorsqu'il dit dans la dixième nouvelle de la troisième journée du Décamerone : *Diones e la Fiammetta cominciarono a contare di messer Guiglielmo e della dama del Vergica*. Pareille mésaventure arriva en 1180

au troubadour Guillaume de Cabestaing; il périt sous les coup d'un époux offensé, et son amante se laissa également mourir de faim après un horrible repas. (Voy. Millot, I, 134; Papon, II, 261; Raynouard, *Choix*, V, 187-196; *Hist. litt. de la France*, XIV, 210.)

Boccace a fait de cette catastrophe le sujet de la neuvième nouvelle de sa quatrième journée, et il a sans doute emprunté le fond de son récit à un manuscrit provençal conservé à la bibliothèque laurentienne de Florence, et que Manni a fait connoître. (*Istoria del Decamerone*, p. 308.) Le lai d'Ignaurès du trouvère Renault se rattache à quelque tradition de ce genre: Ignaurès a des liaisons avec douze femmes différentes; les douze maris s'entendent pour mettre fin aux jours de ce redoutable amoureux; le cœur du volage est servi à ses maîtresses; elles périssent ensuite.

Ce lai a été publié pour la première fois en 1832 par les soins de MM. Monmerqué et Michel. (Voir aussi Delarue, *Essai sur les Bardes armoricains*, p. 14; *Essai sur les Bardes et Jongleurs*, t. III, p. 214; Raynouard, *Journ. des sav.*, 1832, p. 251.) Legrand d'Aussy en avoit donné un extrait (*Fabliaux*, t. IV, p. 362), et l'on en rencontre une imitation dans la trente-neuvième des *Cento novelle antiche*.

Le châtelain de Coucy étoit d'ailleurs le héros d'un petit poëme anglois imprimé à Londres en 1568, et que Ritson a reproduit dans ses *Old Engl. Romances*, t. III, 193-213.

Dans l'*Heptameron* de la reine de Navarre (journée 4, nouvelle 2) on peut lire le récit d'une anecdote du même genre; l'amant est égorgé et la dame est enfermée et forcée de boire « dedans un émerveillable vaisseau, car c'étoit la tête de ce méchant au lieu de coupe. »

Il est probable, ainsi que l'a remarqué Swan dans ses notes sur les *Gesta Romanorum*, t. I, p. 361), que c'est avec quelques variations l'histoire de Rosemonde forcée par son mari Alboin, roi des Lombards, de boire dans le crâne de son propre père, au dire de Paul Diacre, de Godefroy de Viterbe et d'autres historiens plus ou moins dignes de foi.

Divers vieux conteurs allemands qu'il seroit trop long et fastidieux d'énumérer ont narré la chose comme la reine de Navarre, et un écrivain espagnol, Luis Velez de Guevarra, a pris dans un semblable récit le sujet de son drame : *La obligacion á las mugeres.*

IX. — Didascalocophus or the deuf and dumb's man tutor (le tuteur du sourd-muet). *Oxford*, 1680.

Ce volume, très rare, même en Angleterre, est de George Dalgarno, auteur d'un ouvrage fort important sur la langue universelle, d'un *Ars signorum* (*Londres*, 1667), que M. Nodier a signalé comme une production des plus remarquables. (*Mél. d'une petite bibliothèque*, chap. XXXV ; *Notions de linguistique*, 1834, p. 31 ; voir aussi les *Nouvelles recherches* de M. Brunet, I, 399.) Nous ne nous occuperons pas de l'*Ars signorum*, mais nous indiquerons à ceux qui s'occupent de l'intéressante question qui y est traitée trois volumes anglois que jusqu'ici (nous devons l'avouer). nous ne connoissons que de titre, mais que nous espérons bien finir par nous procurer.

The olive leafe, or an universal A B C, by Al. Top. *Londres*, 1603. (Voir Beloë, *Anecdotes of literature*, t. II, p. 257.)

Hieroglyphic or a grammatical introduction to an universal hieroglyphic language, by the reverend Jones. *Londres*, 1768.

The circles of Gomer, an essay towards an introduction of the English as an universal language, 1771.

Dalgarno est loin d'être le premier qui se soit occupé de donner aux sourds-muets les moyens de communiquer leurs idées ; mais il a, je crois, le mérite d'avoir le premier exposé le système de l'alphabet digital et de l'avoir amené à un degré remarquable de perfection. Les découvertes dont on fit tant d'honneur à l'abbé de L'Épée se trouvoient consignées depuis un siècle dans l'ouvrage resté inconnu de Dalgarno. Je pense d'ailleurs que l'abbé de L'Épée n'avoit jamais soupçonné l'existence de ce bouquin ; il étoit de son côté, et sans secours étranger, arrivé aux mêmes inventions.

Avant Rodolphe Agricola, mort en 1485, il n'est, à ma connoissance, aucune trace d'instruction donnée à un sourd-muet ; on peut consulter le dernier chapitre de son traité *De inventione dialectica*, publié après sa mort. Cinquante ans plus tard, Vivès, dans son ouvrage *De anima*, l. II, c. *de discendi ratione*, regardoit la chose comme impossible. Fr. Valles, célèbre médecin espagnol, mentionnoit en 1590 dans sa *Philosophia sacra* un bénédictin de ses amis, nommé Pierre Pontius, comme ayant appris à plusieurs sourds-muets à écrire, à s'entretenir facilement. Il ne paroît pas que Pontius ait lui-même fait connoître sa méthode ; mais J.-P. Bonnet, secrétaire du connétable de Castille, en a développé les principes dans un in-4° imprimé à Madrid en 1620.

Deux nouveaux inventeurs se présentèrent simultanément dans le courant de l'année 1670. Le jésuite italien Lana, dans son *Prodromo* ou Recueil de la Société royale de Londres, montra une parfaite ignorance des travaux de ses devanciers. et il attaqua d'un mauvais côté la solution du problème. Dès 1648 un nommé John Buhver avoit publié sous le titre de *Philosophus or the deafe and dumbe man's friend*, un ouvrage assez curieux sur les sourds-muets. Il ne connoissoit pas le livre de Bonnet; il fut le premier à demander la création de quelque établissement en faveur des malheureux dont il s'occupoit. Il est singulier que Bulwer n'ait pas songé à la méthode du langage digital, car il s'étoit beaucoup occupé de chiromancie, il avoit écrit un énorme volume intitulé : *Chirologia*, ou le langage naturel de la main, et il prenoit avec orgueil le titre de *Chirosophe*.

De 1671 à 1680 deux autres Anglois, T. Holder et J. Sibscote, publièrent sur l'éducation des sourds-muets des ouvrages peu dignes d'attention aujourd'hui.

Il étoit dans la destinée de Dalgarno que ses idées fussent appréciées et données comme leurs par d'*impudens plagiaires*, selon l'expression fort juste de M. Nodier. Wilkins reproduisit les aperçus fondamentaux de l'*Ars signorum*, et ne nomma

pas l'auteur. Dix-huit ans après la publication du *Tuteur du sourd-muet*, Wallis revient sur la même question, et dans sa lettre à Beverley il copie, il pille Dalgarno, tout en gardant à son égard le silence le plus complet. Par une coïncidence singulière, Dalgarno, en 1680, nommoit Wallis son digne et savant ami ; mais il ne faisoit, lui aussi, aucune allusion aux travaux de *son ami*, mis au jour en 1670, et il donnoit son *Didascalocophus* comme le premier écrit, à sa connoissance, publié sur cette matière. Douze ans plus tard, un médecin suisse, Ammon, faisoit imprimer son *Surdus loquens* à Amsterdam, en 1692, et il affirmoit sous serment qu'il n'avoit trouvé dans aucun écrivain trace de recherches analogues à celles qu'il entreprenoit. Tous les auteurs du XVIIe siècle qui se sont occupés des sourds-muets paroissent donc être restés parfaitement ignorés les uns des autres, et la plupart étoient sans doute de bonne foi.

M. Nodier signale l'obscurité de l'expression de l'*Ars signorum*, livre d'une difficulté incroyable ; le style du *Didascalocophus* n'est ni moins pédantesque, ni moins bizarre, ni moins tourmenté. Ajoutons que les écrits de l'Ecossois que Dugald Stewart a qualifié de penseur aussi profond qu'original ont été réimprimés en 1834 en un volume in-4. aux frais du *Maitland Club*, association de bibliophiles fondée à Glascow, et dont les services sont réels.

L'article consacré à Dalgarno dans la *Biographie Universelle* ne fait aucune mention de l'ouvrage relatif aux sourds-muets ; il ne donne aucun détail sur la vie de cet homme de talent resté inconnu pendant un siècle et demi ; nous pouvons dire d'après A. Wood (*Athenæ Oxon.* vol. II, pag. 506) que pendant trente ans il fut professeur particulier de grammaire à Oxford ; qu'il y succomba à un accès de fièvre le 28 août 1687, sexagénaire ou à peu près, et qu'il y fut enterré dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine.

X. — C.-J. Gruner, Spicilegium scriptorum de morbo gallico. Specil. I-XV. *Jenæ*, 1799-1802, in-4.

Ce recueil, composé de programmes universitaires, est peu connu ; il a échappé aux recherches de Choulant, qui ne le mentionne point dans son relevé, fort étendu d'ailleurs, des *Scripta historica de morbo gallico*, inséré en tête d'une édition allemande du poëme de Fracastor. Force passages de Conrad Celtes, de Champier, de Bebelius, d'Eobanus Hessus, d'Erasme, de Jacques de Bethencourt, de Vivès, de Cordus, de Bersmannus, de Werlichius et d'autres auteurs plus ou moins connus, y sont exposés, discutés, commentés. L'auteur va chercher des traces du mal qu'il a pris pour sujet de ses veilles jusque dans les manuscrits cophtes appartenant au cardinal Borgia.

XI. — Lenz (C. G.), La déesse de Paphos d'après les monuments antiques. *Gotha*, 1808, in-4. (en allemand).

Traité peu étendu et arriéré. Ce qu'il y a peut être de mieux à consulter sur le culte de Vénus chez les anciens, c'est une dissertation de Manso ; elle remplit les 308 premières pages de ses *Essais* (en allemand) *sur quelques points de la mythologie grecque et romaine*. C'est bien supérieur au mémoire de Larcher. Il existe une traduction de la *Dissertation* de l'abbé de La Chau *sur les attributs de Vénus* ; elle parut à Vienne en 1783, 179 pag. in-8. Les *Recherches* de M. Félix Lajard sur le même sujet feront sans doute oublier tous les travaux de ses devanciers.

XII. — Beverland (H.), Peccatum originale philologici elucubratum. *Eleutheropoli*, 1678, in-8.

On sait quelles furent les persécutions qui tombèrent sur cet écrivain peu décent ; on n'ignore pas de quelle façon il interprétait le péché originel et l'arbre de la science du bien et du mal. (Voir l'*Analecta biblion*, 1834, II, 436 ; le *Cat.* Leber,

num. 462; Peignot, *Dict. des livres condamnés*, I, 33; Vogt, *De libris rar.*, p. 86, etc.)

Je remarquerai seulement que l'opinion qu'il émit, il n'en fut pas l'inventeur; le rabbin Zahira l'avoit formellement énoncée (voir l'ouvrage de Nork, *Braminen und Rabinen*, Meissen, 1836, in-8, p. 19), et dans S. Clément d'Alexandrie, dans Philon, on trouve la preuve que cette façon de voir avoit eu des partisans. « Le serpent qui tenta Eve estoyt andouillicque », a dit Rabelais (livre IV, ch. 38). Voyez une note de l'édition *Variorum*, tom. VI, p. 360, et le Rabelais (en allemand) de Régis, Leipzig, 1839, tom. II, p. 674.

Tel a été l'avis d'Agrippa et de Robert Fludd. On peut consulter La Monnoie, *Menagiana*, tom. III, p. 449; Bayle, art. Eve; le 4e entretien du *Comte de Gabalis*. Je transcris ici un passage de Beyer (*Memor. libr. rarior.* 1734, p. 32); il dit en parlant du paradoxe de Fludd et de Beverlandt: « Antonia Bourignonia eamdem in scriptis suis ingressa est viam, ingenii tamen portentum modo longe absurdiori in lucem edidit, scilicet asserendo Adamum loco pudendorum habuisse nasum. »

Je ne connois que de titre le traité de Aug. Eleutherius, *De arbore scientiæ boni et mali*. Mulhusii, 1561, in-8.

G. B.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

« ORDONNANCES ROYAULX DE LA JURISDICION DE LA PREVOS-
» TÉ DES MARCHANS ET ESCHEVINAIGE DE LA VILLE DE PARIS.
» constituez et ordonnez tant par les feuz roys que par le roy
» nostre sire Françoys, premier de ce nom ; et plusieurs arretz
» et ordonnances de la court de parlement, avec plusieurs
» beaux privileges donnez aux bourgeois de Paris. Extraicts
» et corrigez sur les registres de l'hostel d'icelle ville. Nouvel-
» lement imprimé à Paris. — *On les vend au Palays join-*
» *gnant la première porte, en la bouticque de Jacques Nyverd,*
» *et en la grant salle devant le premier pillier du costé de la*
» *chappelle, en la bouticque de Pierre le Brodeur.* » Un vol.
in-folio goth., avec de nombreuses gravures en bois, qui repré-
sentent le prévôt des marchands, les échevins, les officiers
du corps de ville, et tout le mouvement du commerce par
eau, tel qu'il s'est fait dans Paris jusqu'au dix-septième siècle.

Ce volume est composé de deux parties ; à la fin de la pre-
mière partie, comprenant 110 ff. chiffrés, on lit :

« *Fin des ordonnances royaulx de la jurisdicion de la pre-*
» *vosté des marchans et Eschevinaige de la ville de Paris, les-*
» *quelles furent achevées de imprimer à Paris, par permission*
» *et privilege du roy nostre sire, le XXe jour de novembre,*
» *l'an de grâce mil cinq cens vingt et huit, par Jacques Ny-*
» *verd, imprimeur et libraire, demourant en la rue de la Juif-*
» *rie, à l'imaige Sainct-Pierre; et tenant sa bouticque join-*
» *gnant la première porte du palais. Et pour Pierre le Bro-*
» *deur, aussi libraire, demourant en la rue de la Vieille-*
» *Pelleterye, à l'enseigne du Cressant, et tenant sa bouticque*
» *en la grant salle dudit pallays, devant le premier pillier,*
» *du costé de la chappelle.* »

La seconde partie, qui contient 16 ff. non chiffrés, est ainsi
intitulée :

« Adicions sur ce présent volume, intitulé : Les ordonnan-
» ces de la prevosté des marchans et eschevinaige de la ville
» de Paris, fort exquises et nécessaires à tous manans habi-
» tans et affluens en la ville de Paris, lesqueles avoient par
» inadvertance esté obmises à rediger on dit volume. Et con-
» tiennent lesdictes adicions deux beaulx privileges donnez
» aux bourgeois de Paris : c'est assavoir que ilz peuvent tenir
» fiefz et arriere-fiefz, et user du faict de noblesse ; et l'aultre
» que on ne peult tyrer ne avoir par action ung bourgeois
» hors de ladicte ville. Ensemble la forme de payer et faire le
» guet en ladicte ville. Et ceulx qu'ilz sont ad ce subjectz,
» avec plusieurs éditz et arrestz faitz et constituez sur la police
» de ladicte ville de Paris ; et les noms des prevosts des mar-
» chans et eschevins qui ont esté en icelle ville jusques a pré-
» sent, leurs privileges et ceulx des officiers de ladicte prevos-
» té et eschevinaige. »

Au verso du dernier feuillet on lit :

« Fin des adicions de ce présent volume, intitulé : Les Or-
» donnances de la prevosté des marchans et Eschevinaige de
» la ville de Paris, fort exquises et nécessaires à tous manans
» habitans et affluens en la ville de Paris. *Nouvellement im-*
» *primé à Paris, le samedi XIX*[e] *jour de décembre mil cinq*
» *cens vingt-huyt, par Jacques Nyverd,* par permission et pri-
» vilege donné par Monseigneur le bailly de Paris, conserva-
» teur des privileges royaulx, ou son lieutenant. Et deffences
» de par ledit seigneur à tous qu'il appartiendra à imprimer
» les susditz adicions ne vendre en quelque sorte que ce soit
» jusques après le terme de six ans, en ensuyvant le privillege
» donné par le roy nostre sire audit Nyverd, contenu au se-
» cond feuillet dudit volume, comme plus à plain est contenu
» es letres de privilege dattées du XVIe jour de décembre mil
» cinq cens vingt-huyt.

» *Signé* MORIN.

» *On les vend au Palays, joingnant la première porte, en*

» *la bouticle de Jacques Nyverd, et en la grant salle, devant*
» *le premier pillier, du costé de la chappelle, en la bouticque*
» *de Pierre le Brodeur.* »

La première partie de ce recueil contient le texte de la grande ordonnance de Charles VI, rendue en 1415, par laquelle il rétablit le gouvernement municipal de Paris, supprimé en 1382. Dans cet espace de temps, les troubles qui avoient eu lieu ayant causé la destruction de quelques unes des anciennes chartes de la ville, une ordonnance du mois de mai 1415 commit Jean Mauloue, conseiller au parlement, pour rédiger, d'après les registres et les coutumes anciennes dont le souvenir existoit encore, un code du gouvernement municipal. Une autre ordonnance de la même année déclara que la copie de ce code faite par Jean Mauloué auroit la même authenticité que l'original. Ces deux monumens existent encore et sont conservés aux Archives du royaume.

Ces détails suffisent pour faire comprendre l'importance de ce Recueil, dont une première édition a été publiée à Paris, par ordre du parlement, dès l'année 1500.

L'édition qui fait l'objet de cette note est la seconde, et a l'avantage sur l'édition *princeps* de renfermer des additions curieuses qui forment une deuxième partie. D'autres éditions ont été publiées en 1556, en 1582, en 1620, en 1664, en 1676 et en 1685.

On peut consulter, pour de plus amples détails, l'ouvrage que j'ai publié récemment, intitulé : *Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, suivie d'un Essai sur l'ancien gouvernement municipal de cette ville, 1 vol. gr. in-4. *Paris*, 1846. — Seconde partie, p. 189-190.

L'exemplaire que je signale ici est dans un état de parfaite conservation.

LE ROUX DE LINCY.

NOUVELLES.

Il se fait à Rouen une vente de livres composant la Bibliothèque de M. Delasize, où, parmi une foule de bons ouvrages ordinaires, il s'est glissé quelques volumes d'une grande rareté, et qui n'étoient pas passés en vente depuis bien long-temps en France, entre autres le MUSÆUS, *opusculum Musæi, Aldus :* car, depuis la vente de Briem-Laire, où il a été adjugé à 550 fr., l'on ne cite que des ventes faites en Angleterre où ce livre a été vendu à diverses reprises et moins cher. Celui de Rouen vient d'être adjugé à 389 fr. et 10 p. 100.

Un autre ouvrage non moins rare, la GALÉOMYOMACHIA, *tragœdia græca sic dicta, cum præfatione gr. Aristobuli Apostolii hierodiaconi*, pet. in-4° non relié, opuscule de dix feuillets, qui faisoit également partie de cette vente, a été adjugé à un amateur de cette ville pour la somme énorme de 1,105 fr. ; ce qui, avec les 10 p. 100, fait 1,215 fr. pour un exemplaire non relié et assez court de marges en bas. (*Voyez* BRUNET, *qui n'indique pas de vente où ce livre ait été vendu aussi cher.*)

Nous reviendrons prochainement, dans la *Revue des ventes*, sur ce Catalogue, qui a été accueilli des Bibliophiles comme très bien rédigé.

M. Louis Paris, bibliothécaire de la ville de Reims, connu par de nombreux travaux historiques, vient d'être nommé, sur la proposition du ministre de l'instruction publique, chevalier de la Légion-d'Honneur.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 15. — MARS 1846.

1071 ABRÉGÉ de l'histoire ecclésiastique, civile et politique, de la ville de Rouen, avec son origine et ses accroissemens jusqu'à nos jours; contenant une description exacte des plus anciens monumens qui subsistent encore dans cette capitale de la province de Normandie, par M. ***. *Rouen, François Oursel*, 1759, in-8. mar. r. fil. tr. dor. frontisp. gravé. (*Anc. rel. avec armoiries.*) . . . . . 12—»

1072 ADVIS fidelle aux véritables Hollandois touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et Swammerdam et les cruautés inouïes que les François y ont exercées; avec un mémoire de la dernière marche du roy de France en Brabant et en Flandre (par Wicquefort). *S. L.* (*Amst., Elzevier*), 1673, in-4. mar. r. dent. tr. dor. (*Bozerian.*) Orné de sept grandes fig. de Romain de Hooge . . . . . 50—»

Exemplaire rempli de témoins.

1073 AUNOY (*Mme la comtesse d'*). Nouvelles ou mémoires historiques contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Europe, tant aux guerres, prises de

places et batailles sur terre et sur mer, qu'aux divers intérêts des princes et souverains qui ont agi depuis 1672 jusqu'en 1679. *Lyon*, *Thomas Amaulry*, 1693, 2 part. en 1 vol. pet. in-12. mar. bl. fil. tr. dor. janséniste. . . . . 18—»

1074 **Biblia** insignium historiarum, simulacris cum uenustati tum ueritati accomodatis illustrata. *Excudebat Fran. Gryphus*, 1542, gr. in-8. v. ant. fil. tr. dor. (*Closs.*). . . . . 45—»

Bien conservé et orné d'un grand nombre de figures en bois, commençant par un joli frontispice gravé. Très bel exemplaire de cette édition rare.

1075 **Biblicæ** historiæ magno artificio depictæ, et utilitatis publicæ causa latinis epigrammatibus a Georgio Æmylio illustratæ. *S. L.*, 1539, 61 fig. en bois. = Typi Apocalypsis Joannis depicti, ut clarius vaticinia Joannis intelligi possint. *S. L.*, 1539, 28 fig. en bois. Le tout en 1 vol. pet. in-8. mar. bleu, fers à froid. . . . . 75—»

Jolie reliure anglaise. (Très rare volume, dont les figures en bois sont de Hans Sebal, ayant son monogramme sur le titre du volume.)

1076 **Bossuet.** Discours sur l'histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne; imprimé par ordre du roi pour l'éducation de Mgr le Dauphin. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1788, 4 vol. pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. doublé de tabis. (*Bozerian.*) . . . . . 32—»

Jolis volumes qui par leur belle typographie laissent bien en arrière nos publications modernes.

1077 **Bourneuf** (*P. de*). L'algouasil burlesque, imité des Visions de Dom Francisco de Quévédo Villegas, chevalier espagnol; accompagné du Jardin burlesque et

autres pièces particulières de l'autheur. *Paris, Antoine de Sommaville*, 1657, in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 25—»

A la page 83 se trouve une pièce intitulée : *Ballet dancé à Bourges en l'année 1553, apellé le Ballet des Couleurs ou le Ballet de la Jouissance.*

1078 BOUTEROUE (*Claude*). Recherches curieuses des monnoies de France depuis le commencement de la monarchie. *Paris, Edme Martin*, 1666, in-fol. mar. r. fil. tr. dor. GR. PAP. fig. (*Bozerian.*) . . 150—»

L'on sait combien ce livre est rare et avec raison recherché.

1079 BRIANVILLE (*De*). Histoire sacrée en tableaux, pour Mgr. le Dauphin, avec leur explication, le texte de l'Ecriture et quelques remarques chronologiques. *Paris, Charles de Sercy*, 1675, 3 vol. en 1 vol. in-12. mar. r. fig. de Séb. Leclerc. (*Très belle reliure à la janséniste.*) . . . . . 36—»

Exemplaire dont le choix des épreuves est aussi parfait que possible.

1080 BRUSCAMBILLE (*Les œuvres de*), contenant ses fantaisies, imaginations et paradoxes. *Rouen, Martin de la Motte*, 1626, in-12. mar. r. fil. (*Simier.*) . 48—»

Bel exemplaire, grand de marges.

1081 BUDE (*Guillaume de*). Epitome ou summaire du livre *De Asse*, faict, par le commandement du roy, par Maistre Guillaume de Bude, conseiller dudict seigneur et maistre des requêtes ordinaires de son hostel, et par lui présencté audict seigneur. *Imprimé à Paris pour Galliot du Pré, libraire iuré en l'Université, aiant sa boutique en la grande sallè du Palais, au premier pilier.* A la fin..... : *Fin de ce présent liure imprimé à Paris par Maistre Pierre Vidoue pour honeste personne Gal-*

liot du Pré, libraire iuré, ce XXe jour de febvrier 1522. In-8. mar. v. fil. tr. dor. (*Kœlher.*). . 27—»

1082 **Bude** (*Guillaume de*). Summaire ou epitome du livre *De Asse*, faict, par le commandement du roy, par Maistre Guillaume de Bude, cõsseiller dudit seignr et maistre des requestes ordinaires de son hostel; reveu et additionné oultre les precedentes impressions. MIL CINQ CENT TRENTE-HUIT. *On les vend à Paris, en la grant salle du Palais, au premier pilier. Par Jehan André*, 1538, pet. in-8. goth. cart. . . . 10—»

1083 **Cervantes.** Nouvelles de Michel de Cervantes, auteur de l'histoire de Don Quichotte; augmentées de plusieurs histoires. *Amst., Etienne Lucas*, 1731, 2 vol. in-12. v. f. (*Aux armes de la comtesse de Verrue.*) 16—»

Avec un grand nombre de figures remarquables par leur belle exécution.

1084 **Chalcondyle** (*Nicolas*). L'histoire de la décadence de l'empire grec et establissement de celuy des Turcs, comprise en dix liures; traduction de Blaise de Vignère. *Paris, Abel L'Angellier*, 1584, in-4. mar. bl. fil. tr. dor. à comp. (*Reliure de Dusseuille.*) 34—»

1085 **Choul** (*Guillaume du*). Discours sur la castrametation et discipline militaire des Romains, escript par noble seigneur Guillaume du Choul; des bains et antiques exercitations grecques et romaines, de la religion des anciens Romains. *Lyon, de l'imprimerie de Guillaume Rouille*, 1557, gr. in-4. mar. v. fil. tr. dor. (*Anc. rel. aux armes de la comtesse de Verrue*) . . 35—»

Ce volume contient le *Discours de la religion des anciens Romains* du même, et l'on sait que l'un et l'autre de ces ouvrages contiennent un grand nombre de figures en bois. Il est un peu court.

1086 **Collection** de peintures antiques qui ornent les pa-

lais, thermes, mausolées, chambres sépulcrales, des empereurs Tite, Trajan, Adrien et Constantin. *Rome*, 1781, in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Relié par Derome j., signé.*) . . . . . 38—»

Imprimé sur papier bleuâtre, et enrichi de 31 figures gravées, peintes en noir sur fond d'azur.

1087 Contes et nouvelles en vers, par M. de La Fontaine, de l'Académie françoise. *Amsterdam*, *Pierre Bunel*, 1699, 2 vol. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel. Dusseuille, aux armes de la Vieuville.*) Fig. de Romain de Hooge. . . . . 36—»

Cette édition de 1699, qui n'est pas citée, est cependant très préférable, quant au texte, à l'édition de 1685, et les épreuves sont d'un tirage aussi noir que possible.

1088 Contes et nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre. *Amsterdam*, *George Gallet*, 1700, 2 vol. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) . . 65—»

Enrichi de figures en taille-douce de Romain de Hooge.

1089 De Imitatione Christi libri quatuor. *Parisiis, typis J. Barbou*, 1758, in-12. mar. r. tr. dor. large dent. (*Très jolie reliure de Padeloup, modèle à suivre.*) 30—»

1090 De Laniis et phitonicis mulieribus, ad illustrissimum principem dominum Sigismundum, archiducem Austriæ, tractatus pulcherrimus..... *S. L.*, 1489, pet. in-4. goth. cart. . . . . 40—»

Orné de fig. en bois des plus singulières.

1091 Descriptio Britanniæ, Scotiæ, Hyberniæ et Orchadum, ex libro Pauli Jovii, episcopi Nucer.; de imperiis et gentibus cogniti orbis, cum ejus operis prohæmio ad Alexandrum Farnesium card. *Venetiis, ap. Mich. Tramezinum*, 1548, pet. in-4. cart. . 25—»

Ce volume contient six priviléges, savoir : ceux du pape, de

Charles V, du roi de France, du sénat de Venise et des ducs de Florence et de Mantoue. Il est fort curieux pour l'histoire d'Angleterre.

1092 **Discours** sur l'histoire universelle, par Bossuet, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Charlemagne; imprimé par l'ordre du roi pour l'éducation du Dauphin. *Paris, Didot l'aîné*, 1784, gr. in-4. mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) . . . 55—»

Ex. papier vélin de choix, très grand de marges, et d'une charmante reliure.

1093 **Dorleans** (L.). Le banquet et après-dinée du comte d'Arète, où il se traicte de la dissimulation du roy de Nauarre et des mœurs de ses partisans. *Iuxte la copie imprimée à Paris, Guillaume Bichon*, 1594, in-12. v. f. . . . . 18—»

C'est dans ce livre fanatique que l'on trouve de sages conseils comme celui-ci : « Le jardinier n'est pas jardinier si seulement il sçait planter et semer, et prendre soin d'un parterre ; mais il doit sarcler toute mauvaise herbe et arracher ce qui est nuisible, et, la serpe en la main, couper ce qui est mort et rescinder ce qu'il y a de venin qui gaste les arbres..... C'est pourquoy que les rois n'ont faict la guerre à Genève, au lieu de la prendre en protection, et n'ont chassé ou bruslé les ministres qui ont tout perdu. »

1094 **Eutrapel**. Les contes et discours d'Eutrapel, par feu seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton. *Rennes, Noël Glamet*, 1603, in-8. v. f. . . . 20—»

Rare édition.

1095 **Fauconnerie** (*La*) de Jean de Franchières, grand-prieur d'Aquitaine ; avec tous les autres autheurs qui se sont peu trouver traitans de ce sujet. *Paris, en la boutique de L'Angelier, Claude Cramoisy*, 1628, 2 vol. en 1 vol. in-4. fig. en bois, mar. v. du Levant, tr. dor. (*Duru.*) . . . . . 70—»

Superbe exemplaire.

1096 FÉNELON. Les aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, imprimées par l'ordre de Mgr le Dauphin. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1783, 4 vol. pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. doublé de tabis. (*Bozerian.*) . . . 32—»

Même observation que pour Bossuet. Voyez n° 1076.

1097 FLISCUS (*Stephanus*). *S. L.* ni *D.*, pet. in-8. gothique, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) . . . . . 75—»

Très bien conservé.

Parmi les diverses éditions dont parle M. Brunet nous n'avons pas trouvé celle-ci, qui est composée de 156 pp. non chiffrées, sig. A à K-5, et divisée en deux parties :

La première se compose d'une grammaire et d'exemples en français et en latin.

A la fin de cette partie on lit : *Explicit opusculum domini Gasparini pergamensis de eloquentia congrue dictum.*

La seconde est intitulée : *Synonymorum Ciceronis...*, et rangée par ordre alphabétique sur quatre colonnes.

Ce volume rare, qui peut se classer parmi nos anciennes grammaires, me paraît avoir été imprimé à Paris, avec la même devise que le Mirouer de l'âme pécheresse de Robert Fouquet et Jehan Crees, en 1524 : UNG DIEU, UN ROY, UNGNE LOY.

1098 GARNIER (*Robert*). Ses tragédies, noueullement reuues et corrigées. *Paris*, *Mamert Patisson*, 1580, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . 24—»

1099 HORATII (*Quinti Flacci*) poemata, scholiis sive annotationibus instar commentarii illustrata a Ioanne Bond. *Amstelod.*, *Elzevier*, 1676, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. dent. doublé de tabis. (*Lefebvre.*) 52—»

13 centimètres (4. p. 11 l. 1/2.)

Bel exemplaire, témoins.

1100 HUMANÆ salutis monumenta B. Ariæ Montani studio constructa et decantata. *Antuerp.*, *ex prototypographia regia*, *Christ. Plantinus*, 1571, pet. in-4. fig. en taille-douce de P. HUSE, SADELER, WIEUX et A. B.,

v. fil. (*Aux armes.*) . . . . . 35—»

Cette jolie suite de figures avec entourages est remarquablement belle d'épreuves.

1101 **Hymni** novi tam ex breviario parisiensi quam ex cluniacensi excerpto. (Santolius V. Victorinus.) *S. L.*, 1685, pet. in-8. mar. r. tr. dor. . . . 24—»

Exemplaire avec une L. aut. sig. de Santolius Victorinus.

1102 **L'Art** de désopiler la rate, *sive de modo c. prudenter* en prenant chaque feuillet pour se t..... le d..... *A Gallipoli de Calabre, l'an des folies* 175886, pet. in-12. v. ant. fil. tr. dor. (*Kœlher.*) . . . 15—»

Ouvrage amusant, rempli d'anecdotes piquantes.

1103 **La Bible** des poëtes d'Ovide, métamorphose translatée de latin en françoys. *Nouvellement imprimée à Paris. On les vend en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée.* A la fin : *Cy finit ce présent livre, imprimé à Paris par Philippe Lenoir, libraire, l'ung des relieurs iurez de l'Université dudict Paris, demourant en ladicte ville en la grant. Et fut achevé d'imprimer lan mil cinq cens vingt et trois* (1523). Pet. in-fol. goth. v. f. fil. (*Les deux derniers feuillets un peu allongés aux marges.*) . . . . . 95—»

1104 **La Chastre** (*René de*). Le prototype ou très parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque à la physique, ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes et démonstrations scientifiques de la certitude dudit art. *Paris*, 1620, pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 10—»

Rare.

1105 **La Vie** et légende de Mgr saint Francoys. *S. L.* ni D., (*Jehan Petit,*) pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 45—»

Une foule d'histoires singulières donnent à ces anciennes légen-

des un intérêt tout particulier, qui explique comment nos vieux conteurs en faisoient leurs délices. (Voyez *Vie de Bonnaventure des Perriers.*)

1106 **Le Cabinet** du roy Louis XI, contenant plusieurs fragmens, lettres missives et secrètes intrigues, du règne de ce monarque, et autres pièces très curieuses et non encore veues. *Paris*, 1661, *chez Gabriel Quinet, au Palais, en la galerie des prisonniers, à l'Ange Gabriel*, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Ancienne reliure.*) . . . . . 18—»

Frontispice gravé.

1107 **Le Combat** de Cupido et de la Mort, nouvellement composé par le banny de liesse, François Habert, natif d'Issoudun, en Berry. *On les vend à Paris, en la rue neufue Nostre-Dame, à l'Escu de France. Par Alain Lotrian*, 1541, pet. in-12. v. f. fig. en bois. (*Une légère piqûre.*) . . . . . 75—»

Avec plusieurs pièces du même contenues dans le même volume: 1° Le combat de Cupido et de la Mort; — 2° Item la contemplation poétique, contenant les lamentables amours de deux amants; — 3° Item les épistres cupidiniques; — 4° Plus une églogue sur la mort d'Érasme; — 5° Item la Quérémonie de Vénus ayant perdu son amy Adonis; — 6° Item une exclamation contre dame Verolle; — 7° Plus les ballades, épistres, rondeaulx, dixains, huictains, chansons et épitaphes; — 8° Item quatre élégies d Ovide, traduictes de latin en françois. A la fin de l'églogue sur la mort d'Érasme il paraît manquer un 6me feuillet, qui doit être blanc.

1108 **Le Petit.** L'heure du berger, revue, corrigée et augmentée. *Paris*, *Jean Ribou*, 1664, pet. in-12. mar. viol. fil. tr. dor. . . . . 15—»

Non cité. Voy. Ch. Nodier, dans sa Description raisonnée.

1109 **Le Pois** (*Antoine*). Discours sur les médalles et graveures antiques, principalement romaines. *Paris Mamert Patisson*, 1529, in-4. mar. bleu à compart. dent. fil. tr. dor. portr. sur cuivre, fig. en bois. (*Lebrun.*) . . . . . 55—»

Les figures, qui sont de la plus belle exécution, portent en mo-

nogramme les lettres P. W. D. B., qui sont les initiales du fameux Pierre Voieriot.

Exemplaire d'une admirable conservation et sur GRAND PAPIER.

1110 LE SACRE et couronnement de Louis XV, roy de France et de Navarre, dans l'église de Reims, le 7 juin 1654. *Paris*, *Jacques Chardon*, 1717, in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 10—»

1111 LES AMOURS pastorales de Daphnis et de Chloë, avec figures. In-12. mar. r. fil. tr. dor. large dentelle. (*Anc rel.*) . . . . . 55—»

Edition de Pierre de Marcassus, imprimée à Paris en 1626, avec les estampes de l'édition du Régent.

1112 LES COMMENTAIRES de César, nouvelle édition. *Amsterdam* et *Leipzig*, 1763, 2 vol. pet. in-8. mar. v. fil. tr. dor. dent. (*Derome.*). . . . . 27—»

Avec un grand nombre de cartes et de planches, dont celle de Danville sur l'ancienne Gaule.

1113 LES CONTES du guay scavoir, ballades, fabliaux et traditions du moyen-âge, publiés par Ferd. Langlé, et ornés de vignettes et fleurons imités des manuscrits originaux par Bonington et Monnier. *Imprimé par Firmin Didot* pour Lami Denozan, 1828, in-8. goth. fig. color. cart. . . . . 21—»

L'on recherche ce volume, devenu rare, à cause de ses curieuses vignettes, dessinées d'après Bonington et Henri Monnier.

1114 LES NÉGOCIATIONS de M. le président Jeannin. *Iouxte la copie imprimée à Paris, chez Pierre le Petit*, 1659, 3 vol. in-18. mar. r. fil. tr. dor. court de marges. (*Anc. rel.*) . . . . . 15—»

1115 LES ODES d'Horace en vers burlesques. *Paris*, *Toussaint* et *Quinet*, 1652, in-4. v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée.*) 15—»

Edition originale.

1116 **Le Temple** des Muses, orné de IX tableaux où sont représentés les événemens les plus remarquables de l'antiquité fabuleuse, dessinés et gravés par B. Picart, Le Romain et autres habiles maîtres, et accompagnées d'exemples et de remarques qui découvrent le vrai sens des fables et le fondement qu'elles ont dans l'histoire. *Amst., Zacharie Chatelain*, 1733, gr. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . 60—»

Orné de 60 fig. gravées par Bernard Picart, d'une exécution remarquable. Exemp. en GRAND PAPIER, et d'excellentes épreuves.

1117 **Le Tombeau** de Marguerite de Valois, royne de Navarre. *Paris, Michel Fezandat*, 1551, in-12. m. br. 48—»

Exemplaire bien conservé et grand de marges.

1118 **Le Virgile** travesty, en vers burlesques, de M. Scarron, dédié à la reyne. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1648-1650, 5 part. en 1 vol. pet. in-12. mar. orange, fil. dent. tr. dor. (*Bozerian.*) . . 90—»

Edition rare et recherchée pour la collection elzévirienne.

1119 **Lucain**. La Pharsale, trad. de M. de Brebœuf. *Leide, Jean Elzevier*, 1658, pet. in-12. mar. bl. dent. tr. dor. (*Lefebvre.*) . . . . . 60—»

H. 125 mill. (4 p. 8 l.), L. 73 (2 p. 8 l. 1/2.)

Bel exemplaire bien conservé et assez grand de marges.

1120 **Magdeleine** (*M. le comte de la*). Le miroir ottoman, avec un succinct récit de tout ce qui s'est passé de considérable pendant la guerre des Turcs en Pologne jusqu'en 1676. *Basle, Jean-Rodolphe Genath*, 1677, in-12. mar. v. tr. dor. portr. (*Anc. rel. et aux armes d'Entraigues.*) . . . . . 16—»

Ce volume rare se termine par une pièce intitulée : *La marche du Sultan Mahomet contre la Pologne et en Ucraine*, avec un succinct récit de tout ce qui s'est passé de considérable de part et d'autre.

1121 **Maimbourg.** Critique générale de l'histoire du calvinisme. *Ville-Franche, Pierre Leblanc*, 1684, 2 vol. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Aux armes du comte d'Hoym.*) 10—»

1122 **Marchery.** La vie de M. de Chasteuil, solitaire du Mont-Liban. *Paris, Pierre le Petit*, 1666, in-12. mar. r. fil. tr. dor. portr. (*Anc. rel.*) . . . . 25—»

Extrêmement rare, l'édition ayant été détruite.

1123 **Marot** (*Clément*). Ses œuvres; plus quelques œuvres de Michel Marot, fils dudit Marot. *Niort, Thomas Portau*, 1596, pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. (*Très jolie anc. rel. de Desseuille.*) . . . . . 50—»

Très joli exemplaire, quoique un peu court.

1124 **Martini** Cromeri monachus, sive colloquiorum de religione libri tres, binis distincti dialogis. *Coloniæ, apud Maternum Cholmium*, 1568, pet. in-8. mar. r. hl. tr. dor. à comp. et plaques dorées. (*Aux armes du pape Pie IV.*) . . . . . 35—»

Exemplaire de dédicace et dans sa riche reliure du temps.

1125 **Merlini** Cocaii, poetæ mantuani, macaronicorum poemata. *Venetiis, apud Ioanem Variscum et socios*, 1561, in-18. mar. r. fil. tr. dor. fig. en bois. (*Anc. rel.*) 18—»

1126 **Meurier** (*Gabriel*). Trésor de sentences dorées, dicts, proverbes et dictons communs, réduits selon l'ordre alphabétique. *Paris, Nicolas Bonfons, rue Nostre-Dame, à l'enseigne S.-Nicolas*, 1582, pet. in-12. v. ant. fil. tr. dor. . . . . 38—»

1127 **Montrésor** (*Mémoires de M.*), contenant diverses pièces durant le ministère du cardinal de Richelieu, la relation de M. de Fontailles, et les affaires de MM. le comte de Soissons, ducs de Guise et de Bouil-

lon, etc. *Cologne, Jean Sambix*, 1723, 2 vol. pet. in-12. v. f. (*Avec armoiries.*) . . . . . 9—»

1128 NAUDÉ (*Gabriel*). Considérations politiques sur les coups d'état. *Suiv. la copie imprimée à Rome* (*Holl., à la Sphère*), 1667, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. 20—»

1129 ONGOYS (*Jean d'*). Mémoire certain des choses plus notables passées depuis la création du monde; auquel elles sont remarquées précisément par an, mois et jour, jusques à présent. Propre pour ce temps, et où on pourra encores escrire de jour en jour ce qui viendra à nostre connoissance digne de remarquer, tant des affaires publiques, que des nostres particulières. *Paris, chez Jean Bernard*, 1590, pet. in-12. mar. bl. fil. tr. dor. comp. doublé de tabis, fig. en bois. . . . . 25—»

A chaque mois une gravure en bois assez jolie; et, comme l'auteur l'indique, il a ménagé un peu de blanc pour inscrire les événements à venir de l'année. C'est un ancien almanach avec un autre titre.

1130 ORI Apollonis niliaci de sacris notis et sculpturis libri duo, ubi ad fidem vetusti codicis manuscripti restituta sunt loca permulta, corrupta ante ac deplorata. Quibus accessit versio recens per Ioanem Mercerum uticensem concinnata, et observationes non infrugiferæ. *Parisiis, J. Keruer*, 1551, in-12. v. f. fil. 28—»

Première édition de cet ouvrage très curieux, dont le texte grec et latin est orné de 188 figures en bois par le petit Bernard.

1131 ORI Apollonis niliaci de sacris Ægyptiorum notis, ægyptiace expressis, libri duo, iconibus illustrati, aucti. *Parisiis, apud Galeotum*, 1574, in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 18—»

Le texte latin et françois est orné de 188 gravures en bois et d'un frontispice. Ces figures sont copiées sur celles de la première édi-

tion; mais elles diffèrent un peu, et toutes ont un encadrement qui ne se trouve pas dans la première édition.

1132 **Pielat** (*B.*). Le secrétaire incognu, contenant des lettres sur diverses sortes de matières, composées par le sieur B. Pielat, livre propre au profit et au divertissement de toute sorte d'esprit. *Amsterdam, J.-J. Waesberg*, 1671, in-12. mar. bl. comp. tr. dor. *Ex. de Pixerécourt* (*Purgold.*) . . . . . 40—»

Dans le même volume : Cinquante exemples méthodiques pour disposer à discourir facilement des choses naturelles, politiques et morales, soit en public, soit en conversation, par B. Piélat. *Id., ibid.*, 1671.

H. 131 mill. (4 p. 10 l. 1|2.)

1133 **Plutarque.** La vie des hommes illustres, nouvellement traduit du grec en françois, par l'abbé Tallemant (suiv. de tables géographiques, par le R. P. Lubin, Augustin, prédicateur, géographe du roi). Divisé en neuf tomes. *S. L.* (*Holl., Elzevier*), 1681, 9 vol. pet. in-12. mar. orange, fil. tr. dor. comp. (*Niedrée*). . . . . 125—»

Rare.

Tous les fleurons de cette édition sont elzéviriens; la tête de bufle entre autres se trouve répétée plus de cinquante fois dans l'ouvrage. Les caractères ont aussi la plus grande conformité avec les Elzéviers; mais le tirage est peu soigné.

H. 129 mill. (4 p. 9 l. 1|2.)

1134 **Prognosticatio** Joannis Liechtenbergers, quam olim scripsit super magna illa Saturni ac Jouis conjunctione quæ fuit anno M.CCCC.LXXXIIII, præterea ad eclipsim Solis anni sequentis uidelicet LXXXV, in annum adhuc usque durans M.D.LXVII, etc. *In fine :* Excusa sunt hæc prognosticatio..... anno M. DXXVI, pet. in-4. cart. . . . . 36—»

Orné de 46 fig. en bois des plus curieuses.

1135 **Racine** (*Jean*). Ses œuvres, imprimées par ordre du roi pour l'éducation de Mgr le Dauphin. *Paris, Didot l'aîné,* 1784, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor., doublé de tabis. (*Bozerian.*) . . . . . 35—»

1136 **Reboul** (*le sieur de*). Les fortunes de Henry, roy de France et de Navarre : comparées à celles d'Alexandre-le-Grand. *Paris, Jean Houzé,* 1604, pet. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome.*). . . . 24—»

1137 **Recueil** des hystoires romaines, *nouvellement imprimé à Paris,* l'an mil cin cens et douze, le XXIe jour d'octobre, pour Guillaume Eustace, libraire et relieur. *Et se vendent lesdits liures à Paris, en la rue de Inifrie, à l'enseigne des Deux Sagittaires, à la rue Sainct-Iacques, à l'enseigne Sainct-Claude, ou au palais, au troisième pilier,* pet. in-fol. goth. fig. en bois v. f. . . . . 50—»

L'on pourrait classer ce livre parmi les romans de chevalerie ou les aventures de ce genre. La plus grande partie concerne les faits d'histoire de France du temps de César, et se termine par les faits et gestes des rois de France jusqu'à Louis IX (saint Louis). — L'exemplaire a le frontispice remonté et le dernier feuillet doublé.

1138 **Regnault.** Marie Stuart, tragédie de M. Regnault. *Paris, Toussaint Quinet,* 1639, in-4. titr. grav. (2 port. de Marie Stuart), v. f. fil. dor. (*Niedrée.*) 18—»

Le frontispice, représentant le supplice de cette reine, est très curieux.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1139 **Labatut** (*J. Lafon*). Insomnies et regrets, ou recueil de poésies. *Paris*, 1845, in-12. br. . . 6—»

Nous apprenons que l'auteur de ces poésies vient justement d'obtenir le prix fondé par M. le comte Maillé de Latour-Landry à l'Académie françoise, sur le rapport de M. Lebrun.

1140 **La Maitresse Nicole**, dialogue poictevin de Iosuè et de Iacot, ou l'histoire au vray de ce qui arriva chez le ministre Dusou et dans le temple des Hugenots le premier jour de mai 1665. In-12. br. . . . 3—»

Réimpression tirée à 25 exempl. numérotés. — Et publiée par les soins de M. P., à Poitiers. De l'imprimerie de Henri Oudin.

1141 **Laveleye** (*Emile de*). Histoire de la langue et de la littérature provençales. *Bruxelles*, 1845, in-4. br. 8—»

1142 **Las Ordenas** et coutumas del libre blanc. Imprimadas *Tolosa*, 1555, et réimprimé à *Bordeaux* en 1846. *Paris*, in-8. br. . . . . 3—»

Voyez sur ce volume la note insérée dans le *Bulletin*.

1143 **Michiels** (*Alfred*). Histoire de la peinture flamande et hollandoise. *Brux.*, 1845, 2 vol. in-8. br. 22—»

1144 **Quelques** mots sur la gravure du millésime de 1418, par C.-D.-B. *Bruxelles*, 1846, in-4. br. avec sept pl. . . . . 4—»

1145 **Saint-Genois** (le baron *Jules de*). Le château de Weldenborg, ou les mutinés du siége d'Ostende (1604). *Bruxelles*, 1846, 2 vol. in-8. br. . 10—»

1146 **Scheler** (*Auguste*). Histoire de la maison de Saxe-Cobourg-Gotha. *Bruxelles*, 1846, gr. in-8. br. 10—»

Traduction libre, augmentée et annotée.

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN,
G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON,
A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL,
PAUL DE MALDEN, ALKAN AINÉ, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nos 16 ET 17. AVRIL ET MAI.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,
J. TECHENER, ÉDITEUR,
PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, No 12.
1846

Table des matières contenues dans les nos 16 et 17 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Notices biographiques et littéraires :

Nicolas Vauquelin des Yveteaux, par M. Jér. Pichon. 711

Jean. Vauquelin de la Fresnaye, par le Même. 721

Variétés bibliographiques :

Note sur le projet d'une édition des Provinciales de Pascal, avec les variantes, par M. Basse. 728

Catalogue raisonné d'éditions des Provinciales de Pascal, par le Même. 733

Mélanges bibliographiques :

Livres annotés, signés et estampillés, par A. Dinaux. 744

Notes extraites du Catalogue raisonné d'un amateur de province, par M. G. Brunet. 754

Variétés littéraires :

Notions claires et précises sur l'ancienne noblesse de France, par le comte de Soyecourt 760

Nouvelles. 763

Catalogue de l'Editeur. 765

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,

315, RUE SAINT-HONORÉ.

NOTICES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES (1)

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE ET NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX, GENTILSHOMMES ET POETES NORMANDS, 1536-1649.

NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX.

— Suite et fin. —

Le mariage de Marguerite du Puy et de Sacy-Robours ayant été célébré de nouveau 2 ou 3 mois après celui qui avoit eu lieu chez le maréchal de Grammont, Hercule craignant que les époux ne revinssent contre la transaction comme ils le firent en effet depuis (2), ou pensant qu'une transaction faite avec mineurs ne pouvoit subsister (3), résolut suivant des Yveteaux de pousser les choses à toute extrémité (4). Au reste, si des Yveteaux ne se trompoit pas (comme il y a lieu de le croire d'après l'issue du procès), il faut convenir qu'Hercule n'eut qu'à profiter des facilités qu'il trouva dans la propre famille de la du Puy.

Cette femme avoit en effet un frère, Isaac Félix dit de Lézinière, marié, père de 4 enfans, et ayant servi dans les gardes d'abord du roi sous M. de Saint-Preuil (5), puis du cardinal de Richelieu, ensuite dans les chevau-légers et enfin dans les gardes du cardinal Mazarin. Cet homme ayant besoin d'argent pour aller au siége de Gravelines (6) en deman-

(1) Voyez ci-dessus, pages 509, 553, 601 et 663.

(2) Tallemant, p. 16.

(3) Fact. A, p. 3.

(4) Fact. B, p. 7. Des Yveteaux dit plus tard qu'Hercule lui étoit redevable de la vie, parce qu'il avoit empêché ses gens de répéter les dernières paroles de Lézinière.

(5) Voyez sur M. de Saint-Preuil les Mémoires de Pontis.

(6) Fact. A, p. 4; H, p. 8.

da à sa sœur. Celle-ci, qui comme je l'ai déjà dit ne se soucioit pas de faire participer sa famille à l'aisance qu'elle avoit trouvée chez des Yveteaux, lui fit seulement prêter 33 pistoles par le boucher qui fournissoit la maison. Cependant il dépensa cet argent au siége de Gravelines ou le dissipa, et fit de nouvelles demandes à sa sœur; sur son refus de lui prêter encore cent pistoles, il éclata en menaces dont l'exécution ne se fit pas longtemps attendre.

En effet, soit qu'il se fût mis dès lors en relations secrètes avec Hercule, soit seulement par suite de son irritation contre sa sœur, il arrêta un jour en pleine rue le carrosse de Sacy-Robours, disant qu'il étoit son oncle et vouloit le servir dans ses querelles. Sacy répondit qu'il n'avoit pas de querelles et qu'il ne le connoissoit pas. Je me ferai bien connoître, reprit Lézinière.

Peu de jours après ayant découvert que Sacy étoit en un jeu de paume rue de Seine (1), il y alla assisté de sept ou huit individus, regarda jouer, et à la sortie attaqua Sacy l'épée à la main. Celui-ci n'avoit qu'une petite épée, aussi eut-il le bras percé de deux coups. Il paroît même qu'il auroit été tué sans le secours de quelques gentilhommes qui se trouvoient là (2). Cette affaire fut arrangée par les soins d'Hercule et du baron de Basoches (3), et Sacy-Robours, ayant rencontré Lézinière à la sortie de l'église, lui dit : Mon brave, je suis votre serviteur, je vous supplie de nous venir voir.

Depuis cette réconciliation Lézinière fut reçu chez des Yveteaux; mais un jour, le jeudi 16 mars 1645, il vient à 6 heures du soir ayant un pistolet sous son justaucorps, une grande épée à son côté, et demande à parler à sa sœur et à Sacy-Robours : celui-ci étoit sorti. La du Puy étant descendue dans la cour,

(1) Il y en a encore un rue Mazarine ; c'est, je crois, le seul qui existe à Paris maintenant.

(2) Tallemant a dit à tort que Sacy avoit désarmé Lézinière. J'ai pris ce détail dans le factum A de des Yveteaux, qui n'auroit pas manqué de parler du désarmement s'il eût eu lieu en effet.

(3) François Vauquelin, bailli d'Alençon.

Lézinière commence à blasphémer et s'écrie qu'il lui faut et son obligation de 33 pistoles et de l'argent. Du Puy, appelé par son fils, page de des Yveteaux, descend, et de concert avec sa femme fait entrer Lézinière dans le petit jardin tenant à la cour (1) pour que le bruit de la querelle ne trouble pas des Yveteaux. Cependant Sacy-Robours rentre, donne son épée au page pour la porter dans sa chambre, l'envoie dire à son oncle qu'il est de retour, puis rejoint dans le jardin la du Puy, son mari et Lézinière. Celui-ci continuant ses menaces, Sacy lui fait quelques observations. Lézinière alors se recule de deux pas, prend son pistolet sous son justaucorps et tire sur Sacy. Celui-ci, n'ayant pas été atteint et voyant Lézinière prêt à tirer l'épée, le saisit au collet et le jette par terre. Alors le laquais de Sacy, nommé Nicolas Duverger, voyant son maître dans cette position critique, la du Puy évanouie de frayeur, et croyant peut-être Sacy blessé du coup de pistolet tiré sur lui, donne des coups d'épée dans les cuisses de Lézinière, lui perce la veine-cave et le tue (2).

(1) C'est le petit jardin attenant à la maison, et qui étoit séparé du grand par la rue des Marais.

(2) Cette version est prise dans le factum A, fait par des Yveteaux. Voici maintenant celle de ses adversaires (Fact. H, *passim*). Lézinière, étant seul, auroit accosté Sacy, qui étoit accompagné de deux laquais, à la sortie du jeu de paume de la rue de Seine, pour lui demander d'obtenir de la du Puy un sursis de la saisie faite sur lui pour l'obligation de 33 pistoles. Sacy auroit le premier mis l'épée à la main, et, blessé au bras par Lézinière, forcé de se défendre, auroit rudement reproché à son laquais Duverger de ne pas l'avoir tué par derrière. Des Yveteaux auroit voulu poursuivre ; mais il auroit été obligé d'y renoncer, parce que les gentilshommes témoins de la rencontre, qui avoient séparé les combattans, auroient donné tous les torts à Sacy. L'affaire auroit été arrangée, à sa requête, en présence de M. Arnaud, maréchal de camp, du sieur Patri, du sieur d'Anctoville, du baron de Basoches, d'Hercule Vauquelin de la Fresnaye, du comte de Brionne, du sieur de Bertine-Maisons, qui avoit amené Lézinière. Quinze jours après, Lézinière se promenant dans le jardin de des Yveteaux avec la du Puy et son mari, Sacy seroit rentré et auroit dit à son laquais : « Mort-Dieu, prens-moi ce b.....-là par derrière » ; puis il lui auroit saisi le bras. Du Puy auroit pris l'épée, Duverger l'auroit assassiné, et Sacy se seroit mis à deux genoux sur son cadavre et l'auroit souffleté. Lezinière avoit été frappé de cinq

Des Yveteaux descendu de chez lui mande le bailli de Saint-Germain, et expose que Lézinière a été tué comme il vouloit assassiner Sacy. L'affaire paroissoit devoir en rester là, mais le 18 mars la veuve Lézinière, probablement poussée par Hercule, ayant porté plainte, le bailly arrive avec 40 ou 50 archers chez des Yveteaux, arrête la du Puy, la conduit encore déshabillée dans les prisons de Saint-Germain, fait jeter en prison la servante qui lui apportoit des habits, le sieur de la Mothe-Fréneuse, soldat aux gardes, jeune gentilhomme qui avoit été page de des Yveteaux, et deux domestiques qui étoient venus savoir des nouvelles. Des Yveteaux, Sacy et du Puy, s'étoient absentés : le bailly les fait *crier et trompeter* à trois briefs jours. Ceux-ci déclinent la juridiction du bailliage ; mais un arrêt du parlement du 5 avril 1645 renvoie les parties devant le bailli de Saint-Germain.

Des Yveteaux, quoique sommé de comparoître, n'avoit pas été compris dans la plainte de la veuve Lézinière. Celle-ci dit dans ses factum (I p. 3 et F p. 25) que, si elle l'avoit épargné, c'étoit à la requête de la marquise d'O et d'Hercule. L'innocence de des Yveteaux me paroît tellement évidente, que la

coups, suivant les chirurgiens, et de plus de vingt, selon sa veuve, tant devant que derrière : il n'auroit donc pas été tué, comme le disoit des Yveteaux.

J'avoue que j'ai quelques doutes sur la manière dont se passa la mort de Lézinière. Il me paroît invraisemblable qu'il ait été seul dans l'intention d'assassiner Sacy dans une maison où il étoit assuré de le trouver entouré de domestiques et d'autres personnes toutes prêtes à le défendre. S'il eût voulu l'assassiner, ne l'auroit-il pas attendu plutôt dans la rue ? Il est probable qu'Hercule ne fut pas étranger aux obsessions de Lézinière ; mais lui conseilla-t-il en effet d'asassiner Sacy (si tant est que Lézinière ait en effet tenté un assassinat) ? C'est ce que des Yveteaux donne à entendre (V. p. 711, note 4), et ce que j'ai peine à croire. A coup sûr Hercule eut au moins le tort de profiter de cet événement pour empoisonner les derniers jours de son vieil oncle et chercher à le dépouiller ; mais le meurtre de Lézinière a bien pu être médité et exécuté par les du Puy, personnages très peu scrupuleux, à qui les exigences de ce spadassin devoient être insupportables.

prétendue magnanimité d'Hercule n'étoit dans ce cas qu'une maladroite hypocrisie.

Des Yveteaux, au désespoir de l'arrestation de la du Puy, alloit passer des journées entières dans sa prison et pleuroit auprès d'elle. Quant à elle, accoutumée dès sa jeunesse aux aventures, elle n'avoit pas perdu contenance, elle avoit emporté sa harpe dans sa prison et y paroissoit encore dans un équipage séduisant (1).

Dans ces circonstances, on proposa à des Yveteaux de cesser les poursuites s'il vouloit consentir à faire élever un bâtiment dans sa basse-cour pour le logement de son neveu, et à mettre en dépôt les titres de propriété de la maison, du jardin et de la terre de Sacy (2), entre les mains d'une tierce personne chargée de les remettre après un certain temps à Hercule (sans doute après la mort de son oncle). On exigeoit en outre que les du Puy s'obligeassent à faire ratifier cet arrangement par leur fille, et que les protestations (des époux Sacy contre la transaction dont j'ai parlé p. 709) fussent rapportées avec acte ample de désistement (3).

Mais des Yveteaux refusa ces conditions *insolentes et ridicules*. Alors son secrétaire, nommé Bourdon, et la servante, nommée Phlippot, sont excités à accuser leur maître; le bailli interroge la du Puy *pendant onze heures* sur 200 articles, la plupart étrangers à la cause, et lui refuse la lecture de son interrogatoire. Dans la nuit de Pâques (16 avril 1645) au lundi elle est transférée des prisons du bailliage (4) dans celles de la Conciergerie. Enfin le bailli, voyant que les du Puy et des Yveteaux ne vouloient pas consentir à la transaction, rend seul (quoique ordinairement il appelât toujours 7 ou 8 avocats dans

(1) Fact. H, p. 37; I, p. 6.

(2) Ne seroit-ce pas une faute, et ne faut-il pas comprendre qu'il s'agit ici de la terre de Brianval?

(3) Fact. A, p. 11.

(4) Tout le monde sait que c'est cette prison qui a conservé le nom de l'*Abbaye*, et est exclusivement réservée aujourd'hui aux prisonniers militaires.

les causes criminelles de quelque importance) une sentence par laquelle il condamne les sieurs du Puy et de Sacy, et le laquais Duverger, quoique ce dernier eût obtenu des lettres de rémission, à être rompus vifs, la du Puy à être pendue, la servante Phlippot à être fustigée au pied de la potence et bannie pour 9 ans.

Mais les accusés interjetèrent appel et prirent même le bailli à partie. Un arrêt du parlement, rendu sur l'appel, cassa la sentence, condamna le bailli à rendre les épices et renvoya les accusés absous.

Cependant les époux Sacy demandèrent l'annulation de la transaction contre laquelle ils avoient protesté. Hercule soutint le procès avec une animosité qui, jointe à ce qu'on savoit de sa conduite dans l'affaire criminelle qu'il avoit suscitée à son oncle, lui fit beaucoup de tort. A cette époque l'usage étoit de se faire accompagner à l'audience par les personnes de considération dont on étoit protégé. Hercule étoit accompagné de quelques personnes distinguées. Mais le président Tambonneau, amoureux de la jeune Mme de Sacy-Robours (elle n'avoit encore que 14 ans), avoit fait venir Turenne du côté de des Yveteaux. Tel étoit l'ascendant de ce grand homme, que quand il parut à l'audience les protecteurs d'Hercule se retirèrent. La jeune femme parla avec beaucoup de résolution. Car, Dieu merci, dit Tallemant(1), *elle n'avoit pas le caquet mal emmanché!* Hercule perdit son procès, fut hué, et passa, suivant Tallemant, pour *un grand coquin*. Il étoit au moins d'une avidité peu commune et peu scrupuleux sur les moyens de la satisfaire. La transaction fut annulée et la maison resta à Sacy Robours.

Des Yveteaux ne survécut que 4 ans à ces procès, qui lui causèrent, comme on peut le croire, bien des chagrins. Il avoit alors renoncé à ses habillements bizarres. A 80 ans (1648) il se portoit encore fort bien, et lassoit Tallemant, qui continuoit de le visiter quelquefois, à force de le promener dans son

(1) Tallemant, II, p. 17.

jardin. Il avoit conservé les manières civiles et galantes de la cour de Henri IV. La belle Mme d'Hautefort étant un jour venue voir son jardin : Madame, lui dit-il sérieusement, voulez-vous bien faire parler de vous? Après avoir maltraité des rois, aimez un petit *bonhomet* comme moi. Il fut moins heureux par exemple dans la déclaration écrite qu'il fit à Mme d'Harambure, parente de Tallemant, qui étoit venue aussi visiter sa maison (1).

Des Yveteaux, voyant en 1649 le roi sorti de Paris, crut devoir à son ancienne position de quitter aussi la capitale (2). Il se retira à sa maison de Brianval, paroisse de Varède, près Meaux. A cet âge avancé il n'avoit pour toute infirmité qu'une maladie de vessie. Ayant eu besoin des secours de la chirurgie, le chirurgien de Varède auquel il fut forcé de recourir le blessa. La gangrène se déclara bientôt. Des Yveteaux attendit la mort avec courage. Une heure avant d'expirer il se promena dans la chambre, et pria la du Puy de lui fermer les yeux et la bouche, et de lui mettre un mouchoir sur le visage dès qu'il commencerait à agoniser, afin qu'on ne vît point les grimaces qu'il feroit (3). Selon Saint-Evremond, étant près d'expirer il auroit prié la du Puy de lui jouer une sarabande afin que son âme passât plus doucement (4). Mais Tallemant dit qu'il fit à ce moment ce qu'on a accoutumé de faire, ce qui dans sa bouche signifie qu'il reçut les sacremens, et Huet parle d'un sonnet chrétien (5) qu'il composa à la fin de sa vie et qui compensoit bien le sonnet licencieux que j'ai cité plus haut. Il y a donc tout lieu de croire que la sarabande est une plaisanterie de Saint-Évremond, et que des Yveteaux mourut chrétiennement, sérieusement, comme il convenoit à un homme d'un esprit aussi distingué que le sien.

(1) Tallemant, p. 12.
(2) Tallemant, p. 18.
(3) Tallemant, p. 19.
(4) Saint-Evremond, 1753, t.
(5) Je n'ai pu trouver ce sonnet.

Ainsi mourut des Yveteaux le 9 mars 1649 (1). Tous les biographes qui ont parlé de lui ont dit qu'il avoit 90 ans; Goujet (2) a cependant remarqué qu'il ne pouvoit être aussi âgé, son père n'ayant été marié, dit-il, qu'en 1560 ou 61 (c'est le 5 juillet 1560, et des Yveteaux *n'était au plus que le troisième de ses enfants*). Il se trompoit dans cette dernière assertion, car des Yveteaux étoit certainement l'aîné. Il est certain qu'il n'avoit quand il mourut que 81 ou 82 ans. En effet, suivant les factums que j'ai déjà cités (3) il avoit, en 1645, 77 ou 78 ans. Il étoit donc né, comme je l'ai dit, en commençant, en 1567 ou 1568.

Son portrait n'avoit pas été gravé jusqu'ici. C'étoit, dit Tallemant dans son style familier, un petit homme sec, à *yeux de cochon*, ayant toujours l'esprit présent et disant parfois de jolies choses. J'ai rapporté dans cette notice plusieurs de ses paroles. Tallemant remarque encore qu'il disoit qu'on appeloit bon temps à la cour celui où les pensions étoient bien payées (4).

Il restoit quelquefois long-temps sans parler. Pluvinel, fameux écuyer, qui instruisit Louis XIII dans l'art de l'équitation, et qui sous le titre d'*Instruction du roi en l'art de monter à cheval*, nous a laissé un des livres les plus curieux et les plus magnifiques que nous ayions; Pluvinel, dis-je, et des Yveteaux firent une fois ensemble le voyage de Paris à Nantes et de Nantes à Paris sans prononcer un seul mot. Ils avoient un échiquier disposé de manière à pouvoir jouer malgré le mouvement du carrosse. Ils ne cessèrent pas de jouer aux échecs pendant toute la route (5). Tallemant prétend que Pluvinel avoit peu d'esprit, et il en a cité une preuve assez plaisante dans l'historiette de la reine Marguerite. On conçoit alors que des Yveteaux ait été moins tenté de lui faire rompre le silence.

(1) Huet, p. 557.
(2) XVI, 120.
(3) V. p. 553, à la note 2.
(4) Tallemant, p. 11.
(5) Tallemant, p. 10.

Il n'aimoit pas à se découvrir. Il alla un jour se promener au beau jardin du financier Rambouillet, situé rue de Charenton (1), et qui n'est plus depuis 1720 qu'un très laid potager exploité par des maraîchers. Du plus loin qu'il aperçut le maître de la maison : Monsieur, lui cria-t-il, je vous révère, je vous adore ; mais il ne fait point chaud aujourd'hui, je vous prie, n'ôtons point notre chapeau (2).

Des Yveteaux fut enterré dans l'église de Varède. Le fameux abbé de Rancé (3), réformateur de la Trappe, composa pour lui en 1661 l'épitaphe suivante, qui fut gravée sur son tombeau. C'est sans doute cette épitaphe qui a accrédité l'opinion erronée suivant laquelle des Yveteaux seroit mort à 90 ans ; au reste il y a dans cette épitaphe des choses qui me feroient penser qu'elle avoit été préparée par des Yveteaux lui-même.

« Passant, je n'ai jamais arrêté personne pendant ma vie, je n'ay garde de le faire après ma mort, mais si quelque occasion t'amène en cette église tu auras loisir de lire que Nicolas de Vauquelin S. des Yveteaux y a voulu être enterré, ayant choisi ce lieu pour m'éloigner du bruit et pour éviter la multitude comme je faisois tousjours dans le monde, ayant tenu ma vie cachée et ma conscience nette sans ostentation, et conservé ma liberté entière sans dissolution. Je crois ne te devoir céler que j'ay esté aimé de Henry-le-Grand IVe du nom, comme tu verras par ces vers, car c'est chose qui doit passer en admiration que le moindre de tous les hommes (4) ait été estimé du plus grand prince de la terre, ayant été choisy par luy pour l'instruction de ses enfans ; et puisque tu as eu patience, je te veux apprendre en un moment tout ce que j'ai appris de certain en 90 ans et ce que peut-être tu sçais bien, qui est que l'amour de Dieu et l'observance de ses loix et de son église, ce

(1) Israël Silvestre en a fait une charmante gravure : c'est une des moins communes de ce maître.

(2) Tallemant, p. 18.

(3) Huet.

(4) Est-ce un ami qui parle ainsi, et ne croiroit-on pas que cette phrase est de des Yveteaux? Ce n'est guère non plus le style de 1661.

sont les seuls vrais fondemens de la félicité de ce monde et de l'autre. Il décéda le 9e jour de mars 1649. Priez Dieu pour son âme.

Dilectus tenero nuper formator Achilli (1),
Sospite adhuc (longum quem flebit Gallia) rege,
Ascendi lacrymans, ferulæque obnoxia vidi
Sceptra, etc.

(Suit une pièce de vers latins assez peu intéressante, composée par des Yveteaux au moins en 1645, car elle se trouve à la fin du factum B.)

« En l'an 1661, un des anciens amis du deffunt luy a fait faire cette épitaphe après sa mort, en reconnoissance des bons offices qu'il a reçus de luy pendant sa vie. »

Telle fut la vie de cet homme singulier : bizarre assemblage de qualités aimables et brillantes et de faiblesses. Il expia cruellement, lors des procès qu'il eut avec sa famille, la vie licencieuse qu'il avoit menée jusque là. Mais si l'on remonte à l'enfance de ces hommes que nous avons vus se déchirer si cruellement, si après avoir lu les détails de cette existence agitée on relit ces vers touchans que Jean Vauquelin adressoit à ses enfans, on éprouve une impression pénible. En voyant des sentimens si âcres, si vulgaires, se manifester dans les cœurs où l'œil plus tendre que pénétrant de Jean Vauquelin ne voyoit qu'heureuses dispositions, que légers défauts, on se demande si cette déception d'un père qui se couche dans le tombeau plein d'espoir, si cette instabilité des traditions de famille n'est pas une des plus tristes preuves du néant des choses de ce monde?

J. Pichon.

(1) Voyez dans Tallemant l'histoire de la reine Marguerite.

FIN.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (1).

— Suite et fin. —

Il avoit déjà été appelé à la cour par un prélat qu'il ne nomme pas (2), mais à peine y fut-il arrivé que son protecteur fut disgracié. Depuis cette époque, il avoit renoncé à l'idée de quitter sa province et la position honorable dont il y jouissoit (3). Le séjour de Paris et de la cour lui auroit plu, non pas comme moyen d'arriver aux honneurs, mais à cause des grands hommes avec qui il auroit pu passer sa vie; la vue de Ronsard, Baïf, Duperron; la voix des Les de Murat, le luth de Duplessis, la conversation des hommes célèbres, les bibliothèques de Paris (4), tels étoient les charmes qui l'auroient attiré à la cour; mais ses bois, le chant des rossignols, les sentiers sauvages, en un mot cette vie pastorale qu'il avoit chantée dans sa jeunesse et qu'il ne goûtoit plus que par intervalles, étoient trop nécessaires à son bonheur pour qu'il pût se résoudre à quitter la Normandie (5). Le chancelier de Chiverny, de qui Vauquelin étoit connu, l'avoit fortement engagé à composer un ouvrage sur les tournois, le blason, les ordres de chevalerie, les armoiries et les devises (6). Il lui assuroit qu'un tel ouvrage seroit très agréable au roi et aux princes, mais notre poëte préféroit la poésie à l'histoire. C'est à cette époque qu'il composa la plus grande partie des poésies qui virent le jour à la fin de sa vie, et entre autres la plus grande partie de ses satyres. M. Viollet-le-Duc, dans son excellente édition de Régnier, a donné de copieux extraits de ces satyres, qui certainement ne manquent pas de mérite, mais qui suivant moi sont

(1) Voir, pour la 1re partie de cet article, à la page 512 (no de décembre 1845).

(2) O. 158. 9.

(3) O. 156.

(4) O. 160. 1. 2.

(5) O. 163.

(6) O. 143. 5.

bien inférieures à celles de Régnier. Hâtons-nous d'ajouter que, bien qu'elles n'aient paru qu'en 1604, à une époque où Régnier commençoit déjà à écrire, elles ont été cependant composées long-temps avant, et qu'elles sont supérieures à celles de Gabriel Bounyn et à celle de Jean Lemasle, ses contemporains.

Vauquelin étoit loin de favoriser les huguenots, mais il paroît cependant avoir été attaché à Henri III. Il a parlé en termes très couverts d'une espèce de disgrâce qui lui advint probablement à l'époque où les catholiques zélés se séparèrent du roi, qui suivant eux usoit de trop d'indulgence envers les huguenots, et formèrent la ligue. Il paraît qu'une autorité qu'il ne nomme pas le somma au nom du roi de dire ce qu'il pensoit des circonstances. Il avoit émis un avis pacifique qui ne plut pas au personnage qui l'avoit interrogé, et il s'absenta peu de temps après, soit qu'il eût dû le faire avant cet incident, soit qu'il crût prudent de s'éloigner après le mécontentement qu'on lui avoit témoigné (1).

Peut-être cette absence fut-elle celle qu'il fit comme député aux célèbres états de Blois de 1588, où le duc et le cardinal de Guise furent assassinés, et peut-être est-ce comme député qu'il avoit eu à subir l'interrogatoire qui lui valut une espèce de disgrâce. Quoi qu'il en soit, il assistaà ces états, et s'y lia avec le célèbre Ponthus de Thiard, évêque de Châlons, poëte et député comme lui. Dans une satyre qu'il lui adresse, il ne dissimule pas les craintes que lui inspiroit l'état des affaires et l'inutilité des états. Il déplore amèrement la corruption des prélats, l'ambition des grands, la vénalité et la rébellion de tous (2). Enfin, dans un sonnet qu'il a daté du 6 novembre 1588 il adresse aux ligueurs formant la majorité des états une menace prophétique :

N'envoyez plus vers luy (*le Roi*) de rudes ambassades,
Car vous pourriez forcer son naturel courtois

(1) O. 228. 229.
(2) O. 422.

A se ressouvenir du jour des barricades (1).

Je ne sais ce que devint Vauquelin pendant les guerres qui désolèrent la France depuis l'assassinat des Guise jusqu'à la reddition de Paris. Il paroît avoir conservé son office d'avocat général et celui de lieutenant général au bailliage de Caen, que Charles de Bourgueville, son beau-père, lui avoit résigné, et qu'il donna lui-même à Nicolas des Yveteaux, son fils aîné (2).

Vauquelin de la Fresnaye avoit eu un grand nombre d'enfants d'Anne de Bourgueville. Il perdit un fils nommé Bernardin, à peine sorti de l'enfance; il lui composa une épitaphe qui respire la douleur la plus profonde et la plus vraie :

Il n'avoit (dit-il) point les ans de la jeunesse attains
Que la Parque ravit cette fleur à son père,
Qui, sans montrer son fruit, renversa ses dessains,
Changeant son alegresse en tristesse contrère.

Sa sainte piété, ses gracieuses mœurs,
Son gentil naturel, son aimable visage,
Sa beauté, son sçavoir et ses douces humeurs,
Hélas! n'ont empesché de la Parque l'outrage.

O que vain est l'espoir des mortels ici-bas!
Triste, un père à son fils dresse une sépulture;
Et le fils, gay, devoit faire après le trespas
A son père un tombeau par le cours de nature (3).

Cette perte fut je crois la seule qu'il éprouva. Il eut huit enfans vivants, quatre filles et quatre fils. Aucune de ses filles ne fut religieuse; il les maria toutes quatre. Ce fait est digne de remarque à une époque où presque tous les pères, dans le but d'éviter le morcellement de leur fortune, faisoient toujours entrer dans les ordres monastiques un ou plusieurs de leurs enfans, et surtout de leurs filles; mais Vauquelin étoit d'avis :

Que les choses hideuses,

(1) O. 428.

(2) Huet annoté.

(3) O. 676. La douleur de Vauquelin lui faisoit oublier qu'un fils bien né ne sauroit être gai lorsqu'il enterre son père, quoiqu'il en doive être ainsi suivant le cours de nature.

Les monstres malplaisans, les bestes dangereuses,
Se doivent enfermer, non les printemps plaisans,
Les fleurs et les beautez des filles de quinze ans ;
Et qu'il faudroit, plustost que les faire hypocrites,
Prendre de Rabelais l'ordre des Thelemites (1).

Il est vrai qu'il restreint ce principe aux filles *parfaites en beauté*. Nous devons donc supposer que les siennes étoient du nombre de ces heureuses privilégiées.

L'aîné de ces quatre fils, nommé Nicolas, fut connu sous le nom de des Yveteaux, à cause d'une terre située près la Fresnaye-au-Sauvage qu'il reçut de son père. Jean Vauquelin l'affectionnoit particulièrement. Nous parlerons de lui tout à l'heure plus en détail.

Charles, le second, fut abbé commendataire de Saint-Pierre-sur-Dive. Il donnoit plus d'espérance encore que l'aîné, si on en croit leur père (2).

Le troisième, nommé Guillaume, acquit de Nicolas la lieutenance générale au bailliage de Caen, et succéda à la terre de la Fresnaye-au-Sauvage. Jean Vauquelin adressa une de ses satyres à chacun de ses fils. Dans celle qu'il adresse à Guillaume à son retour de Poitiers où il avoit été étudier le droit, il lui dit qu'à juger de son port et à regarder son visage, il a la façon et la grâce de ces mignons qui

La plupart tous frisez, d'un visage poupin,
Suivent dès le berceau les dames et le vin,
Et vont par les maisons, muguettans aux familles,
Au hasard de l'honneur des femmes et des filles.

(Le père oublioit Myrtine et les amours qu'il avoit chantés dans ses Foresteries). Ailleurs il lui reproche d'être *un peu colère*, et lui donne des conseils de modération que nous verrons plus tard avoir été mal suivis, et qu'on diroit dictés par un pressentiment des dissensions qui devoient partager sa famille (3).

Le quatrième, Jean-Jacques, fut seigneur de Sacy. Nous ne

(1) O. 385.
(2) O. 217.
(3) O. 337. 341.

le connoissons que par la part qu'il prit aux démêlés de ses deux frères, démêlés dont nous parlerons en détail (1).

Vauquelin de la Fresnaye, avançant en âge et voyant tous ses enfans pourvus, voulut recueillir et publier ses œuvres poétiques. Il en élimina les *Foresteries*, le *Discours à la reine-mère sur les troubles*, qui avoit été imprimé au moins deux fois (en 1567 et 1570), et probablement beaucoup d'autres poésies composées anciennement et non publiées. Il faut comprendre dans cette dernière catégorie *l'Israélite ou l'histoire de David*, que Lacroix du Maine lui attribue dans sa bibliothèque française, et que je n'ai vu mentionné nulle part comme imprimé. Vauquelin nous a donné le début de cet ouvrage dans son *Art poétique*.

Inspiré de l'esprit qui, divin, tout inspire,
Muse, fay-moi chanter sur la céleste lyre
Les faits et la valeur du magnanime Hébreu
Qui, berger, fut choisi par le conseil de Dieu. Etc. (2)

Il paroissoit croire que cet ouvrage lui feroit honneur, mais il en parle comme d'un ouvrage fort avancé mais encore inédit.

Ses œuvres parurent en 1605. Le privilége est daté du 23 décembre 1604; cependant il seroit possible qu'on eût commencé à imprimer avant cette époque, car le premier livre des satyres est précédé d'un titre daté de 1604. La présence de ce feuillet de titre, qui n'est pas compris dans les signatures, mais l'est dans la pagination, est assez difficile à expliquer. Dans mon exemplaire, le 4 de 1604 a été remplacé par un 5 fait à la plume, et je serois porté à croire que cette correction est contemporaine de la publication du volume. Segrais, dans ses Mémoires, et beaucoup d'autres après lui, ont prétendu que la famille de Vauquelin, blessée qu'un de ses membres se fût livré à la poésie, avoit racheté et détruit tous les exemplaires qu'elle avoit pu se procurer de ce volume. Si ce fait est véritable, il n'a

(1) O. 343.
(2) P. 45.

pu exister que long-temps après la mort de Vauquelin : car, outre qu'une pareille susceptibilité n'auroit guère été de mise à une époque où de très grands personnages tels que Desportes, Bertaut, le cardinal du Perron, faisoient des vers et les publioient, il faut remarquer qu'en 1612 le libraire Charles Macé fit réimprimer un titre pour écouler les exemplaires qui lui restoient des œuvres de La Fresnaye.

Cette dernière circonstance indique que jusqu'en l'année 1612 on ne s'étoit guère soucié d'acheter les poésies de Vauquelin. Au reste, il n'est pas besoin d'aller chercher des motifs extraordinaires pour établir la rareté de ce livre, qui cependant n'est pas excessive, puisqu'il en passe environ un exemplaire en vente tous les 3 ou 4 ans (il est vrai qu'il est toujours cher) (1). Il fut peu estimé à son apparition, parce qu'il arrivoit à une époque où Malherbe et son école jetoient une grande défaveur sur la poésie du 16e siècle. Les exemplaires en furent donc négligés et beaucoup durent être détruits. Les chances ordinaires de destruction sont d'ailleurs si nombreuses, qu'il ne faut pas s'étonner que Segrais ait eu à la fin du 17e siècle de la peine à s'en procurer un exemplaire.

Vauquelin de la Fresnaye mourut en 1607. Huet avoit placé sa mort en 1606, mais dans l'exemplaire des *Origines de Caen* qu'il a corrigé et annoté, il place cette mort en 1607. D'après une épitaphe faite par Antoine Halley il étoit né en 1535, il avoit donc 72 ans quand il mourut. Il est probable qu'Anne de Bourgeuville mourut en 1617, car cette année même Hercule Vauquelin reçut un legs de son aïeule, que je crois devoir être elle.

Si l'on en croit des Yveteaux dans sa Réponse à la lettre de son frère, elle lui auroit écrit sur la fin de ses jours qu'il trouvât bon qu'elle se retirât à Paris auprès de lui, ne pouvant suppor-

(1) Il y a des exemplaires qui sont sur un papier évidemment plus grand que le papier ordinaire, mais sans remaniement dans les fonds. Tel est celui que je possède, et qui a 6 p. 6 l. de haut sur 4 p. de large.

ter les mauvais traitemens de Guillaume, pour lesquels elle lui avoit donné sa malédiction (1).

Le caractère de Vauquelin se peint dans ses poésies. Il était tendre et aimant, accessible à toutes les émotions douces et profondes. Homme de souvenir, il haïssoit les changemens que vouloient introduire tant de gens, dans la religion et dans le mode de gouvernement (2). Le même sentiment l'avoit tendrement attaché aux lieux qu'il avoit habités, et par extension à cette belle province, qui au reste encore aujourd'hui est certainement celle dont les antiquités et l'histoire sont étudiées avec le plus de soin et d'amour par ses habitans.

Il paroît avoir été fort attaché à ses enfans, et il a aussi témoigné en plusieurs endroits sa reconnoissance à sa mère, dont les soins et l'ordre avoient sauvé sa fortune. Je m'étonne seulement que la mort de cette tendre mère ne lui ait rien inspiré. On est fondé à lui faire ce reproche à raison du grand nombre d'épitaphes qu'il a composées, et parmi lesquelles on ne voit pas celle de madame de la Fresnaye.

Le talent de Vauquelin comme poëte est incontestable. On lui reprochoit déjà de son temps d'être trop facile et trop prosaïque (3). Ce reproche n'est pas sans fondement; cependant on a pu voir par les nombreux passages que j'ai cités qu'il a souvent de la force et de la noblesse, et dans ses poésies amoureuses beaucoup de sentiment. On trouve dans ses œuvres quelques pièces libres (4); je m'étonne qu'il les ait laissé subsister.

J. Pichon.

(1) P. 5.

(2) O. 156.

Ha! que je hay toutes choses nouvelles;
Les vieilles mœurs me semblent les plus belles.
Tout remûment me vient à desplaisir. Etc.

(3) O. 144.

(4) O. 586. 644. Etc.

FIN.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTE

SUR LE PROJET D'UNE ÉDITION DES PROVINCIALES DE PASCAL, AVEC LES VARIANTES.

En 1829, le spirituel et savant bibliophile, M. Charles Nodier, disoit dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* :

« La réunion des éditions originales de nos classiques est » un genre de collection encore peu à la mode et qui fixera tôt » ou tard l'attention des amateurs les plus délicats. Qui pour- » roit dédaigner ces titres de notre gloire littéraire, dont les » moindres variantes, inestimables aux yeux du goût, révè- » lent les secrets les plus intéressants de la composition et les » développements du génie, éclairé par l'expérience et mûri » par le temps? »

Les prix de plus en plus élevés auxquels montent depuis quelques années les éditions originales dans nos belles ventes de livres, justifient la prévision de M. Nodier.

Les collections faites, on a recherché le meilleur texte de chaque ouvrage, et l'on s'est spécialement occupé des écrivains du XVIIe siècles; ainsi, M. Walckenaer a publié des éditions, avec les variantes, de La Fontaine et de La Bruyère; M. Auger, de Molière, M. Aimé-Martin, de Racine, de Molière, de La Rochefoucault, etc. Pourquoi les Provinciales, incomparable chef-d'œuvre entre tous les chefs-d'œuvre, réimprimées tant de fois depuis trente ans, sont-elles restées dans l'oubli sous le rapport des variantes? Ces dix-huit lettres sont si belles, si naturellement écrites, on a tant de confiance dans la force du génie de Pascal qu'on pourroit croire qu'elles ont été faites du premier jet. Cependant il n'en est pas ainsi.

Étienne Pascal dit, dans la préface mise en tête des *Pen-*

sées (1), que son oncle *a refait souvent jusqu'à huit ou dix fois des pièces que tout autre que lui trouvoit admirables dès la première*. D'après ce témoignage, peut-on croire que des lettres qui ont fixé notre langue n'aient pas subi, dans leurs éditions successives et multipliées, des transformations dictées par le sens le plus droit, par le goût le plus délicat, réunis comme à plaisir dans un même auteur? Arnauld, Nicole et les autres solitaires de Port-Royal n'ont-ils pas dû contribuer à introduire de nombreuses et importantes modifications dans les idées et dans le style de Pascal?

Cependant rien n'a été fait jusqu'à ce jour sur le texte des Provinciales. Tous les éditeurs se sont copiés les uns les autres, et l'on ne peut pas leur tenir compte de quelques simples changements de mots, comme *méprisable*, *si atroces*, *détestables*, *horriblement* et *vertement*, mis en regard de *considérable*, *si surprenantes*, *grandes*, *extrêmement* et *fortement*, quand la comparaison des premières éditions du chef-d'œuvre de Pascal offre des variantes, non-seulement de mots en très grand nombre, mais de lignes et de phrases presque entières. Une page même est toute transformée.

Les éditeurs n'auroient-ils pas été arrêtés dans ce travail par la difficulté de réunir les premières éditions, dont le nombre, encore inconnu, atteste l'immense succès des *Petites lettres*? Les bibliophiles n'ont vu dans la plupart des exemplaires in-4° que des réimpressions de l'édition originale, et c'est ainsi que paroît les considérer M. Brunet dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, édition de 1844. *Il a été fait*, dit-il, *plusieurs réimpressions de ces mêmes lettres dans le format in-4°*. Les amateurs d'éditions des Provinciales ont reconnu que les divers exemplaires in-4° n'étoient pas semblables, et dans la difficulté de trouver l'édition princeps personne n'a eu foi dans son exemplaire.

(1) *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur d'autres sujets*, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers. (Édition originale.) *Paris*, Guillaume Desprez, 1670, 4e feuillet, verso.

L'examen scrupuleux que j'ai fait de onze exemplaires in-4° me prouve que l'impression des diverses éditions de chacune des *Petites lettres* dans ce format s'est faite simultanément et non pas à divers intervalles. Je ne vois du moins que peu d'exceptions à ce fait, peut-être qu'une seule. Comme Pascal faisoit imprimer clandestinement ses immortels pamphlets et que le débit des exemplaires étoit considérable, il falloit imprimer à grande peine (1), en même temps, en divers lieux, pour répondre à l'empressement du public et ne pas compromettre les éditeurs (2). Ainsi l'on faisoit à la fois plusieurs compositions, soit *dans un de ces moulins qui étoient à Paris entre le Pont-Neuf et le Pont-au-Change* (3), soit *chez M. Fortin, proviseur, seul principal du collége d'Harcourt. On assure qu'elles ont été imprimées dans le collége même* (4). *Elles le furent un peu partout* (5).

J'ai acquis la certitude qu'il existe dans le format in-4° au moins deux éditions de la *Réfutation de la réponse à la 12e lettre*, de la *Lettre au R. P. Annat sur son écrit intitulé : La bonne foi des jansénistes*, et de chacune des 9e, 13e, 14e, 15e et 18e lettres provinciales ;

Trois éditions de chacune des 3e, 4e, 10e, 11e, 12e et 17e lettres ;

Quatre éditions des 2e, 6e, 7e, 8e, et 16e ;

(1) « On court sans cesse les imprimeries. » (17e *Provinciale*, à la fin.)

(2) « Les deux premières lettres furent imprimées chez Petit. Lorsque le commissaire vint chez cet imprimeur, qui ne s'y trouva point, sa femme monta à l'imprimerie, mit les formes, quoique fort pesantes, dans son tablier, et, passant à travers les gardes comme une Judith, alla les porter chez un voisin, où, dès la même nuit, on tira 300 exemplaires de la seconde lettre, et le lendemain 1,200. » (*Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, t. II, p. 550.)

(3) Discours préliminaire attribué à Rondet, publié dans les éditions pet. in-12 des *Provinciales* de 1754 et 1766, p. 28.

(4) Mémoires de Mlle Marguerite Perrier, additions pour le *Nécrologe* de *Port-Royal*, note à la page 59, ligne 18, de la Préface : *Des Pensées de Pascal*, par M. V. Cousin, 1re édition, page 402.

(5) *Port-Royal*, par M. Sainte-Beuve, t. II, p. 553, note 2. Voy. auss les pages 550, 551 et 552, du même volume.

Et cinq éditions des 1re et 5e provinciales.

Je n'ai encore trouvé qu'une seule édition in-4° de la *Lettre d'un avocat au Parlement.....* (1); mais cette lettre n'est pas de Pascal, non plus que la *Réfutation de la réponse* ni la petite *Lettre au P. Annat.*

Il est même probable qu'il y a eu jusqu'à six éditions in-4° des 1re, 2e et 8e Provinciales.

Les contemporains de Pascal, qui s'étoient procuré par diverses voies des exemplaires des *Petites lettres*, les ont réunis en corps d'ouvrage, en les faisant précéder du titre portant au bas : *à Cologne, chés Pierre de la Vallée*, 1657, avec fleuron elzevirien (les palmes croisées et les cinq roses) (2); de l'avertissement fait par Nicole sur les dix-sept lettres, et du rondeau aux RR. PP. Jésuites sur leur morale accommodante; en tout 4 feuillets in-4°.

Dans les divers exemplaires in-4° que je possède, j'ai deux éditions différentes du titre, de l'avertissement et du rondeau.

Le travail sur les Provinciales n'offre pas les mêmes difficultés, à beaucoup près, que celui sur les *Pensées*, dont le plan a été tracé avec tant de supériorité par M. Cousin, en 1842, exécuté par M. Prosper Faugère avec la plus scrupuleuse exactitude, et que l'illustre traducteur de Platon se propose de refaire d'après ses idées primitives, si lucides et si élevées (3); mais les amateurs éclairés de nos chefs-d'œuvre littéraires trouveront peut-être que je n'aurai pas perdu mes quelques instants de loisir, si, après bien des démarches pour former une collection unique,

(1) Lettre d'un advocat au parlement à un de ses amis touchant l'inquisition qu'on veut établir en France à l'occasion de la bulle du pape Alexandre VII. *A Paris*, le 1er juin 1657.

(2) Un de mes exemplaires in-4°, qui renferme, outre les *Provinciales*, les Réponses, Avis des curés, Requêtes, Censures, la bonne Foy des jansénistes, etc.. porte sur la garde qui précède le titre elzevirien cette mention manuscrite : « *La plus grande partie de ces pièces m'ont esté données par les autheurs.* »

(3) Des *Pensées de Pascal*, Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage, par M. V. Cousin. 1843 et 1844.

après une étude sérieuse qui date de ma jeunesse, je puis leur offrir, en regard des lignes, dernière expression de la pensée de Pascal, les premiers jets d'un génie si puissant.

Sans titre littéraire, guidé seulement par ma profonde admiration pour Pascal, je tenterai de remplir cette tâche laborieuse. Ma patience habituelle remplacera peut-être le talent. La carrière une fois ouverte, de plus habiles feront mieux que moi, sans doute; mais je puis affirmer du moins que leurs recherches ne seront ni plus attentives, ni plus consciencieuses que les miennes. Il y a de la religion dans mon admiration pour Pascal.

Je joins à cette note le catalogue des éditions que je connais et que j'ai consultées pour mon travail. Presque toutes, et les plus intéressantes, font partie de ma bibliothèque; les autres sont à ma disposition.

J'aurais de grandes obligations aux personnes qui voudroient bien me céder ou seulement me donner en communication un exemplaire des éditions non comprises dans ce catalogue. Je marque d'une astérisque (*) les volumes que j'acquerrais volontiers en beaux exemplaires, pour les substituer à des exemplaires inférieurs. On pourroit s'adresser à M. Techener, libraire, place du Louvre, 12.

Si je mets à fin mon travail sur le texte des Provinciales, je devrai beaucoup à M. V. Cousin, qui a daigné me donner de précieux conseils et m'accueillir avec le plus bienveillant intérêt. J'ai aussi des remercîments à faire à M. Aimé Martin, qui a bien voulu m'honorer d'un encouragement public dans la préface de sa jolie édition des Provinciales, *Paris*, *Lefevre*, 1844, 1 volume in-16.

BASSE.

CATALOGUE

RAISONNÉ D'ÉDITIONS DES PROVINCIALES DE PASCAL.

1-11. — Onze exemplaires des éditions originales in-4°, tous diversement composés, par suite des combinaisons multipliées des 2e, 3e, 4e, 5e ou même 6e éditions, de chacune des 18 Lettres; avec titre elzevirien, avertissement et rondeau. *A Cologne, chés Pierre de la Vallée*, 1657.

Éditions indiquées pour la plupart sans doute par M. *Brunet* comme réimpressions de l'édition originale. (Voy. *ci-dessus*, p. 729.)

12. — Les Provinciales, ou les Lettres escrites par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. *A Cologne, chés Pierre de la Vallée*, 1657. (1re édition dite *Elzevier* ou mieux *Foppens*.) Un vol. petit in-12.

Moines mandiants au haut de la 3e page. 12 feuillets pour le titre, l'avertissement et le rondeau; 398 pages pour les Lettres et 111 pages pour l'Avis des curés.

Édition indiquée par M. Brunet.

13. — Les Provinciales, ou les Lettres écrites par Louis de Montalte..... (comme ci-dessus). *A Cologne, chés Pierre de la Vallée*, 1657. (Édition dite *faux Elzevier*, moins bien imprimée que la précédente, mais dans laquelle se trouvent déjà beaucoup de corrections.) Un volume petit in-12.

Religieux mandians au haut de la 3e page. 12 feuillets pour le titre, l'avertissement et le rondeau; 396 pages pour les Lettres et 108 pages pour l'Avis des curés.

Édition indiquée par M. Brunet.

La comparaison des textes des deux éditions. *A Cologne, chez Pierre de la Vallée*, 1657, petit in-12, avec la 1re édition (dont je vais parler) de la traduction latine faite par Nicole en 1658, m'a fait reconnoître qu'il existe ici une *lacune*. Pascal a dû donner en 1657, ou dans les trois premiers mois de 1658, un texte corrigé.

La découverte d'un exemplaire de cette édition, introuvée après quinze ans de recherches, seroit bien précieuse pour moi.

14. — Ludovici Montaltii Litteræ provinciales de morali et

politica Jesuitarum disciplina, a Willelmo Wendrockio.... *Coloniæ, apud Nicolaum Schouten*, 1658, 1 volume in-8, 16 feuillets et 608 pages.

Très belle édition, la première en latin, avec les notes, fleurons et caractères elzeviriens, tête de Méduse, sirène, grand fleuron triangulaire, etc.

A la fin d'un second exemplaire que je possède se trouve un *Errata* d'un feuillet complétement rempli, quoiqu'il soit imprimé avec des caractères très fins.

15. — Les Provinciales, ou les Lettres escrites par Lovis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites; avec la Théologie morale desdits Pères et nouveaux casuistes, divisée en cinq parties. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1659. Un très gros volume in-8.

Magnifique édition elzevirienne. Pour fleurons : La tête de Méduse, la sirène, le livre ouvert, etc. Beau papier.

7 feuillets et 320 pages pour les Lettres;

1 feuillet de titre et 328 pages pour les trois premières parties de la Théologie morale;

494 pages pour les deux dernières parties.

16. — * Ludovici Montaltii Litteræ provinciales...., editio secunda, auctior. *Coloniæ, apud Nicolaum Schouten*, 1660, 24 feuillets, 576 pages et 4 feuillets. Un volume in-8.

Fleurons elzeviriens, palmes croisées et les cinq roses.

17. — Ludovici Montaltii Litteræ provinciales....., editio tertia, 1660.

N. B. Je n'ai jamais vu cette 3e édition, dont la date est certaine. Si je la rencontrois, je publierois une seconde note sur les éditions latines des Provinciales, article de bibliographie qui présente des difficultés et de l'intérêt.

18. — Ludovici Montaltii Litteræ provinciales....., editio quarta, auctior. *Coloniæ, apud Nicolaum Schouten*, 1665, 40 feuillets et 646 pages. Un superbe volume in-8.

Fleurons elzeviriens, la sirène, le livre ouvert, etc.

19. — Les Provinciales, ou les Lettres écrites par Louis de Montalte...; 6e édition, dans laquelle on a ajouté la Lettre d'un avocat du parlement à un de ses amis. *A Cologne, chez Nico-*

las Schoute, 1666, 1 vol. pet. in-12, 12 feuillets et 476 pages.

Jolie édition elzevirienne indiquée par M. Brunet.

N. B. Puisque cette édition de 1666 est la sixième, il existe évidemment une *lacune* de plusieurs éditions en françois entre celles-ci et les deux de Cologne, chez Pierre de la Vallée, 1657 (nos 12 et 13 de ce catalogue). J'ai été sur le point d'acquérir la cinquième. Le libraire que j'avois commissionné ne l'a pas prise, parce qu'elle étoit tachée d'huile. Qué fait une tache d'huile pour un objet d'étude?

20. — Les Provinciales, ou les Lettres écrites par Lovis de Montalte....; avec la Théologie morale..... Nouvelle édition, augmentée de quelques pièces. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1667, 1 très fort vol. in-8, titre noir et rouge très beau, grand fleuron triangulaire à deux figures dos à dos.

8 feuillets et 355 pages pour les lettres; 20 pages pour la Censure; 2 feuillets et 893 pages pour la Théologie morale des jésuites, en 5 parties. Belle édition elzevirienne, bien imprimée, mais sur mauvais papier. Erreur de pagination, 158 à 161 (11e Lettre).

21. — Les Provinciales, ou les Lettres écrites par Louis de Montalte....; 7e édition, dans laquelle on a ajouté la Lettre d'un avocat..... *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1669, 1 vol. pet. in-12, 12 feuillets et 476 pages.

Charmante édition elzevirienne indiquée par M. Brunet, laquelle paroît d'abord semblable, au titre près, à la sixième de 1666; mais les textes comparés offrent des variantes.

22. — * Les Provinciales...., 7e édition, dans laquelle..... *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1669, 1 vol. pet. in-12, 12 feuillets et .... pages.

Cette édition est bien différente de la précédente, quoique portant le même numéro, la même indication de lieu, le même nom d'éditeur et la même date. Le fleuron du titre est différent, les caractères en sont moins beaux. Mon exemplaire est incomplet, et se termine, avec 336 pages, vers la fin de la 14e Lettre; les derniers mots de cette 336e page correspondent au milieu de la 319e page de l'édition précédente. Au surplus, c'est de même une édition de Hollande, ayant des réclames à toutes les pages.

23. — Ludovici Montaltii Litteræ provinciales....; editio quinta, emendata et aúcta. *Coloniæ, apud Nicolaum Schouten*, 1679, 1 vol. in-8.

42 feuillets pour le titre, les quatre préfaces, l'*errata* et l'*index*; 648

pages pour les Lettres et les notes, et 79 pages pour les pièces intitulées : *Pauli Irenæi disquisitiones* et *Tredecim Theologorum*.... .

Ce bel exemplaire, à fleurons et caractères elzeviriens (palmes croisées), est en tout semblable à celui de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 4775, Théologie. Ces deux volumes contiennent également un *index* de 4 feuillets, que je retranche de mon exemplaire, comme ne correspondant pas aux pages du livre et n'appartenant par conséquent pas à cette 5e édition latine. Tous deux sont composés de pièces de différentes justifications, et qui paroissent avoir fait partie d'une édition plus ancienne, peut-être de la troisième (Cologne, 1660), que je n'ai jamais vue.

24. — Les Provinciales...., 9e édition, corrigée et augmentée de la Lettre d'un avocat au parlement à un de ses amis. Sur l'imprimé : *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1682, 1 volume in-12, 11 feuillets et 432 pages.

Édition françoise (réclames à la dernière page de chaque feuille seulement).

25. — Les Provinciales....., 9e édition (même titre que ci-dessus). Edition de Hollande; mais elle n'est pas plus belle que la précédente. Mauvais papier. Un volume in-12. Douze feuillets et 477 pages.

Pourquoi ces deux dernières éditions sont-elles numérotées 9e en 1682, tandis que plus bas on en trouvera trois numérotées 8e en 1685?

26. — Les Provinciales, ou Lettres escrittes par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur la morale et la politique de ces Pères; traduites en latin par Guillaume Wendrock, théologien de Saltzbourg, en espagnol par le sieur Gratien Cordero, de Burgos, et en italien par le sieur Cosimo Brunetti, gentilhomme florentin. *A Cologne, chez Balthasar Winfelt*, 1684, 1 vol. gr. in-8, titre noir et rouge, 20 feuillets et 613 pages.

Fleuron elzevirien, tête de Méduse.

27. — Les Provinciales, ou les Lettres écrites...., 8e édition. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1685, 1 vol. pet. in-12, titre noir et rouge, 12 feuillets et 432 pages.

Jolie petite édition elzevirienne.

28. — Les Provinciales...., 8e édition. *A Cologne, chez*

Nicolas Schoute, 1685, 1 vol. pet. in-12, grandes marges.

13 feuillets : 476 pages pour les Lettres et 116 pages pour l'Avis des curés.

Édition françoise (réclames à la dernière page de chaque feuille seulement).

29. — Les Provinciales....., 8e édition. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1685, 1 vol. pet. in-12, grandes marges.

11 feuillets : 433 pages pour les Lettres et 114 pages pour l'Avis des curés.

Édition françoise, comme la précédente.

30. — Les Provinciales...., 9e édition, dans laquelle on a ajouté l'Avis de MM. les curés de Paris à MM. les curés des autres diocèses de France; avec la Lettre d'un avocat du parlement à un de ses amis. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1685.

10 feuillets : 259 pages pour les Lettres et 114 pages pour l'Avis des curés, et une pièce de vers faisant allusion au retranchement des portraits de Pascal et d'Arnauld de l'ouvrage de Charles Perrault intitulé : *Éloges des hommes illustres du XVIIe siècle*, 1 vol. in-12.

Édition françoise (réclames à la fin des demi-feuilles, car cette édition est signée par demi-feuilles, comme celle no 36).

31. — Les Provinciales...., 10e édition, corrigée et augmentée de la Lettre d'un avocat..... *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1688, titre noir et rouge, 1 vol. pet. in-12, 13 feuillets et 476 pages.

Édition elzevirienne.

32. — Les Provinciales...., 10e édition (*à la Sphère*). *Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1689, titre rouge et noir, 1 vol. pet. in-12.

12 feuillets et 432 pages pour les 19 Lettres.

Charmante édition elzevirienne. Beau papier, beaux caractères.

Lacune. Je n'ai pas encore vu la 11e édition.

33. — Les Provinciales...., 12e édition, corrigée et augmentée de la Lettre d'un avocat..... *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1690, titre noir et rouge, 1 vol. pet. in-12, 13 feuillets et 476 pages.

Au titre près, cette édition me paroît être la même que la 10e, de 1688.

34. — Les Provinciales...., édition nouvelle, augmentée de la vie de l'Auteur. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1698, 1 vol. in-12, titre noir et rouge, 60 feuillets et 360 pages.

On a terminé ce volume par une Lettre aux RR. PP. Jésuites sur leur nouvelle Réponse aux Lettres provinciales, 1696, pages 354-358.

35. — Les Provinciales...., nouvelle édition (*à la Sphère*), sans date. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 2 vol. in-12, titres noirs et rouges.

Édition françoise.
T. Ier. 11 feuillets et 272 pages.
T. II. 1 feuillet pour le titre et 276 pages. Erreurs de pagination : de 241 à 276 du 2e volume, on a mis une centaine de moins.

36. — Les Provinciales...., 9e édition. *A Amsterdam, chez Paul Marret, marchand libraire, dans le Beurs-Straat, à la Renommée*, 1699, 1 vol. in-12.

10 feuillets : 259 pages pour les Lettres et 114 pages pour l'Avis des curés.
Cette édition est imprimée par demi-feuilles, comme la 9e, de 1685 (n. 30). Réclames à la fin des demi-feuilles seulement.

37. — Les Provinciales...., avec les notes de Guillaume Wendrock, traduites en françois (par Mlle de Joncoux). *S. L., sans nom d'imprimerie*, 1699, 3 vol. in-12, réclames à la fin des feuilles, titres noirs et rouges.

T. Ier. 9 feuillets : 124 pages pour l'histoire des Provinciales et 443 pages.
T. II. 5 feuillets et 508 pages.
T. III. 5 feuillets et 571 pages.

38. — Les Provinciales...., avec les notes..... traduites en françois sur la 5e édition de 1679. *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1700, 2 vol. in-12, réclames à la fin des feuilles.

T. Ier. 56 pages pour la Vie de Pascal, l'avertissement et le rondeau ; 96 pour la Préface - Histoire des Provinciales ; 475 pages et 6 feuillets et demi.
T. II. 1 feuillet pour le titre, 676 pages et 6 feuillets.

39. — * Les Provinciales...., avec les notes traduites en françois ; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. *S. L.*,

sans nom de libraire, 1700, avec approbation, 2 vol. in-12, titres noirs et rouges.

T. Ier. 9 feuillets (titre, avertissement, censure et table des articles, Lettres et notes); 76 pages pour la Préface de Wendrock ou Histoire des Provinciales, et 470 pages pour les huit premières Lettres, les notes et la table alphabétique des matières du 1er volume.

T. II. 6 feuillets pour le titre, la table des Lettres et notes et la censure; 549 pages pour les dernières Lettres, les notes et la table des matières du 2e volume, plus 1 feuillet d'*errata* du 2e volume.

Cette édition est beaucoup plus belle que la précédente, et sur bon papier de Hollande.

40. — Ludovici Montaltii Litteræ provinciales..., editio sexta, emendatior et auctior. *Coloniæ, apud Nicolaum Schouten*, 1700, 2 vol. pet. in-12.

Jolie édition de Hollande; titres noirs et rouges.

T. Ier. 48 feuillets : 491 pages et 14 feuillets et demi.

T. II. 4 feuillets : 487 pages et 10 feuillets et demi.

41. — Les Provinciales....., avec les notes traduites en françois; nouvelle édition. *S. L., sans nom de libraire*, 1712, titres noirs et rouges, 3 vol. pet. in-8, réclames à la fin des feuilles seulement.

T. Ier. Frontispice (le Pape foudroyant les mauvais livres), 7 feuillets, 360 pages et 8 feuillets.

T. II. Mauvais portrait de Pascal, 5 feuillets, 362 pages et 7 feuillets.

T. III. Mauvais portrait de Nicole, 4 feuillets, 332 pages et 6 feuillets.

42. — Les Provinciales...., avec les notes traduites en françois. *A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1734, titres noirs et rouges, 3 vol. pet. in-8.

Belle édition.

T. Ier. Frontispice (le Pape foudroyant....), 7 feuillets et 404 pages.

T. II. Portrait de Pascal, 5 feuillets et 378 pages.

T. III. Portrait de Nicole, 4 feuillets et 372 pages.

43. — Les Provinciales...., avec les notes traduites en françois. *A Amsterdam, chez J.-Fr. Bernard*, 1735, 3 vol. pet. in-8.

Belle édition. Frontispice et portraits comme aux deux précédentes éditions.

T. I. 7 feuillets et 404 pages.

T. II. 5 feuillets et 376 pages.
T. III. 4 feuillets et 372 pages.
Édition indiquée par M. Brunet.

44. — Les Provinciales.... (comme à la précédente). 1735, 3 vol. pet. in-8.

T. Ier. 12 feuillets, 453 pages et 7 feuillets et demi.
T. II, 5 feuillets, 494 pages et 7 feuillets.
T. III. 5 feuillets, 420 pages et 6 feuillets.

45. — Les Provinciales...., nouvelle édition, plus exacte et plus correcte qu'aucune des précédentes. Vignette carrée (la fausse Morale foudroiée). *A Cologne, chez Henry Schouten*, 1738, titre noir et rouge, 1 vol. pet. in-8.

13 feuillets et 556 pages, y compris l'Avis des curés.
Belle édition.

46. — Les Provinciales...., avec les notes traduites en françois par Mlle de Joncourt (*sic*, lisez : *de Joncoux*). Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de courtes notes historiques. *A Cologne, chez Pierre de la Vallée*, 1739, titres noirs et rouges. 4 vol. pet. in-8.

Très belle édition de Hollande. Beau papier.
T. Ier. Frontispice (le Pape foudroyant.....), 12 feuillets, 453 pages et 7 feuillets et demi.
T. II. Portrait de Pascal, 5 feuillets, 394 pages et 7 feuillets.
T. III. Portrait de Nicole, 5 feuillets, 420 pages et 6 feuillets.
T. IV. 4 feuillets, 539 pages et 6 feuillets et demi.

47. — Les Provinciales...., nouvelle édition. *A Clermont en Auvergne, chez les frères Lefranc*, 1752, 1 vol. pet. in-12, VIIJ pages et 448 pages.

Charmante édition, grandes marges.

48. — Les Provinciales...., avec les notes....; nouvelle édition. *A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1753, 4 vol. pet. in-12. Réclames à la fin des feuilles seulement.

T. Ier. 8 feuillets et 329 pages.
T. II. 7 feuillets et 534 pages.
T. III. 6 feuillets et 431 pages.
T. IV. 6 feuillets et 477 pages.

49. — Les Provinciales...., nouvelle édition, augmentée

d'un discours préliminaire contenant un abrégé de la vie de M. Pascal et l'histoire des Provinciales. *S. L., sans nom de libraire*, 1753, 1 vol. pet. in-12.

LXX pages, 1 feuillet, 344 pages et 2 feuillets. Réclames à toutes les pages.

50. — Les Provinciales..., avec un discours... (plus étendu que celui du n° 49); nouvelle édition. *S. L., sans nom de libraire*, 1754, 1 vol. pet. in-12.

LXXXIJ pages, 4 feuillets et 336 pages. Réclames à la fin des feuilles seulement.

51. — Les Provinciales... (comme à la précédente édition). 1766, 1 vol. pet. in-12.

LXXXIJ pages, 3 feuillets (pas d'*errata*) et 336 pages. Réclames à la fin des feuilles seulement.

Ces trois éditions se ressemblent beaucoup, surtout les deux dernières (nos 50 et 51). Elles sont jolies; mais la première des trois, celle de 1753 (n° 49), est mieux imprimée que les deux suivantes. Le papier en est plus beau et plus fort. La dernière, celle de 1766 (n° 51), est la plus correcte.

52. — Les Provinciales...., avec les notes de Guillaume Wendrock; nouvelle édition. *A Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1767, 4 vol. pet. in-12, réclames à la fin des feuilles seulement.

T. Ier. XVIIJ pages, 1 feuillet et 328 pages.
T. II. XV pages et 518 pages.
T. III. XJ pages et 422 pages.
T. IV. XJ pages et 478 pages.

53. — * Les Provinciales, formant le 1er volume des œuvres complètes de Blaise Pascal. *A La Haye, chez Detune, libraire*, 1779, 5 vol. in-8.

M. Brunet indique cette édition des OEuvres complètes, donnée par l'abbé Bossut.

54. — Les Provinciales, ou les Lettres de Louis de Montalte, par B. Pascal. *A Paris, chez Ant.-Augustin Renouard*, 1803, 2 vol. in-18.

T. Ier. 254 pages.

T. II. 291 pages.
Édition indiquée par M. Brunet.

55. — Les Provinciales... (comme ci-dessus). 1815, 2 vol. in-18.

Édition stéréotype, plus correcte que la précédente. En tête des condamnations prononcées contre les Provinciales, placées à la fin du 2e volume, se trouve un excellent avant-propos de M. Renouard.
T. Ier. 222 pages.
T. II. 268 pages.
M. Brunet indique cette édition.

56. — Les Provinciales..... (comme ci-dessus). *A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1816, 2 vol. in-8.

Édition très correcte; c'est le meilleur texte, à mon avis. Il y aurait cependant quelques modifications à faire. Les Provinciales sont ici précédées de l'*Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française....*, par François de Neufchâteau.
T. Ier. CXXXVI pages pour l'Essai et 284 pages pour les Lettres.
T. II. 320 pages.
Édition indiquée par M. Brunet.

57. — Les Provinciales, formant le 1er volume des œuvres de Blaise Pascal; nouvelle édition en 5 vol. in-8. *A Paris, chez Lefèvre*, 1819. (Imprimerie de *Crapelet*.)

Ouvrage indiqué par M. Brunet.

58. — Lettres provinciales, par Blaise Pascal. *A Paris, Lefèvre et Brière*, 1823, 2 vol. in-32, imprimés par *J. Didot aîné*.

T. Ier. 325 pages.
T. II. 272 pages.
Édition indiquée par M. Brunet.

59. — Les Provinciales, ou Lettres de Louis de Montalte, par B. Pascal. *Paris, De Bure*, 1824, 2 vol. in-32, imprimés par *Firmin Didot*. Portrait.

T. Ier. 267 pages.
T. II. 305 pages.
Édition indiquée par M. Brunet.

60. — Lettres écrites à un Provincial par Blaise Pascal, précédées d'un Essai sur les Provinciales et sur le style de Pas-

cal (par François de Neufchâteau). *A Paris*, *Lefèvre*, 1824, 1 vol. gr. in-8, papier cavalier vélin, 488 pages. *Imprimerie de Jules Didot aîné.*

Superbe et bonne édition, mais cependant moins correcte que celle publiée en 1816 par P. Didot, 2 vol. in-8. (Voyez ci-dessus, n° 56.)

61. — Les Provinciales, par Blaise Pascal. *Paris*, *Ponthieu*, *Delaunay*, *Sanson et Brière*, 1826, 1 vol. très petit in-32, imprimé par *J. Pinard*, 331 pages.

62. — Lettres écrites à un Provincial par Blaise Pascal, précédées d'une notice sur Pascal considéré comme écrivain et comme moraliste, par M. Villemain; nouvelle édition. *Paris*, *Emler frères*, 1829, 1 vol. in-8, 472 pages.

Édition imprimée par M. Brunet.

63. — Les Provinciales, ou Lettres de Louis de Montalte, par Blaise Pascal; précédées d'une notice par M. Népomucène L. Lemercier. *Paris*, *Bureau de la Bibliothèque économique*; 1829, 1 vol. in-8. Portrait.

XXIII pages pour la Notice et 424 pages pour les Lettres.
Édition indiquée par M. Brunet.

64. — Lettres écrites à un Provincial par Blaise Pascal, précédées d'un Eloge de Pascal par M. Bordas Demoulin, et suivies d'un Essai sur les Provinciales et le style de Pascal par François de Neufchâteau. *Paris*, *Firmin Didot frères*, 1842, 1 vol. in-12.

LXIV pages et 395 pages.

65. — Les Provinciales, ou les Lettres écrites par Louis de Montalte à un Provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères; suivies des Avis, Requêtes, etc., des curés de Paris et de Rouen. *A Paris*, *chez Lefèvre*, 1844, 1 vol. in-16.

XXXII pages et 544 pages.
Charmante édition publiée par M. L. Aimé-Martin et faisant partie de sa collection des Classiques françois.

BASSE.

FIN.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

I.

LIVRES ANNOTÉS, SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS.

Il est assez extraordinaire que la mode — on pourroit dire la fièvre — des autographes ait justement pris naissance en ce siècle où l'on écrit et l'on imprime tant de choses qui n'ont point la moindre durée et que le public reçoit avec le plus profond dédain. Des produits du jour nul n'a souci ; des pièces anciennes tous ont désir. Monuments, meubles, livres, tableaux, gravures, porcelaines, sculptures, médailles, monnaies du jour, ont peu de succès ou n'obtiennent qu'une faveur éphémère ; mais quand les siècles ont passé sur ces objets divers, leur valeur grandit et n'a plus de bornes que la fortune des amateurs qui se les disputent. Jadis, le vin et les outres qui le conservent gagnoient seuls en vieillissant ; aujourd'hui, tout ce qui a le bonheur d'avoir de l'âge (les hommes et les femmes exceptés) est sûr de plaire, et les choses un peu nouvelles ne prennent faveur qu'en se parant d'un masque antique, d'un vernis de vétusté dont on a soin de couvrir tout ce qu'on veut produire dans le monde avec quelque chance de succès.

Ainsi, mépris pour les écrits de l'époque, mais recherche des écritures du temps passé : on ne peut plus s'entretenir avec les illustres morts ; on acquiert à grand prix les meubles dont ils se sont servis, les bijoux qui leur ont appartenu, les livres qu'ils ont feuilletés, les caractères surtout qu'ils ont tracés. C'est à l'aide de ce goût généralement répandu que les autographes, spécialement les plus anciens, ont obtenu une grande valeur ; que les livres annotés par leurs auteurs ou par des propriétaires illustres ont été estimés peut-être outre mesure, et qu'enfin ces volumes, enrichis de dédicaces d'écrivains ou de signatures d'hommes de quelque renom et de marques de

possession d'amateurs distingués, font aujourd'hui les délices des bibliophiles modernes.

Bien longue seroit sans doute la liste de tous les noms qui doublent ou qui vont même jusqu'à décupler la valeur des volumes sur lesquels ils sont apposés. Il faudroit d'abord imprimer ici la série des richesses de ce genre que possède la Bibliothèque du roi, le catalogue entier de la précieuse collection de M. *Aimé Martin*, le plus heureux propriétaire d'ouvrages annotés; énumérer les livrets fastueux avec devises et armoiries réunis par M. *Motteley* : on auroit déjà de cette façon une idée des curiosités connues en ce genre. Ce travail deviendroit trop au dessus de nos forces et de nos modestes prétentions. Nous ne voulons que signaler ici les noms que l'on trouve le plus souvent sur les livres signés ou annotés, et les estampilles de quelques collections jadis réunies avec amour par leurs créateurs, aujourd'hui dispersées et détruites, mais dont les débris méritent encore d'être recueillis et réintégrés sur les tablettes des curieux et dans les cabinets de ces amis du *temporis acti* que nous citions tout à l'heure.

Voici donc quelques noms d'auteurs et de collecteurs que les amateurs de livres ne doivent pas laisser passer avec indifférence lorsqu'ils se présentent sous leur main. Cette nomenclature, un peu sèche peut-être, seroit bien plus considérable si beaucoup de noms de propriétaires bien famés qui devroient s'y grouper n'avoient été arrachés des titres lors de la révolution, époque où les livres ne furent pas toujours loyalement acquis, et où l'on faisoit disparaître les inscriptions des possesseurs anciens, tantôt par remords de conscience, tantôt par terreur révolutionnaire. A ce vandalisme destructeur il faut joindre encore celui des restaurateurs inintelligents et des relieurs maladroits qui ont fait passer des acides sur beaucoup de ces noms propres sous prétexte de *nettoyer* les livres confiés à leurs soins. Beaucoup ont pris une illustration pour une tache, un souvenir précieux pour une maculation malheureuse. Mais

écartons cette impression fâcheuse et arrivons de suite aux noms qui nous restent encore.

François Rasse des Nœuds, chirurgien à Paris, 1559, signoit de cette façon au bas du frontispice de ses livres; la plupart des volumes de sa bibliothèque étaient curieux, et l'on y trouvoit beaucoup de ces vieux romans de chevalerie en caractères gothiques, qui ne se vendent aujourd'hui qu'au poids de l'or, même sans signatures autographes (1).

Parmi les livres signés les plus recherchés il faut bien se garder d'omettre ceux de l'illustre famille *de Thou*, déjà si remarquables par leur belle condition, leurs armoiries aux abeilles, leurs reliures, et le souvenir de leurs savants et honorables propriétaires. *Jacques-Auguste de Thou* apposoit volontiers sa signature, écrite d'une longue, belle et noble écriture, au haut du premier et au bas du dernier feuillet imprimé des ouvrages qu'il possédoit. C'est là un brevet de valeur pour un livre.

Le jurisconsulte et historien *Guy Coquille*, sieur de Romenay, mettoit son nom, son titre et sa devise : *Taccio e patisco*, au bas de ses Aldes et de ses Juntes; l'encre en est jaunie et presque effacée : les relieurs doivent bien se garder d'enlever ce qui en reste.

Baïf adressoit quelquefois ses ouvrages en offrande et y mettoit un *ex dono autoris;* ses productions, déjà recherchées sans cette heureuse addition, n'en acquièrent qu'une plus grande valeur avec elle.

Le père du savant Claude Saumaise, *Benigne* DE *Saumaise*, signoit sur les titres de ses livres et prenoit la particule nobiliaire, quoi qu'en disent La Monnoye et d'autres philologues. La simple vue d'un ouvrage provenant de son cabinet ou de son *étude*, comme on disoit alors, épargnera à cet égard des *tortures* aux commentateurs futurs.

(1) Voyez le *Traicté des plus belles bibliothèques*, par Lovys Jacob, p. 596, et le *Ducatiana*, part. Ire, p. 121, où ce chirurgien bibliophile est nommé *Rance* au lieu de *Rasse*.

La grande signature en lettres rondes de *Phelippeaux* se trouve au bas des titres de beaux livres bien lavés et réglés.

Gilles Defeu signait *Egidius Igneus*, suivant l'usage du temps qui vouloit que tous les noms des érudits fussent latinisés : de là est venue la qualification de savant en *us*.

Le médecin *Guy Patin*, qui signoit *Guido Patinus Bellovacus*, avoit une écriture ronde, carrée et forte, encore demi-gothique, qu'il appliquoit sur la garde de ses livres avec la date de leur entrée en sa possession, particulièrement lorsqu'il étoit encore étudiant en médecine sous *Michel Seguyn*, professeur du roi, ce qu'il avoit soin de mentionner dans son *ex libris*.

Jean Balesdens mettoit aussi son nom sur ses livres avec la marque de son titre de secrétaire du roi, un S barré, et de plus avoit fait placer son monogramme sur ses reliures.

Si vous voyez une élégante écriture italienne du XVIIe siècle sur la garde d'un livre, il y a des chances pour que ce soit celle du savant prédicateur *Claude Joly*, mort évêque d'Agen en 1678, lequel avoit toujours soin de consigner près de son nom la date de l'acquisition des volumes de sa bibliothèque.

Qui n'a pas lu à l'extrémité inférieure de quelques titres le *Stephanus Baluzius Tutelensis*, d'une écriture ancienne, mais lisible, qui désignoit les livres utiles de la collection historique destinée aux études du savant *Etienne Baluze?*

Guyon de Sardière plaçoit ses noms, écrits sans majuscules aux initiales, à la première et à la dernière pages de ses volumes, souvent reliés en maroquin vert ou citron.

Don Durand, bénédictin, ne se contentoit pas de si peu : il se plaisoit à placer une longue note sur la garde de ses livres, quelquefois écrite en encre rouge d'une main ferme et assurée, et il plaçoit des commentaires sur les marges intérieures.

Pamèle écrivit au haut des titres mêmes de ses livres : *Sum Jovinii Davidis Pamelii* en lettres rondes et fortement accusées.

Les titres des livres du P. *Daire*, célestin et bibliothécaire, étoient signés avec paraphe ; ce savant aimable rétablissoit les

noms des auteurs anonymes sur les gardes, où il apposoit de courtes notes d'une écriture nette et lisible.

Denis-François Secousse, qui avoit rassemblé plus de 12,000 volumes sur l'Histoire de France, plaçoit des notes analytiques en tête de ses livres, portant aussi l'écusson de ses armes *d'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant d'or, acoté de deux étoiles de même, avec une gerbe d'or en pointe.* — Partie de ses livres provenoit de la bibliothèque de messire *François-Robert Secousse*, prestre, docteur en théologie, de la maison et société royale de Navarre et curé de S.-Eustache. — L'écriture de Secousse est ferme, coulante et lisible; ses livres brilloient plutôt par la solidité et l'utilité du fonds que par le luxe et l'élégance de leur condition.

Boucher d'Argis, avocat à Lyon, posoit de sa main son *ex libris* sur le plat intérieur de chacun de ses volumes.

On reconnoît les livres de *La Monnoie* par l'inscription de son anagramme : *A Delio nomen.*

Le poëte *Santeul* inscrivoit ses notules en caractères maigres, griffonnés et hâtés.

L'abbé *Sepher*, dont les livres étoient curieux et bien choisis, possédoit une petite écriture de femme, facile à reconnoître dans les notes placées sur les gardes de ses livres.

Les volumes ayant appartenu à l'abbé *Saas* sont enrichis de la signature de ce savant, apposée au milieu du titre.

L'écriture la plus reconnoissable, et la plus frappante peut-être, est celle de l'érudit *Huet*, évêque d'Avranches; fine, serrée, imitant des pattes de mouche, elle est cependant claire pour ceux qui ont une bonne vue. Les livres de Daniel Huet sont en outre garnis, sur le plat intérieur des couvertures, des armoiries de l'évêque, où figurent trois grelots d'or et l'inscription par laquelle sa bibliothèque fut donnée en 1692 à la maison professe des jésuites de Paris.

Le savant *Etienne Laureault de Foncemagne*, de l'Académie des inscriptions, mettoit son nom de sa jolie et élégante écriture en tête des titres de ses beaux et bons livres.

Mademoiselle *de Lespinasse* signoit au bas du titre de ses livres; son écriture est couchée et très allongée.

L'abbé *Goujet* avoit une fine et belle main, bien rangée; on pouvoit y voir l'ordre et la méthode qui régnoient dans ses écrits. Jamais une rature ne s'aperçoit dans les notes qui accompagnent et enrichissent ses livres.

Jamet jeune est auteur de notes souvent cyniques auxquelles les amateurs veulent bien attacher du prix; ce qui ne leur en donne pas moins, c'est qu'il a une jolie écriture et qu'il explique les étymologies et quelques particularités peu connues sur ses livres.

Le *duc de Valentinois* a une belle écriture de grand seigneur; son nom et son titre sont largement tracés sur les titres.

On peut en dire autant de *Jacques, prince de Monaco,* qui avoit l'habitude d'ajouter à sa qualification la mention de l'année où il devenoit propriétaire de ses livres.

Samuel Bochart, Guiet, Anquetil-Duperron, notoient leurs livres.

Josias Mercier apposoit une offrande de sa main à ses ouvrages ou à ses dons; *Bauldry,* réfugié français en Hollande et professeur à Utrecht, en usoit de même; c'étoit une coutume adoptée par presque tous les auteurs et savants des Pays-Bas, qui joignoient à leur nom une devise adoptée par eux.

Sanadon, Tournefort, Swinburne, signoient sur le titre de leurs livres, le premier au milieu, le second au bas, le troisième au haut du titre.

Mercier de Compiègne plaçoit un *ex libris* et une date de sa jolie écriture sur le milieu des titres de ses livres, sortis souvent des cabinets des *Durfort* et d'autres émigrés de la plus haute volée, dont on retrouve encore les armoiries frappées en or sur les plats.

Plus soigneux, l'abbé *Leblanc* signoit et datoit, mais sur la garde intérieure des volumes, et y faisoit apposer en outre un joli cartouche de ses armes faisant allusion à son nom. Elles étoient d'azur au cygne d'argent, l'écu et la couronne en-

tourés et supportés par des amours et des cygnes se jouant dans des guirlandes et des joncs ; le tout dessiné par C. *Cochin fils* et gravé par Gallimard.

M. *D'Argenson*, marquis *de Paulmy*, dont le nom est révéré par les vrais amateurs des lettres, posoit lui-même son nom et ses qualités en latin sur les titres de ses livres, et écrivoit, d'une main rapide, mais ferme, un jugement conçis sur la garde en regard. De plus l'écusson bien connu de ses armes étoit frappé au bas du dos ou sur les plats de chaque ouvrage.

Naigeon le jeune mettoit une note sur l'avant-titre de ses volumes, et la signoit d'une large et grande écriture avec paraphe.

Le laborieux *Haillet de Couronne*, préparant toujours et ne publiant jamais, a laissé sur de nombreux ouvrages de son immense bibliothèque un monogramme composé des lettres H et C entrelacées, et une foule de notes indicatives, écrites souvent à plusieurs reprises, et fournissant des enseignements bibliographiques curieux.

S'il est un singulier cartouche de bibliothèque, c'est celui que le fameux comte *de Bièvre* faisoit placer sur ses livres. C'est du blason en calembour. Autour de son écu armorial de Bièvre avoit rassemblé les attributs de toutes les sciences et de tous les arts, enveloppés de nuages et retenus dans une grande écaille recoquillée, bordée par une palme et une guirlande de fleurs. Cette image assez compliquée réflète fidèlement le caractère bizarre, léger et galant, de son singulier propriétaire.

Le cardinal *Barberini* se contentoit d'appliquer sur ses livres un petit cachet imprimé en noir, figurant ses armes surmontées du chapeau.

Burlamaqui avoit un écusson imprimé.

Le président *Durey de Noinville*, bibliophile distingué, avoit une écriture de curé, qu'on reconnoît sur ses livres, avec ses armes gravées, auxquelles, en bon mari, il a fait accoler celles de sa noble épouse.

L'abbé *de Gourné*, érudit homme de cour, adressoit ses

livres avec des dédicaces de sa main, écrites sur les gardes, à tout ce que la France comptoit d'illustre dans la noblesse, la magistrature, l'armée et la finance. Il n'est pas rare d'en trouver avec l'adresse d'un prince du sang royal ou d'un grand dignitaire de la couronne, et au dessous la signature du docte abbé, jaunie par le temps, avec cette devise : *Fateor, audax sum, sed non mendax;* ou bien cet hémistiche de la seconde églogue de Virgile : *immisi fontibus apros*, placée au bas de son portrait de la suite de Desrochers.

Enfin *Grosley*, *Morellet*, les abbés *Rive* et *Mercier de Saint-Léger*, *Lohier*, *Chardon de la Rochette*, *Adry*, *Barbier*, le duc *de Mortemar*, signoient et annotoient quelquefois leurs livres, très recherchés aujourd'hui. M. *de Martignac* faisoit interfolier ses livres de droit lorsqu'il n'étoit qu'avocat à Bordeaux, et les chargeoit de notes. Son neveu, qui a pris son nom sans garder sa bibliothèque, les a laissés se répandre dans le commerce. J.-B. *Simonis*, alias *Simon*, médecin, signoit plutôt deux fois qu'une ses petits et rares livrets de médecine. *Bigot de Préameneu*, ministre des cultes sous Napoléon, posoit son nom, écrit de sa main, sur tous les titres de ses livres, dispersés par une vente en 1826.

Plusieurs honorables possesseurs de bibliothèques choisies eurent d'autres manières de marquer leur propriété par des signes distincts. Ainsi, *Racine de Monville*, *La Bruère*, *Roch de Montgaillard*, firent imprimer leur nom en lettres d'or sur le plat du volume, ce qui se détachoit facilement d'un fond de maroquin du Levant; le dernier y ajoutoit même l'année de son acquisition. — Le *R. P. Le Roy* faisoit frapper son nom en or par Padeloup sur le rebord de la couverture de ses livres, en dedans et tout en haut à gauche ; tandis que le chiffre, composé des lettres A. P. L. R. entrelacées, surmonté d'une couronne de marquis, se voyoit aux quatre coins des plats et sur le dos des volumes. — M. *de Vergès* plaçoit son nom en or sur les plats, au dessus de l'écusson de ses armes.

Charles-Marie de la Condamine marquoit ses livres d'un

scel ovale, imprimé en rouge, contenant ses armes et son nom.

Le docteur-médecin *J. Richard* marquoit les siens, ordinairement beaux et reliés en veau fauve à filets, à l'aide d'une estampille noire, ovale, représentant ses armes surmontées d'un coq, entourées d'un *ex bibliothecâ* portant son nom.

Girardot de Préfond timbroit ses volumes d'un médaillon ovale où on lisoit : *Ex musæo Pauli Girardot de Préfond.*

E.-T. *Simon*, de Troyes, l'ami et le panégyriste de Grosley, plaçoit son timbre et son nom sur ses livres.

Le Riche y plaçoit un monogramme en encre rouge avec les initiales L. R. en double.

On connoît la petite et mignarde estampille de M. *de Courtanvaux*, qui est loin de gâter un livre et de lui enlever de sa valeur.

La collection nombreuse de M. *Delaulnaye* se reconnoît à sa devise : *Rerum cognoscere causas.*

Despréaux, non le satyrique illustre, mais le fameux maître de ballets, l'auteur de maintes parades, et l'*heureux* époux de mademoiselle *Guimard*, qui se regardoit peut-être comme plus célèbre que son homonyme, avoit coutume de marquer tous ses livres de son chiffre et de son nom à l'aide d'une planche de cuivre dans laquelle ces indications se trouvoient découpées.

Quelques obscurs amateurs, entre autres *C. Fachon*, placèrent leur nom sur la garde des ouvrages de leur collection, en imitant les lettres imprimées avec un soin exquis.

Parlerons-nous de l'*ex libris* de l'abbé *F. De La Mennais*, placé sur tous les livres vendus sous son nom il n'y a pas dix ans? Cette signature, apposée *in extremis* sur une multitude d'ouvrages peu en rapport avec les habitudes et les études de l'éloquent abbé, ne paroît pas un certificat d'origine suffisant pour faire croire que cette collection disséminée dans un encan lui ait toujours appartenu.

B.-F. Stev. Constant-Viguier, qui avoit réuni beaucoup de livres sur les beaux-arts, sans trop tenir à leur condition, les

chargea de sa signature, d'une date et de son estampille, jusqu'en 1838, époque de leur dispersion.

Le nom anglais de *A. Pleney* se trouve frappé et incrusté au sec, sans autres ornements, au dedans et au haut de la couverture de ses livres.

On voit que tous les moyens ont été usités pour marquer la possession d'un ouvrage et son passage dans une bibliothèque. Notes, date, timbre, armoiries, monogramme, chiffre, devise, estampille, signature, cachet, emporte-pièce, tout a été employé, par ceux surtout qui aimoient leurs livres et vouloient constater leur droit de maître. Il en est même qui ont été jusqu'à appeler la poésie à leur aide, et écrire en vers leur titre de propriété. Nous avons un traité *De la connaissance des bons livres* (par *Sorel*), *Amst.*, 1673, qui ne put passer par les mains d'*Henry de Hennin* sans recevoir sur sa garde ce huitain :

La connoissance des bons liures
Importe tant aux studieux,
Qu'on l'acheteroit mille liures
Pour paistre un esprit curieux.

Une rencontre inespérée
En pourvut *Henry de Hennin*
Pour une somme modérée,
L'an que tu vois, Lecteur benin,

1677.

ARTHUR DINAUX.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOTICES

EXTRAITES DU CATALOGUE INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR.

— Suite. —

XIII. — Regnault (Antoine). Discours du voyage d'Outremer au saint Sépulcre de Jérusalem. *Lyon*, 1573, in 4°.

Le *Manuel du libraire* qualifie ce volume de peu commun et recherché : *à la vente de Cailhava* un exemplaire relié en maroquin s'est payé 79 francs. L'ouvrage comprend 259 pages, mais le voyage finit à la page 158 ; le surplus consiste en dissertation sur les indulgences, en détails de liturgie mêlés de vers fort au-dessous du médiocre. Les nombreuses figures sur bois qui illustrent le cours de la narration sont toutes consacrées à des sujets bibliques. Est-il question par exemple des montagnes d'Arménie sur lesquelles s'arrêta l'Arche de Noë, ces deux vignettes représentent le déluge. — Regnault se rendit de Lyon à Venise, où il s'embarqua pour la Palestine ; il revint de même par la voie de mer. Il est naïf et crédule ; on en jugera par deux passages que nous lui empruntons. Il assure avoir vu en Palestine « un roi taillé en façon de colonne où souloit avoir un chien de pierre qui, par négromancie, iappoit quand il voyoit naues ou galleres en mer » — « On voit dans la chapelle de Béthléem plusieurs pierres en forme de table qu'un Souldam de Babylonne vouloit faire transporter de la dite église en son palais pour le décorer ; mais par miracle sortit d'un mur de la dite église un grand serpent, lequel mordit les tables et préciosités que l'on vouloit enlever, pourquoy le Souldam révoqua son propos et le dit serpent s'en alla. Toutefois les vestiges du dit se monstrent en chacune pierre que l'on vouloit enlever comme combustion faite par feu. » Plus loin, Regnault donne de la beauté et de la vigueur de la race humaine

une explication passablement contestable : « Les Turcs, Sarrazins et Grecs, ont plus en usage le poisson que la chair, à raison de quoi se monstrent plus beaux hommes et fortz qui ne sont nos chrétiens de par deçà, les quels à toute heure mangent du gibier. » — N'oublions pas que ce volume renferme quatre cartes géographiques ; il en est deux qui représentent, l'une la position du Paradis terrestre (placé après le confluent du Tigre et de l'Euphrate), l'autre la route que suivirent les Israëlites pour gagner la terre promise. Les deux autres cartes, relatives à la Méditerranée et aux pays qu'elle baigne, présentent de graves et nombreuses erreurs ; mais comme indices des connoissances géographiques de l'époque, elles ne sont pas indignes de quelque examen.

XIV Denisot (Nicolas), dit le comte d'Alsinois. Cantique du premier avénement de Jésus-Christ.

Le *Manuel* indique cet ouvrage sans en citer l'adjudication. Nous avons vu un bel exemplaire, relié en maroquin, se payer 73 francs à la vente Nodier en 1844 (nº 530). Le volume contient 112 pages ; entre autres singularités typographiques qui montrent que Dénisot, tout comme Baïf, Megrot et autres écrivains du temps, s'occupoit de réformer l'orthographe, la lettre C est traversée d'un trait. Un sonnet de M. A. Muret, un sonnet et une ode de Rémy Belleau, des pièces de vers de Jodelles, ajoutent à l'intérêt qu'offre ce recueil. La musique des airs est imprimée dans le texte et chaque cantique (il y en a treize en tout) est suivi d'un chant. De jolis fleurons recommandent en outre ce volume ; on voit qu'indépendamment de sa grande rareté, il réunit toutes sortes de droits pour figurer dans la bibliothèque de l'amateur le plus difficile. La poésie de Dénisot est, il est vrai, d'un assez foible mérite, mais on peut se borner à la posséder, on se dispensera de la lire. Comme échantillon, nous transcrirons le début du chant par dialogisme qui accompagne le quatrième cantique :

Qui vous faict, Pastoureaux,
Laisser seuls au préaux
Le troppeau paistre?

— Nous nous hastons ainsi
Pour voir en ce bas-cy
Pan, nostre maistre.

Nommez-vous Pan ce dieu
Qui domine en tout lieu?
Faut-il qu'ainsi l'on die?

— C'est le grand Pan qui faict
De ce globe parfaict
Son Archadie;
C'est le Pan le berger
Qui faict que le danger
Ne nous menasse,
Qui ses sons nous apprent,
Qui pour Syringue prent
L'humaine race.

XV. — Les triomphes de Messire François Pétrarque. *On les vent à Paris chez Jehan Petit grant-rue S.-Jacques à lenseigne de la fleur de lys dor.* — In folio, 156 francs, et un feuillet non chiffré contenant la souscription.

Je ne trouve pas cette édition parmi celles que mentionne le *Manuel*, 1843, tome III, p. 706. Parmi les figures sur bois répandues dans le texte, nous indiquerons celle du feuillet XXXVII. Elle représente la mort tenant une faux et un cor, et foulant aux pieds le cadavre d'un roi entouré de cierges et de gens à genoux. Cette image a échappé aux recherches de sir Francis Douce, qui n'en fait point mention dans le curieux volume (*the Dance of Death*, *London*, 1833) où il a réuni tout ce qu'il a connu ou fait de travaux géographiques qui peuvent se rattacher aux *dances des morts*. Le frontispice de notre volume des *Triomphes* est curieux; il choqueroit fort la pruderie de notre époque. Parmi les compositions qui ornent les bordures dont il est entouré, on trouve le *jugement de Pâris* retracé d'une façon assez peu décente, ainsi qu'un sujet qu'il seroit difficile de bien expliquer, et qui représente, d'après les *Faits merveilleux de Virgile*, la vengeance que tira ce poëte

(dont le moyen-âge fit un enchanteur) d'une femme qui s'était jouée de lui et qu'il força à fournir aux Romains les moyens de rallumer du feu. Des femmes, des enfants, des guerriers arrivent avec des flambeaux qu'ils doivent plonger dans le corps de la victime. Cet épisode est d'un goût trop *rabelaisien* pour que nous nous permettions de le transcrire, même en *vieil langage*. Ce n'est point d'ailleurs, il s'en faut, le seul exemple que nous ayons recueilli des *joyeusetez et droleries* éparses dans les frontispices et ornements des anciens livres, dans les devises des imprimeurs du bon vieux temps. Nous avons rassemblé quelques notes sur ce point presque intact de la bibliographie ; peut-être les publierons-nous un jour.

XVI. — The Memoires of Philip Commines, containing the history of Louis XI and Charles VIII. *Londres*, 1674, in-8.

Cette traduction de Commines n'a aucune valeur ; si je la mentionne ici, c'est qu'elle m'offre l'occasion d'insister en passant sur l'intérêt et l'utilité que pourrait offrir une *histoire de la traduction*. Rien ne serait plus digne d'attention, plus fécond en aperçus nouveaux sur le développement intellectuel des divers peuples, que l'étude de ces *passages* des écrivains célèbres d'une langue dans une autre. Cette traduction exigeroit avant tout de longues recherches bibliographiques dont il ne sauroit être question ici. Bornons-nous à signaler ce qui, en fait de traduction de Commines, est venu à notre connaissance. L'édition ci-dessus indiquée avoit été précédée de deux autres in-folio, Londres, 1596 et 1614 ; elles offrent toutes le travail de Th. Duret. En 1772, on publia en deux volumes in-8° une nouvelle version faite par J. Uvedale, et accompagnée de notes en italien. Nous pouvons citer la traduction de Nic. Reince, secrétaire du cardinal du Bellay, *Venise*, 1544, in-8° ; celle de L. Conti, *Gênes*, 1594, in-4° ; *Milan*, 1601, in-8° ; *Brescia*, 1612, in-4° ; *Venise*, 1613, in-4° ; 1640, in-8°. Une autre version, sans nom d'auteur, vit le jour à *Venise*, 1569, in-8°. En Al-

lemand, traduction de Hedio, *Strasbourg*, 1551, in 4°; 1566, in-fol.; *Francfort*, 1580 et 1625, in-fol.; de M. Kluseman, *Francfort*, 1643, in-fol. En hollandois, traduction de Corneille Higel, *Anvers*, 1578, in-8°; *Delft*, 1612, in-8°; *Leuwarden*, 1665, in-8° de van Haes; *Amsterdam*, 1757, in-8°. En espagnol, traduction de Juhan Vitrian, *Anvers*, 1643, deux vol. in-fol.; 1663, 1713, deux vol. in-fol. En latin, traduction de C. Barthius, *Francfort*, 1629, in-8°. Un abrégé en latin écrit par Sleidan a compté une douzaine d'éditions depuis celle de *Strasbourg*, 1545, in-4°, jusqu'à celle d'*Amsterdam*, 1648, in-12. — Un travail pareil à celui-ci et étendu à *tous* nos auteurs classiques ne seroit pas à dédaigner.

XVII. — L'Arioste travesti, *en vers burlesques*, *Paris*, *T. Quinet*, 1650, in-4°.

Livre fort oublié et fort digne de l'être. Je le rappelle uniquement pour faire remarquer que dans les écrivains burlesques et facétieux du seizième et du dix-septième siècle il se rencontre une foule d'expression, une multitude de mots qu'on chercherait en vain dans tous les dictionnaires, même dans les ouvrages consacrées à la recherche des termes singuliers et hors d'usage, notamment dans le *Dictionnaire comique et satyrique* de Leroux, dans *l'Archéologie françoise* de Gougens, dans la *Philologie française* de Noël et Charpentier. Donnons quelques exemples pris à l'ouverture du livre, soit dans l'*Arioste* en question, soit dans deux écrits de d'Assoucy, avec lequel se trouve relié notre exemplaire (l'*Enlèvement* de *Proserpine* et le *Jugement de Pâris*):

Cette agréable montagne,
De qui le ciel est la *pistayne*;
Puis plonge avec un soubresaut,
En criant : *A nage-pataut !*

Je veux qu'on me *départicule*.
O de ce siècle l'ornement,

Qui galopez *isnellement*,
De livre en vaudroit bien cent *pites*.

Plus loin nous trouvons : *perruque serpentigre*, — *moine moinifié*, — *agriculturer*, — *altisonance*, — *loup brebicide*. Voici en outre des noms de jeux qui ne figurent point sur la longue liste de ceux auxquels *iouoit*, *sussoit*, *pussoit et belatoit temps* le jeune Gargantua : jouer à *branle-moine*, à l'*âne qui trotte*, à *cache cache mitoulus*, à *criconcriquette*. — Déterrer tous ces mots de dessous des livres qui sont à peu près la proie du néant et les expliquer d'une manière satisfaisante, ce seroit une tâche qui pourroit tenter quelque philologue amoureux des secrets de notre langue ; il y auroit là matière à de piquantes dégustations, à d'amusantes et instructives excursions dans les domaines de la science des choses non moins que dans ceux de la science des mots.

G. B.

Suite au prochain numéro.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

NOTIONS CLAIRES ET PRÉCISES sur l'ancienne noblesse du royaume de France, ou réfutation des prétendus Mémoires de la marquise de Créquy, par le comte DE SOYECOURT. *Paris* (1), 1846, in-8° de 160 pp.

Claires et précises, c'est ainsi que l'auteur annonce, sans préambule, qu'il va s'occuper d'un sujet qui la plupart du temps est traité de manière à tout embrouiller, à tout obscurcir. L'ouvrage commence par la pièce de vers suivante :

Comme un noir torrent, le mensonge
Nous inonde de tout côté;
Et l'on voit, hélas! comme un songe,
S'enfuir la triste vérité.
De cette belle fugitive
L'écho redit la voix plaintive;
Et nous, qui déplorons son sort,
Essayons un rhythme sonore,
Pour, au moins quelque temps encore,
Retarder sa fuite et sa mort.

Oui, *quelque* (*sic*) soit notre foiblesse,
Quel que soit le cœur endurci
Qui, sourd au cri de sa détresse,
En devient le lâche ennemi,
Sa ruse la plus infernale
Ne sauroit devenir égale
Aux efforts que nous tenterons
Pour élever sur ces rivages
Un phare qui dise aux naufrages :
Espérez encor, nous veillons!

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Ode inédite sur la Vérité, par le comte DE SOYECOURT.

Notre spirituel érudit débute par une très courte préface, dont voici le dernier paragraphe :

« Les gens foibles, a-t-on dit, sont les troupes légères des méchans, et cette observation paroît n'avoir plus besoin de

(1) En vente chez *J. Techener*, libraire, place du Louvre, 12.

preuves; mais elle en recevroit de nouvelles par tous les caquetages des salons où ces prétendus Mémoires ont pénétré, et où ils jetèrent si souvent l'impatience et l'aigreur, la division et la dispute. »

Vous le voyez, c'est un homme indigné, qui, désolé de voir l'ignorance se répandre, et l'erreur se propager, vient, en vaillant champion, rompre une lance pour les combattre. Il le sait, il le dit, la noblesse a perdu son prestige!... Comment se fait-il cependant que jamais l'on n'ait autant recherché les titres de noblesse, pour avoir un DE devant son nom : M. A. de Villamont, M. D. de Marmesse, M. K. de Naudremont.., etc., etc.? Ne va-t-on pas jusqu'à prendre celui d'un village imaginaire. Si l'on n'y tenait pas tant, on n'aurait pas accordé tant d'attention aux *Mémoires de madame de Créquy*.

Ces réflexions ne sont pas dans l'ouvrage, mais l'ouvrage les fait naître; et, à l'occasion de ces prétendus Mémoires, l'auteur arrive à parler un peu de tout, et, la preuve en main, réfute une foule de fausses notions introduites dans la société moderne. C'est un ouvrage où l'esprit et l'érudition sont tour à tour employés, et semblent faire un assaut qui tourne à l'agrément et à l'instruction du lecteur. Rien n'est négligé pour intéresser et instruire. Au milieu d'une foule de citations que nous serions tentés de faire, nous choisirons une page qui nous a paru des plus judicieuses, et qui peint merveilleusement les plaisirs de cette classe de gens du monde généralement désignés sous le nom d'*amateurs* :

« La science héraldique, comme plusieurs de celles qu'une apparence monotone et restreinte n'en peut pas moins rendre la clef de toutes les autres sciences, devient elle-même la première cause d'une vaste instruction, aussi variée dans ses recherches qu'agréable dans ses résultats. Cette science imprévue qui surgit sans qu'on y pense, et que la mémoire conserve sans fatigue, nul ne peut mieux que l'amateur de curiosités la connaître et la définir. Amateur de tout ce qui est beau, il poursuit les genres les plus opposés, et s'environne des objets les

plus surpris de se trouver ensemble. Il a des médailles, sans être numismate; des livres, sans être bibliomane; des armes, sans guerroyer, et des tabatières, sans prendre une prise de tabac. La porcelaine de Sèvres présente son émail brillant à côté de l'élégance du vase étrusque, et une délicieuse gouache de Blarenberghe repose à côté d'une châsse byzantine. Le casque et l'éventail, un tableau de Watteau et une statue d'Albert Durer, un plat de Palissy et une bergère de Boucher; des autographes, des manuscrits et miniatures gothiques; des calligraphies de Jarry; l'argenterie de Germain, les ciselures de Besches; le meuble, le coffre, aux bronzes de Gouttières, aux plaques de vernis Martin, aux incrustations de Riesner et de Boule; un petit peuple de saxe, de bronzes italiens, de bronzes dorés, de bronzes laqués, soutenant pendules et candélabres, vases ou lanternes, ornés d'oiseaux et de feuillages; les vieilles étoffes et les vieux vitraux, les bois sculptés et les ivoires; les boîtes en émail, en burgos, en piqué ou en pierres fines; des coupes en cristal de roche ou en lapis aux ornemens de Cellini, ses bracelets, ses colliers et ses bagues; les belles perles d'Orient; le rubis, ce phénix de tous les corindons; l'émeraude au vert imbibé de soleil péruvien, le saphir au bleu velouté, l'opale aux lames de cinq couleurs, le brillant jonquille; le camée antique, de la Renaissance ou de Pichler : tout cela, classé avec goût, avec discernement, ne devient-il pas le résumé de toutes les sciences, et une science elle-même indéfinissable de grâce, si le commentaire et la note veulent s'élever au dessus de la désignation marchande et de l'article du catalogue; si enfin on est aussi prompt à s'instruire qu'à dépenser un argent trop souvent revendiqué par un emploi plus conforme et une sagesse un peu moins prodigue? »

Les descriptions du même genre sont nombreuses dans ce petit ouvrage, et nous font désirer de voir l'auteur ouvrir encore plus d'une fois les trésors de sa mémoire et de son imagination au profit de tous les lecteurs d'un esprit judicieux et délicat.

J. T.

NOUVELLES.

On vient de publier une nouvelle édition des œuvres de Etienne de la Boétie.

Et à propos de cette annonce, on lit dans le *Journal de la librairie* l'indication suivante :

La *Bibliothèque historique de la France, nouvelle édition*, 5 vol. in-folio, mentionne sous le nº 2,230 : *Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc, par feu M. de la Boétie, conseiller du roi en sa cour du parlement à Bordeaux. Bordeaux*, Millange, 1593, in-12.

Cet opuscule n'est pas compris dans les *Œuvres de la Boétie* : ce qui, après bien des recherches que j'ai faites et fait faire, confirmeroit mes doutes sur l'existence de l'*Historique description*.

Feu M. Lainé, ancien ministre et président de la chambre des députés, s'était particulièrment occupé de rechercher ce petit opuscule de la Boétie ; il m'a plusieurs fois répété qu'il croyoit bien à l'existence de cet ouvrage, car un libraire de Bordeaux lui avoit assuré en avoir vendu un exemplaire à un Anglois. Néanmoins, malgré les recherches les plus étendues, je n'ai pu en découvrir d'exemplaire et même en constater l'existence.

Je fais donc un nouvel appel au bibliophile qui auroit pu voir ou connoître ce livre.

J. T.

De tout temps, la bibliographie, à ce qu'il paroît, a fait naître des discussions acerbes..., et, depuis le prédécesseur l'abbé Rive jusqu'à nos jours, IL PAROITROIT que la bibliographie doit rester en état de guerre... M. Brunet, M. Leber même, ont cédé à ce sentiment, qui est pourtant tout au moins un signe de foiblesse. Notre bon M. Nodier, Dieu merci! ne s'y est pas laissé entraîner.

Voici un petit échantillon de ces querelles. Nous lisons dans le *Journal de la librairie* du 18 juillet courant ce qui suit :

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT, AU BUREAU DE LA FRANCE LITTÉRAIRE, RUE MAZARINE, N°s 60-62, ANERIES, BÉVUES ET OMISSIONS, DES CONTINUATEURS DE LA LITTÉRATURE FRANCAISE CONTEMPORAINE, OU CORRECTIF AU TOME II DE CET OUVRAGE, PUBLIÉ PAR M. F. DAGUIN.

Les souscripteurs à la *Littérature française contemporaine* n'ont pas été sans s'apercevoir que, promise originairement en trois volumes, cette publication en formera dix ou douze, pour n'embrasser que la courte période de 1827 à 1844 ! tandis que la *France littéraire*, embrassant un siècle un quart, n'en forme que dix ; et, comme si cette étendue ne dépassait pas déjà toute proportion, le libraire-éditeur menace encore ses souscripteurs de la prochaine publication d'un Dictionnaire des ouvrages anonymes....., de sa confection !!!

La *Littérature française contemporaine* est un livre trop au dessous de la critique pour mériter qu'on s'en occupe; néanmoins une circonstance m'a imposé la dure nécessité de le lire avec attention, article par article, et de le censurer. Ce ne sont point les noms de MM. Louandre et Bourquelot, et encore moins celui de M. F. Daguin, qui ont servi à amorcer les 600 premiers souscripteurs : c'est le mien. Il m'importe donc beaucoup qu'après que le libraire-éditeur a si largement profité d'une sentence arbitrale rendue par défaut, les souscripteurs auxquels mon nom avait inspiré quelque confiance ne soient pas à leur tour, et par ricochet, victimes d'une action peu délicate et d'une spéculation purement mercantile.

Dans la 2e livraison de mes *Auteurs apocryphes*, etc., j'ai déjà commencé à relever des erreurs de toute nature des faiseurs, quels qu'ils soient, de la *Littérature française contemporaine*. Les *Aneries* en signaleront un bien plus grand nombre, et surtout, au delà de 1,500 omis ou tronqués, depuis la 12e livraison de cet ouvrage. Les omissions ont été masquées par la mention : « tiré de la *Bibliographie de la France*, » la principale source où vont puiser nos bibliographes improvisés de réimpressions de tous les temps; comme si la réimpression d'un écrivain du XIIe siècle pouvait trouver une mention dans un livre qui n'a pour but que de faire connaître les nouveaux littérateurs depuis 1827 jusqu'à ce jour. Saint Bernard, Bossuet, Bourdaloue et tant d'autres, voire même jusqu'à saint Jean Chrysostôme, placés parmi les littérateurs de 1827 à 1844, n'est pas la moins forte des âneries, si ce n'est pas plus encore.

Les *Aneries* formeront 5 à 6 feuilles d'impression.

Sitôt le tome III de la *Littérature française contemporaine* terminé, il paraîtra une suite pour ce volume.

J.-M. QUÉRARD.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

Nos 16 et 17. — Avril et Mai 1846.

1147 Biblia veteris testamenti et historiæ, artificiosissimis picturis effigiata. *Franc., apud Chr. Egelnolphum*, 1541, pet. in-8. mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 75—»

Bel exempl. orné de 170 fig. en bois, sans monogramme, de Hans Sebal; et cependant ces gravures ressemblent bien à la touche de cet artiste célèbre.

1148 Bouquet (*Dom.-Mart.*). Recueil des historiens des Gaules et de la France, etc., accompagné de sommaires, de tables et de notes. *Paris*, 1738-1840, 20 vol. in-fol. v. gr. . . . . 1200—»

Cet ouvrage, qui, comme l'on sait, est d'une grande importance pour l'étude de l'histoire de France, a sa place marquée dans toutes les grandes bibliothèques.

Cet exemplaire est d'une très belle condition et relié sur brochure. Les tomes 12 et 13 ne s'y trouvent pas; mais, l'un des volumes étant sous presse, ils pourront être livrés à la fin d'octobre.

1149 Brach (*Pierre de*). Les poèmes de Pierre de Brach, Bourdelois, divisés en trois livres. *Bourdeaux, Simon*

Mellanges, 1576, in-4. mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 40—»

Rare et bel exemplaire.

1150 CÉRÉMONIES et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde représentées par des figures dessinées de Bernard Picart, avec des explications historiques, etc. *Amsterdam*, 1723-43, 8 tom. en 9 vol. in-fol. — Superstitions anciennes et modernes et préjugés vulgaires qui ont induit les peuples à des usages contraires à la religion. *Amsterdam*, *J.-F. Bernard*, 1733-36, 2 vol. in-fol. Le tout 11 vol. veau fauve, dos de maroquin, fil. tr. dor. (*Très belle reliure de Padeloup bien uniforme et bien conservée.*) . 700—»

Très bel exemplaire en GRAND PAPIER. C'est le même qui s'est vendu en 1835 à Londres 58 liv. 16 sch.; ce qui fait à peu près 1,500 fr.

Un autre exemplaire relié en mar. r. s'est vendu 3,191 à la vente ST-M. (Saint-Mauris.)

1151 COLLOQUES chrestiens de trois personnes, assavoir entre ung apprins de Dieu, ung apprins de la Bible et ung apprins de sophisterie, mis en lumière en l'an 1548. *S. L.* (*Bâle* ou *Strasbourg?*), pet. in-8. mar. vert. fil. tr. dor. (*Derome, bien conservé.*). . 28—»

Rare.

1152 CÕTROUVERSES des sexes masculin et féminin (par Gratian du Pont, seigneur de Drusac), 1539, in-16. lett. rondes, avec un grand nombre de fig. en bois, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*). 75—»

Très bel exemplaire d'un livre très rare, bien conservé, sauf un petit raccommodage à la fin du volume.

1153 CRESCENTIIS (*Petrus de*). Ruralium commodorum lib. XII. (In fine) : *Petri de Crescenciis ciuis bonorum ruralium commodorum libri duodecim, feliciter per Io-*

hannem Schuszler civem augustensem impressi circit. xiiij kalendas marcias, anno vero a partu Virginis salutifero millesimo quadringentesimo et septuagesimo primo (1471), in-fol. goth. de 209 ff. mar. vert, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 80—»

Exempl. très bien conservé. EDITIO PRINCEPS.

Vendu 720 fr. *Brienne-Laire.* V. Brunet, t. I, p. 806.

1154 DAVILA. Histoire des guerres civiles de France, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de quatre rois, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, surnommé *le Grand*, jusqu'à la paix du Vervins inclusivement, traduict de l'italien par Baudoin. *Paris, Procolet*, 1644, 2 vol. in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. reliure.*). . . 35—»

Bel exempl. lavé, réglé, avec un grand frontispice allégorique gravé, représentant *Henri IV* et autres personnages. Dédié à M. *Séguier*, chancelier de France.

1155 DELIE. Obiect de la plus haulte vertu. *Lyon, Sulpice Sabon*, 1544, pet. in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*). . . . . 65—»

Bel exemplaire, d'une parfaite conservation, de ce joli livre, imprimé avec une gravure en bois à chaque page.

1156 DÉSIRÉ (*Artus*). Le contre-poison des cinquante-deux chansons de Clement Marot, saullement intitulées par luy Psalmes de David, fait et composé de plusieurs bonnes doctrines et sentences preseruatrices d'hérésie, tant pour les sains que pour les débilitez en la foy de notre Mère sainte Église, par Artus Désiré. *Imprimé à Avignon par Pierre Roux*, 1562, pet. in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). 75—»

Très bien conservé et pur ; de toute rareté.

1157 DICKINSON (*Edm.*). Delphi phœnicizantes ; sive tractatus in quo Græcos, quidquid apud Delphos celebre

erat, e Josuæ historia scriptisque sacris affinxisse ostenditur, cum diatriba de Noë in Italiam adventu, nec non de origine druidum Oxonii. *Hall*, 1655, pet. in-8. mar. vert, fil. tr. dor. doublé de tabis. (*Joli Derome.*) . . . . . 26—»

Exemplaire de CHARLES NODIER, très bien conservé.

1158 DU CHESNE (*Joseph*). Le grand miroir du monde, par Joseph Du Chesne, sieur de la Violette, docteur-médecin. *Lyon, Barthélemi Honorat*, 1587, in-4. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*). . . 55—»

Exemplaire de CHARLES NODIER, d'une parfaite conservation. Rare.

Ce poëme didactique, qui roule sur le même sujet que les *Trois règnes*, par Jacques Delille, est dédié à Henri, roi de Navarre, que l'auteur loue d'avoir « *toujours fait conte des gens de lettres* ».

1159 DU REFUGE. Traicté de la cour ou instructions des courtisans. *Amsterdam, Elzeviers*, 1656, pet. in-12. mar. rouge, fil. tr. dor. doublé de tabis. (*Très jolie reliure de Derome.*) . . . . . 36—»

Bel exemplaire bien conservé. H. 13 centimètres (4 p. 9 l. 1/2.)

1160 GUEUDEVILLE (*Pierre*). Atlas historique ou nouvelle introduction à l'histoire fr. (par Chatelain, publié par Gueudeville et Gabrillon), avec un supplément (par H.-Ph. de Limiers). *Amsterd.*, 1721, 7 vol. gr. in-fol. vélin, cordé. . . . . 95—»

Avec un grand nombre de planches d'armoiries et autres. Superbe exemplaire.

1161 HELYOT. Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe (par le P. Helyot, continuée par le P. Maximilien Bullot). *Paris*, 1714-19, 8 vol. in-4. figures. v. gr. . . . . 165—»

Ouvrage recherché, orné d'un très grand nombre de figures. Assez bien conservé.

1162 **Histoire** amoureuse des Gaules (par Bussy de Rabutin). *S. L.*, 1666, pet. in-12. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*). . . . . 60—»

Bel exemplaire bien conservé et grand de marges.

1163 **Histoire** d'Aurelio et d'Isabelle, fille du roy d'Ecosse, nouvellement traduict en quatre langues, italien, espagnol, françois et anglois. *Bruxelles, Iean Momart*, 1608, pet. in-8. à 2 colonn., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 45—»

Charmant exemplaire.

1164 **Histoire** des guerres civiles de Brabant ou Recueil de planches représentant les guerres civiles et cruautés exercées dans le pays du Brabant, depuis 1566 jusqu'en 1578, avec explication en françois et en allemand. Petit in-fol. oblong, v. f. à comp. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 60—»

Ouvrage très curieux. Les planches sont d'une exécution remarquable et remplies d'intérêt. Lavé, réglé.

1165 **Histoire** miraculeuse et tragique d'un vol et assassinat commis au païs de Berry, en la personne de M. Martial Deschamps; plus la contemplation chrestienne et philosophique contre ceulx qui nient la providence de Dieu. *Paris, chez Iean Bienné*, 1576. — (*In eodem volum.*): Martialis Campani Medici Burdegalensis e latronum manibus divinitus liberati, monodia tragica ad Henricum III, Gall. et Pol. regem, Ioanne Aurato poeta regio autore. *Paris., Ioannem apud Benè natum*, 1576, en 1 vol. in-12. v. f. 15—»

1166 **Hozier.** Armorial général de France, par d'Hozier père et Ant.-Mar. d'Hozier de Serigny fils. 1736-68, 10 vol. in-fol. fig. v. gr. fil. . . . . 390—»

Bel exemplaire relié sur brochure et d'une belle condition, contenant les 6 Registres et le commencement du 7e. Très complet.

1167 JOLIMONT (*T. de*). Les principaux édifices de la ville de Rouen en 1525, dessinés à cette époque sur les plans d'un livre manuscrit conservé aux archives de la ville, appelé le *Livre des Fontaines*, reproduits en fac-simile et publié par T. de Jolimont. Pet. in-fol. d. rel. dos de mar. bleu, dos orné. . . 160—»

Exemplaire UNIQUE, qui contient, outre les planches, *tous les dessins originaux*, les initiales et ornemens pleins et dorés à la main, et le texte imprimé en caractères pourpres sur fond d'or, et de plus enrichi d'arabesques et d'enjolivemens à l'instar des manuscrits.

1168 LA CLEF du Sanctuaire, par un sçavant homme de de notre siècle (Spinosa, trad. par de Saint-Glain). *Leyde, Pierre Warner*, 1678. — Réflexions curieuses d'un esprit desintéressé sur les matières les plus importantes au salut tant public que particulier. *Cologne, Claude Emmannel*, 1678. — Traitté des cérémonies superstitieuses des Juifs tant anciens que modernes. *Amst., Jacob Smith*, 1678, in-12. (*Les deux premiers feuillets portent un fleuron elzevir.*) — Remarques curieuses et nécessaires pour l'intelligence de ce livre. — Réfutation des erreurs de Benoît de Spinosa, par M. de Fénelon, archeveque de Cambray, par le P. Lami et par M. le comte de Boullainvilliers, avec la vie de Spinosa escrite par Jean Colerus, ministre de l'Eglise luthérienne de La Haye, augmenté de beaucoup de particularités tirées d'une Vie manuscrite de ce philosophe, faicte par un de ses amis (le sieur Lucas, le tout recueilli et publiée par Lenglet Dufresnoy). *Bruxelles, Franç. Foppens*, 1731, 2 vol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*) . . . . . 38—»

Il est curieux pour les amateurs d'avoir le premier ouvrage avec les trois titres indiqués ci-dessus, car les exemplaires en sont peu communs.

1169 LA FLUSTE de Robin, en laquelle les chansons de cha-

que mestier s'esgayent; vous y apprendrez à iouer de la fluste, ou bien de vous en taire, avec traits et parolles, dignes de vostre veue, si les considérez. *Paris*, S. D., pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*) . . . . . 35—»

Jolie réimpression, tirée à très petit nombre.

1170 La France démasquée ou ses irrégularitez dans ses maximes et sa conduite. *La Haye, J. Laurent* (*Holl., à la Sphère,*) 1670, pet. in-12. mar. café, fil. comp. tr. dor. (*Muller.*). . . . . 18—»

134 millim. (4 p. 11 l.) Bel exemplaire bien conservé.

1171 Leclerc. La Virginie romaine, tragédie de M. Leclerc. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Elzev., Holl., à la Sphère,*) 1645, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Kœhler.*) . . . . . 18—»

125 millim. (4 p. 7 l.)

1172 Légende véritable de Jean le Blanc (c'est-à-dire l'hostie consacrée au sacrifice de la messe). S. D., (*fleurons elzevir.,*) 1677, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 18—»

127 millim. (4 p. 8 l.) Le dernier feuillet est doublé.

1173 Lelong (Jacq.). Bibliothèque de la France, contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume; nouvelle édition, augmentée par Fevert de Fontette (Barbeau de La Bruyère, L.-Th. Hérissant, Bondet, etc.). *Paris*, 1768-78, 5 vol. in-fol. veau marbre. 95—»

Bel exemplaire bien conditionné.

1174 Le Marchand converti, tragédie excellente, en laquelle la vraie et fausse religion, au parangon l'une

de l'autre, sont au vif représentées, pour entendre quelle est leur vertu et effort au combat de la conscience et quelle doit estre leur issue au dernier jugement de Dieu (trad. du lat. de Thom. Naorgeorgus, par Jean Crespin). *Paris, Gabriel Cartier,* 1582, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*). . . . . 32—»

Rare. — M. de Soleinne, ayant accaparé pendant quinze ans tous les exemplaires de ces livres, en avait encore accru la rareté.

1175 Le Mariage d'Oroondate et de Satura ou la Conclusion de Cassandre, tragi-comédie (par Jean Magnon). *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*Elzev., Holl., à la Sphère*), pet. in-12. mar. bl. fil. tr. dor. (*Muller.*) 30—»

Cette édition est de toute rareté.

1176 Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de tout ce qui a été et sera, avec démonstrations certaines et nécessaires, selon la rencontre des effets de *vertu*, et adviendra que ceux qui auront nez à porter des lunettes s'en serviront, ainsi qu'il est écrit au dictionnaire à dormir en toutes langues. *S. L., imprimée cette année* (*Elzevir*), pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*) . . . . . 80—»

Très bel exemplaire d'une parfaite conservation. Edition des plus rares.

1177 Les troys Mirouers du monde, composez par frère Jehan Picard, docteur en théologie à Paris, de l'ordre des frères mineurs, corrigez et reueuz par vénérable religieux frère Claude de Lampis, de l'ordre des frères prescheurs. *Ils se vendent à Paris soubz la seconde porte du Palais en la maison de Jehan Longis et en la première boutique de la gallerie par où on va à la Chancellerie,* 1530, pet. in-8. goth. v. f. fil. 28—»

1177 Les Vraies centuries et prophéties de maistre Michel

Nostradamus, où se void représenté tout ce qui s'est passé, tant en France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre qu'autres parties du monde. *Amsterdam, Jean Jansson*, 1668, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. doublé de tabis. (*Simier.*) . . . . . 45—»

H. 128 millim. (4 p. 8 l.) Bien conservé.

1179 MÉMOIRES de la reyne Marguerite, nouvelle édition plus correcte sur la copie. *Paris, Claude Barbin*, 1661 (*Elzevir*), pet. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*). . . . . 45—»

1180 MONTAIGNE (*Michel*). Essais de M. Montaigne (donnés par M. de l'Aulnay). *Paris, Desoër, de l'imprimerie de Fain*, 1818, 4 vol. pet. in-12. mar. br. doubles filets, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . , 50—»

Cette édition, imprimée en très petits caractères, est fort jolie et se lit facilement. Edition comparée aux beaux Elzevirs.

1181 MORÉRI (*Louis*). Le grand dictionnaire historique, nouvelle édition, dans laquelle on a refondu les suppléments de l'abbé Goujet, revue et augmentée par Drouet. *Paris*, 1759, 10 vol. in-fol. veau marbré. . . . . 100—»

Bel exemplaire bien conditionné.

1182 NOUVELLE ALLÉGORIQUE, ou Histoire des derniers troubles arrivez au royaume d'Éloquence (par Furetière). *Suiv. la copie imprimée à Paris*, (*Holl. à la Sphère*), pet. in-12. mar. bl. fil. tr. dor. (*Muller.*). . 24—»

1183 ŒUVRES de La Fontaine, nouvelle édition, revue, mise en ordre et accompagnée de notes, par C.-A. Walckenaer, membre de l'Institut. *Paris, Lefevre* (*imprimerie de Didot aîné*), 1822, 6 vol. in-8. d. rel. mar. r. non rogné. (*Bauzonnet-Trautz.*) . 165—»

Exemplaire en *grand papier* Jésus vélin, figures AVANT LA

LETTRE ET EAUX-FORTES. Très bel exemplaire non rogné. Ex. Cailhava.

1184 PARADIN (*Claude*). Devises héroïques, par M. Claude Paradin, chanoine de Beaujeu. *Lion, Par Iean de Tournes et Guill. Gazeau*, 1557, pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. fig. en bois. (*Niédrée*). . . . . 38—»

1184 *bis* PRÉVOST (*L'abbé*). Histoire de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux. *Paris, Didot l'aîné*, 1797, 2 vol. in-12. mar. v. fil. tr. dor. (*Riche reliure de Bozerian*, que ce relieur appeloit *vermisselé.*) 80—»

Très joli exemplaire fort bien conservé; figures avant la lettre, avec un portrait de *Antoine Prévost*, et provenant de la bibliothèque de BOZERIAN.

Il y en a eu un exempl. vendu 110 fr. *dernièrement* à une vente.

1185 POESIES du père Sanlecque, chanoine régulier de l'ordre de Sainte-Genevièvre. *Harlem. Charles Van-Den-Dael*, 1726, pet. in-8. mar. vert, fil. tr. dor. (*Jol. anc. reliure avec armories.*) (*Padeloup.*). 12—»

Très bien conservé.

1186 QUINONES (*Juan de*). Tratado de las Langostas en que se tratan cosas de proverbo y curiosidad. *Madrid, Sanchez*, 1620, in-4. cuir de Russie, fil. à comp. tr. dor. dor. sur les plats (*Duru.*) . . . . . 30—»

Exemplaire de CH. NODIER en *gr. papier fort*, d'une monographie singulière et rare. (Voyez *Descript. raisonnée*, page 14, n° 112.)

On trouve dans cet ouvrage des Oraisons pour conjurer les sauterelles. (Voy. Brunet, tome III, page 890.)

1187 RECUEIL de pièces galantes tant en prose qu'en vers. *Cologne, Pierre du Marteau*, (*Holl., à la Sphère*) 1667, 2 part. en un vol. pet. in-12. mar. bl., fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 50—»

Très bel exempl. bien conservé.

1188 **Recueil** de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire. *Cologne, Jean du Castel*, 1664, pet. in-12 mar. r. tr. dor. janséniste. (*Duru.*) . . . 35—»

Savoir : Réponse faite aux Mémoires de M. le comte de Brienne ministre et secrétaire d'état. — Conjuration de la Dona Hyppolite d'Arragon, baronne d'Alby, sur la ville de Barcelonne, en faveur du roy catholique. — Relation de la mort du marquis de Monaldeschi, grand escuyer de la reyne Christine de Suède, faite par le révérend père Le Bel, ministre de l'ordre de la Sainte-Trinité, du couvent de Fontainebleau. — Motifs de la France pour la guerre d'Allemagne et quelle a été sa conduite. — Lettre au nom d'un estranger au sujet de la paix entre la France et l'Espagne.

1189 **Relation** de la cour de Rome, faite l'an 1661 au conseil du Pegradi, par l'excellent seigneur Angelo Corraro, ambassadeur de la séréniss. république de Venise auprès du pape Alexandre VII. *Leide, Almarigo Lorens*, (*Elzev., Holl. à la Sphère,*) 1663, pet. in-12. mar. vert du Lev. tr. dor. janséniste. (*Duru.*) 18—»

H. 155 millim. (4. p. 11 l.)

1190 **Rhinghier**. Cinquante jeus divers d'honnête entretien, industrieusement inventés par messer Innocent Rhinghier, gentilhomme Bolognoys, et fais Françoys par Hubert Philippe de Villiers. *Lyon*, 1555, in-4. mar. bl. (*Anc. rel. aux armes d'Entraigues.*) 50—»

Ce livre est un peu roux; l'exemplaire provient pourtant du cabinet d'un amateur des plus difficiles!..... « Mais pour un livre en vieille reliure, un peu roux, un peu jauni par le temps, c'est sa véritable couleur. »

1191 **Rouilliard** (*Sébastien*). La magnifique doxologie du festu. *Paris, Jean Millot tenant sa boutique sur les degrés de la grande salle du Palais*, 1610, in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

1192 **Saint-Amant**. Moyse sauvé, idylle héroïque du sieur de Saint-Amant à la sérénissime reine de Pologne et

de Suède. *Amsterdam, Pierre le Grand*, (*Elzev.*,) 1664, pet. in-12. mar. r. fil. à comp. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 45—»

Bien conservé et grand de marges. 130 millim. (4 p. 9 l.)

1193 SANTEUIL (*de*), chanoine régulier de Saint-Victor. Ses œuvres, mises au jour par P.-A. Pinel de la Martellierre. *Paris*, *Simon Renard*, 1698, in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Armoiries.*) . . . . . 6—»

1194. SARRAZIN. Ses œuvres. *Paris*, *Nicolas Le Gros*, 1683, 2 vol. in-12. mar. citron (*Anc. rel. aux armes de Mesdames.*) . . . . . 35—»

1195 SATYRE ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris. Avec les tableaux de Jean de Lagny. *S. L.*, 1599. Figures en bois par Jean de Lagny. Pet. in-12. mar. rouge janséniste, tr. dor. (*Bauzonnet.*) . . . . . 30—»

Il paroît que Jehan de Lagny est le véritable auteur des sujets gravés qui ont été mis dans toutes les éditions des Satyres Ménippées, qui ont été primitivement gravés en bois.

1196. SAVARY (*Jacobus*) Cadomensis. Album Hipponæ sive hippodromi leges. *Cadomi Leblanc*, 1662, in-4. 3 ff. et 72 pp. mar. bleu, riche dentelle, doublé de tabis (*Derome.*) . . . . . 28—»

Superbe exemplaire de CH. NODIER.

Le plus rare de ces jolis poëmes sur l'équitation et la chasse, ouvrage remarquable, sous le point de vue philologique, par l'art avec lequel le poëte a exprimé des mots et des phrases techniques qui n'ont point d'équivalents latins. (*Descript. raisonnée*, p. 109, nº 258.)

1197 SÉNAULT (*le R. P. I. F.*). De l'usage des passions. *Leide*, *Elzevier*, 1658, pet. in-12. mar. orange, fil. tr. dor. à comp. (*Bauzonnet.*). . . . . 35—»

1198 SENECÆ (*L. Annæi*) philos. Opera omnia, ex ult.

Lipsii et J.-F. *Gronovii* emendat, et M. Annæi Senecæ. *Amst.*, *ap. Elzevirios*, 1659, 4 vol. pet. in-12. tit. grav. 2 portr. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Muller.*). . . . . 76—»

138 millim. (5 p. 1 l. 1/2.)

Bel exemplaire bien conservé.

1199 SENECÆ (*L. Annæi*) Tragœdiæ, I.-F. Gronovius recensuit, accesserunt ejusdem et variorum notæ. *Amstelodami*, 1662, in-8. mar. r., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 15—»

1200. SMIDS (*Lud. M. D.*). Pictura loquens; sive heroicum tabularum Hadriani Schoonebeeck enarratio et explicatio. *Amstelodami*, *Hadriani Schoonebeeck*, 1695, pet. in-8. mar. vert, fig. . . . . 18—»

1201 SOMAISE (de). Le grand dictionnaire des précieuses. *Paris*, *Jean Ribou*, 1661, 2 vol. in-8. mar. bleu, fil. tr. dor (*Niédrée.*). . . . . 60—»

Bien joli exemplaire.

1202 SPECULUM passionis Domini nostri Jhesu-Christi. In quo relucent hæc omnia singulariter vere et absolute, puta : Omns perfectio yerarchie. Omnium fidelium beatitudo, etc. *Nuremberg*, 1507, pet. in-fol. à deux colonnes, belle reliure en cuir de Russie bl., dent. tr. dor. dent. (*Titre remonté, quelques raccommodages.*) 85—»

Ouvrage remarquable par un grand nombre de figures, dont 40 grandes et 37 petites; les grandes sont attribuées à Hans Scheuffelin.

1203 STOSCH. Pierres antiques gravées, sur lesquelles les graveurs ont mis leur nom. Dessinées et gravées en cuivre sur les originaux ou d'après les empreintes, par Bernard Picart, tirées des principaux cabinets de

l'Europe, expliquées par M. Philippe de Stosch. Dédiées à Charles VI, et traduites en françois par M. de Limieux. *Amsterdam*, 1723, in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Très jolie rel. de Padeloup.*) . . . 60—»

Exempl. en grand papier fort, fig. de B. Picart.

1204 SUBLIGNY (*de*). La muse dauphine, adressée à Mgr le Dauphin. *Paris, Claude Bardin*, 1667, mar. vert, fil. à comp. tr. dor. (*Rare.*) . . . . . 15—»

1205 TABLEAU des piperies des femmes mondaines où par plusieurs histoires se voyent les ruses et artifices dont elles se servent. *Cologne, Pierre du Marteau*, 1685, pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*) 65—»

Rare.

1026 TACITI (*C.-Cornelii*) Historiæ, cum notis et emendatione H. Grotii. *Lugduni-Batavorum, ex officina Elzeviriana, anno* 1640, 2 vol. pet. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup, avec armoiries.*) . . 46—»

H. 123 millim. (4 p. 6 l.) L. 71 (2 p. 7 l.)

1207 TESSEREAU (*Abraham*). Histoire chronologique de la grande chancellerie de France, ensemble les règlements et l'établissement des chancelleries près les cours des parlements, etc. *Paris, Pierre Emery*, 1710, 2 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Ancienne reliure bien conservée de Padeloup*). . . . . 40—»

Pourquoi cet ouvrage est-il peu recherché ? C'est pourtant un livre d'histoire et de généalogie fort intéressant, et qui s'occupe de matières qui sont à la mode aujourd'hui.

1208 THÉATRE d'Histoire. Où, avec les grandes promesses et avantures étranges du noble et vertueux chevalier Polimantés, prince d'Arfine, se représentent au vrai plusieurs occurrences fort rares et merveilleuses,

tant de paix que de guerre, etc. (par Philippe de Belleville). *Bruxelles, chés Rutger Velpius*, 1713, gr. in-4. mar. vert, fil. tr. dor. (*Très jolie rel. de Padeloup.*). . . . . 45—»

Aux armes de la comtesse de Verrue, et au dessous celles du duc de Roxburn.

Ce volume, qui renferme 59 figures tirées dans le texte, plus un frontispice gravé, doit contenir à la fin deux feuillets qui manquent souvent, étant séparés entièrement de l'ouvrage; l'un des deux feuillets représente le Tombeau de Philippe II et d'Isabelle, sa femme.

Ce roman allégorique, politique et moral, n'est recherché qu'autant qu'il se trouve en beaux exemplaires, et les figures, qui sont fort curieuses, le font placer parmi les livres à estampes ou livres illustrés d'autrefois.

Cependant la table, qui n'a point été faite pour cet ouvrage, donneroit une liste de chapitres extrêmement curieux.

Il y a malheureusement dans ce précieux volume une légère tache de boue que, du reste, on peut enlever facilement.

1209 THÉOPHILE. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile. *S. L.*, 1660, pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Strautz.*). . . . . 130—»

Délicieux exemplaire bien conservé et grand de marges, témoins.

1210 TITI LIVII historiarum quod extat ex recensione I. F. Gronovii. *Amstelodami apud Danielem Elzevirum*, 1678, in-12. mar. bleu à comp. dent. fers à froids. (*Thouvenin*). . . . . 65—»

Bel exemplaire, très grand de marges.

H. 149 millim. (5 p. 4 l. 1/2.)

1211 TRIOMPHE de la grâce dans la conversion et la mort de Basilisse. 1699, pet. in-12. mar. v. fil. tr. dor. à comp. . . . . 15—»

1212 TRIPPAULT (*Léon*). Celt-hellénisme ou étymologie des mots françois tirés du grec, plus Preuves en général de la descente de notre langue. *Orléans*, *Eloy Gi-*

bier, 1583, in-8. v. f. . . . . 15—»

De la bibliothèque de M. *J.-B. Huzard*, de l'Institut.

On lit au bas du titre : *E dono auctoris.*

Il y avoit dans la bibliothèque de M. *Gouttard* un exemplaire sous la date de 1581 ; j'ignore si c'est une nouvelle édition ou seulement un changement de titre. Cet exemplaire est de 1583, chez le même libraire. Rien n'annonce sur le titre que ce soit une nouvelle édition ; je vois seulement que le *Privilége du roi* au dos du titre est du 4 may 1580 et pour dix ans. Mais c'est bien une réimpression, qui a 4 feuillets préliminaires et 311 pages in-8.

Voyez sur ce livre rare et digne d'être recherché la *Description raisonnée* de Ch. Nodier, page 74, n° 179.

Idem, Brunet, *Manuel*, tome IV, page 514.

Le même ouvrage, de l'édition de 1580, a été vendu 50 fr. à la vente de *Ch. Nodier* le 27 avril 1844.

1213 Valerandi Varanii de gestis Joanne Virginis France (*sic*), egregie bellatricis, libri quatuor. *Venundantur Parisiis à Joanne de Porta in clauso Brunelli... S. D.* (1515), pet. in-4. lett. rond. mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 92—»

Très rare. — L'auteur, dans sa dédicace à Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, dit avoir puisé les éléments historiques de son poëme dans un manuscrit du procès de Jeanne-d'Arc conservé à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor ; mais il ajoute que plusieurs de ses contemporains lui avaient communiqué aussi des détails précieux sur l'héroïne : « *Sane et in hanc usque diem superstites sunt plusculi qui virginem viderunt inter vivos agentem.* » Ces témoins oculaires devaient avoir près de cent ans.

1214 Weigelius. Ethica naturalis seu documenta moralia e variis rerum naturalium proprietatibus virtutum vitiorumque symbolicis imaginibus collecta. *A Christophoro Weigelio Norimbergæ*, in-4. cart. . 15—»

Orné de cent gravures en taille-douce.

1215 Vertot (*René Aubert de*). Histoire des chevaliers de S.-Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui chevaliers de Malte. *Paris*

Rollin, 1726, 4 vol. in-4. mar. v. fil. tr. dor. portr. (*Derome*). . . . . 140—»

Très bel exemplaire en *gr. papier*, bien conservé, et surtout d'une très jolie reliure ancienne. (Voy. Brunet.)

1216 VIRGILII opera, nunc emendatiora (ex recensione Dan. Heinsii). *Lugd. Batav. ex officina Elzeviriana*, 1636, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. . . 70—»

Exempl. très bien conservé, de la bonne édition.

H. 129 millim. (4 p. 8 l. 1/2.)

1217 VIRGILE. Les georgiques de Virgile Marron translatées de latin en francoys et moralisées. *In fine*... Fin des georgiques de Virgile translatées de latin en françois, par *Guillaume Michel Aict de Tours, en l'an mil cinq centz treize*, 1513, pet. in-4. gothique v. le titre doublé. . . . . 45—»

1218 VOITURE. Lettres de M. de Voiture. *A Nimwège, chez André Hagenuyse*, 1660, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. portr. et frontisp. gravé. (*Niedrée.*). 32—»

Bien conservé. H. 129 millim. (4 p. 8 l. 1/2.)

1219 VOLTAIRE. La Pucelle, poëme en 21 chants. *Paris, imprimerie de Didot*, 1797, 2 vol. pet. in-fol. mar. r. dent. doubl. de tabis. (*Elégante dorure de Bozerian.*) 490—»

Magnifique exemplaire UNIQUE, *imprimé sur* PEAU VÉLIN, et orné de dessins originaux de Marillier, Monsiau et Monnet.

1220 VOLTAIRE. La Henriade, poëme dédié à S. A. R. Monsieur. *Paris, Didot*, 1819, in-fol. max. d. rel. 21—»

Imprimé sur papier fort, avec un frontisp. gravé. *Non rogné.*

1221 ZACAIRE D. Opuscule très excellent de la vraye philosophie des métaux, traictant de l'augmentation et perfection d'iceux, avec un advertissement d'éviter les

folles dépenses qui se font par faute de vraye science, par maistre D. Zacaire, gentilhomme Guiennois. Plus le traitté de M. Bernard Allemand, compte de la Marche trevisane. *Lyon, Pierre Rigaud*, 1612, in-16. mar. bl. fil. tr. dor. large dent. doubl. de tabis. (*Derome.*) . . . . . 20—»

L'auteur, dans la première partie, raconte comment il est parvenu à la connoissance du grand œuvre. Ce récit est fort curieux; on y voit que le roi de Navarre, père de Henri IV, appela Zacaire en Béarn, et lui promit trois ou quatre mille écus en échange de faire de l'or.

MANUSCRITS.

1222 HEURES à l'usaige de Rome... (1), avec les figures de l'Apocalipse et plusieurs aultres hystoires... (Au dernier f.) : *Ces présentes* Heures... *ont esté nouuellement imprimées à Paris par Gillet Hardoyn, libraire, demourant au bout du pont Nostre-Dame devant Saint-Denis de la Châtre à l'enseigne de la Rose.* (Almanach de 1510 à 1530), gr. in-8. goth. de 92 ff. v. ant. fers à froid . . . . . 280—»

IMPRIMÉ SUR VÉLIN, avec 18 grandes figures en bois et 26 petites, et de larges bordures à chaque page. Les gravures et les initiales sont peintes en or et en couleur, à l'instar des miniatures.

La date est bien conforme à celle dont parle M. *Brunet;* mais seulement il n'y a pas les marques indiquées par lui. La seule qui y soit représente un écusson, sur lequel il y a les lettres A.—M. entrelacées, soutenu par deux Amours; derrière on voit un arbre où est placé un autre Amour tenant par un ruban le même écusson. Au dessous de cette gravure on lit ces mots : *Les presentes heures à l'usaige de Romme, toutes au long, sans riens requérir, ont esté nouuellement imprimées à Paris par Gillet Hardouyn.* Le tout encadré et colorié de la même manière dont nous avons parlé.

1223 HORÆ LATINÆ. Mss. sur vélin du XIVe siècle, avec 5 petites miniatures et lettres majuscules rehaussées d'or et en couleur. In-12. mar. bleu, fil. tr. dor. doublé de tabis. (*Simier.*) . . . . . 65—»

Parfaite conservation.

1224 LES DITS DES PHILOSOPHES en latin. 1 vol. in-fol. sur vélin. . . . . 125—»

Ms. du XIVe siècle, miniature et initiales en or et en couleur. Sur le premier feuillet on voit une grande miniature qui représente un clerc écrivant sur un pupitre; cette miniature est environnée d'a-

(1) Nous avons placé cet ouvrage parmi les manuscrits comme étant un livre d'Heures assez curieux, rempli de pointures.

rabesques. Au dessous de cette miniature on lit ce titre : *Incipiunt dicta et documenta et exempla pulchra moralia philosophorum.*

Cet ouvrage est celui qui a servi de modèle à un recueil curieux de sentences proverbiales et morales composé en françois au XVe siècle par Guillaume de Tignonville. (Voyez P. Pâris, *Les Manuscrits français*, etc., t. V, p. 1 ; Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes françois*, t. I, p. xxxix.)

1225 PRECES PIÆ. In-16. relié en velours. . . 160—»

Ms. sur VÉLIN du XVe siècle, orné de 5 miniatures très jolies et très délicatement faites, avec fleurons et entourages.

Ces manuscrits, de l'école italienne, époque de la Renaissance, sont très recherchés des connoisseurs.

1226 PRECES PIÆ. Pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Curieuse reliure ancienne.*). . . . . 285—»

Ms. du XVe siècle sur VÉLIN très fin, et orné de 12 grandes miniatures très délicatement faites et de plusieurs mains, avec initiales en or et en couleur, entourées d'arabesques mêlées de fleurs et d'oiseaux ; ornements presqu'à chaque page, et le tout parfaitement conservé.

1227 PRECES PIÆ. In-8. mar. r. riche reliure à compartiments, fil. tr. dor. (*Bien conservé, aux Armes royales d'Espagne.*). . . . . 900—»

Ce manuscrit, du XVe siècle, sur PEAU DE VÉLIN, est précédé d'un calendrier dont les marges sont couvertes de miniatures très fines, peintes en or et en couleur, et représentant les signes du zodiaque, les travaux de l'année, les principaux Saints et les principales fêtes de chaque mois. Ce livre, d'une excellente conservation, est, en outre, enrichi de 27 grandes et belles miniatures également en or et en couleur, occupant toute l'étendue des pages. Parmi ces peintures il faut distinguer celles, au nombre de huit, qui représentent les principales circonstances de la Passion, et la peinture curieuse qui précède les vigiles des Morts.

Le livre est terminé par 15 miniatures plus petites que les précédentes, mais tout aussi bien exécutées. Toutes les pages sont entourées d'arabesques richement peintes en or et en couleur.

1228 RECUEIL de comptes de dépenses, relatifs aux étangs de Guiffaumont et aux pêches différentes qui y ont été faites depuis l'année 1373 jusqu'à l'année 1390. 1 vol.

ms. sur vélin, pet. in-fol. relié en parch. vert. fil. 75—»

Les cahiers de ces comptes, d'inégale grandeur, n'ont pas toujours été reliés en suivant l'ordre chronologique.

Ce recueil factice, des plus curieux, contient 72 feuillets, non compris 2 ff. blancs.

1229 SPECULUM PRINCIPIS. Gr. in-fol. relié en velours. 190—»

Ms. du XVIe siècle sur VÉLIN, à deux colonnes, caractère italique et d'une grande régularité, avec initiales en or et en couleur, composé de 360 pages.

Ce beau ms. est en partie inédit.

1230 VETUS grammatica latina in Membramini. Auctore ignoto. Pet. in-fol. d. rel. . . . . 75—»

Ms. sur VÉLIN du XIVe siècle, de 34 ff. d'une écriture facile, avec petites initiales en couleur, et en tête du volume une grande majuscule en couleur, rehaussée d'or et d'arabesques.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1231 Gachard. Extraits des registres des consaux de Tournay 1472-1490-1559-1572-1580-1581; suivis de la liste des prévots et des mayeurs de cette ville; depuis 1667 jusqu'en 1794, par M. Gachard. *Bruxelles, Vandale*, 1846, in-8. . . . . 4—50

1232 Les Auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires et les éditeurs infidèles de la littérature françoise pendant les quatre derniers siècles; ensemble les industriels et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque. *Paris*, 1846, in-8.

Ce volume formera 40 feuilles d'impression et sera publié en 8 livraisons de chacune cinq feuilles. Prix de la livraison : 2 fr.

Il y a deux livraisons parues.

1233 Notions claires et précieuses sur l'ancienne noblesse du royaume de France ou Réfutation des prétendus Mémoires de la marquise de Créquy, par le comte de Soyecourt. *Paris, J. Techener*, 1846, in-8. . 4—»

Voyez la note du présent numéro, p. 760.

1234 Péricaud (*Antoine*). Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon sous le règne de Louis XIII, 1610-1643, par A. Péricaud bibliothécaire de la ville. *Lyon*, 1046, in-8. broché. . . . . 5—»

Tiré à petit nombre.

1235 Quérard (*J.-M.*). La France littéraire ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en françois, plus particulière-

ment pendant les XVIIIe et XIXe siècles, par J.-M. Quérard. Ouvrages polyonymes et anonymes, 1700-1845, publiés sous les auspices d'un bibliophile étranger. *Paris*, 1846, in-8.

Ouvrage dans lequel on a inséré, afin d'en former une Bibliographie nationale complète, l'indication 1° des réimpressions des ouvrages françois de tous les âges, 2° des diverses traductions en notre langue de tous les auteurs étrangers anciens et modernes, 3° celle des réimpressions faites en France des ouvrages originaux de ces mêmes auteurs étrangers pendant cette époque.

Cette publication est le complément de la *France littéraire*, et se composera d'au moins 80 feuilles d'impression en caractères semblables aux dix précédentes.

Il paraîtra par livraisons de cinq feuilles.

Pour ce volume, aussi bien que pour le SUPPLÉMENT, qui renferme les *Rectifications*, *Additions* de 1700 à 1826 et la *Continuation* de l'ouvrage de 1826 à 1845, la première livraison est parue.

Prix de chaque sur papier ordinaire : 2—»
— sur grand papier collé : 4—»

Pour paraître prochainement :

1221 LA CHANSON D'ANTIOCHE, poëme en vers alexandrins composé au commencement du XIIe siècle par Richard le Pèlerin, et retouché au commencement du XIIIe par Graindor de Douai; publiée sur six manuscrits de Paris, par M. Paulin Paris, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. 2 vol. in-8.

Tel est le titre d'un poëme nouvellement reconnu parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi par M. Paulin Paris, et qui ajouteront deux volumes à notre *Collection des Romans des douze Pairs de France*.

La *Chanson d'Antioche* n'est pas un ouvrage d'imagination : c'est le récit des événements de la première croisade fait par un

témoin oculaire, et dont les *assonances* ont été converties en rimes régulières par un écrivain du XIIIe siècle, nommé Graindor de Douai. L'éditeur de ce beau poëme le considère comme la plus précise, la plus sincère et la plus intéressante relation qui nous soit restée de la première croisade.

Un grand nombre de faits mal présentés par les chroniqueurs latins se trouvent ici nettement expliqués. Boemond, Tancrède, le comte de Toulouse et le comte de Blois, y paroissent sous un nouveau jour pour les uns et sous un moins favorable pour les autres. Enfin de nouveaux noms de Croisés sont ajoutés à la liste héroïque jusqu'à présent connue. La marche des chrétiens dans l'Asie-Mineure, objet de tant d'incertitudes, y paroît traité d'une manière nette et précise. Les deux volumes seront accompagnés de commentaires historiques et philologiques, et d'une dissertation sur tous les héros de la première croisade qui peut-être ne s'accorde pas tout à fait avec les listes de Versailles. Au reste on peut consulter dès aujourd'hui la notice donnée par M. Paulin-Paris sur le *Roman du Chevalier au Cigne* dans le sixième volume des Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, pages 168 à 195.

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, PAUL DE MALDEN, ALKAN AINÉ, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 18. JUIN.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 18 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Variétés littéraires :

Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie, par M. le marquis du Roure. 791

Variétés bibliographiques :

Notes extraites du Catalogue raisonné d'un amateur de province, par M. G. Brunet. 797

Question bibliographique :

De Conradus, et de l'ouvrage qu'on lui attribue sous le titre de *Descriptio utriusque Britanniæ*. 801

Correspondance. 808

Revue des ventes. 812

Nécrologie. 818

Catalogue de l'Editeur. 821

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Histoire de Théodoric le grand, roi d'Italie, par M. le marquis du Roure, membre de la *Société des Bibliophiles françois*.

Il existe dans le vulgaire, gens ignara, quant aux livres s'entend, car je ne veux médire de personne, un préjugé fâcheux contre les bibliophiles.

On a l'habitude, s'arrêtant à la racine grecque sans distinguer la désinence générique, de les confondre avec une classe particulière de maniaques, les bibliomanes.

C'était vraiment bien la peine de créer deux mots pour arriver à ce résultat! Mais le monde est ainsi fait : il prend l'exception pour la règle générale, n'a égard qu'aux apparences, formule une opinion telle quelle, et la vérité devient ce qu'elle peut.

Parce qu'un bibliophile amateur intelligent, entraîné par son amour pour les livres, curieux de posséder une rareté comme tel autre désire le tableau, la sculpture ou les émaux d'un maître, un jour de vente, quand une édition princeps, quand un *incunable rarissime*, quand un manuscrit précieux qu'il publiera dans l'intérêt des lettres ou de la science, menaçoient de tomber dans des mains profanes, a couvert la surenchère intéressée d'un bouquiniste ou celle d'un financier moins qu'intelligent sur le choix et la valeur des livres, on s'est écrié : Cet homme est un fou! ou, en termes plus polis, un bibliomane!

Par l'unique raison que les deux recherchoient le même objet, on les a assimilés.

L'un, il est vrai, achète les livres, les lit, emploie son superflu pour les sauver de leur ruine, honore, en les couvrant de riches reliures, l'auteur et son œuvre. L'autre, au contraire, dépense son argent sans discernement, amoncelle sans ordre, construit, pour la simple satisfaction de ses yeux, un atlas de

papiers et de cartons, n'ayant d'autres soucis que ceux de grossir sa montagne, et de ne pas être écrasé sous elle.

Il n'y avoit entre eux qu'un rapport matériel, et leur but différoit essentiellement. La classe des bibliophiles devroit être honorée, celle des bibliomanes rayée de la liste des espèces raisonnables, à moins toutefois qu'on ne la conservât pour donner un abri aux livres jusqu'à ce qu'ils tombassent en meilleures mains.

La différence étoit bien tranchée, et voilà cependant que les deux termes sont devenus presque synonymes, et le deviendront encore plus lorsque l'usage des journaux MASTODONTOIDES et des in-octavos éphémères aura fait ranger l'in-folio et l'in-quarto dans la classe fantastique des mythes PAPYRIMORPHES. GENS IGNARA ! que ne confond-elle aussi ensemble le marchand de moëllons et le sculpteur, puisqu'ils achètent l'un et l'autre des pierres ! Et cela s'est dit, et cela se dit encore, quand il devroit être notoirement connu que, dans toutes les nations civilisées, depuis Osymandias, qui fonda la première bibliothèque, jusqu'à Asinius Pollion, qui le premier eut le rare mérite de rendre sa bibliothèque publique; depuis le trésorier Grollier, le cardinal Grandvelle, de Thou et les frères Dupuis, jusqu'à feu Nodier, qui tous ont réuni des livres sans être bibliomanes, il n'y a pas eu un seul empereur, roi, cardinal, archevêque ou littérateur distingué, qui n'aient profité, les uns de leur puissance, les autres de leurs richesses ou de leur crédit, et le dernier de ses épargnes pour s'entourer des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Ah ! vraiment, si les bibliophiles passés ont été avides de gloire, si les bibliophiles présens sont jaloux d'une distinction, s'il est vrai surtout que la médisance et l'envie ne s'attaquent qu'au mérite, qu'ils relèvent fièrement la tête : les mauvais propos ne leur font pas défaut.

En tous cas, et quels que soient les cris de la foule, les lecteurs du *Bulletin* doivent accepter comme incontestable que les amateurs de livres sont pour le moins, et afin d'être modestes,

tous gens de mérite, lisant leurs livres, et sachant s'en servir.

S'il falloit même rompre des lances à cette intention, sans réveiller les cendres des morts, qui n'ont pas besoin d'un faible champion tel que moi, je citerois parmi les noms des amateurs éclairés des livres ceux de MM. P. P. D. G. J. P. et de tant d'autres, qui me pardonneront de ne pas épuiser pour eux toutes les initiales de l'alphabet, tous hommes de goût et de travail, dont les intelligentes recherches répondent victorieusement aux assertions mensongères qui mêlent méchamment le bon grain à l'ivraie.

Mais, mieux que moi, M. le marquis du Roure s'est chargé de confondre les ignorantes récriminations que l'on se permet contre les bibliophiles.

Nous avions déjà de lui un livre estimé des connaisseurs, *l'Analecta biblion*, dont notre maître *ex libris*, M. Nodier, faisoit un cas tout particulier.

Non content de suivre les traces des Photius, des La Monnoye, des Dibdin, des Nodier, etc., de parler spirituellement des livres, et de les faire apprécier, il est entré dans le domaine sérieux de l'histoire en publiant celle de Théodoric le Grand, roi d'Italie.

Un gentilhomme historien, diront les uns! Et pourquoi pas? mon Dieu, il faut bien que les gentilshommes fassent quelque chose aujourd'hui, puisque l'on ne fait plus rien d'eux. — Un bibliophile écrire l'histoire, diront les méchans : ah diable! — Pourquoi pas, s'il vous plaît? Lui plus que bien d'autres : celui-là du moins peut lire des livres, et savoir ce qu'ils disent.

Au surplus, l'histoire de Théodoric devait découler d'un blason; car, si l'on en croit les mémoires du temps, ce que Montesquieu, baron de la Brède, avoit l'intention de faire, M. le marquis du Roure l'a mis à exécution. Le projet, comme on le voit, n'a pas dérogé.

Ce livre mérite d'être rangé au nombre des ouvrages sérieux.

La main du savant a long-temps puisé dans les sources les plus reculées pour recueillir des matériaux authentiques, et la pensée du philosophe a sagement présidé à leur agencement.

Il a fallu au savant une patience exemplaire et une sagacité peu commune pour tirer des histoires confuses à dessein de Jornandez, de Procope, de Paul Diacre et d'Isidore de Séville, des documens certains; pour choisir dans la collection des Bysantins et les livres pontificaux les moindres parcelles qui pouvoient éclaircir cette époque obscure; pour traduire et approprier à son récit les lettres et mémoires laissés par Boëce et Cassiodore; pour raviver dans sa narration l'histoire décolorée laissée par Jean Cochlée, biographe de Théodoric.

Le philosophe a eu le don d'une intuition bien précise pour tracer nettement le rôle véritable joué dans l'Occident par le roi des Visigoths; pour le suivre sans se perdre au milieu des intrigues de l'empire d'Orient, sans être étourdi par le choc assourdissant des peuplades barbares qui se succédoient pour se ruer sur le vieux monde romain, par le spectacle de ces phases précipitées qui du jour au lendemain donnoient aux événemens une face nouvelle, et arriver habilement, après le dépouillement de ces fastes gigantesques, à concevoir le plan conçu par Théodoric lui-même.

D'après les données nouvelles présentées par l'auteur, ce prince ne seroit plus un barbare, comme Attila ou Genseric, rêvant conquêtes et pillages, jouissant du jour de la victoire jusqu'à l'ivresse, parce que, le lendemain, une horde plus forte que la sienne peut le renverser à son tour.

Sa physionomie seroit grave et austère; il auroit joint à la main puissante du fort le lourd cerveau du génie; il auroit voulu fonder une monarchie dans l'Italie, la détacher tout à fait des influences de l'Orient, en faire un état indépendant, et parvenir, après la fusion nécessaire des Visigoths et des Romains, après la chute prévue de l'arianisme devant la puissance spirituelle des papes, à conserver à l'Italie une unité précieuse qu'elle a perdue, et qui est encore au XIXe siècle

l'utopie d'un peuple généreux qui rêve à sa nationalité perdue.

M. le marquis du Roure a peint son héros grand comme l'œuvre dont il lui a prêté la conception, et il l'a sorti de l'oubli où il était relégué.

Partant d'un point plus élevé, et liant à 1300 ans de distances les idées de Théodoric aux événemens actuels, il lui a donné une tout autre attitude que ne l'avoient fait Machiavel, Muratori et Sismondi, admirateurs exclusifs des petites républiques italiennes, qui n'ont brillé que pour être convoitées et saisies par les hydres qui les ont englouties.

Quelle que soit parfois la hardiesse de ses assertions, il a le mérite d'avoir fourni une idée neuve et de l'avoir développée avec bonheur.

En dehors de cette appréciation du personnage de Théodoric, que l'auteur appelle lui-même la moralité de son histoire, la compilation historique est remplie d'intérêt.

Il y a plus qu'un simple récit dans cette série de faits nouveaux sur l'origine des Schthes, Gètes ou Goths, auxquels, par des déductions savamment produites, il rattache l'origine des nations européennes; sur les motifs qui déterminent la venue des barbares dans l'Orient et dans l'Occident, sur leurs conquêtes et leur établissement.

Dans le tableau pittoresque que trace le marquis du Roure il atteint presque la hauteur de l'épopée.

Il a personnifié dans Théodoric ce prince enfant des forêts de la Pannonie, conquérant dès l'adolescence, devenu législateur et administrateur dès qu'il s'est frotté un peu à la civilisation de l'Orient; habile, dans sa naïve perspicacité, à saisir les causes et leurs effets, et dans son bon sens primitif à approprier à sa nation ce qui lui convenoit et pouvoit assurer sa durée, l'existence des peuples barbares qui, au Ve siècle, ont envahi l'empire romain et l'ont retrempé dans leur mâle énergie, versée par la sagesse de la Providence comme un cordial mystérieux sur les races dégénérées.

Profitant de la prépondérance qu'exerça Théodoric dès qu'il

eut reçu de l'empereur Zénon l'investiture de l'Italie, il résume dans lui et dans sa race tous les évènements d'un siècle presque entier, de 488 à 567.

Tous les personnages historiques de cette époque rayonnent à ses côtés : les empereurs d'Orient Anastase, Justin Ier et Justinien; les généraux Bélisaire et Narsès; les papes Symmaque, Hormisdas et Jean Ier; les rois Odoacre, Gondebaud, Clovis et Alaric.

Il prend part à toutes les révolutions, s'associe à tous les mouvemens; combat les uns, s'unit aux autres, ou s'interpose en arbitre puissant au milieu des rudes débats de tous ces princes sauvages.

Les coutumes et les lois des peuples, la vie privée et la vie publique, sont dépeintes; les intentions législatrices de Théodoric analysées; ses actes, ses idées religieuses, ses cruautés mêmes discutés avec sagacité.

La diversité a été habilement ramenée à l'unité.

Le cadre historique étoit difficile à remplir, le marquis du Roure s'en est dignement acquitté.

L'ouvrage est important et aura sans doute des apologistes et des critiques plus haut placés que moi; je leur laisse le soin de l'analyser d'une manière complète et de préparer à l'auteur, en l'appréciant comme il le mérite, la récompense qui attend un savant modeste et laborieux.

Il m'appartenoit seulement de faire part du plaisir que m'avoit procuré sa lecture, de le publier dans le *Bulletin*, qui devoit le premier complimenter son auteur, et de prouver enfin, pour revenir à mon point de départ, que les bibliophiles sont bons à quelque chose.

PAUL DE MALDEN.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTICES

EXTRAITES DU CATALOGUE INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR.

—Suite.—

XVIII. — Duval (Jacq.). Des hermaphrodites et accouchemens des femmes, et le traitement qui est requis pour les relever en santé. *Rouen*, 1612, in-8°. Volume peu commun et recherché des curieux.

Les sujets qu'aborde cet écrivain l'ont conduit à des détails scabreux; aussi a-t-il plusieurs fois recours à la langue latine, et il va au devant des critiques en prenant l'offensive. « Laissons arrière ces hypocrites ensouffrez, lesquels s'efforcent de blasmer de paroles ce qu'ils mettent en usage tant voluptueusement. » Rempli de détails étranges et ridicules, ce livre témoigne d'une aveugle crédulité. Tout ce que Duval a rencontré dans les auteurs les plus hasardés, il se l'approprie sans hésiter un moment sur la vérité du fait. Il donne de savans détails sur les hermaphrodites. « Ils sont engendrez à l'aube du jour, participant du jour et de la nuit. Si le soleil et la lune sont en la sixième maison céleste ou bien en d'autres lieux, desquels ils n'aient regard sur l'ascendant, et si pour lors Vénus et Mercure leur donnent témoignage, il sera engendré un hermaphrodite qui aura don de prophétie. » — « En la ville de Paris, il y a un jeune homme d'église, prestre, lequel est gros d'enfant; il a esté renfermé prisonnier aux prisons de la cour ecclésiastique, pour là attendre la fin de sa grossesse. » — Duval raconte très longuement une affaire criminelle fort grave où il prit une part active; il s'agissait d'une fille, « laquelle ayant esté baptisée, nommée, entretenue, et tousiours vestue comme les autres filles de sa sorte, iusques à l'aage de vingt ans, a esté finallement recognue homme, et comme tel, à plusieurs et diverses fois, eut habitation charnelle auec une femme qu'il auoit fiancée par paroles de present, avec promesse de

mariage futur. Le pauvre *ginanthrope* avoit encouru condamnation de faire amende honorable, tout nud, la torche au poing, en divers endroits de la ville de Montivrallier, puis estre conduit au lieu patibulaire pour là estre pendu, estranglé, et finalement son corps réduit en cendres. » — Duval réussit à faire casser cette sentence rigoureuse. Conformément à un rapport qu'il adressa au parlement de Paris, le pauvre diable fut renvoyé dans son pays. — On trouve dans son livre des exemples fort remarquables de fécondité. Une jeune Allemande eut vingt enfans en deux couches successives; une Polonaise alla jusqu'à trente-six tout d'un seul coup. Une Flamande eut un enfant lors de la première couche, deux à la seconde, trois à la troisième, ainsi de suite jusqu'à la sixième. « Les Égyptiens, pour le fréquent usage qu'ils font du lœtifère, fleuve du Nil, font souvent sept enfants tous d'une ventrée. » — Plus loin nous trouvons l'histoire fort remarquable d'une femme qui devint homme après avoir eu un enfant, et d'une autre femme qui était homme de temps en temps. — Le chap. 67 concerne les hommes qui ont des cornes dans l'acception la moins métaphorique du mot.

XIX. — Facetiæ facetiarum. *Pathopoli*, 1657, in-12.

On connoît trois ou quatre éditions de ce recueil de *joyeusetez*, véritable grenier à sel; mais ce sel est fort peu attique. Nous remarquons, p. 180-244, une dissertation sur les baisers (*de Osculis*); et p. 20-42, un traité *de Peditu ejusque speciebus*. L'auteur énumère soixante-deux *crepituum genera;* et il ajoute judicieusement : *Qui volet computet*. Un éloge facétieux du fromage est attribué à *Merlinus Cocraius, poetarum quintâ essentia*. Nous y apprenons que si Nestor et Mathusalem sont arrivés à une extrême vieillesse, ils en ont été redevables à l'usage du fromage, aliment qui faisait la base des six repas qu'ils faisaient par jour. — A quel motif Alexandre-le-Grand a-t-il dû ses succès à la guerre? A ce qu'il portait constamment un morceau de fromage attaché au pommeau de son épée. — Pourquoi les femmes ne peuvent-elles souffrir l'individu qui s'abstient

de fromage? parce qu'à bon droit elles le jugent *debilem et ad venerem mutilum vel saltem inaptum.* — Ajoutons que ce volume contient plusieurs pièces de vers en latin macaronique.

XX. — Catalogue of books belonging to J. Bernard, etc. 1698, in-8°.

Le catalogue d'une bibliothèque vendue à Londres, en 1698, présente assurément fort peu d'intérêt. Je le conserve toutefois, parce qu'il offre un exemple piquant de l'accroissement énorme qui peut, dans le cours d'un siècle ou deux, se manifester dans la valeur de certains ouvrages. Bernard avait recueilli plusieurs de ces gothiques volumes, imprimés chez Caxton, le père de la typographie anglaise ; volumes qu'aujourd'hui les bibliophiles couvrent de guinées. Mettons en regard, en les réduisant pour plus de clarté en monnoie française, les prix auxquels furent adjugés les Caxton en 1698, et ceux auxquels ils ont été portés depuis, durant le premier quart du siècle dix-neuvième.

Cathon.	3 fr. 75 c.	2,515 fr., prix donné par lord Spencer pour un exemplaire.
Dictes of the philosophers	6 fr. »	5,625 fr., vente Willett.
Game of the Chesse . .	1 fr. 75 c.	4,337 fr., même vente.
Recuyell of the histories of Troyes	3 fr. 75 c.	26,515 fr., vente Roxburghe.
Godefrey of Bullion. . .	5 fr. 25 c.	5,380 fr., en 1816.
Boke of Tulle of old age	5 fr. 50 c.	5,250 fr., vente Willett.

Il n'est point, je crois, dans l'histoire des livres, autres exemples d'une semblable fortune. Nous pourrions toutefois citer quelques ouvrages tombés à fort bon marché dans les mains d'heureux propriétaires, et poussés ensuite, à la chaleur des enchères, à des prix fort élevés. Le *Manuel du libraire* constate qu'un volume, imprimé à Anvers en 1512, et contenant trois petites histoires romanesques en langue angloise (*the life of Vergelius*, *the story of Frederike of Iennen*, *the story of Mary of Nemegen*), fut acquis par le duc de Roxburghe pour 12 schellings (15 francs); il fut divisé, et monta à la somme totale de 4,670 fr. A la même vente, un autre volume (Peele, *old wife's tale*, 1595, in-4°), que le duc avoit payé 10 fr., fut adjugé à 320 fr. Le savant historien des Alde et des Estienne, M. Renouard, nous apprend que son exem-

plaire de la *Venatio* du cardinal Adrien (Venise, 1505), opuscule de 8 feuillets, qui fut adjugé en 1828, à Londres, pour 9 l. st. 16 sh. (245 fr.), ne lui avoit coûté que 6 fr. Mais, à côté de ces succès, il faudrait aussi enregistrer bien des revers cruels. Un exemplaire *sur vélin* de don Quichotte (édition de Madrid, 1797, 5 vol.), après s'être payé 3,000 fr., n'a pu trouver acquéreur, en 1838, pour 400 fr. Le fameux Boccace de Valdalfer, payé par le marquis de Blandford 2,260 livres sterling (plus de 52,000 fr.) à la vente du duc de Roxburghe, en 1812, s'est adjugé, sept ans plus tard, au prix de 918 livres sterling 15 schellings; et, s'il était derechef soumis aux chances des enchères, il est fort douteux qu'il atteignît 300 ou 400 livres sterling. Un exemplaire d'une autre édition du *Decameron* (Venise, 1516, in-4°), provenant de la bibliothèque du comte d'Hoym, fut acheté 63 livres sterling à la vente Stanley et revendu 22 livres 11 schellings à la vente Blandford; c'était 1,000 fr. de perte sur cet in-4°. Un exemplaire sur vélin de l'édition originale de Tite-Live (*Rome*, Sweynheym et Pannartz), adjugé à 903 livres sterling en 1815, est descendu successivement à 472 en 1824, et à 262 en 1829, c'est-à-dire que de 22,500 fr. environ il s'est affaissé à 6,500. D'autres exemples non moins mémorables se placeraient sans peine ici; mais il faut savoir se garder de tout dire, et s'arrêter à temps.

G. B.

ERRATA.

Diverses erreurs typographiques se sont glissées dans notre dernier numéro; elles altèrent singulièrement le sens de quelques phrases. Page 754, *ces deux vignettes représentent*, lisez : voici deux vignettes qui représentent. — Page 756, *ce qu'il a connu ou fait de travaux géographiques*, lisez : ce qu'il a connu en fait de travaux iconographiques. — P. 757, *cette traduction exigeroit*, lisez : cette histoire de la traduction exigeroit.

La mauvaise ponctuation des vers, p. 758, les rend inintelligibles. — Pour *serpentigre*, lisez : serpentigère.

FIN.

QUESTION BIBLIOGRAPHIQUE.

DE CONRADUS ET DE L'OUVRAGE QU'ON LUI ATTRIBUE SOUS LE TITRE DE *Descriptio utriusque Britanniæ.*

Dans la vie des Saints de Bretagne, par Albert-le-Grand, au commencement du catalogue chronologique et historique des évêques de Tréguier, on lit le passage suivant : « Drennalus, » qu'on tient pour avoir esté disciple du noble décurion Joseph » d'Arimathie, ayant traversé la Grand'Bretagne, passa ès » Gaules et aborda au Hâvre Saliocan (c'est le port de Mor- » laix, nommé Hanterallen), et vint en la ville qui lors s'appe- » lait Julia, au dire de *Conradus Salsburiensis, in Descriptione* » *utriusque Britanniæ, libro* 9, *cap.* 56, *où il dit* : Morlæum » oppidum istius, quæ Armorica dicitur, Britanniæ, quondam » Julia appellatum, ad radices castri Cæsaris in crepidine mon- » tis situm, ad imam vallem vergens, quod duo hinc inde » fluvioli alunt, in alveum aquæ marinæ ad septentrionem re- » cepti. Huic Drennale, majori Britannia veniens, Christi » fidem prædicavit, postea Lexobiæ præsul effectus. Ce Con- » radus estoit aumonier du roy d'Angleterre Henry, père du » duc Geoffroy, mary de la duchesse Constance, par comman- » dement duquel il composa ce livre, l'an 1167. »

Moreau de Mautour, l'un des antiquaires les plus instruits de la fin du XVIIe siècle, fit insérer dans les mémoires de Trévoux, janvier 1707, une dissertation très remarquable sur le Volianus de la fameuse inscription trouvée à Nantes, en 1580; et, dans cette dissertation, on trouve ce qui suit : « Pour con- » firmer que les anciens habitans de Nantes ont pu adorer » Noé sous le titre de Volianus, on rapportera ce qu'en a » avancé *Conradianus, évêque de Salisbury*, liv. 4 de sa *Des-* » *cription de l'une et l'autre Bretagne, imprimé à Londres :* » *Nannetis vero ad Ligerim Noe, sub Violani nomine, in fa-*

» *mosissimo apud Gallos templo, advectus et adhibitus* » *fertur.* »

Ce passage, avec d'autres extraits de la même dissertation, est reproduit dans le chap. 4 du liv. 4 du *Traité de la religion des Gaulois*, par Dom Jacques Martin, tom. 2, pag. 8. — Paris, 1727.

Dom Morice, tom. 1 de son *Histoire de Bretagne*, p. 860, note 4, rappelle l'opinion de Moreau de Mautour, et dit qu'elle étoit appuyée sur ce qui est rapporté par *Conradinus, évêque de Salisbury*, liv. 4 de sa *Description de l'une et l'autre Bretagne* : Nannetis vero ad Ligerim, etc.

Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, tome 3, page 6, 1779, dit que « ce Dieu Volianus est Mercure, Dieu du commerce. » Tout concourt, ajoute-t-il, à confirmer ce sentiment, plu- » tôt que celui de l'*évêque de Salisbury, qui prétend que Volia-* » *nus était Noé.* »

M. Richard jeune, mort depuis quelques années, docteur-médecin à Nantes et ancien député de la Loire-Inférieure, dans une dissertation sur Volianus, lue à la séance publique de l'Institut départemental à Nantes, en 1802, et insérée par extraits dans le compte-rendu de cette séance, pag. 29 et suivantes, parle aussi du passage déjà cité, et nomme son auteur *Conradin de Salisbury*.

M. Huet de Coëtlisan, dans ses *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure, an XI* (1803), traite aussi de l'inscription de Nantes, et rappelle le passage de l'auteur anglais qu'il nomme *Conrad ou Coradian, évêque de Salisbury*. Il en cite, en note, quelques mots, et il les fait suivre de cette indication, qui fait voir qu'il n'est pas remonté bien haut dans ses recherches : *Conradianus apud D. Martin.*

M. Fournier, inspecteur-voyer de la ville de Nantes, et qui, dépourvu de la connaissance des langues anciennes, première base de l'érudition, n'en étoit pas moins devenu un antiquaire extrêmement distingué, en recueillant à Nantes, avec un zèle dont on ne lui sait peut-être pas assez gré, une grande quantité d'objets, d'inscriptions, de renseignements archéologiques, relatifs à cette localité, M. Fournier, dis-je, s'est aussi occupé de Volianus, et il a cité, comme les autres, le passage de Conradianus. (V. à la Bibl. publ. de Nantes les manuscrits de M. Fournier.)

Enfin M. Athenas, dans sa description de la Cathédrale de Nantes, lue à la Société Académique en 1820, a pareillement cité Conradianus, évêque de Salisbury au XIIe siècle; il répète cette citation dans une lettre qu'il adressoit, le 13 janvier 1821, à la commission des antiquités françaises, formée au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et, dans cette même lettre, désirant s'assurer de l'authenticité du passage allégué, il ajoute : « J'ai cité Conradianus d'après un passage » rapporté par d'autres historiens. Son ouvrage est intitulé : » *Descriptio utriusque Britanniæ.* Il a été imprimé à Londres. » Je l'ai cherché en vain à la bibliothèque du roi. Je mettrais » beaucoup de prix à pouvoir le consulter. Un officier de la » marine anglaise, qui était prisonnier à Vannes pendant la » dernière guerre, parlait de tous les monuments antiques des » environs, et en donnait des détails beaucoup mieux que les » habitants du pays. On lui en témoigna de la surprise : d'a- » près les renseignements qu'il donna sur un ouvrage qu'il » avait lu en Angleterre, on eut lieu de croire que c'était celui » de Conradianus. »

L'importance que M. Athenas mettoit à pouvoir consulter l'ouvrage de l'évêque de Salisbury ne surprendra pas, si l'on veut remarquer que le passage en question est d'autant plus curieux, que cet ouvrage étant fort antérieur à 1580, année

de la découverte de l'inscription où le nom de Volianus a paru pour la première fois, il en résulteroit que cette divinité topique aurait été connue bien auparavant. On ne trouve toutefois dans aucun des mémoires de notre savant collègue le moindre doute sur l'authenticité de l'écrit de Conradianus ni sur son existence au XIIe siècle.

En effet, un auteur dont Albert-le-Grand cite textuellement un assez long fragment, tiré du livre 9, chapitre 56, dont Moreau de Mautour donne aussi, par texte, un second passage, extrait du livre 4; cet auteur peut-il être considéré comme supposé, comme un être imaginaire? Je veux bien qu'on n'ait pas toute confiance en ce bon Albert-le-Grand, qui, dans la Vie des Saints de Bretagne, nous a donné, le plus pieusement du monde, une foule de miracles, tous plus absurdes les uns que les autres, qu'il avait scrupuleusement recueillis dans nos vieilles légendes bretonnes, et dont la piété éclairée de don Lobineau a fait bonne justice; je veux bien qu'on passe condamnation, tout en faisant remarquer que c'est pourtant dans son livre qu'on trouve les premières observations d'antiquités locales qui aient été faites sur la Bretagne, et qu'il est allé chercher dans les couvens et les sacristies une foule de manuscrits dont nous n'avons plus qu'une faible partie.

Mais que dirons-nous de Moreau de Mautour, dont la citation est des plus précises et faite comme ayant été tirée par lui-même de l'auteur original, qu'il dit avoir été imprimé à Londres? Je ne sache pas qu'on puisse lui imputer d'avoir fabriqué un texte. Tous ses ouvrages, et ils sont assez nombreux, annoncent un homme aussi savant que consciencieux; et d'ailleurs, à l'époque où il a écrit, on n'a point d'exemple de pareille falsification. Où donc a-t-il trouvé Conradianus? où a-t-il vu qu'il avoit été imprimé à Londres? Avoit-il en main l'exemplaire? avoit-il trouvé à Paris un manuscrit?

D'un autre côté, pour en revenir à notre hagiographe breton, où a-t-il pris que Conradus étoit aumônier de Henri II, roi d'Angleterre, et que ce fut par le commandement de ce

prince qu'il composa sa description de l'une et l'autre Bretagne, en 1167? Ne seroit-ce pas dans l'ouvrage même : car on sait que tous les écrivains du XIIe siècle faisoient la dédicace de leurs œuvres à quelque prince dont ils suivoient la cour, et marquoient souvent l'année de la composition.

On va voir que la solution de toutes ces questions est devenue assez difficile; mais il faut convenir que nos dissertateurs bretons, venus après Moreau de Mautour, ont bien pu croire authentique le texte qu'il avoit produit comme étant de Conradianus, et en faire usage en traitant du Volianus de l'inscription nantaise.

J'avoue moi-même que, pendant long-temps, aucun doute à cet égard ne s'étoit élevé dans mon esprit. Mais lorsque, livré à l'étude des antiquités de mon pays, j'ai voulu, comme mon respectable maître M. Athenas, lire et apprécier cette description des deux Bretagnes, sorte de statistique du moyen-âge, où beaucoup de renseignemens qui nous manquent pouvoient être consignés, j'ai aussi, moi, cherché en vain.

Le nom de Conradianus, Conradinus, Conrad, Conradus, Coradianus, Coradinus, Corradus, ne s'est trouvé dans aucune biographie comme celui d'un écrivain du XIIe siècle. Il en est de même de celui de Salisbery, Salisbury, Salsbery, Salsbury.

J'ai consulté à la bibliothèque du roi le vénérable M. Van-Praët; et, malgré l'extrême obligeance qu'il a mise à m'aider dans cette recherche, en vérifiant lui-même tous les catalogues où le nom de Conradianus pouvoit se trouver, mes efforts ont été sans succès.

Enfin, ayant appris que M. Francisque-Michel, avec lequel j'avois eu à Paris de trop courtes relations, étoit chargé d'une mission pour l'Angleterre, à l'effet de visiter les archives et les bibliothèques de ce pays, et d'y prendre note ou copie de tout ce qui peut intéresser l'ancienne histoire et l'ancienne littérature françoise, je crus l'occasion favorable pour éclaircir le problème bibliographique sur l'existence actuelle de l'ouvrage

de Conradianus. J'écrivis à M. Francisque-Michel et lui exposai l'état de la question, que je croyois rentrer dans le genre de ses travaux d'outre-mer. Ma demande ne fut point mise en oubli; et voici ce que M. Michel m'écrivoit de Cambridge, au mois de janvier 1834. «.... Quand à Conrad ou Conradianus, 1° il » n'est pas cité dans Cambden (1); 2° il n'existe pas d'auteur » de ce nom, et l'ouvrage qui lui est attribué ne se trouve dans » aucune bibliothèque. J'ai fait à cet égard des recherches à Ox- » ford, à Cambridge, à Durham, à Londres, et même à Salis- » bury, dont l'église n'a jamais eu d'évêque de ce nom (2). J'ai » cherché aussi dans les catalogues du musée britannique, » dans la bibliothèque anglaise de Wats et dans le catalogue » de la bibliothèque Bodleienne à Oxford; j'en ai parlé à » MM. Douce, Dibdin et autres savants de cet ordre; et je ne » suis arrivé à aucun résultat, sinon que cet ouvrage, s'il a ja- » mais existé, n'existe plus; qu'il n'a jamais été imprimé à » Londres ou ailleurs, et que la citation de Moreau de Mau- » tour a été répétée aveuglément par tous ceux que vous me » nommez dans votre lettre, et qui ne se sont pas occupés à vé- » rifier le dire de leurs devanciers. »

Depuis la date de sa lettre, M. Francisque-Michel a été à même de continuer ses recherches jusqu'au mois d'août dernier qu'il est resté en Angleterre; mais le rapport qu'il vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique, inséré au *Moniteur* du 20 septembre, nous apprend que l'ouvrage de Conradianus n'est pas le seul que ce jeune et savant investigateur n'a pu retrouver. « Je vous ai pareillement donné avis, dit-il » au ministre, des recherches infructueuses que j'ai faites pour » retrouver soit la *Descriptio utriusque Britanniæ* de Con- » rad, Conradinus ou Conradianus de Salisbury, qui vivoit au

(1) M. de Kerdanet, auteur des *Notices sur les écrivains de Bretagne*, ancien bibliothécaire à Rennes, à qui je m'étois aussi adressé, m'avoit répondu que Conradianus étoit cité dans Cambden.

(2) Voyez un catalogue dans Dugdale, *Monasticon anglicanum*, vol. vj, part. 3, Londres, 1830, page 1292.

» XIIe siècle, soit la relation du pèlerinage de Richard 1er, » etc. » M. Francisque-Michel cite en note l'indication que je lui avois donnée des auteurs qui ont fait usage du passage de Conradianus.

On voit que j'ai provoqué, autant qu'il a été en moi, la solution d'une question bibliographique qui a un rapport direct avec le monument de notre ville dont se sont le plus occupés les savans nationaux et étrangers, et qui appelle peut-être encore des dissertations nouvelles, je veux dire l'inscription de Volianus. Mais l'ouvrage recherché n'auroit pas été, comme je l'ai déjà dit, sans intérêt pour toute la Bretagne, surtout à une époque où l'élan des recherches historiques est donné partout; où l'on ne se contente plus de répéter niaisement ce que d'autres ont dit ou répété eux-mêmes; où l'on vérifie chaque fait, en remontant aux sources et en prenant la peine de collationner les textes souvent mal interprétés, tronqués, arrangés à l'avenant du système de chaque écrivain. Notre province, déjà si riche du travail des Bénédictins, attend un supplément à leurs collections, supplément dont il est facile de rassembler les matériaux dans les restes de nos chartriers et dans les autres dépôts littéraires. Qui sait si ces nouvelles recherches ne nous feront pas retrouver l'ouvrage de Conradianus? Les *Prophéties de Guinclan*, écrites en vers bretons au Ve siècle, que Grégoire de Rostrenen avait vues en manuscrit à l'abbaye de Landevenec en 1701, et qu'on croyoit perdues, ne viennent-elles pas d'être découvertes dans une église de nos montagnes noires, par un jeune Breton, élève de l'école des Chartes, M. Hersart de la Ville-Marqué? N'en peut-il pas être ainsi des *Prophéties et de la vie de Merlin*, du *Bruty-Breuhined*, ouvrages bas-bretons, traduits par Geoffroy de Monmouth; de la *Généalogie des Princes de Domnonée*, par Ingomar; de l'*Histoire de la Translation du chef de saint Mathieu, l'Evangéliste, d'Ethiopie en Bretagne et de Bretagne en Italie*, par Paulinus, évêque de Léon au Xe siècle; de la *Briefve chronicque des Roys bretons armoricains*, et de bien d'autres anciens documens de notre histoire

provinciale? Tous ceux-là existoient dans un temps qui n'est pas encore très reculé. Notre vieil historien Lebault avoit sous les yeux Ingomar et la Briefve chronicque; le savant Usserius (Jacq. Usher, archevêque d'Armagh) dit positivement que l'ôrignal breton du *Bruty* étoit de son temps à la bibliothèque cottonienne (*Antiq. Brit. Eccl. p.* 31); Henschenius assure que l'ouvrage de Paulinus existoit à l'abbaye de Vaucelle, près de Cambray; et M. de Kerdanet ajoute à ce renseignement qu'on en conservoit un autre manuscrit, en 1742, dans la bibliothèque des prêtres de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, à Rome. Tout cela donne de l'espoir. Il ne s'agit que de mettre la main à l'œuvre.

BIZEUL.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Monsieur,

Tous les amis des lettres ont lu avec une extrême satisfaction les détails intéressans et neufs qu'a donnés M. Basse dans le dernier numéro du *Bulletin*, au sujet des éditions des *Provinciales;* il ne reste plus qu'à attendre avec impatience l'édition vraiment critique que nous promet ce bibliophile. Le temps est venu, comme l'a si bien dit M. Cousin, de traiter comme des auteurs grecs ou romains les grands écrivains du 17e siècle. J'ajouterai qu'après avoir rétabli dans toute leur exactitude ces immortelles productions qui feront à jamais la gloire de la littérature françoise, il sera fort à propos de s'occuper des *petits classiques,* de ces auteurs qui, sans prétendre aux honneurs

du premier rang, méritent toutefois une place distinguée. Dans un récent numéro du *Journal des savants* (juin 1846), M. Flourens a cité quelques exemples remarquables de la manière dont quelques passages, dans les *Éloges des académiciens*, avaient été travestis et défigurés par les éditeurs modernes de Fontenelle (1).

Je reviendrai une autre fois, avec quelques détails, sur ce sujet; aujourd'hui, c'est de Pascal seul que je désire vous entretenir.

Parmi les éditions latines des *Provinciales* qu'énumère M. Basse, je n'en vois pas figurer une que j'ai sous les yeux. En voici le titre et la description :

« Litteræ provinciales de morali et politica Jesuitarum dis-
» ciplina, a W. Wendrockio (Nicole) e gallica in latinam lin-
» guam translatæ et theologicis notis illustratæ : accedit Seen.
» Ruchelii examen probabilitatis jesuiticæ novorumque casuis-
» tarum. » *Helmæstadii*, 1664, in-4°.

14 feuillets préliminaires pour le titre; le *Præloquium* de N. Wendrock, et l'*Admonitio ad lectorem* du même. Les notes sont à la suite de chaque lettre. Lettres et notes occupent les pages 1-541. Viennent ensuite *Pauli Irenæi disquisitiones tres*, p. 542-600; les *Suffragia* de treize théologiens chargés d'examiner les cinq propositions; les *Theses seu assertiones catholicæ de Incarnatione*, le *Decretum curiæ parlamenti parisiensis;* tout cela remplit 22 feuillets non chiffrés. L'*Examen* de Ruchelius se compose de 10 feuillets non chiffrés, et de 156 pages.

Je n'ai pas ici à m'occuper des *Pensées;* les travaux de M.

(1) Le *Journal des Savants* ne passant d'ordinaire que dans les mains d'un petit nombre de lecteurs, il est à propos de citer quelques unes de ces monstrueuses erreurs qui défigurent le texte de Fontenelle. Elles donnent ces mots : Un grand nombre de mains, dont la plupart sont *plus* habiles; lisez : sont *peu* habiles. — Plus loin, il *ordonnait* la raison, au lieu de : il *ornait* la raison. — Plus loin encore : le sage conseil de *Condom;* on ne sait ce que cela veut dire, il faut lire : le sage conseil de *M. de Condom* (de Bossuet).

Cousin et de M. Faugères, les remarques judicieuses de M. Libri et de M. Sainte-Beuve ne laissent plus rien à dire à cet égard. Quant aux écrits scientifiques de Pascal, personne n'y a songé ; il faut convenir qu'ils offrent beaucoup moins d'intérêt que les autres.

Toutefois, un hasard heureux ayant amené sous ma main les éditions originales, et sans doute aujourd'hui introuvables, de quelques uns de ces opuscules recommandables à tant de titres, je crois à propos d'en donner une courte indication. Je les ai collationnés avec l'édition de Bossut (1779, 5 vol. in-8°). Je n'ai trouvé que de légères variantes; mais j'en note quelques unes dans l'espoir de signaler à l'éditeur futur qui s'occupera d'une nouvelle édition *complète des Œuvres de Pascal* la convenance de reproduire exactement l'orthographe et certains tours de phrases du texte primitif. Bossut a cru devoir un peu le rajeunir ; il lui a ôté de sa physionomie.

Expériences nouvelles touchant le vuide. Paris, chez Pierre Marquet, 1648, in-12, 31 pages.

On lit dans l'édition de Bossut : Inconnue (incognüe), soutienne (soustienne), etc.

Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs. in-4°, chez Claude Savreux. 20 pages.

Quelques variantes légères, il est vrai. En voici une : Quelques difficultés qui me firent défier (*Id.*, Bossut, IV, 346). Quelques difficultez qui me firent grandement défier.

Lettre de M. Pascal le fils à M. le premier président de la cour des aydes de Clermont-Ferrand. 1651, in-4°. Sans nom d'imprimeur ni de libraire. 11 pages.

Il y a de certaines personnes aymant la nouveauté, qui veulent se dire les inventeurs (Bossut, IV, 198). Le texte porte *aymans....* qui se veulent dire. Je vous conjure l'avoir pour agréable (B.). Je vous conjure que vous ayez agréable.

Tout cela est peu de chose, il est vrai, et je ne prolongerai pas davantage un examen aussi minutieux; il montrera cependant qu'il sera convenable de ne point réimprimer sans vérification ni confrontation le texte de l'édition de 1779.

Veuillez agréer, etc.

G. B.

M. Basse vient de nous communiquer les éditions suivantes des *Lettres provinciales*, qu'il a retrouvées pendant l'impression du premier catalogue, et qui peuvent en former le complément :

22 *bis*. Les Provinciales...., 8e édition...., dans laquelle.... *A Cologne, chez Nicolas Schoute*, 1669, 1 vol. pet. in-12.

12 feuillets et 501 pages.

Au premier aspect, cette édition paroît la même, au titre près, que la précédente (no 22, 7e édition) : même papier, mêmes caractères, même justification, même fleuron au titre, même vignette à l'avertissement; mais on reconnoît, dès les premières pages, que la composition n'est pas la même. La pagination se suit exactement. Il y a bien encore quelques erreurs de chiffres; mais ce ne sont plus les mêmes qu'au no 22.

63 *bis*. Lettres provinciales, par Blaise Pascal. *Paris, au Bureau principal des Éditeurs, rue des Grés-Saint-Jacques*, no 10; 1830. *Imprimerie de Fain*, 2 vol. in-8.

T. Ier. 408 pages, y compris la Notice sur la vie et les ouvrages de Pascal (par l'abbé Bossut).

T. II. 380 pages. Ce second volume est terminé par la *Censure des Lettres provinciales* et par des *Pensées diverses*, la *Comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujourd'hui* et le *Fragment d'un écrit sur la conversion du pécheur*.

Les titres des deux volumes ont pour fleurons quatre mains qui se tiennent, au centre d'une gloire, avec cette devise : *L'union fait la force*.

REVUE DES VENTES.

Pour se faire une juste idée des bizarres fluctuations de nos ventes publiques, il faut comparer entre eux les anciens catalogues, ou même se contenter de consulter l'excellent *Manuel du Libraire* de Brunet. En se reportant aux prix, on arrive à des variations telles que celles-ci :

Les *Œuvres de Voiture* (édition de 1685, qui n'est pas même cotée dans Brunet 5 à 6 francs) ont été vendues 655 fr. et 5 pour 100 à la vente du vicomte D*** (Delalau), le 6 mai 1846; le *Platon de Seranus*, 1578, 3 vol. reliés en maroquin rouge, a été *donné* pour 61 fr. (exemplaire de Boissy, vendu 381 fr. à sa vente). A la vérité, le Voiture était l'exemplaire de *Longepierre*.

C'est ainsi que les goûts changent. Un joli volume ancien, s'il nous rappelle un souvenir; s'il nous est recommandé par un homme de goût qui en fasse ressortir le mérite; s'il contient quelque rare autographe..., nous présente assez d'attrait pour faire oublier les règles vulgaires de la raison pure.

Enfin les ventes de cette année sont faites; *requiescant in pace*. Déjà l'on prépare celles de la saison prochaine, et, dès le mois de septembre, des catalogues auront paru.

Reprenons un peu l'examen des dernières ventes, et arrêtons-nous sur quelques articles.

La dernière vente, où j'ai assisté comme expert, présentoit un catalogue rédigé par *le Bibliophile Jacob* (Paul Lacroix) avec un soin tout particulier et enrichi de notes souvent piquantes. On y remarquait de fort beaux livres, dont les prix peuvent donner matière à diverses observations. Voici les articles principaux de cette vente et le prix qu'ils ont atteint.

Bibliorum sacrorum vulgatæ, sur peau de vélin, adjugé 154 fr. pour Lyon; la jolie Imitation, si richement reliée, a été achetée par M. de Montesson, du Mans, 210 fr.; le Cicéron *Elzevir*, vendu 310 fr.; le Virgile *Elzevir*, 156 fr. pour le baron Roger; l'Escole de Salerne *Elzevir*, vendue

261 fr.; le CABINET SATYRIQUE *Elzevir*, vendu 160 fr. au baron de Laroche-Lacarelle; *Saint-Germain*, ou les amours de Mme D. M. T. (de Montespan), 100 fr. au même; le *Lion d' rgélie*, par Corneille Blessebois, *Elzevir*, 108 fr. au même; le *Rut*, ou *la pudeur éteinte*, 129 fr. au même; le COCHON MITRÉ, avec une délicieuse reliure de Bauzonnet, fut adjugé à 310 fr. pour un amateur lorrain; les *Œuvres d'*ALAIN CHARTIER, 101 fr.; le BALZAC, 232 fr.; le CORNEILLE BLESSEBOIS *Elzevir*, complet, adjugé à 418 fr. pour M. De Cl., du Mans; le *Même*, autre exemplaire moins complet, 90 fr. au baron de Laroche-Lacarelle; le J.-J. ROUSSEAU, sur peau VÉLIN, a été laissé à 150 fr. (parti pour l'Angleterre); les *Voyages de Tavernier*, 240 fr. à M. le baron Ernouf; le DE VIRIS, exemplaire de *Grolier*, adjugé à 401 fr. pour M. Yémenis, de Lyon; la Collect. des *Mémoires par M. Guizot* s'est vendue 164 fr.; la Collect. de *Petitot*, 466 fr.; la Collect. des *Chroniques nationales de Buchon*, 405 fr.; celle des *Mémoires relatifs à la révolution*, 230 fr. à M. A. Bertin; le joli BRANTOME *Elzevir*, 190 fr. au baron Roger; le *Journal des débats des Jacobins*, si rare, 600 fr.; les *Sabats jacobites*, 120 fr.; le *Journal de la Convention*, vendu 445 fr. à M. J. Hébrard, libraire; le *Journal de la Montagne*, un cahier rogné, 290 fr.; le *Journal de la Caricature*, 269 fr.; Recueil d'*anciennes chroniques*, publications du *Cambden Society*, vendu 126 fr. à M. A. Bertin; l'*Histoire de l'art par les monumens*, par Seroux d'Agincourt, vendu 263 fr.; le *Doctrina nummorum* d'Eckel, 213 fr.; Description des *médailles de Mionnet*, les 7 volumes seulement, 260 fr.; le magnifique LEBLANC, *Traité des monnoies*, gr. pap., 170 fr. à M. Tilliard, libraire.

Nous le répétons, le catalogue de cette vente est rempli d'indications précieuses; en voici quelques unes, qu'on ne lira pas sans intérêt.

Au n° 10, *le Nouveau-Testament* : « Exemplaire de *Charles-Nodier*, avec une note de sa main. — Cet exemplaire ne porte pas la réclame que M. *Brunet* dit avoir vue à la fin

d'un exemplaire du Nouveau-Testament, et qui lui paroît prouver que les Psaumes font partie du même volume. »

En effet, la réclame ne s'y trouvoit pas; mais l'on voyoit, en examinant de près, qu'elle avoit été grattée.

Le n° 195, *Entretien du sage ministre d'état*, nous donne la note suivante : « Rare. — Nous regardons le cardinal Richelieu comme l'auteur de ce petit livre adressé par *Aristée* à *Théopompe* : « Il est indubitable, dit l'auteur dans une lettre » préliminaire à *Alcandre*, qu'*Aristée* n'a jamais prétendu » d'establir ses maximes pour mespriser celles des autres mi- » nistres ». La dédicace, signée *Ergaste* (sans doute de Silhon), nous apprend que l'ouvrage avoit déjà paru avec de si *notables défauts*, qu'on avoit peine à se persuader que ce fût une production d'Aristée. »

Au n° 244, à propos du *Cuisinier françois*, il nous dit : « Non cité dans le *Manuel*, et pourtant plus rare que le *Pâtissier françois*. » — Nous remarquerons, à propos de ce livre, que le sieur de Varenne donne des recettes plus claires et plus faciles que celles de notre *Cuisinier royal*. Il n'oublie pas aussi de présenter des menus très succulents pour le carême et le vendredi-saint. On voit que de son temps on ne se permettoit pas de donner des noms de princes et de gentilhommes à des potages ni à des ragoûts, comme cela eut lieu au XVIIIe siècle; l'auteur baptisa seulement *des œufs à la Varenne*. La cuisine avoit encore des qualifications assez malhonnêtes, et qui sentoient son *Rabelais*; voy. page 41, *pets de putains*. La *Cuisinière républicaine*, publiée en 1793, les baptisa *pets républicains*.

Sur le n° 245, *le Parfumeur françois*, voici la note : « L'avertissement, qui cite l'Histoire-Sainte pour démontrer l'utilité des parfums, ajoute une particularité nouvelle à l'histoire de Louis XIV : « Le plus grand des monarques qui » n'ait jamais été sur le trône s'est pleu à voir souvent le sieur » Martial composer dans son cabinet des odeurs qu'il portoit » sur sa sacrée personne. M. le prince de Condé, dont la mé- » moire sera toujours en vénération à la France, faisoit par-

» fumer devant luy par le sieur Charles le tabac et plusieurs
» choses de cette nature dont il se servoit. Le nom de *poudre à*
» *la maréchalle* n'a été donné que parce que madame la maré-
» challe d'Aumont se divertissoit à la faire. »

Au n° 405 : « Volume rare, dit-il, et très important pour l'histoire littéraire du XVIe siècle, quoique *non cité* dans le *Manuel*. On y trouve des épigrammes adressées à quelques *pièces* qui servent à déterminer l'époque de la mort de certains personnages du temps, tels que Triboulet, etc. Signalons surtout une pièce, *Fortuna*, à Jean Groslier, de Lyon, et deux autres contre Rabelais, plus sanglantes encore que la fameuse épitaphe composée par Ronsard : *In Luciani simium et in Luciani sectatorem*. Nous n'aurons garde d'oublier dans notre prochaine édition de *Rabelais* ces deux satires, qui n'ont été citées encore par personne, et qui accusent hautement d'impiété l'auteur du *Gargantua* et du *Pantagruel* en lui prêtant ce discours :

Omnia interire; fato obnoxia cuncta; sempiternum et immortale nihil;
Deum esse nullum; hos nil dissimiles putasque brutis...

Le n° 423, *la Main*, ou *Œuvres poétiques*, etc., nous fournit cette note : « Rare et curieux, *non cité* dans le *Manuel*. Et. Pasquier, étant aux grands-jours de Troye, avec le président de Morsan, se fit peindre par un excellent peintre flamand; mais il demanda trop tard qu'on le représentât tenant un livre. Le portrait étoit sans mains, ce qui inspira un distique latin à Pasquier. Ce portrait fut exposé à Paris : « Il se
» fait, si ainsy voulez que le dise, une procession de l'espace
» de vingt et quatre heures. » Le distique latin passa de bouche en bouche, et chacun, par l'advocat Ant. Mornac, s'escrima en vers sur les mains qui manquoient au tableau. Pasquier avoit donné l'exemple de ce badinage aux grands-jours de Poitiers, en 1579, lorsqu'il excita tous les poëtes du temps à célébrer la puce de Mlle Desroches. »

Au n° 631, *le Lion d'Argélie*, se trouve une note qui nous

paroît un peu conjecturale : « Ce mystérieux Corneille Blessebois, qu'on a représenté comme un être imaginaire, nous donne des renseignemens pour son histoire dans ce livre, dont il dédie la première partie à Daniel Elzevier, capitaine de mer au service de la Hollande, et la seconde partie à la *très discrète, très pudique et très vertueuse*, demoiselle Emerentia Van Swanevelt, femme de ce capitaine. On comprend qu'il n'ait pas jugé à propos de leur dédier ses ouvrages *badins* en reconnoissance de leurs *bienfaits.* — *Le malheureux* (*sic*) *Alcidon* (espèce de poëme en vers, intercalé dans *le Temple de Marsias*) paroît être Blessebois lui-même, qui a remis en scène plusieurs fois la même aventure dans ses comédies et dans ses satires; il s'y montre victime d'une mégère, qui le perd dans l'esprit d'une femme qu'il aime. On peut en conclure que Blessebois, accusé de bigamie, s'étoit réfugié en Hollande, et avoit pris du service sur la flotte de la république. Selon une tradition locale, ce seroit à Alençon que Blessebois auroit eu à se plaindre d'une demoiselle Scay, qu'il a immortalisée dans ses vers obscènes. Cependant on a peine à croire qu'un Alençonnois ait écrit *foirêt* pour *forest,* même à Leyde. »

Les nombreuses petites pièces sur la Révolution, que l'auteur du catalogue a détaillées, et dont il a donné les titres dans leur entier, lui ont fourni diverses observations piquantes, mais aussi quelques notes un peu hasardées... Nous renvoyons le lecteur à ce catalogue (1), qui prendra sa place dans les cabinets bibliographiques.

Nous finirons cette petite Revue par la citation suivante du n° 1502 : « Conçoit-on qu'au milieu du bouleversement politique et social de la France on ait songé à dresser l'inventaire général de toutes les bibliothèques publiques, et qu'on ait en deux ans poussé si vivement ce travail, que 1,2000,000 car-

(1) En vente chez *J. Techener*, place du Louvre, 12 :
Catalogue de MM. ***, papier fort, tiré à 20 exempl. 5 fr.

tes étoient déjà réunies, lorsque Grégoire, au nom du comité de l'instruction publique, réclamoit le prompt achèvement de cet immense inventaire! Quelle leçon pour la Bibliothèque du roi, qui est moins avancée, en fait de catalogue, qu'elle ne l'étoit en 1793! »

Pour faire cet inventaire tel que le vouloit Grégoire, il y a bien long-temps que la *Bibliothèque royale* est en mesure : elle le dit du moins, et depuis dix ans une fois par an. Mais, il ne s'agit plus d'un inventaire tel qu'on le demandoit dans ce temps-là! C'est un catalogue raisonné et bibliographique qu'il faut faire. Et, pour cela, il faut présenter un bon plan, afin de ne pas bâtir sur le sable...

La possession des choses n'est pas la seule satisfaction qu'elles nous donnent : le moyen de s'en servir ajoute nécessairement à l'agrément que l'on peut tirer de cette possession. Cela cesseroit-il d'être évident pour tout le monde? Appliquez le principe à ce que nous avons devant les yeux, et vous conviendrez que des livres entassés pêle-mêle et dans un méchant ordre, fussent-ils en aussi grand nombre que les grains de sable de la mer, ne sauroient mériter le beau nom de *Bibliothèque royale*.

J. T.

Bozerian, qui autrefois eut une réputation européenne par les brillantes et riches reliures qui sortoient de ses ateliers, et qui faisoient l'ornement de nos grandes bibliothèques, avoit laissé à sa mort, il y a quelques années, outre une fortune de plus de 500,000 francs, une *bibliothèque choisie*, qui vient d'être vendue tout dernièrement dans sa campagne, près Vendôme.

Dans cette bibliothèque, quoique déjà un peu écornée il y a quelques années par la disparition de plusieurs bons ouvrages, il se trouvoit encore une foule de jolis livres. Son beau Lafontaine (*Lefebvre*), illustré de plus de 500 gravures et di-

visé en onze volumes; son Molière, son Voltaire de Kehl; un admirable Buffon, de l'*Imprimerie royale*, qu'il avoit relié avec un luxe oriental, en faisoient encore partie, car il n'avoit pu se résoudre à les céder.

Cette petite vente, qui a produit en deux jours près de 7,000 fr., a donné là d'aussi beaux résultats qu'à Paris; plusieurs amateurs s'y étoient donné rendez-vous.

M. Cicongne a eu le Lafontaine; M. Aimé Martin, un beau Gil-Blas; M. de Sacy, le magnifique Montaigne de Naigeon; M. le vicomte de Malden a eu l'admirable Florian, avec les suites; le Buffon a été acheté par M. Péant, de Blois, etc.... A tous ces ouvrages étoient ajoutés des portraits et des gravures du plus beau choix.

Le catalogue, d'une feuille in-4°, étoit signé de M. *Letandu, opticien*.

NÉCROLOGIE.

La *Société des Bibliophiles* vient de faire une perte bien douloureuse, et qu'on peut dire irréparable. M. Just de Noailles, prince-duc de Poix, est mort le 1er de ce mois.

D'autres parleront des services que M. le duc de Poix a rendus à son pays dans les fonctions éminentes où son mérite, plus encore que son illustre naissance, l'avoit placé. Dans une sphère plus modeste, son instruction profonde, son goût parfait, lui avoient assuré parmi les bibliophiles la même supériorité qu'il avoit, qu'il devoit avoir partout. M. de Poix avoit eu de bonne heure le goût des livres. Pendant les plus mauvais jours de la révolution, M. de Bure le père distinguoit parmi

ses cliens un jeune homme, vêtu d'un habit gris, qui, à peine sorti du collége, venoit lui demander les meilleures éditions de nos meilleurs auteurs. C'étoit M. Just de Noailles, qui, dans la position obscure que lui imposoient les tristes circonstances, se distinguoit déjà par ce charme de manières que nous avons tous remarqué chez lui. Il nous racontoit encore cette année qu'il avoit assisté, en 1793, à peine âgé de 17 ans, à la vente des livres du fils de Gabriel Martin, et y avoit acquis quelques catalogues annotés de ces précieuses bibliothèques à côté desquelles la sienne devoit se placer un jour. Frappé de l'heureuse physionomie et du goût du jeune Just de Noailles, dont il ignoroit encore le nom, M. de Bure l'avoit pris en affection, et lui vendoit aux prix les plus modérés les livres qu'il désiroit.

Plus tard, le goût de M. de Poix pour les beaux et bons livres augmenta avec les moyens qu'il eut de le satisfaire; et il avoit réuni en auteurs classiques, mais surtout en ouvrages originaux sur l'histoire de France, la plus remarquable collection qu'on ait formée depuis 60 ans. C'étoient de superbes exemplaires de livres intéressans et rares, revêtus de reliures anciennes, véritables chefs-d'œuvre d'exécution et d'une conservation parfaite. Je me rappelle qu'en 1831 ou 1832, alors que je débutois dans cette dangereuse et charmante carrière qu'ouvre le goût des livres, je demandois un jour à Crozet quelle étoit la première bibliothèque de Paris. Il me répondit sans hésiter que la collection qui méritoit le mieux ce nom étoit celle de M. Just de Noailles.

Cette collection, par des motifs que j'ignore, fut vendue à Londres en 1835 (1), et l'on peut voir, en parcourant le catalogue, que l'opinion qu'en avoit Crozet n'avoit rien d'exagéré. Il est fâcheux que cette collection ait été vendue en Angleterre, et j'ai entendu M. de Poix le regretter. Il n'est resté en France

(1) Quelques uns de ces beaux volumes sont revenus en France; mais le plus beau Cicéron Elzevir connu, qui fut vendu 52 liv. sterling, provenoit de la vente Couttards et est resté en Angleterre.

(*Note de l'Éditeur.*)

qu'un petit nombre des admirables volumes qui la composoient. Je ne puis m'empêcher de raconter ici que M. de Poix, à qui j'avois témoigné un jour (en 1844) le regret que mes foibles ressources de jeune homme, épuisées par la vente Héber, ne m'eussent pas permis de rien acheter à sa vente, m'apporta quelques jours après un superbe exemplaire de Marsile Ficin, aux armes de Henri III, en me disant de le conserver comme un souvenir de lui. — Précieux souvenir de la bienveillance dont il m'honoroit, et que je lui rendois bien dans ma sincère et respectueuse affection!

M. le duc de Poix, qui avoit conservé une bibliothèque de 7 à 8,000 volumes, étoit, à plus d'un titre, un des membres les plus éminens de la *Société des Bibliophiles*. On s'étonnoit de voir un homme, dont la vie avoit été remplie d'occupations si différentes, posséder jusque dans ses détails la science bibliographique. Ses connoissances, son expérience, son jugement sûr, lui avoient assuré au plus haut degré la confiance de ses collègues, comme son aimable et affectueux caractère lui assuroit leur attachement. Membre de la Société depuis 1820, M. de Poix étoit assidu à ses séances, auxquelles sa conversation instructive et variée ajoutoit beaucoup d'intérêt.

M. le duc de Poix n'avoit pas encore 70 ans et paroissoit beaucoup moins âgé; sa bonne santé, sa vie active, nous faisoient espérer de le conserver long-temps encore, et aucune nouvelle ne pouvoit être plus imprévue ni plus douloureuse que celle de sa mort!

J P.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 18. — JUIN 1846.

1236 ABRAHAMI Ortelii, cosmographi et geographi regii, deorum dearumque capita, a Francisco Swertio. *S. L., Foppens*, in-4. vélin. . . . . 18—»

Ouvrage curieux, orné de 60 portraits représentant dieux, déesses et autres divinités de l'antiquité.

1237 AMYOT. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus par Amyot. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot*, 1780, in-18. mar. vert, fil. tr. dor. marqueterie, doublé de moire, dent. (*Bozerian.*). . . . . 15—»

Orné d'un portrait d'Amyot avant la lettre, sur papier de Chine, et de plusieurs gravures ajoutées, d'une exécution vraiment remarquable. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1238 ANDRELINI (*Fausti*) amorum elegantissimis libris quattuor. (*In fine*) : *Acusum in officina literatoria industrii viri probatisque opificis Thodeorici de Borne, Anno incarnationis Domini* MCCCCCxiij, pet. in-4. cart. goth. fig. en bois . . . . . 10—»

Poëme dialogué fort rare.

1239 BATRACHOMYOMACHIA Homeri per Servatium Ædicollium Agrippinum in latinos versus translata. *S. L.*, 1514, pet. in-4. goth. . . . . 12—»

Avec figures en bois très curieuses à la fin du volume, et un petit vocabulaire explicatif des mots difficiles.

1240 BELIAL en françoys très utile et proufitable à tous praticiens et consolatif aux pauures pècheurs (Au recto du dernier feuillet.) *Cy finist le livre nome la consolation des poûres pècheurs nouellement traslaté de latin en françoys par vénérable et discrète personne frère Pierre Ferget, docteur en theologie, de l'ordre des augustins de Lyon, et a été imprimé à Lyon, sur le Rosne par honorable maistre Mathieu Husz. L'an de grâce* MCCCCCii et le XXVIe *iour de septembre a été fini ce présent livre.* Pet. in-fol. goth. mar. vert-russe, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 285—»

Bel exemplaire d'un livre qu'il est rare de trouver en bon état; orné de figures en bois, d'une exécution singulière, à presque toutes les pages.

Ce livre a eu beaucoup d'éditions, la plupart imprimées à Lyon; celle-ci n'est pas citée, et paroît inconnue aux bibliographes. Elle a 116 feuillets sans pagination, signat. A. a P. M.

1241 BELLAY (*Joachim du*). Hymne au roy sur la prinse de Calais. *Paris, Fred. Morel*, 1559.—Le premier livre des antiquitez de Rome, contenant une générale description de sa grandeur et comme une deploration de sa ruine, par le même. *Paris, Fred. Morel*, 1558. — Divers ieux rustiques et autres œuvres de Joachim du Bellay, angevin. *Paris, Fred. Morel*, 1560. (*Cette pièce est accompagnée.*) — Les regrets et autres œuvres de Ioachim du Bellay. *Paris, Fréd. Morel*, 1558. — Epithalame sur le mariage de très illustre prince Philibert Emmanuel, duc de Savoie, par le même. *Paris, Fréd. Morel*, 1559. (*Non paginée.*) Le tout en 1 vol. in-4. v. . . . . 27—»

Rare. Exempl. lavé, réglé, et surtout très grand de marges.

C'est une réunion de pièces originales de Joachim Du Bellay.

1242 BRANT. (*Seb.*) stultifera nauis. Narragonice perfectionis nunquam satis laudata nauis : per Sebastianum Brant : vernaculo vulgarisque sermone et rhythmo et auctoris mortalium fatuitatis semitas effugere cupientium directione, speculo, comodoque et salute : proque inertis ignavæque stultitiæ perpetua infamia, execratione, et confutatione, nup .fabricata atque iampridem per Jacobum Locher cognomento Philomusum : accurate in latinum traducta eloquium et per Sebiastianum Brant. : denuo seduloque revisa : fœliciter exorditur principio, 1497. (*In fine.*) *Finis Narragonice nauis per Sebast. Brant. vulgari sermone theutonico quondam fabricate ; atque iampridem per Jacobum Locher cognomento Philomusum in latinum traducte perque præfatum Sebast. Brant. denuo revise optimisque concordantiis et suppletionibus exornate : Impressum in imperiali ac urbe libera Argentina per magistrum Ioannem gruningerum, anno salutis nostræ* MCCCCXCij, in-4. cart. de 116 ff. car. ronds. 68—»

Ouvrage singulier, contenant 110 fig. en bois, toutes représentant des personnages plus grotesques les uns que les autres.

Il a eu une grande vogue à l'époque où il parut, et les gravures en bois dont il est orné ont fait rechercher cette édition des curieux.

Très bel exemplaire, avec grand nombre de témoins.

1243 CHARRON (*Pierre*). De la sagesse ; les trois livres. *Leyde, les Elzeviers*, 1646, pet. in-12. tit. grav. mar. violet, fil. à comp. dent. tr. dor. (*Jolie reliure de Muller.*) . . . . . 65—»

Bel ex. pur, d'une conservation parfaite, et *très grand.*

Dédicace françoise des Elzeviers à Maximilien de Bourgogne, abbé de Saint-Vaast d'Arras. (H. 132 mill. [4 p. 11 l.])

1244 CHOIX de poësies, traduites du grec, du latin, et de

l'italien, contenant la Pancharis de Bonnefons; les Baisers de Jean Second; ceux de Jean Vander-Deos, des morceaux de l'Anthologie et des poëtes anciens et modernes, avec des notices sur la plupart des auteurs qui composent cette collection, et les parts de chacuns d'eux, par Mr. E. T. S. D. T. (Simon de Troyes). *Londres*, *Paris*, *Cazin*, 1786, 2 vol. in-8. mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. moire. (*Bozerian*). 18—»

Recueil bien choisi, orné d'un beau frontispice avant la lettre, avec l'eau-forte de fig. et de portr. (*Bibliothèque Bozerian.*)

J'aimerois bien comparer les Cazin d'autrefois avec ce que nous appelons nos Cazin d'aujourd'hui!... Il y auroit sans aucun doute un grand désavantage pour ces derniers : papier de coton *buvard* contre de bon et excellent papier collé; puis un caractère doux à l'œil, doux à la lecture, contre des caractères qui nous rendront aveugles à 30 ans!....

1245 Conjuration (La) de J.-L. de Fiesque (par le cardinal de Retz). *Cologne*, *à la Sphère* (*Elz.*), 1665, pet. in-12. mar. br. fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . 32—»

Joli petit volume bien conservé et très grand de marges. Edition fort rare. 132 millim. (4 p. 11 l.)

1246 Cæsaris (*C. Julii*), quæ exstant. *Londini*, *J. Brindeley*, 1744, 2 vol. in-18. m. v. fil. tr. d. cartes. 9— »

Jolie petite édition. Exempl. lavé, réglé, et dont la reliure porte sur le dos la Toison d'or, semblable aux livres provenant de la bibliothèque de Longepierre.

1247 Cy est le romant de la Rose :

Cy est le romant de la Rose,
Où tout l'art d'amour est esclose.
Etc., etc., etc.

On les vend à Paris, en la rue Saint-Jacques, en la boutique de Jehan Petit, libraire-iuré de l'Université, à l'enseigne de la fleur de lys d'or. 1531, in-fol. goth. v. f. fil. tr. dor . . . . . 65—»

131 feuillets chiffrés, à deux colonnes de texte, précédés de 4

feuillets pour le titre, le prologue et la table. La marque de Jehan Petit sur le dernier feuillet blanc, non chiffré, avec figures en bois et initiales. Assez bel exempl. et grand de marges.

1248 DAUCOURT. Le Berceau de la France. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot*, 1780, 2 vol. in-18. mar. bleu, fil. tr. dor. marqueterie, dent. doublé de moire, dent. . . . . 10—»

Riche reliure. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1249 DES AUTELS (G.). Réplique de G. des Autels aux furieuses défenses de L. Meigret, avec la suite du *Repos* de l'autheur. *Lion, Iean de Tournes*, 1557, in-8. de 127 pages, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 120—»

De toute rareté. — Très bel exemplaire d'une conservation admirable. — La suite du *Repos*, du plus grand travail, commence à la page 75. C'est un livre que M. Nodier connoissoit de nom, mais qu'il n'avoit jamais rencontré. C'est une violente sortie contre Meigret et son orthographe.

1250 DISSERTATION curieuse sur les grands chemins de la Lorraine. *Nancy, Pierre Antoine*, 1727, in-4. de 14 feuillets, broché. . . . . 9—»

1251 DOM CARLOS. Nouvelle historique, par l'abbé de Saint-Réal. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot*, 1781, in-18. mar. bleu, fil. dent. tr. dor. marqueterie. (*Bozerian.*). . . . . 12—»

(*Bibliothèque Bozerian.*)

1252 DUCLOS (*Charles*). Les Confessions du comte de ***. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot*, 1781, 2 vol. in-18. mar. bleu, fil. tr. dent. marqueterie, (*Bozerian.*) . . . . . 15—»

Orné d'un portrait de Duclos. Charmante petite reliure. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1253 EMBLÈMES d'Alciat, de noueau translatées en fran-

çoys, vers pour vers, iouste les Latins. *Lyon, Guill. Rouille*, 1564, in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 65—»

Orné de figures en bois à chaque page, avec encadrements. Magnifique exemplaire.

1254 ENCOMIUM trium Mariarum, cum earumdem cultus defensione adversus Lutheranos, etc..., emissum opera et industria Joãnis Bertaudi, etc. *Venundatur a Iodoco Badio et Galeoto a Pratis, Parisiis*, 1529, in-4. fig. sur bois, mar. vert à la Dusseuil, tr. d. (*Koehler.*) . . . . . 95—»

Très bel exemplaire d'un livre fort rare, dont le mérite consiste surtout dans les 25 figures en bois dont il est orné ; en outre, chaque page de l'office est entourée d'arabesques et de petits tableaux formant diverses suites de figures représentant l'histoire de Tobie, expliquée en françois à chaque figure. Toute cette partie est en caract. goth. ; les deux autres sont en caract. romains.

1255 GARNIER. Institutio Gallicæ Linguæ in usum iuuentutis germanicæ. Auctore Joan. Garneirio. *Genevæ*, 1593, in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée.*) . 15—»

1256 GAYA. Traité des armes, des machines de guerre, des feux d'artifices, des enseignes et des instrumens militaires anciens et modernes; avec la manière dont on s'en sert. *Paris, Séb. Cramoisy*, 1678, pet. in-12. d. rel. (*Non rogné.*) . . . . . 15—»

Ouvrage très intéressant, orné d'un gr. nombre de fig. représ. les armes dont les nations de l'Europe se servoient dans ce temps-là.

1257. GRAFFIGNY (Mme de). Lettres d'une Péruvienne. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot*, 1771, 2 vol. in-18. mar. bleu, fil. tr. dor. vermicellé, doublé de moire, dentelles. (*Bozerian.*) . . . . . 30—»

Deux petits chefs-d'œuvre tant par l'exécution que par la reliure, à laquelle Bozerian paroît avoir mis tous ses soins.

Orné d'un portrait de Mme de Graffigny, avec une pièce de vers manuscrite, plus un grand nombre de figures avant la lettre, ajoutées. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1258. HELVETIUS. Ses œuvres complètes. *Paris, Didot*, 1795, 14 tomes en 7 vol. in-18. mar. rouge, fil. tr. dor. dent. (*Bozerian.*) . . . . . 52—»

Bel exemplaire, avec témoins, orné d'un joli portr. d'Helvétius. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1259 HISTOIRE du vicomte de Turenne, maréchal-général des armées du roi. *Amsterdam et Leipzig*, 1771, 4 vol. in-12. v. fauve, fil. tr. dor. . . . . 15—»

Très bel exemplaire, bien conservé, enrichi d'un joli portrait de *Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne;* de cartes, plans de batailles et siéges.

1260 IL quarto Libro de Orlando inamorato, nel quale si contiene il successo de le precedenti Battaglie, historie et altre noue Fictioni, composto per il clarissimo poeta Nicolo di Agostini, S. L. N. D. Pet. in-8. à deux colonnes en caract. ronds, fig. en bois. — (*In eodem volumine*). El quinto Libro del fonte Orlando ignamorata, S. L. N. D. Pet. in-4. de 96 ff. à 2 colonnes, caract. ronds, fig. en bois. — (*In eod vol.*) : El sesto libro de Orland inamorato done si narra leccelse proue de Paladini di Rugier e di Marphisa, et dei Gradasso le asprissime Battaglie giostre Torniamenti et amorose historie, Fabule et incanti con ena uaga et elegata rima, nouamente stampato. (*In fine.*) *Fine del sesto libro de Orlando inamorato impresso nella inclita citta de venetia, per augustino di Bendoni, nel anno del Signore.* 1538, le tout en un vol. pet. in-8. de 40 ff. à 2 colonnes, caract. ronds, mar. vert, fil. tr. à comp. dent. fig. en bois. . . . . 48—»

Très curieux, rempli de figures en bois. Les 4e, 5e et 6e livres, non cités.

1261 IMAGINUM in apocalypsi Iohannis descriptio, cum enarratione uera, pia et apta : quæ potest esse vice iusti Commentarii, et lectu digni. Elegiaco carmine

condita, autore Georgio Æmilio. *Francofurti Christianus Egenolphus excudebat. Anno* 1540, pet. in-4. d. rel. fig. en bois au nombre de 26. . . . 36—»

1262 Imenie et Ismenias, roman grec. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot,* 1780, in-18. mar. bleu, fil. tr. dor. dent. marqueterie, fig. . . . . 10—»

Joli volume. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1263 Jodelle (*Estienne*). Ses œuvres, meslanges poëtiques. *Paris, Mamers, Patisson*, 1574, in-4. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). . . 75—»

Superbe exempl. d'une parfaite conservation, et de ces charmantes reliures comme tout ce qui sort des ateliers de ce grand artiste.

1264 Laur. Ioubert. Traicté des causes du ris et tous ses accidents, translatés en françois par M. Louys Papon. *Lion, Ian de Tournes,* 1560, in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 50—»

Très bel exemplaire d'un livre *rarissime;* il porte la signature de *Razle Desneux, chirurgien à Paris*, 1562.

1265 Le Cabinet du roi Louis XI, contenant plusieurs fragments, lettres missives et secrètes intrigues du règne de ce monarque (par T. l'Hermite de Soliers). *Paris, Gabriel Quinet,* 1661, in-12. fig. mar. vert. fil. tr. dor. dent. (*Lebrun*). . . . . 30—»

Bel exemplaire.

1266 Le grand combat des rats et des grenouilles. « Lisez Françoys, ce petit livre neuf, traduict du grec, l'an cinq cens trente neuf. » *On les vend à Paris, en la maison de Chrestien Wechel, demourant à l'Escu de Basle, et à l'enseigne du Cheval volant, en la rue de Sainct-Iehan de Beauvays.* 1540, in-4. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*) . . . . . 85—»

Délicieuse plaquette. La gravure en bois qui est au verso du titre mérite l'attention des amateurs par son exécution.

1267 **Le Lucidaire** en francoys. — *Cy finist le lucidaire en francoys, nouellement imprimé à Paris, en la rue Neufve-Nostre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France. S. D.* In-16. goth. de 32 ff. v. ant. d. s. t. (*Koehler.*) 35—»

Il faut bien en convenir, ce livre devroit se placer dans la classe des facéties, quoique son auteur n'ait voulu en faire qu'un livre de dévotion, une espèce de petit catéchisme destiné aux enfans et aux simples; mais comme il est arrivé qu'avec ses pieuses et louables intentions cet auteur n'avoit peut-être pas tout le jugement désirable, il a donné à son ouvrage une physionomie toute particulière, qui en fait un livre au moins très singulier. On y aborde, et l'on y résout même, une foule de questions étranges, qu'il eût beaucoup mieux valu laisser de côté, et qui paroissent singulièrement placées dans un livre destiné à fortifier la foi et à entretenir la piété des fidèles. On y demande, par exemple, pourquoi *Jésus-Christ a voulu naître plutôt homme que femme? — En quel lieu est le paradis? — Pourquoi les femmes voient-elles les fées et les lutins plus souvent que ne font les hommes?* — Et une foule d'autres belles choses dont la solution est quelquefois aussi bizarre que naïvement exprimée.

C'est donc ce caractère tout spécial qui fixera l'attention des amateurs, et fera placer ce volume, sinon parmi les facéties, du moins dans la classe des livres singuliers.

1268 **Les Amours** de Psyché et de Cupidon, par Jean de La Fontaine. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot,* 1782, 2 vol. in-18. mar. bleu, fil. tr. dor. marqueterie . . . . . 18—»

Imprimé sur papier fin; fig. ajoutées. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1269 **Libellus** de quattuor virtutibus et omnibus officiis ad beneque vivendum compositus a dominico Mancino viro laudatissimo... (*In fine*)... *Exartum Parhisiis per Gaspardum Philippe manentem in regione sancti Iacobi in diversorio insignis beati Anthonii secundum Iacobitas.* S. L. N. D. Pet. in-4. de 26 pages non chiffrées, ni sans réclames, signat. A. A.-D. iii. non rogn. 30—»

Petit poëme très rare et non cité, avec initiales et bien imprimé.

D'après la remarque que j'en ai faite, il paroîtroit que l'imprimeur *Gaspard Philippe* avoit deux marques : celle qui est donnée

dans le *Manuel*, qui paroît être la même que celle de *Jehan Guyart*, et celle dont nous donnons le *fac-simile*, et qui n'est pas dans *Brunet*.

1270 **Liber** Georgicorum Virgilii cum commento familiari Impressum Parisiis per Anthonium Cayllant. 1492, pet. in-4. gothique, fig. en bois. . . . . 15—»

Le commentaire de ces Géorgiques de Virgile est estimé avec raison des savans.

1271 **Logica** memoratiua chartiludium logice, sive totius dialectice memoria : et nouus petri hispani textus emendatus : cum iucundo pictasmatis exercitio erudite viri Th. Murner. — Argentine, industrius vir *Johannes Gruninger impressit.* MDIX, in-4. lettres rondes, sign. A. N. d. rel. . . . . 125—»

Exempl. bien conservé d'un livre très rare.

Orné d'initiales et d'un grand nombre de figures en bois des plus curieuses. C'est le plus ancien traité où l'on ait cherché à enseigner une science au moyen d'un jeu de cartes. (*Brunet.*)

1272 **Loix** (Les) abrogées et inusitées en toutes les Cours du royaume de France ; diligemment recueillies de tous bons autheurs praticiens, par M. Philibert Buguyon,

J. C. Masonnois. *Lyon*, *B. Rigaud*, 1572, in-12. mar. bleu, fif. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) 37—»

Très bel exemplaire.

1273 LICYUM Patavinum sive icones et vitæ professorum, *Patavii*, 1682, publice docentium per Carolum Patinum, Eq. D. M. doctorem medicum parisientem. *Patavii*, 1682, in-4. gr. frontispice gravé . . . 25—»

Bel exemplaire. Curieux, orné de 34 portraits, très bien gravés et d'une belle exécution.

1274 MAROT (*Jchan*), illustre poëte françois. Ses œuvres. Rondeaulx. Epistres. Vers épars. Chanltz royaultz. *Lyon*, *Fr. Juste*, MDXXXIIII, in-16. *allongé* de 41 ff. goth. mar. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) 72—»

Très joli exempl. d'une édition des plus rares et non citée.

1275 MÉMOIRES de feu leduc (Henri) de Guyse (réd. par phil. Goibaud, sieur du Bois, et publ. par de Saint-Yon, avec l'éloge de l'auteur par le duc de Saint-Aignan). *Cologne*, *Pierre de la Place* (*Elzevir*, *à la Sphère*), 1668, in-12. pet. mar. vert, fil. à comp. tr. dor. dent. *Muller*. . . . . 36—»

Bel exempl. 131 mill. (4 p. 10 l. 1/2.)

1276 MÉMOIRES de M. D.L. R. (De La Rochefoucault), sur les brigues à la mort de Louis XIII, les princes de Paris et de Guyenne, et la Prison des Princes. Apologie pour M. de Beaufort. Mémoires de M. de La Chastre. Articles dont sont convenus Son Altesse royale et M. le prince pour l'expulsion du cardinal Mazarin. *Cologne*, *Pierre Van Dyck* (*Amsterdam*, *Elzev.*), 1662, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Muller.*). . . . . 32—»

Bien conservé. 130 mill. (4 p. 10 l.)

1277 MÉMOIRES sur l'ancienne chevalerie, par la Curne de

Sainte-Palaye ; avec une introduction et des notes historiques par M. Charles Nodier. *Paris*, 1826, 2 vol. in-8. d. rel. fig. coloriées. (*Rare.*) . . 24—»

1278 MÉNAGIANA ou les bons mots et remarques critiques historiques, morales et d'érudition de M. Ménage. *Paris, Delaulne,* 1715, 4 vol. in-12. v. fauve. 28—»

Très bel ex. d'une parfaite conservation, et avec divers cartons.

1279 MORAIS (C. de). Le véritable Fauconnier. *Paris, Gabriel Quinet*, 1683 in-12, veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 15—»

Bel exemplaire.

1280 NIVELLE de la Chaussée. Ses œuvres. *Paris, Duchesne*, 1772, 5 vol. in-12. veau, *gaufré*. . . 18—»

1281 ŒUVRES complètes du chevalier E. Parny. *Paris, Hardouin*, 1788, 2 p. 1 vol. in-18. m. bleu, fil. tr. d. dent. une lyre sur les plats, doub. de moire. 16—»

On lit au verso du titre : « Cette édition, ornée de six figures, d'un portrait et de deux frontispices en taille-douce, est la seule avouée par l'auteur. » (*Bibliothèque Bozerian.*)

1282 ŒUVRES de Montesquieu, avec une notice sur sa vie, par M. Auger. *Paris, Lefèvre* (*de l'imprimerie de Crapelet*), 1816, 6 vol. in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. fers à froid. (*Bozerian.*) . . . . . 43—»

Edit. bien imprimée, et qui renferme plusieurs morceaux de plus que celle de Bernard ; avec nombreuses et curieuses figures *avant la lettre*, gravées par Girardet et autres, ajoutées par le collecteur. Plus, divers portraits de Montesquieu à chaque volume.

Cet exemplaire provient de la *bibliothèque Bozerian.*

1283 ŒUVRES poëtiques de Boileau Despréaux. *Paris, Didot l'aîné*, 1781, 2 vol. in-18. mar. vert, fil. tr. dor. (*Avec une lyre d'or sur les plats.*) . 24—»

Très joli ouvrage, avec un beau portrait de Boileau d'après Ri-

gaud; et, dans le tome II, un frontispice de Marillier, avec l'eau-forte. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1284 ORTHOGRAPHIA et flexus dictionum græcarum omnium apud Statium cum accentibus et generibus ex variis utriusque linguæ autoribus. *Viennæ*, 1502, in-12. mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*). 85—»

Ce volume, qui provient de la bibliothèque de *Laurin*, célèbre amateur et contemporain de Grolier, porte sa devise sur chacun des plats du volume : d'un côté, *Laurini et amicorum ;* — et de l'autre, *Virtus in arduo.*

1285 PARIVAL (J. de). Les Délices de la Hollande, avec un traité du gouvernement de ce qui s'est passé de plus mémorable jusques à l'an de grâce 1661. Ouvrage revu et aug. par J. de Parival (d'après Boxhorn, Strada, Pontanus, etc.). *Leide*, *Pierre Didier* (*Elzev.*), 1662, pet. in-12. v. fil. tr. dor. (*Muller.*) . 12—»

H. 129 mill. (4 p. 9 l. 1/2.) Bel exempl. d'un joli petit ouvrage de la collection des *Elzeviers.*

1286 PLAISTED et Eliot. Itinéraire de l'Arabie déserte, ou lettres sur un voyage de Balsora à Alep, par le grand et le petit désert, fait en 1750 par MM. Plaisted et Eliot. Traduit de l'anglois. *Londres*, *Duchesne*, 1759, v. fauve. (*Niédrée.*). . . . . 12—»

1287 RABI Ysaac. Incipit epistola quam misit rabi Samuel israaelita oriundus de civitate regis Morochrorum ad rabi-Ysaac... (*In fine*)...*Explicit epistola rabbi Samuelis quam scripsit ad rabb. Ysaac magistrum synagogæ.* S. L. V. D. Pet. in-4. cart. à toutes marges. 15—»

De 26 feuillets non paginés, non chiffrés, sans réclames et sans aucune indication. (Voyez Brunet.)

1288 RATIONALIS reminiscentia per græca rerum signa (quæ vulgo vocabula dicuntur) depicta, linguæ græcæ et qualicumque græcæ loquelæ accommodata. *Lugd.*-

Batavorum, 1769, in-4. oblong, cart. . . 45—»

Cet ouvrage se compose 1° de 195 planches qui représentent des rébus, et dont l'explication est au verso;

2° Des 24 lettres dont se compose l'alphabet grec : *alpha*, *bêta gamma*, etc., représentées par des personnages allégoriques.

Voici, du reste, ce que M. Brunet dit à propos de ce curieux volume :

« Ouvrage singulier, orné de gravures de *Schoonebeeck;* il est annoncé dans le catalogue d'*Anisson* sous le titre de *Modus discendi vocabula græca per figuras.* In-4. oblong, sans date, marqué 6,650 livres en assignats (32 fr.). »

Nous voyons par cette remarque que 6,650 livres en assignats font 32 fr. de notre monnoie commune. Dans ce moment, j'ai sous les yeux le catalogue d'une vente de livres précieux faite en 1796 (31 mai), et qui se sont vendus en assignats : c'est la vente Trudaine. On y remarque des prix de cette force : ainsi « le Pline d'Hardouin, 19,130 fr.; Opuscules de d'Alembert, 26,050 fr.; le Suidas de Kuster, 26,100 fr.; le Cicéron *Elzevir*, 39,000 fr.; le Cicéron d'Oxford, 1783, 2,050 fr.; le Plutarque de 1624, 34,200 fr., etc. »

1289 RÉAL (*l'abbé de Saint*). Conjuration des Espagnols contre Venise en 1618. (*Par ordre du comte d'Artois.*) *Paris, Didot*, 1781, in-18. mar. bl. fil. tr. dor. marqueterie. (*Bozerian.*) . . . . . 15—»

Charmante reliure. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1290 RECUEIL de quelques vers dédié à Adélaïde par le plus heureux des époux. (De la Borde). *Paris, Didot l'aîné*, 1784, in-18 mar. fil. tr. dor. à comp. lyre sur les plats, doublé de moire. (*Bozerian.*) . . 12—»

Vrai bijou d'impression, quoique un peu fin, tiré à petit nombre, avec le portr. de M. *Alex. de la Borde.* (*Bibliothèque Bozerian.*)

1291 RICCOBONI (Mme). Histoire d'Aloïse de Livaroz. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot*, 1780, in-18. mar. bleu, fil. tr. dor. dent. marqueterie. . 12—»

Orné d'un joli portrait avant la lettre de Mme Riccoboni. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1292 RONSARD. Elégies, Mascarades et Bergerie, par P. de Ronsard, gentilhomme vandonois. *Paris, Gabriel Buon*, 1565, in-4. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 75—»

Exemplaire d'une admirable conservation. C'est la première édition, donnée par Ronsard lui-même, de ces poésies.

1293 SATYRE d'un curé picard sur les vérités du temps, par le révérend père ***, jésuite. *Avignon, Lenclume*, 1754, in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . 18—»

1294 SCIENCE pour s'enrichir honnestement et facilement, intitulée l'Economie Xénophon, naguères translatée du grec et latin en langaige françois par Maistre Geofroy Tory, de Bourges. *On les vend à Paris, en la rue Sainct-Jacques, deuant l'Escu de Busle, et deuant l'église de la Magdeleine, à l'enseigne du Pot cassé.* 1531, pet. in-12. v. m. fil. tr. dor. . . . . 18—»

Très curieux volume, imprimé avec un soin tout particulier; chaque page est encadrée.

1295 SPON (*J.*). Voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, faits aux années 1675 et 1676 par J. Spon et George Welher. *Amsterdam, M. et Th. Boom*, (*Elz.*), 1679, 2 vol. pet. in-12. mar. brun, fil. à comp. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 35—»

135 millim. (5 p.)

1296 TACHÉOGRAPHIE ou l'art d'escrire aussi vite que l'on parle, renfermé sous très peu de préceptes, le tout soigné par une méthode briefve et fort intelligible, expliquée par plusieurs exemples; par le sieur Ch. Al. Ramsay, gentilhomme écossais..., traduit de latin en françois par le sieur A. D. G. *Paris, l'Autheur* 1681, in-12. avec tables, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 16—»

1297 TENCIN (Mme de). Le siége de Calais, nouvelle historique. (*Coll. d'Artois*). *Paris*, *Didot*, 1781; 2 vol. in-18. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bozerian.*). . 18—»

Orné d'un portr. de Mme de Tencin. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1298 TRESSAN. L'histoire du petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles-Cousines, extraite de la vieille chronique de ce nom. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1791, pet. in-12. mar. rouge, fil. tr. dor. dent. . 25—»

Très bel exemplaire, orné de figures en taille-douce par *Moreau* AVANT ET AVEC LA LETTRE, et portrait du comte de Tressan.

Chaque fig. est double, et l'une est coloriée à la main, à l'imitation des dessins originaux. (*Bibliothèque Bozerian.*)

1299 TRESSAN (*Le comte de*). Histoire de Huon de Bordeaux. *Paris*, *Didot*, an VII, in-12. mar. rouge, fil. à comp. tr. (*Bozerian*). . . . . 20—»

Enrichi de figures AVANT LA LETTRE. Ex. en GR. PAP.

1300 VANDEN Avont (*Pierre*). Livre de satyres et grotestes inventé et dessiné par Pierre Vanden Avont. *Antuerpiæ*, *Fr. Venden Wingaerde. S. D.* (*In eod. vol.*) Volatilium varii generis effigies, *Amstelod. S. D.* Le tout en un vol. in-4. d. rel. . . . . 18—»

Très curieux; figures au nombre de douze.

NOTA. — *Les publications nouvelles paroîtront dans le prochain numéro, qui est sous presse.*

Paris. — Imprimerie GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, P. DE MALDEN, VALLET DE VIRIVILLE, SAINTE-BEUVE, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 19. JUILLET.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 19 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Mélanges de littérature :

Notice du Manuscrit *Bibl. Reg.* 11, F. 16, du *British Muséum*, à Londres, par M. A. Vallet de Viriville. 839

Mélanges :

Nouvelles à la main, par M. Lamoureux, de Nancy. 855

Correspondance. 867

Catalogue de l'Editeur. 869

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

NOTICE

Du Manuscrit *BIBL. REG.* 11, f. 16, du *BRITISH MUSEUM* a Londres, contenant les *Poësies de Charles d'Orléans* et autres morceaux de la littérature françoise du moyen age.

Ce magnifique volume, aujourd'hui célèbre de l'un et de l'autre côté du détroit, a été plus d'une fois décrit, tant en France qu'en Angleterre. MM. Francisque-Michel et A. Champollion-Figeac, le premier dans son *Rapport de* 1833 (1); le second, d'après les notes de MM. Dillon et Jules Delpit, dans son édition des *Poësies de Charles d'Orléans* (2), l'ont successivement fait connoître parmi nous. Quant aux bibliophiles anglois qui en ont parlé, il nous suffira de renvoyer le lecteur à la liste copieuse et peut-être encore aujourd'hui complète qu'en adressée M. Michel, p. 38 et 39 de l'ouvrage que nous venons de citer. Malheureusement aucune de ces mentions ou descriptions comparées à l'original ne nous a pas paru tout à fait exempte d'inexactitude. Ce reproche s'adresse surtout aux divers commentaires anglois et analyses que nous avons eu occasion de consulter à Londres même (3), et qui feroient peu d'honneur à l'érudition bibliographique de nos voisins, si l'on vouloit juger par ce seul échantillon de leur savoir et de leur critique. Nous nous efforcerons donc, dans la courte notice que l'on va lire, d'ajouter autant que possible à ce qui a été dit sur cet important ouvrage, et nous aurons garde de ne répéter nos de-

(1) *Rapports* composés en 1833 et années suivantes, publiés en 1838, in-4°, p. 29 et suiv.

(2) Paris, 1842, in-18, p. 452 et suiv.

(3) A commencer par David Casley, qui, à la page 290 de son *Catalog of the King's library*, a réellement travesti ce curieux Recueil sous un titre défectueux, et dans un article plein d'assertions erronées.

vanciers que dans le cas où nous penserions être en mesure de rectifier ou de compléter leurs renseignemens.

Avant de passer à l'examen de chacune des parties qu'il renferme, commençons par donner, en quelques mots, une idée de l'ensemble.

Le recueil en question, de 248 feuillets, est écrit sur vélin, décoré de splendides peintures, lettres ornées, bordures, etc. Les feuillets ont 14 pouces 6 lignes angloises de hauteur sur 10 pouces 6 lignes de largeur (1). Il se compose de 4 ouvrages distincts :

1° *Poësies de Charles d'Orléans* ; f° 1.

2° *Les Epîtres d'Héloïse et d'Abailard*, en prose; f° 137.

3° *Les Demandes d'Amour*, vers et prose; f° 138.

4° *Le livre dit Grâce entière sur le fait du gouvernement d'un prince*, en vers; f° 210. (Cette dernière pièce, comme nous le verrons, est datée, par le texte même, de 1500.)

Examinons maintenant chacune de ces divisions.

I.

Les *Poésies de Charles d'Orléans* contiennent, comme on sait (2), plusieurs pièces qui ne se retrouvent pas ailleurs. Sur la page du frontispice il n'y a d'écrit que ces cinq vers :

Ou temps passé, quant Nature me fist
En ce monde venir, elle me mist
Premièrement tout en la gouvernence
D'une dame qu'on appeloit Enfance,
En lui faisant estroit commandement,
Etc.

La première lettre de chaque vers se détache en couleur sur un fond d'or ou *vice versa*, de telle sorte que ces initiales for-

(1) Soit environ 37 centimètres sur 27.

(2) A. Champollion, *Poésies*, etc., p. 453.

ment perpendiculairement une colonne de lettres soudées et resplendissantes : tout le manuscrit se continue avec ce luxe vraiment royal. Le reste du frontispice est occupé par une large et magnifique peinture. Au milieu d'une résidence seigneuriale s'élève une fontaine élégante dont le style flamboyant dénote la Renaissance. Dans l'espace vide se promènent dix personnages : huit membres d'une famille princière, accompagnés d'un chapelain et d'un fou. Les figures, dont la *manière* diffère complétement de celle des artistes françois, offrent évidemment des portraits. Un prince et une princesse, suivis d'un jeune seigneur (l'aîné des autres enfans), qui sont les trois personnages principaux, représentent infailliblement Henri VII, Elisabeth d'York sa femme, et leur fils, qui plus tard porta la couronne sous le nom de Henri VIII. Les blasons d'York, de Lancastre et autres quartiers des armes d'Angleterre, figurés un à un dans la riche bordure qui encadre le sujet du milieu, et d'autres circonstances aussi claires et aussi probantes, ne laissent aucun doute possible à cet égard (1). M. Champollion, qui travailloit sur des notes partielles et insuffisantes, en l'absence du manuscrit, s'est également trompé, lorsqu'il a cherché à démontrer que ce beau travail avoit été exécuté en France (2). En effet, une des miniatures qui accompagnent le texte de ces poësies représente la Tamise, le pont de Londres et la fameuse Tour. Or, voici quelques détails sur cette peinture si intéressante. Le tableau montre, nous le répétons, une vue de Londres prise à l'extrémité de la Cité, sur la Tamise, avec le

(1) M. Francisque Michel, d'ordinaire si exact et d'une circonspection si judicieuse dans ses opinions, M. Michel a donc eu tort de s'arrêter, même un instant, à la pensée que ces personnages pouvoient être « Louis d'Orléans, Valentine de Milan, et Ch. d'Orléans dans sa jeunesse. » (*Loc. citato*, p. 30.) A défaut de l'induction tirée du simple aspect archéologique du ms., identique, quant à l'exécution, dans toutes ses parties, il suffisoit, pour écarter cette supposition, de se rappeler que le poëte étoit *mort* dès 1465, c'est-à-dire 35 ans avant la date fournie plus loin par le manuscrit lui-même.

(2) *Loc. cit.*, p. 453.

pont du XVe siècle, remplacé aujourd'hui par le *London-bridge*. Sur le devant, on distingue parfaitement l'ensemble de la Tour (1) et les remparts. Dans cette *même miniature*, le peintre, par une combinaison évidemement imaginaire, a reproduit *cinq* fois le souvenir et la figure du prince françois, dont les poétiques travaux et la captivité avoient illustré cette prison d'état. L'une de ces images nous le montre sortant de prison et reçu par un de ses proches. Au dessous, ces vers achèvent de remplir la page :

Des nouvelles d'Albyon
S'il vous en plaist écouter,
Mon frère et mon compaignon,
Sachiez qu'à mon retourner,
J'ay été, deçà la mer,
Reçu à joyeuse chière.

La fidélité de ce tableau n'a d'égales que la magnificence et la beauté de son exécution. C'est ce qu'on peut vérifier aujourd'hui encore, malgré les changemens que plus de trois siècles ont apportés à la physionomie de la ville, et notamment malgré l'incendie récent d'une partie de la Tour. Aussi a-t-il été gravé religieusement par les soins des antiquaires de la Grande-Bretagne, comme un monument historique des plus précieux pour leur archéologie nationale (2). En présence du modèle et de la représentation, il est impossible de concevoir l'idée que celle-ci ait pu être faite ailleurs que sur les lieux mêmes, aussi bien, selon toute vraisemblance, que l'ensemble de l'admirable livre qui le renferme (3).

(1) Il ne faut pas perdre de vue que la *Tour de Londres* offre un ensemble de bâtimens étendus, comme l'étoit, à Paris, la Bastille.

(2) On peut voir un dessin gravé sur bois de cette miniature dans l'*Illustration*, année 1845, tome VI, page 253.

(3) Si nous ne craignions d'insister sur une thèse que nous croyons déjà surabondamment éclaircie, nous pourrions invoquer encore tous les détails de la configuration héraldique tirés des nombreuses peintures de ce

Ainsi donc, et nous pensons établir ici pour la première fois ce point de bibliographie, cet exemplaire des poésies de Charles d'Orléans, de même que le reste du manuscrit célèbre auquel il appartient, doit avoir été exécuté à Londres à peu près vers l'année 1505 (1), sous le règne et sous les auspices de Henri VII, du vivant et en l'honneur de Henri, *prince de Galles*, depuis roi d'Angleterre, lequel aima, comme on sait, dès sa jeunesse, les lettres et les livres, et qui fonda la bibliothèque de la couronne.

On trouve dans ce recueil deux chansons en anglois que ne présentent pas les autres manuscrits. L'une d'elles, reproduite inexactement à l'impression dans le texte qui en a été publié (2), est ainsi conçue (3) :

My hertly love is in your governau[n]s;
And ever shal whil[e] y^t (yet) I lyve may.
I pray to God I may see that day
That we be knyt with trouth-full alyau[n]s.

Ye shal not fynd feyning or variauns,
As in my part, that wyl I trewly say :
My hertly love, etc. (4).

genre qui décorent le volume. Nous pourrions alléguer notamment l'écu royal d'Angleterre, représenté au f° 138 et ailleurs; la forme de la couronne royale *fermée*, celle de l'écu, ses partitions; le dessin de la plume de Galles (en l'honneur du prince royal, depuis Henri VIII), etc., etc. Toutes ces particularités, comme le savent les amateurs d'armoiries, sont spéciales aux héraldistes *anglois*, et concourent à prouver de la manière la plus irréfragable, à des yeux quelque peu exercés, que le ms. n'a pu être exécuté qu'en Angleterre.

(1) Henri naquit en 1492, et monta sur le trône en 1509. Le ms. fournit pour point de départ la date de 1500; mais le portrait du frontispice paroît lui donner de 13 à 14 ans.

(2) *Loc. cit.*, page 455. Cf. aussi le 1er vers ap. F. Michel, *loc. cit.*, p. 35.

(3) F° 118 du ms.

(4) « Mon cordial amour est en votre puissance, et le sera toujours tant que je vivrai. Je prie Dieu que je puisse voir le jour où nous serons unis par une sincère alliance; vous ne trouverez ni faintise ni changement pour ce qui est de moi, et je pourrai le dire avec vérité : Mon cordial amour est en votre puissance. »

II.

Viennent ensuite *Les épistres d'Héloïse* ou *Instructions sur le fait d'amours données par l'abbesse Heloys à un sien disciple qui Gaultier ot nom.* Une admirable vignette encadrée d'une splendide bordure, l'une et l'autre analogues aux précédentes, ouvre ce nouveau traité. Héloïse, en costume d'abbesse, et l'amant qu'elle instruit, occupent les premiers plans. Plus loin, un groupe de dames laïques écoutent la leçon. Sur la bordure au bas, la rose rouge de Lancastre, supportée d'une levrette blanche et d'un dragon *tanné*. A droite, le *portcullis* (1), la couronne et la devise royales de Henri VII : *Dieu et mon droit*. A gauche, la plume blanche du prince de Galles et sa devise saxonne : *Ic dene* (2). Sur le reste de la page on lit ce commencement :

« Tous ceux qui ce livre veullent entendre doivent savoir que, quant Maistre Pierre Abaielart eût longuement régné et usé de ses arts, sa conscience le reprist; il fonda une abbaye près (3) de Sayne, en la terre de Champaigne, etc. »

Dans les œuvres de Charles d'Orléans, on a vu un traité poétique d'*amour*, selon le sens vaste et libéral que le moyen-âge attribuoit à cette expression. Ce second ouvrage est un autre traité d'*amour*, sous la forme didactique. Le texte de Londres nous paroît reposer, en dernière analyse, sur la traduction en françois de la célèbre correspondance latine, traduction que Jean de Meung composa au XIVe siècle et dont la bibliothèque royale possède un exemplaire contemporain du traducteur (4). Nous ne nous arrêterons donc pas davantage à cette partie du volume, qui se termine par ces mots :

(1) *Porte-coulisse*, herse.
(2) *Ich diene*, je sers.
(3) Ce qui suit est au verso
(4) Ms. 7273. 2.

« Cy finent les épistres de l'abesse Héloys du Paraclit, laquelle abbaye Maistre Pierre Abaielart fonda, ainçois qu'il mourust (1). »

III.

Le troisième morceau du recueil est encore une composition du même genre que la précédente, mais qui doit fixer plus particulièrement notre attention. Il a pour titre : *Les demandes d'amour*. Cet opuscule curieux, bien qu'il ait été imprimé à diverses époques, est demeuré chez nous d'une extrême rareté.

Nous n'en connoissons en France qu'un seul exemplaire manuscrit, avec le titre, relativement moderne et surajouté, comme on le verra tout à l'heure, d'*Adevineaux amoureux*. Il figure ainsi désigné sous le n° 1,000 du catalogue Crozet (2), et se trouvoit relié dans le même volume avec un exemplaire de l'Evangile des Quenouilles, livre également écrit à la main et de la même époque, c'est-à-dire du XVe siècle. Nos recherches ont été vaines pour en découvrir une seule version au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale. Cependant, il en existoit deux dans l'ancienne librairie de Charles V, d'après le catalogue dressé, en 1373, par son bibliothécaire Gilles Mallet (3) sous les cotes suivantes.

N° 177. « Chansons, pastourelles couronnées, *Demandes d'amour*, etc., en ung livre couvert de parchemin. »

N° 180. « Demandes et responses d'amour, escript de lettres de note, en un cayer couvert de parchemin. »

Dès les premiers temps de l'art typographique, ce petit traité reçut les honneurs de l'impression. M. Van Praet, en sa *Notice sur Colard Mansion* (4), a décrit de main de maître

(1) F° 187 v° du ms.
(2) In-8°, 1841.
(3) Édition de M. Van Praet, 1836, in-8°.
(4) 1829, in-8°, p. 47 et suiv.

deux exemplaires, seuls vestiges connus de deux éditions qui parurent, vers 1477, chez le célèbre imprimeur de Bruges et qui tous deux se trouvent maintenant réunis dans la riche collection d'incunables de la bibliothèque royale.

Le premier appartenoit à M. Van Praet lui-même, qui le tenoit du baron d'Heiss. En mourant, M. Van Praet le légua au grand établissement qu'il avoit administré. Le second, avant d'arriver à la bibliothèque du roi, étoit la propriété de Girardot de Préfonds. L'un et l'autre, comme en général les monuments primitifs de l'imprimerie, sont dépourvus de titre, sous-titre, pagination, signature, chiffre, réclame; de formule initiale, intermédiaire ou finale; de date, de noms de lieu, d'auteur ou d'imprimeur; en un mot, de toute indication bibliographique. Seulement, l'exemplaire que l'on croit être le plus ancien, au lieu de commencer, ainsi que l'autre, à lignes pleines, débute en belle page par un blanc au-dessous duquel viennent les premiers mots du texte : « *our par chevalier et escuyers*, etc. »; le *P* initial réservé et manuscrit en rouge. Sur le blanc, le libraire a fait écrire de la même main que le *P*, ces mots : *Les Adevineaux amoureux* : et ce titre, propagé par la tradition, a depuis été conservé. Mais la véritable dénomination de l'œuvre primitive, et qui, selon nous, lui convenoit plus proprement, est celle-ci : *Demandes et réponses d'amour.* Cette édition *princeps*, reproduite dernièrement encore à petit nombre dans la collection de *Facéties* de Techener (1), paroît avoir servi de type à toutes les réimpressions qui ont eu lieu aux XVe et XVIe siècles, et dont M. J. Brunet a donné la nomenclature détaillée (2). L'ouvrage imprimé est précédé d'une sorte de préface dont nous devons citer le commencement et la fin :

(1) *Les joyeusetez, facéties et folastres imaginacions de Caresme-Prenant, etc.* Paris, Techener, 1831, in-18, 6e livr. *Les Adevineaux amoureux*, par *Colard Mansion.*

(2) V. *Manuel du Libraire*, 4e édition, aux mots : *Adevineaux*, *Demandes*, *Chartier*, *Des Autels*, etc.

« Pour par chevalier et escuiers entretenir (1) dames et damoiselles en gracieuses demandes et responses, et pour joyeusement deviser et passer le temps ensemble, affin aussi d'éviter oyseuse mère et nourrice de tous vices, j'ay tissu un petit livret ouquel j'ay entréchangié plusieurs honnestes demandes et responses que fist nagaires une damoiselle à ung gentil chevalier sage et courtois touchant le fait et mestier d'amours, etc ... Or me soit doncques pardonné, car ceste hardiesse m'a mis en corrage le noble et gentil chevalier, seigneur de la Marche, que Dieu gard. Et aincoires, pour *augmenter* ce dit traictié, m'a de sa grâce donné aucunes demandes et responses moult honnestes, dont je l'en remercie. »

De tout ce préambule, les critiques, habitués à l'appréciation de ces sortes de prologues, se borneront sans doute à conclure avec nous que, vraisemblablement, cette édition primordiale, donnée à Bruges, le fut avec la collaboration et peut-être sous les auspices directs du poëte et chroniqueur bourguignon Olivier de la Marche (2). Quoi qu'il en soit, on a vu plus haut que l'ouvrage existoit déjà dès 1373.

Après ces renseignemens préliminaires tirés des éditions connues des *Demandes d'amour*, il est temps de revenir au texte inconnu du manuscrit de la bibliothèque angloise, et de signaler les mérites et les différences qui le recommandent. Vignette

(1) Exemplaire Girardot de Préfonds : *Entreteni.*

(2) M. J. Brunet, dans la nouvelle édition de son précieux *Manuel de la librairie*, au mot *Alain* CHARTIER, et à la suite de l'article *Le débat du réveille-matin*, s'exprime ainsi : « On a aussi imprimé séparément, vers la fin du XVe siècle ou le commencement du XVIe, plusieurs *autres pièces d'Alain Chartier*, telles que les *Demandes d'amour*, etc. » Une pareille indication méritoit d'être fournie d'une manière plus précise; mais d'ailleurs M. Brunet fait assurément confusion. On ne trouve les *Demandes d'amour* dans aucun recueil ou fragment séparé des OEuvres d'Alain Chartier, et l'inventaire de Gilles Mallet prouve qu'il ne peut pas en être l'auteur. Au surplus, nous pensons que cette composition, comme bien d'autres œuvres collectives du moyen-âge, étoit un peu l'ouvrage de tout le monde, et qu'on auroit tort de vouloir l'imputer à tel ou tel en particulier. Peut-être devons-nous y voir l'une des dernières productions des Cours d'amour, cette institution si curieuse pour l'étude des mœurs d'autrefois, et dont l'histoire est encore si obscure, malgré les travaux des président Roland, des Raynouard, et plus récemment de MM. Dietz et d'Arétin.

initiale : Trois dames et un cavalier devisent ensemble devant la porte d'un manoir, au milieu d'un riant paysage. L'une d'elles s'adresse au jeune homme, et le texte débute ainsi :

[*Demande.*] Du chastel d'amours il convient
Que vous nommez le fondement.

[*Réponse.*] Loyaument aimer.

D. Après, nommez le maistre mur
Qui plus le fait fort et seur.

R. Bien celer.

L'interrogatoire se continue de la sorte jusqu'au parfait achèvement du subtil inventaire. Puis, à la fin de ces descriptions allégoriques, le dialogue entre à pleine voile dans l'océan nébuleux de la métaphysique *amoureuse*. C'est ici le lieu de placer une observation que nous ne saurions passer sous silence. Ceux de nos lecteurs qui peuvent rapprocher de cette analyse le texte des *Adevineaux amoureux* auront pu déjà reconnoître combien les *Demandes d'amour* diffèrent de ceux-ci pour la disposition des matières : elles n'en diffèrent pas moins par le ton du langage. Destiné à des mains féminines et royales, le magnifique recueil que nous analysons se composoit de *chefs-d'œuvres* empruntés, si je puis m'exprimer ainsi, à la plus pure et à la plus fine fleur de la littérature galante de l'époque. Les lettres françaises, d'un bout à l'autre, en firent tous les frais ; et si, dans ce dernier traité, la pensée de l'auteur donne parfois sur de périlleux écueils, l'expression, du moins, ne cesse point d'être convenable, et le décorum se tire toujours sain et sauf du naufrage. C'est dire que notre leçon manuscrite se trouve purgée des additions, beaucoup moins *honnestes* que ne s'en vante la préface de l'édition de Bruges, qui hérissent à chaque page les *Adevineaux* imprimés. Ces considérations, je l'espère, serviront d'excuse et de passeport aux citations suivantes, que nous ferons aussi amples que possible et que nous aurons le courage de choisir parmi les plus caractéristiques.

La dame continue d'interroger :

D. Qu'est en amours mère et nourrice ?
(Tant plus est noble, tant plus est nyce [1].)
R. Espérance.

D. Quelle est l'enseigne plus dehors
Qui plus monstre l'amour des cors,
Et est l'enseigne si aperte,
Qu'elle ne puet estre couverte ?
R. Muer couleur.

Ici la dame poursuit en prose :

D. Beau sire, je vous demande lequel vous aimeriez le mieulx : ou à jouir sans désirer, ou à désirer sans jouir ?

R. Dame, j'auroye plus chier à désirer sans jouir.

D. Sire, pourquoy ?

R. Pour ce, dame, que celluy qui jouit sans désirer et sans sentir aucune paine, si ne scet qui est parfaicte amour. Car le noble don d'amours est engendré par désirer, attempré et arrousé de plaisance.

D. Beau sire, je vous demande lequel a il plus : ou de vous en amours, ou d'amours en vous ?

R. Dame, il y a plus d'amours en moy. Car la vertu d'amours est si grand et si puissant, que la noblesse d'amour est parfaitement en tout cuer loyaument désirant.

D. (2) Beau sire, se vous estiez en ung lieu secret avecques vostre amye, lequel auriez-vous plus chier : ou que vous alissiez vers elle, et la baisissiez par une fois de son gré, sans plus ; ou qu'elle venist vers vous ses bras tendus pour vous acoller et baisier ; mais, ainçois qu'elle y peust estre venue, pour aucun qui fust venant, la convenist retourner ?

(1) F° 189. *Nyce* est pris ici avec le sens qu'a conservé dans l'anglais moderne le mot *nice* : agréable, séant.

Rabelais disoit encore :

Elle en mourut, la noble Badebec,
De mal d'enfant, qui tant me sembloit *nice* :
Car elle avoit visaige de rebec,
Corps d'Hespaignole et ventre de Souice.

(*Pantagruel*, l. II, ch. III.)

(2) F° 192.

R. Dame, j'aurois plus chier qu'elle venist à moy les bras tendus, pour ce que cent fois plus me debvroit plaire ce qui seroit de sa propre voulenté, que quanque je pourroye faire. Car nul ne puet si bien joye faire sentir comme celle dont l'en désire à jouir.

D. (1) Beau sire, je vous demande lequel vous aymeriez mieulx : ou que vostre amye mourust, ou qu'elle se mariast à aultruy ?

R. Dame, j'aimeroye mieulx qu'elle se mariast, pour ce que je la pourroye aucune fois voir; et, combien qu'elle fust mariée, sy ne la lairoye pourtant à aymer de vraye amour, ne jà n'en perdroye le mien espoir.

D. Beau sire, je vous demande, se vous aviez un loyal compaignon qui bien vous aimast, et vous, luy, lequel auriez-vous plus chier : ou qu'il vous preist vostre amye à femme, ou que vous prenissiez la sienne ?

R. Dame, j'auroye plus chier que je prenisse la sienne, pour ce que, combien que je eusse son amye espousée, je ne laisseroye jà à aymer la mienne. Ainsy je l'aymeroye en jouissant de la sienne, et sy auroye espoir de avenir à l'amour de la myenne, et ainsy pourroye je jouir des deux.

D. (2) Beau sire, je vous demande ce qu'est amours?

R. Dame, c'est une vertu invisible, dont la substance et les œuvres monstrent la voulenté et la manière d'aymer.

D. (3) Beau sire, je vous demande quantes manières de désirs a il en amours ?

R. Dame, quatre désirs, naissans de sa vertu.

D. Quels sont-ils ?

R. Dame, le premier est que l'on ayme pour honneur et pour mieulx valoir ; le deuxième est pour avoir sa mye à femme ; le tiers pour aucun avantage, et le quart, faire sa voulenté de sa mye.

D. Beau sire, je vous demande lequel de ces quatre désirs vault le mieulx ?

R. Dame, le premier ; etc.

D. Beau sire, je vous demande pourquoy amour est ou fust establye ?

(1) F° 193.
(2) F° 197 v°.
(3) F° 198 v°.

R. Dame, pour multipliance de joye et du monde, pour doctrine, et pour apprendre à venir à grant honneur.

D. Beau sire, je vous demande se en amours n'a point de fin.

R. Nennyl. Car vraye amour ne puet ne doit finer, et tousjours fust, est et sera pardurablement.

D. S'il estoit ainsy qu'amours pust ne dust finer, que deviendroit-elle?

R. Elle iroit à Dieu, dont elle vint! Car, pour vray, à droit juger, je dy qu'amours est Dieu; et est, et fu, et sera le plus loyal amant qui oncques fust, ne qui jamais soit. Car il mourust par amours; et, pour ce, le doyvent tous et toutes amer, honnourer et servir.

Le cavalier interroge la dame à son tour :

D. (1) Dame, je vous demande se femme puelt avoir deulx amys?

R. Nennyl; néant plus qu'elle puet partir son cuer en deulx parties.

Nous ne pousserons pas plus loin les citations de ce nouveau dialogue. A la suite de son propre élève, la dame s'égare à son tour sur le même terrain de subtilités quintessenciées, qu'elle enveloppe le plus souvent d'un pathos non moins précieux et non moins inextricable. Nous terminerons toutefois par cet adevineau, qui ne déplaira point, j'espère, et qui ne se trouve pas dans le recueil imprimé, revu et non corrigé, du XVe siècle.

D. (2) Dame, je vous demande quel est le *mantel d'amours sans penne?*

R. Beau sire, le *mantel d'amours*, c'est une nyce demande; et non pourtant je vous diray ce que j'en scay : aucuns dient que c'est *acoler sans baisier.*

(1) F° 206 v°.
(2) F° 209 v°.

IV.

La quatrième et dernière partie s'annonce par cette rubrique au f° 210 v° du manuscrit :

« Cy commence le livre, dit *Grâce entière*, sur le fait du gouvernement d'un prince. »

La vignette qui décore ce feuillet nous montre un seigneur richement vêtu, portant sur son chapeau de feutre ou d'autre étoffe une couronne de fleurs de lys (1), et tenant un rôle à la main. Ce personnage nous offre la figure idéale du *prince* que l'auteur met en scène, c'est-à-dire, comme on va le voir, Henri VIII, ou d'un *prince* quelconque, occupé à l'étude du livre de *Grâce entière* (2). Le texte s'ouvre par les vers que voici :

En l'an de septante et trente,
Tenans quatorze cent de sente (3),
Ung prince de royal noblesse,
Qui en a[a]ge de jeunesse
Est grand et excellent seigneur,
Ordonné à estre greigneur
Par succession naturelle,

(1) Cette circonstance d'une coiffure *fleurdelisée* aura sans doute induit en erreur le savant conservateur Sir Fr. Madden, qui, si nous avons bien compris certain passage d'une notice dont il est l'auteur, a cru voir dans ce portrait idéal *Charles d'Orléans lui-même*. «.... Besides the poëms, this volume contains, etc.... Each is preceded by an illumination and border,... and in the *last* is introduced a figure, *intended probably to represent duke of Orleans himself.* » (*Illuminated ornaments selected from the manuscripts, etc.*, with descriptions, by Sir F. Madden, etc. London, W. Pickering, 1833, in-fol., texte de la planche XXXIV.)

(2) Il est entouré de prudhommes et de gens d'église. Au fond, une autre scène nous le fait voir assistant aux offices dans sa chapelle. Sur les marges, la *Rose de Tudor*, écartelée des couleurs d'York et de Lancastre; la plume de Galles; *ic dene*, etc.

(3) C'est-à-dire 1500; telle est la date que nous avons annoncée plus haut. Nous pensons que les vers qui suivent ne peuvent s'adresser qu'à Henri, prince de Galles, depuis Henri VIII.

Fit sagement parolle telle :
« Sur toute chose, je désire
Que, de la grâce nostre sire (1),
Je puisse avoir entendement
De moy gouverner sagement,
Etc. . . . . .
Et, pour ce, volontiers éusse
Ung livre par quoy je sceusse
Congnoistre à point et sagement
L'estat et le gouvernement
De seigneurie temporelle.
Etc. . . . . »
Et aucuns de ceux qui ce ouyrent
. . . . . firent
Ung livre sur celle matière,
. . . . . .
Qui s'ensuit en celle manière.

La suite de l'ouvrage offre un recueil de préceptes et de sentences pédagogiques à l'usage des princes, exprimées tantôt en rime et tantôt en prose.

Cette composition n'est autre, sans doute, qu'un remaniement de l'opuscule, aujourd'hui rarissime, ainsi désigné par Gilles Malet, dans l'inventaire ci-dessus mentionné :

La Doctrine des Princes, nomée Grace entière, *couverte de soie jaune* (2).

C'est le même encore, si nous ne nous trompons, qui auroit, été imprimé gothique avec moins de développemens, et que M. Brunet indique dans l'article suivant :

« *La Doctrine des Princes et des servans en court*, sans lieu ni date, vers 1500. Petit in-4° de 4 ff. *en vers*. Vendu 69 fr. en 1834; 27 fr. Nugent; 3 liv. 19 schell. *Heber* (3). »

(1) Et père (Henri VII).
(2) N° 128 de l'édition de M. Van Praet (1836, in-8.).
(3) *Man. du Lib.*, 4e édit. — Vers la même époque, le père de la typographie angloise, W. Caxton, traduisoit un livre dont nous ne connoissons

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec un autre beaucoup plus étendu, beaucoup moins rare, et que nous n'avons jamais rencontré qu'en prose. Nous voulons parler du *Gouvernement des Princes* (1), composé vers la fin du XIIIe siècle, sous les auspices de Philippe-le-Hardi, pour Philippe-le-Bel, son fils, par Gilles Colonne, de la grande famille romaine, mort général des Augustins et archevêque de Bourges, qui avoit été précepteur du jeune prince. Cet ouvrage, dont la bibliothèque du roi possède de nombreux exemplaires manuscrits, se trouvoit, on peut le dire, à profusion dans les dépôts de livres protypographiques des seigneurs laïques, et obtint plus d'une fois les honneurs de la publicité dans les premiers âges de l'imprimerie.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

que le titre, mais qui présente avec notre sujet une analogie trop frappante pour que nous nous dispensions de le rappeler ici : « *The royal book, or a book for a king, reduced into englische, at the request and special desyre of singular frende of myn, a mercer of London; the yere of our lord* M. CCCC. LXXXIV. »

(1) Sous ce même titre, et indépendamment du traité qui nous occupe, deux ouvrages distincts ont joui long-temps d'une grande vogue au moyen âge. Le premier est la traduction *latine* d'un opuscule d'Aristote; il a été imprimé plusieurs fois dans cette langue à la fin du XVe siècle, avec cette dénomination : *De regimine principum*, etc. (Voyez Hain, 1780-1782.) On en connoît une version françoise, intitulée : *Le gouvernement des princes*, accompagnée du *Trésor de noblesse* et des *Fleurs de Valère le Grand;* Paris, Antoine Vérard, 1497, petit in-folio. Le second, celui de Gilles Colonne, a également été imprimé en françois : *Miroir exemplaire, selon la compilation de Gilles de Rome, du régime et gouvernement des princes, etc.*, par *Henry de Ganchy*, etc. Paris, Guil. Eustace, 1517, in-fol. goth. (Voy. *Brunet.*)

MÉLANGES.

DES NOUVELLES A LA MAIN.

La création des *Nouvelles à la main* eut surtout pour objet de suppléer au silence forcé que la censure imposoit aux organes ordinaires de la presse périodique sur certaines circonstances le plus souvent insignifiantes en elles-mêmes, mais que l'autorité ombrageuse ne croyoit pas devoir soumettre aux chances de la publicité. Cette première donnée suffit pour nous faire penser que ces nouvelles ne furent pas d'abord absolument proscrites et qu'on les laissa circuler par une espèce de tolérance. Les personnes de qualité suivant la cour, celles que des fonctions publiques ou la résidence dans leurs terres tenoient éloignées du centre des grâces, n'étoient pas fâchées d'apprendre certains faits que de méticuleuses susceptibilités ne permettoient pas de confier aux pages circonspectes de la *Gazette de France* ou du *Mercure*.

Il se forma donc, dans Paris, certains bureaux d'esprit, où vint affluer la classe, aujourd'hui perdue, des nouvellistes, qui avoient, sur la fin du XVIIe siècle, pour lieux de réunion les Tuileries, le Luxembourg, le Palais, le cloître des Grands-Augustins et le jardin des Célestins, lequel n'étoit ouvert qu'aux personnages de distinction.

Les nouvelles qui passent de bouche en bouche s'altèrent, s'amplifient, et ne laissent après elles aucune trace de leur caractère primitif. On sentit donc la nécessité d'ouvrir dans chacun de ces bureaux un registre d'inscription où tous ceux qui seroient affiliés à cette corporation d'un nouveau genre devroient apporter en nouvelles le tribut de la moisson qu'ils auroient faite et le murmure des bruits vrais ou faux qu'ils auroient recueillis.

Ce premier pas fait, on imagina de tirer parti de cette institution en multipliant les copies des registres tenus dans les

bureaux de nouvelles et en proposant des souscriptions à tous ceux qui exprimeroient le désir de recevoir ces extraits. La curiosité naturelle à l'homme, aidée en quelque sorte par l'envie de paroître bien informé, genre de travers qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, rendit cette spéculation très fructueuse. Le prix de l'abonnement étoit d'ailleurs assez élevé : il se portoit à 6 liv., à 9 ou à 12 liv. par mois, suivant le nombre de feuilles de quatre pages in-4° qui étoient expédiées au destinataire. Les hommes du plus haut rang étoient comptés parmi les souscripteurs; ce qui explique jusqu'à un certain point la tolérance de l'autorité, qui fermoit les yeux sur la fabrication et la circulation de ces feuilles.

Au surplus, il faut bien le reconnoître, rien d'offensif pour les puissances ne se glissoit dans ces écrits tracés par un grand nombre de mains différentes. A la suite des voyages de Fontainebleau, de Compiègne, des promotions dans l'armée de terre et de mer, des nominations aux évêchés et aux bénéfices, les maladies des personnes qualifiées y étoient soigneusement enregistrées. On ne fait pas grâce au lecteur du moindre mouvement fébrile qu'elles auroient éprouvé. Une seule affection paroît exceptée de cette nomenclature, c'est celle qui donna lieu au bon mot plus que naïf du suisse du maréchal de **. Un officier venoit lui demander des nouvelles de la petite vérole de son maître : « Tarteffle! répliqua-t-il, est-ce que vous prendre » Monseigneur pour un enfant? »

A l'exception des histoires de voleurs, les anecdotes y sont clair-semées; mais comme à l'époque où ces feuilles prirent naissance on poursuivoit avec plus de vigueur les opposants à la bulle *Unigenitus* que les malfaiteurs eux-mêmes, on s'appesantit avec une espèce de complaisance sur les arrestations, l'exil des Jansénistes et les rétractations des appelans, etc. C'étoit alors un sûr moyen de plaire aux puissances du jour, qui, en faveur du zèle constitutionnaire des nouvellistes, leur pardonnoient de légères peccadilles qui, dans un autre temps, eussent attiré sur eux quelque châtiment.

Ce n'est pas ainsi que Bachaumont, Pidanzat de Mairobert, le comte d'Argental, etc., comprirent la mission qu'ils se donnèrent de continuer l'œuvre de ces devanciers pâles à faire peur. Le bureau central de rédaction se tenoit, comme on le sait, chez madame Doublet, qui s'étoit logée dans un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas. C'est là que furent élaborées ces feuilles piquantes qui prirent, à l'impression, le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la république des lettres*, 1762-1787, 36 vol. in-12, lesquels sont plus généralement connus sous le nom de *Mémoires de Bachaumont*, recueil intéressant de documens de tous les genres et qui ne doit pas tout son succès à la malignité humaine.

On ne peut préciser d'une manière certaine l'époque à laquelle les *Nouvelles à la main* prirent naissance. Nous avons sous les yeux celles des années 1728, 1729, 1730 et 1731. Pour achever de donner une idée de ces feuilles, aujourd'hui fort rares, nous avons extrait un certain nombre de passages qui nous ont paru avoir encore pour nous de l'intérêt, soit par la connoissance qu'ils donnent de certains faits curieux, soit par le rapprochement ou les contrastes qu'ils peuvent offrir avec les usages et les habitudes de notre temps.

Quelques articles de bibliographie, entrant essentiellement dans le cadre de notre Bulletin, intéresseront sans doute une grande partie de nos lecteurs que d'autres particularités ne toucheroient que médiocrement.

Ces *Nouvelles à la main* étoient alors rédigées et transcrites sous la direction d'un personnage nommé Dubreuil, résidant rue Taranne.

Extrait des *Nouvelles à la main* de l'année 1728.

Du 3 janvier 1728. — « L'on travaille actuellement à numéroter les rues de Paris sur une plaque de ferblanc que l'on applique à chaque coin de rue et qui contient aussi les noms desdites rues. »

Du 19 *janvier*. — « La reine continue de jouir d'une parfaite santé dans sa grossesse, et est toujours occupée à découper sur du taffetas des estampes dont elle fait des écrans. »

= « Le 19, à 9 heures du matin, le sieur Emery, qui a gagné ci-devant de grands biens à l'imprimerie, se remarie à Saint-André-des-Arcs, étant depuis cinquante ans avec sa femme. La cérémonie de ce remariage, qui est assez rare, fut très belle ; les orgues ne cessèrent pas de jouer pendant qu'ils furent dans l'église. Le sieur Emery mit un louis d'or à chaque cierge, paya très généreusement les autres frais, et ensuite alla chez lui donner, à cette occasion, un repas qui lui a coûté 4,000 liv. »

Du 27 *janvier*. — « La reine reçut ces jours passés un saumon d'une grosseur prodigieuse, que M. Samuel Bernard présenta à S. M. »

= « Un procureur de la cour, qui avoit une seconde clef de l'appartement d'une demoiselle chez laquelle il n'alloit plus depuis quatre à cinq mois, se trouvant pris de vin, après avoir passé la nuit, jugea plus à propos de se retirer, sur les 6 à 7 heures du matin, chez cette demoiselle que chez lui. Sa clef lui ayant servi à entrer dans cet appartement, où il ne trouva personne, il se coucha dans le lit. Sur les huit heures du matin, une dévote, qui occupoit cet appartement depuis trois mois et qui revenoit de la messe, fut si étonnée de voir un homme qui ronfloit dans son lit qu'elle crut être volée et cria au secours sans que le procureur s'éveillât ; ce qui donna le temps de faire venir un commissaire et des archers. Mais le commissaire ayant reconnu ce prétendu voleur pour un de ses amis et ayant appris de lui ce qui avoit fait l'erreur, il lui fit rendre la clef avec laquelle il étoit entré et le fit reconduire chez lui (1). »

(1) MM. Després et Deschamps ont trouvé cette aventure assez plaisante pour en faire le sujet d'une pièce, qui a été representée avec succès au théâtre du Vaudeville en 1804, sous le titre de *les Deux Clefs*.

Du 11 *février.* — « La semaine passée, MM. les maréchaux de France condamnèrent M. le chevalier d'Espinchal à vingt ans de prison, pour avoir menacé de coups de bâton un autre gentilhomme. »

Du 18 *février.* — « L'on arrêta, le 13, le sieur Lairal, grand imprimeur des appelans (de la constitution *Unigenitus*), qui est convenu d'avoir imprimé les premières consultations des advocats, les actes de M. de Senez, les questions d'équilibre, et plusieurs autres ouvrages de MM. de Montpellier, de Senez et d'Auxerre. Il a, à ce qu'on prétend, donné tous les éclaircissemens qui lui ont d'ailleurs été demandés, et, entr'autres choses, convenu qu'il composoit ses formes d'impression dans des maisons particulières. »

Du 28 *février.* — « Le roy a commandé plusieurs bataillons, au nombre de 12 ou 15, pour travailler au canal de Picardie, entre autres les régimens de Piémont et de Béarn. »

Du 8 *mars.* — « M. l'abbé Sallier, qui occupe la place de feu M. Boivin à la Bibliothèque du roy, continue l'*Histoire universelle*, qui avoit été commencée par ce dernier, et l'on assure qu'il la fera imprimer l'année prochaine. »

Nota. Cette *Histoire universelle* n'a pas été publiée. On lit plus loin, dans la suite des nouvelles de l'année 1728, que l'abbé Sallier attendoit pour la terminer le retour de l'abbé Sevin et de Fourmont, que le roy avait envoyés à Constantinople pour découvrir de curieux manuscrits dans la bibliothèque du Grand Seigneur. L'abbé Sallier *espéroit de recevoir de grandes lumières de leurs recherches.*

Du 17 *mars.* — « M. Viel, recteur de l'université de Paris, professeur émérite d'éloquence, mourut le 13, à 6 heures du matin, au collége de Plessis. Le même jour, après midi, tout le corps de l'université commença à tenir ses assemblées pour

délibérer sur les cérémonies qui doivent être observées à ses obsèques, qui coûteront plus de 30 mille livres, attendu qu'il n'est que le 2e qui meurt en charge, et qu'il y a plus de 130 ans du décès du premier. »

Du 20 *mars.* — « Le même jour, M. Viel fut enterré à Saint-Etienne-du-Mont; le corps de l'Université n'ayant pas jugé à propos de faire une dépense de 30 mille livres pour lui rendre les honneurs qui sont dus à celui qui meurt en charge, il y avoit à son convoy environ 300 prêtres et les quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. »

Du 3 *avril.* — « Le lendemain des festes de Pasques, on ouvrit à l'hôtel des Quatre-Provinces, rue Saint-Martin, la manufacture de chandelles de nouvelle fabrique. Le prix est fixé à 11 sous la livre. Chaque chandelle dure 9 heures et rend une lumière aussi saine que celle de la bougie (1). »

Du 9 *avril.* — « Le 6, M. le curé de Saint-Sulpice mit les ouvriers en œuvre pour continuer le bâtiment de Saint-Sulpice; et, pour donner exemple et animer les ouvriers au travail, il porta lui-même la hotte pleine de terre, avec douze prestres, tandis que six autres prestres chargeoient les hottes.

Nota. Ce curé étoit le bienfaisant Languet de Gergy, frère de l'archevêque de Sens. Un exemple de même nature a été donné, au commencement de la révolution, lorsque des citoyens de toutes les classes, parmi lesquels on remarquoit l'abbé Fauchet, des bénédictins, des capucins et même de chartreux, manièrent la pioche et roulèrent la brouette afin de concourir à

(1) Dans une lettre précédente on avoit annoncé que ces chandelles, d'une nouvelle composition, pour la fabrication desquelles une Compagnie sollicitoit un privilége, étoient blanches et sonnantes comme la bougie, et n'avoient aucune mauvaise odeur. On voit par là que la bougie dite *de l'Étoile* étoit inventée il y a plus d'un siècle.

l'élévation des tertres du Champ-de-Mars pour la cérémonie de la Fédération.

= « La procession de la réduction de Paris a été remise à ce jourd'huy, le Parlement, qui a coutume d'aller dîner aux Chartreux après cette procession, ayant jugé à propos, pour éviter les dépenses extraordinaires, de prendre un jour maigre. »

= « Le 2 de ce mois, on mit à la Bastille le sieur de Batz fils, imprimeur, avec un de ses garçons, un chapelier et un tailleur, qui, de concert, se mesloient de recueillir et faire imprimer toutes les semaines les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui se distribuoient à Paris. On informe actuellement leur procès, pour les punir suivant la rigueur des lois. »

Du 30 *avril.*—« Le sieur Montmony, fils du sieur Le Sage, poëte qui avoit débuté il y a un an à la Comédie-Française, y vient d'être reçu, par ordre la Cour, pour doubler les rôles du sieur de la Thorillière père. »

Du 7 *mai.* — « Le premier de ce mois, les religieux bénédictins de Saint-Denys allèrent en procession à l'abbaye de Montmartre, suivant l'usage qui s'observe tous les sept ans. Après les cérémonies ordinaires, ces religieux, qui étoient au nombre de cent cinquante, furent magnifiquement régalés et reçurent ensuite des dames de Montmartre une somme de six cents livres, pour les droits honorifiques. »

Du 25 *mai.* — « M. le lieutenant-général de police doit faire partir incessamment de Bicêtre cent jeunes libertins, pour les envoyer dans les îles de l'Amérique. »

Du 19 *juin.* — « M. le cardinal de Fleury fit, le 14, l'ouverture du congrès à Soissons, et donna le même jour un repas

somptueux à tous les ministres plénipotentiaires qui le composent, et qui se régalent alternativement avec beaucoup de magnificence. »

Nota. Ce congrès, qui devoit d'abord se tenir à Aix-la Chapelle, et ensuite à Cambray, avoit eu pour objet de régler les prétentions que le traité d'Utrecht, de 1713, avoit fait naître entre quelques unes des puissances contractantes. Mais les négociations qui se suivirent pendant plus d'une année n'eurent aucun résultat. Les négociations du congrès officiel furent paralysées dans des conférences particulières, qui eurent lieu à Séville, chez des plénipotentiaires de France, d'Espagne et d'Angleterre, qui conclurent un traité d'alliance et de pacification, le 9 novembre 1729.

Du 3 juillet. — « On mande de Londres que le sieur Arouet de Voltaire, fameux poëte, y est mort depuis peu. »

Nota. Le nouvelliste a l'habitude d'annoncer beaucoup de décès qu'il dément ensuite. Il n'a pas suivi cette marche pour le *fameux poëte*, qu'il n'a pas jugé à propos de faire revivre.

Du 10 juillet. — « M. le duc de Bournonville, premier plénipotentiaire d'Espagne, a beaucoup brillé, au congrès, par la magnificence et la délicatesse qui ont régné dans les repas qu'il a donnés, où la plus belle vaisselle que l'on ait jamais vue a frappé d'étonnement tous les convives. Le vin de Tockai (qui revient à plus de 60 liv. la bouteille) y a esté distribué avec profusion.

Du 26 juillet. — « M. le cardinal de Fleury et M. le garde des sceaux (M. de Chauvelin) allèrent, le 21, rendre visite à M. le cardinal de Noailles. »

Nota. Il y a lieu de croire que cette visite avoit pour objet d'amener le cardinal de Noailles à rétracter son appel de la constitution.

Du 31 *juillet.* — « Le 28, à sept heures et demie du matin, la reine accouche d'une princesse. S. M. se porte autant bien qu'on peut le désirer. »

Du 3 *août.* — « Tous les préparatifs qui avoient été faits à la ville, pour les réjouissances de l'accouchement de la reine, ont été supprimés, par une lettre de M. le duc de Gesvres à M. le Prevost des marchands, par laquelle il lui marquoit que le roi avoit la bonté de dispenser les bourgeois de Paris de tous les frais que leur auroient causés les rejouissances qu'ils se disposoient à faire, au sujet de cet heureux accouchement, et que, lorsqu'il viendroit un dauphin, il leur seroit permis de signaler leur zèle et leur affection. Cette bonté de S. M. a pénétré tous les cœurs. »

Nota. La dépense du feu d'artifice que MM. de l'hôtel de ville avoient fait préparer s'élevoit déjà à près de 50,000 écus. Louis XV n'avoit encore que deux filles jumelles; la troisième, dont la reine étoit accouchée le 28 juillet, mourut le 19 février 1733; des sept filles que le monarque eut de son mariage avec Marie-Leczinska, il ne restoit, en 1789, que Mesdames Victoire et Adélaïde.

= « M. l'abbé Vaillant, qui faisoit ici les affaires des jansénistes, a été arrêté et conduit à la Bastille. »

Du 13 *août.* — « Le nommé Moucher, libraire du Palais, fut arrêté le 7, et conduit à la Bastille, pour avoir débité des écrits contre la constitution. »

= « La semaine dernière, l'on pêcha au Pont-Rouge, près l'île Saint-Louis, un esturgeon de trois pieds de longueur, dont on fit présent au roi. »

Nota. Au printemps de l'année 1806, on pêcha également dans la Seine, au milieu de Paris, un esturgeon d'une dimension au moins égale.

Du 20 *août.* — « On a établi sur la rivière, près l'île Saint-Louis, quatre cuves de bains chauds, auquel il va un grand concours de monde, moyennant 3 liv. par personne. »

= « M. de Crozat a fait imprimer son projet pour les souscriptions des estampes de tous les meilleurs tableaux et dessins de l'Europe. Il y aura huit volumes, qui coûteront 160 liv. chacun. On n'en tirera que 800 exemplaires, dont 100 pour le roi, 200 pour M. de Crozat et 500 pour le public. »

= « L'on continue la vente de la bibliothèque de feu M. Colbert. La semaine passée M. le comte d'Hoym, ambassadeur du roi de Pologne, acheta (par enchère de 5 liv.), sur M. l'abbé Rothelin, 3,005 liv. la Bible de Mayence, 2 volumes in-folio.

Nota. Ce bel exemplaire imprimé sur vélin, relié en maroquin rouge, ne fut vendu que 2,000 fr. à la vente du comte de Hoym. Il fut adjugé, ainsi que nous l'avons déjà fait connoître dans le *Bulletin du Bibliophile* (septembre 1838, nº 7, page 214), au cardinal de Rohan.

Du 14 *septembre.* — « Le fils aîné du roi de Prusse (Frédéric le Grand), qui est ici incognito, sous le nom de prince d'Amsbach, fut présenté ces jours passés au roi, qui lui fit beaucoup d'accueil; il fut à la chasse avec S. M. et revint dans un de ses carrosses. »

= « Les appelans ne se sont pas contentés de déférer la doctrine des jésuites à nos seigneurs les évêques de France, ils l'ont encore dénoncée depuis à MM. les plénipotentiaires du congrès, par une feuille imprimée. »

Du 17 *septembre.* — « S. M. a fait donner à MM. Fourmont et Sevin, avant leur départ pour Constantinople, 2,500 liv. à chacun, pour leur dépense extraordinaire. »

Du 22 *octobre.* — « On arrêta, hier au matin, le sieur abbé Troya, dit Roch, prestre qui s'étoit refugié à la Salpêtrière. C'est lui qui a travaillé et fait imprimer tous les gros ouvrages qui ont paru dans ces derniers temps. Il étoit en relation avec les imprimeurs de Genève, qu'il employoit, et il faisoit entrer les libelles à Paris dans des bateaux chargés d'avoine. Cet ecclésiastique employoit depuis trois mois toutes les ruses imaginables pour se cacher. »

Nota. L'abbé Troya d'Assigny fut mis à la Bastille et n'en sortit qu'au mois de mai 1729.

Du 15 *novembre.* — « Le onze de ce mois, l'on chanta un *Te Deum* à Notre-Dame pour le rétablissement de la santé du roi.... L'hôtel de M. de Maurepas étoit décoré d'une pyramide de lampions, torches et flambeaux, élevés à une hauteur prodigieuse. »

« Le douze, M. Boulduc, premier apothicaire du roi, fit illuminer sa maison de haut en bas, et sous sa porte faisoit couler deux fontaines de vin au peuple. »

Nota. Boulduc (Gilles-François), démonstrateur de chimie au jardin du roi, membre de l'académie des sciences, eut beaucoup de réputation dans son temps. On trouve une notice sur sa vie et ses travaux dans les *Eloges des académiciens* par M. de Mairan. Paris, 1747, page 96. — 110.

Du 30 *novembre.* — « La semaine passée, le roi prit une médecine de précaution. »

Nota. Sans doute par une tradition du régime imposé à Louis XIV, qui, suivant les mémoires de Gaugean, prenait des médécines de ce genre ; leur usage fréquent n'empêcha pas le monarque de parvenir à un âge avancé, preuve non équivoque de sa robuste constitution.

= « Le grand Thomas, voulant témoigner sa joie sur le réta-

blissement de la santé de S. M., a arraché gratis, pendant trois jours, les dents au public, sur le pont Neuf, et il a été dans les prisons et dans les hôpitaux les arracher gratis.

Du 6 *décembre.* — « L'on continue de plaider à la Tournelle la cause du sieur Mahudel (lequel était constitué prisonnier pour cause de bigamie). La plupart des membres de l'académie et des gens de lettres sollicitent pour lui. »

Du 2 *décembre.* — « La cause du sieur Mahudel a été jugée à la Tournelle, sur les conclusions de M. Gilbert des Voisins, avocat général. La cour l'a déchargé de l'accusation de bigamie et déclaré son premier mariage nul et abusif et le deuxième valide, et en conséquence ordonné son élargissement de prison, tous les dépens, dommages et intérêts compensés à l'égard de l'enfant qu'il a eu de sa prétendue première femme. »

Nota. Ces circonstances ne paroissent pas avoir été connues du savant philologue M. Weiss, à qui nous devons l'article Mahudel de la Biographie universelle.

Du 31 *décembre.* — « On a accordé les entrées à la comédie Françoise à M. l'abbé Desfontaines, pour avoir composé une brochure intitulée : *Lettre à M. Lolio*, sur son histoire du théâtre Italien. »

Nota. Cet opuscule de l'abbé Desfontaines est intitulé: *Lettre d'un comédien François sur l'histoire du théâtre Italien de Riccoboni.* (Paris) 1728, in-12.

L. D. N.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

1er septembre 1846.

Monsieur,

La correspondance que vous avez accueillie sur Pascal, à l'occasion du très recommandable plan d'édition que prépare M. Basse, m'encourage à vous adresser la petite note suivante, qui n'a d'autre objet que de rectifier un fait concernant l'auteur des *Provinciales.*

On a souvent dit qu'à un certain moment de sa conversion Pascal changea de cachet, et qu'il en adopta un qui portoit pour emblème un *ciel renfermé dans une couronne d'épines.* Fontaine, qui nous apprend cette particularité (*Mémoires*, t. II, p. 134), la rapporte à l'époque du miracle de la Sainte-Épine, après que Marguerite Périer eût été guérie, à ce qu'on croyoit, de son mal à l'œil par l'attouchement de la relique. Clémencet, dans son *Histoire littéraire* (manuscrite) *de Port-Royal*, que j'ai sous les yeux, parle du changement de cachet comme ayant eu lieu *dès le moment de la conversion* de Pascal, et sans spécifier la date. Quoi qu'il en soit, ce champ étoilé ou ciel, enfermé dans une couronne d'épines, avoit paru, avec quelque apparence de raison, un bel emblème du génie de Pascal, sachant borner au cercle de la foi l'infini de son horizon. Moi-même, dans mon ouvrage sur Port-Royal (tome II, page 499), il m'étoit arrivé de l'interpréter en ce sens.

Mais depuis, dans les Mémoires manuscrits de M. Hermant sur l'histoire du Jansénisme, j'ai trouvé (tome III, p. 195) qu'après le miracle de la Sainte-Épine, M. Périer, père de la jeune Marguerite, voulut transmettre à ses enfans un témoignage de sa reconnoissance envers Dieu « en prenant pour ses

armes un œil au milieu d'une sainte couronne hérissée d'épines ». Cet *œil* me parut très peu différent du *ciel* de Pascal, et dans mon doute, qui même déjà n'en étoit plus un, ayant eu recours à un manuscrit des *Mémoires* de Fontaine, que je possède, j'y ai lu en effet très distinctement la phrase suivante :

« Il (Pascal) ne put pas mieux faire connoître combien il étoit résolu de s'y soumettre (à la simplicité de la foi) de plus en plus depuis le miracle de Mlle Périer qu'en quittant son cachet, et en n'en voulant plus d'autre que celui qu'il se fit graver, et qui représentoit un *œil* renfermé dans une couronne d'épines, avec ces mots de saint Paul : *Scio cui credidi.* »

Cet *œil* est devenu un *ciel* par une faute d'impression facile à concevoir.

Ainsi il en est désormais du *ciel* de Pascal comme de l'*abîme* qu'il voyoit sans cesse à ses côtés ; à y regarder de plus près, l'un et l'autre symbole se sont évanouis. J'ai peine, je l'avoue, à ne pas regretter la faute d'impression, et pourtant j'ai voulu vous la signaler, Monsieur, ainsi qu'à ceux de mes confrères en Pascal qui étudient si consciencieusement ce grand esprit.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'expression de mes sentimens très distingués,

SAINTE-BEUVE.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 19. — JUILLET 1846.

1301 ADÉLAIDE de Champagne. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Holl., à la Sphère*), 1680, 2 part. en 1 vol. pet. in-12. mar. v. fil. tr. d. (*Bauzonnet-Trautz.*) 36—»

Délicieux exemplaire.

1302 ALARDI Uchtmanni, viri clarissimi, vox clamantis in deserto ad doctissimum juvenem Hadrianum Beverlandum, jurisperitum. *Medioburgi*, S. D., pet. in-8. mar. r. fil. tr. d. (*Derome.*). . . . . 18—»

1303 ALCORAN (L') de Mahomet, traduit de l'arabe en françois par le sieur Duryer. *La Haye*, *A. Moetjens*, 1685, in-12. v. fauve, fil. tr. dor. (*Bozerian.*) 18—»

Joli petit exempl. 4 p. 11 l.

1304 ARRESTS (Les) et ordonnances royaux de la tressoueraine et suprême cour du royaume des Cieux. *S.*

L., 1559, in-8. cart. non rogné. . . . . 18—»

On lit sur le recto du titre : « Cries célestes faites par le Saint-Esprit pour la publication des présentes ordonnances ».

Ce livre, rare et des plus curieux, peut se placer à côté des arrêts de Spifanne.

1305 **Batrachomyomachie** (La), ou la guerre des grenouilles et des rats; traduit du grec d'Homère en vers burlesques (par H. de Picou?). *Paris, Thierry le Chasseur*, 1658, pet. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Niedrée.*) . . . . . 18—»

1306 **Beltramo.** La Cangenia, tragi-comedia di Beltramo Poggi. *Fiorenza*, 1561, in-8. mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste Duru.*) . . . . . 18—»

Bel exemplaire.

1307 **Bouillart** (*Jacq.*). Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés, contenant la vie des abbés qui l'ont gouvernée depuis sa fondation. *Paris, Grégoire Dupuis*, 1524, in-fol. v. brun . . . . 27—»

Curieux, orné de grandes gravures et plans.

1308 **Catéchisme** des courtisans, ou questions de la cour et autres galanteries. *Cologne, Pierre du Marteau, à la Sphère*, 1669, pet. in-12. mar. brun. . 30—»

Facétie rare.

1309 **Codicille** d'or, ou petit recueil tiré de l'Institution du prince chrestien, composé par Erasme (par Cl. Joly). *S. L.* (*à la Sphère*), 1665, pet. in-12. de 187 pp., dos et coins de mar. puce. (*Muller.*). . . 10—»

H. 128 millim. (4 p. 9 l.)

1310 **Codicilles** de Louis XIII, roi de France et de Navarre. *S. L.* N. D., 2 vol. in-24. mar. r. fil. tr. dor.

(*Anc. rel.*) . . . . . 130—»

Bien joli exemplaire, très grand de marges; ce livre en manque presque toujours. Reliure molle, attribuée à Anguerant et recherchée des amateurs.

1311 COLLECTION de petits classiques françois, publiée par M. Ch. Nodier; dédiée à Mad. la duchesse de Berry. 8 tom. en 4 vol. in-18. mar. fil. tr. dor. . 118—»

Ces huit jolis volumes peuvent figurer à côté des plus jolies productions de la typographie françoise.

Cette collection se compose comme il suit : OEuvres choisies de Sarrazin. —Voyage de Chapelle et Bachaumont. — Conjuration de Fiesque. — Relation de Rocroi et Fribourg. — Madrigaux de la Sablière. — Guirlande de Julie. — OEuvres choisies de Sénecé. — Poésies d'Aceilly.

Délicieuse reliure de *Bauzonnet*.

1312 CORNILLE WYTFLIET. Histoire universelle des Indes-Occidentales et Orientales et de la conversion des Indiens; par Cornille Wytfliet, Anthoine Magin et autres historiens. *Douay, Franç. Fabri*, 1611, pet. in-fol. v. ant. fil. fers à froid, riche bordure, reliure angloise . . . . . 45—»

Divisé en trois parties, chacune avec un frontispice gravé : la première partie contient 19 cartes; la seconde et la troisième n'en contiennent que quatre.

Très rare, non cité.

1313 COSTADAU (*Alphonse*). Traité historique et critique des principaux signes qui servent à manifester les pensées ou le commerce des esprits, enrichi de fig. en taille-douce. *Lyon, Bruyset*, 1721, 8 vol. in-12. v. gr., orné d'un grand nombre de planches. 27—»

On trouve dans cet ouvrage ce qui a été inventé de plus remarquable, soit pour former et entretenir une société parfaite entre les hommes, soit pour servir aux plaisirs et aux commoditez de la vie; les origines véritables et le progrès de toutes les choses qui servent de matière à cet ouvrage; quantité de faits singuliers de la

plus haute antiquité ; en un mot, une infinité de sujets curieux qui l'occuperont agréablement et utilement.

Livre curieux, et que l'on trouve rarement complet.

1314 CRECQUILLON (*Th.*). La fleur de chansons, premier et second livre, à quatre parties ; contenant XXXI nouvelles chansons, propices à tous instrumens et musicaulx, composées (la pluspart) par Th. Crecquillon et autres bons maistres musiciens. *Anvers, Tielman Susato, imprimeur de musique* (vers 1550), in-8. obl. mar. r. fil. tr. dor. . . . . 85—»

Délicieuse reliure de *Bauzonnet-Trautz*, très bel exemplaire, avec témoins.

1315 DANTE, col sito è forma dell' inferno. (*Nel fine*) : *P. Alex. Pag. Renacenses, F. Bena V. V.* (per Alessandro Paganino in Tusculano terra presso Il Lago di Benaco). Pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Délicieux Bauzonnet.*) . . . . . 60—»

Edition rare et recherchée, qui reproduit les figures de l'édition aldine de 1515, et qui, par conséquent, doit être postérieure à cette date.

Cet ouvrage se compose comme il suit : Signat. A-H iij. Les quatre derniers feuillets comprennent 2 vignettes en bois, divisées sur six pages; vient un feuillet blanc entre le dernier feuillet, où se trouve la souscription indiquée.

1316 DICTZ (Les) de Salomon, avecques les respõces de Marcon fort ioyeuses. *S. L.* N. D., in-8., 4 ff. à 27 lignes par page, caract. goth., avec une fig. en bois sur le titre, mar. bleu, fil. tr. dor. . . . 36—»

Jolie plaquette de *Bauzonnet.*

Réimpression tirée à 15 exempl. seulement.

1317 DU RYER (*P.*). Thémistocle, tragédie. *Suiv. la copie imprimée à Paris*, 1649. — Nitocris, tragédie par le Même. *Suiv. la copie de Paris*, 1650. Deux pièces en

1 vol. pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*) . . . . . 28—»

H. 128 millim. (4 p. 9 l.)

1318 ESTIENNE (*H. Henri*). L'Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote, par H. Estienne. *S. L. De l'Imprimerie de Guillaume des Marescs*, 1580, pet. in-8. parchemin. . 18—»

Exemplaire bien conservé.

Cette édition contient, à la fin, la pièce en vers intitulée : *Prosopopée de l'idole aux pèlerins.*

1319 EUANGILES (Les) des Connoilles faictes en lonneur et exaulcement des dames. *Suivant la copie de Lyon, Jehan Mareschal*, 1493, in-16. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 48—»

Réimpression tirée à très petit nombre. Extraite de la collection des joyeusetés.

1320 FACÉCIEUX devis et plaisans contes, par le sieur du Moulinet, comédien. (*Suivant la copie.*) *Paris, J. Millot*, in-16. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). titr. grav. . . . . 70 —»

Réimpression à très petit nombre. De la collection des joyeusetés.

1321 FEDRA, tragedia di Francesco Bozza, candiotto cavaliere. *Vinegia*, 1578, in-8. mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste Duru.*) . . . . . 18—»

1321 *bis* FLEUR (La) des chansons nouvelles, traittans partie de l'amour, partie de la guerre, selon les occurrences du temps présent; composée sur chants modernes fort récréatifs. (*Suivant la copie.*) *Lyon, Benoist Rigaud*, 1586, in-16. mar. r. fil. tr. dor. (*Bau-*

zonnet-Trautz.) . . . . . 50—»

Réimpression tirée à très petit nombre. Extraite de la collection des joyeusetés.

1322 **Fleur** (La) de toute joyeuseté, contenant epistres, ballades et rondeaux ioyeux et fort nouveaux. *S. L. N. D.*, in-16. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 45—»

Réimpression sur l'édition gothique et tirée à très petit nombre. Extraite de la collection des joyeusetés.

1323 **France** (La) toujours ambitieuse et toujours perfide. *Ratisbonne*, 1689, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 18—»

1324 **Gautruche.** L'Histoire poétique pour l'intelligence des anciens poëtes et des autheurs anciens. *Caen, Jean Cavalier*, 1651, pet. in-12. mar. bleu. (*Janséniste Duru.*) . . . . . 15—»

Joli petit exemplaire.

1325 **Geslin** (*P.*). La sainte chorographie, ou description des lieux où réside l'Eglise chrestienne par tout l'univers. *Amst., Louys Elzevier*, 1641, pet. in-12. mar. orange, fil. à comp. tr. dor. (*Muller.*) . . 18—»

Voyez *Sandis.*

1326 **Goulart** (*Simond*). Thrésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps, mises en lumière par Simond Goulart, Senlisien. *S. L., Paul Marceau*, 1610, in-8. vélin, 2 tom. en 1 vol. . . . 24—»

Bel exemplaire.

1327 **Grammatica** gallica compendiosa, utilis, facilis et dilucida, opera et studio Joannis Serreii Baudouillani Lotharingi. *Argentorati*, 1598, pet. in-8. par-

chemin. . . . . 12—»

Dans le même volume, les Colloques de Maturin Cordier, lat. et françois. *Basle*, 1591.

1328 GRANDE (La) diablerie de Jean Vallette, dit de Nogaret, par la grâce du roy duc d'Espernon, grand animal de France (*sic*) et bourgeois d'Angoulesme, sur son département de la court; de nouveau mise en lumière par un des valets du garçon du premier tournebroche du duc. *S. L.*, 1589, in-8. mar. r. fil. tr. dor. 1 portr. et la figure satyrique. (*Bauzonnet-Trautz.*) 80—»

De toute rareté.

1329 HABERT (*Fr.*). Les sermons satyriques du sententieux poëte Horace, divisez en deux livres, interpretez en rime françoise par Fr. Habert de Berry. *Paris*, 1581, in-8. mar. v. fil. tr. dor. lavé, réglé. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 68—»

Bel exemplaire d'un livre rare.

1330 HEC est quedam rara et idea chara legenda de sancta Anna et de universa eius progenie quæ genuit originem Mariam, Dei matrem; quare et avia Christi, Dei filii, appellari meruit et esse. *Impressa Colonie, per Martinum de Werdeno...*, 1510, pet. in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. goth. (*Padeloup.*). . . . . 18—»

1331 HENRI ESTIENNE. Project du livre intitulé : De la précellence du langage françois. *Paris, Mamert Patisson*, 1579, in-8. mar. v. russe, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 55—»

Magnifique exemplaire.

1332 HISTOIRE comique de Francion, où les tromperies,

les subtilitez, les mauvaises humeurs, les sottises, et tous les autres vices, de quelques personnes de ce siècle, sont naïvement représentez (par Moulinet?). *Rouen*, 1635, in-8. vél. . . . . 25—»

Bel ex. de cette édition rare.

1333 HISTOIRE de Georges Castriot, surnommé Scanderbeg, roi d'Albanie; par Jacques de Lavardin. *Paris*, *Chaudière*, 1597, pet. in-8. vél. étui, tr. dor. ciselée, bien conservée, sauf une piqûre dans la marge des derniers feuillets. . . . . 27—»

1334 HISTORIA del valorosissimo cavaliere Palmerino d'Oliva. *Venetia*, 1560, pet. in-8. vél. . . . 24—»

Parfaitement conservé.

1335 HROSUITE. Illustris originis et monialis germane gente saxonica orte (opera) nuper a Conrado Celte inventa. *Norimbergæ, sub privilegio fodalitis celticæ a senatu romani imperii impetrate, anno Christi quingentesimo primo supra millesimum* (1501), in-fol. vélin. 145 —»

Ouvrage des plus *rares*, et orné de figures en bois de la grandeur de chaque page.

Notre exemplaire est en GRAND PAPIER, particularité qu'aucun de nos bibliographes n'a signalée, et *doit donc être considéré comme une grande rareté.*

1336 ICONES sive imagines vivæ, literis cl. virorum Italiæ, Græciæ, Germaniæ, Galliæ, Angliæ, Ungariæ, ex typis valdkirchianis, cum elogiis variis per Nicol. Revsnerum. *Basileæ*, 1496, in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 48— »

Ouvrage curieux, orné de 91 portraits, au dessous desquels on lit leurs éloges en vers latins; avec entourages à chaque page gravés sur bois.

Non cité.

1337 JALOUSE (La) d'elle-même, comédie (par l'abbé de Bois-Robert). *Sur l'imprimé, à Paris, chez August. Courbé*, 1659, pet. in-8. mar. bleu. (*Janséniste Duru.*). . . . . 15—»

Témoins.

1338 LORME (*T. de*). La muse nouvelle, ou les agréables diuertissemens du Parnasse. *Lyon, Benoist Coral*, 1665, in-12. mar. vert russe, tr. dor. (*Ancienne reliure aux armes d'Entraigues.*). . . . . 15—»

Livre *rarissime.*

Il est malheureusement très fortement taché aux feuillets 168, 169, 171, 173.

1339 MATHIEU (*Pierre*). Clytemnestre, tragédie. — Vasthi, tragédie. — Aman, tragédie. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1589, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 70—»

Très bel exempl. de ce recueil des plus rares.

1340 MÉMOIRES de la guerre de Transilvanie et de Hongrie entre Léopold I et le grand seigneur Méhemet IV, Georges Ragotski, et les autres successeurs princes de Transilvanie (par Ascanio Centorio degli hortensi); traduits par Louis du May, *Amst., Dan. Elzevier*, 1680, 2 tomes en 1 vol. pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Muller.*). . . . . 18—»

H. 132 mill. (4 p. 11 l.)

1341 MÉMOIRES de messire Philippe de Commines, sieur d'Argenton. *Leide, Elzeviers*, 1648, in-12. mar. v. russe, fil. tr. dor. (*Duru.*) . . . . . 220—»

H. 132 mill. (4 p. 11 l.)

1342 MÉMOIRES de Pierre-François Prodez de Beragrem,

marquis d'Almacheu ; contenant ses voyages et tout ce qui lui est arrivé de plus remarquable dans sa vie. *Amst., Léonard le jeune (à la Sphère)*, 1677, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12. mar. v. fil. à compart. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 24—»

H. 128 mill. (4 p. 9 l.)

1343 **Mémoires** d'un favory de son Altesse Royalle Monsieur le duc d'Orléans (par Bois-d'Almay). *Leyde, J. Sambix le jeune (à la Sphère)*, 1668, pet. in-12. mar. fil. à comp. tr. dor. . . . . 40—»

Très rare. Bel exemplaire. — H. 121 mill. (4 p. 6 l.)

1344 **Ovide** (L') en belle humeur, par le sieur d'Assoucy. — Le ravissement de Proserpine, par le Même. — Le jugement de Paris, par le Même. *Lyon, Claude de la Roche*, 1668, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 45—»

1345 **Rabelais** (*Me François*). Ses œuvres, augmentées de la vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie et l'histoire. *S. L. (Hollande, Elzevir)*, 1663, 2 vol. pet. in-12. m. r. fil. tr. dor. (*Bozerian.*) 125—»

Joli exempl. de la bonne édition, lavé et réglé, provenant de la vente Caillard.

H. 129 mill. (4 p. 9 l. 1/2.)

1346 **Régime** de santé pour conserver le corps humain et uiure longuement (trad. du lat. d'Arn. de Villanova). — La souveraine cõgnoissance des urines, corrigée par plusieurs docteurs régens en médecine, régens à Montpellier, avec une recepte de la grosse vérolle. XVIV. — *Cy finist le remede contre la peste, ung traicte des urines, le remede contre la grosse verolle. Impri-*

mé nouuellement à Paris par Philippe Lenoir, libraire, et lung des deux relieurs jurez de l'Université de Paris, en la grant rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée, 1501, pet. in-4. sign. a—oiii, gothique, titre en rouge et en noir, veau fauve, fil. tr. dor. . . . . 30—»

Bel exemplaire.

On y trouve : L'Art de guérir la confortation du cueur et des principaulx membres ; remède très-utille pour ceulx qui ont la maladie appellée en ébreu *malfrandos*, en latin *variola cronica*, et en françois *la grosse verolle*, etc. ; et autres bonnes choses, non moins curieuses.

1347 SANDIS (*Edwin*). Relation de l'estat de la religion, et par quels desseins et artifices elle a esté forgée et gouvernée en divers etats des parties occidentales du monde ; tirée de l'angl. du chev. Edwin Sandis (trad. par P. Geslin). *S. L.* (*Holl.*, *Elzev.*), 1641, pet. in-12. mar. violet, fil. à comp. doublé de mar. orange, dent. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 30—»

H. 123 millim. (4 p. 7 l.)

Voyez *Geslin.*

1348 SAVONNE. L'Arithmétique de Pierre Savonne, d'Avignon, corrigée et augmentée de nouveau de plusieurs belles règles subtiles et brefues. *Lyon, Pierre Rigaud*, 1604, in-8. vél. . . . . 12—»

Avec une instruction sur la manière de trouver le compte fait du toisage de Lyon.

1349 SERÉES de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt. *Lyon, Thibaud Ancelin ; Paris, Perriers*, 1608, 3 vol. in-12. mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 175—»

Charmant exemplaire, d'une conservation peu commune, et le plus grand de marges connu : livre rare et recherché. — Il paroît

expressément, d'après le privilége, que cette édition se vendoit simultanément à Lyon et à Paris.

1350 STORDITO. L'Amor constante, comedia del signor Stordito intronato. *Vinegia*, 1550, in-12. mar. citron, fil. tr. dor. (*Padeloup.*). . . . . 34—»

Exempl. de Girardot de Præfont.

1351 SULPITII Severi omnia opera quæ exstant. *Lugd.-Batavorum, ex officina elzeviriana*, 1643, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. dent. . . . . 27—»

Joli exemplaire, avec ces lignes autographes sur la garde du volume de la main de Ch. Nodier : « *Ch. Nodier à son ami Dussault* ».

H. 129 millim. (4 p. 9 l. 1/2.)

1352 TEMPLE (Le) de bõne renõmée et repos des hommes et femmes illustres, trouué par le Traverseur de voies périlleuses, en plorant le tresgrette décès du feu prince de Thalemont, unique fils du chevalier et prince Sans-Reproche. *Imprimé pour Galliot du Pré, marchât libraire, demourant sur le pont Nostre-Dame, à l'enseigne de la Gallée, ayant sa bouticle en la grant fasse du Pallays...* 1516, in-4. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 180—»

Très rare, curieux et magnifique exemplaire.

1353 THORY (*Geoffroy*). L'art et science de la vraye proportion des lettres attiques ou antiques, autrement dictes romaines, selon le corps et visage humain, avec l'instruction et manière de faire chiffres et lettres pour bagues d'or, pour tapisseries, vitres et painctures. Item de treize diuerses sortes et façons de lettres ; d'auantage la manière d'ordonner la langue françoise par certaine règle de parler élégamment en bon et plus sain langage françois que par cy-deuant, avec figures à ce conuenantes et autres choses

dignes de mémoire, comme on pourra le voir par la table; le tout inuenté par Maistre Geoffroy Thory, de Bourges. *On les vend à Paris, à l'enseigne Sainct-Martin, rue Sainct-Jacques, par Vivant Gaultherot*, 1549, in-8. v. fauve fil. . . . . 20—»

Orné d'un grand nombre de planches et de figures artistement gravées.

1354 TOCSAIN (Le) contre les massacreurs et auteurs des confusions de France, par lequel la source et origine de tous les maux qui de long-temps trauaillent la France est découverte, afin d'inciter et esmouuoir tous les princes fidelles de s'employer pour le retranchement d'icelle. *Reims, J. Martin*, 1577, in-8. v. f. fil. tr. d. (*Niédrée.*) . . . . . 20—»

Joli exemplaire pur d'un livre qui aujourd'hui est rare et assez recherché.

1355 TRAITÉ des restitutions des grands, précédé d'une lettre touchant quelques points de la morale chrestienne (par Cl. Joly). *S. L.* (*à la Sphère*), 1665, 2 part. en 1 vol. pet. in-12. mar. olive, fil. à comp. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 18—»

Seconde édition, dont le texte, à la dernière page, ne présente pas deux lignes pleines, comme dans la première édition.

H. 131 millim. (4 p. 10 l. 1/2.)

1356 VILLAMONT. Les voyages du seigneur de Villamont, avec un guide des divers chemins par lesquels on va en Hiérusalem, Rome, Venise, Naples, Lorette et Egypte, et de plusieurs choses belles et rares qui s'y trouvent. *Rouen, Jean Briselet*, 1613, petit in-12. vélin. . . . . 15—»

Ex. d'une parfaite conservation.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1357 **Annuaire** de la bibliothèque royale de Belgique, par le baron de Reiffenberg, commandeur et chevalier de plusieurs ordres; septième année. *Bruxelles, Muquardt*, 1846; *Paris, Techener*, in-18. avec planches.

Cet élégant volume est dédié à plusieurs bibliothécaires, et, en première ligne, à M. Paulin Pâris, pour lequel l'auteur semble professer la plus haute estime et l'attachement le plus dévoué. On y trouve un compte-rendu de l'état de la bibliothèque de l'État, en Belgique, laquelle se place déjà parmi les premiers établissemens de ce genre que l'on signale en Europe; des notices et extraits de manuscrits, des mémoires littéraires, entre autres une piquante notice sur le feld-maréchal prince de Ligne, aïeul de l'ambassadeur actuel du roi des Belges, etc.

1358 **Bouton** (*Ernest*). Esquisse biographique et bibliographique sur Claude le jeune, natif de Valenciennes, surnommé le Phénix des musiciens, compositeur de musique de la chambre des rois Henri III et Henri IV. *Valenciennes*, in-8. br. . . . . 5—»

Orné d'un portrait de Jacques Lejeune.

Recueil curieux sur la musique, tiré à très petit nombre.

1359 **Burtin** (*Franç.-Xavier*). Traité théorique et pratique des connoissances qui sont nécessaires à tout amateur de tableaux et à tous ceux qui veulent apprendre à juger. *Valenciennes*, 1846, gr. in-8. br. por. 16—»

C'est une bonne et utile publication, qui était désirée depuis longtemps, car l'édition ancienne était devenue introuvable.

1360 **Courtos** de la Tarasquo et Jocs, founda per lou rey René; avec une série de notes explicatives, rédigées en françois. Pouèmo en vers prouvençaous burlesquo-

tragi-coumiquè, en douze paousos patois dè Tarascoun. Per J. Désanat. *Arles*, 1846, br. in-8. 4—»

Avec une planche singulière.

1361 **Désanat** (*Joousé*). La statuo de Puget, pouèmo a David d'Angers. 1846, brochure in-8.

1362 **Des moyens** de former une collection des meilleurs écrivains belges, par le baron de Reiffenberg. *Bruxelles*, *Vandale*, *Paris*, *Techener*, in-4. . . —»

1363 **Essais** de littérature montoise, contenant quelques faufes de la Fontaines éié el' mariage d'el fie chose, scène en trois tableaux, pa n'in curè montois. *Valenciennes*, S. D., brochure in-8. . . . 5—50

« Faufes de la Fontaines, què popo racontoi au soir a s'-petit fieu quand il étoi sage au culot de St-Feu. »

Publication tirée à très petit nombre.

1364 **Le chevalier** au Cygne et Godefroy de Bouillon, poëme historique, publié pour la première fois par le baron de Reiffeuberg, avec de nouvelles recherches sur les légendes poëtiques et un travail sur les croisades. *Bruxelles*, *Muquardt*, *Paris*, *Techener*, tome 1er, in-4. fig.. . . . . —»

Au moment où M. Paulin Pâris achève l'impression de la *Chanson d'Antioche*, un philologue belge fort connu, le plus connu peut-être des écrivains de son pays en France et ailleurs, vient de mettre au jour le *Chevalier au Cygne*, qui est l'introduction à l'Histoire poétique de la première Croisade. Le texte est tiré d'un manuscrit de Bruxelles, auquel ne ressemblent point ceux de Paris; il est accompagné de notes, suivi de renseignemens précieux sur les Croisades, et des diverses leçons connues sur le *Chevalier au Cygne*. Le discours préliminaire, qui est fort étendu, est un travail complet sur l'origine de cette légende et sur ses diverses transformations dans toutes les mythologies ainsi que dans toutes les littératures. Ce travail, dès son apparition, a captivé les sympathies de l'Allemagne érudite, où M. de Reiffenberg est si bien accueilli. Quelques exemplaires de ces prolégomènes ont été tirés à part. Le

second et le troisième volumes contiendront l'expédition de Godefroid de Bouillon, avec quantité de renseignemens sur les Croisés et leurs familles; ils ne paroîtront qu'après le *Gilles de Chin*, autre poëme publié aussi par M. de Reiffenberg, avec quelques chroniques relatives au Hainaut.

1365 **Lettre** à M. Aimé-Martin sur Pétrarque et Adrien Lechartreux, le maréchal Lannes et Jacques Laffite, Fourier le géomètre et Desgenettes le médecin, et deux parisiennes, Clémentine et Sirène. *Angers et Paris*, 1846, brochure in-8. . . . . 3—50

M. Grille, d'Angers, auteur de ce petit volume si piquant, si original, n'a pas voulu qu'il fût bien répandu, car c'est au plus s'il en a tiré 25 exemplaires.

1366 **Lou** Bouil-Abaïsso, journal en vers provençaux, languedociens et comtadins; avec une préface en françois par M. A. Fabre. Collect. complète de deux années, publiée à Marseille sous la direction de M. J. Desanat. *Marseille*, 1846, gr. in-4. br. . 36—»

Il n'y a que très peu d'exempl. de ce livre dans le commerce.

1367 **Lour** retour, ou lou sargeant la Gargousso, coumedio mesglado dè chants, par un membré courresponden de l'Académie de Beziers. *Marseille*, 1846, brochure in-8. . . . . 4—»

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, P. DE MALDEN, VALLET DE VIRIVILLE, SAINTE-BEUVE, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 20. AOUT.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 20 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

Pages

Mélanges bibliographiques :

Livres annotés, signés et estampillés, par A. Dinaux. 887

Sur les livres d'usages (*suite*), par un Typographophile. 894

Note bibliographique sur Étienne de la Boétie, par M. D. J.-F. Payen. 904

Variétés bibliographiques :

Notes extraites du Catalogue raisonné d'un amateur de province, par M. G. Brunet. 909

Notice de M. Ch. Nodier, à l'âge de dix ans. 912

Correspondance. 914

Nouvelles bibliographiques. 916

Catalogue de l'Editeur. 917

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT HONORÉ.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

II.

LIVRES ANNOTÉS, SIGNÉS ET ESTAMPILLÉS (1)

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de s'occuper de livres et de tout ce qui peut leur donner quelque attrait de curiosité, sans que le nom de *Charles Nodier* ne se présente sous la plume. On sait à quel prix les ouvrages choisis par ce bibliophile délicat, pour en faire sa collection particulière, ont passé à sa dernière vente ; on n'ignore pas qu'un volume revêtu de son nom ou de la marque de sa bibliothèque d'élite augmente de valeur autant qu'une de ces perles de la vieille librairie revêtues des abeilles des *de Thou*, des *fasces* du comte *de Hoym*, ou de la toison d'or de *Longepierre*. Mais, outre le degré de curiosité acquis par tous les livres sortant des mains de ce fin et spirituel connoisseur, il en possédoit quelques uns qui, avant de lui appartenir, avoient déjà reçu un baptême de rareté par les caractères tracés, de main de maître, sur leurs gardes, leurs titres ou leurs marges. Au nombre de ces marques de haute distinction, citons la signature de *Racine* apposée sur un ouvrage possédé par Nodier, et rare déjà sans cette illustration. Il étoit intitulé : *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans* (sans lieu ni date), in-4. de 9 ff., 35 et 89 pp., attribué au duc du Maine, et publié par Mme de Maintenon, avec le secours de Racine, dit-on. Ce volume, tiré à très petit nombre par l'Imprimerie royale, en 1678, provenoit de la belle bibliothèque de M. d'Ourches, à l'encan de laquelle il fut vendu 120 livres. Il ne diminua point de valeur dans les mains de Nodier; on l'adjugea, à sa vente, au prix de 132 fr.

Nous trouvons sur certains livres la signature jumelle et quelquefois des notes littéraires et érudites de *Sceuole et Loys*

(1) V. ci-dessus, p. 744.

de Sainte-Marthe (*sic*), deux frères jumeaux, qui ne se séparèrent en rien, pas même après leur mort : un seul tombeau les reçut à l'église de Saint-Séverin, à Paris. Ils vécurent dans l'union la plus intime, travaillèrent ensemble, fondèrent la *Gallia christiana*, et ne divisèrent jamais ni leurs œuvres, ni leurs livres, ni même leurs lettres, qu'ils signoient collectivement des noms rapportés plus haut, ainsi que le font aujourd'hui les associés des maisons de commerce.

Il est inutile, sans doute, de signaler l'intérêt qui s'attache aux livres ayant appartenu à *Luther*. Le petit nombre des ouvrages qui restent de cette précieuse collection sont signés au bas du titre. M. *Motteley* en possède un sur lequel on lit, en écriture gothique : *D. Martin9 Luther9, anno* 1560 (*vel* 1540). Si l'année inscrite est 1540, ce livre a pu appartenir à Luther, et la signature est probablement autographe ; si, au contraire, la date est celle de 1560, elle n'appartient pas à ce célèbre réformateur, mort en 1546. Le nom indiqueroit alors celui de l'auteur du livre, qui d'ailleurs est une œuvre catéchétique, imprimée en latin à Wittemberg, patrie de Luther. Cet illustre hérésiarque avoit en cette même ville, en 1543, un débit, à domicile, de livres de prières, avec la souscription suivante : *Vuittembergæ. D. Marti. Lvt. Anno M. D. XLIII.* Le titre, imprimé en rouge et noir, étoit ainsi conçu : *Enchiridion piarvm precationum, cum passionali, ut uocant, quibus accessit nouum calendarium cum Cisio iano vetere et nouo, atque alijs quibusdam, ut patet ex indice.* In-8°. Le frontispice est entouré d'un encadrement gravé sur bois, dans lequel on voit d'un côté une troupe d'hommes armés, de l'autre une femme qui va recevoir ou qui a déjà reçu par sa fenêtre un homme suspendu à une corde ; et au bas deux écussons : l'un avec une rosace ayant une petite croix au cœur, l'autre portant un serpent tourné autour d'une croix de bois. Ces divers ornemens paroissent avoir rapport à la vie et à la personne de Martin Luther. L'ouvrage est, au reste, enrichi d'une Passion de Jésus-Christ, en 50 jolies figures sur bois.

On voit encore, dans quelques cabinets, des volumes signés par *Rascas de Bagarris*, dont l'écriture, grande, allongée et tenant beaucoup de place, est très reconnoissable. Ce *Maître des cabinets, médailles et antiquités*, du roi Henri IV, et ce premier protecteur de Peiresc, avoit aussi l'habitude de mettre après son nom la date de la prise de possession de ses livres.

La signature de *Descartes* est très reconnoissable : une belle et franche écriture du XVIIe siècle, des caractères un peu allongés, un trait longitudinal sous le nom : tels sont les signes caractéristiques auxquels on peut reconnoître la souscription du philosophe, qu'on trouve sur quelques beaux Elzevirs imprimés de son temps.

Pierre d'Hozier, le père de la science généalogique, avoit coutume d'adresser ses ouvrages aux grands seigneurs de son temps avec lesquels il se trouvoit en relation directe ; il y joignoit une offrande d'auteur, écrite et signée de sa main très lisiblement sur un feuillet de garde. Nous en avons vu dans la bibliothèque particulière des ducs de Croy.

Une des plus belles écritures du siècle de Louis XIV, que nous apercevons sur des livres et des manuscrits provenant de l'ancienne abbaye de Citeaux, est sans contredit celle de *Pierre Taisand*, jurisconsulte, trésorier de France en Bourgogne, qui laissa sa bibliothèque à son fils Claude Taisand, religieux à Citeaux, lequel la légua à son abbaye. Pierre Taisand avoit une main superbe. Ceux qui prétendent qu'on peut définir le caractère d'un individu à l'aspect de son écriture tireront facilement l'horoscope du jurisconsulte et savant Dijonnois ; ils en feront un personnage noble, généreux, rangé, soigneux et élégant. Taisand portoit au dessus de ses armes une étoile mi-partie d'or et d'argent, avec cette devise au dessous : *Hoc duce tutus*. On la retrouve sur ses livres, et sous son portrait, gravé par *S. Vallée*, d'après *G. Revel*.

On conserve à la bibliothèque du Roi un recueil de lettres autographes du maréchal de France *Abraham Fabert*, et l'on peut s'y convaincre de la netteté et de la correction de son

écriture, que l'on retrouve aussi sur plusieurs de ses livres, avec l'indication des personnes desquelles il les tenoit, et l'époque et le lieu où il en devint possesseur.

Messire *Pierre de Villars*, évêque d'Éphèse, coadjuteur et successeur élu de Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, en Dauphiné, signoit au bas du titre de ses livres; son écriture est belle pour le temps où il vivoit. C'étoit le grand-oncle du maréchal de Villars, le sauveur de la France à Denain, en 1712.

Humbert de Chevert, l'ascendant du lieutenant-général de ce nom, tenoit tant à ses livres, qu'il ne croyoit pas pouvoir trop y multiplier les traces de sa possession; aussi écrivoit-il sur le titre : *Ce prnt liure appartient à Humbert de Chevert;* puis il répétoit son nom sur le premier et le dernier feuillet de l'ouvrage.

La plus jolie, la plus mignonne, et en même temps la plus lisible et la plus coquette, écriture de propriétaire de bibliothèque, est certainement celle d'*Emanuel de Croy*, qui signoit ainsi au haut du titre des livres de choix qu'il réunit dans la belle bibliothèque du château de l'Ermitage, près Condé, dispersée à la Révolution. En voyant ces caractères si légèrement et si élégamment tracés, on diroit que la main légère d'une châtelaine a pu seule les former.

Tout au contraire, l'auteur de l'*Histoire des ordres religieux* et d'une foule de sermons oubliés, *Hermant*, plaçoit son nom d'une main forte, ferme et pesante, sur la contre-garde de ses bouquins.

Les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres se plurent souvent à réunir de bonnes bibliothèques d'ouvrages utiles et érudits. L'abbé *de Fontenu* fut de ce nombre. Il mettoit son nom et une date, non en tête, mais à la queue de tous ses livres. Son écriture, un peu épaisse, est forte et soutenue.

Dom Bourotte, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, possédoit une belle main; il inscrivoit son nom sur le titre et des corrections sur les pages de ses livres avec une écri-

ture qui eût fait envie à une chancellerie. Il mourut à Paris le 12 juin 1784.

Il en est de même de *Mariette fils*, amateur distingué, qui pouvoit écrire au bas du titre de ses livres son nom et celui des personnes qui les lui offroient sans altérer le moins du monde la valeur de ces ouvrages.

Rangeons dans la même catégorie M. *E.-F. Joullain fils aîné*, amateur de tableaux et de gravures, qui adressoit ses livres avec des *ex dono* écrits dans une perfection remarquable.

De Guerle, auteur d'une *Histoire des perruques* et de plusieurs ouvrages légers, annotoit les ouvrages de sa bibliothèque, rétablissoit les anonymes, et signoit ses notules avec paraphe.

Victor Jacquemont, de regrettable mémoire, annotoit ses livres consciencieusement et les analysoit sur des feuillets blancs ajoutés. Son écriture est courue, mais nette et lisible.

Il n'en est pas de même de M. *H. Beyle*, connu sous le nom du *comte de Stendhal*. Son écriture, angloise, mal formée, négligée et impatiemment écrite, a quelque chose de celle de Napoléon, pour la difficulté qu'elle présente aux lecteurs.

Casimir Delavigne avoit une écriture bien formée, très lisible et un peu allongée : c'est ce qu'on remarque sur le titre de ceux de ses ouvrages qu'il adressoit, avec des offrandes de sa main, à ses protecteurs ou à ses amis.

Nous ne saurions passer sous silence le nom d'un estimable bibliophile de province, qui eut la manie ou la faiblesse de l'écrire, avec une date d'acquisition, sur tous les livres de sa nombreuse bibliothèque. Ce nom est celui de *P.-L. Faulconnier*, né le 24 août 1730 à Dunkerque, petit-fils de l'historien de cette ville, qui en fut en même temps le grand-bailly. Pierre-Louis Faulconnier eut, en naissant, le goût de l'étude, et suivit les traces de ses ancêtres; il compléta leur bibliothèque, et parvint à amasser une collection des plus remarquables pour la province. Elle fut dispersée après sa mort, arrivée le 20 janvier 1817. On a vu dans le département du Nord beaucoup

d'ouvrages rares et curieux portant le nom de *P.-L. Faulconnier*.

La fameuse bibliothèque *Colbert*, fondée d'abord par le grand ministre de Louis XIV, augmentée par *J.-B. Colbert, marquis de Seignelay*, tombée ensuite dans les mains de *J.-N. Colbert*, archevêque de Rouen, puis enfin délaissée par le comte de *Seignelay*, son neveu, a été vendue et disséminée en 1728. Le bibliographe *Gabriel Martin* en dressa le catalogue en trois vol. in-12 (18,219 numéros). Cette grande collection fut donc dispersée et livrée au commerce : aussi en rencontre-t-on souvent quelques débris dans les ventes et sur les étalages. Tous les volumes provenant de cette bibliothèque portent au haut de leur titre les mots : *Bibliothecæ colbertinæ*, écrits très lisiblement et proprement par un conservateur de ce dépôt, qui aura voulu faire l'économie d'un scel ou d'une griffe.

L'illustre typographe d'Anvers, *Christophe Plantin*, avoit coutume d'adresser à quelques notabilités de sa ville et aux principaux personnages ecclésiastiques de la Belgique auxquels il avoit des obligations des exemplaires de choix des beaux livres sortis de ses presses fécondes. Il y apposoit de sa main une humble formule d'offrande en latin, qu'il signoit : *Christophorus Plantinus. Van Hulthem* possédoit plusieurs de ces cadeaux du célèbre imprimeur anversois. Ils sont aujourd'hui dans la bibliothèque royale de Belgique.

M. *J.-B. Huzard*, de l'Institut, posoit au revers du titre de tous les livres de sa belle et nombreuse collection sur l'agriculture, la chasse, la pêche, etc., une griffe représentant au naturel sa signature, avec paraphe, et sa qualité d'académicien; il écrivoit aussi des notes sur ses gardes. Son riche cabinet fut vendu vers 1844.

Le timbre de l'abbé *Desjardins*, grand-vicaire du diocèse de Paris, est frappé sur la garde et le titre de ses titres. Il représente un cercle très restreint, dans lequel on a gravé un *ex libris* en quatre petites lignes : *Ex—libris—Lud. Des—jardins.*

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les manières dont les amateurs de livres ont su marquer leur possession sur ces objets de leur affection. L'un fait mettre en dedans de la couverture, au haut du carton, une petite bande de maroquin, sur laquelle on lit en lettres d'or : *A Monsieur Nervet*. Un autre, M. *Bonnier de la Mosson*, ne se contente pas de faire imprimer en or sur un plat du volume ses armes parlantes, surmontées d'une couronne de marquis ; il fait de même appliquer ses noms en toutes lettres, enfermés dans un cartouche, sur l'autre plat du livre. Parlerons-nous de la manie d'un troisième propriétaire de vieux monumens typographiques, *Nicolas Bélut*, qui plantoit son nom, en caractères ronds et semi-gothiques, au milieu du titre et au revers du dernier feuillet de ses livres, mais qui accompagnoit toujours ces deux signatures de sentences morales, qu'il varioit suivant la matière et la qualité des ouvrages ? En tête d'un volume imprimé à Paris, chez *Simon Colines*, en 1542, il met : *Librorum multitudo ingenium opprimit.* Que diroit-il trois siècles plus tard quand la masse des impressions menace d'envahir nos demeures ? A la fin du même ouvrage, le bibliophile moraliste ajoute à son nom : *Memoria mortis, fuga peccati.*

Enfin on a vu des amateurs s'évertuer à composer des quatrains sur les productions les plus remarquables de leur cabinet. C'est ainsi qu'on trouve aujourd'hui à la bibliothèque du Roi, à Paris, un exemplaire de l'ouvrage rare intitulé : *Le premier livre des mignardises et gayes poésies de* A. D. C. A. M. (Antoine de Cotel, ancien magistrat), *Paris, G. Robinet*, 1578, in-4°, avec ce quatrain, écrit à la main sur la garde en caractères gothiques :

« Tel se mocque ou reprend ce livre,
» Qui, ignorant ou curieux,
» Ne sçauroit de cent pas le suivre :
» Mais (qui le pourra) face mieux ! »

ARTHUR DINAUX.

(*La suite à un prochain numéro.*)

SUR LES LIVRES D'USAGES (1).

III.

On a vu de combien de fautes graves et d'erreurs mons trueuses se trouvent souillés les Livres d'usages; et l'on a dû remarquer que, si le *Rit* et l'*Ordre liturgique* en éprouvent de cruelles atteintes, le *Texte original* et les *Traductions* ne sont pas mieux traités. Ce sont là, cependant, quatre colonnes primordiales sur lesquelles il est indispensable d'établir un Livre d'heures si l'on veut qu'il offre quelque garantie; quatre points cardinaux qui doivent régler la marche dans le cours du travail, auxquels il faut tout rapporter, tout sacrifier, et dont la loi ne peut être méconnue, sous peine de n'associer que des groupes de feuillets stériles, n'ayant d'un Livre d'église que la forme la plus vulgaire.

Peut-être, pour l'intelligence de ce qui va suivre, et aussi de ce qui précède, devons-nous jeter un rétrospectif et rapide coup-d'œil sur ces quatre cas liturgiques, devenus, aujourd'hui plus que jamais, d'impérieuses nécessités dans la confection des Livres d'usages. Nous serons aussi bref que possible.

De la diversité des Rits.

On sait que l'origine des Offices remonte à l'origine du christianisme, et que le chant des Psaumes, des Cantiques et des Hymnes, les Prières, les Antiennes et les Leçons, étoient connus des premiers chrétiens, qui en faisoient usage dans leurs assemblées. De l'Orient, où elles ont pris naissance, ces diverses parties des Offices pénétrèrent en Occident, à la suite des successeurs des apôtres, qui vinrent y répandre la parole évangélique. Or, l'établissement de ces liturgies n'eut pas lieu tout d'un coup; il s'opéra successivement, par conséquent

(1) Voy. page 606.

d'une manière inégale, et nécessairement incomplète. On conçoit, du reste, que, maîtres de la liturgie, les évêques, dans ces premiers temps, eurent à subir l'influence de certaines nécessités locales, et que, peu à peu, d'insuffisans qu'étoient d'abord ces Offices, ils durent s'accroître plus ou moins, et se compléter, dans chaque église, d'un mélange de prières spéciales et de chants particuliers. Quoique divers, ils furent tous approuvés depuis ou tolérés par l'Église Romaine. De là ces rits diocésains qui, aujourd'hui modifiés ou non, se remarquent encore dans quelques parties de la France.

Mais, dans la suite, les causes qui avoient légitimé cette diversité s'étant affoiblies, il en résulta pour le catholicisme des inconvéniens graves; et c'est surtout au commencement du XVIe siècle qu'ils se firent plus vivement sentir. Aussi le concile de Trente s'empressa-t-il d'y remédier, en décrétant l'unité de prières, comme l'unité de foi, dans toute la chrétienté.

Surpris par la mort, Pie IV, pape contemporain, qui avoit présidé le concile, ne put achever la réforme qu'il avoit commencée. C'est à S. Pie V, son successeur, qu'étoit réservé cet honneur : il publia un Bréviaire obligatoire pour tous les diocèses de l'univers catholique. Cependant, sa Bulle *Quod a nobis*, datée de 1568, autorise les églises qui prouveront une antériorité de possession de deux siècles à conserver leur Office, si l'évêque et son chapitre sont d'avis unanime qu'il y a nécessité. C'est ce qui explique pourquoi, malgré l'uniformité imposée par cette Bulle à tous les diocèses, un certain nombre de rits particuliers se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Mais, à côté de ces rits locaux, il en est deux qui se heurtent aujourd'hui, et dominent tous les autres par leur importance liturgique ou leur universalité : ce sont le Rit Romain et le Rit Parisien, dont nous parlerons tout à l'heure.

De l'Ordre liturgique.

Les prières et les cérémonies des premiers chrétiens ont bien été la base de la liturgie actuelle ; mais ce n'est qu'à la fin du VIe siècle, sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, qu'elle s'est complétement formulée. Malgré cette première réformation, déjà basée sur l'unité et l'uniformité ; la liturgie flotta long-temps encore, soumise, comme toutes choses, à l'action du temps et à la barbarie de quelques époques du moyen-âge. Et c'est ainsi que, mille ans après, pour remédier aux variantes nombreuses qui s'y étoient introduites, pour faire disparoître surtout les inconvéniens de la diversité des rits au milieu d'une Église appuyée sur le principe de l'unité, — c'est ainsi, disons-nous, qu'une réforme canonique fut commencée, qui devoit fixer la liturgie définitivement et universellement obligatoire. Pour atteindre ce but, indiqué par le concile de Trente, le Saint-Siége publia successivement les monumens ci-après, qui ont enfin régularisé la liturgie Romaine :

1568. — Bréviaire de S. Pie V.
1570. — Missel de S. Pie V.
1582. — Réforme du calendrier par Grégoire XIII.
1584. — Martyrologe de Grégoire XIII.
— Création d'une congrégation des Rits par Sixte V.
1590. — Ire édition correcte de la Vulgate latine, donnée par Sixte V.
1592. — Nouvelle édition de la Vulgate latine, corrigée par Clément VIII, et depuis lors réputée authentique.
1596. — Pontifical de Clément VIII.
1600. — Cérémonial de Clément VIII.
1602. — Edition du Bréviaire de S. Pie V, corrigé par Clément VIII.
1614. — Rituel de Paul V.
1651. — Edition du Bréviaire de S. Pie V, corrigé par Urbain VIII.

Mais, tandis que le décret du concile de Trente recevoit satisfaction dans la capitale du monde chrétien ; tandis que, durant un siècle entier, les successeurs de saint Pierre ne sembloient recevoir la thiare que pour y concourir, en purifiant par des œuvres nouvelles, en soumettant incessamment la liturgie à une ordonnance unitaire, — de l'autre côté des Al-

pes, dans ce royaume du Roi très chrétien, du Fils aîné de l'Église, les choses marchoient sur un autre pied. Soit que la Bulle *Quod a nobis* n'y eût pu faire prévaloir la liturgie Romaine, soit que, à la faveur des idées nouvelles qui se répandoient, elle eût été abandonnée, il est certain, du moins, que, au XVIIe siècle, une autre réformation liturgique s'accomplissoit en France, qui devoit aussi donner naissance au Rit Parisien, ou, tout au moins, en généraliser l'usage dans les églises de l'ancienne Gaule.

C'est en 1674 que parut le premier Bréviaire de la réformation (1). Émané du principal siége épiscopal, il se répandit sous la protection d'un nom célèbre, avec l'approbation d'un prélat recommandable, Mgr François de Harlay, alors archevêque de Paris. Et, huit années plus tard, l'épiscopat françois, Bossuet à sa tête, signoit la Déclaration des libertés de l'Église Gallicane. Le Bréviaire de S. Pie V avoit été corrigé par Clément VIII, puis, 50 ans après, par Urbain VIII, qui en avoit retouché les hymnes; celui de François de Harlay éprouva le même sort. Sous Mgr de Vintimille, archevêque de Paris, il fut aussi, en 1736 ou 1737, entièrement refondu et remanié; et cette édition, qui eut un grand retentissement, devint la base de presque toutes les liturgies diocésaines du royaume.

Nous n'entendons traiter ici la question liturgique, ni dans le sens de l'orthodoxie, ni au point de vue de la légalité canonique, ni même sous le rapport du mérite que peuvent avoir l'un sur l'autre, comme travail, le Rit de Paris et celui de Rome. Nos connoissances et notre position nous l'interdisent. Laissant donc à qui de droit ce triste débat, nous ne nous occupons, pour ainsi dire, que de la charpente liturgique, des défectuosités de la reproduction typographique des textes, et des négligences, pour ne pas dire des fraudes, de l'œuvre mercantile, seul côté sur lequel nos regards puissent se porter avec con-

(1) Nous ne parlons pas du Bréviaire de Mgr Péréfixe, publié en 1670; ce fut un essai trop imparfait.

noissance de cause. Nous n'avons abordé cette esquisse qu'afin de constater, pour ceux qui l'ignorent, que, à côté des liturgies spéciales à quelques diocèses, il existe, en France, une liturgie Romaine et une liturgie Parisienne, qui, l'une et l'autre dans leur ensemble, offrent une liaison, un enchaînement et des certitudes traditionnelles; que l'une et l'autre, au moyen du propre diocésain, conviennent également aux églises qui les ont adoptées; qu'il est donc facile à ceux qui fabriquent en grand, pour les vendre partout, des livres de l'un ou l'autre rit, de les établir exactement, selon l'ordre liturgique qui leur est particulier, et qu'il n'est permis d'errer, à cet égard, que lorsqu'on le veut bien, c'est-à-dire faute de s'éclairer, et de rechercher pour copie un exemplaire ou des matériaux authentiques.

On verra bientôt de quelle importance est l'ordre liturgique dans quelque rit que ce soit.

Du Texte original.

L'Ancien et le Nouveau-Testament fournissent presque exclusivement le texte original des Offices. Il n'est peut-être pas un livre de la Bible qui n'y apporte plus ou moins son tribut; et, à côté, quelques sermons ou homélies des Saints-Pères, quelques légendes de saints, quelques canons des conciles et des Papes.

Les livres d'où sont tirés les plus amples contingens sont ceux des Évangélistes, des Actes des Apôtres, puis de l'Ecclésiastique et de Jérémie, mais surtout d'Isaïe.

Ces textes sont reproduits de la Vulgate, seule traduction latine orthodoxe de la Bible faite sur l'hébreu. La reproduction des passages n'en est pas toujours complète, elle est souvent partielle et diverse. Ici, par exemple, un *Introït* est formé de deux versets, empruntés tantôt à deux psaumes différens, tantôt à un seul et unique psaume; là il se compose d'un verset de psaume et d'un verset d'Esther, ou de tout autre livre. Il en est de même des autres parties de l'Office, et notamment du *Gra-*

duel, que constituent souvent trois versets de psaumes divers, ou trois versets de la Genèse, des Machabées et de Judith, ou de Jérémie, du Deutéronome et de Baruch, ou bien des Proverbes, d'Isaïe et de saint Jacques, etc. Mais, sauf quelques cas, où la distraction d'un verset ou d'un passage, se reliant à des antécédens indispensables pour l'intelligence du sens, établiroit nécessairement une équivoque, cette reproduction est toujours littérale. Pour relier ou compléter un sens interrompu par l'isolement de tout ou partie d'une phrase ou d'un verset, on a quelquefois changé le cas, le temps ou la personne, et l'on a fait usage de mots-soudures, si l'on peut parler ainsi. Voici, au surplus, quelques exemples et des modifications assez rares dont nous parlons et du mode suivi généralement pour la formation parcellaire de certaines phalanges des Offices.

Premièrement. Au jour de la Purification, la quatrième antienne de Laudes se compose du dernier verset de *Nunc dimittis :*

Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.	La lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

A la suite du cantique, ce verset va très bien : c'est un membre nécessaire et complétif de ce qui précède; mais, lorsqu'on l'en détache pour l'employer isolément, comme dans le cas que nous venons de citer, alors la proposition qui le remplit cesse d'avoir toute sa plénitude. Rien n'y rappelle cette joie délicieuse du vieillard Siméon, que lui causa la vue de son Sauveur, qu'il avoit tant désirée (ce qui, du reste, paroît n'être pas nécessaire ici); mais rien n'y indique non plus que c'est de Jésus enfant qu'il est question, et pourtant, à l'occasion de la fête, ce seroit un utile à-propos. C'est pour cela, sans doute, que, dans plusieurs Eucologes, on trouve la traduction ainsi modifiée :

1. *Cet enfant est destiné à être* la lumière qui éclairera les nations, et la gloire de votre peuple d'Israël.

2. *Voici* la lumière qui éclaire les nations, *voici* la gloire de votre peuple d'Israël.

Dans d'autres cas, le latin a aussi subi des raccordemens analogues, et, comme on le voit, sans nulle conséquence fâcheuse ni pour l'ensemble, ni pour les détails, sans que jamais le procédé, tout à fait innocent, puisse altérer dans sa source ni la forme biblique des Écritures, ni le sens obligé du texte original.

Secondement. Ailleurs, voici ce qui a lieu pour la formation de certaines parties des Offices.

Prenons, par exemple, la prière appelée *Communion*, au IIe dimanche de Carême (Rit Romain), dont voici le texte et la traduction :

COMMUNION.

Intellige clamorem meum : intende voci orationis meæ, Rex meus et Deus meus ; quoniam ad te orabo, Domine.	Entendez mes cris, soyez attentif à la voix de ma prière, ô mon Dieu et mon Roi ! parce que, dès le matin, c'est vous que je prierai, Seigneur.

Or, le texte de cette prière est emprunté aux versets 1, 2 et 3, du psaume 5, mais non pas intégralement ; ce qui, dans ce cas, comme en beaucoup d'autres, est digne de remarque et d'attention. On en jugera par la reproduction suivante du texte entier et de la traduction de ces trois versets, où nous avons mis en caractère italique les seules parties qui aient concouru à la formation de la *Communion* ci-dessus.

1. Verba mea auribus percipe, Domine : *intellige clamorem meum.*	1. Prêtez l'oreille à mes paroles, Seigneur, *entendez mes cris.*
2. *Intende voci orationis meæ, Rex meus et Deus meus.*	2. *Soyez attentif à la voix de ma prière, ô mon Dieu et mon Roi !*
3. *Quoniam ad te orabo, Domine, mane* exaudies vocem meam.	3. *Parce que, dès le matin, c'est vous que je prierai, Seigneur,* et vous exaucerez mes vœux.

Il en est de même pour le *Graduel* du jour de saint Pierre

et saint Paul (Rit Romain), que voici, lequel se forme des versets 18, 19 et 20, du Psaume 44 :

GRADUEL.

Constitues eos principes super omnem terram : memores erunt nominis tui, Domine. — Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : propterea populi confitebuntur tibi.	Vous les établirez princes sur toute la terre ; ils perpétueront le souvenir de votre nom. — Pour remplacer vos pères, il vous naîtra des fils : c'est pourquoi les peuples vous glorifieront.

Sauf l'ordre des phrases (transposition qui est assez fréquente), on retrouve aussi ce *Graduel* tout entier dans les parties que figurent en italique le texte et la traduction de chacun des trois versets précités, que nous reproduisons pareillement :

18. *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : constitues eos principes super omnem terram.*	18. *Pour remplacer vos pères, il vous naîtra des fils : vous les établirez princes sur toute la terre.*
19. *Memores erunt nominis tui* in omni generatione et generationem.	19. *Ils perpétueront le souvenir de votre nom* dans toute la suite des générations.
20. *Propterea populi confitebuntur tibi* in æternum, et in seculum seculi.	20. *C'est pourquoi les peuples vous glorifieront* éternellement, et dans les siècles des siècles.

Nous ajouterons un troisième exemple de cette formation parcellaire du texte liturgique, sur le principe de laquelle on ne sauroit trop insister, à cause de la perturbation qu'y jette si facilement l'ignorance des uns et l'indifférence des autres.

Voici l'*Offertoire* du IIIe dimanche de Carême, tiré des versets 9, 10, 11 et 12, du psaume 18 :

OFFERTOIRE.

Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda, et judicia ejus dulciora super mel et favum : nam et servus tuus custodit ea.	Les justices du Seigneur sont droites, elles réjouissent le cœur ; ses commandements sont plus suaves que le miel : aussi votre serviteur les garde.

Voici maintenant les quatre versets qui ont concouru à sa

formation, et où les emprunts qui leur ont été faits ne sont pas moins saillans que dans les précédens :

9. *Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda* : præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.	9. *Les justices du Seigneur sont droites, elles réjouissent le cœur;* ses préceptes sont purs, ils éclairent les yeux.
10. Timor Domini sanctus, permanens in seculum seculi : *judicia Domini*, vera justificata in semetipso.	10. La crainte du Seigneur est sainte, elle subsiste de toute éternité; *ses commandements* sont vrais, ils se justifient par eux-mêmes.
11. Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum : *et dulciora super mel et favum.*	11. Ils sont plus désirables que l'or et les pierres précieuses; *ils sont plus suaves que le miel.*
12. *Etenim servus tuus custodit ea* : in custodiendis illis retributio multa.	12. *Aussi votre serviteur les garde* : d'ineffables récompenses attendent ceux qui les observent.

Si l'on veut bien en remarquer le démembrement, et le comparer aussi, tant pour le françois que pour le latin, avec le texte complet de l'*Offertoire* qui précède, on restera convaincu que la liturgie est une œuvre raisonnée, et que, loin de mériter le dédain qu'on lui accorde, parce qu'elle a été défigurée par des mains barbares, elle mérite, au contraire, avec le respect des hommes sensés, tous les soins et toute l'attention des typographes.

Nous arrêterons là nos investigations dans le vaste champ des textes originaux. Ces exemples suffiront, nous l'espérons, pour établir la preuve de l'aveuglement qui, sous le prétexte de rectifier un mot ou une phrase défectueuse ou incommode, pousse à modifier ce qui n'est pas modifiable, — sans hostile intention, nous l'accordons, — mais à changer ici, néanmoins, presque toujours sans le faire là (ce qui dans aucun cas n'auroit d'excuse), et le sens liturgique si évidemment arrêté, et l'harmonie du rit si indispensablement nécessaire.

Rien n'est plus frappant, ce nous semble, que ces relations des différentes parties des Offices avec les diverses parties de la Bible et des Psaumes. Et il est impossible de méconnaître que

la même correspondance doit exister dans les traductions françoises aussi rigoureusement et aussi exactement que dans le texte latin ; nécessité qui fait un devoir de conserver religieusement ces rapports, et de n'en jamais rompre le fil par des changemens intéressés ou des corrections inconsidérées.

Un exemple rendra cette observation plus sensible.

Que la traduction du psaume 18, par exemple, qui a aussi sa place dans un Paroissien, ait subi en son lieu, dans les versets 9 à 12, quelques unes de ces variantes du métier que nous avons signalées, sans que la traduction de l'*Offertoire* dont il est ici question, et qui en est tiré, ait été modifiée, *et vice versa*, — n'est-il pas évident qu'il n'y aura plus, entre le texte françois de cet *Offertoire* et les divers fragmens des quatre versets qui doivent le constituer, ce rapport parfait qui existe entre les textes latins ?

Nous aurons plus loin l'occasion de revenir là-dessus.

Quant aux raisons qui ont déterminé, de la part de l'autorité compétente, ce choix de mots, ces phrases éparses, empruntées aux Saintes-Écritures, et qui ont rendu canoniques ces relations morcelées du texte liturgique avec les grandes sources originales, nous n'avons pas à nous en occuper ; nous ne les connoissons, d'ailleurs, que très imparfaitement, mais nous les respectons, et il nous suffira de constater ici qu'elles existent, que leur caractère, pour ainsi dire sacramentel, les rend essentielles et de la plus haute importance dans l'ordre des prières consacrées, pour faire comprendre le préjudice que l'on porte à un travail étudié, en agissant aussi légèrement qu'on le fait en général, tant à l'égard de l'ordonnance du texte qu'à l'égard de l'exactitude et de la conformité des traductions, dont il est temps de dire un mot.

UN TYPOGRAPHOPHILE.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE.

En annonçant la publication que vient de faire M. Feugère des œuvres de La Boétie, vous avez cité le *Journal de la librairie*, qui rappelle l'*Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc*, attribuée à l'ami de Montaigne. J'avois moi-même, à cet égard, fait appel aux bibliophiles dans le travail bibliographique sur les *Essais*, que j'ai publié en 1837, et, depuis lors, mes recherches ont été aussi infructueuses que les précédentes. M. Weiss, qui a cité l'ouvrage sur le Médoc dans la *Biographie universelle*, m'écrivoit alors qu'il ne l'avoit jamais rencontré ; et M. Jouannet, qui a été long-temps bibliothécaire de Bordeaux, m'affirmoit que cet ouvrage n'avoit point été imprimé. J'ajouterai que Baurein, dans le tome IV de ses *Variétés bordeloises*, dont les volumes ont paru successivement, mentionne, sur ouï-dire, l'*Historique description*, et il engage les personnes qui la posséderoient à la lui faire connoître. Dans les deux volumes publiés postérieurement il ne dit pas que cette demande ait amené de résultats.

On peut cependant faire valoir que la *Bibliothèque historique de la France* donne sur cet ouvrage des indications précises : la date, le format, le titre détaillé, le nom de l'imprimeur ; mais on peut répondre que ces renseignemens ne se trouvent pas dans la première édition du P. Lelong, que ce n'est que dans la seconde que Fontette les a fait entrer ; et des informations, prises sur les lieux mêmes, m'ont appris le nom d'un des correspondans de Fontette à Bordeaux, homme instruit, mais non versé dans la bibliographie, et n'attachant pas à la certitude et à l'exactitude minutieuse des descriptions l'importance qu'elles méritent. Fontette a donc pu être induit en erreur.

Quant à moi, je suis disposé à croire que l'*Historique des-*

cription n'a pas été imprimée; mais je ne l'affirmerois pas. Toutefois je pense que cet ouvrage a dû exister en manuscrit, et, sous l'une ou l'autre forme, il ne faut pas renoncer à le trouver.

Une circonstance qui confirme mon opinion, c'est que, dans un de ses sonnets, La Boétie, parlant du Médoc, dit :

O Médoc, mon pays, *solitaire et sauvage!*

Or ce sont là précisément les épithètes dont on s'est servi dans le titre de l'ouvrage qui lui est attribué.

Je profiterai de cette occasion pour relever quelques erreurs bibliographiques échappées à M. Feugère.

La première apparition des traductions et poésies de La Boétie n'a pas eu lieu en 1572 (comme il est dit à la page XIV), mais bien en 1571. Cette publication ne contenoit alors que la *Ménagerie de Xénophon*, les *Règles de mariage* et la *Lettre de Plutarque*, les vers latins et la *Lettre de Montaigne* sur la mort de La Boétie; les vers françois ne s'y trouvoient pas, bien qu'ils fussent annoncés sur le frontispice : ils parurent l'année suivante (1572, Fédéric Morel, 19 ff.). Cette première date, du reste, est déjà mentionnée dans une note de l'édition des *Essais* publiée à Londres en 1724, et la note signée de M. Le Clerc, dans l'édition qu'il a donnée en 1826, n'en est que la reproduction littérale.

Les exemplaires de ces deux dates sont identiquement les mêmes. Le frontispice et le privilége qui est au verso sont à l'une et à l'autre de la même composition; il n'y a que l'année de changée.

M. Feugère se trompe également sur les parties réimprimées en 1600. Ce ne sont pas seulement le frontispice et le feuillet 8 pour la Ménagerie, et le frontispice et le feuillet 4 pour les vers françois, qui sont dans ce cas, mais bien la première feuille tout entière, c'est-à-dire huit feuillets pour la première partie, et la première demi-feuille, c'est-à-dire quatre feuillets pour la deuxième, toutes deux marquées A. La comparaison de

l'impression de 1571 ou 72 avec celle de 1600 ne laisse aucun doute à cet égard (1).

Ainsi il y a des exemplaires de La Boétie sous trois dates.

1571, qui contient la Ménagerie, les Règles et la Lettre de Plutarque, les vers latins et la Lettre sur la mort de La Boétie ; en tout, 131 ff. (Fédéric Morel.)

1572, qui donne de plus les vers françois, avec frontispice particulier. 19 ff. (Fédéric Morel.) Et à quelques exemplaires on a laissé, pour les pièces précédentes, le frontispice de 1571.

1600, qui renferme, outre les pièces ci-dessus, dont une foible partie est d'impression nouvelle, les *Œconomiques* d'Aristote, 8 ff. ; par conséquent, chaque partie conservant sa pagination particulière, et un frontispice portant la date de 1600 et le nom de Claude Morel.

La rareté de ces dates diverses varie. On trouve encore, sans trop de difficultés, les parties publiées en 1571 sous cette date ou sous celle de 1572 ; les exemplaires de 1572, *avec les vers françois*, sont bien moins communs ; on rencontre très difficilement ces mêmes pièces sous la date de 1600. Mais la pièce la plus rare de toutes est la traduction d'Aristote. Des recherches, continuées depuis vingt ans, étendues aux principales bibliothèques de France et de l'étranger, ne m'en ont fait

(1) Pour cette fois, je crois pouvoir garantir l'exactitude de ces renseignemens, et je tenois d'autant plus à les produire, qu'ils me fournissent l'occasion de faire *amende honorable*.

Ayant remarqué des différences d'impression sur chacune des seize premières pages de la Ménagerie, et sur chacune des huit premières pour les vers françois, j'avois conclu que les exemplaires de 1600 étoient *entièrement* d'impression nouvelle, et je l'ai dit ainsi dans ma Notice sur Montaigne (page 7).

L'auteur du *Manuel*, m'accordant une confiance qu'en cet endroit je ne méritois pas, a reproduit mon erreur, à l'article XÉNOPHON de sa nouvelle édition.

connoître encore que quatre exemplaires : 1° celui de la bibliothèque Sainte-Geneviève, relié en vélin et à part ; 2° celui de M. Aimé Martin, qui comprend, sous la même date de 1600, toutes les œuvres précitées ; 3° celui qui étoit annoncé dans le Bulletin en octobre 1845, mais auquel manquoient les vers françois ; 4° enfin celui qui se trouve dans ma collection, avec les autres exemplaires des diverses dates, et qui est en tout conforme à celui de M. Aimé Martin (il provient de la bibliothèque de Huzard).

J'ignore si ce que dit M. Feugère, dans la première note de la page xv, se rapporte à un exemplaire des *Œconomiques* d'Aristote que posséderoit la bibliothèque Mazarine ; ce que je puis affirmer, c'est que, lorsque, il y a long-temps, je demandai cette traduction, on me répondit qu'elle ne s'y trouvoit pas. Ce seroit alors un cinquième exemplaire.

Je n'ai pas mission de juger l'ouvrage de M. Feugère ; mes grades à la Faculté des lettres sont trop peu élevés pour que je me croie en droit d'apprécier l'œuvre essentiellement littéraire à laquelle il a attaché son nom. Dans son ensemble, j'y applaudirois même de grand cœur, si mon suffrage pouvoit avoir quelque poids.

Pourtant, bibliographiquement parlant, je suis un peu blessé de cette sorte de profanation qui consiste à jeter à profusion à la multitude ce qui, jusque là, avoit été le partage de quelques lecteurs d'élite. Sans doute, les grands génies dont s'honore l'intelligence humaine ont subi cette épreuve, et l'une de leurs gloires est d'y avoir résisté ; mais les sonnets de La Boétie ne le classeront pas avec Pindare et Anacréon, Horace ou J.-B. Rousseau. J'accorde qu'il ne perdra pas à être envisagé de près ; mais je crois qu'il gagneroit à être entrevu à distance. Le demi-jour séyoit bien à cette grave figure du XVIe siècle ; j'aimois à apercevoir cette grande âme, avec la perspective de trois cents années. Ses œuvres, d'ailleurs, n'étoient point tellement rares, qu'on ne pût les trouver en les cherchant, et la peine qu'on prend en ce cas est déjà du plaisir. Aujourd'hui,

qui cherchera ces délicieuses plaquettes qui nous ont donné tant de bonheur? C'est ainsi que nos forêts bibliographiques sont chaque jour dévastées ; avec ce système de défrichemens, le gibier nous manquera bientôt, et nous serons réduits à courir après les Mathieu Laensberg, si nous persistons à courir après quelque chose. Que voulez-vous qu'on aille à la recherche des pierres précieuses quand le strass jaillit sous nos pas? Nous voici donc encore dépossédés d'une de ces chances dont une douzaine suffisoit à la vie d'un bibliophile !

Je veux témoigner ma rancune à M. Feugère en lui adressant un sérieux reproche. Dès l'instant où il a admis dans les œuvres de La Boétie les lettres de Montaigne qui s'y rapportent, et c'étoit justice de le faire, pourquoi n'a-t-il point inséré la lettre, si intéressante, de Montaigne sur la maladie et la mort de son ami? Malgré son incontestable mérite, La Boétie seroit aujourd'hui complétement oublié, s'il n'eût été l'ami de Montaigne : c'est à ce philosophe qu'il doit l'immortalité qui lui est acquise. Pourquoi, dans l'inventaire de ses titres, avoir omis la principale de ses lettres de noblesse? M. Feugère ne nous a pas donné dans ce volume la biographie de La Boétie. Étoit-il donc indifférent d'en avoir au moins un chapitre, et des plus attachans, et de la main même de Montaigne? La Boétie n'y auroit-il pas gagné?

Je soumets humblement mon observation à l'érudit annotateur; et je voudrois qu'il en tînt compte, si, comme je le souhaiterois pour lui, pour La Boétie et pour notre époque, le public accueilloit cette publication avec la faveur qu'elle mérite, et qu'une nouvelle édition devînt bientôt nécessaire.

Dr J.-F. Payen.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTICES

EXTRAITES DU CATALOGUE INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR.

— Suite. —

XXI. — L'atheisme de Henry de Valois, où est montré le vray but de ses dissimulations et cruautés. *A Paris, pour Pierre des Hayes, rue du Bon-Puits*, 1589; 30 pages petit in-8.

Cet opuscule est certainement rare. Le *Manuel du libraire* signale diverses pièces du même genre, et ne dit rien de celle-ci; je ne la rencontre point sur le catalogue de M. Leber, si riche en pamphlets relatifs aux troubles de la ligue. Il faut reconnoître dans cet écrit une chaleur, une énergie de style et d'idées bien peu communes chez les pamphli-libellistes du temps. Voici deux citations qui mettront le lecteur à même d'en juger : « Il y a eu autresfois en France des fainéants, mais la race n'en a guères duré; les généreux François de ce temps-là en sçauoient bien desanger le païs; nous en avons aujourd'huy d'autres, mais nous sommes tant poltrons, que nous n'osons seulement lever la teste pour les regarder; nous avons le cœur failli; ils nous gehennent, ils nous mangent, ils nous ont tantost succé nostre sang jusqu'à la dernière goutte, nous en sentons les angoisses très poignantes, et, si coquins que nous sommes, nous n'oserions dire un mot plus haut que l'autre..... Combien que les roys, comme dict David, vivent sur terre comme Dieu, si est qu'ils meurent comme hommes et seront mangez des vers, animaux les plus vils, ne plus ne moins que la charongne d'un pauvre vigneron; le roy n'a en cela aucune prérogative; on lui reserve du mesme langage qu'on feroit au plus simple du monde. Toutesfois que l'on pourroit donner ceste petite différence, c'est que la charongne de nostre roy, farcie à l'épicu-

rienne, puera beaucoup davantage que celle du pauvre laboureur, attenué de long travail, de soif et de faim. »

XXII. — Les choses horribles contenues en une lettre envoyée à Henry de Valois par un enfant de Paris. 1589, pet. in-8. 16 pages.

Ce pamphlet figure au catalogue Leber (nº 4062); c'est une invective furieuse contre Henry III, que l'auteur accuse d'être en liaisons suivies avec le diable. N'oublions pas, pour apprécier toute l'étendue d'un pareil reproche, que les sorciers étoient alors condamnés au feu sans rémission et sans que personne révoquât en doute l'équité, l'utilité, la bénignité de pareille sentence. L'*Enfant de Paris* s'en prend surtout à Feragon (Nogaret), qu'il représente comme un véritable habitant de l'enfer. « La comtesse de Foix, sa femme, dit que son mariage a esté fait par sort et par charme, et que souvent la nuit Feragon est d'elle esvanouy, et puis le matin se trouve près d'elle. » La chose est d'ailleurs fort naturelle, puisque rien n'est moins rare que les diables qui prennent la figure humaine; l'auteur en cite de nombreux exemples : « En la ville de Bordeaux un diable a esté veu un mois entier, par la ville, monté sur un cheval figuré en homme, et en fin du temps prédit emporta un homme à lui voué par achat. En Angleterre, le roy Edouard tenoit Gaveston, qui, enfin, fut trouvé diable desguisé, et fut cause que ce roy fit mourir des bons seigneurs dont, pour sa juste récompense, ce roy Edouard fut vif embroché en fer bruslant. »

XXIII. — Nouvelles des régions de la lune où se voient dépeints les beaux faictz d'armes de feu Jean de Lagny (le duc de Parme) sur aucunes bourgages de la France. *Sans indication de lieu*, 1595, pet. in-8, 113 pages.

M. Leber (nº 4137) indique, comme fort rare, cette édition d'une facétie assez piquante, et qu'on a reproduite comme une

suite de la satyre *Ménippée*. La dédicace d'un jésuite au roi d'Espagne, mentionnée au *Manuel* (1843, t. IV, p. 207), comme se trouvant dans une édition portée au catalogue La Vallière-Nyon, se rencontre aussi dans mon exemplaire. Ce morceau, assez étendu, est une ironie amère ; le jésuite se vante de tout le mal qu'a fait sa compagnie : « C'est par nos travaux et par nos subtilitez qu'estes maintenant seigneur des Indes, desquelles tirez des doublons qui vous ont servi, avec nos sermons et artifices, à vous rendre paisible possesseur de tant d'autres royaumes, dont les couronnes vous chargent tellement qu'en estes tout courbé et contrefaict..... C'est de nostre invention toutes ces sortes de tourments et gehennes qui se pratiquent aujourd'huy par tous les pays de vostre obéissance, et principalement ès nouveaux conquis ; les Seize, naguères piliers de Paris, et maintenant de Montfaucon, estoient par nostre moyen pour vous. » L'imitation de maître François est évidente en maint passage des *Nouvelles de la lune*, et, dès sa préface, l'auteur cite les *Chroniques pantagruelines de feu de beuveuse mémoire Rabelais*. Nous avons remarqué ce passage : « Chacun jouoyt à *J'en suis* ; puis fust joué à *Rendez-moy ma vache*. » Le second de ces jeux ne figure point dans la longue énumération des passe-temps de Gargantua (liv. 1, ch. 22). Ailleurs l'écrivain, dont l'anonyme reste à dévoiler, nous présente deux personnages dont Racine n'a fait qu'un seul, et dont il a rendu le nom immortel : « L'hostesse nous ouvrit la porte, et entrans dedans, nous trouvasmes encore à table Perrin et Dandin, qui estoient sur leur gageure à qui beuroit le mieux. La semonce avoit esté faite de Perrin à Dandin dès le poinct du jour ; il ne fut refusé. Dandin s'y trouva avec deux tesmoins, et Perrin aussi avec les siens, etc. » Nous n'avons rencontré l'indication de ce passage dans aucun des commentaires sur la comédie des *Plaideurs*. Avis aux éditeurs futurs.

G. B.

Suite au prochain numéro.

NOTE DE M. CH. NODIER,

A L'AGE DE DOUZE ANS.

L'on sait combien Ch. Nodier affectionnoit nos vieux poëtes, qui étoient pour lui ses livres de prédilection; et la note suivante, écrite sur un exemplaire d'*Amadis Jamin*, édit. in-4°, à l'âge de 12 ans, mérite d'être conservée :

« Amadis Jamyn surpassa Ronsard, son contemporain et son ami, dans la carrière poétique qu'ils parcouraient tous deux. Robert Étienne fut le premier imprimeur, non seulement de son siècle, mais qui aye paru jusqu'à nous. Vitré traduisait à peine *Phèdre*. Les Elzévirs ne l'égalèrent ni par leur érudition, ni par la beauté des livres qui sont sortis de leurs presses. Didot, Causse et Baskerville, ne sont plus guères que des ouvriers industrieux, qui soutiennent par une méchanique adroite le lustre d'un art dégénéré. Étienne étoit un artiste habile, un littérateur et un savant. Je ne sache que Moréri qui fasse mention de cette édition d'Amadys Jamin. Osmont et de Bure l'ignorent. Elle est précieuse, rare et recherchée. Tout le monde sait que Mamers Patisson était un excellent imprimeur de Paris, et qu'il épousa la veuve de Robert Étienne, dont il soutint la réputation.

» CHARLES NODIER. (*Note écrite en* 1793.) »

Cette note est suivie de l'observation suivante :

« Ces remarques n'étaient pas signées de M. *Nodier* lorsque j'ai acheté ce volume ; mais j'ai prié M. *Nodier* de constater cette note, si elle était effectivement de sa main de douze ans, et il y a apposé sa signature, le dimanche douzième de juin 1836. »

Mais, quoi qu'en dise le *nota* qui suit la signature de Ch. Nodier, et Nodier lui-même, si sa biographie est véridique, il n'avait que dix ans lorsqu'il écrivit les remarques consignées d'autre part, étant né en 1783, le 29 avril. Ce serait donc un

nouvel exemple d'instruction précoce, bon à recueillir dans le livre de Goetze, *Elogia præcocium eruditorum*, si jamais on le réimprimait. Mais, en ce qui concerne Robert Estienne et Mamers Patisson, dont les noms figurent au bas du titre de ce volume, le jeune érudit a fait une méprise bien pardonnable à son âge : c'est que le Robert Estienne qu'il met au dessus, avec raison, de tous les imprimeurs qu'il cite, n'est pas le prédécesseur de Mamers Patisson, mais Robert Estienne Ier, le persécuté de la Sorbonne, mort à Genève en 1559; c'est que le Robert Estienne dont Mamers Patisson a épousé la veuve était le Robert II, déshérité de Robert Ier, et qui, estimable imprimeur lui-même, est resté cependant bien au dessous de son illustre père, dont son autre fils, Henri II Estienne, l'auteur du *Thesaurus linguæ græcæ*, a seul approché entre tous les Estienne. Et, en résumé, sur l'ensemble de ces remarques de Nodier, quelle que puisse être la précocité de l'intelligence pour percevoir l'instruction, il est difficile d'admettre qu'il ait écrit ces observations pas plus à dix qu'à douze ou à vingt ans. Les enfans célèbres de Baillet savaient le latin, le grec, l'hébreu, à huit, dix et douze ans; mais ils ne connaissaient pas les bibliographes du temps, et surtout ils n'écrivaient pas avec cette netteté et cette forme de style qui caractérisent ces lignes de Nodier. Il y a eu sans doute de la complaisance de la part de Nodier à écrire 1793, au lieu de 1803, au plus bas mot (1).

G.-A. Crapelet.

(1) L'on voit cependant déjà M. Ch. Nodier, dès 1798, publier une *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes et sur l'origine de l'ouïe dans ces mêmes animaux. Besançon, an VII*, in-4.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Monsieur,

Je vous rends grâces d'avoir bien voulu insérer dans le dernier numéro du *Bulletin* la petite note que je vous avois transmise au sujet des écrits de Pascal.

Me seroit-il permis de soumettre, par votre intermédiaire, un conseil à M. Basse? Ce seroit de ne point manquer de donner, dans l'édition vraiment *critique* qu'il prépare des *Provinciales*, l'indication de toutes les traductions. Ce genre de renseignement, fort utile, est un peu trop négligé des bibliographes. M. Payen n'oubliera pas de signaler, dans la seconde édition qu'il prépare de sa *Notice sur Montaigne*, toutes les versions des *Essais* venues à sa connoissance. Des travaux estimables ont vu le jour sur Molière, sur Racine, sur Boileau, sur Lafontaine; mais ce qui concerne les traductions en langues étrangères des écrits de ces grands hommes a été tout à fait oublié ou bien à peine effleuré. Même dans l'édition si minutieusement soignée des *Caractères* de La Bruyère, donnée en 1845 par M. Walckenaer, on cherche en vain les renseignemens qu'on voudroit à ce sujet. Je pourrois mentionner une traduction allemande de notre moderne Théophraste, *Leipzig*, Weygand, 1789, in-8°; mais ceci m'écarteroit de Pascal. J'y reviens tout droit, en rappelant une version germanique des *Provinciales* : c'est la seule que je connoisse; il est présumable qu'il en existe d'autres. Elle a pour titre : *Provinzialbriefe über die Sittenlehre der Jesuiten;* Lemgo, Meyer, 1785-1786, 3 vol. in-8.

Si j'insiste sur la bibliographie, si négligée, des traductions, c'est qu'il me semble qu'il y a là une mine de renseignemens véritablement curieux. La nature et le nombre des ouvrages

traduits, à telle époque, dans telle langue, fournissent matière à des inductions piquantes et instructives. Quels sont les motifs qui déterminent un peuple ou un temps à s'approprier tel écrivain, à délaisser tel autre? Le caractère des emprunts étrangers ne révèle-t-il pas les instincts nationaux?

Je crois aussi qu'afin de rendre son travail aussi complet que possible, M. Basse fera bien de comparer avec les assertions de Pascal quelques uns des écrits les plus vifs dirigés contre les Jésuites à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, écrits qu'on ne connoit guères que de nom; ils doivent offrir du butin à qui aura le courage de les lire. Je signalerai notamment le fameux *Teutro jesuitico apologetico*, por Don Francisco de la Piedad, *Coimbra*, 1654, volume fort rare, payé jadis 800 fr. et plus, et attribué à Ribas. (V. cet article dans la *Biographie universelle.*) J'indiquerai les écrits de Hume, de..... Mais je m'arrête; bien mieux que moi, M. Basse sait ce qu'il lui faudra faire pour rendre aussi parfait que possible le travail dont il s'occupe sur l'ouvrage immortel, objet, pour lui, de l'étude la plus consciencieuse.

Veuillez agréer, etc.,

G. Brunet.

P. S. Encore une idée que je recommande à l'amour éclairé de M. Basse pour Pascal. Je voudrois qu'il mît dans son édition un choix des jugemens, des *testimonia*, relatifs aux *Provinciales*. Et je ne me contenterai pas d'une simple indication, telle que l'a faite (et que devoit la faire dans les limites qu'il s'étoit posées) M. Payen, dans sa *Notice sur Montaigne*; je voudrois (lorsqu'ils en vaudroient la peine, bien entendu), tout au long, les morceaux relatifs aux *Provinciales*, tout comme l'a fait, à la grande satisfaction des gens de goût, le docteur Régis, dans sa volumineuse et savante édition de Rabelais. C'est en se servant de tous les travaux antérieurs, en y ajoutant abondamment, avec goût et discrétion, qu'on arrivera à donner des éditions définitives des chefs-d'œuvre de la langue françoise.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

M. Heblinck, un de nos anciens et fidèles abonnés au *Bibliophile*, vient de nous communiquer l'ouvrage suivant, qui joint à une extrême curiosité tout ce que la poésie a de plus piquant. Ce poëme, qu'aucun de nos bibliographes ne signale, nous paroît cependant assez important pour en donner une description, qui, quoiqu'un peu abrégée, pourra former aux lecteurs une idée de cet ouvrage.

« Les Cantiques de Salomon, translatez de latin en francoys. *Imprimé nouuellement à Paris..... Explicit..... On les vent à Paris, en la rue neuve Notre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France.* S. D. Pet. in-8. gothiq. de 78 ff., signat. A.—K*iiii*.

Il n'y a que deux gravures en bois sur le titre et sur le verso.

Les caractères sont rouges et noirs, et indiquent une impression du commencement du XVIe siècle.

Nous annonçons aux amateurs de beaux livres que l'on va publier une *nouvelle édition* des *Mémoires de Tallemant-des-Réaux*, 7 vol. in-8°, d'après le manuscrit original, et *dans sa véritable orthographe*, avec notes, augmentations historiques, etc., par MM. Montmerqué et Paulin Pâris, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il ne sera tiré d'exemplaires en grand papier de Hollande que pour les amateurs inscrits d'avance.

NOTA. On souscrit, sans rien payer, au bureau du *Bulletin du Bibliophile*, place du Louvre, 12.

En distribution : Catalogue des livres de fonds et de propriété composant la librairie de *J. Techener, place du Louvre*, 12 (1re partie).

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 20. — Aout 1846.

1368 Amour (L') en fureur, ou les excès de la jalousie italienne; nouvelle curieuse. *Cologne, Jacques Olivier (à la Sphère)*, 1684, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 27—»

Très belle et rare édition.

1369 Auli Flacci poetæ satyrarum opus. Johannis Britannici brixiani commentarii in Persium ad Senecam populumque brixianum. Bartholomei Foncii in Persio commentarii. — (*In fine*) : *Impressum Lugduni, anno Domini MCCC. xcviij, die xxix mensis Julii*, pet. in-fol. goth. mar. ant. fil. doub. à comp. tr. dor. (*Muller.*) 35—»

Joli exempl. d'une édition peu commune. Le titre est imprimé en rouge, ainsi qu'une vignette gravée sur bois, qui le précède.

1370 Bosquet. Réduction de la ville de Bone par Messire

Charles, duc de Croy et d'Arschot, en l'an 1588, et autres siens faits mémorables, descrits par Jean Bosquet, Montois. *Anvers, Martin Nutius, aux deux Cicoignes*, 1599, in-4. cart. . . . . 42—»

Poëme très rare et non cité des bibliographes; orné de diverses gravures, tirées avec le texte, et de deux portraits, le prince de Croy et celui de l'auteur, gravés par Wierx.

Une gravure représente les préparatifs de secourir Paris.

« Lapareille du dessin (c'estoit en l'an nonante)
» De secourir Paris de vivres indigente. »

Suit une longue description en vers des immenses préparatifs à ce sujet, qui se termine par une ode sur l'arrivée à Paris du prince de Croy.

1371 Bouchet (*J.*). Le labyrinthe de fortune et séjour des trois nobles dames, composé par lacteur des renars trauersans et loups rauissans, surnommé le Trauerseur des voyes périlleuses. *Et sont à vendre à Paris, en la rue Sainct-Jacques, à Sainct-Yues, et à Poictiers, deuant le Pallays, au Pellican, par Guilbert de Marnef;* S. D. (1522), in-4. goth. v. f. fil. tr. d. 48—»

Exemplaire bien complet, qui contient l'épître à *Jehan-Jauton.* Le titre a un petit raccommodage.

1372 Bourgon. Le pressoir des éponges du roy, ou épistre liminaire de l'histoire de la Chambre de justice établie en l'an 1607 pour la recherche des abus, malversations et péculats, commis ès-finances de Sa Majesté. *S. L.*, 1623, pet. in-4. v. f. fil. t. d. (*Simier.*) 24—»

Une figure allégorique sur le titre, représentant un pressoir formant un trône, sur lequel *Louis XIII* est assis.

1373 Cappelli (*Ludov.*) diatriba de veris et antiquis Ebræorum literis, opposita D. Joh. Buxtorfii de eodem argumento dissertationi; item Scaligeri aduersus ejusdem reprehensiones defensio..... *Amstelodami, apud*

Lud. Elzevir., 1645, in-12. mar. puce, rel. janséniste, *non rogn.* . . . . . 35—»

H. 138 millim. (5 p. 11 l.)

1374 **Cérémonies** (Les) royales, faictes en baillant (*sic*), par les mains du roy, l'espée de connestable, avec les noms des princes et seigneurs qui y ont assisté. *Lyon, Claude Armand*, 1621, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*). . . . . 25—»

Pièce rare et curieuse.

1375 **Comédie** (La) des proverbes, pièce comique. *Imprimé à Troyes, et se vend à Paris, Nicolas Oudot*, 1715, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . 15—»

1376 **Croce.** Questione di varii linguaggi, dove s'intende le ragioni allegate da diuersi galant' homini corsi à questo rumori per farli far la pace; opera nuoua, ridicolosa e bella, composta dal già M. Giulio Cesare Croce. *Bologna*, 1623, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*). . . . . 24—»

Facétie macaronique italienne, non citée.

1377 **D'Anville** (M.). Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem et de son temple, et sur les mesures hébraïques de longueur. *Paris, Prault*, 1747, gr. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 15—»

Avec la carte.

1378 **Decameron**, autrement dict les cent nouvelles, composées en langue latine par Jehan Bocace, et mises en françoys par Laurens de premier faict. (*In fine*) : *Cy finist le liure de Decameron, autrement nommé le prince Galiot, qui contient cent nouvelles, raconptées en dix jours par sept femmes et trois iouuenceaulx : lequel liure ia pieca compisa et escript Jehan Boccace de Certald*

en latin, depuis a été translaté en francoys par Maistre Laurens du premier fait. Imprimé nouuellement à Paris, 1634,... pet. in-8. goth. peau de truie, fil. tr. d. 55—»

Bel exemplaire, assez bien conservé.

1379 **De** danicæ linguæ cum græca mistione diatribe, ob novum scribendi genus authore spernente aut negligente, producta per C. Aq. *Portuæ*, 1640, in-8. mar. r. tr. dor. (*Janséniste Duru.*) . . . 20—»

1380 **Défaicte** (La) généralle des Suysses par Monsieur de la Valette, ainsi qu'ils pensoient venir donner secours aux rebelles de France. *Paris, P. Ménier*, 1587, in-8. v. f. fil. t. d. (*Jolie plaquette de Simier.*) 15—»

L'on remarque sur le titre une gravure en bois, qui représente la marche de l'armée, tambour en tête.

1381 **Des** faitz et gestes du pape Jules III, et ce qui peut espérer de ce concile, lequel il prétent recommencer à Trente. Où sont découvertes les pratiques et menées papales, par lequel le pape cuidoit abuser le monde sous la couuerture du nom de concile. Traduit de l'italien. *S. L.*, 1551, in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 18—»

Non cité.

1382 **Descry** des pièces faictes à Metz en Lorraine, tant vieilles que nouvelles. *On les vendra à Paris, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Rose blanche, par Estienne Roffet, dict le Faulcheur*, 1543, pet. in-4. goth. mar. v. russe, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) 45 —»

Pièce rare. Bel exemplaire.

1383 **Desmoulins** (*Camille*). Opuscules de l'an premier de

la liberté. — La France libre. *Paris*, an Ier. — Réplique aux deux mémoires des sieurs Leleu, insignes meuniers de Corbeil, en présence de M. Necker. *Paris*, an Ier. — Le tout en 1 vol. gr. in-8. d. rel. v. f. fig. *non rogn.* . . . . . 8—»

1384 **Discours** de la mort de très-haute et très-illustre princesse, madame Marie Stouard, royne d'Ecosse. *Angers, Ant. Hernault*, 1587, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*) . . . . 27—»

Pièce rarissime et très intéressante, non citée.

1385 **Dissertation** sur plusieurs points de l'histoire des enfans de Clovis, premier du nom, roy de France, et sur quelques usages des Francs. *S. L.* N. D. (*mais imprimé à Soissons*), in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) 18—»

1386 **Emblemata** Andreæ Alciati, postremo ab autore recognita. *Francosforti*, 1583, in-8. v. f. fil tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 48—»

Enrichi de figures en bois à chaque page par Jost-Aman, lesquelles diffèrent des éditions de *Lyon*, et sont en plus grand nombre.

1387 **Fables** d'Esope en quatrains, dont il y en a une partie au labyrinthe de Versailles (par Benserade). *Paris*, *Sébast. Cramoisy*, 1678, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 18—»

Orné de curieuses figures en bois à chaque page.

1388 **Facéties** et motz subtilz d'aucuns excellens espritz et très-nobles seigneurs, en françois et latin. *Lyon*, *Benoist Rigaud*, 1574, pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Délicieux Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 48—»

Joli exemplaire, sauf un petit raccommodage au coin de quelques feuillets.

1389 FAICTZ (Les) et dictz de feu de bõne mémoire Maistre Jehan Molinet ; contenans plusieurs beaulx traictez, oraisons et champs royaulx, comme lon pourra facilement trouver par la table qui s'ensuit. *Nouuellement imprimez à Paris, l'an* 1530..... *On les vent au Palais, en la galerie par où on va à la chancellerie, à la bouticque de Jehan Longis et de la veufve Jehan Sainct-Denys*, pet. in-fol. goth. v. fil. tr. d. 140—»

Bel exemplaire, bien conservé.

1390 FINELLA (*Philippi*) de metroposcopia, seu methoposcopia naturali. *Antuerpiæ*, 1648, in-8. vél. 36—»

Volume curieux et singulier, orné de figures gravées sur bois à presque toutes les pages.

Rempli de témoins et d'une conservation admirable.

1391 FLAMETTE de l'amour d'Vranie à Philon. 1616, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 24—»

Ce livre est des plus rares, et aucun bibliographe n'en fait mention. On lit au verso du titre les vers suivans :

«L'ignorant me blazonnera,
»Le docte me corrigera,
»Trouvant quelque chose à redire.
»J'honore celui qui m'apprend;
»Mais je méprise l'ignorant,
»D'autant qu'il ne sçait que médire.»

C'est un recueil de sonnets, odes, stances et autres poésies.

1392 FLÉCHIER. Histoire de Théodose le Grand, par Fléchier, abbé de St-Séverin. *Suivant la copie imprimée à Paris, Sébast. Cramoisy*, 1681, in-8. mar. violet, fil. tr. dor. tit. gravé. (*Muller.*) . . . . 10—»

1393 FREHERUS (*D. Pauli*). Theatrum virorum eruditione clarorum, in quo vitæ et scripta theologorum, jureconsultorum, medicorum et philosophorum, tam in Germania superiore et inferiore quam in aliis Euro-

pæ regionibus, Græcia nempe, Hispania, Italia, Gallia, Anglia, Polonia, Hungaria, Bohemia, Dania et Suecia. *Norimbergæ*, 1688, in-fol. vélin. . 45—»

Ouvrage d'une grande curiosité, orné de 1280 portraits à chaque nom des personnages dont on fait la biographie.

1394 GAFFORI. Angelicum ac divinum opus musice Franchini Gafurii Laudensis, regii musici, ecclesieque mediolanensis Phonasci materna lingua scriptum. *Impressum Mediolani per Gotardum Pontanum, calcographum, die xxvi novembris* 1518, pet. in-fol. d. rel. v. f. (*Simier.*) . . . . . 60—»

Orné d'un grand nombre de figures en bois.

Il y a, dans l'intérieur du volume, quelques feuillets un peu maculés.

1395 GENTE poictevin'rie (La), ouecque le precez de Iorget et de san Vesin, et chonsons jeouses compousie in bea poictevin, et le precès criminel d'in marcacin. *Poeters, Jelian Thorea*, 1660, pet. in-8. cuir de Russie, fil. à comp. . . . . 60—»

Bel exemplaire d'un livre rare, NON ROGNÉ.

1396 GEORGIEIUTZ. De Turcarum moribus epitome, Barthol. Georgieiutz Peregrino autore. *Lugduni, Joan. Tornæsium*, 1555, in-16. fig. en bois, v. f. fil. tr. d. (*Simier.*). . . . . 24—»

Jolie petite édition.

1397 HEINECKEN. Idée générale d'une collection d'estampes, avec une dissertation sur l'origine de la gravure et sur les premiers livres d'images. *Leipsic*, 1771, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 65—»

Quantité de *fac-simile* de vieilles gravures en bois, et fort bel exemplaire.

1398 HORARIÆ preces in Dei et eius beatissimæ matris et

virginis Mariæ laudem, secundum usum sacri ordinis F. Prædicatorum correctæ locupletæque. *Parisiis*, 1580, pet. in-12. titr. rouge et noir, v. f. fil. tr. dor. fig. en bois. (*Simier.*) . . . . . 24—»

1399 **Ianier.** Sermon du jugement final, uniuersel et général, de Jésus-Christ nostre Seigneur et Sauveur, colligé et assemblé des oracles prophétiques, sermons évangéliques, etc..... Dédié à M. Pierre d'Appinac, et tourné de latin en françoys par Léonard Ianier, prestre de Saint-Estienne-de-Furan, au diocèse de Lyon. *Lyon*, *Pierre Méront*, 1567, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*) 27—»

Très rare, et dans le genre de Menot et d'Olivier Maillard.

Bel exemplaire, d'une belle conservation.

1400 **Jacob** (*Louys*). Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont esté et qui sont à présent dans le monde, par le P. Louys Jacob. *Paris, Louis Chamhoudry*, 1655, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 18—»

Bel exempl. de ce livre, fort curieux pour les bibliographes.

1401 **Jolle** (*Pierre Le*). Description de la ville d'Amsterdam, en vers burlesques, selon la visite de six jours jours d'une semaine. *Amsterdam*, *Jacques le Curieux*, 1660, pet. in-12. mar. bleu, dent. doubl. de soie, tr. dor. (*Simier.*). . . . . 18—»

Ce P. Le Jolle, qui dédie sa satire *à très vilains, très sales, très lourds, très malpropres et très ignorans, Messieurs les boueurs et cureurs des canaux d'Amsterdam*, est évidemment un pseudonyme. Ne seroit-ce pas Clément, l'auteur du *Voyage à Brême*, ou l'éditeur de ce voyage, Corneille de Blessebois? Il y a des passages presque identiques dans ces deux ouvrages, entre autres la description d'une librairie, où se trouvent cités les mêmes livres.

H. 126 mill. (4 p. 8 l.)

1401 *bis* **La Fayette** (*Mme de*). La princesse de Clèves. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot l'aîné*, 1780, 2 vol. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. à comp. doublé de moire, dentelle. . . . . 25—»

Imprimé sur papier fin, avec portr. de l'auteur. Jolie reliure de *Bozerian* vermisellée, et provenant de sa bibliothèque.

1402 **La Grange** (*M. de*). Son théâtre. *Amsterdam, Jacques Desbordes*, 1709, pet. in-12. v. f. fil. NON ROGNÉ. (*Simier.*) . . . . . 18—»

1403 **Legenda** maior beati Francisci a sancto Bonaventura edita et ab Ecclesia approbata. (*In fine*)... *Impressum anno salutis nostre millesimo quingentesimo septimo, secundum calculum parisiens., ad idus videlicet januarias* (1507), pet. in-4. goth. v. fil. (*Padeloup.*) 18—»

Joli exemplaire, orné de figures en bois, et, sur le titre, la marque de *Simon Vôstre.*

1404 **Le Petit** (*C.*) La chronique scandaleuse, ou Paris ridicule. *Cologne, Pierre de La Place* (*Elzev.*), 1668, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . 30—»

1405 **Leporei** (*Guill.*). Ars memoratiua Gulielmi Leporei Auallonem, pontificio et Cæsareo iuribus comprobata. *Veneunt in calchographia Joannis Fabri, in vico Dagulheres, cuius anima in pace requiescit*, 1523, pet. in-4. lettres rondes, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) fig. en bois, représentant un alphabet. . . . 48—»

Edition non citée des bibliographes.

M. Leber, dans son curieux catalogue, a donné un *fac-simile* d'un alphabet curieux, tout semblable à celui de cet exemplaire.

1406 **Lettre** (de Fred. Spanheim) à un amy, où l'on rend compte d'un livre qui a pour titre : *Histoire crit. du Vieux-Testament* (de Rich. Simon); publié à Paris en 1678. *Amst., Dan. Elzevier*, 1679, in-12. v. f. fil.

tr. dor. . . . . 18—»

H. 148 millim. (5 p. 6 l.)

1407 LIECHTENBERGERS (*Joannes*). Prognosticatio quam olim scripsit super magna illa Saturni ac Jovis comientione. *Parisiis*, 1530, pet. in-4. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 27—»

Non cité. Les lettres ornées ont un cachet tout particulier d'originalité, et l'impression en est des plus remarquables.

1408 LINGUÆ vitiæ et remedia emblematice expressa per illustrem ac reverend. D. Antonium a Burgundia. *Antuerpiæ*, 1652, in-16. obl. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 30—»

Orné de 95 très jolies gravures, de la grandeur des pages.

1409 MAMOTRACTUS. (*In fine*)... *Explicit Mamotrectus, siue primicereus, arte imprimendi seu caracterizandi, per me Melyam helye, alias de Louffen, canonicum ecclesie ville Beronensis, in pago Ergovie site absq. Calami; exaracione Vigilia sancti Martini, episcopi, sub anno ab incarnacione Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo*... Pet. in-fol. goth. à 2 col. de 32 lig. 280—»

Exemplaire, bien conservé, du premier livre imprimé en Suisse. (Voyez l'excellente description et quelques détails sur ce livre dans le *Manuel du libraire*, tome III, page 250.

1410 MÉMOIRES de M. le chancelier de L'Hospital, contenant plusieurs traités de paix, apanages, reconnoissances, etc. *Cologne* (*Elzev.*, *à la Sphère*), 1681, petit in-12. v. f. (*Closs.*). . . . . 12—»

1411 MÉMOIRES de tout ce qui s'est fait et passé en l'armée du roy de Nauarre, composée de reistres, lansquenets, Suisses et François. *S. L.*, 1588, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 12—»

Ce volume doit être réuni avec le n° 1380, *Défaicte des Suysses*, etc.

1412 MIRABILIS liber qui prophetias reuelationesque, necnon res mirandas preteritas, presentes et futuras, aperte demonstrat (ubi continetur liber Bemechodi, episcopi Paterenis). *On les vent au Lyon d'argent, en la rue St-Jacques*, S. D., pet. in-8. goth. mar. r. fil, dent. tr. dor. doublé de soie. (*Courteval.*) . 30—»

1413 MYSTÈRE. Le premier (et le second) volume des catholicques œuvres et actes des Apostres, rédigez en escript par saint Luc, évangéliste et hystoriographe, député par le Saint-Esprist; avecques plusieurs hystoires en icelluy insérées des gestes des Césars. *On les vend en la grand' salle du Palais, par Arnoul et Charles les Angeliers frères... Cy finist la fin du second et dernier volume des Actes des Apostres, imprimé nouvellement à Paris, mil cinq cens quarante et ung* (1541). = L'Apocalypse saint Jehan Zébedée, où sont comprinses les visions et révélations que icelly sainct Jehan eut en isle de Pathmos (par Louis Choquet). Ensemble les cruautés de Domicien César.... *Fin du mystère de l'Apocalypse de saint Jehan évangéliste..., et fut achevé d'imprimer l'an mil cinq cens quarante et ung par Arnould et Charles les Angeliers frères* (1541). 3 tomes en 1 vol. in-fol. *goth.* à 2 col. fig. en bois. 460—»

Magnifique exemplaire, d'une parfaite conservation, et superbe reliure en mar. bleu, large dentelle, fil. (*Duru.*)

Voyez *Brunet*, qui donne sur ce livre de grands détails. (*T. III, page* 488.)

1413 *bis*. NOUVEAUX contes de fées (par le marquis de Sennetère). *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1745, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . 14—»

Volume imprimé avec grand soin, une figure en tête de chaque conte.

1414 OBERLIN. Essai sur le patois lorrain des environs du

comté du Ban de la Roche. *Strasbourg*, 1775, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Belle rel. de Simier.*) 15—»

1415 **Ordre** (L') des cérémonies observées au mariage du roy de la Grand'-Bretaigne et de Madame sœur du roy. Ensemble l'ordre tenue aux fiançailles faictes au chasteau du Louure, en la chambre de Sa Majesté. *Paris, Jean Martin*, 1625, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*) . . . . . 30—»

Nous renvoyons au livre même pour y lire l'*ordre du festin royal.*

1416 **Paradin** (*Guill.*). De antiquo statu Burgundiæ liber. *Lugduni, Stephanum Doletum*, 1542, pet. in-4. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 36—»

L'un de ces livres rares imprimés par Estienne Dolet.

1417 **Paradoxes** ce sont propos contre la commune opinion, débatuz en forme de déclamations forenses, pour exerciter les ieunes esprits en causes difficiles. *Paris, Charles Estienne*, 1554, 1 vol. pet. in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . 85—»

Superbe exemplaire, bien conservé, et grand de marges. — Cet exemplaire a un complément, qui manque très souvent; c'est le dernier paradoxe, intitulé : **Paradoxe** *que le plaider est chose très utile et nécessaire à la vie des hommes. Paris, Charles Estienne, imprimeur du Roy*, 1554. — Quoique imprimé en caractères plus gros, ce paradoxe est indispensable au complément de cet ouvrage.

1418 **Pelabon.** Lou Grouliè bel esprist, vo Suzetto et tribor, comédie en deux actes et en vers provençaux, mêlée de chants. *Avignon, Raymond*, 1821, in-8. v. f. fil. non rogné. (*Simier.*) . . . . . 15—»

1419 **Pensées** morales de l'empereur Marc-Antonin, de soy et à soi-même, traduits du grec. *Amsteldam, Jean de Ravesteyn*, 1655, pet. in-12. mar. v. russe, fil. tr.

dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . . 40 —»

Cette édition est dédiée à la reine Christine de Suède, et a certainement été imprimée par l'Elzevir d'Amsterdam; elle est, du reste, des plus jolies, et c'est un charmant exemplaire

1420 **Prologues** tant sérieux que facétieux, avec plusieurs galimathias, par le sieur D. L. (du Laurier-Bruscambille). *Imprimé à Roüan*, 1610, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor. (*Delicieuse rel. de Bauzonnet-Trautz.*) 45—»

1421 **Proverbios** morales, y conseios christianos, muy provechos para concierto y espejo de la ridea, por el doctor Christoual Perez de Herrera. *Madrid*, 1618, pet. in-4. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . 45—»

Portrait et quelques gravures en bois dans le texte.
Fort bel exemplaire de ce livre rare.

1422 **Proverbiorum** libellus. *Impressum Venetiis per Joannem de Cereto de Tridino, alias Tacuinum*, 1503, pet. in-4. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 30—»

Cet exemplaire a une légère piqûre dans les derniers feuillets.
Edition non moins rare que celle de *Pense*, 1498.

1423 **Provinciales** (Les), ou lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis. *Clermont* (*Auvergne*), 1756. — Divers écrits des curés de Paris, Rouen, Nevers, Amiens, Evreux et Lisieux, contre la morale des Jésuites; publiés pendant les années 1656, 1657, 1658 et 1659, pour faire suite aux Lettres provinciales. *S. L.*, 1762, 2 vol. pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 18—»

Non rogné. Un portrait de Pascal ajouté.

1424 **Quinze** joies (Les) de mariage, ou la nasse dedans laquelle sont détenus plusieurs personnages de nostre temps. *Rouen*, 1625, pet. in-12. mar. r. fil. tr. dor.

(*Délicieuse reliure de Bauzonnet-Trautz.*). . 55—»

Jolie édition ancienne de cette facétie si spirituelle, avec la nasse gravée sur le titre.

1425 RÉCEPTION faicte par l'ordonnance de Son Altesse la Sérénissime Infante, tant à Anvers qu'à Bruxelles, à Son Excellence frère Dom Louys Guillaume de Portugal. *Paris, Sébast. Lescuyer*, 1625, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*) . . . 25—»

1426 RÉCIT véritable de ce qui s'est fait et passé aux cérémonies observées à la réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, commençant la veille du jour de l'an 1620, finissant le lendemain d'icely, après Vespres. *Paris, Fleury Boussinguaut*, 1620, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Plaquette de Simier*) . . . . 25—»

Non cité.

1427 RENÉ DES CARTES. Les passions de l'ame. *Amsterdam, Louys Elzevier*, 1660, in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Délicieux Bauzonnet-Trautz.*) . . . 55—»

Joli exemplaire, d'une belle conservation, et grand de marges. H. 129 mill. (4 p. 9 l. 1/2.)

1428 ROBELIN. Discours funèbre sur le déplorable trespas de très-haut et très magnanime seigneur Monseigneur le duc de Joyeuse, par J. Robelin Bourg. *Paris, Estienne Prevosteau*, 1587, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Plaquette de Simier.*) . . . . . 25—»

1429 SCATABRONDA, coumedio noubelo et histouriquo, coumpousado per M. V. B. D. *Roterdam, Pierre Marteau*, 1687, grand in-8. veau fauv. fil. NON ROGNÉ. (*Simier.*) . . . . . 18—»

1430 TITETUTEFNOSU. Gomgam, ou l'homme prodigieux, transporté dans l'air, sur la terre et sous les eaux.

Amsterdam, 1713, 2 vol. pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 36—»

Orné d'un grand nombre de figures. Edition rare et recherchée.

1431 TOMBEAU (Le) de Marguerite de Valois, reine de Navarre. *Paris, Michel Fezandat*, 1551, in-12. mar. r. fil. à comp. tr. dor. (*Duru.*) . . . . . 80—»

Très bel exemplaire.

1432 TRAGÉDIE du roy Franc-Arbitre, nouuellement traduite de l'italien en françois. *Jean Crespin*, 1558, pet. in-8. mar. v. fil. tr. dor. (*Derome.*) . . . 45—»

Très rare, et fort recherché parmi les anciens amateurs.

1433 UNANIMIS primitivæ Ecclesiæ cõsensus de non scrutando diuinæ generationis Filii Dei modo. *Basileæ*, 1560, pet. in-8. mar. r. fil. tr. dor. (*Ancienne reliure.*) . . . . . 35—»

Joli exemplaire de *Girardot de Prœfont.*

1434 VIRGILII (*P. Mar.*) opera, cum notis Farnabii. *Amsterdam, apud Henr. Westenium*, 1677, in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 15—»

Édition annotée, dans le genre de l'Horace de Jean Bona, et ornée d'un grand nombre de jolies figures.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1435 **Ancien** patois de la France. Un monitoire de 1546. *Bordeaux*, 1846, in-8. d'une demi-feuille.

Réimpression tirée à trente exemplaires.

1436 **Dialogue** entre M. Jaiquemar, sai fanne et son garçon, trito soneu de l'église Notre-Daime de Dijon, au sujet dès incendie qui son airivai ce jor darni, etc., par M. Regreb. *Dijon*, 1846, in-12.

En vers bourguignons.

1437 **Matter.** Lettres et pièces rares ou inédites, publiées et accompagnées d'introductions et de notes par M. Matter. *Paris*, 1846, un beau vol. in-8. br. 8—»

Nous reviendrons, dans notre prochain numéro, sur ce livre, qui contient un assez grand nombre de pièces analysées, et d'une assez grande importance.

1438 **Pascal.** Recherches historiques et critiques sur sainte Enimie et sur la ville de ce nom, au diocèse de Mende (Lozère), par l'abbé J.-B.-E. Pascal. *Paris*, 1846, brochure in-8. . . . . 2—50

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, P. DE MALDEN, VALLET DE VIRIVILLE, SAINTE-BEUVE, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 21. SEPTEMBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

d'une damoiselle, on disoit de quel sixain avoit été accompagné l'envoi d'un anneau de cristal; le rondeau *donné pour bonjour*, la chanson *déplorant la perte du bel Adonis*, soulevoient des applaudissemens, faisoient naître des critiques ou des imitations. Quelquefois cependant des cadres plus graves furent remplis, des ouvrages d'une plus haute portée entrepris. A Toulouse, Guillaume Bunel enseignoit, en un poème singulier, le moyen de se préserver de la peste; Maurice Scève écrivoit à Lyon sa *Délie* et la ravissante églogue de la vie solitaire, qu'il intitula *Saulsaye;* la légende de Pierre Faifeu venoit de paroître en Anjou et Forcadel, à Beziers, se reposoit en composant le *Chant des serainès*, des travaux du jurisconsulte; Pierre de Brach florissoit à Bordeaux, et en maint autre lieu encore il eût été facile de trouver de remarquables écrivains. Des femmes parcoururent aussi avec éclat la carrière poétique: louise Labé, fille d'un riche cordier, tenoit dans sa maison de Lyon une sorte d'académie ouverte à tous les savans, et y lisoit les pages pleines de grâce et de passion qu'elle nous a laissées. Clément Marot, Olivier de Magny, la connurent et voulurent la chanter; Jacques Peletier, passant par le Lyonnois, au retour de son voyage en Savoie, paya son hospitalité de quelques vers charmans. Pernette du Guillet, morte bien peu avant la *belle Cordière*, s'étoit distinguée par des *Rymes* empreintes d'une rare naïveté et d'une exquise douceur. Enfin nous trouvons, peu d'années plus tard, Mme des Roches et sa fille, vivant en Poitou dans la plus touchante intimité; elles restèrent constamment unies, et moururent le même jour, presqu'à la même heure, de la peste, en 1587. Huit ans auparavant, lorsque les *Grands Jours* se tenoient à Poitiers, Pasquier avoit aperçu une puce sur le sein de Mlle des Roches: « *elle sauteloit au sommet d'une roche* »; la docte assemblée s'émut singulièrement, et le bonheur de l'indiscret insecte devint le prétexte d'une foule de vers grecs, latins, françois, italiens, recueillis et imprimés au moins deux fois.

Vers le milieu du XVIe siècle le Maine brilloit d'un vif éclat,

qu'il devoit, en grande partie, aux splendeurs de la cour épiscopale de Philippe de Luxembourg, descendu dans la tombe en 1519. Sorti d'une maison princière, ce prélat, ami de Jules II et son légat en France, avoit, à deux reprises différentes, gouverné le diocèse du Mans. Pendant chacune de ces périodes, on avoit vu affluer de tous les coins du royaume, guidés par le fanal toujours allumé au faîte de son palais, savans, artistes et seigneurs : ceux-ci recherchant la protection et les largesses de l'opulent évêque, ceux-là attirés par des devoirs de famille, d'affection, ou mus par le pieux désir d'obtenir les indulgences du Saint-Père, dont Philippe étoit le souverain dispensateur. Ces hôtes illustres, en séjournant dans la province, y développèrent d'autant plus facilement le goût des lettres, qu'ils y rencontrèrent un terrain merveilleusement fertile : *Cenomanicus pagus, ferax hominum præstantium ingenio* (1). C'est surtout à ces hommes éminens par leur esprit ou leur naissance que le pays du Maine est redevable de l'honorable place qu'il occupe dans l'histoire de la poésie françoise sous les derniers Valois. En effet, sans compter Jean-Antoine de Baïf, issu, à Venise, du manceau Lazare de Baïf, ambassadeur du roi François Ier; sans compter Pierre de Ronsard et Remi Belleau, nés sur l'extrémité de son territoire, le Maine peut se montrer fier de quatre de ses enfans, qu'il est convenable de distinguer entre tous. Nous entendons parler de Jacques Tahureau; de Nicolas Denisot, connu par ses cantiques sacrés, presque oublié comme calligraphe et peintre estimé; de Jacques Peletier, à la fois médecin, philosophe, mathématicien, traducteur, poëte, grammairien, et collaborateur de Bonaventure des Périers; enfin de Robert Garnier, le premier de nos auteurs tragiques qui ait cherché à donner aux pièces de théâtre une forme régulière.

Un jour peut-être, si quelqu'un de plus habile ne prend pas ce soin, publierons-nous des notes assez curieuses, rassemblées

(1) Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*, I, p. 326.

çà et là, sur ces trois derniers écrivains; aujourd'hui nous nous occuperons exclusivement de Tahureau, regrettant que les recherches les plus assidues n'aient pu dissiper que faiblement l'obscurité qui dérobe une grande partie des événemens de sa vie trop courte, mais dignement employée.

Jacques Tahureau naquit au Mans en 1527. Son père étoit juge du Maine; sa mère, Marie Tiercelin, appartenoit à une excellente maison, qui tenoit le premier rang dans le Poitou. Dès que Jacques fut sorti des mains des femmes, son père le destina à la carrière des armes, voulant qu'il suivît en cela l'exemple de ses aïeux,

> Qui ont conquiz par la poudreuse place
> Et par le sang maint loyer vertueux.

Malheureusement ce noble état ne séduisit pas l'enfant; son âme tendre aspiroit déjà à une existence plus douce que celle du soldat, si rude à cette désastreuse époque de nos campagnes d'Italie. Force fut donc de renoncer à un projet dont la réalisation eût flatté l'orgueil des Tahureau, et il ne resta guère que le métier d'avocat qu'on pût faire embrasser au jeune Jacques. Cette profession fut d'ailleurs assez du gré de sa famille, qui comptoit aussi dans la robe de nombreuses illustrations; mais notre poëte se montra

> . . . . Peu soigneux d'estudier en la loy,
> Pour l'aller vendre au palais, qui faict naistre
> Vn bruit confus et mercenaire abboy.

La seule chose vers laquelle il se sentit irrésistiblement entraîné fut la culture des langues grecque et latine; il s'y adonna avec ardeur, montrant tout d'abord pour les ouvrages saphiques une préférence bien marquée. Anacréon, Tibulle, Properce, étoient les auteurs qu'il chérissoit, et que,

> Presque sans force et sans art,

il essayoit déjà d'imiter.

Cette vocation poétique rencontra de sérieux obstacles, qui n'eurent pas néanmoins le pouvoir de décourager Tahureau. Chaque fois que l'incessante opposition de ses parens venoit se dresser devant lui, il n'essayoit point de la combattre, se contentant de répondre :

Doncques, pourquoy ne pourray-ie estre
L'honneur du Meine et de Sarte nommé,
Pour auoir vn des premiers fait cognoistre
En ce lieu-là le Luc bien animé ?

Puis il retournoit se perdre en rêveries dans les grands bois voisins du Chesnay, terre dont son frère aîné portoit le nom, et où s'écoulèrent leurs premières années à tous deux.

Plus calme que Jacques, Pierre Tahureau étudioit profondément la jurisprudence et dans ses loisirs composoit, à l'exemple de son puîné, des ouvrages en prose et en vers, qui n'ont jamais été imprimés, mais dont Duverdier donne les titres. Cette parité de travaux fit les deux frères très unis :

Si l'on trouue de tout point
Au monde une amour naturelle,
C'est bien celle qui nous ioint
D'vne alliance fraternelle,

écrivoit Jacques plus de dix ans après l'époque où on les voyoit d'habitude, tant que duroient les beaux jours, rimer ensemble

Dedans vne grotte ou près d'vne fontaine,

bondir joyeusement à travers l'herbe des prairies, et quand se rencontroit sur leur chemin quelque colline,

Y grimper amont, de maint accrochant doigt.

Tahureau étoit trop poëte pour ne pas devenir de bonne heure amoureux. Il nous dira lui-même comment la passion qui devoit occuper une partie notable de son existence et inspirer ses plus délicieuses pages vint s'emparer de lui, lors qu'il avoit quinze ans à peine :

Ce fut pendant une chasse en Touraine,

Un grand mardy, qu'vne angélique face
M'outreperça des rayons de sa grâce,
Et qu'à ses yeux en proye fus donné.
. . . . . .
Mais ie ne sçais à quel ieu ce peut estre
Que par son œil a gaigner tant adextre,
El' demeura maistresse de mon cœur.

Jacques resta en effet véritablement charmé à la vue de cette jeune fille, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, et ne l'appela plus autrement que son Admirée. Une passion aussi violente méritoit d'être tout d'abord payée de retour; il n'en fut pourtant rien, et le pauvre poëte éperdu, ne pouvant oublier celle qu'il avoit vue,

. . . . . Effaçant
D'un teint plus vermeil la vierge chasseresse,

obliger *Diane à tapir honteusement à l'abri d'une nue son front cornu*, dépensa dès lors ses longues journées en de ferventes prières au Ciel pour qu'il adoucît la cruelle, en des plaintes désespérées parce que ses vœux n'étoient pas exaucés. Enfin, ayant lassé tous les échos du récit de ses douleurs, Tahureau s'adressa aux compagnes de son amie :

Dames de Tours, si oncq en vostre cœur
Entra d'amour la poignante étincelle,
Voyez, hélas! la cruauté de celle
Qui se repaist et baigne en ma langueur.
Je suis certain que, voyant la rigueur
Dont elle est à sa moitié rebelle,
La bannirez du nom de Tourangelle!

Il étoit bien difficile de rester éternellement insensible à une tendresse si délicatement exprimée. Un jour arriva où l'Admirée ne put se défendre de partager quelque peu l'amour dans lequel se consumoit pour elle *le plus beau gentilhomme de son siècle et le plus adextre à toutes sortes de gentillesses*, elle ne résistoit plus sans combats :

Mon corps foiblet et mon cœur tremble,

disoit-elle,

Quand ensemble
Je me trouue auec mon amy,
Ou soit que d'vne douce force
Il s'efforce
De mon honneur estre ennemy.
. . . . . .
Car, si ie regarde à la flamme
Qui m'enflamme,
Le bruslant de mon amitié,
Alors, aiant de sa mort crainte,
Suis contrainte
D'auoir de lui quelque pitié.

Cet aveu de la Tourangelle, qui eût *de grand'cœur donné sa vie pour sauver celle de Jacques*, mais qui *vouloit conserver son honneur*, ne satisfit pas notre poëte. Il continua donc de rimer son amoureux martyre, tantôt suppliant ses amis d'accourir pour pleurer avec lui, tantôt les adjurant de le venir distraire de ses peines :

Vien t'en, Baïf,

écrivoit-il à Jean-Antoine de Baïf, un de ceux qu'il préféroit,

vien t'en auecque moy,
Delaisse la ton riuage de Seine;
Vien t'egayer près la Sarte du Meine,
Qui va bruyant lentement mon emoy.

Malheureusement pour Tahureau, il se trouva qu'en ces temps-là Antoine étoit en grand crédit auprès du roi ; ses vers charmoient la cour, à l'égal de ceux de Ronsard et de du Bellay. Sacrifier quelques instans de cette faveur, peut-être éphémère, eût été au dessus des forces de l'auteur des *Mimes*. Il voulut cependant excuser son refus :

Il ne faut pas, cher amy, que ie laisse
Le bord de Seine, afin de mieux iouir
Des doux accords dont tu sais resiouir
Le dieu de Sarte et des nymphes la presse.
. . . . . .
Assez, assez, ta lire bruict ici.

Assez de nous est congneu le soucy
Que tu reçois pour ta belle Admirée,
Qui doit en bref, par ton double fredon
Sonnant sa gloire, emplir tout de son nom,
Non de toi seul, mais de tous admirée!

Abandonné de ceux dont il imploroit l'assistance, même de Baïf, qui *avoit si souvent accompagné ses pas par maint bosquet solitaire*, de Baïf, avec qui, dans son enfance, il avoit *passé tant de chaleurs sous la ramée*, Tahureau perdit patience et secouant ses chagrins s'écria :

Sus du meilleur vin de la caue !
Ou est le page qui nous laue
De ce doux parfum odorant ?
. . . . . .
Par ce doux moyen on apaise
Le soin rongeard, et le malaise
Charmé dedans les cœurs s'endort.
Rion !

Puis, comptant sans doute trouver dans la vie animée des camps une distraction puissante, il s'enrôla sous les drapeaux de Henri II, alors en guerre contre Charles-Quint.

Notre poëte, au témoignage de Maurice de la Porte, se conduisit vaillamment dans les deux campagnes auxquelles il assista. Cette assurance est d'autant plus précieuse, qu'il ne nous donne lui-même aucune preuve de *sa généreuse vertu*, se bornant modestement à chanter les exploits des Tiercelin, qui l'accompagnaient. Après la prise de Metz, Tahureau se rendit à la cour, où sa belle mine, autant peut-être que son talent poétique, lui valut le meilleur accueil. Mellin de Saint-Gelais, La Peruse, Jodelle, du Bellay, se lièrent étroitement avec lui ; Denisot, plus goûté alors qu'il ne le méritoit, lui fit généreusement partager les bonnes grâces de la *plus sçavante et admirable de toutes les princesses, sœur du premier de tous les rois, la première Marguerite*. Le cardinal de Guise se déclara son protecteur, et daigna même accepter la dédicace de ses œuvres, que Jacques, d'après le conseil de ses amis, songeoit à faire

paroître. Malgré ces enivrans succès, et quelques instances qu'on fît pour le retenir au Louvre, dont il étoit devenu un des beaux esprits et des plus brillans habitués, Tahureau dut se résigner à quitter Paris, après y avoir séjourné un peu moins d'un an. Sa famille pensoit à l'établir : c'étoit vers 1553. Il revint donc au Mans, et s'en fut de là dans le Poitou; des devoirs de parenté l'y appeloient également. Tahureau mit à profit son passage à Poitiers en surveillant chez les de Marnefz la première impression de ses poésies, et retrouva dans cette ville Jean Vauquelin de la Fresnaye, dont il avoit tout récemment fait la connoissance, et Scevole de Sainte-Marthe, qui lui soumit les *Imitations*, auxquelles déjà il commençoit à travailler. Notre poëte, de son côté, lut à ses amis les *Mignardises amoureuses*, nouvellement achevées, et s'entretint encore avec eux de l'Admirée, que la longue absence, les fatigues de la guerre, les distractions du voyage, n'avoient pas su lui faire oublier. Loin de se départir de sa rigueur primitive, elle se montroit, au reste, plus farouche que jamais, et Tahureau dut avou que les voluptueuses peintures (nous n'osons les retracer ici) du bonheur qu'il avoit goûté dans les bras de la séduisante Tourangelle n'étoient que de douces *feintises* :

Souvent, dit-il,

Souuent iay menti les ebats
Des nuictz t'ayant entre mes bras
Folastre toute nue;
Mais telle iouissance, hélas!
M'est encore incongnue.
Et, sans auoir de moi pitié,
Ni de ma constante amitié,
Ma maîtresse trop belle
Plus qu'au premier jour de moitié
Maintenant m'est rebelle.

Cette coupable vanterie justifie assez le ressentiment de l'Admirée, et elle dut d'autant plus s'en montrer offensée, qu'il nous paroît certain que, pendant l'absence de notre poëte, elle avoit joint sa destinée à celle de quelque Tourangeau, que

cette calomnie dut nécessairement irriter. Un passage des poésies de Jacques semble devoir nous laisser peu de doutes à ce sujet. Il raconte quelque part que, se promenant un soir *sur l'aréneuse grève de la Loire (plaisir commun aux nymphetes de Tours), il œilladoit sa belle*, mais que soudain il fut privé *du bien de ses amours* par un *Vulcain*, qui les lui enleva. Tahureau compare parfois son amante à Vénus, il revenoit de la guerre, il étoit jeune et beau comme les peintres en représentent le dieu : ce nom de Vulcain ne remplaceroit-il pas ici le mot, peu poétique d'ailleurs, de mari? Malheureusement pour Jacques, le surnom de Vulcain ne reçut jamais plus malencontreuse application : il parut suffisant à l'Admirée d'égaler Cypris en beauté et elle ne voulut point consentir, malgré qu'en eût son amoureux, à rendre l'analogie complète, en imitant la conduite quelque peu légère de cette mythologique moitié du fils disgracié de Junon.

Au commencement de 1555, Tahureau revint dans le Maine, où il ne tarda pas à se marier. Nous n'avons trouvé aucun détail sur cette union, qui fut de courte durée, car notre poëte mourut dans la même année : il avoit à peine 27 ans.

Jacques Tahureau ne peut certainement marcher l'égal de son devancier Clément Marot, et de ses contemporains Mellin de Saint-Gelais, Pierre de Ronsard et Joachim du Bellay. Il seroit juste, selon nous, de lui assigner une place immédiatement après ces princes de la poésie, et bien au dessus de la foule des versificateurs qui vécurent de son temps. Nous ne trouvons dans aucun autre recueil un parfum de naïveté plus doux, une simplicité plus charmante. Tahureau excelle surtout dans les vers amoureux et ses *Baisers* resteront comme des modèles du genre. Personne, au XVIe siècle, ne sut mieux que lui comprendre les grâces enchanteresses de l'antiquité et lorsqu'il songea à les imiter, il le fit avec un bonheur si complet, que rien ne vint déceler le plagiat. Tahureau traita l'ode avec une rare élégance d'expression, réunie à une véritable élévation de sentiment; ses stances sur *les dangers de l'indiscrétion*, l'épître *à ceux qui le blâmoient de s'être livré à*

la poésie, celles qu'il adresse à François Ier, à Charles Tiercelin, etc., sont, sans contredit, de remarquables morceaux, et il est hors de doute que notre poëte fût parvenu au plus haut talent littéraire, si sa carrière n'eût pas été fatalement brisée lorsqu'elle commençoit à peine.

Jacques Tahureau laissa manuscrit un ouvrage en prose, où il se moque, avec beaucoup de gaîté, des diverses sottises en honneur à son époque. Ce livre, intitulé : *Les dialogues non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort aprement pour nous animer davantage à les fuir et à suivre la vertu*, est, de l'avis de Nodier, et cet avis, à lui seul, en vaut beaucoup d'autres, une des productions les plus spirituelles et les plus réellement facétieuses du temps. Maurice de la Porte prit soin de faire imprimer ces dialogues, qui ont eu plusieurs éditions ; la première parut en 1562. Nous n'en donnerons pas la liste, non plus que celle des différentes réimpressions des œuvres poétiques. Tout le monde possède le *Manuel* de M. Brunet, et on ne sauroit rien dire qui ne se trouve déjà dans cet admirable guide.

Nous terminerons ici cette trop longue notice. Nous aurions pu souvent en diminuer la sécheresse en citant çà et là certains passages des morceaux délicieux que contient le recueil de Tahureau, mais il est d'abord peu des bibliophiles auxquels s'adresse surtout le *Bulletin* qui ne possèdent un exemplaire des éditions de ce poëte, données à Lyon par Benoist Rigaud ou à Paris par trois libraires sous la date de 1574. L'édition précieuse est celle de Poitiers, 1554. Imprimé en beaux caractères italiques par les Bouchetz et de Marnefz, ce rare volume mérite certainement en tout point d'exciter la convoitise, surtout quand il est revêtu d'une de ces reliures, simples et riches à la fois, dont Bauzonnet et Trautz semblent seuls avoir le secret. Des revues, des études faites sur la vieille poésie depuis que le goût en est revenu parmi nous, ont, en outre, emprunté à Tahureau les meilleures de ses productions. Les choses char-

mantes, quelles qu'elles soient, ont un heureux destin : elles peuvent être parfois délaissées pendant un temps, mais elles renaissent toujours, et gagnent cela à avoir été oubliées qu'elles paroissent nouvelles dès que la poussière qui les ternissoit a été secouée. On se souvient de l'admiration qu'excita l'ode *à un Vanneur de blé*, prise par V. Hugo pour épigraphe d'une de ses ballades; le *Mois d'avril* se grava dans la mémoire de toute la jeunesse qui fréquentoit les écoles il y a une quinzaine d'années. Le poëte du Mans compte certes plus d'une pièce qui égale en mérite ces deux compositions exquises : pourquoi ne lui accorderoit-on pas quelques feuilles du laurier qui couronne Joachim du Bellay l'Angevin, et Remy Belleau, le gracieux traducteur d'Anacréon ?

M. DE CLINCHAMP.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

SUR LES LIVRES D'USAGES (1).

IV.

Des Traductions.

Pendant un très grand nombre de siècles, les Offices de l'Église ne furent publiés qu'en latin, tiré, comme nous l'avons dit, de la Vulgate, traduction de la Bible en langage vulgaire, due à saint Jérôme et consacrée par l'Église.

Il n'entre pas dans notre plan de donner ici l'histoire des nombreuses traductions françoises qui en ont été faites par des auteurs catholiques, et dont pas une, que nous sachions, n'a été déclarée orthodoxe, mais dont plusieurs ont acquis cette autorité par la tolérance du Saint-Siége. Long-temps même l'Eglise avoit opposé à toute version en langue vulgaire des défenses canoniques. Quelques unes de ces versions sont fort anciennes, puisque Guiart des Moulins, l'un des premiers traducteurs, vivait en 1294; quelques autres sont fort récentes : on en cite même qui sont à naître; mais la plupart de celles qui figurent aujourd'hui dans les Livres d'usages ne remontent pas à moins de deux siècles.

Pour mettre à même de comparer les deux extrémités de cette longue chaîne de traductions, nous en reproduirons deux du psaume 109, l'un des plus populaires de la collection. Peut-être ces deux versions, d'une logophonie si différente, seront-elles étonnées de se trouver ensemble. Remarquables, l'une par un archaïsme à la fois simple et naïf, l'autre par la pureté de l'expression et la beauté poétique de la pensée, elles possèdent, d'ailleurs, au plus haut degré, le caractère distinctif de l'époque qui les a vues naître.

(1) Voy. page 894.

Ps. 109.	1.	2.
Version de la Vulgate.	*Ancienne traduction.*	*Traduction nouvelle.*
1. Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis.	1. Le souuerain Seigneur a dit a mon Seigneur : Siedz-toi a mes dextres.	1. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.
2. Donec ponam inimicos tuos : scabellum pedum tuorum.	2. Jusques ad ce que ie mettray tes ennemis dessoubz lescabelle de tes piedz.	2. Moi, je réduirai vos ennemis à vous servir de marchepied.
3. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion: dominare in medio inimicorum tuorum.	3. Nostre Seigneur enuoyera la verge de ta vertu de Syon, pour dominer et seignorier au milieu de tes ennemis.	3. C'est de Sion que je ferai sortir le sceptre de votre puissance : vous dominerez ceux qui vous haïssent.
4. Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum: ex utero antè luciferum genui te.	4. Le commencement est auecques toy au iour de ta vertu ès resplendeurs et clartez de tes sainctz : ie te ay engendré de mon ventre deuant lestoille de Lucifere.	4. Elle éclatera, votre gloire, au milieu des splendeurs de votre sainteté : je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore du monde.
5. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec.	5. Le Seigneur a iuré, et ne s'en repentira pas : Tu es prestre perdurablement, selon l'ordre de Melchisédech.	5. Le Très-Haut l'a juré, il ne révoquera point son serment. Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.
6. Dominus à dextris tuis : confregit in die iræ suæ reges.	6. Le Seigneur qui se tient à tes dextres, il a brisé les roys au iour de son ire.	6. Le Seigneur est à votre droite : il brisera les rois au jour de sa colère.
7. Judicabit in nationibus, implebit ruinas, conquassabit capita in terrâ multorum.	7. Il iugera ès nations, et emplira les ruynes : il concassera les chefz de plusieurs en la terre.	7. Il jugera les nations ; il consommera les ruines ; il écrasera la tête d'un grand nombre.
8. De torrente in viâ bibet : propterea exaltabit caput.	8. Il a beu de leaue du torrent en la voie, et pour ce il exaltera et esleuera son chef.	8. Il boira, dans le chemin, de l'eau du torrent : voilà pourquoi son front touchera les cieux.

Or ces deux versions sont catholiques.

La seconde, comme l'écrivoit il y a quelques mois l'auteur avec infiniment de modestie, est plus encore une œuvre de poésie que d'érudition, bien qu'il n'ait rien négligé pour arriver à la fidélité. — « En essayant de reproduire, dit-il en effet dans son Livre (1), plus fidèlement les beautés des hymnes hébraïques, j'ai tenté de faire pour les Psaumes ce qu'a fait M. de Lamennais, pour l'Imitation de Jésus-Christ, par son admirable version. »

Quelles que soient les beautés incontestables que renferme dans son ensemble cette remarquable version des Psaumes, où brille, malgré la réserve de l'auteur, une grande érudition, il faut reconnoître qu'au point de vue littéraire elle porte, si l'on peut dire ainsi, le cachet d'un temps qui n'est pas encore.

La première des versions qui précèdent, au contraire, sans altérer non plus en rien ce qu'a de prophétique et de si majestueuse élévation ce magnifique psaume 109, porte, dans son langage suranné, les stigmates d'un temps qui n'est plus, et d'une forme de mots qui ne sauroit aujourd'hui trouver place que dans le sanctuaire des bibliothèques.

Bien entendu que nous ne citons ces deux traductions qu'afin de rendre plus frappant le contraste du style, et nullement pour les recommander du point de vue de l'orthodoxie. Notre but est de faire ressortir de là cette nécessité, trop méconnue, de revoir les traductions vieillies, qui ont aussi besoin, pour porter leurs fruits dans tous les temps, de suivre toutes les phases de la vie des langues; — nécessité si légitime en certains cas et à certaines époques, quand il y est satisfait par des hommes compétens, mais dont on a si souvent et si malheureusement abusé quand tout le monde y a porté la main.

Nous ignorons quel est l'auteur de cette ancienne traduction, que nous avons prise dans les fragmens d'un vieux psautier

(1) Les Psaumes de David, traduits par J.-M. Dargaud, 1 vol. in-8°, Paris, 1838, page 26.

gothique, où ne se sont trouvés ni le premier ni le dernier feuillet, par conséquent aucun renseignement certain. Le texte latin est bien celui de la Vulgate. La traduction, interlinéaire de verset en verset, est imprimée en rouge, et, comme le texte latin, à longues lignes. Les pages ont des signatures, mais point de folios. Aucune lettre capitale n'y a été laissée en blanc, et l'on y remarque quelques lettres grises, à fond sablé, tantôt romaines et tantôt gothiques. On paroît divisé sur l'époque de l'impression du livre, qui nous semble ne pouvoir être que du XVIe siècle; mais on s'accorde à croire la version antérieure à la Réforme. Évidemment ce n'est point celle de Guiart des Moulins, qui fut imprimée à Paris vers 1488, après avoir été retouchée par Jean de Rely, premier théologien de son temps; ni peut-être celle de Lefèvre d'Estaples, qui parut à Anvers en 1528, et dont la reproduction la plus correcte est de 1534. Serait-ce la version de Gabriel Puisherbault, imprimée à Paris en 1555? C'est ce que la vacance des bibliothèques publiques n'a pas permis de vérifier.

Quoi qu'il en soit, entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire entre ces deux versions que nous venons de reproduire, dont la quasi-barbarie de l'une est trop éloignée de notre temps, et l'élégance recherchée de l'autre en est peut-être trop près, de nombreux degrés dans la marche progressive du langage ont été successivement marqués par des versions nouvelles, dont les auteurs, renchérissant sur les travaux de leurs devanciers, ont pris date chacun à son époque, soit par une appréciation plus heureuse du sens biblique, pour nous presque toujours si obscur, soit par le rajeunissement du style et de la phraséologie, qui est une affaire de mode.

Ce n'est point ici le lieu d'énumérer toutes ces versions, encore moins les critiques et les commentaires qui s'y rattachent, et dont le nombre a quelque chose de fabuleux. — « Le Père Lelong, de l'Oratoire, comptoit six cent trente auteurs qui ont traduit ou écrit sur les Psaumes, non compris ceux qui ont écrit sur toute l'Ecriture et ceux qui n'ont commenté qu'une

partie du Psautier ; en sorte qu'on pourroit avancer qu'il y a plus de mille écrivains sur les Psaumes. » — Nous dirons seulement, avec d'estimables juges en cette matière, que, sans dédaigner celles de Carrière, de Vence et du P. Berthier, les traductions françoises des psaumes les plus remarquables sont celles de Le Maistre de Sacy, de Laharpe et de M. de Genoude.

Nous ne sommes l'ennemi, assurément, ni des versions nouvelles, quand elles sont bonnes, ni même des corrections faites aux anciennes, lorsqu'elles se trouvent justifiées par la nécessité des temps et la compétence des auteurs. Nous reconnoissons tout ce que la marche du temps apporte de variations dans le langage vulgaire, dans l'usage et la valeur relative des mots. Personne ne fera sans doute un crime à Jean de Rely, l'un des hommes les plus distingués du XVe siècle, ni à Jacques Lefèvre d'Estaples, qui s'y connoissoit aussi quelque peu, d'avoir retouché, en 1487, la version de Guiart des Moulins, datant alors de deux siècles, mais devenue beaucoup trop barbare, et qu'ils ont eux-mêmes laissée très barbare aux siècles suivans. Personne n'accusera l'abbé Beaubrun d'avoir corrigé et retouché celle de Le Maistre de Sacy, telle qu'elle est imprimée en 1717. Mais, depuis lors, à côté de quelques plumes éminentes, que de manœuvres n'y ont pas laissé les flétrissures de la leur, et sur celles-ci et sur beaucoup d'autres encore! Combien, petits ou grands, savans ou non, prêtres ou laïques, éditeurs ou correcteurs, n'y ont pas mis de leur esprit, selon le goût, la fantaisie ou le besoin qui les dominaient! C'est à ce point incroyable que, si l'on comparoit les traductions banales répandues dans la plupart des Paroissiens du commerce avec les versions originales ou authentiquement retouchées dont nous avons parlé, il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, de les rapporter à aucune, tant elles sont défigurées!

Et la contagion ne s'est-elle pas partout abondamment répandue! A-t-elle respecté davantage les Recueils de prières les plus célèbres, les ouvrages de théologie et la bonne littéra-

ture? — Qu'on lise plutôt l'une des nombreuses notices bibliographiques du savant abbé Caron, qu'il a placée en tête d'une édition récente de *la Connoissance de Dieu et de soi-même*, par Bossuet, et l'on verra jusqu'à quel point peut égarer la manie de réformer le style et d'interpréter la pensée des auteurs.

Or personne, que nous sachions, n'admettra la légitimité de ces licences. Tout le monde, au contraire, conviendra que, de la part du premier venu, c'est un tort impardonnable, une erreur immense et antilogique, et qui, à l'égard de la liturgie usuelle, qui est notre principal objet, a pour moindre conséquence de substituer le chaos à l'ordre, les ténèbres à la lumière.

Et c'est là ce que nous tenions à constater.

Telle est la nature des principaux méfaits auxquels, depuis long-temps, la Liturgie est en proie.

Les trouve-t-on assez grands, assez profonds? Les avons-nous suffisamment établis et démontrés? Nous faudra-t-il ajouter à cette série de scandales d'autres scandales encore?..... Nous sommes tout prêt.

Mais que dire maintenant de ceux qui, sans nulle *timorescence*, se font ainsi les instrumens de ces coupables dégradations? Avons-nous eu tort de les appeler d'aveugles maçons, de nouveaux Vandales, qui ravagent, non pas, il est vrai, des champs utiles et de calmes cités, mais des travaux qu'ils ne comprennent pas, et des textes entiers confiés à la garde de la conscience publique? Avons-nous eu tort de stigmatiser de toute l'amertume de notre blâme ce qu'il y a de sauvage dans leurs actes; d'appeler l'attention des hommes spéciaux sur un abus qui déshonore la religion plus encore peut-être que la typographie, et qui, pour peu que cela durât, ne tendrait à rien moins qu'à faire de la liturgie, œuvre pieuse et réfléchie, qui

prend sa source dans les divines Écritures, un ramassis de choses incohérentes qu'on y chercheroit vainement, parce qu'elles n'y sont pas?

Nos remarques pourront paroître oiseuses à quelques uns, désobligeantes à quelques autres; mais elles n'en demeureront pas moins constantes et le fruit d'une longue expérience et d'observations consciencieuses : elles n'en seront pas moins dignes, nous l'espérons, par leur exactitude et leur bonne foi, de fixer les regards de ceux à qui leur ministère fait une étroite obligation de la surveillance et de la conservation de l'œuvre liturgique. Nous le demandons à toute personne inspirée, sinon de l'amour de l'art, au moins de l'amour du bien, devions-nous, en présence d'un pareil gâchis (qu'on nous pardonne le mot), nous armer de l'encensoir de la flatterie ou du fouet de la satire?

Hâtons-nous de le dire, nous n'avons pas eu, dans tout ceci, en vue d'attaquer les livres qui se font sous le patronage de MM. les évêques, quoique cependant plusieurs nous aient paru aussi entachés de quelques erreurs. Nous citerons au nombre le Paroissien dont il a été question au paragraphe II, où se remarque l'absence du verset 52 dans la traduction françoise de l'évangile du jour, et autres omissions très graves; ce qui prouve du reste surabondamment l'insuffisance des hommes qui n'ont pas les connoissances spéciales, quand ceux qui les possèdent sont sujets à errer. C'est sur les livres exécutés dans les grandes fabriques, pour être semés par toute la France, que porte principalement notre critique. Ceux-là, plus que les autres, sont à la merci de mains barbares, qui les disposent et les façonnent, non pas selon les lois canoniques de la liturgie, mais selon les lois de l'égoïsme, ou, tout au moins, de la concurrence commerciale.

Nous avons frappé fort, il est vrai; mais nous croyons avoir frappé juste. Il ne faut pas oublier que nous parlons à des hommes qui n'ont point d'yeux, encore moins d'oreilles; qui, étourdis par le tumulte des affaires et entraînés par la vapeur, mesurent

tout sur le mouvement des machines, assimilant les opérations de l'esprit, qui doivent être libres pour être bonnes, à des opérations mécaniques, commandées par un moteur impérieux; qui confondent, dans leur mode de fabrication, les œuvres raisonnées, et pour ainsi dire immuables, de la liturgie, avec ces littératures éphémères qui pullulent, — enfantemens prématurés de l'intelligence humaine, — dont la spontanéité ne lègue à notre siècle que des avortons sans consistance et des monstruosités; qui impriment, en un mot, les Livres sacrés comme on imprime les feuilles quotidiennes, et réduisent l'art de l'imprimerie, qu'ont illustré le zèle et la science de tant d'hommes recommandables, à ce qu'on appelle si justement aujourd'hui la *Presse*, — et que, dans le sens vrai de l'esclavage, on pourroit, plus justement encore, appeler la *presse* de la pensée. Notre voix, pour se faire entendre, avoit besoin de lutter contre le bruit d'une activité prodigieuse. Et, quand les progrès de la science n'ont su encore additionner la perfection, qui est de tous les temps, avec la vitesse étrange du nôtre, il nous étoit bien permis peut-être de signaler par quelques traits incisifs l'abus au moyen duquel, pour les œuvres sérieuses aussi bien que pour les œuvres légères, l'une ne s'obtient presque jamais qu'aux dépens de l'autre.

UN TYPOGRAPHOPHILE.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

NOTICES

EXTRAITES DU CATALOGUE INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE D'UN AMATEUR.

—Suite.—

XXIV. — La Cresme des bons vers de ce temps. *Lyon, M. Courant*, 1622, pet. in-8., 418 pag.

Ce volume ne figure point parmi les recueils du même genre que mentionne M. Violet Leduc dans sa curieuse et savante *Bibliothèque poétique*. (Paris, 1840, Hachette.) Il renferme des vers de Ronsard, de Théophile, de Bertaud, qu'on rencontre, d'ailleurs, dans leurs œuvres; mais il contient aussi un grand nombre de productions de poëtes du temps dont les écrits n'ont point été réimprimés à part et qui sont demeurés délaissés des biographes. Tels sont les sieurs de Touvant, de Revol, de Bellant, de Beaumont-Harlay.

Un certain nombre de ces fragments en lignes plus ou moins rimées a été puisé dans des ballets représentés à la cour dans les premières années du règne de Louis XIII; nous trouvons cités le ballet des *Dieux marins*, des *Hypocondriaques*, des *Princes de la Chine* et des *Amoureux vestus de vent*, etc. Nous avons inutilement cherché les titres de ces ballets dans la vaste et précieuse réunion d'ouvrages de ce genre énumérés au catalogue de M. de Soleinne (n° 3242 et suivants). Il est permis de supposer qu'il n'en reste d'autres échantillons que ceux qu'ont recueillis les éditeurs du volume auquel sont consacrées ces lignes ou qu'ont daigné transcrire les libraires auxquels on doit quelques collections de nouvelle espèce. Tenons compte à la *Cresme des bons vers* d'un mérite rare à l'époque où elle vit le jour : à l'exception d'une ou deux pièces un peu trop

vives, il ne s'y rencontre rien qui blesse la décence, c'est un éloge auquel ne sauroient prétendre la plupart des volumes de vers contemporains du *Parnasse satyrique*, du *Cabinet satyrique*, des *Satyres d'Angoulevent*, d'une foule d'opuscules orduriers mis au jour, de 1615 à 1630, et qu'on croiroit sortis de la plume de Tabarin ou écrits sous la dictée de Gautier Garguille.

XXV. — Le royal sirop de pommes, antidote des passions mélancoliques, par Gabr. Droyn. *Paris*, 1615, in-8., 4 ff. et 152 pag.

C'est à tort qu'on a placé quelquefois ce volume parmi les ouvrages relatifs à la médecine; c'est un traité de morale, qui indique, contre les passions et les vices, des remèdes imaginaires; les sages conseils de Droyn sont délayés dans les pages presque inintelligibles qui accompagnent ses prescriptions pharmaceutiques; il en résulte un véritable galimatias que sa bizarrerie fait rechercher des curieux, mais dont personne ne saurait avoir le courage de lire deux feuillets tout entiers.

L'auteur nous faire connaître lui-même le *projet de cest œuvre* :

Ie t'apprendray, si tu veux m'escouter,
Comment l'ennuy d'un cœur se peust oster,
Et ce qui tient la tristesse cruelle
D'importune sequelle.

» Tu voy, amy lecteur, en peu de termes, quel est mon dessein et quel subject; pourquoy et comment ie veux escrire en ce tems ou chacun indifféremment met la main à la plume. Ce n'est pas pour te donner les moyens de t'enrichir.

Tu ne seras convoiteux d'amasser
Le bien qui doit si vistement passer,
Comme thrésors, honneurs, avarices,
Escolles de tout vice.

» Prens, ie te prie, de mon syrop. C'est le vray elixir de sagesse, c'est le nepenthe, c'est peust-estre le Silène de So-

crate, mal poly au dehors et remply au dehors de belles peintures. »

Voici la recette du premier syrop dont Droyn recommande l'usage ; il le dédie *aux sages mondains* : « Prenez dix livres de suc de pommes, moitié des aigres et moitié des douces, que vous ferez bouillir à petit feu iusques à ce qu'il n'en reste que cinq livres, alors vous mettrez infuser dedans ce suc un peu de soye cramoisie. » Droyn indique ensuite la composition de six autres sirops du même genre ; il dédie le deuxième aux *scientifiques* et le troisième aux *qualifiez*, le quatrième est pour les *curieux*, le cinquième pour les *alexandrins*, le sixième pour les *nay-coiffez*, le septième pour les *appellans*. » Nous nous garderons bien d'analyser tout ce fatras ; nous y prendrons seulement un trait malin décoché au beau sexe : « Les dames de Paris ne se plaisent guères à espouser des hommes de longue robe et des hosches-brides qui vont resvant sur leurs mules. Elles ayment beaucoup mieux les plumets. »

Le *Manuel du libraire* indique diverses anciennes ventes où le volume de Droyn fut payé de 6 à 12 francs ; nous ajouterons deux autres adjudications : 13 fr., vente Saint-Morys, et 31 fr., vente Nodier, exemplaires reliés en maroquin.

XXVI. — Ovidii Nasonis Pelignensis erotica et amatoria opuscula... cum aliis quibusdam libellis. *Francofurti, W. Richter*, 1610, petit in-8°, 215 pages.

Le *Manuel* qualifie ce recueil de curieux et de rare. Voici ce qu'il contient : quelques épigrammes attribuées sans motif à Ovide ; une traduction en vers grecs de l'héroïde de Pénélope à Ulysse, par C. Utenhovius ; les *Amores* de Cornelius Meximianus (élégies où il y a de la passion et parfois de la grâce, des vers heureux); une élégie *de Pulice* par Ofilius Sergianus; le petit poëme de la *Philomèle*, qui porte dans les manuscrits le nom d'Ovidius Inventinus et dont M. Nodier a publié une belle édition que recommandent de curieux travaux de linguistique

(le texte de la Philomèle ainsi que divers autres morceaux compris dans le volume que nous analysons se retrouve d'ailleurs, avec accompagnement de notes et commentaires, dans les *Anthologies latines* de Burmann et de Meyer, dans les *Poetæ minores* de Wernsdorfs et de Lemaire). Vient ensuite le *Pamphilus* de P. Mauvilianus, petit drame à trois personnages, (Pamphile, Galutie, une vieille); il a été la source de la fameuse *Comedia Celestina*, et il ne sauroit être oublié dans une histoire des origines du théâtre moderne. Mauvilianus vivoit au treizième siècle; le *Manuel du libraire* indique (1843, III, 621) diverses éditions latines de son opuscule antérieures à 1500, et (page 150, article *Livre d'amour*) deux éditions d'une traduction françoise. Nous ajouterons que Leyser, dans son *Histoire des poëtes latins du moyen âge*, a pris (page 75, et suiv.) la peine assez inutile de recueillir dans divers manuscrits les variantes du *Pamphilus*. L'éditeur de Francfort nous donne successivement les *Amores* de Bernardinus Cillænius (ce sont des élégies qui n'ont guère d'autre mérite que leur brièveté; elles ne dépassent point en général huit ou douze vers), et la *Disputatio de conflictu veris et hiemis* de Bède, thème qu'ont reproduit, au moyen âge, divers beaux esprits, sous le nom de *Débat de l'hiver et du printemps*. Un *rithmus* de Codrus Urceus, pour la fête de la Saint-Martin, se distingue par sa fougue bacchique, par son entraînement, par la rapidité avec laquelle court le vers :

Omnes fortes sunt vinosi
Et potantes animosi,
Dicit Aristoteles.
Io, io.

Felix est ter, felix quater,
Cui dat Bacchus totum pater
Despumanti Cantharo.
Io, io.

Nous trouvons plus loin le singulier poëme *de Vetula*, très faussement attribué à Ovide par des copistes ignares, et qui présente des détails remarquables sur le jeu d'échecs, ainsi que

l'assertion que la connoissance de l'algèbre est venue de l'Inde. (Voir l'*Hist. des sciences mathém. en Italie*, par M. Libri, t. II, page 47). Enfin le recueil sorti des presses de Richter se termine par l'élégie de Baptiste Montuan, *contra poetas impudice loquentes.*

XXVII. — Harangues burlesques sur la vie et la mort de divers animaux, par M. Raisonnable. *Paris*, 1651, petit in-8°, 12 fr., et 215 pages.

Il faut bien que ce volume soit rare, puisque, depuis la vente Méon, faite en 1803, le *Manuel* n'en cite aucune adjudication, et puisque nous l'avons en vain cherché sur les catalogues des collections les plus riches en ce genre dispersées à Paris depuis trente ans. Nous laissons à plus heureux ou plus clairvoyants que nous à découvrir le véritable nom de l'auteur de ces facéties assez peu divertissantes et d'un burlesque bien froid. L'œuvre se compose de trois harangues sur la mort d'une fourmi, d'un chien et d'une chouette; des éloges de l'âne, du coq, de la brebis, des vers-à-soie, de la mouche, et d'une apologie du pou. De l'Aulnaie, qui à la suite de son édition de Rabelais a placé quelques détails extraits d'une *Bibliographie encomiastique* qu'il avoit entreprise sur un plan fort étendu, et qui est demeurée inédite, qui s'est peut-être perdue (et c'est dommage), de l'Aulnaie, disons-nous, nous semble ne pas avoir connu ces différents écrits; il n'indique aucun panégyrique de la brebis et de la chouette. C'est une lacune que nous avons réparée à la marge de notre exemplaire du *Rabelaisiana* de ce savant et bizarre philologue.

G. B.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

L'on vient de publier en Belgique un petit volume imprimé avec un goût et un soin tout particulier, et dont voici le titre :

Légende de Saint-Hubert, précédée d'une préface bibliographique et d'une introduction historique, par Edouard Fétis, conservateur adjoint de la Bibliothèque royale. *Bruxelles, A. Jamar*, 1846, in-12 de xxi et 182 pp.

S'il est un saint dont la popularité n'ait pas reçu d'échec dans le pays, en ce temps de scepticisme et d'incrédulité, c'est le grand saint Hubert des Ardennes. Les livres et légendes imprimés en son honneur, les médailles frappées pour sa plus grande gloire, sont innombrables; et, alors que tant de grandeurs tomboient en déchéance, le culte de saint Hubert restoit audacieusement debout. Aussi ce fut une heureuse idée que celle qui vint à M. Edouard Fétis de réimprimer la *Vie de Monseigneur sainct Hubert d'Ardeine*, composée par Hubert le Prévost, de Bruges, en 1459, imprimée à Paris, et vendue *à l'enseigne du Pellican, en la rue Sainct-Jacques, près Sainct-Yves*, in-4°, 32 fol. goth. Cette légende rarissime ne se trouvoit plus; son existence, comme ouvrage imprimé, étoit même contestée. On connoissoit bien : — 1° *Historia S. Hvberti... a Johanne Roberto, Luxembvrgi, H. Revlandt*, 1621, in-4°; — 2° *Histoire en abrégé de la vie de S. Hubert*, dédiée au roi, *Paris, Le Prest*, 1678, in-8°, fig. de *Gr. Huret*; — 3° *Abrégé de la vie du grand saint Hubert, Liége*, 1696, in-16; — 4° *Abrégé de la vie et miracles de S. Hubert*, par un religieux de l'abbaye, *Luxembourg, J.-B. Ferry*, 1734, per. in-8°; — 5° *Histoire en abrégé de la vie de S. Hubert*, dédiée à l'électeur Palatin (par *Célestin*, abbé de Saint-Hubert), *Liége, Everard Kints*, 1737, in-8°; — 6° *Supplément à la vie de S. Hubert*, ou réponse aux calomnies et au pirronisme de l'auteur des *Amusemens de Spa* touchant les miracles,

etc... *Paris*, *Jessé*, 1737, in-8°; — 7° *Calendarium inclyti ordinis equestris D. Huberto sacri*, *Augustæ-Vindelicorum*, 1760, livre tout gravé par *Jos.* et *Jean Klauber*; — 8° *Almanach des chasseurs pour l'année de chasse* 1839-1840, contenant... la vie miraculeuse du grand saint Hubert, patron des chasseurs, par Elzéar Blaze, *Paris*, 1839, in-16. — Mais tous ces ouvrages pâlissent devant la vieille légende d'Hubert le Prévost, de Bruges; d'autant plus qu'aujourd'hui elle reparoît flanquée d'une préface savante de XXI pag., d'une introduction intéressante de 90 pag. et d'une cinquantaine de notes érudites. Tout cela annonce des recherches consciencieuses, dont le lecteur sait gré à l'éditeur; il y trouve de l'ouvrage fait, et il peut y puiser tous les renseignemens qu'il seroit obligé d'aller quérir dans une foule de livres difficiles à rassembler. M. Ed. Fétis pousse la complaisance jusqu'à noter les tableaux principaux dont la vision de saint Hubert a fourni le sujet; il auroit pu ajouter à ceux signalés par lui celui peint par Devéria (1), et commandé par le prince d'Arenberg pour l'église de Raismes. Enfin il cite les œuvres d'art dans lesquelles on a représenté l'apparition du cerf à saint Eustache comme à saint Hubert, et il y oublie la gravure de Mahon, qui a reproduit ce sujet, en 1651, précisément comme l'a fait Albert Durer.

A. D.

(1) M. Devéria s'est fortement inspiré d'une gravure faite par Gr. Huret, et placée en tête d'une vie du saint.

NOUVELLES.

Quelques personnes qui ont vu annoncer dans le *Journal de la librairie* et dans *l'Illustration* le premier volume du *Ménagier de Paris*, publié par les soins de M. Pichon pour la Société des Bibliophiles, nous ont fait demander cet ouvrage. Nous croyons devoir faire connoître à nos lecteurs que le premier volume du *Ménagier*, quoique imprimé, n'a pas encore paru. Les exemplaires en grand et en petit papier des membres de la Société, quelques exemplaires de présent en papier ordinaire et les deux du dépôt légal, sont les seuls qui soient sortis de l'imprimerie. Ce premier volume doit être accompagné d'une introduction et d'une table, qui ne peuvent être imprimées qu'après l'achèvement du second volume. Le tout sera terminé et les 250 exemplaires destinés au public mis en vente dans le courant de janvier prochain.

L'examen rapide que nous avons fait du *Ménagier de Paris* nous donne tout lieu de croire que cet intéressant ouvrage, écrit entre 1392 et 1394, ira se placer dans toutes les bonnes bibliothèques. Les personnes qui s'occupent de la vie privée de nos pères y trouveront les détails les plus instructifs et les plus curieux; elles seront initiées à l'intérieur d'un riche ménage bourgeois au XIVe siècle; elles y verront la consommation de viande de la ville de Paris, la dépense de bouche du roi, celle du duc de Berry, les devis des repas de noce de deux magistrats, des renseignemens sur la volière de l'hôtel Saint-Paul et celle de Hugues Aubriot, l'introduction de la laitue romaine en France par le célèbre Bureau de la Rivière, la *seconde plus ancienne mention connue des cartes à jouer* (l'auteur y fait jouer les dames romaines amies de Lucrèce, en même temps que Sextus est à *oïr messe*); elles y trouveront un traité de cuisine contemporain de Taillevent, mais dix fois plus étendu, et éclairci par le travail de l'éditeur, autant que le lui a permis la rareté des documens qu'il a pu consulter. Les amateurs de chasse y remarqueront un traité de la

chasse à l'épervier à l'usage des riches bourgeoises de Paris, de cette chasse favorable à la galanterie, où chaque dame *devoit avoir aucun pour lui bailler son esprevier quant il avoit prins l'aloé ou la pertrix* (Modus, éd. de 1839, f° 101). Enfin les personnes qui forment des bibliothèques purement poétiques et littéraires voudront posséder *le Chemin et l'adresse de pauvreté et de richesse*, poëme composé en 1342 par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris, dans lequel Pierre Gringore a pris sans scrupule tout le plan et bien des détails de son *Château de labour* (cette découverte appartient à l'éditeur du *Ménagier*); elles voudront surtout posséder, dans le *Ménagier*, une traduction admirablement écrite de cette touchante histoire de *Grisélidis*, qui perdroit tant de sa grâce à être racontée dans notre langue actuelle, certainement plus régulière que celle de nos pères, mais souvent aussi moins naturelle et moins expressive.

Le Chemin de richesse, *Grisélidis*, l'*Histoire de Mélibée et de Prudence*, ont été mis par l'auteur dans son livre comme concourant à son but, qui est l'éducation intellectuelle et matérielle de sa femme; et l'éditeur, qui n'a pas voulu porter la main sur l'œuvre de l'auteur, a laissé le livre tel qu'il a été conçu. Ce scrupule, que nous approuvons, aura probablement pour l'ouvrage un heureux résultat, celui d'en rendre l'acquisition nécessaire à toutes les personnes qui font des bibliothèques, quels que soient la nature de leurs collections et le but de leurs recherches.

—

Le chevalier de Grégory, des ordres royaux de Saint-Maurice et de la Légion-d'Honneur, ancien membre du corps législatif, président honoraire de la Cour royale d'Aix, connu par ses recherches sur le véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, ainsi que par divers ouvrages d'histoire d'économie publique, est mort le 12 septembre, à Turin, dans sa 77e année.

M. de Grégory nous étoit particulièrement connu, et le manuscrit sur lequel il s'appuyoit le plus pour venir en aide à ses recherches sur le véritable auteur de l'*Imitation* lui avoit été vendu par nous. Ce petit mss. étoit considéré comme le plus ancien connu existant sur l'*Imitation de Jésus-Christ;* sa date remontoit au XIIIe siècle.

—

M. Louis Barbier, qui remplissoit depuis long-temps les fonctions de bibliothécaire-adjoint au Louvre, vient d'être nommé bibliothécaire en remplacement de M. Jouy, décédé. M. L. Barbier, fils de l'illustre auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, est lui-même un bibliographe distingué, qui continue avec persévérance l'ouvrage de son père.

—

Les ventes de l'hiver sont déjà commencées, et feu *Rontani* est passé des premiers ; est venue ensuite la vente du libraire *Legros*, mort bien jeune, et qui avoit sçu en peu de temps former une librairie déjà bien fréquentée des curieux. — Voici d'autres catalogues qui nous arrivent..... Feu *Eyriès*, qui ne nous a pas laissé moins de 1,357 numéros de géographies et de voyages, spécialité qu'il affectionnoit, et pour sa collection et pour ses travaux. — Voici encore celui de feu de *La Renaudière*, qui compte 2,576 articles, très riche également en voyages et en langues étrangères. — Ce n'est pas tout. La vente *Lebeau* absorbera bien encore quelques capitaux de nos distingués amateurs. Puis viendra la collection de M. de Laroche Ay....., si riche en livres d'histoire de France, et tout particulièrement sur l'ancienne noblesse, l'art héraldique, la bibliographie, etc. Enfin nous ferons bientôt la vente de M. *Th. Fixe*, cet économiste si distingué, dont l'histoire de sa vie et de ses travaux se trouvera en tête du catalogue. La plupart de ces livres sont reliés par nos premiers artistes, entre autres, Bauzonnet-Trauts.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 21. — SEPTEMBRE 1846.

1439 ÆSOPI Phrygis fabulæ et Luciani dialogi. Isocratis orationes duæ, ad Demonicum et Nicoclem (græce et latine). *Edinburgi*, 1747, in-8. v. m. . . 15—»

Exemplaire avec la signature de L. Racine.

1440 ANTOINE de Vera et Figueroa (Jean). Histoire de l'empereur Charles V, par don Jean-Antoine de Vera et Figueroa, traduite d'espagnol en françois par le sieur Du Perron le Hayer. *Bruxelles*, 1667, pet. in-12. mar. café, fil. tr. dor. *Muller*. . . . . 24—»

130 millim. (4 p. 10 l.) Joli Foppens.

1441 APOLOGIE de Marus Equicolus, gentilhomme italian, contre les médisantz de la nation françoise, traduite de latin en françois. *Paris, pour Vincent Sertenas, libr., tenant sa boutique au Palais, en la galerie par où*

on va à la Chancellerie.... 1550, in-8. veau fauv. filet, (*Closs.*) . . . , ... 15—»

Fort rare.

1442 ARGUMENTUM chronologicum contra Kempensem, quo Thomam a Kempis non fuisse, nec esse potuisse authorem librorum de imitatione Christi, per Fr. Valgravium. *Parisiis*, 1650. — Dissertatio continens indicium librorum de imitatione Christi. *Parisiis*, 1650, pet. in-12. m. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*) 12—»

1443 ARTIS memoratiuæ naturalis et artifitialis certa, facilis et verax traditio, rei litterariæ opulentissimum reddens, experientia Laurentii Phrisii med. doc. diligentissime congesta. (*Finis:*) *Anno* 1523, *opera prouidi I. Grieningeri, ciuis Argentorateñ,* in-4. lettres rondes, v. f. fil. à comp. tr. dor. (*Simier.*) . 15—»

1444 BABU (*Jean*). Églogues poitevines sur différentes matières de controverses, pour l'utilité de Poitou. *Nyort*, *Elces*, 1701, pet. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 18—»

Très rare. Bel exemplaire.

1445 BAUDOUIN (I.). La métamorphose du vertueux; tiré de l'italien de Laurens Selua, et mis en françois. *Paris, Charles Sevestre*, 1611, in-8. m. vert, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. reliure.*). . . . . 25—»

L'on peut placer ce livre parmi les Nouvelliers : ce sont de bonnes nouvelles édifiantes.

1446 BERNIER (F.). Histoire de la dernière révolution des estats du Grand-Mogol. *Suivant l'imprimé à Paris, Claude Barbin* (*Elzevir*), 1671, 2 tomes en 1 vol. pet. in-12. v. fauve, fil tr. dor. (*Simier.*) . 18—»

Le tome II forme l'ouvrage suivant : *Événements particuliers, ou ce qui s'est passé de plus considérable après la guerre pendant cinq ans ou environ dans les états du Grand-Mogol. Paris, Cl. Barbin*, 1671.

1447 CARDANI (*Hier.*). Arcana politica, siue de prudentia civili liber singularis. *Lugd.-Batav., ex offic. Elzevir.*, 1635, pet. in-12. mar. oliv. *non rogné*. . . 25—»

H. 121 millim. (4 p. 6 l.).

1448 CERVANTES (*Michel de*). Histoire de l'admirable don Quichotte de la Manche. *Amsterdam*, 1768, 8 vol. in-12., veau fil. tr. dor. figures . . . . . 45—»

Enrichi de belles figures dessinées de *Coypel*, et gravées par *Folkema* et *Fokke*. Bel exemplaire.

1449 COLLECTION des romans des douze pairs de France. *Paris*, 1832-42, 10 vol. in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Kœlher.*) . . . . . 290—»

Superbe exempl. en PAPIER VÉLIN, avec *fac-simile* coloriés, dont il ne reste pas d'exemplaires.

1450 CONCLAVE nel quale fù elettò Fabio Chiggi, detto Alessandro VII. *S. L.*, 1664 (*à la Sphère*), pet. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . . 18—»

Cet ouvrage est certainement de G. Leti et un véritable Elzevir.

H. 129 millim. (4 p. 9 l. 1/2).

1451 CORRARO (*Angelo*). Relation de la cour de Rome, faite l'an 1661 au conseil du Pregadi. *Leide, Almariga Lorens*, 1663, pet. in-12. mar. violet, fil. à comp. tr. dor. . . . . 15—»

Joli exemplaire, d'une parfaite conservation.

H. 131 millim. (4 p. 10 l. 1/2).

1452 CRONIQUES d'Enguerran de Monstrelet, gentilhomme iadis demeurant à Cambray. *Paris, Guillaume Chaudière*, 1572, 3 vol. in-fol., veau antique, gaufré. 50—»

Très bel exemplaire, bien conservé et grand de marges.

1453 CRONIQUE des rois de France, contenant les généalogies, faicts et gestes d'iceux, depuis le premier roy Pharamond iusques à Charles de Valoys IXe de ce nom. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1568, pet. in-4. v. ant. fil. tr. dor. (*Duru.*). . . . . 27—»

Joli exemplaire, avec entourages à chaque page, gravés sur bois. Le portrait de Charles IX termine le volume.

1454 FAUNILLANE, ou l'Infante jaune, conte (par le comte deTessin). Sur l'un des deux imprimés in-4., *A Badinopolis, chez les frères Ponthommes.* (*Paris, Prault*), 1743, in-12. monté sur papier in-4.—Notice sur le conte précédent, qui a été l'occasion de celui qui suit, 2 pages. — Acajou et Zirphile, conte (par Duclos). *Minutie* (*Paris*), 1744, in-4.—Réponse du public à l'auteur d'Acajou (par Fréron). *Paris*, 1751, in-4. 3 parties en 1 vol. gr. in-4. v. f. fil. fig. (*Niedrée.*) 60—»

Bel exemplaire.

Le premier conte (Faunillane), tiré à deux exemplaires seulement, in-4°, aux frais de l'auteur, le comte de Tessin, ministre plénipotentiaire de Suède en France, fut réimprimé de format in-8°; et, pour cette édition, on exécuta de nouvelles planches. Cependant, deux ans après, le comte de Tessin étant retourné en Suède, l'éditeur Prault voulut utiliser les planches in-4°, gravées avec soin d'après Boucher; il en communiqua les estampes à Duclos, en lui témoignant le regret de les laisser sans emploi, parce que, sans le conte, ces estampes n'étoient plus que des énigmes. Duclos lui répondit que, pour en obtenir le débit, il fallait composer un autre conte qui convînt aux sujets représentés. Sur le défi qui lui en fut fait, Duclos étudia et combina ces sujets, et, en huit jours, le conte d'Acajou et Zirphile fut fait et imprimé. — La dernière pièce de ce curieux Recueil se trouve rarement, quoiqu'elle ait été tirée de format in-4° et de format in-12. — Quant aux figures, les *épreuves* qui accompagnent le premier conte sont de *premier état* et au nombre de 11. — A la suite de la Notice sont des *épreuves avant la lettre* de l'édition in-8°, au nombre de 12. — Enfin celles qui appartiennent au conte d'Acajou, au nombre de 13, sont de *second état*, après la suppression de *la lettre* applicable au conte original.

1455 FONTAINE (M. de La). Contes et nouvelles en vers.

Amsterdam, Henry Desbordes, 1685, 2 tom. en 1 vol. in-8. v. fauv. fil tr. dor. (*Niedrée.*) . . . 45—»

Très bel exemplaire. Pour les figures, bonne épreuve de Romain de Hooghe.

1456 Généalogie et nobles faitz d'armes du très pieux et renommé prince Godeffroy de Buillon, lequel fut roy de Jérusalem, et de ses chevaleureux frères Baudouin et Eustace, yssus et descendus de la très noble et illustre ligne du chevalier au Cygne. *Lyon, Fr. Arnoullet*, 1580, in-8. v. m. . . . . 40—»

Aussi le voyage d'outre-mer en la Terre-Saincte faict par le roy saint Louis, et plusieurs autres cronicques et histoires miraculeuses.

1457 Grant (Le) herbier en françoys, contenant les qualités, vertus et propriétés des herbes, arbres, gommes et semences. Extraict de plusieurs traitez de médecine, comme de Auicenne, de Rasis, de Constantin, de Isaac et de Plataire, selon le commun usage. (*In fine :*)... *Cy finist le grant herbier translaté de latin en françoys... Imprimé à Paris par Guillaume Nyuerd, pour Jehan Petit et pour Michel le Noir, marchans.* S. D., in-fol. à 2 colonnes, gothique, d. rel. . . 35—»

Très curieux, orné de 300 gravures en bois dans le texte.

Voyez *Brunet*, qui donne une grande description de cet ouvrage singulier.

1458 Gumble (*Th.*). La vie du général Monk, duc d'Albemarle, etc., le restaurateur de Sa Majesté Britannique Charles second, traduit de l'anglois. *Londres*, 1672, pet. in-12. mar. brun, fil. tr. dor. portrait. (*Muller.*) . . . . . 24—»

Jolie édition elzevirienne, bien conservée.

H. 130 millim. (4 p. 10 l.).

1459 **Histoire** de la fondation des ordres religieux, avec les figures de leurs habits, gravées par *Adrien* Schoonebeek. *Amsterdam*, 1688, in-8. v. f. fil., *non rogné*. (*Jolie rel. de Simier*). . . . . 30—»

Très bel exemplaire.

Orné de 73 figures représentant les costumes de différents ordres, gravées dans le genre de celles de *Romain de Hooghe*.

1460 **Histoire** des imaginations extravagantes de monsieur Oufle. *Paris*, 1754, 2 vol. in-8. m. rouge, fil. tr. dor. fig. (*Anc. rel.*) . . . . . 27—»

« Avec un très grand nombre de notes curieuses, qui rapportent fidèlement les endroits des livres qui ont causé ces imaginations, et qui les combattent. Enrichi de figures singulières, dont celle du Sabbat. »

1461 **Horatius** (*Flaccus*). Accedunt nunc Danielis Heinsii de satyra Horatiana libri duo, in quibus totum poetæ institutum et genius expenditur. *Lugd.-Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1629, 2 vol. in-12. mar. vert foncé, fil. tr. dor. (*Ancienne reliure.*). . . 48—»

Joli petit exemplaire, d'une belle condition et bien complet.

H. 110 millim. (4 p.).

1462 **Le** comte d'Ulfeld, grand maistre de Dannemarc, nouv. historique (par Mich. Rousseau de la Valette). *Suiv. la copie imprimée à Paris, Claude Barbin* (*à la Sphère*), 1678, pet. in-12., cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Thouvenin.*) . . . . . 15—»

H. 127 millim. (4 p. 7 l. 1/2).

1463 **Lettres** et poésies de madame la comtesse de B. (Bregy). *Leyde, Ant. du Val* (*Elzevir.*), 1666, pet. in-12., veau fauve, fil. tr. dor. (*Muller.*) . 18—»

Rare. — H. 132 millim. (4 p. 10 l.).

1464 MADRIGAUX D. L. S. (De la Sablière). *Paris, Claude Barbin*, 1680, in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 20—»

Edition originale.

1465 MANIÈRE (la) de enter et planter en iardins plusieurs choses bien étranges. *S. L.* N. D. (vers 1500), pet. in-4. goth. 4 ff. fig. en bois, d. rel. cuir de Russie, tr. dor. . . . . 48—»

Petit traité très rare et presque inconnu. L'attention des amateurs se fixera sur deux gravures en bois d'un caractère original qui se trouvent sur le recto et le verso du titre.

1466 MANTUAN. La Parthenice Mariane de Baptiste Mantuan, poëte théologue de l'ordre de Nostre-Dame des Carmes, translatée de latin en françoys... (*A la fin :*) *Cy finist la Parthenice Mariane, translatée de latin en françoys et nouvellement imprimée pour Claude Nourry et Jean Besson, demeurans audit Lyon, et fut achevé le* XXIIe *iour de octobre l'an MIL* CCCCCXXIII, pet. in-fol. goth. fig. sur bois, 4 feuillets liminaires, XXXVI ff. chiffrés, mar. vert russe, fil. tr. dor. (*Kœlher.*) . . . . . 85—»

Exemplaire de la plus belle conservation et dans toutes ses marges. A la fin, il y a un feuillet contenant 7 couplets en manière d'oraison à la louange des sept fêtes de Notre-Dame.

1467 MÉMOIRES de littérature. *La Haye*, 1715, 4 tom. en 2 vol. in-8. v. f. fil. t. d. fig. et portr. (*Kœlher.*) 15—»

1468 MICROCOSME (le), contenant divers tableaux de la vie humaine, representez en figures avec une brieve exposition en vers françois. *Amsterdam, Théodore Pierre, à l'enseigne de la Presse blanche*, S. D., in-4. veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 48—»

Joli exemplaire.

Avec 79 figures, parfaitement gravées par *P. Sermont.*

1469 MONTESQUIEU (de). Le temple de Gnide. *Par ordre du comte d'Artois. Paris, Didot,* 1780, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. vermisellé. . . . 15—»

Joli petit exemplaire, imprimé sur papier fin, avec figures *avant la lettre* et eaux-fortes ajoutées.

1470 MONTFAUCON (*D. Bernard* de). L'antiquité expliquée (en franç. et en latin), et représentée en fig. *Paris, Delaulne,* 1719, 5 tom. en 10 vol. in-fol. v. marbre, fil. . . . . 65—»

1471 —— Les Monuments de la monarchie françoise, avec les figures de chaque règne, que l'injure du temps a épargnés, par de Montfaucon (en françois et en latin). *Paris, Gaudoin,* 1729-33, 5 vol. in-fol. fig. v. gr. 325—»

L'un de ces bons ouvrages dont la rareté augmente chaque jour.

1472 NOVÆ sacrorum Bibliorum figuræ versibus latinis et germanicis expositæ..... M. Samuelem Glorenum (latin et allemand). *Strasbourg,* 1625, in-8. v. f. fil. (*Closs.*) . . . . . 65—»

Orné de 315 fig. en bois des plus curieuses.

1473 NOUVELLES (les) lumières politiques pour le gouvernement de l'Église, ou l'Évangile nouveau du cardinal Palavicin. *Cologne, Pierre Marteau,* 1687, pet. in-12. m. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup.*) . . . . 21—»

1474 ŒUVRES (les) de maistre Alain Chartier, revues par André du Chesne, Tourangeau. *Paris,* 1617, in-4. d. rel. portr. . . . . 24—»

Edition complète, renfermant et ses poésies et ses ouvrages historiques.

1475 ŒUVRES (les) de mes-dames des Roches de Poctiers, mère et fille; seconde édit., augmentée de la tragi-

comédie de Tobie et d'autres poésies. *Paris,* 1579, pet. in-4. v. f. fil. (*Closs.*) . . . . . 30—»

Sur le titre l'on voit une marque d'Abel Langelier, qui n'est pas indiquée dans le *Manuel.*

1476 PALAIS (le) des curieux, où l'algèbre et le sort donnent la décision des questions les plus douteuses, et où les songes et les visions nocturnes sont expliquez selon la doctrine des anciens. *Imprimé à Orléans, et se vend à Paris chez Pierre Lamy,* 1662, in-8. v. f. fil. (*Closs.*) . . . . . 28—»

Livre fort curieux et fort rare, en bon état. Frontispice gravé, avec cette devise : « La Vertu surmonte la Fortune! » — Une seconde partie, intitulée *Traité de la Physionomie*, nous donne quelque portrait assez original.

1477 PANEGYRICA oratio ad Carolum Quintum Cæsarem Romanorum, Hungariæ, Boiemiæque regem, de bello suscepto in Turcas, in qua maiorum Caroli A. et Ferdinandi Cæsaris præclara gesta, pro religione christiana contra impietatem Turcarum et Maurorum, historica fide explicantur, I. Aventino authore. *Lovanii, apud Servatum Zassenum Diestensem,* 1532, in-4. de 10 ff. v. f. fil. tr. dor. dentelle. . . . . 18—»

1478 PARABOLES (les) de Cicquot, en forme d'avis, sur l'estat du roy de Navarre. *Paris, jouxte la copie imprimée à Lyon,* 1593, in-8. veau fauve, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 18—»

Chicquot étoit le fou de Henri III. L'écrivain ligueur qui a écrit cette satire vive et spirituelle sous le nom de ce bouffon savoit son Rabelais, et en imitoit très gaîment le langage. On croirait par moment lire *le Moyen de parvenir,* que Beroalde de Verville composoit ou plutôt publioit vers la même époque. (Voir le Catalogue *Leber.*)

1479 PARADOXE (le) sur ce que nul labeur sans récompense, oultre l'opinion du vulgaire (en vers). *Paris,*

1543, in-8. maroq. bleu, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*). . . . . 78—»

Rarissime volume, que je n'ai vu indiqué par aucun bibliographe. C'est un petit in-8° de 12 pages sans pagination, signé A. C., et fort bien imprimé. — Une petite figure allégorique, gravée sur bois, se trouve sur le titre, avec cette devise : « *Confidere in Domino est bonum; quam confidere in Domine.* » Cette vignette, dont je donne ici le *fac-simile*, me paroît être la marque de P. Grandin, qui ne se trouve point parmi les marques d'imprimeurs et de libraires indiquées dans le *Manuel*.

1480 **Passe-temps** (le) royal de Versailles, ou les amours secrètes de madame de Maintenon, sur de nouveaux mémoires très curieux. *Cologne, Pierre Marteau*, 1712, pet. in-12. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Thouvenin.*) . . . . . 35—»

Joli exemplaire. Pamphlets du XVIIe siècle. C'est le même que le Traité de 1642, auquel on a changé le titre.

1481 **Pauli** Tertii Pont. Max. ad Carolum V, imp. epistola hortatoria ad pacem. *Parisiis, Robertus Stephanus*, 1543, in-8. v. f. fil. (*Closs.*) . . . . . 10—»

Rare. Assez bel exemplaire.

1482 **Prouerbia** communia tam gallico quam latino ser-

mone per ordinem alphabeticum, cum venusto carmine contexta, nouiter reuisa et emendata. Et Aulii-Gelii sententiis a N. B. T. collectis. *Venundantur Lugduni apud Claudium Nourry i Alias Leprince*, S. D., pet. in-8. goth. m. vert, fil. tr. dor. (*Kœlher.*) 22—»

1482 *bis.* **Recherches** politiques très curieuses, tirées de toutes les histoires tant anciennes que modernes (par Fr. Savinien d'Alquié). *Amsterd., Casparus Comelin*, 1669, pet. in-12. v. gaufré, dent. tr. dor. (*Bozerian.*) . . . . . 18—»

H. 131 millim. (4 p. 10 l.).

1483 **Recueil** de poëtes gascons. *Suiv. la copie de Montpellier, à Amsterdam*, 1700, 2 vol. in-8. v. f. fil. (*Closs.*). . . . . 28—»

La première partie contient : *Las obras de Pierre Goudelin, les OEuvres de Pierre Goudelin de Toulouse; avec le Dictionnaire de la langue toulousaine.*

La deuxième partie : *Les Folies du sieur Le Sage, de Montpellier, et du sieur Michel, de Nimes.*

1484 **Recueil** historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps (par les sieurs de Bricard, de Castellan, de Brèves, le duc de Guise, etc.). *Cologne, Christophe van Dyck* (*Holl., Elzev.*), 1666, pet. in-12. veau fauve, fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 24—»

H. 128 millim. (4 p. 8 l.).

1485 **Registre** (le) des ans passez puis la création du monde jusques à l'année présente mil cinq cens XXXII... *On les vend à Paris en la grant salle du Palais, en la bouticque du Galiot du Pré, marchant libraire iuré de l'Université de Paris*, 1532, in-4. goth. fig. en bois, v. f. fil. . . . . 40—»

1486 **Résolution** (la) des deux questions proposées à Fontainebleau. *Angers, Jean Hérault*, 1600, in-8. de 10

ff. v. f. fil. tr. dor. (*Jolie plaquette de Simier.*) 12—»

1487 ROMAN (le) bourgeois, ouvrage comique (par Furetière). *Paris, Thomas Jolly*, 1666, in-8. v. f. fil. (*Closs.*) . . . . . 24—»

Première édition, imprimée en gros caractères. Voici comment Furetière débute pour son premier chapitre :

« Je chante les amours et les advantures de plusieurs bourgeois de Paris de l'un et de l'autre sexe; et ce qui est le plus merveilleux, c'est que je les chante et je ne sçay pas la musique. »

Cette histoire de nos bourgeois parisiens de ces temps-là est curieuse et digne d'être mise en parallèle avec l'histoire de notre époque.

1488 SCARRON. Ses œuvres. *Amsterdam*, 1737, 10 vol. pet. in-12. veau fauve, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . 36—»

Joli exemplaire, aux armes du duc de Richelieu, orné de portr. et de figures, très bonnes épreuves.

1489 SCARRON apparu à madame de Maintenon, et les reproches qu'il lui fait sur ses amours avec Louis le Grand. *Cologne, Jean le Blanc*, 1694, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Avec la figure.*) (*Thouvenin.*) . 25—»

L'un de ces rares pamphlets du règne de Louis XIV.

1490 SCHAW (*Henri*). Dresses and decorations of the Middle ages from the seventh centuries. *London*, 1841, 6 vol. in-fol. cart. à l'angl. formant 2 tom. 390—»

Ouvrage magnifique, publié avec un très grand soin, colorié d'après les mss. originaux, à l'instar des miniatures, sur un papier imitant la *peau vélin*. Il contient 94 planches d'une exécution et d'un fini admirables.

1491 —— Specimens of ancient furniture drawn from existing authorities with descriptions, by sir Samuel Rush Meyrick. *London*, 1836, in-fol. d. rel. mar. fig. *non rogné*. . . . . 150—»

Teinte d'après les originaux, également superbe d'exécution.

1492 SIDERE. Pastorelle de l'invention du sieur d'Ambillou, plus les amours de Sidere, de Parithée, et autres poésies du même autheur. *Paris, Robert Estienne*, 1609, pet. in-8. v. fil. tr. dor. (*Padeloup.*). 35—»

Volume bien rare pour la collection de l'ancien théâtre.

1493 VIE (la) et passion de madame saincte Marguerite, vierge et martyre. *Imprimé à Troyes, chez Jean du Ruau*, S. D. — Les quinze effusions du sang de Nostre Seigneur J. C. *Impr. à Troyes*... S. D., in-8. goth. mar. vert, fil. tr. dor. (*Kœlher.*) . . . . 30—»

Cette dernière partie est remplie de fig. en bois.

1494 VIRGILE. Les Églogues de Virgile, traduites en vers françois, avec le latin à côté, et diverses autres poésies, par M. Richer. *A Rouen, Eustache Hérault*, 1717. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup.*). . 12—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1495 **Bemmel** (le baron *Eugène Van*). De la langue et de la poésie provençales. *Bruxelles*, 1846, in-8. br. 5—50

1496 **Castaigne** (*Eusèbe J. P.*). Recherches sur la maison où naquit Jean-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort, et sur ses différents legs aux établissements publics; accompagnées de tableaux généalogiques sur la famille Guez de Balzac. *Angoulême*, 1846, in-8. broch. avec portr. fac-simile, etc. . . . . 2—»

Ces recherches, extraites du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, n'ont été tirées à part qu'à 100 exemplaires.

1497 **Delepierre** (*Octave*). Examen de ce que renferme la bibliothèque du Musée britannique, extrait de documents authentiques soumis au parlement en 1846. *Bruxelles*, 1846, in-12. broché. . . . . 4—»

1498 **Maret** (*Alain*). Essai pour servir à l'histoire politique de Lyon, depuis les temps historiques jusqu'à la domination des Francks. *Lyon*, *Paris*, 1846, in-8. broché. . . . . 3—»

1499 **Meersch** (Van der, *P. C.*). Recherches sur la vie et les travaux de Pierre de Keysere, imprimeur à Paris, de 1473 à 1479. *Gand*, 1846, in-8. broch. . 4—50

1500 **Michiels**. Les peintres brugeois. *Bruxelles*, 1846, in-8. broché. . . . . 5—»

L'auteur dit, dans sa préface :

« Ce livre est un extrait de mon ouvrage intitulé : *Histoire de la*

peinture flamande et hollandoise. J'en ai retranché toute la partie scientifique, les notes, les catalogues, les discussions ; je n'ai laissé que le résultat de mon travail, les faits qui peuvent exciter généralement l'intérêt et devenir populaires. »

1501 SAWASZKIEWICZ (*L. L.*). Le génie de l'Orient, commenté par ses monuments monétaires. *Bruxelles*, 1846, in-8. broché. . . . . 4—»

Études historiques, numismatiques, politiques et critiques, sur le cabinet musulman de M. Ignace Putraszewski (contenant 2683 médailles), accompagnées de plusieurs planches.

1502 TOURNEBELLE (*F. G.*). Le sacre d'Angers, poëme héroï-comique en deux chants. *Paris*, 1846, in-8. broch. . . . . 3—50

Tiré à très petit nombre, 25 exempl. au plus.

1503 —— Course aux Trianons. *Paris, Techener*, 1846, in-8. broch. . . . . 3—»

Tiré à 25 exempl.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue d'une bibliothèque nombreuse et choisie en tous genres, théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres et histoire, et tout particulièrement curieuse par un grand nombre de livres sur l'art héraldique, la noblesse, etc., provenant de M. Laroche Ay..., dont la vente se fera le 8 décembre et jours suivants.

Catalogue de la Bibliothèque de feu Théodore Fixe, dont la vente aura lieu le 21 décembre et jours suivants. La plupart des livres qui composent cette Bibliothèque sont reliés par MM. *Bauzonnet-Trautz*, *Niedrée*, *Kœlher* et les meilleurs relieurs.

Le Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire, dont la 9e livraison (1845) vient de paroître, contient les articles suivants :

1° *Esquisse de voyage.* — Rembrandt, la Garde de nuit et la Leçon d'anatomie, par Th. Gautier.

2° *Discours sur les dessins*, lu dans une conférence de l'Académie royale de peinture et de sculpture, en 17..

3° *Impression des lithographies de couleur.* — Rapport de M. Dumas de l'Académie des sciences.

4° *Mélanges historiques et bibliographiques.* — Notice sur un recueil de caricatures satiriques, par M. G. Brunet.

5° Description des tableaux qui décoroient la salle du grand conseil du palais ducal à Venise, avant l'incendie de 1577; par Frèd. Villot.

6° *Ventes publiques.*

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, P. DE MALDEN, VALLET DE VIRIVILLE, SAINTE-BEUVE, J.-F. PAYEN, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 22. OCTOBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 22 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

	Pages
Bibliothèques et collections de province.	983
Mélanges bibliographiques :	
Lettre inédite de Montaigne, par M. J. Payen.	1003
Correspondance.	1009
Nouvelles.	1012
Catalogue de l'Editeur.	1013

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

BIBLIOTHÈQUES ET COLLECTIONS DE PROVINCE.

(*Suite aux Visites des Bibliothèques de province.*)

LE MANS.

Un fidèle abonné du *Bulletin* nous renouveloit dernièrement, dans une de ses lettres, le désir souvent exprimé déjà que notre Revue consacrât de temps à autre quelques pages à la description des dépôts publics et des collections particulières de livres qu'on rencontre fréquemment en France. Les diverses parties de notre Journal où se trouvent des renseignements de cette nature sont feuilletés chaque jour, ajoutoit-il, presque à l'égal des numéros charmans où le bon M. Nodier prodiguoit jadis les trésors de son esprit si varié et si fin. Ces notices ne manquent pas, il est vrai, d'un attrait véritable; elles deviennent même d'une utilité réelle lorsqu'il leur est donné d'éclairer un point obscur de bibliographie ou de signaler l'existence de quelque perle littéraire enfouie jusque là. Le Bibliophile s'intéresse non seulement aux volumes qu'il possède, il lui plaît encore de savoir qu'un objet ardemment convoité se conserve dans tel ou tel endroit, il est désireux d'apprendre en quelles mains a passé un exemplaire célèbre depuis long-tems enseveli au fond d'une armoire jalouse, quel cabinet donne asile au volume chaudement disputé à un rival plus hardi ou plus heureux. Les livres, eux aussi, ont leurs révolutions, et l'histoire en est souvent attachante. Nous aimons toujours, d'ailleurs, qu'on nous entretienne des sujets de notre affection, le moindre détail ne sauroit alors être sans appas : c'est cette pensée qui nous engage à décrire à nos lecteurs plusieurs collections qu'il nous a été permis de visiter dans une excursion entreprise dans le Maine à la fin de l'été, durant une semaine où Dieu, par hasard, nous avoit fait quelques loisirs.

En 1792, lorsque les nombreux couvents que contenoit la ville du Mans furent supprimés, on réunit environ 150,000 volumes provenant de ces diverses maisons religieuses. Une

commission fut chargée de choisir, dans cet amas considérable, tous les ouvrages convenables à l'établisement d'une bibliothèque départementale; malheureusement ce triage fut fait avec une précipitation ou un défaut de connoissances qui causa la perte d'une foule de choses précieuses, regardées alors comme inutiles et vendues depuis à vil prix. Malgré cela, plus de 45,000 *imprimés* et au moins 500 *manuscrits* furent distingués et soigneusement réunis. Cet important dépôt, mis en ordre aujourd'hui, égale en nombre ceux d'Arras, de Grenoble, de Marseille, de Troyes, et nous ne connoissons, dans les provinces, que les bibliothèques de Besançon, de Lyon, d'Aix, de Strasbourg et de Bordeaux, qui atteignent à un chiffre plus élevé.

Il est à regretter que la bibliothèque du Mans ne puisse se procurer, faute de fonds affectés à cet emploi, les ouvrages d'un mérite reconnu publiés chaque jour, ni même compléter ceux dont elle possède déjà les premières parties. Désireux cependant d'entretenir quelque peu cette collection et de ne pas lui laisser perdre le rang honorable qu'elle occupe, le conseil municipal du Mans vote chaque année, depuis 1827, une certaine somme pour son augmentation. La bienveillance des ministres de l'intérieur et de l'instruction publique l'enrichit aussi parfois de diverses publications trop chères pour qu'elle songe à les acquérir avec les ressources insuffisantes mises à la disposition de son savant et zélé conservateur, M. Anjubault. Il seroit facile de remédier à la pénurie qui empêche l'accroissement de la bibliothèque de la Sarthe, en prenant une mesure que beaucoup d'esprits sérieux désirent voir appliquer aux collections des différentes localités. Nous avons, pour notre part, signalé déjà ce moyen efficace, mais notre faible voix n'a pas su se faire entendre : *Vox clamavit in deserto!* Nous proposions d'abord qu'un inventaire exact des richesses contenues dans tous les dépôts publics fût dressé; qu'une estimation rigoureuse des *doubles* fût ensuite faite par un expert, sous la surveillance de l'inspecteur général des bibliothèques, estimation basée, bien

entendu, sur le cours actuel des livres anciens et modernes, et d'après l'état de conservation et de reliure de chaque ouvrage. Nous voulions enfin que ces *doubles* fussent vendus au profit de l'établissement d'où ils eussent été tirés, et qu'on employât à l'acquisition d'ouvrages nécessaires, dont les bibliothécaires présenteroient la liste à l'approbation du ministre, les sommes recueillies. Si notre demande étoit prise en considération, nous pourrions non seulement nous féliciter d'avoir procuré à la jeunesse studieuse des matériaux indispensables pour les recherches de tout genre qu'elle entreprend de nos jours avec une ardeur digne d'éloges, mais encore on nous devroit d'avoir rendu au commerce un nombre infini de bons livres rares inutilement renfermés et perdus pour tous.

En attendant la réalisation de ces utopies, revenons à la bibliothèque dont il convient de parler. Elle est conservée dans l'ancienne abbaye de la Couture (*Cultura*), édifice remarquable, qui sert actuellement de préfecture. Un large escalier en pierre de taille conduit à la salle immense qui contient les manuscrits et la plus grande partie des volumes; trois appartemens moins vastes renferment ce qui n'a pu trouver place dans cette pièce principale. Nous désignerons seulement ici ceux des livres précieux à divers titres qui nous ont surtout frappé dans cette trop rapide exploration, regrettant de ne pouvoir mentionner les ouvrages superbes qui se sont présentés presqu'à chaque pas.

Biblia sacra latina. *Parisiis, Ulric Gering, Mart. Krant et Mich. Fribuger,* 2 vol. in-fol. goth. à 2 col. mar. rouge, bel exempl. d'une édit. rare, imprimée vers 1476.

Biblia sacra. *Venetiis, opera et impensa Nic. Jenson,* 1476, autre *Bible* également recherchée.

Hore intemerate Virginis Marie, secundum usum Romanum totaliter ad longum sine requirere; cum pluribus orationibus in gallico et latino.

Le titre porte la marque de T. Kerver, reproduite dans le

Manuel, tom. 4, pag. 788. (A la fin :) *Ces présentes heures à lusaige de Romme furent acheuees le* XXVIIIe *iour doctobre lan mil* CCCC IIII XX et XVIII *par Thielman Keruer, libraire, demourant a Paris, sur le pont Saint Michel, a l'enseigne de la Licorne.* In-8. goth. sign. A — M IIII, veau brun, fleurdelisé.

Ce magnifique exemplaire sur *peau vélin* est-il de la 2e édition que décrit M. Brunet à l'article *Kerver?* Nous le croyons.

Voici un autre livre qui n'est cité par aucun bibliographe :

Les presentes heures a lusaige de Paris, toutes au long sans riens requerir, auec aucunes belles histoires nouuellement imprimees a Paris pour Guillaume Godard, demourant sur le pont au Change a l'enseigne de l'Homme sauuaige. Grand in-8°, goth. sign. A — O.VI, veau brun, tr. dorée.

Les bordures de cette édition manquent de finesse, mais les planches sont du plus beau caractère et d'un travail exquis. Le magnifique exemplaire sur *peau vélin* que nous avons eu sous les yeux est d'une fraîcheur incomparable; de plus, les lettres initiales ont été soigneusement peintes en or et en couleur; aussi notre admiration se partage-t-elle indécise entre ce volume et celui qui suit :

HORE IN LAUDEM BEATISSIME VIRGINIS MARIE, SECUNDUM CONSUETUDINEM ECCLESIE PARISIENSIS. VENALES HABENTUR PARRHISIIS APUD MAGISTRUM GOTOFRIDUM TORINUM BITURIGICUM : SUB INSIGNI VASIS EFFRACTI; GALLICO SERMONE, AU POT CASSÉ. (A la fin :) *Achevées d'imprimer le* 23e *jour d'octobre* 1527 *par Me Simon Dubois...*

Petit in-4° goth., superbe exemplaire à toutes marges d'un précieux livre d'Heures que M. Dibdin regarde comme le plus élégant qu'il ait rencontré; les planches et les bordures sont seulement gravées *au trait.* Les armoiries, le chiffre ou la devise de François Ier se reproduisent presqu'à chaque page parmi des ornemens d'une grâce vraiment enchanteresse.

Passons maintenant à une édition *inconnue* des *Sermons burlesques* d'*Olivier Maillard* :

QUADRAGESIMALE OPUS DECLAMATUM PARISIORUM URBE ECCLESIA SANCTI JOHANNIS IN GRAUIA : PER VENERABILEM PATREM SACRE SCRIPTURE INTERPRETEM ET DIUINI VERBI PRECONEM EXIMIUM : FRATREM OLIVERIUM MAILLARD ORDINIS FRATRUM MINORUM. LUGDUNI NOVITER IMPRESSUM. (A la fin :) *Finis adest* :..... Opera Johannis de Vingle. Lugduni ter se nouiter impressorum, nec non diligenti examine castigatorum. Anno christianæ salutis MCCCCXCVIII die IIII decembris.

In-8° goth. à 2 col. caract. très menus, sign. A — O. Sur le dernier feuillet se trouve la marque de Jean de Vingle.

On connoît ce titre bizarre, qui fait rechercher le petit ouvrage qui le porte :

Le Chante pleure d'eau vive, cœur componct fait joyeux en larmoyant... ou le fusil de la pénitence avec ses allumettes. Paris, Des Maheu, 1537, in-8°, goth. L'exemplaire est délicieux.

La bibliothèque du Mans possède un volume composé en entier d'une douzaine de ces rares recueils de *Noëls* du XVIe siècle, si recherchés à cette heure ; malheureusement, il n'est pas très bien conservé dans toutes ses parties. Les *Noëls* de Nic. Denisot viennent en tête ; les autres sont à peu près de la même époque.

Des *Cantiques en l'honneur de la vierge Marie*, imprimés en 1612, au Mans, chez la veufve Hierosme Olivier, nous ont offert quelques stances assez singulières. Leur auteur, frère F. de Sarcé, veut chanter le mystère de l'*Incarnation :* J.-C., consentant à naître pour effacer nos péchés, a fait, dit-il,

. . . . . Un estroit mariage
D'une mère fœconde avec l'intégrité :
Car, la Vierge accouchant en l'auril de son âge,
Elle garde la fleur de sa virginité.

Dedans les flancs sacrez de la pucelle enceinte
Par neuf mois tous entiers il a fait son séjour. Etc.
. . . . . .

N'oublions pas dans *les sciences et les arts*, un bel exemplaire de *La grand danse macabre des hommes et des femmes*, Troyes, Nicol. le Rouge, in-fol. goth. S. D. ; et un petit livre rare au point que son existence est mise en doute par le premier bibliographe de notre temps : nous voulons parler de l'exemplaire UNIQUE du poëme de Guillaume Bunel, que M. Richelet fit réimprimer en 1836. Cette publication, faite sous la direction d'un homme bien connu pour son habileté à manier le style françois du moyen âge, fut généralement, dès son apparition, regardée comme un nouveau pastiche de l'auteur *du Baro mors et vis*. Le tome Ier de la 4e édition de l'admirable *Manuel* exprima encore cette opinion en 1842. M. Richelet est certes assez ingénieux pour avoir fait, au XIXe siècle, des vers charmans que les plus habiles n'ont pas hésité à attribuer à quelque disciple ignoré d'Alain Chartier, mais cette fois il s'étoit simplement borné à reproduire un opuscule ou plutôt la majeure partie d'un opuscule singulier, véritablement composé à Toulouse par le père du célèbre Pierre Bunel. Afin qu'il ne reste pas le plus petit doute sur cette question, nous donnerons ici la plus scrupuleuse description du rarissime volume *que nous avons eu entre les mains*. Annonçons tout d'abord que la conservation en est parfaite, et que les marges semblent avoir été à peine effleurées par le couteau du relieur.

Voici le titre, contenu en douze lignes et demie, imprimées en caractères gothiques, ainsi que le corps de l'ouvrage, qui est de format petit in-4° :

Œuure excellente et a chacun desirant soy de peste preseruer tres utile. Contenant les medecines preseruatiues et curatiues des maladies pestilentieuses, et conseruatiues de la sante.

Nouuellement compose par Monsieur Guillaume Bunel en la faculte de medecine docteur regent de l'uniuersité de Thle.

Lesquelles par luy sont ordonnées tant en latin quen francoys par rime affin quelles puissent a totes gens profiter. Auecqs plusieurs belles epistres a certains excellens personnages en la louange de justice et de la chose publicqz. Et aussi de leurs propres vertutz et faictz magnifiquez.

Immédiatement au dessous de ce long intitulé est placée une gravure en bois d'un assez beau dessin : un portique ouvert, du style de la Renaissance, laisse voir saint Sébastien attaché au tronc d'un arbre entièrement dépouillé de feuilles. Le martyr, percé de flèches, s'entretient avec saint Roch, vêtu en pèlerin ; un ange, planant dans les airs, apporte un vase à ce dernier personnage, tandis que son chien lui présente, de l'autre côté, un objet qu'il tient à la gueule et qui nous a semblé devoir être un pain. Le fond de la vignette offre un paysage montagneux, couronné d'un château fort.

Au verso du feuillet, on lit une table écrite en langue latine, composée de trente-une lignes et donnant les titres des diverses pièces renfermées dans le volume, qui comprend en tout seize feuillets non chiffrés. Le second feuillet commence par la dédicace latine à G. Tornier, etc. ; les vers se trouvent au recto du troisième, et continuent, sans interruption, jusqu'à la fin du septième inclusivement : des notes assez étendues, et en langue latine, se lisent en marge. Les poésies se terminent par ce rondeau :

Je vous conseille dacheter
Ce liure pour vostre prouffit;
Non obstant quil soit bien petit,
Il vous peult beaucop prouffiter,

Si vous le voulez bien noter,
Vous y prendrez grand appetit:
Je vous conseille dacheter
Ce liure pour vostre prouffit.

Il ne vous peult guerez couster,
Car de peu dargent il vous souffit.
Ja nen perdres vostre credit
Pour largent quil y fault bouer.

Je vous conseille re.

Amen.

Neuf épîtres en latin, adressées à divers médecins ou écrites par eux, commencent au feuillet 8 ; elles nous ont semblé offrir un certain intérêt. Après ces mots : *Interea vale, medicorum optime*, qui terminent la dernière, nous lisons : *Hoc in opusculo errata*. L'*errata*, de onze lignes, précède les mots suivants, qui finissent le volume :

Ex officina Thle impssoria vigilia natalis, anno M. CCCCC. XIII
Petrus Bordelarius.

Au verso de ce seizième feuillet, une fort jolie gravure en bois représente la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Dans la *poésie françoise*, citons :

Un beau *Romant de la Rose*, Jehan du Pré, in-fol. ; *Les Lunettes des Princes*, Nantes, Est. Larcher, 1493, pet. in-4°.

Cet exemplaire, sur *peau vélin*, avec les initiales peintes en or et en couleur, est malheureusement incomplet de plusieurs pages. La bibliothèque du Roi possède également un exemplaire *sur vélin* de cette première des vingt-deux éditions connues des poésies curieuses du *Banny de liesse*. Nous voyons aussi : les *Œuvres de Mellin de Saint-Gelais*, Lyon, 1574 ; — les *Œuvres de Baif*, de *Joachim du Bellay ;* — trois éditions différentes de *Ronsard*, deux in-folio, une in-12, de 1587. Voici, en fort bonne condition, les différens ouvrages du ténébreux J.-E. du Monin. Cette collection seroit difficile à former, plus difficile encore peut-être à lire. Jamais poëte ne fut lourd et inintelligible à l'égal de ce chantre bourguignon, et on trouveroit à grand'peine, dans les cinq volumes qu'il a laissés, quelque chose qui vaille l'*envoi authographe signé*, tracé d'une écriture menue très propre et fort contournée sur une des gardes de son *Phœnix*. Paris, Guill. Bichon, 1585.

Nous donnons ici cette petite pièce inédite, tout à fait dans le goût de Ronsard :

MONS^r DE CALEUILLE.

Puisque père au phœnix, ie me suis bien perché
En ton Eden normand sur ta roiale branche,
Je te fai du phœnix mon fiz, ofrande franche,
Comme ne pouuant mieux ailleurs le voir niché.

2.

Pour nourrir ce phœnix, il ne faut la vannille
Ou la mirre, ou l'encent, ou nard arabien :
Son met délicieux est l'amour mutuelle,

Liant ton au mien d'un ford nœud gordien.

3.

Si tu ne sais ce nœud, vois ton fiz, ton image,
Car son cœur tient au mien d'un nœud plus resserré
Que n'est le clair Phébus a son phœnix sacré :
Nœud que ne dénoura le Lethean riuage.

EDOUARD

L'ancien théâtre françois est peu riche dans la bibliothèque du Mans ; nous y avons cependant découvert plusieurs éditions de *Robert Garnier*. L'une d'elles n'est citée nulle part, quoique fort jolie. Elle a été donnée à Rouen, chez Théo. Reinsart, devant le palais, à l'*Homme armé*, 1609. C'est un petit in-12, de 546 pages chiff. Toutes les tragédies de l'auteur s'y trouvent ; elles sont imprimées en caractères italiques assez fins, les pièces préliminaires sont en lettres rondes.

Les amateurs de romans de chevalerie ne manqueroient pas d'admirer de fort beaux exemplaires de :

Tristan, chevalier de la Table Ronde.... Imprimé à Paris pour Anthoine Verard. S. D. 2 tom. en 1 v. in-fol. goth.

Dans cette édition, l'adresse de Verard est ainsi indiquée : *Sus le pont Notre-Dame.*

Lancelot du Lac, Paris, Jehan Petit, 1520.

Histoire de Primaleon de Grèce, continuant celle de Palmerin d'Olive.... Paris, Est. Groulleau, 1550, in-fol.

Nous retrouvons aussi sur nos notes un bel exemplaire du

Philocope de Jehan Boccace, contenant l'histoire de Fleury et Blanchefleur.... Paris, Denis Janot, 1542, in-fol.

Citons encore :

Sanctar. peregrin. in montem Sion, ad venerandum Christi sepulchrum in Jerusalem... opusculum. In civitate Moguntina, 1486, in fol. goth., première et précieuse édit. de Breydenbach.

La Chronique de Froissart. Paris, Michel le Noir, 1515, 4 tom. petit in-fol. goth.

Rob. Gaguini compendium super Francorum gestis... Paris, Thielmanus Kerver, 1500, in-fol. goth.

Magnifique exemplaire.

Nous passerons enfin rapidement en revue les manuscrits les plus dignes de fixer l'attention :

Une *Bible* datée de 1318, sur vélin ;

L'*Exàmeron de saint Ambroise*, annoté par Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, du XIe siècle : *peau vélin ;*

Un *Missel* sur vélin, du XVe siècle, remarquable par un grand nombre de fraîches miniatures ;

Les *Heures* d'un comte d'Alençon, avec une couverture italienne du XVe siècle, dans le goût des mosaïques de *Maioliy ;*

Le *Roumant ou la vraie cronique de Messire Bertrand Duguesclin*, du XIVe siècle ;

Commémoration de la mort de Madame Anne, deux fois royne de France, duchesse de Bretagne, etc. Les peintures de ce manuscrit sur vélin, et d'une belle conservation, ont été gravées dans les *Monumens de la monarchie françoise*, de Montfaucon.

N'oublions pas, dans ce compte-rendu, le manuscrit *autho-*

graphe de la tragédie de *Pyrrhe*, par Luc Percheron. Ce cahier in-fol., d'une écriture hardie et lisible, qui n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de P. Corneille, n'a pas une rature; le papier en est parfaitement conservé. La pièce de Luc Percheron, composée en 1592, et qu'il ne faut pas confondre avec un ouvrage de Jean Heudon portant le même titre et imprimé à Rouen en 1598, a été publiée pour la première fois en 1845, par les soins de MM. de Clinchamp et de Montesson, et *tirée à* 16 *exemplaires, offerts en présent*. Nous avons vu les lettres flatteuses adressées aux éditeurs par MM. J.-C. Brunet, P. Pâris (1), Viollet-le-Duc, P. Lacroix, Aimé-Martin, etc. Nous donnerons ici la lettre de M. Aimé-Martin, afin de faire connoître le jugement que porte sur cette intéressante publication le célèbre annotateur de nos grands écrivains dramatiques :

« Messieurs,

» Votre choix ne pouvoit être meilleur, je ne dis pas pour les bibliophiles du Mans, mais pour les bibliophiles de toute la France.

» Luc Percheron est poëte : je connoissois par les journaux quelques passages de sa tragédie, entre autres le délicieux tableau de l'enfance d'Oreste, que j'ai retrouvé page 46. Je ne crois pas qu'on puisse en découvrir un semblable dans tout Robert Garnier. J'ai remarqué une multitude d'autres passages dignes d'être retenus, et je crois que vos éloges sont parfaitement justifiés.

» Agréez donc, je vous prie, l'expression de ma reconnaissance. En charmant l'homme de lettres, vous avez enrichi le bibliophile, et plus le nombre des élus est petit, et plus je sens que je reste votre obligé.

» L. Aimé-Martin. »

Paris, 11 avril (1845).

(1) M. P. Pâris a consacré un article assez étendu à l'œuvre du poëte manceau dans un des numéros du Bulletin de l'année 1845.

Des dépouilles des maisons religieuses du Mans furent encore formées, à la fin du siècle dernier, d'autres bibliothèques importantes. Celle du séminaire dépasse 15,000 volumes; des dons particuliers et des acquisitions nouvelles l'augmentent chaque jour. Elle renferme beaucoup de bons ouvrages, et nous y avons remarqué, entre autres curiosités, un admirable exemplaire *sur peau vélin* des *Heures à l'usage du Mans*, pour *Simon Vostre*, avec la marque de *Pigouchet* et la date de 1497. In-8°, ff. non chiff. Sign. A.—K.

Rappelons encore, pour mémoire, la bibliothèque de la *Société des Arts*, qui peut contenir de 2 à 3,000 volumes; celles de la préfecture, de l'évêché, du tribunal. Ces trois dernières ne présentent, dit-on, qu'un médiocre intérêt.

Outre ces divers établissemens publics, le Mans possède quelques collections particulières, entre autres, celles de MM. Drouet, de Montesson et de Clinchamp.

Nous regrettons vivement que le temps nous ait manqué de prendre des notes précises sur la première de ces bibliothèques. Nous avons aperçu, durant le peu d'instans que M. Drouet a pu nous consacrer, une assez grande quantité de livres rangés dans une salle qui renferme de fort remarquables émaux et des antiquités de prix; mais nous ne pensons pas que les rayons contiennent beaucoup de ces volumes dont la curiosité fait le principal mérite. Ce sont surtout de bons ouvrages, nécessaires à tout homme qui travaille sérieusement, et auxquels M. Drouet doit souvent recourir pour les savantes recherches qu'il publie avec un succès bien mérité.

Nous voudrions, en revanche, pouvoir descendre dans le détail de tous les beaux volumes qui composent la bibliothèque de M. le vicomte de Montesson; l'espace nous fait défaut. Nous signalerons seulement, dans chaque classe, quelques raretés qui donneront la juste mesure du goût délicat qui préside à la formation de ce précieux cabinet.

Il convient de commencer cette revue sommaire par une belle *Bible*, en vieille reliure de Deseuille. Dans la même division, citons encore :

Psalterium Davidis, Elzev. 1653, mar. bleu, doublé de mar. citron, ornemens; (*Niedrée*), exempl. d'une admirable pureté, 4 p. 11 lig.

L'*Imitation de Jésus-Christ*, Elzev. sans date, mar. bleu, doublé de mar. rouge, doré en plein à petits fers; magnifique couverture de *Bauzonnet-Trautz* sur un exemplaire haut de 4 p. 11 lig. et de la plus complète beauté.

Si M. de Montesson a réuni à cette rare édition du divin ouvrage du pieux Gerson, celle, beaucoup moins bien imprimée, que les Elzeviers en donnèrent en 1679, c'est qu'il a été assez heureux pour rencontrer l'exemplaire de M. de Pixerecourt. On se souvient de l'admiration qu'excita, lors de la vente Millot, sa reliure en mar. rouge à grands compartimens, un des chefs-d'œuvre de *Padeloup*.

Dans la *théologie polémique*, nous ne pouvons omettre *les Provinciales*, Elzev. 1657, *édit. origin.* mar. bleu, fil. dos à petits fers (*Bauzonnet-Trautz*). Cet exemplaire égale en grandeur celui, si vanté autrefois, de Firmin Didot, le seul connu alors qui eut 4 *pouces* 11 *lignes*. Il est probable que le livre que nous décrivons ici est maintenant supérieur en dimension à celui du cabinet de Didot. Cela se concevra facilement : les Elzeviers cités par Bérard dans son *Essai*, ou annoncés dans les catalogues anciens, avoient, en général, des reliures que les amateurs difficiles de nos jours n'ont pu conserver. Il en est résulté que ces exemplaires, ayant dû nécessairement perdre, à être couverts, quelque chose de leurs marges, tant grand qu'ait été d'ailleurs le talent de l'ouvrier, ne présentent plus les mesures indiquées; aussi est-il convenable d'avancer qu'un *Elzevier* nouvellement relié par *Bauzonnet*, *Niedrée*, *Duru*, et haut seulement de 4 pouces 8 ou 9 lignes, doit être préféré à celui qui a conservé 4 pouces 9 ou 10 lignes, dans une médiocre couverture de *Biziaux*, *Lefebvre*, etc.

Parcourons rapidement la classe des *Beaux-Arts*, mais sans omettre toutefois de mentionner :

La grant danse macabre des hommes et des femmes... Lyon, Cl. Nourry... 1501, mar. bleu, richement doublé de mar. rouge. Superbe volume, avec *témoins*, provenant du cabinet L. C. de Lyon (n° 159 du catalogue).

Le *Cuisinier françois...* par le Sr de la Varenne. La Haye, 1656. (Exempl. Millot, n° 244.) M. Brunet n'a point oublié de citer, ainsi que l'ont pensé plusieurs bibliographes, ce petit livre tout aussi curieux et rare que le *Pastissier*. On peut s'en convaincre en ouvrant le t. III du *Manuel*, à la page 651.

Un *Dufoullioux*, de l'édit. de 1585, rempli de *témoins*, et merveilleusement couvert en mar. vert par *Niedrée*, est placé non loin d'un La Bruyère; *les Ruses du braconage*. Paris, 1771, mar. rouge (*Bauzonnet-Trautz*), NON ROGNÉ.

Voici le *Térence Elzev.* du duc de la Vallière, mar. rouge, doublé de mar. *Deseuille*. Plus loin, un superbe *Molière*, de 4 p. 10 lig. de l'édit. Elzev. de 1675, relié en mar. rouge, petits fers (*Bauzonnet-Trautz*). Toutes les pièces sont de la bonne date, et le 6e volume contient, en outre des *Œuvres posthumes*, telles que les indique Bérard, et du fameux *Festin de Pierre*, Amsterdam, 1683, une version des *Femmes savantes*, quelque peu différente de celle que présente le texte de 1674, contenu dans le tome V. M. de Montesson a judicieusement voulu joindre à son *Molière* deux délicieuses plaquettes, reliées uniformément en mar. rouge. L'une d'elles est : *Elomire, c'est-à-dire Molière hypocondre*. Suiv. la copie impr. à Paris, 1671. L'autre est : *la Cocue imaginaire*. Suiv. la copie impr. à Paris, 1672.

La place de Racine est, dans toutes les collections, marquée à côté de celle qu'occupe notre grand comique ; aussi avons-nous trouvé ici un admirable exemplaire de ses *Œuvres, Elzev.*, 1678, haut de 4 p. 11 lig., et couvert de mar. bleu par *Bauzonnet-Trautz*.

Ne nous arrêtons pas, quelque beaux qu'ils puissent être, devant un *Cicéron* Elzev. de 4 p. 11 lig. mar. rouge, devant un *Sulpice Sévère* (n° 1111 du Cat. de M. Nodier), un *Paterculus*

Elzev. NON ROGNÉ, mar. rouge (*Bauzonnet*), et ne jetons qu'un coup d'œil rapide sur un *Cesar Elzev. de la bonne date*, à qui sa parfaite conservation, autant que sa grande taille (il a 4 p. 9 lig.), ont mérité la belle reliure en mar. rouge, doublé de mar., dont *Bauzonnet* vient de le décorer. Nous avons hâte d'arriver à un volume qu'on chercheroit vainement dans les collections les plus distinguées de Paris : nous voulons parler du *Commines Elzev.*, que quelques habitués ont pu voir chez nous durant les courts instans où il nous a été confié. Cet exemplaire, d'une blancheur éclatante, compte plus de vingt *témoins*, et porte 5 pouces 1 ligne de hauteur. Niedrée, comprenant qu'il ne pouvoit mieux placer un de ses meilleurs ouvrages que sur ce précieux livre, l'a revêtu, avec un succès complet, d'un mar. rouge, doublé de mar. bleu, richement doré, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Ce *Commines* nous a fait négliger un *De Thou*, Londres, 1733, 7 v. in-folio, *grand papier*, relié par *Padeloup*, et le joli *J. Bouchet* de M. Nodier (n° 1118 du cat.), tout nouvellement couvert de mar. bleu par *Bauzonnet*. Ces deux ouvrages nous amènent naturellement à parler des plaquettes et des petits livres sur l'histoire de France que possède M. de Montesson.

Nous choisirons, dans le nombre, presque au hasard :

Euvre nouuellement translatée de italienne rime (Entrée de Louis XII à Milan), charmante production des presses de Lyon, délicieusement reliée par *Bauzonnet-Trautz*.

Jean Marot, de Caen. *Sur les deux heureux voyages de Gênes et Venise*. Paris, 1532, magnifique exempl. (n° 328 du Cat. L. C. de Lyon).

Cette relation, ordinairement classée avec la *poésie*, peut parfaitement être rangée parmi les livres historiques; elle fournit des documens nombreux et de curieux détails de mœurs et de costumes, qu'on chercheroit vainement ailleurs.

Le Déluge des Huguenots (exemp. de M. Nodier, n° 446). Sur cette rarissime plaquette, qui avoisine *les Adieux du roy*

de Pologne, provenant du même cabinet, on admire un de ces exquis maroquins rouges, parfaitement lisses, dont Thouvenin semble, à notre vif regret, avoir emporté le secret avec lui.

Continuons par la *Grande diablerie de Jean Valette*, 1589, mar. rouge (*Bauzonnet-Trautz*), superbe exempl., avec les deux planches, qui manquent presque toujours. *La Vie et faicts notables de Henri de Valois*, 1589, exemplaire de M. Nodier, doit être cité avant un des beaux volumes de la vente L. C. (N° 721.) *La Généalogie et la fin des Huguenots*, mar. vert, riches compart. (*Koehler*).

Négligeons un *Journal de l'Etoile*, Amsterdam, 1741-44, NON ROGNÉ; une *Satyre menippée*, 1709, 3 v. mar. vert, reliée sur brochure par *Niedrée*; négligeons maint beau livre encore, pour arriver à la *Magicienne étrangère*, Rouen, 1617, mar. bleu (*Bauzonnet-Trautz*); la *Tragédie des Rebelles*, parfaitement traitée par *Niedrée*, accompagne dignement cette pièce si rare.

Remarquons encore *les Codicilles de Louis XIII*, de reliure ancienne et vraiment curieuse; les marges de ce petit volume, tout exiguës qu'elles paroissent, sont des plus grandes qu'on puisse trouver. Nous aimons ce bijou à l'égal d'un exemplaire parfait de la bonne édition des *Gestes de François de Valois*, Lyon, Estienne Dolet, 1543, revêtu d'un maroquin bleu à compartimens du *Gascon*, admirablement conservé, et sortant du cabinet de Louis XIV.

L'*Histoire du Palais-Royal*, joli *Derome*, de la bibliothèque de M. Nodier, est ici, comme sur les tablettes de cet adorable conteur, suivi de *La cour de Saint-Germain*. M. Nodier ne put, lors de sa seconde vente, se décider à se séparer de l'exemplaire qu'il possédoit de cette satire, tant il lui sembloit charmant. Le volume de M. de Montesson mériteroit un attachement pareil.

Nous aurions à décrire beaucoup encore, mais il faut bien finir. Les plaquettes qui nous ont occupé en dernier lieu ne sont guère, dans le cabinet dont nous rendons compte, que des

accessoires, si cela peut se dire de choses estimées à ce point. M. de Montesson recherche avant tout les vieilles chroniques, et nous a fait admirer, dans les armoires qui entourent sa confortable bibliothèque, un splendide exemplaire du *Monstrelet* de Verard, de la 1re édition, relié en maroquin rouge par *Bauzonnet-Trautz*. Les marges en sont si grandes, que nous ne doutons pas que ces deux volumes soient en *grand papier*. Un Jean de Bourdigné, *Lystoire agregatiue des annales... d'Anjou...*, 1529, in-folio, somptueusement relié par *Simier* pour l'exposition de 1844, trouve aussi sa place parmi d'autres beaux volumes d'histoire. Mentionnons rapidement encore une *Loy salique*, de Gall. du Pré; *Le miroir des François*, exemplaire de M. Bignon, en reliure ancienne; un Le Blanc, *Traité des Monnoies, grand papier*, mar., ornemens (*Duru*), et terminons enfin par *Les coustumes du Maine*, 1509, in-8°. Imprimé sur *peau vélin*, avec des initiales en or et en couleur, ce magnifique volume a appartenu à Thibault Baillet, réformateur de ces coutumes; il porte ses armoiries dans l'enluminure de la première lettre, et la conservation en est merveilleuse.

La collection de M. de Clinchamp, resserrée dans des limites infiniment plus étroites, se compose presque uniquement des œuvres de nos vieux poëtes françois en éditions anciennes. Guillaume de Lorris ouvre la marche, que ferme Boileau-Despréaux. On se figure quelles difficultés doivent entraver la réunion de telles raretés, lesquelles, en outre, ne sont admises qu'en condition irréprochable, et nous nous étonnons que ces volumes, rassemblés depuis 3 ou 4 ans à peine, puissent déjà présenter un ensemble aussi imposant.

Citons d'abord le beau *Romant de la Rose*, de Verard, in-4°, goth. S. D.; superbe exemplaire avec une riche reliure à petits fers de *Bauzonnet-Trautz*, et *La fontaine des Amoureux*, de la 1re édition décrite dans le *Manuel*, délicieuse plaquette couverte également par l'habile artiste de la rue Honoré-Chevalier.

Remarquons ensuite un *Villon*, goth. (exemplaire Crozet), tout près de la charmante édition du même poëte, revue par

C. Marot; Gall. du Pré, 1533. *Les Vigilles du roy Charles septiesme* (n° 706 B du cabinet L. C., de Lyon), *Les lunettes des princes* avoisinent *le Crétin*, de *Gall. du Pré*, 1527, qui a figuré chez le duc de la Vallière; le *Molinet de* 1537, avec la signature de *Ballesdens* et le petit chiffre tracé à l'encre rouge, marque distinctive des livres de *Méon*, précède le *Catholicon des Maladvisez*, exemplaire d'une parfaite conservation et magnifiquement relié par Duru. Des Gringore gothiques, d'une excessive beauté : *Les abus du monde, Les folles entreprises*, *Les heures N. D.*, splendide exemplaire avec *témoins* de l'édition originale, coudoient le joli *Chasteau de Labour*, en lettres rondes. Ce charmant poëme a perdu le modeste habit de veau fauve que nous lui avons vu à la vente Delalot, et se prélasse maintenant dans un maroquin bleu à compartiments *à la rose*, dû au talent de *Bauzonnet-Trautz*. Plus loin, voici le Clément Marot de François Juste, *Lyon*, 1539, maroquin rouge, doublé de mar. Une *Marguerite de Valois*, 1547, bel exemplaire lavé, réglé, avec *témoins;* le *Mellin de Saint-Gelais*, Lyon, 1574, maroquin bleu, délicieux volume; *Delie*, maroquin rouge, dentelle de Bauzonnet, marges énormes.

Nous en passons, et des meilleurs! N'oublions pas cependant, quelle que soit notre hâte de terminer, une *Louise Labé*, de 1556, édition précieuse, il est vrai, mais dont les faiseurs de catalogue ont exagéré souvent la rareté, et qui est loin d'être aussi jolie que celle que J. Garou donna à Rouen vers la même époque. Quelques contemporains de la belle Cordière lui font ici cortége, entre autres Jacques Peletier, du Mans; nous rencontrons de lui, en outre d'un *Art poétique* de la plus grande taille et d'une riche reliure, *Les louanges*, Rob. Coulombel, 1581, in-4°, rarissime volume (n° 400 du catalogue de M. Nodier) et les *Œuvres poétiques*, 1574, splendidement revêtues d'une couverture de *Niedrée*, de tout point semblable à celle de l'*Aimable mère de Jésus*, si admirée lors de l'exposition de 1844. Divers ouvrages de *P. de Brach*, *J. A. de Baïf*, *Scévole de Sainte-Marthe*, ne laissent rien à désirer. L'*Hierosme*

d'Avost du cabinet de M. Nodier, *le Forcadel*, Lyon, J. de Tournes, 1551, de la vente L. C., ont été nouvellement couverts de magnifiques dorures. Un exemplaire des *Omonimes* de Duverdier, *relié sur brochure*, se fait remarquer sur une tablette voisine de celle où se conserve un *Desportes*, Rouen, 1607, à toutes marges, mar. bleu., petits fers. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Remy Belleau est représenté, dans la collection que nous avons sous les yeux, par un délicieux exemplaire des *Odes d'Anacréon*, 1572, in-24. Ce petit volume, qui vient de M. Nodier, a été, nous croyons, cédé, dans ces derniers temps, aux instances de M. de Clinchamp par un illustre amateur du Midi, qui le regretteroit vivement, sans aucun doute, s'il lui étoit donné de le voir tel qu'il se montre à cette heure. On ne sauroit imaginer quelque chose de plus charmant que cette microscopique couverture en maroquin orange, doublée de mar. bleu et brodée, sur toutes les coutures, des plus délicates arabesques d'or que Trautz ait jamais faites.

M. de Clinchamp n'aime pas les vieilles reliures; il reste indifférent devant un maroquin du Gascon, les dorures du *problématique* Deseuille ne sauroient l'émouvoir. Peut-être qu'un jour cependant le goût pour les maîtres anciens, qui semble grandir à chaque instant, s'emparera de lui et viendra placer sur ses tablettes quelques volumes curieux auprès d'un *Théophile*, de Pepingué, fort joliment relié par Padeloup, et d'un *Racine*, de 1743, mar. rouge, (Derome), qu'il possède comme spécimen : nous avons d'autant plus lieu de le croire que nous savons de source certaine que c'est pour cet amateur distingué que M. T..... a si vaillamment disputé le *Voiture de Longepierre*, actuellement chez M. D....., à Rouen.

A la suite des poëtes, parmi lesquels nous avons fait un choix trop en courant, se rangent ici quelques-uns de nos rares auteurs dramatiques : l'*Hecuba*, traduite par Laz. de Baïf, mar. vert, riche dentelle (*Niedrée*); l'*Iphigène*, mise en françois par Th. Sibillet, mar. rouge; un magnifique exemplaire de la

Sophonisba, de Mellin de Saint-Gelais, Paris, Rich. Breton, 1560, édition si rare, que M. Brunet semble douter de son existence. Nous trouvons encore un ouvrage de Gringore, autrefois attribué à tort à Guill. Bouchet : *Le nouueau monde avec l'estrif*, mar. bleu. large, dentelle composée, un des chefs-d'œuvre de *Bauzonnet-Trautz;* un *P. Mathieu;* un superbe *la Taille*, et les *Tragédies de Robert Garnier*, Paris, Abel l'Angelier, 1599 (n° 720 du catalogue de M. Nodier). M. de Soleinne, qui, à diverses reprises, nous assura avoir rassemblé toutes les éditions du théâtre de Robert Garnier, ne possédoit point celle-ci : elle n'est pas décrite non plus dans le *Manuel*. Ce rare volume in-12 contient : *Porcie, Cornélie, Marc-Antoine, Hyppolite, la Troade, Antigone, les Juifves* et *Bradamante*. Il a, tout compris, 620 pages chiff. ; le format en est un peu alongé et les caractères italiques en sont très menus.

Nous ne pouvons oublier de mentionner dans ce compte-rendu un exemplaire sur *peau vélin*, somptueusement relié par Bauzonnet, de la tragédie de Pyrrhe, dont nous avons décrit le manuscrit plus haut; nous avions déjà remarqué, chez M. de Montesson, un exemplaire exactement semblable. Ce sont les deux seuls qui aient été tirés sur *vélin*.

Terminons enfin cette notice en indiquant au bibliophile en voyage que l'on peut, chez quelques libraires du Mans, parfois rencontrer un joli volume. L'un d'eux surtout, M. Lanier, consacre les loisirs que lui laissent son commerce étendu de librairie moderne et les soins de son imprimerie à la recherche des livres anciens, qu'il aime et connoît à merveille. M. Lanier rassemble surtout les pièces curieuses pour l'histoire du Maine. Il seroit à désirer qu'il se trouvât ainsi, dans chaque contrée, un homme intelligent, s'appliquant, comme lui, à composer une de ces bibliothèques provinciales si profitables pour le pays, et à la formation desquelles ne peuvent manquer d'applaudir tous les gens de goût et d'esprit.

J. T.

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

LETTRE INÉDITE DE MONTAIGNE.

M. Antonin Macé vient de publier, dans le *Journal de l'instruction publique* (mercredi 4 novembre), une lettre de Montaigne, qu'il a découverte dans la collection Dupuy, à la bibliothèque royale (tom. LXI, f° 102).

Nous nous empressons de mettre cette intéressante missive sous les yeux des lecteurs du *Bulletin*.

Diverses circonstances, et en particulier la nature des pièces qui composent le volume où se trouve celle-là, autorisent à penser que la lettre est adressée à Henri IV. Il paroît que ce prince avoit engagé Montaigne à venir le joindre et à accepter quelque charge à la cour ; mais, connoissant la modicité de la fortune du philosophe, il lui avoit probablement donné à entendre qu'il suppléeroit à l'insuffisance de ses ressources personnelles.

Montaigne répondit :

« Sire,

» celle qu'il a pleu à vostre majesté mescrire du vintiesme de juillet ne ma este rendue que ce matin, et ma trouué engagé en une fiebure tierce très violente, populaire en ce pais despuis le mois passé. Sire, je prens a très grand honneur de receuoir vos commandemens et nay poinct failly descrire a monsieur le mareschal de matignon trois fois bien expressement la déliberation et obligation enquoy jestois de laler trouuer, et jusques a luy merquer la route que je prendrois pour laler joindre en seureté sil le trouvoit bon. a quoi nayant heu aucune responce jestime quil a considéré pour moy la longueur et hazard des chemins. Sire, vostre majesté me fera sil luy plaist ceste grâce de croyre que je ne plaindray jamais ma bource aus occasions ausquelles je ne voudrois espargner ma vie. je nay jamais receu

bien quelconque de la libéralité des rois non plus que demandé ny merité, et n'ay receu nul payement des pas que jay employés à leur seruice desquels vostre majesté a heu en partie cognoissance. ce que jay faict pour ses prédesseseurs je le feray encores beaucoup plus volontiers pour elle. je suis Sire aussy riche que je me souhaite. quand jauray espuisé ma bource auprès de vostre majesté a paris, je prendray la hardiesse de le luy dire, et lors sy elle mestime digne de me tenir plus long temps a sa suitte, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers.

» Sire

» je suplie dieu pour vostre prosperité et santé,

» Vostre très hūble et très obeissa servitur et subiet

» MŌTAIGNE (1).

De Montaigne,
Ce second de septembre.

M. Macé fait suivre la transcription de cette lettre de réflexions destinées à établir qu'elle est *authentique*, *autographe*, *inédite*, et qu'elle a été écrite en 1590.

L'authenticité de la lettre ne sauroit être un instant douteuse : sa souscription, la collection dans laquelle elle se trouve, la mention qu'elle fait du maréchal de Matignon, la date qu'elle donne de la lettre du roi, et qui coïncide avec celle (publiée par M. Berger de Xivrey) que le même prince adressoit probablement en même temps à ce maréchal (2), tout le prouve.

(1) Cette copie présente d'assez nombreuses différences avec celle qu'a donnée M. Macé; mais nous garantissons l'exactitude de la nôtre.

Nous ferons remarquer que la lettre est sans alinéa, qu'elle n'offre de lettres majuscules qu'au mot *Sire*, et qu'elle ne présente pas de traces de ponctuation. Nous l'avons ponctuée pour en faciliter la lecture.

(2) *Lettres missives de Henri IV*, tom. III, p. 219, dans la *Collection de Documens inédits sur l'Histoire de France.*

D'ailleurs, on n'invente pas de ces lettres-là, et il y avoit certainement à la cour peu d'hommes qui eussent position et caractère pour écrire en ces termes au roi de France.

On voit que nous ne mentionnons pas l'écriture de la lettre au nombre des considérations qui nous ont démontré son authenticité; c'est qu'en effet nous différons ici tout à fait d'opinion avec M. Macé, et, malgré son avis et celui de *plusieurs savans paléographes*, qu'il a consultés, nous déclarons que le corps de la lettre n'est pas de la main de Montaigne, et qu'il n'y a de lui que la souscription et la signature.

Du reste, M. Macé confesse qu'il n'a point comparé la lettre qu'il a découverte avec les autographes de Montaigne, *parce que la bibliothèque royale n'en possède pas d'autres de ce philosophe*. Nous, qui avons aujourd'hui vu plus de vingt signatures et cinq lettres de Montaigne, nous nous croyons en droit de formuler un jugement; et, s'il étoit contesté, nous trouverions dans chacun des mots de la pièce en question des raisons qui ne laisseroient subsister aucun doute.

Pour le moment, il nous suffira de faire remarquer que, par suite de ses sentimens chrétiens, Montaigne, comme plus tard Racine, Mme de Maintenon et d'autres, comme aujourd'hui encore les religieux de profession, figuroit une croix au haut de toutes les missives qu'*il écrivoit lui-même;* cette croix ne se trouve pas sur la lettre en question. L'aspect général du manuscrit suffiroit d'ailleurs à lui seul. Chez Montaigne, l'écriture est allongée, penchée, et se compose, autant que possible, de lignes droites; dans la lettre nouvelle, l'écriture est ronde, verticale, et on remarque une tendance générale aux liaisons et aux inflexions des queues de lettres. Montaigne ne manque presque jamais de figurer une majuscule au commencement de chaque phrase; ici, il n'y en a pas une seule dans ce cas. Il met constamment deux P au mot *supplie;* ici, il n'y en a qu'un. Notre philosophe, qui signoit *M taigne*, et qui a signé ainsi la lettre découverte par M. Macé, quoique ce dernier ne le dise pas, écrivoit le nom de son château de la mê-

me manière; ici, au contraire, le château est écrit *Montaigne*. Enfin, l'auteur des *Essais* sembloit, en écrivant, toujours pressé de finir, et il se permettoit un grand nombre d'abréviations; la lettre nouvelle n'en présente pas une seule! Et l'écrivain semble se complaire à ce qu'on pourroit appeler des *lusus calami*. Et qu'on ne dise pas que Montaigne a modifié sa manière, parce qu'il écrivoit au roi, puisque, dans les deux lignes qui sont bien de lui, il y a trois abréviations, sans compter celle de son nom.

Il est donc de toute évidence que le corps de la lettre n'est pas autographe de Montaigne; cette écriture sembleroit presque une écriture de femme : Mme de Montaigne auroit-elle été le secrétaire de son mari?

Nous admettons sans difficulté la date de 1590, proposée par M. Macé, et nous la trouvons très probable; mais nous ne croyons pas que le titre de roi, pris par Henri IV, puisse être invoqué, comme le fait M. Macé en disant que la lettre doit être, par cela même, postérieure à l'assassinat de Henri III, qui eut lieu en 1589, puisque, avant d'être roi de France, Henri étoit roi de Navarre; et nous voyons qu'il est ainsi qualifié dans une remontrance que lui adresse Montaigne en 1583, comme maire et au nom de la ville de Bordeaux.

Quant à l'*inédition* de la lettre, elle est certaine; la trace en étoit complétement perdue. Nous ne pensons pas qu'elle ait jamais été imprimée; les conservateurs de la Bibliothèque n'en soupçonnoient pas l'existence, et les catalogues, même ceux de la collection Dupuy, n'en font aucune mention. Le mérite de la découverte est donc tout entier à M. Macé, et la lettre est si belle, si noble, si digne, que nous osons dire qu'en la faisant connoître, il n'a pas seulement rendu service à la littérature, mais qu'il a aussi servi la mémoire de Montaigne.

Après avoir rendu justice à M. Macé, il nous permettra de lui adresser quelques réflexions au sujet de son commentaire.

M. Macé dit qu'il étoit naturel que Henri IV cherchât à se rallier un homme tel que Montaigne, et il semble admettre que

les rapports intimes entre ces deux personnages n'ont commencé que vers cette époque. Mais notre philosophe depuis longtemps étoit au mieux avec Henri IV : le Béarnais, n'étant encore que roi de Navarre, étoit plusieurs fois venu au château de Montaigne, et on montre encore la chambre qu'il a habitée. Enfin, Montaigne, maire de Bordeaux pendant quatre années, avoit été fréquemment en contact avec Henri, *lieutenant-général du roi au pays et duché de Guyenne.*

Ailleurs, M. Macé dit que De Thou nous représente Montaigne, aux états de Blois, *louvoyant entre les partis, prévoyant déjà que Henri de Navarre reviendroit au catholicisme, se liant avec lui, sans se brouiller cependant avec le duc de Guise.* De Thou ne dit rien de semblable; De Thou, ami et admirateur de Montaigne, a dit de lui : « Homme franc, ennemi de toute contrainte (1). »

Comment M. Macé a-t-il pu tracer ces lignes en présence de la lettre qu'il a si heureusement découverte ! Comment a-t-il pu faire jouer un si indigne rôle à l'ami de Pasquier et de l'Hopital, à l'homme que le duc de Guise avoit choisi pour médiateur entre lui et le roi de Navarre, à celui qui disoit de lui-même : « En ce peu que j'ay eu à négocier entre nos princes j'ai curieusement évité qu'ils se méprinssent en moy et s'enferrassent en mon masque. » Et ailleurs : « Je reviendrois volontiers de l'autre monde pour desmentir celui qui me formeroit autre que je n'estois, feust-ce pour m'honorer ! »

M. Macé, qui a lu les lettres imprimées de Montaigne, auroit pu se souvenir que notre philosophe, en adressant au CHANCELIER DE FRANCE les vers latins de La Boétie lui écrivoit : « Ce léger présent servira à vous tesmoigner l'honneur et révérence que je porte à votre suffisance et qualitez singulières qui sont en vous : *car, quant aux estrangères et fortuites* (les titres, les dignités), *ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte.* »

(1) Mémoires, 1581.

Et pourquoi Montaigne auroit-il commis cette lâcheté? Étoit-ce pour se mêler aux intrigues des courtisans? De Thou nous dit qu'il n'étoit entré dans aucune cabale. Étoit-ce pour obtenir des honneurs? Il les a fuis en désertant la cour de Henri III. Il a fallu un ordre du roi pour qu'il acceptât cette mairie de Bordeaux, qu'il avait d'abord refusée! Etait-ce pour conquérir la fortune? Mais nous venons de lui entendre dire, *grâce à M. Macé* : « Je suis, Sire, aussi riche que je me souhaite! »

J'aurais bien encore quelques observations de détail à adresser à M. Macé. Ainsi il dit que la Vie de Montaigne par le président Bouhier avoit été publiée à Londres, mais elle avoit été antérieurement imprimée deux fois à Paris. Il dit qu'on ne connoissoit que dix lettres de Montaigne : celle qui a été publiée est la quatorzième dont j'ai connoissance. Il dit que dans ces lettres Montaigne *s'occupe beaucoup des guerres de religion* : nous n'y avions jusqu'à présent rien trouvé de semblable. Il parle de *mémoires* de Montaigne publiés par M. Champollion; mais les DOCUMENTS HISTORIQUES ne contiennent qu'une seule pièce, de peu d'étendue : c'est une remontrance, au nom de la jurade de Bordeaux, pour obtenir du roi de Navarre la liberté de navigation sur la Garonne, et nous n'en connoissons pas d'autre (1).

Puisque M. Macé avoit l'occasion de s'occuper de cette collection, nous aurions voulu qu'il relevât les erreurs singulières qui se sont glissées dans la publication officielle.

Ainsi, cette lettre adressée par Henri III à Montaigne pour l'engager à accepter la mairie de Bordeaux, présentée comme *inédite* (en 1843), avoit été, cinq ans auparavant (1838), donnée par Buchon dans un article inséré dans le Panthéon littéraire, sous le titre de : *Bibliothèques publiques et archives des Basses-Pyrénées*.

Il en est de même pour la plus importante des deux lettres de Montaigne qui suivent celle-là : publiée en 1843 par

(1) Cette pièce auroit une sorte d'à-propos aujourd'hui que la liberté du commerce préoccupe tant les esprits.

M. Champollion dans ses Documents INÉDITS, elle avoit été antérieurement, et pour la première fois, je pense, publiée par M. G. Brunet dans le *Bulletin du bibliophile* (juillet 1839).

Enfin, il aurait fallu relever cette grosse erreur ramassée dans quelque infime dictionnaire biographique, mais déplacée dans une collection publiée par ordre du roi, par les soins du ministre de l'instruction publique! à savoir, *que Montaigne étoit mort au château de Gournay* (1)!

J'ajouterai encore un mot. Les catalogues de la bibliothèque se taisoient sur cette lettre de Montaigne; en particulier, ceux de la collection Dupuy, l'un par ordre alphabétique et l'autre par volume, n'en faisoient aucune mention : le silence du catalogue de la bibliothèque ne prouve donc rien contre la possession de certaines pièces. Ainsi, quoique ces répertoires gardassent le silence au sujet de la lettre de Montaigne fac-similée dans la galerie françoise, il se pourroit donc qu'elle eût fait partie des collections de cet établissement avant l'époque à laquelle Lemontey l'a possédée, ainsi qu'il nous a été affirmé qu'il en étoit, et comme nous l'avons dit dans la notice bibliographique sur Montaigne.

En résumé, M. Macé vient de doter le monde littéraire d'un précieux document qui, s'il n'éclaire pas beaucoup la biographie de Montaigne, servira puissamment à faire ressortir le noble caractère de l'auteur des *Essais*. Nous souhaitons que M. Macé reçoive la récompense que méritent ses patientes et consciencieuses recherches; mais, dans tous les cas, la reconnoissance des hommes de lettres et celle des admirateurs de Montaigne lui est bien légitimement acquise.

Dr J. F. PAYEN.

Novembre 1846.

(1) Recueil de lettres missives de Henri IV publié par M. Berger de Xivrey. Tome II, note de la page 45.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Monsieur,

Je dois vous remercier, Monsieur, d'avoir bien voulu accueillir dans votre intéressant Recueil les deux communications que je vous ai adressées au sujet de Pascal. C'est encore de ce prince de la philosophie que je vous demande l'autorisation de vous entretenir aujourd'hui. Tout ce qui tient à une intelligence aussi sublime a droit à quelque attention, et l'on aime à voir notre compatriote apprécié hors de son pays.

Un penseur sagace, enlevé dans un âge peu avancé aux études philosophiques, H. Steffens, a lu devant l'Académie de Berlin un Mémoire sur Pascal, mémoire qui a été reproduit dans les OEuvres posthumes (*Nachgelussen Schriften*) de ce jeune savant, imprimées en 1846. Je vous offrirai une analyse de cette appréciation aussitôt que j'aurai triomphé de la difficulté de faire passer en notre langue la phrase allemande, toujours si rebelle à la traduction. La dissemblance des procédés du raisonnement et de la façon de comprendre et de sentir s'unissent à l'antagonisme des idiomes pour rendre difficile un pareil travail.

Je me bornerai, pour le moment, à signaler l'allusion que fait Steffens, à propos des *Pensées*, à un mot célèbre appliqué à l'univers, et qui, sortant d'écrits anciens, est venu se répéter chez divers auteurs modernes : « Leur centre est partout, leur circonférence nulle part », et je reproduirai les lignes suivantes ; elles ne sortent pas du domaine de la bibliographie :

« L'Allemagne a souvent cité les *Pensées*, mais c'est le plus souvent par ouï-dire, de confiance ; et, de fait, elle ne leur a accordé qu'une attention bien au dessous de ce qu'elles méri-

taient. Il n'existe d'autre traduction que celle de Kleuker, et elle est faite d'après de vieilles et défectueuses éditions. Heydenreich avoit entrepris de faire passer en allemand un choix de morceaux de Pascal, en les accompagnant de réflexions imprégnées de philosophie kantienne ; ce travail n'a point été achevé. L'exemplaire que j'ai vu ne portoit point de date ; mais il étoit de la fin du dernier siècle. Il est à remarquer qu'Heydenreich n'avoit point eu connoissance de l'édition de Bossut. Je ne connois aucun travail spécial dont les *Pensées* aient été l'objet de ce côté du Rhin. On m'a parlé d'une notice du docteur Veit, à Hambourg : c'est sans doute quelque article de journal ; je ne l'ai pas eu sous les yeux. Rixner, Erdman et autres historiens de la philosophie, se sont contentés de tracer quelques lignes qui n'offrent rien de neuf, rien d'original. Il semble que nous nous sommes bornés à retenir de Pascal une seule sentence, tout comme nous n'avons retenu de Bacon qu'un seul aphorisme. Nous répétons, d'après l'illustre ami de Port-Royal : « La » nature confond les pyrrhoniens, et la raison confond les dog- » matistes » ; et nous, redisons avec le chancelier d'Angleterre :

Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum,

etc. »

La gloire de Pascal est conservée, rien ne peut l'accroître ni l'atténuer. La critique verbale a dit son dernier mot sur ces textes immortels ; mais je crois qu'il reste encore à faire connoître comment, à l'étranger, des penseurs d'élite ont jugé ce rare et grand esprit. Cette idée me fait croire que la communication que je vous adresse en ce moment ne sera point tout à fait dépourvue d'intérêt.

Veuillez agréer, etc.

G. B.

20 octobre.

NOUVELLES.

M. J.-F. Willems, membre de l'Académie royale de Bruxelles, de l'Institut royal des Pays-Bas, etc., mort il y a quelques mois, a laissé une nombreuse bibliothèque. La première partie du Catalogue, qui contient 2,471 articles, est très remarquable par un grand nombre de livres comprenant l'histoire de la Belgique, de l'Allemagne et des pays du Nord.

La vente aura lieu, à Gand, le 1er février 1847 (1).

—

La Société des Bibliophiles françois, qui a repris son état florissant, a fait naître des imitateurs, et il vient de se former à Lyon une société qui prend le titre de

Société des Archéologues et des Bibliophiles lyonnois, avec cette devise : *Travaille et Espère*. Déjà 40 membres en font partie, et le nombre n'est fixé qu'à 45.

Le Roi est en tête des souscripteurs, parmi lesquels on remarque MM. Bergeret, Montfalcon, Pericaud, Boué, Breghot, de Boissieu, Cailhava, Chanel, Coste, le baron Laroche Lacarelle, Sosthène de Laroche-Lacarelle, Terme, Yéméniz, etc., etc.

La commission de publication est composée de MM. Breghot, Cailhava, Coste, Montfalcon, Pericaud, Yéméniz.

—

La vente Lebeau, qui vient de se terminer, a produit un total de 23,000 fr., quoique le catalogue ne contînt que 531 numéros. L'on cite parmi les articles vivement disputés un Preces piæ, mss. sur vélin, vendu 790 fr.; un beau Bossuet de Lebel, 47 volumes sur papier vélin, rel. par Purgold, 440 fr.; un Montaigne Elzev., 181 fr.; Des Caractères de Labruyère, sur vélin, 130 fr.; un Boileau, édition de Lefèvre, 180 fr.; le Corneille de 1747, 11 vol., 170 fr.; Rousseau, 141 fr.; le Montfaucon complet, vendu 860 fr. Etc., etc.

(1) Le catalogue se trouve chez J. Techener, place du Louvre, 12.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 22. — OCTOBRE 1846.

1504 ANTONIUS de Arena provencalis, de bragardissima villa de Soleriis. *S. L.*, 1670, in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup.*) . . . . . 35—»

Edition rare et joli exemplaire en pap. fin.

1505 AUBERY (le sieur). De la prééminence de nos roys et de leur préséance sur l'empereur et le roy d'Espagne, traité historique. *Paris, Michel Soly*, 1649, in-4. vélin. . . . . 15—»

Exemplaire de *Secousse.* C'est à la fin de ce volume que l'on a imprimé, pour la première fois : *Relation italienne de Michel Suriano, Vénitien, touchant son ambassade de France.*

1506 AZOLAINS (les) de monseigneur Bembo, de la nature d'amour; traduictz d'italien en françois, par Ian Martin. *Paris, Vascozan,* 1547, in-8. mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. lavé, réglé. (*Kœlher.*) . . . 36—»

Très bel exemplaire.

1507 **Berqven** (*Robert de*). Les merveilles des Indes orientales et occidentales. *Paris*, 1669, in-4. v. f. 10—»

Nouveau Traité des pierres précieuses et perles, contenant leur vraye nature, dureté, couleurs et vertus : chacune placée selon son ordre et degré, suiuant la cognoissance des marchants orfèvres, le tiltre de l'or et de l'argent ; auec augmentation à plusieurs chapitres, les raisons contre les chercheurs de la pierre philosophale et souffleurs d'alquemie, et deux autres chapitres du prix des diamants et des perles.

1508 **Besze** (*Théodore de*). Abraham sacrifiant (tragédie). *Anvers*, 1580, pet. in-8. maroq. vert, fil. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 35—»

1509 **Bonair** (le sieur de). La politique de la maison d'Austriche, avec un discours sur la conjecture présente des affaires d'Allemagne. *Suiv. la copie imprimée à Paris*, 1658, pet. in-12. maroquin rouge, fil. tr. dor. dent. (*Muller.*) . . . . . 12—»

1510 **Bouclier** d'estat et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle. *S. L.*, 1667, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*très grand*). (*Muller.*) . . . . . 10—»

H. 130 millim. (4 p. 10 l.)

1511 **Brachelius** (*Adolph.*). Historiarum nostri temporis pas posterior, in annum 1652 continuata. *Amstelod.*, *Janss* (*Elzev.*), 1659, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 18—»

H. 128 millim. (4 p. 9 l.)

Joli livre, orné de 27 portraits bien gravés. Bel exemplaire.

1512 **Chambre** (le sieur de la). Les caractères des passions. *Amsterdam*, (*Elzev.*), *Ant. Michel*, 1658, 5 tomes en 3 vol. pet. in-12. veau ant. filets, tranche dorée. (*Thouvenin.*). . . . . 36—»

1513 **Chevalier.** Dissertation sur la médaille et boîte que le vénérable magistrat de la ville d'Amsterdam a fait frapper au sujet de la paix de Ryswik. *Amsterdam*, 1700, in-8. v. f. fil. tr. dor. 2 figures. . . . 10—»

1514 **Ciceronis** (*M. Tullii*) opera, omnium quæ hactenus excusa sunt, castigatissima, nunc primum in lucem edita. *Venetiis, Juntas*, 1537, 4 vol. pet. in-fol. v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . . 80—»

Superbe exemplaire, bien conservé.

1515 **Coloquio** de las Damas agora nuouamente corregido y emendado. *S. L.*, 1548, in-8. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 42—»

Bel exempl. de cet ouvrage rare.

1516 **Constantini** (*Angelo*). La vie de Scaramouche, comédien ordinaire du roi dans sa troupe italienne, sous le nom de Mézetin. *Bruselles*, 1699, pet. in-12. v. f, fil. tr. dor. . . . . 10—»

H. 126 millim. (4 p. 8 l.)

1517 **Covstvmes** de Bretaigne, nouvellement réformées; ensemble les ordonnances royales, tant en matières ciuiles, criminelles, que pour l'abbreuiation des procès, érection des magistrats, qu'autres edictz, constitution et arrestz, faictz par messieurs tenant le parlement audit pays. *On les vend à Rennes et à Nantes pour Philippe Bourgoignon, libraire iuré*, 1553, in-8. veau ant. fers à froid, tr. dor. ciselée. (*Anc. rel.*) 20—»

Assez joli exemplaire, lavé et réglé.

1518 **Cyrus** triomphant, ou la fureur d'Astiages, roy des Mèdes, tragédie. *Rouen*, 1618, pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 18—»

1519 **Dallæus** (*Joannes*). De Imaginibus, libri IV. *Lug-*

dani-Batavorum (*Elzev.*), 1643, in-12. v. f. fil. tr. dor. à peine ébarbé (*Muller.*). . . . . 15—»

H. 158 millim. (5 p. 10 l.) — Témoins.

1520 De Ragguagli di Parnaso, del signor Trajano Boccalini romano centuria prima. *Amsterdam* (*Elzev.*), 1669, 2 vol. pet. in-12. veau fauve, fil. tr. dor. (*Muller.*). . . . . 12—»

H. 146 millim. (5 p. 5 l.)

Imprimé dans le genre du Boccace Elzevir.

1521 Désordres de la Bassette, nouvelle galante. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1682, pet. in-12, v. f. fil. (*Kœlher.*). . . . . 10—»

Joli exemplaire, grand de marges.

H. 128 millim. (4 p. 9 l.)

1522 Devineresse (la) ou les faux enchantemens, comédie. *Suiv. la copie imprimée à Paris* (*Holl.*, *Elzev.*, *à la Sphère*), 1680, pet. in-12. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 18—»

H. 126 millim. 4 p. 8 l.)

1523 Divorce (le) céleste, causé par les dissolutions de l'Espouse romaine, trad. de latin en françois. *Villefranche*, 1649, pet. in-12. mar. vert, fil. tr. dor. 12—»

H. 130 millim. (4 p. 10 l.)

1524 Dorléans (*Lovys*), La plainte humaine, sur le trépas du roy Henri le Grand. *Lyon*, *Cl. Morillon*, 1622, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 15—»

1525 Du Réfuge. Traicté de la cour ou instruction des courtisans. *Leide, chez les Elzeviers*, 1647, pet. in-12. mar. viol. fil. tr. dor. (*Vogel.*). . . . . 12—»

H. 123 millim. (4 p. 7 l.)

1526 Du May (*Louis*). L'état de l'empire et des premiers souverains d'Allemagne, où l'on voit les rangs et les dignités des électeurs, l'ordre qu'on tient à l'élection des empereurs, les cérémonies de leur sacre et de leur couronnement ; de la justice et du droit public d'Allemagne, de la maison d'Autriche et des autres familles illustres de l'empire ; les guerres, alliances, priviléges, pouvoirs et prérogatives, des diètes et assemblées générales et particulières arrivées depuis Charlemagne jusqu'à présent. — Ensemble un abrégé de l'histoire de Hongrie, par le sieur Louys Du May, chevalier. *Paris*, *Estienne Loyson* (*Holl.*), fleurons elzevir., 1668, 2 vol. pet. in-12 de 6 ff. prélim. et 467 p. t. I, et 336 p., y compr. les prélim. et 36 ff. de table, t. II, v. f. fil. (*Muller.*) . . 18—»

H. 125 millim. (4 p. 7 l. 1/2.) L. (7 l. 1/2.)

1527 Entretiens (les) familiers des animaux parlans, où sont découverts les plus importants secrets de l'Europe dans la conjoncture de ce temps, avec une clef qui donne l'intelligence de tout. *Amst.* (*Elzev.*), 1672. pet. in-12. d. rel. (*Thouvenin*). . . . . 10—»

H. 130 millim (4 p. 10 l.)

1528 Forge (*Louis de la*). Traité de l'esprist de l'homme, de ses facultez et fonctions, et de son union avec les corps, suivant les principes de René Descartes. *Amsterdam*, *Wolfgang* (*Elzev.*), S. D., pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. (*Thouvenin.*). . . . . 18—»

1529 Germon (*Barth.*). De veteribus regum Francorum diplomatibus, etc., ad Joh. Mabillonium disceptatio. — Disceptatio secunda. — Disceptatio tertia. Adversus ad Ruinartii et Justi Fontanini vindicias. *Parisiis*, 1703 à 1707, 3 vol. in-12. vélin blanc. . . 45—»

Cet ouvrage se joint à la *Diplomatique* de Mabillon, et l'on

sait combien il est rare, et difficile d'en trouver des exemplaires complets en 3 volumes et aussi beaux.

1530 GILBERT. Ses Œuvres, publiées pour la première fois avec les corrections de l'auteur et les variantes, accompagnées de notes littéraires et historiques. *Paris, Dalibon,* 1823, gr. in-8. mar. bleu, fil. à comp. dent. tr. dor. (*Thouvenin.*). . . . . 30—»

Riche reliure. Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN, orné de gravures et portrait *avant la lettre.*

1531 GODEAU (*Ant.*). Paraphrase des pseaumes de David en vers français, édition reveue, et les chants corrigez et rendus propres et justes pour tous les coupiets, par Th. Gobert. *Suiv. la copie à Paris,* 1676, pet. in-12. mar. brun, fil. tr. dor. fig. (*Thouvenin.*) 10—»

H. 137 millim. (5 p. 1 l.)
Avec musique notée.

1532 GREVIN (*J.*). César, tragédie par Iacques Grevin, de Clermont en Beauvais. *Paris, Nicol. Bonfons,* 1578, in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Thouvenin.*) . 35—»

1533 HECASTUS Macropedii, fabula non minus pia, quam iucunda, in qua facinorosus quisq.; mortalium (dummodo salutis suæ rationem habebit) tanquam in speculo quodam contemplari poterit quem ad modum per Christum post ueram suorum criminum pœnitudinem ad beatam adeóq.; lætam mortem perueniat. *Coloniæ,* 1539, in-8. veau fauve, fil. tranche dorée. (*Bauzonnet.*) . . . . . 18—»

Joli exemplaire; imprimé en caractères italiques.

1534 HISTOIRE des amours de Henry IV, avec diverses lettres escrites à ses maistresses. *Leyde* (*Elzev., à la Sphère*), 1663, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. . 12—»

H. 125 millim. (4 p. 7 l.)

1535 HISTOIRE des hommes illustres de la maison de Médicis, avec un abrégé des comtes de Bologne et d'Auvergne. *Paris, Guill. Auuray*, 1575, in-4. v. fig. cart. . . . . 15—»

1536 HOMÈRE. (L'Odyssée), nouvelle traduction. *Suiv. la copie imprimée à Paris, Cl. Barbin*, 1682, 2 part. en 1 vol. in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Muller.*). . . 15—»

Avec un grand nombre de figures de *Schoonebeck.*

1537 HOMERI et Hesiodi certamen. Matronis et aliorum parodiæ. *Excudebat Henr.-Stephanus*, 1573, in-12. mar. citron, fil. tr. dor. doublé de moire. (*Ancienne rel.*) . . . . . 18—»

1538 IESUS. Scholasticus Georgii Macropedii. *Ultraiecti*, 1556, in-8. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . 18—»

1539 ILLUSTRATIONS (Les) de Gaulle et singularitez de Troye, contenant troys parties, avec l'espitre d'Hector de Troye ; le tout composé par excellent hystoriographe Maistre Iean, le Maire de Belges. *Nouvellement revu et corrigé. Imprimé à Paris*, 1548, in-4. v. f. fil. . . . . 63—»

1540 ISOGRAPHIE des hommes célèbres ou fac-simile de lettres autographes et de signatures, exécuté et imprimé par Delaure, sous les auspices de MM. Bérard, Châteaugiron, Duchesne, Tremisot et Berthier. *Paris*, 1843, 4 vol. in-4. cart. en toile, *avec la table.* 120—»

1541 LA vie et les bons mots de M. de Santeuil. *Cologne*, 1735, 2 tom. En 1 vol. in-8. v. f. . . . . 10—»

Avec plusieurs pièces de poésies, de mélanges de littérature, le démêlé entre les Jésuites et lui, une autre histoire de ce démêlé, et quelques pièces pour ou contre M. Santeuil.

1542 **Les** authoritez, sentences et singuliers enseignemens du grant censeur poëte, orateur et philosophe moral Sénèque, tant en latin comme en françois, auecques aucunes concordances des saiges et anciens philosophes pour l'introduction et information des sciences et vertus. *On les vend au premier pilier de la grand salle du palais, en la bouctique de Denys Janot...* S. D. (1534), in-8. v. ant. fil. tr. dor. (*Kœlher.*) . 32—»

Les Denys Janot sont rares, et cet exemplaire est des mieux conservés.

1543 **Les** Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte (Blaise Pascal) à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur la morale et la politique de ces Pères; traduites en latin par Guill. Wendrock (Pierre Nicole), en espagnol par le sieur Gratien Cordero, en italien par le sieur Cosimo Brunetti. *Cologne*, 1684, in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. . 27—»

Édition imprimée en françois, latin, espagnol et italien, à deux colonnes.

1544 **Lonicerus** (*J. Ad.*). Ordres de la sainte Église catholique romaine, comprenant tous les chevaliers, les ecclésiastiques et leurs parens, leur origine, les constitutions et règles de ces différents ordres; orné de figures, par J.-Adam Lonicerus. *Francfort*, 1575, in-4. v. f. fil. tr. dor. (*Simier.*). . . . . 35—»

Edition (allemande) non citée, et qui se compose de 102 figures gravées. En tout, 119 feuillets non chiffrés, y compris le titre et la table.

1545 **Maimbourg** (*Louis*). Histoire de la décadence de l'empire après Charlemagne, et des différends des empereurs avec les papes au sujet des investitures et de l'indépendance. *Suivi la copie imprimée à Paris, Sé-*

bast. Mabre-Cramoisy (Elzev.), 1681, in-12. v. viol. fil. tr. dor. (*Thouvenin.*) . . . . . 10—»

H. 132 millim. (4 p. 11 l.)

1546 MAREUIL (*Pierre de*). La vie de la vénérable servante de Dieu Jeanne de Valois, reine de France. *Paris*, 1751, in-8. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) 10—»

1547 MAROT (*Clément*). Ses Œuvres. *La Haye, Adr. Moetjens*, (*Elzev.*), 1700, 2 vol. pet. in-12. v. ant. fil. tr. dor. . . . . 22—»

1548 MÉMOIRES de la reyne Marguerite. *Bruxelles, Fr. Foppens*, 1658, pet. in-8. v. viol. fil. tr. dor. 15—»

H. 128 millim. (4 p. 9 l.)

1549 MÉMOIRES de messire Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, contenans les anecdotes de la cour de France, sous les rois Henri II, François II, Henri III et IV, touchant les duels. *Leyde*, 1722, in-12. mar. vert, fil. tr. dor. (*Armoiries, anc. rel.*) . . 18—»

1550 MIRABILIS liber qui prophetias revelationesque nec non res mirandas preteritas presentes et futuras, aperte demonstrat. *On les vend au Pellican, en la rue Saint-Jacques*, S. D., in-8. goth. mar. vert, fil. tr. dor. (*Vogel.*) . . . . . 20—»

1551 MONIOT (*Th.*). La vie du B. Pie, cinquième de l'ordre des frères prêcheurs béatifié par notre saint père le pape Clément X, le 27 avril 1672. *Bruselles, Foppens* (1672?), pet. in-12. d. rel. (*Thouvenin.*) . . 8—»

H. 129 millim. (4 p. 9 l. 1/2.)

1552 MONTESQUIEU. Œuvres complètes. *Paris, Didot*, 1795, 12 vol. pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor.

(*Thouvenin.*) . . . . . 70—»

Joli exempl. sur gr. pap. vélin.

1553 NOUVEAU TESTAMENT (le) de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en françois. *Mons*, 1668. — Les Épistres de saint Paul, les Épistres canoniques, l'Apocalypse. *Mons*, 1667, in-8. veau fauve, fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 18—»

1554 ŒUVRES spirituelles de madame la Mothe-Guion. *Cologne, J. de la Pierre*, 1713-1722, 37 vol. pet. in-8. fig. v. f. . . . . 110—»

Les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des explications qui regardent la vie intérieure. 1713-15, 20 vol. — Lettres spirituelles. 1717-18, 4 vol. — Opuscules spirituels. 1720, 2 vol. — Poésies et cantiques spirituels. 1722, 4 vol. — Vie de Mme Guion, écrite par elle-même. 1720, 3 vol., *portr.* — L'âme amante de son Dieu, représentée dans les emblêmes H. Hugo et dans ceux d'O. Vœnius, avec des vers qui en font l'application. 1717, 1 vol. fig. — Les justifications de Mme Guion, écrites par elle-même, avec un examen de la IXe et Xe conférence de Cassien touchant l'état fixe d'oraison continuelle, par M. de Fénelon. 1720, 3 vol.

Bel exemplaire.

1555 OMBRE (l') de Charles-Quint apparue à Volcart, ou Dialogue sur les affaires du temps. *Cologne*, (*Holl., à la Sphère*), 1688, pet. in-12. cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 10—»

H. 131 millim. (4 p. 10 l. 1/2.)

1556 PARADIN (*Guill.*). Histoire de Procopie de Cœsarée, de la guerre des Goths faite en Italie contre l'empereur Justinian le Grand. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1578, in-8. v. f. fil. tr. dor. . . . . 27—»

Quoique le titre porte : *Lyon, Rigaud*, le verso du dernier feuillet porte : *Imprimé à Lyon par Jean d'Ogerolle.*

1557 **Parfait** (Le) courtisan du comte Balthazar, Castillonnois, en deux langues, respondans par deux collonnes l'une à l'autre pour ceux qui veulent avoir l'intelligence d'icelles. *Lyon, Iean Huguetan*, 1585, in-8. v. f. fil. . . . . 12—»

1558 **Paterculus** (*M. Velleius*), cum notis Gerardi Vossii G. F. *Amstelod., Elzevir.*, 1664, pet. in-8. mar. fil. à comp. tranche dorée, doublé de mar. fil. dent. (*Muller.*) . . . . . 22—»

Joli exemplaire.
H. 131 millim. (4 p. 10 l. 1/2.)

1559 **Plan** du territoire de Montgeroult, avec les noms des propriétaires, la quantité et les redevances des pièces de terre, levé par le sieur Naurissart. 1713, in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. dentelles, armoiries, doublé de m. roug. dent. *armoiries* (*Anc. rel.*) 50—»

Mss. sur papier orné de 48 dessins coloriés.

1560 **Prudent** le Choyselat. Discours œconomique, non moins utile que récréatif, monstrant comme cinq cens liures pour une fois employées, l'on peult tirer par an quatre mille cinq cens liures de proffict honnête, qui est le moyen de faire profier son argent. *Rouen*, 1612, in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. 18—»

Bel exemplaire de la réimpression à petit nombre, qui date déjà de plus d'un siècle.

1561 **Racine**. Ses œuvres, édition augmentée de pièces et de remarques (par d'Olivet, Desfontaines, Racine fils, etc.) *Amst., Arkstée*, 1750, 3 vol. in-12. fig. d. rel.

Notre exemplaire est BROCHÉ, non rogné. Cette édition, qui est la plus importante que l'on ait imprimée dans le 18e siècle, est ornée de figures par Tangé, d'après Boulogne.

1562 **Relation** (la) de trois amba de Mgr le comte de Carlisle, de la part du très puissant prince Charles II, roy de la Grande-Bretagne, vers leurs Serenissimes Majestés Alexey Michaclovitz, Charles, roy de Suède, et Frédéric III, roy de Dannemarc. *Amst.*, 1670, pet. in-12. maroq. vert, fil. tranche dorée. (*Padeloup.*) . . . . . 24—»

C'est un exempl. d'amateur. — C'est aussi un livre historique très curieux, et qu'on ne trouve jamais aussi bien conditionné.

1563 **Religion** (la) du médecin, c'est-à-dire Description nécessaire par Thomas Brown, médecin renommé à Norwich; touchant son opinion accordante avec le pur service divin d'Angleterre. *S. L., imprimé l'an* 1668, pet. in-12. veau gaufré, fil. tranch. dorée. (*Bozerian.*) . . . . . 15—»

1564 **Response** pour les députez des trois etatz du pays de Bourgoigne contre la calumnieuse accusation, publiée soubz le titre d'Apologie de l'édict du roy pour la pacification de son royaume. *S. L.* N. D., in-8. v. f. tr. dor. . . . . 15—»

1565 **Robbé** de Bauveset. Ses Œuvres badines. *Londres*, 1801, 2 vol. pet. in-12. dem. reliure, *non rogné.* (*Simier.*) . . . . . 16—»

1566 **Satyre** ménippée de la vertu du catholicon d'Espagne, et de la tenue des états de Paris. *Ratisbonne*, (*Hollande, à la Sphère*), 1664, pet. in-12. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 28—»

H. 132 millim. (4 p. 11 l.)

Avec la figure de la procession. — C'est l'édition avec l'errata, et qui passe pour la première de l'année 1664. C'est, du reste, Foppens qui a imprimé les trois éditions; mais la première édition de 64 n'a pas les deux Charlatans !...

1567 SALUSTE (G. De), seigneur de Du Bartas. *Paris, Claude Rigaud*, 1611, in-fol. v. lavé et réglé. »

1568 SCARRON. Ses œuvres. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de l'*hystoire de sa vie et de ses ouvrages, d'un discours préliminaire sur le style burlesque* et de quantité de pièces omises dans les précédentes éditions. *Amsterd., Western*, 1752, 7 vol. in-12. mar. fil. tr. dor. . . . . »

Très joliment relié en maroquin. Édition la plus complète, ornée de figures et portraits.

1569 SÉNAULT (*Jean-Fr.*). L'homme criminel, ou la corruption de la nature par le péché selon les sentimens de saint Augustin. *Amsterdam*, 1665, pet. in-12. mar. bleu, fil. tr. dor. . . . . 28—»

Joli exemplaire, bien conservé.
H. 130 millim. (4 p. 10 l.)

1570 SLEIDAN (*Jean*). Histoire de l'estat de la religion et république sous l'empereur Charles V. *Imprimé à Strasbourg*, 1658, 2 vol. in-8. v. fauv. fil. tr. dor. à 2 col. (*Ancienne reliure.*). . . . . 15—»

Bel exemplaire.

1571 TACHMAS, prince de Perse, nouvelle historique, arrivée sous le sophy Séliman, aujourd'hui régnant. *Paris* (*Elzev., à la Sphère*), 1636, pet. in-12. d. rel. v. f. *non rogné*. (*Simier.*) . . . . . 24—»

1572 THEATRUM gloriæ et virtutis Boïcæ. *S. L.* N. D. (Allemagne vers 1630), in-8. v. fauve, fil. tr. dor. (*Simier.*) . . . . . 27—»

Orné d'un grand nombre de portraits remarqnables par la finesse du burin et leurs riches costumes.

1573 **Tombeau** (le) des controverses ou le royal accord de la paix avec la piété. *Amsterdam* (*Elzev., à la Sphère*), 1672, pet. in-12. v. ant. fil. tr. dor. . . . . 6—»

1574 **Tragédie** du roy Franc-Arbitre. *S. L., Jean Crispin*, 1558, in-8. mar. bleu, fil. tr. dor. dent. doublé de moire. . . . . 50—»

Bien rare.

1575 **Traité** de l'origine des cardinaux du Saint-Siége, et particulièrement des françois, avec deux traitez curieux des légats *a latere*. *Cologne*, 1665, pet. in-12. mar. viol. fil tr. dor. (*Muller.*) . . . . . 15—»

1576 **Véritable** (la) vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville (par Bourquoin de Villefore). *Amsterdam*, 1739, p. in-8. v. ant. fil. tr. dor. 10—»

1577 **Victoire** (la) du Phébus françois contre le Python de ce temps, tragédie. *Paris*, S. D., in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. dent. (*Rel. de Biziaux.*) . . . . 45—»

Fort rare.

1578 **Vies** des empereurs Traianus, Adrianus, Antoninus Pius, Commodus, Pertinax, Julianus, Seuerus, Antoninus Bassianus, Heliogabalus, Alexander; extraictes de plusieurs autheurs grecs, latins et espagnols, et mises en françois par Anthoine Allègre. *Paris, Vascosan*, 1556, in-4. mar. r. fil. tr. dor. (*Janséniste-Duru.*) . . . . . 50—»

Bel exmplaire, lavé, réglé.

Ouvrage « où sont contenus, oultre l'histoire, plusieurs graues sentences, instructions pour les princes, et enseignemens notables concernans le maniement des grands affaires et police des républiques.

1579 **Vignier** (*Nicol.*). Traicté de l'estat et origine des an-

ciens François. *Troyes, Cl. Garnier,* 1582, in-4. d. rel. . . . . 12—»

1580 VILLENEUVE-BARGEMONT (le vicomte *L. F. de*). Monuments des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou vues des tombeaux élevés à Jérusalem, à Ptolémaïs, à Rhodes, à Malte, etc.; accompagné de notices historiques sur chacun des grands-maîtres, des inscriptions gravées sur leurs tombeaux, de leurs armoiries, etc. *Paris,* 1829, 2 vol. gr. in-8. d. rel. *non rogné.* . . . . . 36—»

Joli exemplaire, orné d'un grand nombre de gravures, devenu rare

1581 WARBURTON. Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien de rebâtir le temple de Jérusalem. *Paris,* 1754, 2 vol. in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. reliure.*) . . . . . 25—»

De la bibliothèque de Bellevue.

L'on publie à GAND *les deux ouvrages suivants :*

= HERCKENRODE (Le baron *Léon de*) de Saint-Trond. Collection de tombes, épitaphes et blasons, recueillis dans les églises et couvens de la Hesbaye, auxquels on a joint des notes généalogiques sur plusieurs anciennes familles qui ont habité ou qui habitent encore ce pays.

La collection de M. le baron De Herckenrode formera un magnifique volume très grand in-8°, contenant environ 480 pages de texte et 250 à 300 gravures de tombes ou blasons gravées sur pierre par les meilleurs artistes, et imprimé sur papier Jésus vélin conforme au présent prospectus.

L'ouvrage sera publié en 15 livraisons.

Chaque livraison contiendra 32 pages de texte et les gravures de 16 à 18 tombes.

= VIGNE (*Félix*). Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des corporations de métiers de la Belgique, leurs drapeaux, leurs armes, leurs blasons, etc.; avec une introduction historique par J. Stecher.

L'ouvrage se publiera en un volume gr. in-8° sur beau papier vélin Jésus. Il contiendra une introduction historique et un texte explicatif, ornés de lettres majuscules fleuronnées, frises et culs-de-lampe; 30 à 40 planches gravées et supérieurement coloriées au pinceau, représentant une marche guerrière de diverses corporations de Gand, avec leurs armes et leurs drapeaux; les costumes des doyens et des jurés, leurs costumes civils; les blasons des corporations de Bruxelles, avec quelques variantes plus anciennes; ceux de Gand, avec des variantes d'autres siècles; ceux de Bruges, de Liége, d'Anvers, de l'ancienne ville d'Ardenburg et de plusieurs autres villes; collier, jetons de présence, etc.

Paris. — Imprimerie GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, P. DE MALDEN, VALLET DE VIRIVILLE, SAINTE-BEUVE, J.-F. PAYEN, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 23. NOVEMBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

Table des matières contenues dans le n° 23 du Bulletin du Bibliophile, 7e série.

	Pages
Mélanges de littérature et de critique :	1051
Éléments carlovingiens linguistiques et littéraires.	
Mélanges :	1060
Nouvelles à la main (2e *article*), par M. J. L.	
Variétés :	1073
Saint-Ange et Napoléon, par M. Barbier.	
Correspondance.	1077
Bibliographie.	1080
Catalogue de l'Editeur.	1083

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

MELANGES DE LITTERATURE ET DE CRITIQUE.

Éléments carlovingiens linguistiques et littéraires (1).

Depuis plus de mille ans l'admiration des hommes environne la mémoire de Charlemagne, et cette admiration dix fois séculaire n'avoit pas su reconnoître encore l'un des titres de gloire du grand empereur. Un savant et ingénieux amateur de nos vieux poëmes, en étudiant le Cycle de Charlemagne, en recherchant jusque dans ses élémens primitifs et dans ses premiers bégaiemens les origines de notre langue, a retrouvé ces titres méconnus de la noblesse littéraire du fondateur de la dynastie carlovingienne, et ces traces primordiales effacées de notre idiome national. M. Barrois, en examinant les caractères de l'alphabet de Charlemagne, seuls restes conservés des travaux linguistiques de ce grand homme, s'est demandé si le maître de l'Europe, l'artisan de tant de grandes choses, dont la vie longue et pleine a été consacrée à l'accomplissement de tant d'immortels desseins, avoit appelé auprès de lui l'élite des savans de l'époque pour composer une espèce de chiffre mystérieux, destiné uniquement à cacher, sous des signes bizarres et rassemblés au hasard, les secrets de sa politique, ou simplement ses confidences avec quelques intimes. Il s'est demandé si cette œuvre impériale n'avait pas d'autre signification et d'autre portée que n'en ont tous ces alphabets plus ou moins énigmatiques dont est muni aujourd'hui, dans le monde civilisé, le moindre des agens de la diplomatie. Cette question si simple, mais à laquelle n'avoient pas songé les esprits les plus investigateurs et les plus sagaces parmi cette foule de laborieux érudits occupés à l'étude de nos annales politiques et de notre histoire littéraire ; cette question, disons-nous, M. Barrois en

(1) Paris, 1846, un vol. in-4°. — Chez Techener. — Prix : 20 fr.

expose la solution dans un livre où la pénétration de l'observateur a prêté son flambeau à la science du philologue.

Les diverses peuplades qui, du temps de Charlemagne, occupoient le territoire où se parle aujourd'hui la langue française, n'avoient pas, comme elles l'ont eu depuis, l'avantage d'une langue commune. L'idiome primitif de ces peuplades, plus ou moins modifié par le langage qu'avoit importé dans ces contrées la double conquête des Romains et des Barbares, formoit une réunion de dialectes, de jargons peu intelligibles, même pour les voisins, et qui, grâce à l'ignorance de ceux qui en faisoient usage, n'avoient jamais été soumis au joug alphabétique et à la discipline de la grammaire. La graphie latine se trouvoit d'ailleurs impuissante à exprimer ces prononciations étranges pour elle, ces réunions de diphthongues qui lui étoient inconnues; cette incertitude des voyelles, dont le son varioit, d'un territoire à l'autre, dans l'expression d'un même mot; cette mobilité de consonnes qui, dans une échelle ascendante ou descendante, passoient tour à tour de la douce à la moyenne, de la moyenne à la forte, ou réciproquement.

« La sollicitude du souverain, dit M. Barrois, noblement excitée en faveur des classes vulgaires, ne sachant ni lire ni écrire, étoit impuissante à les porter vers l'étude. Le clergé jouissoit des ressources du latin; les érudits, de toutes celles d'Athènes et de Rome; les autres classes, luttant contre les besoins, dépendantes, serviles, adonnées aux armes, n'avoient guère plus les moyens que le désir de s'instruire. Dans ces circonstances, l'empereur, *grammaticæ doctor* (1), jugea qu'une marche analogue à celle suivie par les premiers hommes conduirait de nouveau vers l'émancipation intellectuelle :

Solus iter meruit doctrinæ adipiscier omne (2).

De là les efforts pour amener le vulgaire à se familiariser avec

(1) Expression d'Alcuin, dans des vers adressés à Charlemagne.
(2) *Idem.*

l'écriture, sans études préalables, et par l'emploi de signes digités, précurseurs de la représentation graphique, à laquelle le peuple se trouveroit préparé de lui-même, et pour ainsi dire immédiatement initié. Cette haute pensée, digne du héros dont le nom retentissait jusqu'aux extrémités de la terre, le détermine à perfectionner les traditions antiques et celles importées par les premiers chrétiens de l'école d'Alexandrie. Les signes naturels, accrus et modifiés, atténuèrent les divergences, et assurèrent aux majorités l'unité des moyens, obstacle jusqu'alors invincible, surmonté toutefois, un demi-siècle plus tard, par Otfrid. La comparaison de l'alphabet carolin avec le démotique égyptien (copte ou langage vulgaire d'Alexandrie) et leur traduction en signes digités lèvent tous les doutes. »

Charlemagne, qui avoit attaché à sa personne l'un des écrivains les plus célèbres de ce temps, Alcuin, et qui avoit appelé auprès de lui d'autres savans parmi les plus renommés dans toute l'Europe, avoit voulu que son propre palais servît d'asile à l'école illustre qui en prit le nom de Palatine, et à une sorte d'institut dont lui-même étoit un simple membre. Ce fut au milieu de ce sanctuaire d'études, rayonnant à travers les ténèbres d'une ignorance profonde, que s'élaboroient l'alphabet et la grammaire de Charlemagne, composés par lui-même, avec l'aide des savans qu'il s'étoit donnés pour collaborateurs : « *Rex grande opus, quod diu magno animo volvebat et revolvebat, illorum consilio innixus, agressus est.....; barbariam et ignorantiam oppugnare cœpit* », dit l'auteur de la *Vie d'Alcuin*, placée en tête de ses œuvres.

Trithème, qui, au XVe siècle, ressuscita d'un long oubli l'alphabet carlovingien (1), l'imprima sans y rien comprendre, et le donna parmi ses treize alphabets cabalistiques, sans y attacher plus d'importance qu'aux jeux de son imagination. Il fit

(1) Georges Hickes l'a publié dans son curieux ouvrage intitulé : *Antiquæ litteraturæ septentrionalis libri duo*, etc. Oxford, 1703-1705.

ainsi partager à ce précieux document « le discrédit justement attaché à ses hallucinations », selon l'expression de M. Barrois, et personne n'y reconnut « cette mine ouverte par les sommités intellectuelles du grand siècle..., qui met à découvert la filière par laquelle passa celui des langages romans destiné à former le françois actuel. »

Inspiré par un heureux instinct, guidé par un jugement sûr et de profondes études, M. Barrois a pensé qu'il y avoit un sens à ce document; il n'a point cru qu'on pût raisonnablement supposer qu'un prince tel que Charlemagne, nommé par Alcuin *Grammaticæ doctor*, se fût entouré des oracles de la science de son temps pour imaginer un assemblage capricieux de vains caractères, une espèce de chiffre dont l'usage fût destiné à « un objet restreint et particulier, alors que la nation tout entière manquoit de moyens graphiques ».

Pénétré de cette idée, instruit par la fréquentation assidue des plus vieux monumens de notre langue, et mis d'ailleurs sur la voie par la comparaison des divers procédés que les hommes ont employés de toute antiquité pour la communication de leurs idées, M. Barrois s'est efforcé de remonter, à travers dix siècles, jusqu'à la pensée de Charlemagne; d'interroger ces caractères, muets pour tout le monde; de les rapprocher des signes digités et des notes qui représentoient ces signes, enfin de scaractères démotiques et hyéroglyphiques, et il est parvenu à donner ainsi aux vingt-cinq figures de l'alphabet carlovingien une valeur infiniment probable; nous disons probable, car, pour arriver à une certitude complète, il faudroit pouvoir fournir des preuves matérielles au moyen de textes écrits avec cet alphabet. Or, de pareils textes, il n'en existe pas; au moins n'en est-il parvenu aucun à la connoissance des plus curieux investigateurs de nos antiquités linguistiques. Mais la savante démonstration de M. Barrois et les habiles inductions qui l'y conduisent donnent à l'opinion qu'il établit une vraisemblance voisine de la certitude.

On comprend que, à défaut de preuves directes, il est né-

cessaire d'avoir recours aux analogies, et l'auteur n'a rien épargné pour que celles-ci fussent nombreuses, significatives et portées à un haut degré d'évidence : il est donc remonté « au berceau des lettres ».

« Consciencieux interprète, dit-il, d'un monument primordial de haute portée, nous aurions trahi nos devoirs en ne suivant pas la chronologie de Moïse. Saisissant la chaîne des âges, Charlemagne ajoute plusieurs anneaux, qu'on ne sauroit attacher aux systèmes multiples des sophistes modernes. »

Le langage du geste précéda et développa l'usage de la parole ; seul il faisoit comprendre immédiatement les besoins et les sensations. La parole de l'homme n'a mérité le titre de langue qu'en suite d'un monument linguistique normal et prépondérant, appelé par sa fixité à devenir modèle ; antérieurement il n'existoit que des jargons plus ou moins versatiles. La graphie put s'associer à la langue ; elle étoit impuissante à saisir les dialectes dont la séméiologie seule fut l'auxiliaire. Ces propositions, placées par M. Barrois dès l'entrée de son livre, contredisent l'assertion de Court de Gébelin, rapportant tout à une langue primitive naturelle qui donne naissance aux dialectes, lesquels forment des langues nouvelles. Et, dans ce dissentiment, nous nous rangeons de l'avis de M. Barrois, qui nous semble avoir raison contre le savant auteur du *Monde primitif*. D'un autre côté, M. Barrois est d'accord avec Herman Hugo (*De prima scribendi origine*), qui attribue aux Hébreux l'invention des notes ; et il dit : « Moïse, donnant le Pentateuque, fixa la première langue sacrée et vivante ; les langues vulgaires restèrent en possession des signes, puis des notes, leur équivalent ». Et ensuite il part de là pour suivre la filiation des signes digités et des notes qui en sont l'expression, depuis les Hébreux, les Phéniciens et les Égyptiens, jusque chez les peuples du moyen âge.

Mais les efforts de Charlemagne pour donner à ses peuples

une graphie applicable à leur langage maternel n'eurent point les résultats qu'il s'en promettoit. Trente ans environ après sa mort, vers 843, un moine alsacien de Weissembourg, Otfrid, homme très lettré de ce temps-là, composoit une traduction des Évangiles, où il parvint à figurer, autant que possible, en lettres latines, les inflexions vocales de la langue vulgaire. En envoyant sa traduction à Liutbert, archevêque de Mayence, il se plaint de ce que ses contemporains n'ont pas encore de graphie pour écrire leur propre langue : *usum scripturæ in propria lingua non habere*, et il explique parfaitement bien l'insuffisance des moyens alors en usage pour peindre la parole dans la langue de ses compatriotes. Le premier pourtant il y réussit jusqu'à un certain point (1), et le document que nous rappelons ici est doublement curieux en ce qu'il montre à la fois et le peu de succès de la tentative de Charlemagne, et la nature des difficultés qui s'opposoient à ce qu'on fît parler aux yeux la langue vulgaire à l'aide de caractères latins.

« L'insuffisance de la graphie mnémonique, dit M. Barrois, paralysa les efforts de Charlemagne pour la fixation du langage national. Protecteur plus heureux de la langue latine, il en généralisa les études ; puis Otfrid recueillit les fruits que les institutions impériales ne tardèrent pas à porter. Les clercs et les érudits, nombreux dès lors, s'empressèrent d'adopter les caractères latins, avec lesquels ils s'étoient familiarisés : l'opportunité fit triompher un simple moine là où le plus savant, le plus puissant roi avoit échoué. »

Mais le succès même obtenu par Otfrid fut sans résultats actuels ; M. Barrois le remarque lui-même. « Depuis le monument évangélique d'Otfrid, dit-il, il s'écoula plus d'un siècle sans productions nouvelles ; les ténèbres s'étoient épaissies

(1) Welseri *Rerum boicarum lib. quinque.* 1602.

après la mort de Charlemagne. » Et Schilter, au XVIIe siècle, écrivant à Mabillon, déploroit la perte des œuvres grammaticales d'Otfrid aussi bien que de Charlemagne : « *Quam male actum cum antiquitate nostræ gentis*, disoit-il au docte bénédictin, *quod nec Caroli nec Otfridi institutiones grammaticæ, intenta chartæ vilitate et inventa arte typographica, posteris servatæ* (1).

Toutefois la grammaire d'Otfrid, que M. Barrois qualifie de *Commentaire de la grammaire impériale*, existoit du temps de Trithème, qui en cite un passage, et qui dit avoir eu aussi entre les mains des fragmens de la grammaire de Charlemagne, *hujus fragmenta grammatices assecutus*, fragmens d'où il a tiré l'alphabet carlovingien. S'il faut en croire un passage de la préface des œuvres d'Alcuin, de l'édition donnée à Ratisbonne en 1777, on pourroit encore espérer de retrouver ce précieux monument de linguistique parmi les manuscrits nombreux de la bibliothèque de Saint-Emmerame de Ratisbonne.

Nous venons de jeter un coup d'œil trop rapide sur les deux premières divisions du livre de M. Barrois : *Laographie* et *Carographie ;* l'espace nous manque tout à fait pour examiner les deux parties suivantes : *Romane méridionale étrangère* et *Romane semi-septentrionale françoise.*

Dans l'une, l'auteur établit péremptoirement, contre ceux qui seroient tentés de confondre les deux Romanes, l'origine diverse et les caractères tranchés qui séparent ces deux idiomes.

Dans l'autre, il recherche les origines de nos vieilles poésies nommées *Chansons de gestes ;* il examine tour à tour les traditions orales des trouvères et leurs poëmes écrits ; il montre combien il est important de distinguer les productions antérieures à la graphie vulgaire de celles qui furent composées

(1) Schilteri *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, imprimé après la mort de l'auteur, 1727-1728. 3 vol. in-folio.

plus tard avec cet auxiliaire de toute littérature ; il explique l'erreur de ceux qui veulent juger selon les lois d'Aristote les chansons des trouvères ; il donne la raison de la diversité des manuscrits d'un même poëme, et de la répétition si fréquente de couplets qu'on trouve reproduits de plusieurs manières à la suite les uns des autres, et parfois avec de légères variantes ; il présente une liste des plus notables chansons de gestes qui contiennent le cycle carlovingien, et, à cette occasion, il traite avec détail la question de la filiation d'Ogier, qu'il nous semble établir d'une manière irrécusable ; enfin il fait soigneusement ressortir tout ce qu'il y a de national dans ces vieilles poésies : « Rien, suivant nous, dit M. Barrois, ne commande l'intérêt et le respect de la république des lettres comme ces incontestables traditions des Francs, répétant sous des formes et avec des couleurs variées les plus remarquables épisodes de l'histoire héroïque nationale. Les médailles sont effacées, les monumens écroulés, le marbre même est devenu poussière : tout est muet... ; et cependant les voix fugitives de nos aïeux, insaisissables échos, peuvent encore aujourd'hui, distinctement multiples, retentir à nos oreilles ! Prodige unique dans les fastes linguistiques, destiné à ne se reproduire jamais. »

Oui, certes, c'est là le mérite incontestable, le charme le plus réel de nos épopées du moyen âge ; leur valeur poétique, que nous ne nions pas, mais pour laquelle nous ne pouvons nous sentir épris de cette admiration enthousiaste que d'autres leur accordent, nous semble d'un intérêt bien inférieur.

Nous regrettons de faire connoître d'une manière si incomplète cet important ouvrage, qui doit occuper une place vide encore dans notre histoire littéraire, dont il éclaircit une période si obscure, et à laquelle il restitue un fait qui, malgré le manque de résultats qu'il pouvoit produire, est considérable en lui-même.

Peut-être eussions-nous pu présenter à l'auteur quelques objections sur la composition générale du livre et quelques doutes sur certains faits particuliers ; mais, dans l'espace

étroit où nous sommes renfermé, il ne nous est pas même permis de donner une idée de la déduction patiente, des recherches fécondes, des aperçus ingénieux, de toute cette science intelligente et de bon aloi qui jette une si nouvelle et si vive lumière sur une époque d'un si difficile abord et sur des faits si obstinément méconnus ; il nous faudrait d'ailleurs, pour nous bien faire comprendre de nos lecteurs, avec plus d'espace, la faculté de reproduire des planches et des tableaux, sans lesquels il est presque impossible de faire pénétrer jusqu'à l'esprit ce qu'on ne peut d'abord présenter aux yeux. Heureusement un mot suffit à l'appréciation d'un tel ouvrage, et nous l'aurons assez recommandé aux hommes studieux, lorsque nous leur aurons dit qu'il vient combler une grande lacune dans les annales de la linguistique et de la littérature.

M. Avenel

(*Extrait du MONITEUR.*)

MÉLANGES.

DES NOUVELLES A LA MAIN.

— Suite. —

Extrait des *Nouvelles à la main* de l'année 1729 (1).

Du 3 *janvier* 1729. — « Ces jours passés, un homme, étant dans une maison bourgeoise, sur le Pont-au-Change, où étoit un autre homme, prest d'expirer d'une colique, dont il avoit, dit-on, les boyaux noués, et pour laquelle il avoit fait avaler inutilement plusieurs balles de plomb, fit mettre un bateau, avec de bons mariniers, derrière ladite maison, et, après avoir donné ses ordres, remonta dans la chambre, ouvrit la fenêtre, et faisant semblant de badiner avec le malade, le jeta dans la rivière, d'où il fut retiré à l'instant, parfaitement guéri de sa colique. Cet homme prouva par là que le saisissement rend la circulation du sang aux parties qui en sont privées. »

Nota. Certains médecins, à la fin du XVIIe siècle, faisoient avaler aux personnes attaquées de la passion iliaque ou du choléra-morbus des balles de plomb, et quelquefois une livre de mercure dans du bouillon gras. Il est au moins permis de douter de l'efficacité de ces remèdes. Quant au moyen *hydrothérapique* imaginé par une bonne âme, nous ne savons si les apôtres de la doctrine en ont imaginé un plus héroïque.

(1) Voir le *Bulletin du Bibliophile*, n° de juillet 1846, p. 855—866. Un grand nombre de nos lecteurs nous ayant témoigné le plaisir que ces Nouvelles leur avoient causé, et l'intérêt qu'ils attachoient à la continuation d'un travail qui a le mérite de faire connoître une foule de particularités entièrement ignorées, nous avons prié notre Collaborateur de donner la suite de ce Journal, avec les annotations qu'il croiroit devoir y ajouter. Il a bien voulu accéder à notre vœu, et nous ne doutons pas que ce nouvel article ne soit accueilli avec la même faveur que le premier.

J. T.

Du 7 janvier. — « Le premier jour de l'an, le Roy et la Reine dinèrent ensemble, et il y eut, pendant le dîner, une grande musique.

» Le 4, les Comédiens françois allèrent jouer devant Leurs Majestés, qui soupent presque tous les soirs ensemble. »

= « Le père Louvart, bénédictin, a été amené icy de son exil, et mis à la Bastille. »

Nota. Dom François Louvart, qui n'a d'article dans aucun dictionnaire historique, avoit été choisi par ses supérieurs pour travailler à l'édition de saint Grégoire de Nazianze que préparoient les religieux de Saint-Denis; mais les persécutions qu'il éprouva, par suite de son opposition à la Constitution *Unigenitus*, ne lui permirent pas de continuer cette entreprise importante. Il fut le premier membre de la Congrégation de Saint-Maur qui donna l'exemple de l'Appel aux Communautés de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés. Enfermé à la Bastille en 1729, il n'en sortit qu'en 1734, et alla mourir sur la terre étrangère, à Schoonav (Hollande), le 22 avril 1739.

Du 17 janvier. — « La Reine douairière d'Espagne a envoyé pour étrennes à S. A. R., par Madame la Marquise de Paulmy, une boule composée de papiers remplis d'emblèmes et d'énigmes, que cette princesse défit les uns après les autres. Le centre de la boule contenoit des sabots de porcelaine, où étoit le mot de chaque énigme. »

Du 20 janvier. — « Le froid, qui étoit déjà excessif icy, comme dans les provinces, est encore considérablement augmenté depuis quelques jours, et renouvelle bien en effet le grand hyver. La rivière de Seine est prise en différens endroits. M. le lieutenant-général de police a donné des ordres pour faire en différentes places de cette ville des feux, où l'on met une demy-voie de bois à la fois, pour chauffer les pauvres qui sont hors d'état d'acheter du bois. »

= « Le nommé Gauchet, cordonnier, rue Saint-André-des-Arcs, fait, depuis peu, des souliers pour les chevaux, très utiles pour les temps de gelée et de neige ; ils sont ferrés de clous et s'attachent par une boucle. M. le comte de Saxe en est l'inventeur. »

= « M. le prince de Carignan vient de faire mettre vingt traîneaux au Cours, pour le divertissement des dames qui viendront s'y promener. »

Du 28 *janvier*. — « La dernière partie de traîneaux se fit dimanche dernier au Cours, à laquelle assistèrent plusieurs Princes et Princesses du sang et une infinité de Seigneurs et de Dames de la première distinction, tous en habits différens. Quatre trompettes et un timballier estoient dans le traîneau qui marchoit à la teste, et qui estoit tiré par quatre chevaux ailez et ornez de rubans magnifiques, avec des grelots. Enfin on peut dire que ce divertissement étoit des plus galans. »

= « Le Parlement interrompit la semaine dernière ses séances, à cause du grand froid. »

= « Quelques précautions qu'on ait prises pour conserver les perdrix au château de la Muette, on en a trouvé plus de 1,200 mortes ! »

Du 4 *février*. — « Le sieur Baron, fameux acteur de la Comédie-Françoise, est tombé en apoplexie, et est resté en paralysie, de sorte qu'il ne peut parler. Le théâtre perd beaucoup, par plusieurs pièces où personne n'est capable d'imiter cet homme. »

Nota. Aujourd'hui nous parlons avec plus de révérence, et surtout d'admiration, de nos célèbres acteurs. Baron se remit de cette première attaque, et remonta encore sur la scène, où il parut jusqu'au 3 septembre 1729. On rapporte que, jouant

le rôle de *Venceslas*, après avoir prononcé ce vers de la grande scène :

Si proche du cercueil, où je me vois descendre,

il se trouva si mal de son asthme, qu'il ne put continuer. Il mourut le 22 décembre de la même année.

Du 7 février. — « Le *Mezzetin*, de l'ancien Théâtre-Italien, qui étoit, depuis près de vingt ans, prisonnier à Florence, est arrivé icy, et reparut sur le théâtre samedi dernier. On représenta la pièce intitulée : *La Foire Saint-Germain;* et, quoyque toutes les places ayent été payées double, il a été impossible d'en donner à tous ceux qui se sont présentés pour revoir un homme qui faisoit autrefois l'admiration de tous les spectateurs. »

= « Le dernier jour de marché, M. l'abbé Foucault, docteur de Sorbonne, vendit un cheval dont il avoit fait l'acquisition il y a un an, et dont il ne s'est défait que par sa trop grande vivacité, quoyque âgé de 42 ans. On a été obligé de lui mettre des lunettes pour le mener au marché. Ce cheval étoit un des chevaux barbes dont feu Louis XIV se servoit ; il a été vendu, avec tout son équipage, la somme de six livres. »

— « Dans ces derniers jours de grand froid, trois hommes ont été dévorés par les loups, au dessus de Saint-Cyr. Ces animaux ont aussy détruit beaucoup de gibier, surtout du cerf. »

Du 11 février. — « Ces jours passés, M. le bailly de Mesmes présenta au Roy plusieurs faucons et austres oiseaux de proye de la part de la Religion de Malthe. »

Nota. Le bailly de Mesmes, ambassadeur de Malte, acquit quelque célébrité par ses profusions et sa vie licencieuse. C'étoit un de ces élus de Saint-Jean-de-Jérusalem qui se consoloient, avec des filles d'opéra, des privations *légales* que les statuts de l'Ordre leur imposoient. Il fit citer en justice la de-

moiselle Prevost, danseuse, pour obtenir la nullité des engagemens qu'il avoit contractés envers cette maîtresse *infidèle;* mais il perdit son procès. On en trouve un précis dans les *Causes amusantes* (Berlin, 1770, in-12, tom. II, p. 1 à 32), avec une estampe représentant M. l'ambassadeur de Malte au moment où il surprend la demoiselle Prevost couchée avec un autre amant.

= « Le sieur Darboulin, marchand de bois de cette ville, mourut ces jours passés, laissant trois enfans et 9 millions. »

Du 21 *février.* — « On vient de supprimer à Madame Law sa pension de 2,000 liv. »

Du 25 *février.* — « M. le duc d'Orléans assista, ainsy que les autres princes du sang, à la réception de M. le duc de la Rochefoucauld au Parlement (comme duc et pair). Ce dernier a donné, à cette occasion, un repas qui a coûté plus de 12,000 liv. »

= « Le Roy a défendu de jouer dorénavant à la cour au lansquenet et au trente-et-quarante, à cause des pertes considérables que plusieurs seigneurs ont faites à ces jeux, à la place desquels on a substitué un autre jeu nouvellement inventé. »

Nota. Cet autre jeu s'appelait la *Banque-Faillite;* mais il ne tarda pas à être interdit, parce qu'il occasionna des pertes non moins graves que les premières.

Du 7 *mars.* — « M. le cardinal de Noailles a rendu le pouvoir à douze jésuites de chaque maison de cet ordre à Paris. »

Du 18 *mars.* — « On a saisi à Corbeil, sur le coche de Melun, deux grandes caisses remplies de libelles; il y avoit entre autres une *Instruction pastorale* de M. de Senez et une lettre écrite à M. l'archevêque d'Embrun. »

Du 1er *avril.* — « M. Sidobre, médecin du Roy, a vendu sa charge à M. de Lassonne, médecin de Montpellier. »

Nota. Quoique M. Sidobre ait été maltraité par La Mettrie dans les divers pamphlets qu'il a publiés contre les médecins de son temps, il a joui, comme praticien habile, d'une réputation que le témoignage de Haller est venu consolider. Sidobre n'a point d'article dans la *Biographie universelle*, ni dans le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, par M. Dezeimeris, bibliothécaire de la Faculté de Paris (1).

Du 22 *avril.* — « On a défait le jeu du Mail du jardin des Thuilleries, et on a démoly le petit bâtiment qui estoit au milieu. »

= « M. de Voltaire est de retour d'Angleterre. »

Du 29 *avril.* — « Le sieur de Bats fils, imprimeur, sorty depuis peu de la Bastille pour avoir travaillé à plusieurs écrits défendus sur les matières de l'Eglise, a encore esté surpris, le jour de Pâques, imprimant, avec trois particuliers, des libelles contre la Constitution (*Unigenitus*); il a esté conduit à la Bastille.

Nota. L'imprimeur de Bats avoit été mis à la Bastille une première fois, le 2 avril 1728. (V. notre Extrait des *Nouvelles à la main* de cette année, *Bulletin du Bibliophile*, n° de juillet 1846, p. 861.)

= « La veuve Delaunay imprime actuellement les *Sentimens de Cléante sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, critique de M. Barbier Dancour, de l'Académie françoise, qui estoit devenue extrêmement rare. »

(1) Notre savant et spirituel Desgenettes a consacré un article court, mais très honorable, à cet estimable médecin dans la *Biographie médicale*.

Dr J.-F. P.

Du 2 mai. — « Ces jours passés, le Roy estant à la chasse dans la forest de Compiégne, S. M. s'égara dans les routes, avec quatre seigneurs de sa suite. Il fut l'espace de quatre heures sans pouvoir se reconnoistre. »

Du 16 mai. — « Le Roy continue de prendre le divertissement de la chasse dans la forest de Compiégne, et y prend tant de goût, qu'il y a apparence que S. M. y passera cinq semaines chaque année.

» Comme le Roy n'avoit point nommé de dames de ce voyage, plusieurs princesses et autres dames de la cour vont et viennent pendant le séjour de S. M. à Compiégne. »

= « Le jeune Espagnol Don Claude-de-Val Hernandez, qui n'a pas encore 18 ans, et qui a eu l'honneur d'être présenté au Roi et à la Reine comme un prodige de science, a fait depuis de si grands progrès, que MM. de Fontenelle, Capperonier, professeur royal de langue grecque, Dom Montfaucon et Dom Govin, bibliothécaires de Saint-Germain-des-Prés, lui ont donné leurs attestations, après qu'il leur a répondu très pertinemment, en grec, en latin, en italien, en espagnol, en allemand et en françois, sur la réthorique, la logique, la sphère, sur les définitions de géométrie, de géographie et de chronologie. »

Du 3 juin. — « Madame la duchesse du Maine ayant demandé le jeune Espagnol dont on a parlé à M. le comte de Clermont, qui l'avoit pris sous sa protection, ce prince le lui a accordé. Cette princesse l'a pris auprès d'elle, pour avoir le plaisir de voir les progrès rapides qu'il fait dans tous les genres d'étude dans lesquels M. l'abbé du Plessis l'a élevé. Elle conserve en même temps cet abbé, qui a esté bibliothécaire du Roy d'Espagne, pour avoir soin de sa bibliothèque et continuer d'élever ce jeune enfant. »

= « M. Martineau de Soleinne, d'Auxerre, a présenté au

Roy un poëme héroïque sur la convalescence de S. M., au sujet de sa petite vérole. M. le cardinal de Fleury l'a trouvé si beau, qu'il l'a voulu présenter lui-même au Roy. »

Nota. M. Martineau de Soleinne, subdélégué de l'intendance de Bourgogne d'Auxerre, s'étoit déjà fait connoître par la *Description des grottes d'Arcy*, insérée dans plusieurs journaux, et, en dernier lieu, dans le Dictionnaire de Moréri. Il a composé un assez grand nombre de pièces de vers, qui ne paroissent pas justifier l'admiration du cardinal de Fleury. Nous avons lieu de croire que ce personnage étoit l'aïeul de notre célèbre *Bibliodramophile* de Soleinne.

Du 20 juin. — « Le 13 de ce mois, le Roy fut purgé par précaution. »

Du 4 juillet. — « On a mis en vente le catalogue des livres de M. Brochard, qu'il avoit lui-même composé ; il est rempli de livres rares et de bonnes éditions. Cette bibliothèque sera mise incessamment en vente. »

Nota. Michel Brochard, professeur d'humanités au collége Mazarin, avoit *formé un des plus riches cabinets de livres qu'il y eût à Paris.* (V. son article dans l'*Examen critique et Complément des dictionnaires historiques les plus répandus*, par Barbier, p. 152 à 153.) Le catalogue de sa collection fut publié en 1729 par Gabriel Martin, sous le titre de *Musæum selectum, sive Catalogus librorum viri clarissimi Michaelis Brochard, Parisiis*, 1729, in-8° de XVI et 329 pages; plus la table des auteurs, non paginée.

Du 25 juillet. — « Le 16, M. Turgot de Bricourt, nouveau prévost des marchands, fut à Versailles avec les échevins, et prêta serment entre les mains du Roy. M. de Saint-Contest fils, avocat général au Châtelet, prononça la harangue à genoux. M. le prévost des marchands étoit aussi à genoux, en robe noire, qu'il quitta ensuite pour en prendre une rouge, et fut chez la Reine, qu'il harangua aussi à genoux. »

Du 30 juillet. — « Le 20, M. le cardinal de Fleury vint en Sorbonne, où Son Eminence régala à dîner tous les docteurs de la maison. »

Du 5 août. — « L'empereur a donné un rescrit dans tous ses états par lequel il défend, sous peine de la vie, d'avoir chez soi ou de réciter l'office de saint Grégoire VIII, qui a esté imprimé depuis peu, comme donnant atteinte à l'autorité des souverains, en ce que certaines oraisons de cet office contiennent des louanges sur ce saint pour avoir excommunié l'empereur Henry III, et dispensé ses sujets du serment de fidélité envers luy.

» Le Parlement de Paris a aussi rendu un arrest qui ordonne que le mesme office, qu'on avoit fait imprimer icy depuis peu, soit supprimé. »

Du 19 août. — « On assure que toutes les pièces qui se distribuent sous le manteau sur les affaires présentes de la religion viennent d'Utrecht, où l'on prétend que les Chartreux qui s'y sont réfugiés ont établi une imprimerie. »

Du 26 août. — « On montre actuellement en cette ville un chien qui connoist toutes les lettres de l'alphabet. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il joue à la triomphe sans se tromper et avec autant de discernement qu'une personne; il sçait aussi former les mots qu'on lui propose, en assemblant toutes les lettres qui y sont nécessaires. »

Nota. Nous avons vu en 1843, au théâtre des Variétés, un vaudeville intitulé : *le Chien du contrebandier*, où le quadrupède, acteur principal de la pièce, déployoit une intelligence presque égale à celle du chien de 1729. Qui ne se rappelle, au surplus, les merveilleux exercices de *Munito?*

Du 9 septembre. — « Mercredi dernier, le Roy vint à Notre-Dame faire sa prière en action de grâces de la naissance du Dauphin. Après avoir entendu le *Te Deum*, qui y fut

chanté en musique, S. M., accompagnée de tous les princes et autres seigneurs de la cour qu'il luy avoit plu choisir, alla souper à l'Hostel-de-Ville, devant lequel on tira un feu d'artifice au dessus de tout ce que nous avons vu de notre temps dans ce genre. »

Du 12 *septembre.* — « Les demoiselles de l'Enfant-Jésus représentèrent mardy dernier la tragédie de *Jonathas;* elle eut tout le succès qu'on en attendoit. Elles firent le soir un feu d'artifice superbe pour la naissance du Dauphin. »

Du 23 *septembre.* — « La Reine, dont les forces augmentent de jour en jour, se fait apporter tous les soirs Mgr le Dauphin dans son appartement, où elle le garde un gros quart-d'heure. Il ne se passe pas un jour que le Roy n'aille, au moins deux fois, voir le prince son fils dans son appartement. Il luy donne les marques les plus sensibles de sa tendresse et de son affection. »

Du 14 *octobre.* — « Mardy, le roy Stanislas arriva à Trianon ; mercredy, la reine, son épouse, arriva aussi à Versailles, où elle loge dans les petits appartemens de la Reine. »

Du 17 *octobre.* — « Les eaux ordinaires et extraordinaires jouent tous les jours, à Versailles, aux heures de la promenade du roy Stanislas, qui ne paroist à la cour que sous le nom de Comte de Saint-Pierre. »

Du 7 *novembre.* — « Madame la marquise de Lignerac, dont le fils est malade depuis quelque temps, continue d'exécuter ses vœux. Cette dame s'est engagée d'aller à Sainte-Geneviève, pendant vingt jours, à pied, et de jeûner au pain et à l'eau pendant tout ce temps-là pour demander à Dieu, par l'intercession de cette sainte, le rétablissement de la santé de son fils. »

Du 28 *novembre.* — « Ces jours passés, on présenta au Roy douze oiseaux de proye, dont le grand maître de Malthe a coutume de faire présent tous les ans à S. M. »

Du 9 *décembre.* — « L'on parle beaucoup ici d'un homme qui est à Rouen, que l'on prétend estre ensorcelé. Quantité de personnes vont le voir, et sont frappées d'étonnement d'entendre dans son corps un chien aboyer, un chat miauler, un coq chanter, et quantité d'autres animaux dont il en est même d'inconnus par leurs cris, de sorte que l'on ne peut s'empêcher de convenir qu'il y a quelque chose de surnaturel dans le corps de cet homme. »

Nota. Il paroît qu'en 1729, au pays de Sapience, on croyoit encore, sinon à la sorcellerie, du moins à l'existence des causes surnaturelles. Cela fait honneur à la bonhomie des Normands. Cependant, à cette époque, la faculté de l'*engastrimythe* étoit parfaitement connue. L'organe intérieur de celui de Rouen étoit doué d'un genre de perfection que ses illustres successeurs, les Thiemet, les Fitz-James et les Borel, ne paroissent pas avoir connu, sans parler d'Odry, qui s'essaya d'abord dans des scènes de ventriloque, à l'ancien théâtre de Molière.

Du 16 *décembre.* — « La requête que les docteurs de Sorbonne opposés à la Constitution ont présentée au Parlement n'a pas été admise. »

= « Le 9, le Père de la Santa, second professeur de réthorique au collége de Louis-le-Grand, prononça un discours sur les avantages de la naissance de Mgr le Dauphin. M. l'Archevêque de Paris, à la tête de trois autres archevêques et d'une vingtaine d'évêques, y assista. Cet orateur fut comblé d'applaudissemens. »

Nota. Le discours du P. de la Santa est inséré dans ses œuvres (tom. I, p. 209 à 250, édition de Paris, 1753, in-12),

sous ce titre : *In serenissimo Delphino, Ludovici XV filio, in spem Galliarum crescente, Oratio.*

Du 23 *décembre.* — « Ces jours passés, le Roy ayant lu les vers suivans, qui avoient été présentés à Mgr le Dauphin par un officier qui demandoit le rétablissement de sa pension, S. M. luy accorda sa demande :

Si le fils du Roy notre maistre
Par son crédit faisoit renaistre
Tout entière ma pension,
Chose dont j'aurois grande envie,
Je chanterois, comme Arion :
Un Dauphin m'a sauvé la vie.

= « Il y a un grand nombre de Seigneurs et de Dames attaqués de fièvres et de rhumes tant à Paris qu'à Versailles. MM. les ducs de Mortemar, d'Aumont, de . . . . . et d'Arlincourt, en sont très indisposés, ainsy que M. le maréchal de Villars. M. Silva, célèbre médecin de la Faculté de Paris, attribue cette maladie à quelques exhalaisons sulphureuses répandues dans l'air, qui ostent tout à coup la respiration. »

Nota. Ne croit-on pas lire un fragment détaché des consultations si plaisantes que Molière prête aux médecins de son temps? On se demande, après l'avoir lu, comment il se fait que Voltaire, qui a presque égalé notre grand comique dans l'art de saisir le ridicule partout où il se trouvait, ait pu se laisser fasciner par le verbiage charlatanesque du *célèbre Silva*, au point d'avancer que « c'étoit un de ces médecins que Molière n'eût pu ni osé rendre ridicules ». (*Siècle de Louis XIV*, t. I, p. 168, édition de Kehl.) La Mettrie, qui se connoissoit un peu mieux en pareille matière que le *vieillard cacochyme*, qui se vantoit d'avoir enterré presque *tous ses médecins* (*Lettre à M. Bagieux, chirurgien-major*), a tracé un portrait bien différent du docteur Silva, dont il déguise le nom sous celui de LA FOREST. « Juif de race portugaise, homme superficiel par rapport au vrai savoir, profondément versé dans l'empiris-

me, bel esprit précieux et ridicule, cœur faux, etc.» (*Politique du médecin de Machiavel*, Amsterdam, 1746, p. 51 à 63.) Le critique convient cependant que le médecin La Forest étoit aimable et insinuant. Parmi un grand nombre d'anecdotes (dont quelques unes sont fort licencieuses) qu'il rapporte à son sujet, on ne sait si l'on doit considérer comme une invention purement facétieuse la relation du mode de traitement que le docteur prescrivoit à une personne attaquée de la petite vérole. « ... Il veut que le malade s'enveloppe tout le corps d'un drap rouge ; que les rideaux du lit, des fenêtres, soient rouges, ainsi que tout l'ameublement, affirmant son grand Dieu que c'est le vrai secret de n'être jamais marqué. » Tout ceci pourra servir de correctif aux articles SILVA qui se lisent dans nos diverses Biographies, et, en dernier lieu, dans le *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, par M. Dezeimeris, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris, ouvrage d'ailleurs si recommandable (1).

J. L.

(1) Nous connoissons sur un des ancêtres de ce médecin une jolie gasconnade. Sous le Roi béarnais, la cour s'étoit *engasconnée*, comme disoit Malherbe, et, la réaction s'opérant sous son successeur, l'usage s'étoit établi de railler les enfans de la Garonne. Les courtisans arrivèrent à savoir que Silva, médecin de Louis XIII, étoit de Bordeaux ; ils s'empressèrent de le dire au Roi. Celui-ci, lorsqu'il aperçut son docteur, l'appela et lui dit : Vous êtes Gascon ? — *Oui, Sire.* — Pourquoi ne me l'aviez-vous pas dit ? — *Sire, je n'aime pas à me vanter.*

Dr J.-F. P.

VARIÉTÉS.

SAINT-ANGE ET NAPOLÉON.

(Extrait des *Souvenirs sur le Bibliothécaire de l'Empereur* [1].)

Peu de temps avant de publier sa traduction en vers des *Fastes d'Ovide*, Saint-Ange fit parvenir à l'Empereur la dédicace suivante :

Au grand Germanicus, le héros de son âge,
Ovide, en son exil, dédia son ouvrage.
L'olive de Minerve et le laurier de Mars
Se mêloient sur son front à la palme des arts.
Adoré dans son siècle, à la cour, à l'armée,
Le temps a d'âge en âge accru sa renommée.
Il savoit tour à tour, dans les camps, au sénat,
Régir et calculer les forces de l'état;
Il commandoit la paix, et disoit à la terre :
« La guerre punira ceux qui veulent la guerre. »
Son nom, dans les palais et sous les humbles toits,
Étoit béni du pauvre et respecté des rois;
A ce nom s'attachoient la gloire, la puissance,
Et l'amour et les vœux de la reconnoissance.
O vertus! devoit-il mourir empoisonné,
Par l'envie et Pison dans sa fleur moissonné !

Tel fut le prince à qui le chantre de Sulmone
A consacré ses vers, et son ombre m'ordonne
D'en présenter l'hommage au Héros des Français.
Sous ton auspice heureux, quel seroit leur succès,
Si, comme on y verra ton image fidèle,
J'avois pu, dans ma langue. égaler mon modèle?
Le héros qu'il chanta te ressemble si bien,
Qu'en lisant son éloge, on croit lire le tien ;
Et l'admiration, entre vous deux égale,
Des siècles reculés rapproche l'intervalle.

Le Nil te fut soumis, et l'aigle des Germains
Crut voir à Marengo l'aigle des vieux Romains.

(1) Nous sommes redevables de cette communication à l'obligeance de M. Louis Barbier, Bibliothécaire du Roi, au Louvre.

L'Europe est en repos ; tu dis à l'Angleterre :
« La guerre punira ceux qui veulent la guerre. »
Oui, tu sauras punir ses complots assassins ;
La mer qui la défend, soumise à tes destins,
Sur ses bords odieux portera la vengeance.
Que de prospérités ne te doit pas la France !
Tu lui rends et le calme, et des lois et des mœurs,
Et sa religion, besoin sacré des cœurs.
L'étude ouvre partout une école où l'enfance
Vient de ses fruits heureux recevoir la semence.
Conquis par tes exploits, les chefs-d'œuvre des arts
De l'elève et du maître instruisent les regards.
Des canaux sont creusés, de nouveaux ponts s'élèvent,
Et du Louvre imparfait les portiques s'achèvent ;
Et pour d'autres travaux des plans sont préparés,
Monumens qui seront encor plus admirés.
De ton activité l'ardeur infatigable
A tout applique un soin et divers et semblable.
Par le bien que tu fais tu mesures le temps :
Titus perdit un jour, tu ne perds point d'instans.
Tu fis des souverains, tu méritas de l'être ;
Le Français, peuple-roi, t'a voulu pour son maître.

F. DE SAINT-ANGE.

Dans les derniers jours du mois de mars 1808, Saint-Ange vint demander à M. Barbier de vouloir bien présenter à l'Empereur un exemplaire, relié en maroquin, de sa traduction des *Métamorphoses d'Ovide.* Les quatre volumes de cette nouvelle édition furent mis sous les yeux de Napoléon avec l'hommage qui y étoit joint, et que nous reproduisons :

« SIRE,

» Lorsque Votre Majesté daigna agréer l'Épître Dédicatoire de ma traduction en vers des *Fastes d'Ovide*, elle me fit écrire par son Ministre : « Auguste exila Ovide ; Napoléon se plaît à » assurer de son entière bienveillance l'interprète en vers » d'Ovide. »

» Encouragé par cette belle parole, j'ose présenter à Votre Majesté la troisième édition des *Métamorphoses*, chef-d'œuvre

de typographie, orné de cent quarante-et-une estampes, dessinées et gravées par les plus habiles maîtres.

» Les merveilles qu'Ovide a chantées dans ce beau poëme sont moins étonnantes que celles que votre génie politique et militaire a opérées depuis quelques années en France et dans l'Europe. Dans les événemens de votre règne, le vrai passe le vraisemblable, et l'histoire ressemble à la fable.

» Dans l'impuissance où je me vois de louer dignement mon Prince et le Héros du siècle, je supplie Votre Majesté d'agréer avec bonté l'hommage du respect et du dévoûment de votre admirateur enthousiaste et de votre sujet fidèle,

Paris, 26 mars 1808.

» DESAINTANGE. »

Peu de temps après la présentation de cette édition des *Métamorphoses*, l'Empereur fit souscrire pour ses bibliothèques à cette nouvelle publication.

La lettre que nous allons reproduire, adressée de Saint-Ange, en octobre 1808, au Bibliothécaire de l'Empereur, semble prouver que Saint-Ange, en faisant un hommage, avoit l'espoir d'obtenir quelque faveur qui ne lui fut pas immédiatement accordée. Nous devons cependant remarquer que Saint-Ange ne tarda pas à se trouver compris par M. de Fontanes dans l'organisation de l'Université impériale.

« MONSIEUR,

Il paraît que vous n'avez pas encore trouvé l'occasion de me rappeler au souvenir de l'Empereur.

L'occasion ne vient qu'avec des pieds de plomb si on ne la brusque pas.

Il va revenir. Saisissez le premier moment pour lui dire : « Sire, quand j'ai présenté à V. M. la superbe édition du » grand et bel ouvrage de M. de Saint-Ange, c'était la veille » de votre départ.

» Je n'ai pu vous en reparler, et vous dire que l'auteur, qui » s'est mis en frais pour que ce présent fût digne en tout de » vous être offert, est pauvre et torturé par une cruelle ma- » ladie sans trève et sans remède. »

Il me semble qu'il n'en faut pas davantage; si la démarche ne produit rien, je me résignerai, et je ne vous en aurai pas moins d'obligation.

Je vous salue avec l'intérêt de cœur et l'estime que vous me témoignez,

16 octobre 1808.

» DE SAINT-ANGE. »

Presque aussitôt après avoir présenté à Napoléon l'hommage de Saint-Ange, le Bibliothécaire de l'Empereur adressa au Rédacteur en chef du Moniteur, M. Sauvo, la lettre suivante :

« MONSIEUR,

» J'ai eu l'honneur de présenter mardi soir à Sa Majesté la nouvelle et magnifique édition de la traduction des *Métamorphoses d'Ovide* par M. de Saint-Ange. L'auteur, retenu sur le lit de fer de la souffrance depuis plusieurs années, désirerait ardemment que cette présentation soit annoncée dans le Moniteur.

» J'ose vous prier d'accorder cette faveur à un poëte célèbre et malheureux, et je joins ici un projet de rédaction que je vous soumets.

» Recevez, Monsieur, etc.

» BARBIER. »

La demande du Bibliothécaire impérial ne fut pas favorablement accueillie, car nous avons inutilement cherché dans le Moniteur l'article qui avait été envoyé à M. Sauvo.

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Monsieur,

J'ai été surpris de ne pas voir figurer Montaigne dans les curieux articles que nous a donnés M. Arthur Dinaux *sur les livres annotés, signés et estampillés;* cependant, le grand penseur avait aussi *sa manière*, et il peut être utile de la faire connoître.

Montaigne inscrivoit son nom au bas du frontispice de ses livres, et là, comme ailleurs, il signoit MOTAIGNE (*sic*), l'N de première syllabe étant supprimé et remplacé par un trait (tilde) qui de l'O se porte au sommet du T.

De plus, Montaigne ajoutoit quelquefois, mais non toujours, à la fin de ses livres, l'époque à laquelle il avoit achevé de les lire « et le jugement qu'il en avait retiré en gros », et cela, « pour subvenir un peu à la trahison de sa mémoire, et à son défaut si extrême qu'il lui étoit advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres comme récens et à lui incognus qu'il avoit leu soigneusement quelques années auparavant et barbouillé de ses notes. » (*Essais*, livre II, ch. 10.)

On trouve, en effet, à un certain nombre d'ouvrages qui ont appartenu à notre philosophe : *Achevé de lire à.... le....*; et à l'exemplaire de l'*Histoire de Poloigne*, par Herburt de Fulstin (qui appartient aujourd'hui à M. Aimé Martin), on trouve le jugement qui suit : *C'est un abre*(gé) *de l'histoire simple et sans ornemat.*

Mais ce que Montaigne ne dit pas, c'est qu'indépendamment de la date de sa lecture, il indiquoit encore l'âge qu'il avoit alors, en plaçant entre deux traits le nombre de ses années. C'est ainsi qu'à son exemplaire des *Commentaires de César* (qui appartient aujourd'hui à M. Parison), l'achevé de lire porte la date de juillet 1578, et on voit entre deux traits le

nombre 45, qui donne précisément l'âge qu'avoit alors Montaigne, né en 1533.

Enfin, Montaigne ajoutoit quelquefois des notes au texte de ses auteurs, mais c'étoit toujours en françois. « Quelque langue que parlent mes livres, dit-il, je leur parle en la mienne. » Et je me fonde sur cette déclaration pour considérer comme n'étant pas de lui les notes grecques qui se trouvent à son exemplaire de *Philon le Juif*, qui fait aujourd'hui partie de ma bibliothèque.

Du reste, les notions que nous possédons sur la manière dont Montaigne traitoit ses livres sont nécessairement fort restreintes; car, bien qu'il déclare dans ses *Essais* « qu'il a mille volumes autour de lui », je n'ai pas connoissance de plus de seize ouvrages qui portent sa signature, et, sur ce nombre, il y en a quatre que je n'ai pas vus.

J'ajouterai encore un nom à la liste de ceux que nous a donnés M. Arthur Dinaux.

François de Neufchâteau s'étoit pendant longtemps borné à constater la possession de ses livres par un modeste imprimé portant son nom et celui de la ville près de laquelle il avait vu le jour; mais il crut devoir faire mieux lorsqu'il fut devenu comte de l'empire, président du sénat conservateur, grand officier de la Légion d'honneur, etc., etc.

Donc, postérieurement à 1811, il fit coller au plat intérieur de chacun de ses livres une feuille in-12 ainsi disposée :

En tête, les armes dont l'écusson porte le miroir de la vérité, des épis de blé et un cygne;

Au dessous se lisent ces vers :

Dans un siècle où l'or seul fut un objet d'envie;
De l'or je ne fus pas épris.
J'aimai le bien public, j'y dévouai ma vie;
J'en ai reçu le digne prix.
Du plus grand des héros l'estime peu commune
M'a doté de cet écusson,
Honneur bien préférable aux dons de la fortune.
Il m'offre une double leçon :

L'agréable est ici figuré par le Cygne,
Et l'utile par les Épis.
Trop heureux, en effet, qui seroit jugé digne
De ces emblèmes réunis !
O mes livres chéris, conservez cette image,
Seul trésor que je laisserai;
Et, long-temps après moi, rendez encore hommage
A la main qui m'a décoré !

Viennent enfin le nom et les titres du propriétaire (1).

Malheureusement pour la reconnaissance de François de Neufchâteau, il assista à la chute du *héros* dont il avait su obtenir l'*estime peu commune;* et *la main qui l'avait décoré* ayant laissé échapper le sceptre de la France, l'inscription n'eut plus d'à-propos, et on dut y pourvoir. Le plus sûr eût été d'enlever le malencontreux imprimé, mais la besogne fut jugée difficile, impraticable peut-être : on se borna donc à coller le feuillet de garde sur celui-là, et c'est dans cet état que circulent encore aujourd'hui les livres de l'ex-président du sénat de l'empire, devenu aspirant à la pairie de la restauration.

J'ai rencontré un certain nombre de ces volumes; tous se sont présentés à moi dans la même condition, et je crois que la mesure a dû être générale.

Je conserve soigneusement un de ces feuillets, véritable fos sile bibliographique, que j'ai extrait à grand'peine de l'exemplaire des *Essais* de Montaigne, que possédait et qu'a largement annoté François de Neufchâteau; et, tout bien considéré, je trouve que ce dernier a employé le moyen le plus sûr et le plus prudent pour que ses livres conservassent *l'image* qu'il leur avait confiée, et *long-temps après lui rendissent encore hommage* à la main qui l'avait décoré.

Dr J.-F. Payen.

(1) A cette occasion, je ferai remarquer que parmi ces titres figure celui de « l'un des Quarante de la classe de l'Institut, qui succède à l'Académie française », bien que M. Lamoureux, dans l'article qu'il a consacré à François de Neufchâteau, dans la *Biographie universelle* (Suppl., tom. LXIV, p. 450), semble établir que, sous l'empire, il n'avoit été qu'associé correspondant de la section de poésie.

BIBLIOGRAPHIE.

Mouvement intellectuel. — Statistique.

Parmi un grand nombre de livres et brochures publiés à Paris et dans les départements pendant le mois de *novembre* dernier, les ouvrages réimprimés, en cours de publication et nouveaux, sont au nombre de 539.

Livres français.	496	Livres grecs	11
— anglais.	2	— italiens.	8
— espagnols.	5	— latins.	17

	Ouvrages nouveaux	Réimpressions		Ouvrages nouveaux	Réimpressions
Théologie. (Elle se compose de 42 écrits pour le culte catholiqe, 3 protestants, 1 israélite)	25	21	Industrie et commerce.	9	»
Jurisprudence, droit français. .	19	2	Beaux-arts	11	1
Sciences et arts.			**Belles-lettres.**		
Encyclopédie, philosophie, morale et éducation.	25	10	Introduction et langues.	18	41
Economie politique, politique, administration.	22	2	Poétique et poéses.	21	4
Finances	5	»	Théâtre.	17	1
Agriculture. . . .	15	»	Romans et contes.	32	8
Histoire naturelle	3	5	Mélanges et critiques	4	7
Physique et chimie.	4	3	Fables	»	6
Médecine et chirurgie	18	1	Epistolaire	»	2
Mathématiqes, astronomie et marine.	15	5	**Histoire.**		
Sciences occultes et jeux	2	1	Géographe et voyages.	13	7
			Histoire universlle religieuse, ancienne, grecque et romaine. . .	18	8
			— de France. .	25	12
			Sociétés savantes et bibliographie	19	»
			Biographie	6	1
			Journaux.	17	»
			Almanachs, agendas et divers. .	28	»

Ces divers écrits composent un total de 608 volumes ou brochures

qui, classés par formats, donnent : 3 in-fol., 20 in-4., 297 in-8., 146 in-12, 103 in-18, 18 brochures in-16 et 21 écrits in-32.

Le nombre de feuilles composées et imprimées est, pour *un exemplaire* de chacun de ces volumes, de 7,236.

Sur ce nombre, les imprimeurs de 31 départements ont composé et imprimé 2,742 feuilles, formant 205 volumes.

Ce qui réduit le nombre de feuilles imprimées à Paris et dans la banlieue à 4494.

79 volumes, en outre des vignettes imprimées dans le texte d'un plus grand nombre, renferment 560 planches, dessins gravés ou lithographiés.

21 tableaux, 25 cartes et 40 pages de musique, sont joints aux textes de 14 autres ouvrages.

Les auteurs anciens réimprimés sont au nombre de 69; et plusieurs ouvrages de Mmes Dacier, Sévigné, marquise d'Andelare et de Genlis, ont des nouvelles éditions.

90 écrits sont anonymes.

496 personnes, le plus grand nombre hommes de lettres ont travaillé à ces publications, qui portent leur nom. Parmi ces auteurs, Mmes Bernier, Alida de Savignac, Caroline Berton, de St-Ouen, Ulliac Trémadeure, Dubois-Thainville, Manciau, Delafaye-Bréhier, Louise Colet, Fanny Reybaud, Clémence Robert, Fanny Richomme, Lalande, Ribodeau-Dumaine, Tastu, et Mlles Frédérica Bremer, R. du Puget et Marie Miramont, ont apporté le contingent de leurs études et méditations à la morale, la poésie et l'histoire.

NÉCROLOGIE.

MORT DE DEUX BIBLIOPHILES.

Les journaux annonçoient ces jours derniers la mort d'un bibliomane, un *Irlandois*, du nom de W. Furlong, mort subitement couché sur ses livres. Voici quelques renseignemens que j'ai pu recueillir sur ce grand possesseur de livres ou bien sur le possesseur de cette quantité de livres :

Vers 1834, il étoit venu se fixer à l'hôtel du passage d'A-

ligre, où il est resté jusqu'à sa mort. La passion d'acheter des livres étoit si grande chez lui, qu'il se privoit de tout, même du nécessaire, pour satisfaire sa passion de bibliomane. Il ne sortoit pas une seule fois sans apporter au moins un paquet ou deux, qu'il déposoit sur la première tablette venue, quand tablettes il y avoit, car les tables, les chaises, tout en est couvert, et depuis 12 ans il a bien dû réunir au moins quarante mille volumes. Mais cette collection, toute nombreuse qu'elle est, ne présente qu'une valeur médiocre, car on y rencontreroit difficilement des volumes de plus de deux ou trois francs, et la presque totalité est à deux ou trois sous, tous pêle-mêle et incomplets. C'étoit toujours dans les plus infimes étalages qu'il faisoit sa provision. Il s'occupoit depuis peu d'un cours d'anglois, il avoit déjà un petit nombre d'élèves; il est auteur de plusieurs ouvrages élémentaires. Mais il paroît que la misère doit atteindre les Irlandois partout où il se trouvent !.... Il est mort comme il périt en ce moment en Irlande une foule de ses compatriotes.... de misère et de privations !... Deux jeunes enfans de ses élèves, seuls, suivoient son modeste convoi !...

— Lord Greenville, l'un des amateurs les plus distingués de l'Angleterre, est mort dernièrement; il laisse une bibliothèque splendide où tout a présidé : le bon goût, le savoir, l'argent et le luxe !

Son catalogue, publié en 1842, forme 2 vol. gr. in-8., à deux colonnes, et se vend chez Mrs Payne et Foss, de Londres, pour le prix de 3 guinées. La condition des livres de cette bibliothèque est on ne peut plus parfaite.

Il paroît que cette vente se fera au printemps prochain; on estime qu'elle vaut plus d'un million !...

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 23. — NOVEMBRE 1846.

1582 ÆSOPI fabulæ, græce et latine. *Amsterdam*, 1726, in-12. v. gr. . . . . 6—»

Orné de fig. en bois, à mi-page.

1583 ANDREU DE BILISTEIN (*C. Léopold*). Essai sur les duchés de Lorraine et de Bar. *Amsterdam*, 1762, in-8. *broché*. . . . . 16—»

Ouvrage où se trouvent de curieux détails sur la Lorraine : 1° État physique, 2° état moral, 3° état politique, 4° état de finances, 5° état militaire, 6° état agricole, 7° état du luxe, 8° des manufactures, 9° du commerce, etc.

1584 AVANTURES (Les) du baron de Fœneste, par Théodore Agrippa d'Aubigné. *Cologne, Pierre Marteau*, 1729, 2 vol. pet. in-8. fig. v. br. . . . . 16—»

1585 AUTEUIL. Histoire des ministres d'Estat. *Paris*, 1668, 2 vol. pet. in-12. v. br. portraits. . . 12—»

Ce sont les ministres d'état sous les roys de France de la 3me li-

gnee : — Hascheric ou Auscheric, evesque de Paris ; — Eblon, de Poictiers ; — Sculphe, archevesque de Reims ; — Bouchard, comte de Melun ; — Guy de Monthelery ; — Guil. de Blois ; — frère Guérin, etc.

1586 **Baugier.** Mém. historiques de la province de Champagne. *Châlons*, 1721, 2 vol. pet. in-8. v. br. 10—»

1587 **Bibliothèque** des autheurs qui ont escript l'histoire et topographie de France (par Duchesne). *Paris, Sébast. Cramoizy*, 1618, in-8. vél. . . . 25—»

On y a ajouté une petite addition manuscrite (de 9 pages) commençant ainsi : « Chronicon urbis Matissanæ Philibertus Bugnonius J.-C. concinnavit. *Lugduni*, *apud Joannem Tornasium*, 1559, in-8° ».

Cette addition paroît être de la main de Duchesne.

1588 **Calmet** (*Dom Augustin*). Abrégé de l'histoire de Lorraine. *Nancy*, 1734, pet. in-8. v. gr. . . . 4—50

1589 **Christophori** Heidemanni Palæstina, sive Terra Sancta, etc., indice publici juris facta. *Sumptibus Conradi Bunonis*, 1655, in-4. cart. fig. frontis. 14—»

1590 **Colomiés.** Bibliothèque choisie de M. Colomiés. *A la Rochelle*, 1692, pet. in-12. vél. . . . . 4—»

1591 **Conclavi** de pontifici romani. *S. L.* (*Holl., Elz.*), 1668, 2 vol. pet. in-12. v. f. fil. . . . . 10—»

Edition estimée et peu commune ; elle fait partie de la collection des Elzevirs.

1592 **Contes** (Les) et discours d'Eutrapel, par le seigneur de la Herrissaye. *Rennes*, 1585, in-8. v. . . 12—»

Edition rare et recherchée ; mais il est un peu piqué.

1593 **Dellon.** Relation d'un voyage fait aux Indes-Orien-

tales. *Amsterdam*, 1699, in-12. v. marb. fig. 5—50

Description de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Goa, etc.

1594 **Deric.** Histoire ecclésiastique de Bretagne. *Paris*, 1777, 5 vol. in-12. d. rel. . . . . 20—»

Où l'on traite de la religion, du gouvernement, des mœurs et des usages des Bretons, depuis leur établissement en Bretagne jusqu'au temps où ils embrassèrent le christianisme.

1595 **Description** de l'abbaye de la Trappe, 2e édition. *Paris*, 1682, pet. in-12. v. br. cart. . 3—50

1596 **Dictionnaire** languedocien-françois, par M. l'abbé de S*** (Sabatier). *Nîmes*, *Michel Gaude*, 1756, in-8. v. m. . . . . 8—»

1597 **Dictionnaire** national et anecdotique, par L'Epithète. *A Politicopolis*, 1790, in-8. cart. ébarbé. . 9—»

Rare.

Pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots. Enrichi d'une notice exacte et raisonnée des journaux, gazettes et feuilletons, antérieurs à cette époque. Avec un appendice contenant les mots qui vont cesser d'être en usage, et qu'il est nécessaire d'insérer dans nos archives pour l'intelligence de nos *neveux*.

1598 **Essai** historique sur la Bibliothèque du roi et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâtimens et des objets les plus curieux à voir dans ces différens dépôts (par M. Le Prince). *Paris*, 1782, pet. in-12. v. f. fil. tr. dor. . 8—»

« Avec la liste historique des bibliothèques publiques et particulières de Paris, l'indication du jour et des heures où elles sont ouvertes, etc. »

1599 **Essais** (Les) de maistre Iean Pagès sur les miracles

de la création du monde et sur les plus merveilleux effects de la nature. *Paris*, *N. Rousset*, 1632, in-8. v. f. (*Anc. rel.*) . . . . . 6—»

1600 **Essai** sur la ville de Nancy, capitale du duché de Lorraine, par Charles Léopold Andreu de Bilistein. *Amsterdam*, 1762, in-12. br. . . . . 4—»

1601 **Faits** concernant la ville de Metz et le Pays-Messin. *S. L.* (*Paris*), S. D. (1788?), in-8. de 76 pages d. rel. . . . . 6—»

Ce volume, qui n'a qu'un faux titre, a été publié par M. le comte Emmery, pair de France!...

1602 **Gail** (*J.-F.*). Geographi græci minores. *Parisiis*, *Imprimerie royale*, 1826-31, 3 vol. in-8. br. 24—»

1603 **Glorieuse** (La) mort de neuf chrestiens lapponois, martyrisez pour la foy catholique aux royaumes de Fingo, Sassuma et Firando. *Douay*, 1612, in-8. d. rel. . . . . 10—»

1604 **Grenier** à sel, ou recueil nouveau contenant des bons mots, des pensées ingénieuses, des saillies vives, des contes divertissans, des dialogues, des réflexions et des maximes morales et critiques. *Paris*, 1720, in-12. d. rel. . . . . 6—»

1605 **Guilbert** (L'abbé). Description historique des château, bourg et forest de Fontainebleau. *Paris*, 1731, 2 vol. in-12. fig. v. m. . . . . 9—»

Contenant une explication historique des peintures, tableaux, reliefs, statues, ornemens qui s'y voyent; et la vie des architectes, peintres et sculpteurs, qui y ont travaillé.

Cartes et planches.

1606 **Hierothonie** de Jésus-Christ, ou discours des saincts

suaires de Notre-Seigneur (trad. du lat. de Chifflet par André Duchesne). *Paris*, *Sébastien Cramoisy*, 1631, in-8. v. f. fig. . . . . 12—»

Avec la carte.

1607 HISTOIRE de la conquête du royaume de Jérusalem sur les chrestiens par Saladin (trad. d'un ancien manuscrit de Cabart de Villermont et publié par Citri de la Guette). *Paris*, 1679, in-12. v. gr. fil. (*Aux armes du duc de Montausier.*) . . . . . 10—»

1608 HISTOIRE de la prise d'Auxerre par les Huguenots, et de la délivrance de la même ville les années 1567 et 1568 (par l'abbé Lebeuf). *Auxerre*, 1723, in-8. veau fauve. . . . . 12—»

1609 HISTOIRE des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques, par J.-B. Thiers. *A Avignon*, 1777, in-12. br. . . . . 7—»

1610 HISTOIRE des diables de Loudun, ou de la possession des religieuses ursulines, et de la condamnation et du supplice d'Urbain Grandier. *Amsterdam*, 1752, in-12. v. marb. . . . . 5—»

1611 HISTOIRE des troubles des Cévennes, ou de la guerre des Camizars sous le règne de Louis le Grand. *Ville-Franche*, 1740, 3 vol. in-12. v. m. cart. . 15—»

Rare.

Tiré de manuscrits secrets et authentiques et des observations faites sur les lieux mêmes; et tous les livres faits sur ces événemens ont été consultés.

1612 HISTOIRE de Thucydide, Athénien (trad. par Cl. de Seyssel). *Paris*, 1555, in-8. veau. . . . 10—»

Caractère italique.

1613 Honny soit qui mal y pense, ou histoire des filles célèbres du XVIIIe siècle. *Londres*, 1761, 2 tom. en un vol. in-12. v. m. . . . . 12—»

Histoires assez piquantes.

1614 La Fayette, De Tencin (Mmes). Leurs œuvres complètes, précédées de notices littéraires par Etienne et A. Jay. *Paris*, 1825, 5 vol. in-8. cart. portr. *non rogné*. . . . . 18—»

1615 La Femme docteur, ou la théologie tombée en quenouille; comédie. *A Douai*, 1731, pet. in-12. veau marbr. . . . . 4—»

1616 Lafitau. Mœurs des sauvages amériquains, comparées aux mœurs des premiers temps. *Paris*, 1724, 4 vol. in-12. v. éc. fig. . . . . 25—»

Rare.

Ouvrage enrichi de figures et cartes, et bon exemplaire.

1617 La Navarre en dveil, par le sievr de L'Ostal, vice-chancelier de Navarre. *A Orthes, par Abraham Rouyer*, 1610, in-8. vélin. . . . . 8—»

1618 Lebrun (*Pierre*). Discours sur la comédie, ou traité historique et dogmatique des jeux de théâtre et autres divertissemens comiques soufferts ou condamnés depuis le premier siècle de l'Église jusqu'à présent. *Paris*, 1731, in-8. v. f. . . . . 8—»

1619 Légende (La) des Flamens, cronicque abrégée, en laquelle est faict succinct recueil de l'origine des peuples et estatz de Flandres, Arthois, Haynault et Bourgongne, et des guerres par eulx faictes à leurs princes et à leurs voisins. *On les vend à Paris, en la bouctique de Galliot Dupré*, 1558, in-8. v. . . 18—»

1620 Le Juge (*Pierre*). Histoire généralle de la vie et miracles de saincte Geneviefve, patrone de la ville de Paris; ensemble les noms et faits remarquables des abbez qui ont regy l'abbaye, et de leurs sépultures jusques à présent. *Paris*, *J. Dugast*, 1631, in-8. *broché*, *non coupé*, frontispice gravé. . . . . 18—»

Très curieux pour l'histoire de Paris. — On y trouve à la fin l'Office de Madame saincte Geneviève, etc.

1621 Lettres (Les) de Fr. Rabelais, escrites pendant son voyage d'Italie, nouvellement mises en lumière, avec des observations historiques par Mrs de Sainte-Marthe. *Paris*, *Ch. de Sercy*, 1710, in-8. v. m. 4—»

1622 Lettres du Japon, de l'an M.D.LXXX, envoyées par les prestres de la Compagnie de Iésus. *Paris*, 1580, in-8. d. rel. mar. . . . . 10—»

Très curieux.

1623 L'Histoire françoise de saint Grégoire de Tours, contenue en dix livres; ausquels sont décrits les conquestes des Gaules, les vies et gestes des premiers rois, leurs affaires d'estat, et guerres tant estrangères que civiles. Le tout trad. de lat. en fr. par C. B. D. *Paris*, *Cl. de la Tour*, 1610, in-8. v. marb. (*Un peu piqué.*) . . . . . 12—»

L'on recherche encore ces anciennes traductions, celle-ci surtout pour son avant-discours.

1624 Mémoires de Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre. *Liége*, 1713, in-8. v. portr. (*Avec application à froid des armes de Montmorency.*) 10—»

1625 Mémoires et réflexions sur les principaux événemens du règne de Louis XIV et sur le caractère de ceux

qui y ont la principale part, par le marquis D. L. F. (de la Fare). *Amsterdam*, 1749, in-12. v. 3—50

1626 **Nouueaux** advis de l'estat du christianisme es pays et royaulmes des Indes orientales et Jappon. *Paris*, 1582, in-8. d. rel. . . . . 10—»

Relation rare et curieuse.

1627 **Optat**. L'histoire du schisme, blasphemes, errevrs, sacrileges, homicides, incestes et autres impiétez des Donatians; escrite premieremet en latin par Optat, euesque milevitain, l'an du seigneur environ 380. *Paris*, *chez Nicolas Chesneau*, pet. in-8° rel. veau broché . . . . . 9—»

1628 **Placard** du roy catholique sur la hausse des monnoyes d'or et d'argent ayans cours es pays bas de Flandre, et ce par forme de tollerance et prouision, tant et iusques à ce qu'autrement y sera pourueu. *Lyon*, 1578, in-8. d. rel. mar. . . . . 10—»

Rel. avec la pièce suivante : Extrait d'une lettre sur la bataille de Dom Jouan d'Autriche, en 1578.

1629 **Recherches** pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire. *Lyon*, *les frères Duplain*, 1757, 2 vol. in-8. v. marb. . . . 8—50

1630 **Relation** d'un voyage en Angleterre (par Sorbierre). *Cologne*, *chez Michel* (*Elzevir*), 1661, pet. in-12. v. broché . . . . . 9—»

1631 **Remonstrances** présentées au roy par nos-seigneurs du parlement, le 21 mai 1615. 1615, in-8. dem. rel. mar. . . . . 3—»

Citées dans le Père *Le Long*.

1632 **Schlegel** (*A. W. de*). Observations sur la langue et la

littérature provençales. *Paris*, 1818, gr. in-8. br. (*Rare.*) . . . . . 6—50

1633 Traité de la majorité de nos rois et des régences du royaume (par Dupuy). *A Amsterdam*, 1722, 2 vol. in-8. v. marb. (*Padeloup le jeune.*) 18—»

1634 Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faicts avancez dans le corps de l'ouvrage (par l'abbé Hugo de Baleicourt). *Berlin*, 1711, in-8. veau marb. planches et fig. (*Reliure fatiguée.*) 14—»

1635 Vie privée de Louis XV, ornée de portraits. *Londres*, 1781, 4 vol. pet. in-8. fig. v. m. portr. 9—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1636 **Barrois.** Elémens carlovingiens, linguistiques et littéraires — (laographie, — carolographie, — romans étrangers, — romans français, — bibliographie, etc.). In-4. fort vol. pap. Vergé, fig. 20—»

Voir la notice de cet excellent ouvrage insérée dans le présent numéro.

1637 **Boissiev** (*Alph.*) Inscriptions antiques de Lyon. *Lyon*, 1846, pet. in-fol. (*Première livraison.*)

Cet ouvrage formera un fort volume d'environ 600 pages petit in-fol. Il contiendra plus de 300 gravures intercalées dans le texte, et reproduisant nos monumens épigraphiques encore existans. Le prix de cet ouvrage, tiré à un nombre d'exemplaires assez limité, est fixé, pour les souscripteurs, à 50 fr.

1638 **Grille.** Lettres à M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) sur le *Bulletin des arts*. *Paris*, *Techener*, 1846, in-8. br. . . . . 2—50

Notice sur Jean-Antoine Vial, — Servan de Sugny, — l'Institut, Cailhava et Fontanes, — Merle, Clonast et les suicides.

1639 **Laborde** (*Le comte*). Le palais Mazarin et les grandes habitations de ville et de campagne au XVIIe siècle. *Paris*, 1846, gr. in-8. pap. vélin, fig. . . 9—»

On remarque surtout dans cet ouvrage : notices sur les agendas de M. le Cardinal ; sur la biographie de Loret, sa gazette en vers, et sa continuation par Ch. Robinet ; des renseignemens curieux sur les mazarinades ; quelques notes sur les bibliothèques ; des détails relatifs à la vente de la bibliothèque de M. le Cardinal ; sur l'histoire financière et administrative de la France, écrite dans le procès de Fouquet ; ce procès imprimé en entier en note bibliographique ; notice de publications faictes au sujet de la conclusion de la paix et sur les cérémonies du mariage du roi ; note biographique relative au médecin Guénaud ; œuvres poétiques d'un

sieur Carneau, médecin et poëte ; détails bibliographiques sur les diverses éditions de *la civilité puérile et honnête ;* liste des hôtels remarquables de Paris ; *Le livre commode, contenant les adresses de la ville de Paris ;* bibliothèque du Cardinal, laissée par testament au collége Mazarin ; note sur le Dictionnaire de Bayle, édition de 1719 ; notice sur les estampes et les chansons faites au sujet de l'agioteur Law, etc.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une notice de M. Paulin Pâris sur cet ouvrage des plus curieux.

1640 **Lacroix.** Annales du Hainaut. Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes, 1290-1297, et mémoires sur l'histoire, la juridiction civile et le droit public, particulièrement des villes de Mons et de Valenciennes, XIe--XVIIIe siècles. *Bruxelles*, 1846, in-8. br.

1641 **Leroux de Lincy.** Les femmes célèbres de l'ancienne France ; mémoires historiques sur la vie publique et privée des femmes françaises, depuis le XVe jusqu'au XVIIIe siècle. *Paris*, 1847, gr. in-4. fig.

L'ouvrage des *Femmes célèbres de l'ancienne France*, composé d'environ cinquante-cinq feuilles, sera publié en 80 livraisons in-4°. Chaque livraison contiendra une feuille de texte et un portrait colorié ou deux portraits coloriés sans texte. Prix de chaque livraison, 75 centimes.

Une seconde édition de cet ouvrage, imprimée dans le format in-18 dit *Charpentier*, paroîtra après la publication de la première partie de l'édition in-4°.

1642 **Littérature** (La) française contemporaine. In-8, broché.

Cet ouvrage, dont les trois 1res parties sont dues à M. Quérard et concernent la *littérature française contemporaine au XIXe siècle*, renferme : 1° par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, et celle des ouvrages français publiés à l'étranger ; 2° une table des livres anonymes et polynymes ; 3° une table générale méthodique ; le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires.

La 2e partie du tome II et la 1re partie du tome III, qui vient de paroître, comprennent les années de 1827 à 1844, et vont jusqu'à la lettre DUG; ces deux dernières parties sont rédigées par MM. Ch. Louandre et Félix Bourlequot. Le prix de chaque vol. 8—»

1643 ROGER. La noblesse de France aux croisades. *Paris*, 1847, gr. in-8. br. Prix : broché. . . . 20—»
Avec la couverture imprimée. 21—50

Magnifique volume grand in-8°, imprimé à Paris avec un très grand soin.

Edition illustrée d'un grand nombre de gravures sur pap. de Chine, têtes de pages et culs de lampe, couverture en or et en couleurs; dessins de *C. Nanteuil*, *J. Cagniet*, *Moynet*, *H. Cattenacci*, *Markl;* gravures de Lacoste fils aîné !

On lit dans la *Bibliographie de la France :*

« *La Noblesse de France aux Croisades* nous paroît appelée à un véritable succès. En peu de jours, un grand nombre de souscripteurs sont venus encourager cette belle et consciencieuse publication. Le patronage de toute la noblesse du royaume est, dès à présent, assuré à l'ouvrage de M. Roger La beauté des gravures et les soins donnés à la typographie feront de *la Noblesse de France aux Croisades* l'un des plus beaux livres que la librairie parisienne ait édités. »

1644 SAINT-REMI DE REIMS. Dalles du XIIIe siècle. *Reims*, 1846, gr. in-fol. *Première livraison.* L'ouvrage complet . . . . . 9—»

Cet ouvrage, imprimé à deux colonnes, texte encadré, avec plusieurs planches, contiendra 3 livraisons.

Sur pap. de Chine, tiré à petit nombre. . . . . 12—»

PAULIN PARIS. — ESSAI D'UN DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, accompagné d'un discours sur les variations du langage en France, depuis les origines jusqu'à nos jours, par M. PAULIN PARIS, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, un des conservateurs de la Bibliothèque du Roi. Brochure, à deux colonnes, de 112 pages in-4. Prix . . . . . 3—»

Le nom de l'auteur recommande suffisamment cette publication importante.

En Distribution :

Catalogue d'une très jolie petite Bibliothèque d'anciens livres rares et manuscrits, composant le cabinet d'un amateur de Paris, dont la presque totalité, en beaux exemplaires, est reliée par nos plus habiles artistes; dont la vente se fera, le 25 janvier et jours suivants, rue des Bons-Enfants, 30.

Ce catalogue se recommande à l'attention des bibliophiles par le beau choix des exemplaires et par les jolies reliures qui abondent dans ce précieux cabinet.

BIBLIOTHÈQUE

DE

SERGE POLTORATZKI

A

AVTCHOURINO.

PREMIER EXTRAIT.

SECTION DE BIBLIOGRAPHIE.

VERS ANGLAIS

DE BISHOP

SUR UNE

BIBLIOTHÈQUE.

Pet. in-folio de 8 pages, gros caractères, en anglais, avec la traduction de G. Duplessis.

Ces vers de Bishop ont été imprimés sur une grande feuille in-plano, avec la traduction française en regard par G. Duplessis, pour être encadrés et suspendus dans chacune des huit chambres de la bibliothèque d'Avtchourino.

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. PAULIN PARIS, G. DUPLESSIS, C. LEBER, AIMÉ MARTIN, G. BRUNET, GUICHARD, O. BARBIER, JÉR. PICHON, A. DINAUX, LEROUX DE LINCY, ACH. JUBINAL, P. DE MALDEN, VALLET DE VIRIVILLE, SAINTE-BEUVE, J.-F. PAYEN, ETC.

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 24. DÉCEMBRE.

SEPTIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR,

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

1846

IMPRIMERIE GUIRAUDET ET JOUAUST,
315, RUE SAINT-HONORÉ.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

DE L'ORGANISATION DES BIBLIOTHÈQUES DANS PARIS.

Par le Comte de LABORDE, membre de l'Institut (1).

Il n'y a personne qui n'ait entendu raconter l'histoire de ce voyageur qui fit, sans le vouloir, le tour du monde. A la suite d'un dîner d'adieux donné à des amis prêts à s'embarquer pour les Colonies (au temps que la France avoit des colonies), il se décide à prolonger la *conduite* jusqu'au coche de Rouen. — Pourquoi donc ne pas aller jusqu'à Rouen? — Oh! pourquoi? La route est longue, on couche en voiture; au lieu d'avoir fait un testament, on n'a même prévenu ni père ni mère. — Résistance inutile, notre homme s'embarque pour Rouen. Maintenant, comment toucher la Normandie sans poursuivre la Seine jusqu'à son embouchure, sans voir le Havre, cet entrepôt de notre commerce maritime? Va donc pour le Havre! Alors, la vue des mers immenses, les récits des matelots, le souvenir des anciennes lectures de voyages, tout verse dans l'âme de notre Parisien l'oubli de Paris, tout lui apporte des désirs imprévus, des résolutions nouvelles. Il met un pied dans le vaisseau, le signal du départ est donné; on le dépose à Pondichéry, et de là aux deux tours du monde qu'il acheva glorieusement il n'y avoit plus que la main.

M. le comte de Laborde est, lui aussi, un grand voyageur. Sous ce rapport il a fait ses preuves, et pour nous en tenir à ses lettres sur l'*Organisation des Bibliothèques*, elles viennent de l'entraîner à faire le tour de notre monde historique, moral et littéraire. *Chi sa?* disoit le drogman de M. d'Estourmel, et le moyen de gouverner la fantaisie? Si le livre d'ailleurs est amusant et curieux, riche en idées, écrit d'une façon dégagée,

(1) Techener, place du Louvre, 12; Franck, rue Richelieu, 60.

naturelle, originale; s'il nous promène dans la société de tous les morts que nous aimons; s'il nous reparle, pour nous les faire mieux connoître, de leurs habitudes, de leurs maisons, de leurs meubles, de leurs goûts et bien aussi de leurs désordres, irons-nous gronder parce que tout cela ne sera pas rigoureusement indispensable à l'étude de l'*Organisation des Bibliothèques*? Non, non; il doit suffire que tant d'aimables et joyeuses raconteries nous soient faites : qu'elles viennent du Nord ou du Midi, à propos de François Mansart ou de M. Visconti, de Jean-Baptiste Colbert, bibliothécaire de Louis XIV, ou de M. Joseph Naudet, le bibliothécaire de notre temps, peu nous importe; elles seront les bien venues, et nous nous délecterons aux coups de pinceau, sans trop regarder au cadre. Commençons pourtant par une bonne querelle avec l'auteur, et ce ne sera pas la dernière (car dans ce livre charmant il y a mille sujets divers d'impatience, et toutes les opinions, tous les sentimens y reçoivent à brûle pourpoint des gourmades inattendues). Comment donc M. de Laborde n'a-t-il pas d'abord reculé devant ce titre déplaisant : DE L'ORGANISATION? qui l'obligeoit à débuter par un mot d'aussi douteuse noblesse? — *Organisation?* répondra-t-il : mais cela vient d'*organiser*. — Je l'accorde. Mais *organiser?* — Il vient d'*organe*. — Et que signifie *organe*, non pas d'après l'Académie, qui veut bien déclarer que c'est la *partie d'un corps organisé*, mais d'après les justes analogies, les bonnes traditions? — *Organe* doit avoir le sens d'*orgue* ou d'*instrument*. Nous avons l'*organe* ou l'instrument de la voix; ce qui ne nous autorise pas à dire de Mme Stoltz, avec l'Académie, qu'elle a un bel *organe*. Nous avons l'orgue des églises, qui ne vaut guère moins que l'organe de la voix. Tirez de là *organiser*, dans le sens de munir d'instrumens, j'y consens à la rigueur; mais alors l'*organisation des Bibliothèques* ne sera plus que la réunion des livres, c'est-à-dire des véritables *organes* des établissemens de cette nature. Est-ce là ce que M. de Laborde semble avoir entendu? Je ne le pense pas; il n'aura vu dans le titre préféré que l'examen *de l'ordre qu'il conviendroit*

d'établir dans les Bibliothèques, et c'étoit en effet le moyen le plus court de dire au gros des lecteurs de notre temps : « Bonnes gens, je vous recommande mon travail. Vous allez » retrouver ici le style progressif, le beau langage de la tribune » constitutionnelle : je traiterai *de l'organisation*. Voyez le beau » mot ! et par lui jugez du reste. » Certainement M. de Laborde auroit écrit plus volontiers *Sur l'ordonnance des Bibliothèques*, ou *De la direction qu'il seroit à propos de leur donner*, ou *De l'ordre qu'il conviendroit d'y introduire;* mais il a craint qu'on ne renvoyât des titres aussi simples au temps du roi Guillemot. *De l'organisation des Bibliohèques*, quelle différence ! comme cela est ronflant, parlementaire ! Ainsi le livre gagnera d'être lu par tout le monde : le plus grand nombre sera bien attrapé en ne trouvant là rien du style que le titre promettoit ; mais le tour sera fait, et M. de Laborde en rira long-temps.

Depuis plus de dix ans, quand deux bourgeois de Paris se rencontroient, on sait qu'ils éprouvoient le besoin de s'éclairer sur deux points très graves : le premier, *Que dit-on d'Abdel-Kader?* le second, *Quand déplacera-t-on la Bibliothèque du Roi?* Il y avoit surtout peu d'accord dans les réponses à la seconde question. L'un disoit : « On attend encore ; on fait mille » projets ; on allègue mille causes de retard. » — « Que parlez-» vous de retard, Monsieur? reprenoit l'autre ; le changement » est résolu, et je puis vous en parler *savamment* : hier on a » commandé les cent mille paniers qui valurent, dans le temps, » au fameux M. Letronne, un brevet d'invention, sans garantie » du gouvernement ; on m'en a montré le dessin. Ils seront » d'une forme régulière ; on pourra les placer commodément » dans les grands *Omnibus* qu'on doit construire pour la circon-» stance. Les uns renfermeront des médailles, les autres des » pierres gravées ; ici des anneaux, là des colliers, des armes, » des inscriptions antiques, des manuscrits, des chartes, des » livres imprimés, des estampes, des vases étrusques, etc., » etc. (1). Quand tous les paniers seront bien serrés dans les

(1) « M. Letronne », dit M. de Laborde, « trouva son idée si bonne, que

» *Omnibus*, on couvrira chacun d'eux, avec le plus grand soin, » d'une mince feuille de papier, qu'on fixera avec quelques » pains à cacheter; puis, fouette, cocher! » — « Mais de quel » côté fouetterez-vous les chevaux? » — « Voilà le seul point » sur lequel on ne s'entende pas encore. M. Letronne demande » les Invalides; M. Visconti, la Bastille; M. Duchâtel, la place » Belle-Chasse; M. Denoue, la place Dauphine; M. de Ram- » buteau, la Grève; M. Delessert, la rue de Jérusalem; les » Députés, le Louvre, et M. le comte de Montalivet, le quai » Malaquais. Enfin on vient de nommer une dix-neuvième » Commission, naturellement chargée de faire un rapport et » de résoudre les incertitudes. Ainsi, vous pouvez être tran- » quille, la Bibliothèque royale sera déplacée. C'est là tout ce » que vous souhaitez, n'est-ce pas? Mes respects à madame! »

Surpris, indigné de cette façon cavalière d'appeler la destruction d'un ancien bâtiment, et de regarder comme indispensable le déplacement de notre admirable Bibliothèque, M. le comte de Laborde écrivit un jour au Journal *la Presse* une lettre courte, incisive, éloquente, et parfaitement judicieuse. On demande, y disoit-il, où l'on construira la nouvelle Bibliothèque? Est-il nécessaire de renverser l'ancienne? quelles sont les grandes raisons de convenance ou d'utilité? Sur cela, notre auteur de prendre à partie les architectes, les journalistes, le fameux M. Letronne et tous les faiseurs de plans et projets. L'effet de cette première boutade fut tel, que, dès le lendemain, les bourgeois de Paris modifioient le premier point de leur curiosité; et, quand ils se rencontroient, ils se bornoient à demander si l'on déplaceroit ou si l'on maintiendroit la Bibliothèque du Roi? Grand pas de fait pour la conservation de notre palais Mazarin. Le succès mit en humeur M. de Laborde. Sa première lettre fut réimprimée, et voilà comment nous sommes obligés d'en entretenir nos lecteurs : car, n'eût-elle pas offert un véritable

» l'espérance de la voir mettre à exécution fut pour beaucoup dans l'opinion » qu'il émit sur la convenance du déplacement de la Bibliothèque royale. » Je n'en serois pas surpris, et, en y pensant bien, autant valoit ce motif que tout autre.

modèle de discussion et de plaisanterie, on l'eût encore recherchée pour la beauté de ses ornemens typographiques. Dans les quatorze feuillets dont la lettre étoit composée, on remarque un élégant frontispice à l'adresse de madame *la Presse*, belle dame entourée d'emblèmes mystérieux, tels que paon, épée, quenouille, lacs d'amour et de guerre, etc., etc.; — puis une page de la Guirlande de Julie; — puis un *écrivain* d'après un manuscrit du XVe siècle; — puis l'enlèvement du saint Suaire, d'après Albert Durer; — puis un plan des différentes Bibliothèques de Paris, etc., etc., etc. La plupart de ces ornemens avoient été dessinés et gravés par M. le comte de Laborde, qui n'est pas, on en peut ainsi juger, moins bon graveur qu'agréable écrivain et profond érudit. Les bibliophiles nous pardonneront d'entrer dans ces minutieux détails : pour eux, le fond d'un livre est bien quelque chose; mais la forme! Ah! la forme est bien plus séduisante encore.

J'ai dit que la première lettre étoit de quatorze feuillets; la deuxième, qui parut au mois de mars 1845, a le double d'étendue. Elle n'eut pas moins de succès que la première, et ramena la bourgeoisie parisienne à désirer qu'on ne suivît aucun des plans de reconstruction proposés par MM. les architectes. Cette lettre offroit la *Revue critique des projets présentés pour le déplacement de la Bibliothèque royale*. Nous ne suivrons pas le piquant argumentateur dans l'exposition, moitié plaisante et moitié sérieuse, de tant de conceptions, dont le résultat le plus clair devoit être de renverser à grands dépens le beau palais Mazarin. L'espace nous manqueroit pour les rappeler, et nous avons mille autres choses à passer en revue. Qu'il nous suffise d'avertir les curieux de profession que cette deuxième brochure n'est pas moins remarquable que la première sous le point de vue des ornemens. Ces ornemens, il est vrai, n'éclairent pas d'un jour sensible la question de l'*Organisation des Bibliothèques*. Mais quoi? défendrez-vous au graveur, au dessinateur, au voyageur, à l'antiquaire, au poëte, d'aborder ce qui les touche? Et n'est-ce pas au contraire à chacun d'eux qu'il convient de défen-

dre, avec les armes qui lui appartiennent, la cause des grandes collections dont ils font un si bon usage. Or, M. le comte de Laborde est à la fois tout cela ; remercions-le donc franchement et sans arrière-pensée de nous donner ici la gravure d'un bas-relief inédit du Parthénon, qu'il a d'abord moulé sur plâtre, puis dessiné et gravé ; un sujet de la danse des morts, d'après Holbein ; des joueurs d'échecs, d'après une peinture égyptienne de Medinet-Abou ; une pierre tumulaire de deux ducs de Westphalie, au XVe siècle ; douze plans gravés de tous les terrains destinés tour à tour à la Bibliothèque royale par les faiseurs de projets, savoir : le quai d'Orsay, — la place Belle-Chasse, — le jardin du Palais-Bourbon, — le terrain des Petits-Pères, — le boulevart de Gand, — la rue Louis-Philippe, — la place Dauphine, — l'hôpital de la Charité, — le palais de l'Institut, — le jardin du Luxembourg, — le grand carré des Champs-Élysées, — le Temple, — et l'hôtel Rougemont, sans compter mille autres plans morts-nés et tout aussi raisonnables : car enfin, dès qu'on veut bien considérer la grande ville de Paris comme une vaste meule de beurre également tendre au couteau dans tous les sens, il importe peu de choisir les Champs-Élysées plutôt que le Marché aux Veaux ; l'instrument des architectes peut, à bon droit, pénétrer partout avec la même indifférence. Paris n'est-il pas livré, pieds et poings, corps et âme, à leurs expérimentations? Mais puisque M. de Laborde nous a donné l'exemple des digressions, on me permettra bien de transcrire ici ce que j'écrivois en 1844, à l'occasion de tant de projets de destruction enfantés contre l'*hôtel Mazarin*. « Une » guerre acharnée a par malheur été déclarée aux bâtimens de » la Bibliothèque royale. Les architectes, d'accord en cela avec » plusieurs ministres qui se sont succédé, laissent dans le plus » honteux délabrement les toitures, les portes et toute la partie » extérieure de cet admirable palais. L'œil du citadin est at- » tristé, souvent même indigné, en voyant, dans le quartier le » plus élégant de Paris, un bâtiment noir, des fenêtres hideu- » ses, des murs étançonnés, des trottoirs indignes de la der-

» nière bourgade du Limousin. Il en résulte que, de tous côtés,
» on crie à la destruction de l'hôtel, à la translation de la Bi-
» bliothèque. Il semble que l'honneur national soit intéressé à
» l'anéantissement de cet édifice (j'en demande pardon à M. Le-
» tronne), un des plus beaux de la capitale. Où transportera-
» t-on nos admirables collections? On l'ignore, on ne le cher-
» che pas. Seront-elles mieux ou aussi bien? Qu'importe! Une
» fois l'hôtel Mazarin vendu, détruit, il faudra bien se conten-
» ter de tout autre emplacement. *Il n'est plus temps*, diront
» d'un air abattu ceux qui auront le plus pressé le moment
» de la destruction, et tout sera dit.

» Mais, puisqu'il est temps encore, n'est-il pas vrai que la
» portion centrale de la rue Richelieu satisfait à toutes les con-
» venances? 1° C'est autour du palais Mazarin que viennent
» loger tous les étrangers de distinction. 2° C'est le quartier
» le plus riche et le plus peuplé : il n'a pas d'autre bibliothèque,
» et les autres quartiers dans lesquels on veut la refouler en
» regorgent. 3° Le palais Mazarin conserve encore un jardin :
» en existe-t-il trop dans la capitale, pour qu'on veuille à toute
» force détruire celui-là? La *galerie Mazarin*, dans laquelle
» sont les manuscrits, rivalise avec ce que les voyageurs admi-
» rent le plus à Rome. Rien, dans Paris, ne peut donner une
» idée de la beauté des fresques de Romanelli, que viennent
» contempler les Italiens eux-mêmes : quelle nécessité de les
» anéantir au moment où l'on étançonne avec le plus louable
» zèle les moindres vestiges d'art dans les chapelles les plus
» vermoulues? Avons-nous en France trop d'anciennes fres-
» ques? Mais, dit-on, à la place on bâtira des boutiques?
» N'avons-nous pas assez de boutiques, et ne devroit-on pas au
» contraire les inviter à se ranger un peu devant des monumens
» aussi splendides, aussi respectables? Vous parlez de la
» crainte du feu : prétendez-vous mettre la Bibliothèque royale
» dans la banlieue? Et ne savez-vous pas que le palais Mazarin
» est défendu du contact étranger par tous les côtés? que la
» rue Richelieu, la rue Colbert, la rue Vivienne et la rue

» Neuve-des-Petits-Champs, la protègent contre tous les in-
» convéniens que vous pourriez craindre? Pendant cinquante
» ans, elle fut en présence du plus terrible, du plus dange-
» reux des voisins, l'Opéra; mais aujourd'hui la magnifique
» fontaine de M. Visconti remplace l'Opéra, comme pour ajou-
» ter à la sécurité de la Bibliothèque. D'ailleurs, pendant cin-
» quante ans, l'Opéra a brûlé, la Bibliothèque n'a pas été tou-
» chée; pendant cinquante ans personne ne s'étoit préoccupé
» de cet énorme danger : et c'est aujourd'hui, quand le danger
» n'existe plus, que vous vous prenez de peur! Faites-nous
» grâce, s'il vous plaît, de votre ironique sollicitude. Accordez
» au palais Mazarin les réparations qu'exigent les anciens bâti-
» mens, les plus solides même, au nombre desquels il mérite
» d'être compté. Nettoyez les murs extérieurs; défendez-les de
» toutes ces immondes affiches, accumulées par un tas d'em-
» piriques, d'arracheurs de dents, et de quelque chose de pire
» encore; ouvrez quelques fenêtres, tracez quelques colonnes
» engagées le long de la rue Richelieu : vous aurez droit alors
» à la reconnaissance de vos concitoyens, au lieu de recueillir
» l'exécration de la postérité, quand vous aurez rasé nos ma-
» gnifiques galeries, brisé nos grilles élégantes et nos escaliers
» somptueux, enlevé nos admirables peintures et compromis
» l'avenir de la plus belle collection du monde. — Je sais que
» je ne serai pas entendu; mais du moins j'aurai la consola-
» tion d'avoir crié (1). »

Je me hâte de dire que, si mes *cris* furent et devoient être exhalés dans le désert, il n'en fut pas de même des lettres éloquentes de M. le comte de Laborde, qui sut répondre avec un heureux mélange d'éloquence, de malice et de raison, à tous les argumens qu'on ne se lassoit pas de faire valoir contre l'existence du palais Mazarin. Grâce à lui, Paris conservera l'une de ses gloires monumentales; et quand l'habile architecte de cet édifice, M. Visconti, un des premiers que M. de La-

(1) *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI, p. 16-17.

borde ait convertis, aura fait exécuter les réparations et modifications réclamées aujourd'hui pour le service de la Bibliothèque royale, il sera de toute justice d'immortaliser le souvenir du glorieux triomphe obtenu de nos jours par cet éloquent écrivain, digne véritablement du nom de *Conservateur du palais Mazarin*. Mais nous avons assez parlé de ce fameux procès, et, tout le monde aujourd'hui l'estimant gagné, nous allons nous occuper de la quatrième lettre, qui, malgré son titre, nous conduira bien loin de l'*Organisation des Bibliothèques*. Que si nous nous taisons sur la troisième, c'est pour une raison péremptoire : elle n'a pas encore été publiée.

Cette belle quatrième lettre : *De l'organisation*, etc., parut au mois de décembre 1845, avec le titre spécial : *Le palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne au* 17e *siècle*. Les ornemens qui servent de cadre à ce titre reproduisent, en médaillons fort bien gravés, les deux portraits de Lebrun et de Vander-Meulen ; puis, sur le verso du même feuillet, le plan de l'ancien palais Mazarin en 1661 ; puis, sur le feuillet suivant, la gravure du « couronnement de la cheminée » dans la galerie Mazarine, au rez-de-chaussée. Enfin, *pour commencer*, la première section de la lettre nous donne l'*Histoire du palais Mazarin, depuis sa fondation jusqu'à la mort du Cardinal*. En voici les premiers mots : « *Le quartier....* »

Eh bien! me direz-vous, pourquoi vous arrêtez-vous là? — Mes chers lecteurs, ce n'est pas à moi qu'il faut le demander, mais à M. de Laborde, qui, à propos de ce mot, s'est remis en mémoire une foule de faits, d'idées, de réflexions, qu'au premier aspect ce mot ne sembloit pas fait pour évoquer. La note qui réunit tous ces nouveaux arrivans ouvre un autre volume, qui va devenir la partie essentielle du piquant travail de M. de Laborde. Ainsi nous passerons en revue tous les écrits qui nous restent du cardinal Mazarin, ses lettres, ses dépêches, ses apostilles, ses *agenda* : car le Cardinal a laissé douze ou quinze petits livrets de cinq ou six pouces de long sur trois de large, dans lesquels il inscrivoit en italien, en espagnol, en

françois, et quelquefois dans un mélange plaisant de ces trois langues, toutes les réflexions politiques et tous les traits dont il jugeoit à propos de secourir sa mémoire. L'exemple des *agenda* avoit été déjà donné par le cardinal de Richelieu; c'est même un de ces *agenda* qu'on a publié sous le titre de : *Journal de M. le Cardinal pendant le grand orage de la cour*, livre plein de bavardages, de petites médisances, de bruits d'antichambres, de rapports misérables, qui tous pouvoient au besoin servir les passions, les vues de ce grand homme. Dans ceux du cardinal Mazarin revient souvent le nom du Coadjuteur, trop souvent même pour justifier l'idée dédaigneuse que M. de Laborde en conserve. Certainement, en méditant les étranges Mémoires du cardinal de Retz, on est tenté de prendre leur auteur pour le plus grand menteur du monde : on s'impatiente en lui voyant analyser avec complaisance les discours qu'il a tenus, les conseils qu'il a donnés, les malheurs qu'il a seul prévenus ou voulu prévenir. Les frondeurs s'avisent-il de quelque bon tour, c'est à lui qu'ils en doivent l'inspiration; font-il quelque grosse sottise, le Coadjuteur les avoit prévenus d'avance des résultats qu'elle amèneroit. De notre temps combien a-t-on vu de ces héros méconnus, qui seuls avoient fait la révolution, la restauration, la charte, les programmes, la paix, la guerre, tout, en un mot! Mais, étudions mieux l'époque de la Fronde, et certes les documens ne manquent pas : nous retrouverons partout le grand conspirateur; nous verrons les amis du Roi le désigner comme l'âme de la révolte; les frondeurs le nommer dans tous leurs actes; le clergé, le parlement, marcher comme il veut les faire marcher. Dans les Mémoires de Mme de Motteville, de la duchesse de Nemours, de La Rochefoucauld, de Mademoiselle, dans toutes les Mazarinades, ce grand nom du Coadjuteur reviendra sans cesse. Veut-on une dernière preuve, plus forte encore que toutes les autres, de l'importance du personnage? Il fut le seul de tous les frondeurs auquel Louis XIV ne put se résoudre à pardonner, le seul dont il craignit toujours l'activité, les ressources. Croyons-en donc

le cardinal de Retz quand il vient dire et même répéter qu'il poussa l'esprit d'intrigue et de turbulence aussi loin qu'il étoit alors donné de le faire à un prêtre grand seigneur. Je crois savoir que, sur ce point, l'historien si remarquable du *Ministère du Cardinal Mazarin* a beaucoup rabattu des préventions qu'il avoit exprimées contre la valeur de cet homme singulier et la sincérité de ses Mémoires.

M. de Laborde offre à l'écrivain qui voudroit bien se charger de l'importante publication des *Mémoires sur le cardinal Mazarin* un fil conducteur au milieu du dédale de toutes les collections particulières et publiques. Il rappelle avec certitude tout ce qu'on a déjà publié de la correspondance de Mazarin et tout ce qui reste inédit; enfin il s'arrête avec complaisance sur deux sources de révélations historiques, Tallemant des Réaux et le gazetier Loret. Pour ce qui est de Tallemant des Réaux, on le voit cité vingt fois à chaque page, on convient de l'importance extrême de ses confidences; mais M. de Laborde n'en juge pas moins l'*auteur des Historiettes* avec une excessive sévérité. Non, ce n'est pas un ramassis de commérages de ruelles, les plus scandaleux et les plus effrontés. Et d'abord ce mot de *ruelle* n'est pas ici à sa place : les commérages de *ruelles* étoient rarement effrontés, et M. de Laborde le sait mieux que personne. Au temps de Tallemant, n'avoit pas de *ruelle* qui vouloit, les grandes dames seules jouissant du privilége d'attirer autour d'une sorte de lit de parade les gens connus dans le monde par les avantages de l'esprit ou du rang. Ami de l'aimable chanoine Maucroy, de Patru, de d'Ablancourt, attaché particulièrement à Mme de Rambouillet, Tallemant n'est pas un homme à dédaigner; il conte avec infiniment d'esprit, il choisit en général assez bien, il est sincère, et, tout en poussant fort loin la médisance, il amortit volontiers les coups les plus durs par un : *Je ne sais si cela est bien vrai.* Voyez les historiettes de Richelieu, du maréchal de la Force, de Mme de Rambouillet, de Desportes, de Voiture et de plus de cent autres : est-ce un ramassis de commérages? A-t-il mal connu Mme de Sablé, le

chevalier de Guise, Mme la Princesse, Bullion, etc., etc.? Quant aux obscénités dont il a mêlé ses récits, on peut en dire qu'elles paroissent tenir dans l'ouvrage plus de place qu'elles n'en tiennent en effet; il est aisé de les en séparer sans faire à l'ensemble le plus léger tort du monde, et si l'édition qu'on projette est exécutée, si les grossièretés sont réunies à part dans une espèce de Supplément, pour la satisfaction des curieux et des amis de la vérité littéraire telle quelle, les premiers volumes, épurés de cette façon sans que personne ait le droit de se plaindre, paroîtront d'une lecture agréable et constamment attachante. Les *Historiettes* sont d'ailleurs encore une sorte d'*agenda*. C'étoit pour celui qui les écrivoit un moyen de fixer dans sa mémoire les anecdotes piquantes et rarement louangeuses que nos pères appeloient les *blasons*, et dont se nourrissent même aujourd'hui toutes les sociétés particulières. Tallemant vouloit les confier à ses amis, comme autrefois Philippe de Navarre réservoit pour ses enfans les ressources de jurisprudence dont sa vieille expérience avoit résumé le grand art. Sans doute le manuscrit ne lui appartenoit plus quand il s'avisa de devenir dévot catholique, de mauvais huguenot qu'il étoit auparavant; autrement, le Recueil des *Historiettes* auroit eu le sort de tant d'autres hérétiques : il auroit été mis aux flammes, et franchement, à ne considérer que les préceptes de la charité chrétienne, il ne les eût pas *volées*.

Venons maintenant à Loret, ce gazetier poétique à peu près exhumé depuis dix ans par suite des nombreuses citations qu'en ont faites deux critiques éminens, MM. Montmerqué et Walckenaer. Il semble qu'il ne reste rien à ajouter à tout ce que nous en apprend aujourd'hui M. de Laborde : il a restitué l'histoire de l'homme et du livre. On aime à suivre avec lui ce naïf et bon Loret au milieu des festins, des bals et des concerts. Vouloit-on l'approbation de Loret, il falloit l'inviter ou lui envoyer une somme d'argent; en général, il préféroit les invitations. Quant au talent, il avoit le premier de tous : il se faisoit lire. M. de Laborde, au milieu de tant de recherches

précises, judicieuses et attachantes, a dû payer quelque tribut à l'inexactitude. J'en découvre une, et je me hâte de la signaler. Lui, qui connoît si bien la belle, la ravissante Anne-Geneviève de Bourbon, *duchesse* de Longueville, ne va-t-il pas mettre la *Gazette de Loret* sous son patronage? Vraiment non, ce n'étoit pas la duchesse, et Loret se garde bien de désigner jamais ainsi sa véritable protectrice; c'étoit Marie d'Orléans, dite *Mademoiselle de Longueville*, depuis duchesse de Nemours et princesse de Neufchâtel, auteur d'un petit volume qui figure au nombre de nos meilleurs morceaux d'histoire. D'un autre côté, ce n'est pas de Marie d'Orléans, mais d'Anne-Geneviève de Bourbon, que Scarron entendoit parler dans un passage cité par M. de Laborde un peu plus loin. Mais pourquoi nous arrêter à ces misères? D'ailleurs, je ne finirois pas si je suivois notre auteur dans tout ce qu'il nous apprend des Gazettes en vers et en prose qui parurent avant, pendant et après ce bon Loret. Avançons du moins jusqu'à la deuxième note, elle nous fera connoître tous les hôtels de Paris bâtis par Mazarin ou ses héritiers. Nous avons ensuite une sorte de dissertation bibliographique sur les plans de Paris; le premier de ces plans, dans lequel figure le quartier du Palais-Royal, auroit pour auteur Pierre Gomboust, 1652. Voilà les curieux mis en demeure d'en chercher et découvrir de plus anciens. Je saute à pieds joints à la note treizième, et, sans autre préambule, je m'inscris de toutes mes forces contre elle : car, n'en déplaise à M. de Laborde, à M. Walckenaer et à mille autres conteurs bien indignes d'avoir pour soutiens deux pareils noms, jamais le scandale des mœurs ne fut en France une chose non scandaleuse. Si Marthe Bigot, femme de Beautru, rechercha des amans parmi ses valets, elle en fut punie par les galères, et bien des femmes, dans notre vertueux siècle, en ont été quittes à meilleur marché; c'est pourtant encore une sorte de flétrissure de jeter sur des valets un œil de convoitise. Pour les hommes, auxquels on pardonne tout, et qui pardonnent si rarement, cette bassesse est traitée de peccadille; mais il est de la nature

des femmes de regarder plus haut qu'elles, et de choisir leurs amans parmi ceux qui, par le rang ou la réputation brillante, semblent porter avec eux l'excuse d'une foiblesse. Quant aux couplets recueillis par M. de Laborde, ils ne prouvent absolument rien dans la question présente; autrement, tout un siècle seroit responsable des obscénités d'un seul misérable; autrement, il faudroit croire aux amours de la noble et vertueuse fille de Louis XVI avec M. de Quélen, archevêque de Paris : car les calomniateurs de nos jours n'ont pas été, comme on sait, en arrière des plus indignes faiseurs de vaudevilles de la Fronde. Et comme, de nos jours, on n'a pas ajouté la moindre foi à d'aussi plates calomnies, gardons-nous, pour Dieu, de juger le XVIIe siècle sur des autorités de la même espèce.

Mais j'ai bien un autre duel à soutenir contre M. de Laborde : c'est à l'occasion de la quinzième note, dans laquelle il réunit toutes les ressources, tous les agrémens, toutes les séductions du style, pour démontrer que son héros, le cardinal Mazarin, fut l'amant heureux et sensuel de la reine Anne d'Autriche. On ne peut s'empêcher d'être attristé quand un homme, joignant au mérite de l'écrivain et du littérateur toutes les habitudes élégantes de la meilleure compagnie, quand M. de Laborde enfin ne recule pas devant une pareille thèse. A-t-il donc bien le droit d'exécrer la mémoire de M. Dulaure, après avoir adopté et revêtu de tous les charmes du meilleur style toutes les opinions de l'auteur de l'*Histoire de Paris!* Non, Monsieur le Comte, la reine Anne, dont la vertu fut mise une seule fois en échec par lord Buckingham, quand elle avoit vingt-cinq ans, cette reine qui sut alors résister au penchant secret qui l'attiroit vers les passions romanesques, Anne, à l'âge de cinquante ans passés, n'étoit pas follement éprise d'un prêtre de quarante-neuf ans, dont elle n'avoit guère entendu parler jusque là, sinon comme du docile instrument des vues de Richelieu, le plus ardent de ses ennemis. Avant la mort de Louis XIII, cette passion n'étoit certainement pas née; et, quand la Reine prit la sage résolution de conserver au cardinal Mazarin,

d'après l'ordre du feu Roi, le soin de l'administration publique, ce parti surprit tout le monde et dérangea tous les calculs. Que, durant la Fronde, les factieux, après avoir commencé par reprocher au ministre ses habitudes italiennes, aient tout à coup changé leurs batteries et propagé le bruit de ses amours avec la Reine, il ne pouvoit en être autrement; on ne verra *jamais* une régente encore belle, quoique déjà sur le retour, éviter les calomnies du même genre, dès qu'un parti se formera contre le ministre dépositaire de sa confiance. Mais si l'on veut en croire ainsi les pamphlétaires, il faudra supposer que l'amour est le grand but de tous les ambitieux célèbres, et que les affaires d'état sont toujours et nécessairement conduites d'après les règles de la galanterie. Or il vaut mieux renvoyer ces gens-là aux romans de Mlle de Scudéry. Examinons froidement Mazarin : accusé dans mille pamphlets des goûts les plus bizarres, il ne donna cependant jamais la moindre prise plausible sur ses dispositions à l'amour sensuel, quel qu'en fut l'objet ou la nature. On a cité dix maîtresses du cardinal de Richelieu; si l'on a calomnié le grand homme en flétrissant la réputation d'une des plus nobles créatures de ce temps-là, la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, on sait du moins que Richelieu avoit un penchant réel, invincible, vers les femmes. Mais Mazarin, comment se fait-il qu'on ait pour la première fois soupçonné la pureté de ses mœurs, quand on a voulu déshonorer la Reine? Il auroit donc commencé par là; quand la reine avoit quarante-cinq ou cinquante ans! Et vous avez cru cela, vous, Monsieur de Laborde, après l'éditeur d'une Correspondance que vous regardez encore cependant comme inédite, tant l'édition qu'on a donnée vous semble insuffisante! Admettons que cet éditeur ait partout bien lu, et qu'il n'ait pas eu, dans les endroits les plus délicats, le malheur qui lui arriva quand il prit M. de Perefixe, d'abord maître de chambre (*maestro di camera*) du cardinal de Richelieu, puis évêque de Rhodez, pour un valet de chambre, plus tard *laquais de Claude Pot, marquis de Rhodes;* admettons qu'il n'ait pas rapporté à la Reine ce que Mazarin en-

tendoit adresser au Roi, M. de Laborde y gagnera fort peu de chose, en vérité. Il sait mieux que personne qu'on ne parle pas aux rois et qu'on ne leur écrit pas comme aux autres; que les protestations de *passion*, de *dévoûment*, de *désir de mourir* pour leur plaire et les servir, sont des formules aussi froidement exprimées que froidement reçues. Et si les cœurs sont toujours aux monarques *adorés* auxquels on parle, pourquoi ne seroient-ils pas également aux reines, quand elles sont régentes, quand on a besoin d'elles et quand on sait quelles ont besoin d'être convaincues de votre dévoûment passionné, romanesque, fabuleux? Mazarin, contraint de fuir, et cela par les conseils de la Reine, demandant à la Reine la grâce de revenir, parle donc de sa *passion* connue, éprouvée; des tourmens de l'exil, rendus plus cuisans par l'éloignement de celle qui peut se dire la boussole de sa fortune. Mais il ne faut pas prendre au sérieux de pareils lieux communs, écrits à une femme déjà vieille : car enfin (j'espère qu'aucune dame de cinquante ans ne lira ceci) qu'est-ce qu'une maîtresse de cinquante et un ans? Il est vrai que M. de Laborde cite pour garant un passage des Mémoires de la duchesse d'Orléans, mère du régent; mais il ne faut pas oublier que cette femme fonda le cabinet du Palais-Royal, dont la politique, assez profondément calculée, étoit de jeter dans l'Europe des levains de haine, de mépris et d'horreur contre la reine Anne, le roi Louis XIV et le roi Louis XV. Cette princesse bavaroise, admirablement peinte par Saint-Simon, nous assure donc que Mazarin étoit marié à la reine : « *On connoît maintenant*, ajoute-t-elle, *toutes les circonstances de ce mariage* ». Il est bien fâcheux que Son Altesse Royale n'ait pas daigné nous rappeler ces circonstances. Elle dit encore : « La vieille Beauvais, première femme de chambre de » la reine-mère, avoit le secret de ce mariage; cela obligeoit » la reine de passer par tout ce que vouloit sa confidente. » Malheureusement pour Son Altesse Royale, la Beauvais fut ignominieusement chassée de la cour en 1649, à la veille de la Fronde, preuve admirable de la crainte qu'on avoit de ses ré-

vélations. Il est vrai que nul des frondeurs, ni Gaston, ni Retz, ni Condé, n'ont su un mot de ce mariage, et que le seul libelliste qui l'ait présenté comme un *bruit possible* a ajouté que le père Vincent (saint Vincent de Paul) en avoit été l'entremetteur et le ministre. C'est assez montrer ce que valoient de pareils bruits. Mais qu'importe? — « A la » cour, dit ici M. de Laborde, les secrets sont des traditions, » et la Palatine les recueilloit avec une *impartialité* qui n'est » égalée que par la crudité cynique avec laquelle elle les rap- » portoit. » Pour moi, je doute extrêmement de l'authenticité de ces tristes Mémoires, dont les originaux, dit-on, ont été détruits dans un incendie; et, s'ils sont vrais, tant pis pour la princesse : son honneur est là seul mis en cause.

Il n'est pas d'une meilleure critique de s'arrêter à quelques mots de Tallemant des Réaux. L'auteur des *Historiettes* avoit ouï rapporter que le cardinal de Richelieu avoit dit à la reine en lui présentant Mazarin : « Vous l'aimerez bien, il a de l'air » de Bouquingant. » Rien ne seroit plus invraisemblable de la part de Richelieu, qui ne cessa de tourmenter la reine, et qui certainement auroit mille fois perdu Mazarin, s'il l'eût jamais soupçonné d'être plus heureux que lui. D'ailleurs que prouveroit ce mot? Richelieu l'eût-il prononcé, cela doit-il nous convaincre des relations sensuelles du Cardinal avec Anne d'Autriche? Mais le cardinal de Retz, cet autre adorateur dédaigné, après avoir dit que la reine « n'étoit espagnole ni d'esprit ni de » corps, et qu'elle n'avoit ni le tempérament ni la vivacité de » sa nation », n'ajoute-t-il pas que « Mme de Chevreuse (cette » autre bonne pièce) n'avoit aucune lumière d'aucune galante- » rie de la reine; qu'elle lui avoit vu, dès l'entrée de la régen- » ce, une grande pente pour M. le Cardinal, mais qu'elle n'a- » voit pu démêler jusqu'où cette pente l'avoit portée? » Ainsi M. de Laborde, sans doute, va conclure de tous ces bruits que l'histoire des amours de la Reine est un conte? Point du tout : c'est au contraire, à ses yeux, autant de preuves sans réplique de leur réalité. *O vanas hominum mentes, o pectora cæca!*

Regrettons encore, avant d'en finir avec cette quinzième note d'ailleurs si amusante, d'y voir trop souvent cités les nouveaux Mémoires du jeune Brienne, publiés de notre temps. Leur authenticité est bien autrement douteuse que la vertu de la reine Anne : et pour moi je les crois arrangés, falsifiés, transformés, sinon complétement fabriqués. Ce n'est pas une femme du XVIIe siècle qui eût dit : « Si, chez moi, l'affection va à l'amour sans » que je le sache, mes sens n'y ont point de part. » Cette façon de parler seroit bien dans les romans de Crébillon le fils ; mais dans la bouche de la reine Anne d'Autriche, fi donc !

Je ne pense pas non plus que les carnets de Mazarin aient été jamais destinés à passer sous les yeux de la Reine ; et si j'avois, comme M. de Laborde, la conviction des relations intimes de ces deux personnages, je le croirois encore moins. Quel amant, en effet, avec toute liberté d'entretenir sa maîtresse, imagineroit de lui transmettre de pareils lambeaux d'avis et d'instructions ? Dans quelle intention, à quelle fin ? Mais, sans jeter de soupçons sur la conduite de la Reine, il est aisé d'expliquer comment son nom revient très fréquemment dans tous les carnets. Le Cardinal vouloit se rappeler ainsi tout ce qu'il avoit à lui dire de pressé ; et, par exemple, devant les mots : *Se S. M. non vi prende rimedio, il parlamento e li grandi havranno troppo autorita*, il devoit sous-entendre : *Ne pas oublier de dire à la Reine.* Au reste, la question est d'assez foible importance. Que la Reine ait ou non vu ces carnets, ils n'en sont pas moins curieux ; et si jamais on doit aux recherches et aux instances de M. de Laborde leur publication, je ne doute pas que M. Ravenel, auquel on devra la confier, ne reconnoisse en vingt endroits qu'il faut bien se garder de retrouver partout la preuve d'un tendre commerce, et jusque dans les formules de la courtoisie la plus vulgaire.

(*La suite à un prochain numéro.*)

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

LES PLÉIADES.

Je dois à l'étymologie, cet art plus ingénieux que véridique, de définir le mot *Pléiade*, que l'on prétend forgé par Henri Etienne.

Filles de l'Atlas et de Pleione, antiques Vergilies, perles qui scintillez comme un collier sur le cou du Taureau, et vous surtout, la plus belle des sept, Maïa, la nymphe aimée de Jupiter, soyez propices au Nautonnier timide qui vous implore; retenez les tempêtes dont vous êtes les avant-courières; faites que ma prose, guidée par votre douce clarté, navigue heureusement dans les pages qu'elle va parcourir!...

Ce qui veut dire, sans pindariser : 1° qu'en langage mythologique, on appelle *Pléiade*, dérivé d'un mot grec qui signifie *naviguer*, un groupe de six ou de sept étoiles, divinisées par les anciens et revêtues de noms différens, qui apparaissoit à l'équinoxe du printemps, et donnoit aux navigateurs le signal du départ; 2° qu'en astronomie, on comprend sous ce terme, ou sous celui plus vulgaire de *la Poussinière*, une constellation septentrionale placée au signe du taureau, qui occupe bien, comme par les temps passés, la même place au firmament, mais qui, grâce aux progrès des lumières et à la boussole, n'a plus le moindre droit aux prières ou aux malédictions de nos matelots.

Telles sont la définition et la désignation historiques et scientifiques, que j'aurai l'humanité de ne pas étendre davantage.

Maintenant je quitte les régions éthérées, où je n'ai pas la prétention de résider, pour descendre sur un monde plus réel. J'arrive à mon sujet, qui est de passer en revue les réunions de littérateurs qui, à diverses époques, se sont intitulées elles-mêmes ou ont été intitulées *pléiades*.

J'ai espéré que les lecteurs excuseroient le peu d'importance

du texte de cet article, en songeant que ces associations, quelque frivoles qu'elles semblent être à la première observation, ont eu les résultats utiles d'opposer une barrière à l'ignorance; d'offrir parfois, aux pauvres muses balayées par les temps fâcheux, un refuge où elles pouvaient sécher leurs ailes; d'entretenir par l'émulation le goût de la poésie, et de donner quelquefois l'essor à des talens réels.

J'ai espéré surtout que toute rigueur tomberait lorsqu'on aurait admis avec moi que ces tabernacles furent les sillons dans lesquels germèrent les graines précieuses d'où sont sorties nos Académies!

On me pardonnera, grâce à ces considérations, de tirer un instant des vapeurs de l'oubli ces constellations terrestres, ou mieux planètes éteintes, que souvent, je l'avoue, le soleil de l'imagination, l'engoûment ou la mode, ont seuls illuminées.

Ce fut sous le roi égyptien Ptolemée Philadelphe, qui, dans l'*Agiographie bibliophilique*, peut, à bon droit, passer pour le patron des amateurs de livres, qu'eut lieu l'inauguration de la première Pléiade.

L'origine en est attribuée à sept poëtes grecs : Théocrite, Callimachus, Lycophron, Nicandre, Apollonius de Rhodes, Homère, fils de Milo, Aratus, contemporains de Ptolemée, et ses commensaux, qui, liés par les mêmes intérêts et les mêmes goûts, avoient formé au pied du trône une petite cour lyrique.

Ces métaphoriques personnages imaginèrent, assure-t-on, soit pour composer une auréole de gloire à leur protecteur; soit en souvenir de leurs compatriotes, les sept sages; soit en vue de l'Heptade dont les symboliques et incroyables vertus ont depuis été divulguées par H. Corn. Agrippa dans sa *Philosophie occulte*, de placer leur association sous l'invocation des sept sœurs célestes, et de la décorer du titre pompeux de *Pléiade grecque*.

Ainsi s'humanisèrent les étoiles au profit des gens de lettres; ainsi la Pléiade prit rang parmi les institutions de ce bas monde!

Nonobstant ce beau début, l'invention resta des siècles sans imitateurs. L'idée ne fut-elle pas trouvée heureuse? N'y eut-il pas assez de talens pour parfaire le chiffre voulu? La bonne foi suffisoit-elle alors pour garantir de la contrefaçon? Les poëtes latins dédaignèrent-ils de marcher sur les traces de leurs prédécesseurs? La bonne intelligence, devenue si rare entre les écrivains, commençoit-elle déjà à déserter notre terre? Je laisse aux immortels destinés à augmenter d'un tome les 65 volumes des mémoires des Inscriptions et belles-lettres le soin de résoudre ces intéressantes questions.

Toujours est-il que, de l'an 270 avant J.-C. à l'an 790 de l'ère chrétienne, on ne vit pas apparoître la moindre pléiade littéraire, et que la constellation grecque brilla ou plutôt fut oubliée pendant plus de mille ans.

Il faut traverser les âges jusqu'à Charlemagne pour retrouver un essai d'académie, composée de sept personnes, qui se rattache à l'idée traditionnelle d'une pléiade.

Quelle qu'ait été du reste alors la véritable dénomination de l'académie qu'il forma de concert avec six des principaux savans, ses anciens maîtres devenus ses collègues, on peut hardiment prétendre que Charlemagne, qui s'était déclaré le soutien des sciences et des arts, et qui s'efforça de rendre à la langue latine sa primitive splendeur, emprunta à l'antiquité une forme et un nom de société dont l'ancienneté et l'origine presque divine devoient donner plus de force à sa propre institution, et qu'il établit la seconde pléiade ou quelque chose d'approchant.

Les élus qui, suivant l'usage du temps, avoient pris un surnom mystérieux ou allégorique, furent, autant qu'on peut l'avancer, Charlemagne lui-même, sous le nom de David, par allusion à sa préférence marquée pour la littérature sacrée; Alcuin, Anghilbert, Riculfe, Adhalard, Théodulphe, Eginhard, qui s'appellèrent Albinus, Flaccus, Homère, Damœtas, Augustin, Pindare, et Calliopeus.

Charlemagne s'éteint : les étoiles qui l'entourent s'évanouis-

sent une à une, et la Pléiade, comète d'une espèce nouvelle disparaît une seconde fois de l'horizon visible et se remet à errer près de 700 ans.

Les événemens qui remplissent ce laps de temps justifient par eux-mêmes l'absence de toute tentative de ce genre.

Les successeurs de Charlemagne, sauf Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, abandonnent l'héritage scientifique de leur aïeul. Les guerres civiles qui déchirent la France, les invasions des Normands, les pillages, l'incendie, détournent et détruisent les sources de l'étude.

Pendant les Xe et XIe siècles, les productions littéraires de l'antiquité sont ensouies sous les ruines. Le clergé lui-même, découragé par la stérilité de ses efforts, débordé par l'exemple contagieux de l'époque, reste sourd aux prescriptions des évêques, et les abbés, se contentant de répondre : *Nescio litteras*, lorsqu'on leur présente quelque chose à lire, s'endorment dans leur inertie et avisent plutôt aux moyens de conserver leurs biens qu'à réunir des livres et à amasser de la science.

Gerbert, Abbon de Fleury, Robert II, fils de Hugues Capet, Guillaume V, duc d'Aquitaine, Fulbert de Chartres, Baudry de Bourgeil, et quelques moines de l'ordre de Cluny, sont les seuls représentans de l'instruction.

Les deux siècles qui suivent ce triste interrègne des lumières, qu'on a qualifié de *tempora lutea*, sont plus favorables à l'étude. L'édifice scientifique se reconstruit ; les travaux des ordres nouveaux de Prémontré et de Citeaux réparent les pertes littéraires éprouvées dans les désastres précédens ; mais le latin et le grec surtout demeurent des langues savantes, dont le monopole appartient exclusivement à la cléricature.

La langue vulgaire devient d'un usage général, et les traductions, ou imitations inexactes des ouvrages anciens, composées dans ce langage, contribuent à faire négliger les originaux.

Bientôt les auteurs ne traduisent plus seulement ; plus riches d'imagination que de science, ils inventent, ils *trouvent*.

Le succès de leurs œuvres, mises à la portée de tout le

monde, les encourage, et ils prodiguent les chansons, les romans, les fabliaux, qui, par leurs singuliers anachronismes et leurs miniatures grotesques en fait de costumes, ne sont pas de nature à ramener les esprits dans la bonne voie. De plus, l'histoire sainte, les actes des martyrs, transformés en mystères, la moralité et la farce, effacent jusqu'au souvenir du théâtre antique.

Que l'on ne prenne point cependant ce que je viens de dire comme une médisance contre les essais littéraires de nos premiers auteurs.

Ils ont eu le mérite de donner à notre langage les seuls élémens d'originalité et de nationalité qu'elle possède, et je suis trop fier de ce qui nous appartient en propre, pour m'exposer à encourir un tel reproche.

J'ai voulu uniquement donner à entendre que la Pléiade, création grecque s'il en fut, pouvoit difficilement venir en tête de gens qui ne connaissoient pas la littérature grecque et qui n'avoient pas, vu leur isolement et le manque de point central, les élémens nécessaire d'une académie.

Ce ne fut que lorsque la protection accordée aux écoles par Philippe Auguste et Saint-Louis, et le plan d'instruction plus libérale tracé par Robert de Sorbon, eurent porté leurs fruits, que les études classiques se répandirent, et qu'en dehors des cloîtres les anciens furent lus, cités et commentés, avec intelligence.

Les ouvrages de deux poëtes assez populaires de ce temps, Guillaume de Machau et Eustache Deschamps, se ressentent de la lecture des bons auteurs.

Sous Charles V, l'instruction s'accrut encore. Une bibliothèque fut établie dans la résidence royale, les hommes instruits furent attirés à la cour, et, d'après les ordres du roi, on traduisit une partie des livres saints et des écrivains latins.

Enfin, au XVe siècle, d'une part, l'invention de l'imprimerie, qui mit dans les mains d'un plus grand nombre d'individus les moyens matériels de s'instruire, et d'autre part, la

prise de Constantinople, qui força les savans exilés de la Grèce à se réfugier en Italie, et dans les cours de Louis XI, Charles VIII et Louis XII, donnèrent aux lettres et aux sciences une impulsion qui ne devait plus être entravée.

De Paris ce mouvement intellectuel s'étendit aux provinces, et plusieurs villes fondèrent à leur tour des universités et des colléges. Les transactions commerciales simplifièrent les communications et facilitèrent les rapports de cités à cités et d'homme à homme. Le talent fut moins solitaire; un auteur put en connaître un autre, et durant cette dernière période de l'incubation sous laquelle germait la renaissance, l'esprit d'association littéraire se réveilla.

Le cercle d'érudits, Jehan de Vignay, Raoul de Praelles, Vasque de Lucene, et autres, qui entouraient Charles-le-Sage, offrit sans doute tous les caractères d'une réunion scientifique.

Les Sociétés poétiques *du Puy de la Conception*, à Caen, *de la Confrérie du Puy*, à Amiens, *des Gieux sous l'ormel*, à Arras et à Valenciennes, dans lesquelles on couronnait des pièces de vers, et les cours d'amour, témoignent suffisamment d'une tendance académique.

Toutefois, parmi toutes ces tentatives, il n'y en eut que deux qui présentèrent les signes infaillibles de la pléiade.

Il appartenoit au Midi, dont le génie et le langage se prêtoient mieux à la poésie, de tenter la résurrection, et Toulouse eut l'honneur de rappeler la fugitive. Cette ville avait joui de bonne heure d'une réputation méritée, et son Université, établie par le comte Raymond VII, était des plus florissantes.

Une telle importance, rehaussée par la vivacité d'imagination départie aux nations méridionales, ne manqua pas de développer plus rapidement qu'ailleurs le goût des études. Seulement les Toulousains procédèrent en vertu de leur caractère particulier : la science fut chez eux plus aimable qu'on était habitué à la voir, ils l'envisagèrent du côté le moins ardu, et parmi les sept arts libéraux préférèrent, sans doute, la poétique à la grammaire.

Les jeunes étudians, gais, d'humeur facile, réjouis par la vue d'un beau soleil et d'une riche nature, amateurs plus que jamais de la pompe et du faste depuis le séjour des Papes à Avignon, la mémoire remplie des syrventes et des tensons d'Arnaut Daniel ou de Geoffroy Rudel, presque troubadours de naissance, durent se lier facilement entre eux, causer de leurs occupations, se communiquer leurs travaux, se réunir pour discuter et former ainsi, peut-être à leur insu, des réunions littéraires.

Les jeunes gens, devenus hommes, continuèrent à s'instruire, à se fréquenter; leurs débats prirent une direction plus sérieuse, et ils se concertèrent sur les moyens d'améliorer l'état des lettres, de les répandre davantage, de ranimer le zèle un peu engourdi des troubadours, et arrivèrent à parler du projet de former une compagnie qui aurait pour but de détruire l'ignorance et l'erreur.

Le plan fut conçu, élaboré et mis à exécution presque du jour au lendemain, à la plus grande gloire de Dieu, leur Seigneur, de sa glorieuse Mère et de tous les saints du paradis, suivant l'usage très canonique du temps.

Sept d'entre eux, Guillaume de Lobra, Bérenger de Saint-Plancat, Pierre de Meranaserra, bons bourgeois de la cité de Toulouse; Bernard de Panassac, Damoiseau; Guillaume de Gontant, Pierre Canon et maître Bernard Oth, notaire de la cour du viguier de Toulouse, s'intitulant *maintenenrs de la gaie science*, pour se conformer aux goûts légers de leurs compatriotes et ne pas les effarouccher par un titre trop austère, se mirent à l'œuvre et firent part de leurs intentions aux autorités de la ville.

Les Capitouls applaudirent à l'entreprise et la protégèrent.

Les maintenenrs s'empressèrent alors de répandre, dans toutes les parties de la langue d'Oc, une circulaire en vers, datée : « *Aprop la festa de Tots sans en l'an de l'encarnacio M. c. ccc. e xx. e tres.* », qui conviait les plus habiles troubadours à se trouver à Toulouse, le 1er mai 1324, à un concours

de poésie, et promettait une violette d'or, fleur de circonstance, à l'heureux lauréat.

Les concurrens se présentèrent en foule, et le vainqueur fut Arnaud Vidal, de Castelnaudary.

Flattés de ce premier succès, les mainteneurs arrêtèrent des statuts définitifs, et, en souvenir des poëtes passés, comme ils l'écrivaient dans leur circulaire, constituèrent la sainte et savante Pléiade, dite Toulousaine.

Cette troisième pléiade dura, comme ses sœurs aînées, le temps que vécurent ceux qui la composaient. Mais l'institution à laquelle elle avait prêté son nom se maintint, fut ravivée en 1484 par les talens et les nobles largesses de Clémence Isaure, sous la dénomination nouvelle de *Jeux floraux*, et rendit populaires la mémoire des sept mainteneurs et leur groupe heptarchique.

A ce point même que, dans ce riant pays où le sexe féminin avait été tant célébré, où il avait tenu cour plénière d'amour sous les ormes des châteaux de Pierre-Feu et de Romanin, les femmes, non contentes de la place assez large que leur avaient faite au firmament les poëtes et leurs comparaisons ultra-terrestres, se mirent en tête de s'ériger à leur tour une pléiade, et de se diviniser elles-mêmes.

On voit, en effet, qu'en 1533 sept jeunes femmes ou demoiselles de Toulouse, qui s'étaient réunies pour cultiver la poésie, — l'histoire ne révèle pas si, pour ce, le diplôme de rosière leur était indispensable, — demandèrent à être présentées à François Ier, et le supplièrent de leur accorder l'honneur de disputer aux hommes les prix fondés par Clémence Isaure, et de former une compagnie qu'on nommerait seconde pléiade toulousaine, la quatrième dans l'ordre chronologique : ce qui leur fut octroyé libéralement par le galant monarque.

Je viens de parler de François Ier, et je suis parvenu à l'époque de la renaissance des lettres.

Ce prince sut mettre à profit ses heureuses dispositions naturelles et assurer aux arts et aux sciences une protection

éclairée ; son exemple fut suivi par ses successeurs, et la France prépara glorieusement sa suprématie littéraire.

Les hautes sciences furent enseignées dans les colléges, et des chaires publiques de langues latine, grecque et hébraïque, furent créées. Les traductions d'Amyot, les leçons des Dolet et des Adrien Turnèbe, les travaux lexicologiques des Estienne, facilitèrent l'interprétation des auteurs anciens et en rendirent la lecture familière.

Mais les meilleures choses ont leur inconvénient. On éprouva à ce moment un besoin si vif de s'instruire, qu'il y en eut qui s'étouffèrent en buvant trop avidement à cette fontaine de sapience.

Ce fut juste la contre-partie des siècles dont j'ai parlé précédemment : il n'y avait pas assez là-bas de ce dont il y eut trop ici : les extrêmes se touchèrent.

Les poëtes principalement abusèrent du droit d'être savans. Ce fut alors parmi eux, dans cette période *græco-latinomane*, à qui aurait l'ineffable mérite de construire les termes les plus amphigouriques, les périphrases les plus olympiennes ; à qui saurait mieux s'y prendre, à force d'hellénismes et de latinismes, pour gâter le goût et changer la manière de parler en jargon demi-grec.

Notre langue, traitée de pauvre et d'ingrate, jugée indigne d'exprimer les pensées, au sens de Ronsard, qui dit :

« Je fis de nouveaux mots,
» J'en condamnois les vieux, »

fut enrichie de néologismes et se plia, quand même, aux tours et aux expressions des langues savantes.

Les vers ne valurent quelque chose qu'autant qu'on y avoit entassé tous les trésors de l'érudition, qu'on les avoit chargés de toutes les licences et hardiesses des modèles, et qu'il fallût un commentaire pour les entendre. Le sublime de l'art fut d'égarer son lecteur dans les ténèbres du chaos.

Aussi, malgré les louanges réparties à ce beau temps par

Etienne Pasquier, qui prétend qu'alors « ce fut une belle » guerre que l'on entreprit contre l'ignorance.....,que vous » eussiez dit que ce temps là estoit du tout consacré aux Mu- » ses » ; malgré le geste de dédain qu'il jette aux poëtes des époques précédentes, recommandant, avec du Bellay, « de lais- » ser aux Jeux floraux et aux Puy de Rouen les rondeaux..., » chansons et satyres en forme de coq-à-l'asne, et autres es- » pisseries qui corrompoient le goût de notre langue..... », et de se vouer, au contraire, au genre des anciens, aux odes, par exemple, « dont nous empruntasmes la façon aux grecs et la- » tins..... » , il n'y a pas à regretter beaucoup que leurs pré- ceptes confus n'aient pas trouvé d'écho, et que l'école de du Bartas n'ait pas fait loi.

Où en serions-nous donc alors maintenant, bon Dieu, nous qui avons déjà tant de mal à nous entendre !

Avec de tels hommes, le vent devoit tourner à la Pléiade ; et de ce petit monde poétique et nébuleux, que je ne maltraite point après tout plus que ne l'ont fait avant moi le cardinal Du Perron, Sorel, Malherbe, qui avoit effacé de son Ronsard ce qui lui déplaisoit, c'est-à-dire la totalité, Guillaume Colletet et Guerret, nul n'a mis en doute qu'il ne sortît une académie, ou pour le moins une Pléiade. Il l'eût, je gage, inventée, s'il n'avoit eu à l'imiter.

La chose ne manqua pas non plus, et ce fut à ce moment du règne de Henri II à Charles IX que se montra la grande, la vraie, la fameuse Pléiade.

Ronsard en eut le premier l'idée, et la communiqua à plusieurs de ses amis.

Ces messieurs les poëtes, idolâtres de leur propre valeur, habitués à s'encenser réciproquement, à se vanter dans leurs propres vers, regardant cette liberté grande comme un privilége de la poésie, trouvèrent l'idée admirable, à la condition tacite, s'entend, de participer à la divine association.

Les prétendans ne firent pas défaut : car siéger au plus haut du zénith littéraire, donner le ton à la poésie, regarder du som-

met de son parnasse les confrères éliminés, étoient des titres assez glorieux pour émouvoir bien des ambitions.

Malheureusement le chiffre *sept* étoit consacré, il n'y avoit pas moyen de l'outrepasser; et l'on ne pouvoit, même en se serrant un peu, faire la moindre place sans se rendre coupable du crime de dèse-imitation.

Il fallut cependant se décider.

Dire quelles furent à ce sujet les brigues, les cabales et les menées des concurrens, leurs précautions oratoires, combien de noms furent proposés, combien furent rayés, énumérer ce qu'on employa de petits moyens pour se mettre à l'abri de la verve rancunière des exclus, seroit amusant à raconter, si les mêmes causes ne produisoient point les mêmes effets; et si, par des exemples plus modernes, nous n'étions témoins des singulières comédies qu'enfante parmi les écrivains la moindre distinction honorifique.

Je passe donc condamnation sur ce chapitre, et je proclame les noms des sept étoiles de la Pléiade.

1° En tête, de droit, Ronsard, le personnage le plus choyé et le plus adulé de son temps, qu'un décret des magistrats de Toulouse gratifioit d'une Minerve d'argent massif et du titre de *Poëte françois par excellence;* dont les œuvres délectoient dans sa captivité la pauvre Marie Stuart, qui envoyoit au poëte, en remercîment, un buffet de deux mille écus, avec cette inscription : *A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses!* sur la tombe duquel 35 personnages, y compris le judicieux Auguste De Thou, versèrent les pleurs de leur muse élégiaque. Il méritoit, il est vrai, ces ovations; il avoit composé plusieurs milliers de vers : sonnets, odes, élégies, églogues, et le premier poëme épique françois, *la Franciade*, de quoi combler 2 vol. in-folio, édition de 1620, *Paris, N. Buon*, que les amateurs recherchent plutôt pour son exécution typographique que pour son contenu.

La gloire depuis a pu être acquise à meilleur compte; mais,

comme l'a remarqué l'abbé Goujet, on a vu bien des poëtes qui, sans avoir à alléguer les mêmes motifs que Ronsard et avoir excité autant de bravo, ne se sont pas fait faute cependant de chanter leurs propres louanges..... Aux entendeurs avis.

2° Le misanthrope maladroit et besoigneux Jodelle, qui, au milieu de ses déboires continuels, eut au moins la futile consolation de se croire le restaurateur, le dieu de la Tragédie française, le jour mémorable où ses confrères de la pléiade, allant à Arcueil fêter le Mardi-Gras ou plutôt l'anniversaire des Bacchanales païennes, et ne sachant que faire d'assez grec dans cette occasion, s'étoient imaginés d'exalter leur ami à l'égal de Bacchus, et, pour rendre la comparaison plus flatteuse, de lui offrir pendant le repas le prix du poëme tragique, sous la figure d'un bouc orné de fleurs et de rubans; le tout accompagné des danses, des chants et de la pompe de circonstance.

Par malencontre pour le poëte, le souvenir de cette aventure grotesque a laissé plus de traces que ses essais tragiques, *Cléopâtre captive*, *Didon se sacrifiant*, et sa comédie, *Eugène, ou la rencontre*, qui dorment en paix, ainsi que ses *Mestanges poétiques*, dans le petit in-12 édité à Paris par Nic. Chesneau et Mammert Patisson, en 1583.

3° Jean-Antoine de Baïf, le plus fécond versificateur des sept, et assurément le plus mal rémunéré, puisqu'il écrivoit à M. de la Mosle :

« Quant, mal content, resveur je pense
» Que vingt et cinq ans par la France
» J'ay fait ce malheureux mestier,
» Sans recevoir aucun salaire
» De tant d'ouvrages qu'ay sceu faire,
» O que n'eusse été coquetier! »

Charles IX lui avoit sans doute appliqué à la rigueur son principe, qui étoit qu'on devoit récompenser peu les poëtes, afin qu'ils fussent toujours contraints de bien faire; qu'ils res-

sembloient aux chevaux, qu'il falloit nourrir, et non pas trop saouler et engraisser, car après ils ne valoient plus rien.

Baïf sua bien cependant sang et eau pour mériter la faveur de son roi.

Il disputa avec acharnement à Jodelle et à du Bellay la gloire d'avoir introduit le sonnet dans notre langue, comme si ce casse-tête, d'importation italienne, avoit valu tant de débats !

Pris d'un bel amour pour le rhythme ancien, il mesura les vers françois :

« Pour, des Grecs et Latins imitant l'excellence,
» De vers et chants réglés décorer votre France. »
(*Epître à Charles IX.*)

et tenta de renouveler à la fois les lettres dans l'alphabet et l'orthographe dans l'écriture, suivant qu'il appert de son opuscule : *Étrènes de poëzie fransoeze, en vers mezurés, au roe, etc.*, *etc.*, *par Jan Antoëne du Baif, segretere de la canbre du Roe.* Paris, Denys Duval, 1574, in-4.

Et, en dernier lieu, à bout d'expédiens et de frais d'invention, il fonda, avec le musicien Thibaut de Curville, Amadis Jamin, Gui de Pibrac et autres, une société de poésie et de musique, qui n'a que l'importance historique d'avoir fourni à Valentin Conrard un plan et des statuts, lorsque ce dernier présenta au cardinal de Richelieu le projet de l'Académie françoise.

Les quatre volumes in-8° imprimés à Paris, 1572-73, chez Lucas Breyer, comprenant 9 livres des Poëmes, 7 livres des Amours, 5 livres des Jeux, 5 livres des Passe-temps, et le vol. in-12, les Mîmes, Enseignemens et Proverbes de Jan-Antoine de Baïf, 1597, chez Robert Estienne, ont conservé dans le commerce une valeur qu'ils ne doivent peut-être pas uniquement à leur rareté.

4° Remi Belleau, surnommé le Peintre de la nature, et le poëte le plus apprécié de son temps, après Ronsard.

Les fragmens suivans de l'ode mortuaire que composa son compatriote Courtin de Cissé lui serviront de biographie :

« Doncques la mort, fière, inhumaine,
» A ravi mon gentil Belleau,
» Belleau, qui d'une douce peine
» Avoit épuisé toute l'eau,
» Qui va distillant cristalline
» De la fontaine chevaline.
» . . . . . .
» Ah! Muses, divines princesses,
» Perdant Belleau, vostre brigade
» Perd un des feux de sa Pléyade.... »

Parmi ses œuvres, celles que l'on peut citer sont : *La Bergerie* (Paris, 1572, pet. in-8°), la traduction des *Odes d'Anacréon* (1572, in-24), et son poëme, assez curieux, *Les amours et nouveaux eschanges des pierres prétieuses, vertus et propriétés d'icelles* (Paris, 1576, Mammert Patisson, in-4°), qui firent les frais de son épitaphe :

« Ne taillez, mains industrieuses,
» Des pierres pour couvrir Belleau;
» Lui-même a bâti son tombeau
» Dedans ses pierres prétieuses. »
(RONSARD, *Epît. pour Remy Belleau.*)

5° Jean Dorat, le *poeta regius* de Charles IX, lequel titre, entre parenthèse, valut au monarque d'être élevé par son poëte au dessus d'Achille et d'Hector ! Dorat fut le professeur de grec de Ronsard et de Baïf, et dut certainement son admission dans la Pléiade plus à la reconnaissance de ses deux élèves qu'à ses poésies latines et grecques, qui, compte fait par le consciencieux Scaliger, montent à plus de cinquante mille vers.

Du reste, il paya largement son écot au banquet divin : il traduisit en latin une partie des poésies de ses collègues, et se montra au besoin leur complaisant et leur panégyriste.

6° Joachim du Bellay, auteur des *Regrets*, recueil de 183 sonnets (Paris, Frédéric Morel, 1558, in-4), cité avec des égards mérités par l'abbé Goujet. La modestie ne fut point le partage du moderne Ovide, témoins ces vers :

» Les lauriers pris des fronts savants
» M'ont j'à fait compagnon des Dieux. »

Surtout il faut lui savoir gré d'avoir soutenu, contre Ronsard, que la langue françoise étoit assez belle et assez riche pour traiter tous les sujets et les pensées les plus ingénieuses, et lui pardonner sa jactance en considération de sa *Deffence et illustration de la langue françoise*.... (Paris, Arnoul l'Angelier, 1553, in-8).

7° Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, évêque de Châlons-sur-Saône sous Henry III. *Les erreurs amoureuses*, 1 livre de vers lyriques, plus un recueil de nouvelles œuvres poétiques (Paris, Galliot du Pré, 1573, in-4) sont ses principaux ouvrages.

Il avouoit humblement qu'ils se reconnaissoit inférieur à Ronsard, à du Bellay, Baïf et tous les autres, et c'est assurément ce qu'il a fait de mieux comme poëte et comme ecclésiastique.

Voilà quels furent les titres qui leur assurèrent une renommée presque européenne. Dieu me garde de les discuter et d'expliquer surtout pourquoi Jacques Grevin ne fit pas partie de la pléiade plutôt que Jodelle, Charles Toutain plutôt que Pontus de Tyard. Il y eut là, comme partout, un peu du fait de la fortune aveugle, et d'ailleurs il est trop tard pour remédier à cette distribution.

Je ne souhaite qu'une chose aux exclus, c'est de rencontrer de temps à autre d'aussi spirituels partisans qu'en ont eus, dans le Bulletin, Vauquelin de la Fresnaye et Jacques Tahureau. Les reliefs, à ce compte, vaudront mieux que les gros morceaux.

La cinquième pléiade disparut à son tour, et l'horizon poétique perdit encore son flambeau lumineux; mais cette fois la constellation laissa des marques indélébiles de son passage.

La société avoit pris goût à la coterie savante, les hommes et les femmes s'en mêloient, le génie débordoit. L'hôtel de Rambouillet, la maison de Mme Desloges, le salon de Mlle de

Scudéry et quelques autres logis des voyageurs du pays du *Tendre*, étoient les laboratoires de l'esprit françois.

En présence de tant de concurrens, tous ayant des droits égaux, la pléiade devenoit mesquine, une institution aussi étroite ne suffisoit plus aux besoins du siècle.

Les princes du Parnasse, les restaurateurs du langage, songèrent alors à s'immortaliser par quelque chose de grandiose, une invention à eux; les efforts partiels se réunirent, et l'on frappa un grand coup.

Minerve sortit tout armée de la tête de Jupiter : l'Académie françoise fut créée!

Des lettres patentes, signées le 2 janvier 1635, enregistrées deux ans après, lui assurèrent sa perpétuité, à la charge par elle « de ne connoître que de l'ornement, embellissement et » augmentation de la langue françoise... » Le parlement, en réduisant l'attribution des académiciens à cette seule mission, ne se doutoit pas, l'ignorant, du pénible fardeau qu'il leur imposoit!

L'Académie a vécu, vit encore et vivra assez, nous l'espérons, pour compléter son programme linguistique.

Depuis cette année 1635, l'idée de la pléiade a perdu beaucoup de sa faveur, parce que, d'un côté, le cadre assez vaste de l'Académie a permis de défrayer pas mal d'ambitions, et que, de l'autre, les académies libres, qui se sont fondées en général par la voie de la souscription, ont eu intérêt à ne pas restreindre par trop le nombre de leurs membres.

Toutefois il y a eu encore dans le 17e siècle deux essais de pléiade.

La première, romaine, ou Alexandrine du nom du pape Alexandre VII, grand admirateur de poésie et mauvais poëte lui-même, dont firent partie sept versificateurs latins, les deux Jésuites, *Sidronius Hoschius* et *Jacques Wallius*, les italiens *Augustin Favoriti* et *Natale Rondini*; le ragusan, *Etienne Gradi*, bibliothécaire du Vatican, et les allemands Jean Rotger Tork et Ferdinand de Furstemberg, évêque de Munster,

qui ont eu la sage précaution, pour ne pas être oubliés de tout le monde, même des bibliomanes, de constater leur existence dans le recueil de leurs œuvres : *Pœmata septem illustrium virorum* (Rome, 1656).

La deuxième, françoise, mais composée de personnages qui s'étoient voués également à la littérature latine : du père Rapin, auteur du poëme des Jardins ; du père de la Rue, meilleur prédicateur que bon poëte ; du père Jean Commire, plus connu par la participation qu'il a prise à la rédaction du Journal de Trévoux que par ses vers ; de *Jean de Santeul*, qu'on pourroit appeler le poëte de l'édilité pour toutes les inscriptions dont il a enrichi les fontaines et les monumens publics, à la grande désolation des porteurs d'eau et des badauds ; de *Charles du Perrier*, de Provence, *le prince des poëtes lyriques* ; de *Petit*, docteur en médecine, qui a fait énormément de vers latins et un seul petit livre de médecine estimé, *De motu animalium spontaneo, liber unus* (Paris, 1660), et de l'abbé *Ménage*, l'habile diseur de bons mots, auquel et pour cause les académiciens trouvoient trop d'esprit, et qui, pour se venger de l'Académie qui refusoit obstinément de l'admettre dans son sein, forma une académie de son côté, éleva autel contre autel et fut certainement le promoteur de cette pléiade.

Je citerai, pour clore ma nomenclature et en finir avec les pléiades, l'académicien François de Caillières, qui, à la fin de son ouvrage *de la Science du monde et des connaissances utiles à la vie* (Paris, 1717, in-12), a constitué bénévolement et chanté en vers françois trois pléiades de sa façon, dont la première contient : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Voiture, Sarrazin et Chapelle ; la deuxième : Despréaux, Pavillon, Pelisson, Benserade, Quinault, Segrais et le duc de Nevers ; la troisième, faite en l'honneur des dames : Mlle de Scudéry, Mmes La Fayette, La Suze, La Sablière, Deshoulières, Villedieu et Dacier.

Le 18e siècle est passé, le 19e s'avance et l'on n'a pas vu la

pléiade reparoître. Qu'elle reste au firmament avec son homonyme païenne, je le lui conseille : les sociétés ayant pour capital l'esprit poétique trouveroient peu d'actionnaires. *De Profundis* sur elle ; la Pléiade a fait son temps, comme l'ont fait beaucoup des astres qui la composoient. Puisse mon article lui-même ne pas partager de suite le sort fatal de ces étoiles tombantes !

P. DE MALDEN.

NOUVELLES.

La Société des *Bibliophiles français* vient de s'augmenter de trois membres : M. le baron Ernouf, un de nos amateurs distingués ; M. le comte de Laborde, membre de l'Institut, et M. Mérimée, membre de l'Académie française.

Ces nominations portent à vingt-trois le nombre des membres de la Société.

ERRATUM.

En annonçant l'*Essai d'un Dictionnaire historique de la langue française* de M. P. Pâris, on a imprimé 112 *pages* au lieu de 72 *pages*. C'est une erreur grave, qu'il convient de redresser ici.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 24. — DÉCEMBRE 1846.

1645 ALIBRAY. Ses œuvres poétiques. *Paris, J. Guignard*, 1653, in-8. maroquin bleu, filets, tr. dor. *Reliure ancienne*. . . . . 24—»

1646 AMUSEMENT philosophique sur le langage des bestes (par le P. Bougeant). *Paris*, 1739, pet. in-8. d. rel. v. . . . . 4—50

1647 AUGUSTIN NICOLAS. Si la torture est un moyen seur (*sic*) à vérifier les crimes secrets, dissertation morale et juridique. *Amsterdam, Wolfgang*, 1682, in-12. v. marb. . . . . 5—»

1648 BEAUMONT. Encyclopédie perruquiere, ouvrage curieux, à l'usage de toutes sortes de têtes. *Amsterdam, Paris*, 1758, pet. in-8. d. rel. v. . . . 8—»

Avec planches représentant des coiffures du temps.

1649 BELON (*Pierre*). Les obseruations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouuées en Grece, Asie, Judée, Egypte, Arabie et autres pays. *Anvers, Christophe Plantin*, 1555, in-8. v. f. fil. tr. dor. fig. (*Lebrun.*) 18—»

Cet exemplaire contient une carte qui manque souvent.

Édition rare.

1650 BOIZARD (*Jean*). Traité des monnoyes, de leurs circonstances et dépendances. *Paris, J. B. Coignard*, 1692, in-8. v. mar. 4—»

Le premier chapitre de la seconde partie traite « de l'Origine des Généraux Maîtres des Monnoyes. Commencement de la Chambre des Monnoyes ; de quels officiers elle a été composée. Erection de cette Chambre en Cour souveraine ; de ses officiers, etc. »

1651 CASTELLAMONTE (Il conte Amedeo di). Veneria reale ; palazzo di piacere e di Caccia, ideato dall' A. — R. di Carlo Emanuel II, duca di Savoia, re di Cipro, etc. *Torino*, 1674, in-fol. fig. cuir de Russie, fil. à comp. tr. dor. (*Rel. angl.*) 85—»

Ouvrage recherché à cause des estampes, gravées en partie d'après les tableaux de J. Miel.

1652 CHRISOSTOME MATHANASIUS. Le chef-d'œuvre d'un inconnu, poëme heureusement découvert et mis au jour, avec des remarques savantes et recherchées. 9e édition ; par P. X. Leschevin. *Paris*, 1807, 2 vol. in-8. v. f. fil. tr. dor. portr. (*Simier.*) 24—»

Rare.

Edition dans laquelle on trouve, outre les pièces qui ont paru dans toutes les éditions précédentes d'Anti-Mathanase, ou critique du Chef-d'œuvre d'un Inconnu, une Notice sur la vie et les ouvrages de M. de SAINT-HYACINTHE, et des Notes.

1653 CLERY, valet de chambre de Louis XVI. Ses

mémoires. *Londres*, 1800, in-12. cartonné. 4—»

Journal de ce qui s'est passé dans la tour du Temple pendant la détention de Louis XVI; avec des détails sur sa mort qui ont été ignorés jusqu'à ce jour.

1654 **Denys.** Œuvres du divin saint Denys aréopagite.... traduites du grec en françois par Fr. Jean de Saint-François, prieur des Feuillentins de Paris. *Paris, chez Jean de Heuqueville*, pet. in-8. d. rel. v. 10—»

1655 **Des Periers** (*Bonaventure*). Cymbalum mundi, ou dialogues satyriques sur divers sujets. *Amsterdam, Prosper Marchand*, 1732, pet. in-12. v. marb. fig. . . . . 4—»

« C'est un petit ouvrage, plus curieux par la réputation que lui ont donnée les auteurs qui en ont parlé que recommandable par son propre mérite et par la matière que l'on y traite. On ne peut pas néanmoins disconvenir qu'il ne soit fort agréablement écrit et fort ingénieusement composé pour le temps auquel il a été faict. »

1656 **Du Cange** (*Dufresne*) et **Carpentier.** Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis, cum appendice. *Parisiis*, 1733, 6 vol., et le supplément 4 vol. En tout 10 vol. in-fol. v. . . . . 220—»

Bel exemplaire.

1657 **Duret** (*Jean*), jurisc. Advertissemens sur l'edict d'Henry, roi de France et de Pologne, faisant droict aux remonstrances proposées par les estats du royaume, assemblez par son commandement en la ville de Bloys l'an 1576. *Lyon, Benoist Rigaud* (*à la fin* : *Lyon, Pierre Roussin*), 1587, in-8. v. mar. (*Armoiries.*) . . . . . 14—»

1658 **Edict** du roy sur la création des officiers establiz sur le recouurement de ses droits d'imposition foraine, resue, ou domaine forain et hault passaige, et sur le

reiglement du nombre desdictz officiers, et de taxe de leurs salaires. *Paris, P. Haultin*, 1550, in-8. d. rel. . . . . 6—»

1659 Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix, en Provence. *Aix*, 1777, in-8. broché, non rogné. . . . . 8—»

Ornée de figures du lieutenant du prince d'Amour, du roi et bâtonnier de la Bazoche, de l'Abbé de la ville, et des Jeux des Diables, des Razcassetos, des Apôtres, de la reine de Saba, des Tirassons, des Chevaux-Frux, etc., etc., etc.

Et des airs notés, consacrés à cette fête. Ces gravures, faites par le frère de l'auteur, sont très singulières.

1660 Faits des causes célèbres et intéressantes, augmentés de quelques causes. *Amsterdam, Chastelain*, 1758, in-12. v. mar. . . . . 5—»

1661 Gamaches (Mr de). Dissertations littéraires et philosophiques. *Paris*, 1755, in-12. v. marb. . . . 4—»

1662 Godeau (*Antoine*). La vie de saint Charles Borromée.... *Paris, Louis Billaine*, 1663, in-12. v. gr. . . . . 4—»

1663 Histoire d'un voyage littéraire fait en MDCCXXXIH en France, en Angleterre et en Hollande, avec un discours préliminaire de Mr La Crose touchant le système étonnant, et les *Athei defecti*, du Père *Harduin*, et d'une lettre concernant les prétendus miracles de l'abbé Paris, et les convulsions risibles du chevalier Fotard. *La Haye, Adrien Moetjens*, 1736, in-12. v. . . . . 4—»

1664 Histoire du vénérable serviteur de Dieu, le bienheureux Garembert...., premier abbé du Mont-Saint-Martin. *Cambrai, Samuel Berthoud*, 1769, in-12. br. . . . . 5—»

1665 HEPTAMERON (L') des nouvelles de tres illustre et tres excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre. *Paris, Gilles Gilles*, 1559, in-4. v. br. (*Anc. rel. Aux armes de Longepierre.*) . . 95—»

Exemplaire bien conservé.

1666 HUET (*P. Daniel*). Traité de la situation du Paradis terrestre. *Paris, Jean Anisson*, 1691, pet. in-8. v. br. et cart. . . . . 6—»

1667 Jugemens des scavans sur les principaux ouvrages des auteurs (par Baillet). *Paris*, 1685-1686, 9 vol. pet. in-8. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . 48—»

Exempl. de Lamoignon, avec chiffre et armoiries sur les plats des volumes.

1668 LEO. Chronica sacri monasterii Casinensis. auct. Leone cardinali episcopo ostiensi, continuatore Petro Diacono, ejusd. cœnobii monachis. Ex manuscriptis cod. summa cura, et fide IV ed., cum notis ill. Angelus de Nuce. *Lutetia-Parisiorum*, 1668, in-fol. v. gr. 27—»

1669 LE PAPILLON ou lettres parisiennes ; ouvrage qui contiendra tout ce qui se passera d'intéressant, de plus agréable et de plus nouv. dans tous les genres. *La Haye, Ant. Van Dole*, 1746-1751, 4 vol. p. in-8. v. mar. 9—»

1670 LE SIREINE de Messire Honoré d'Urfé..., comte de Chasteau Neuf, etc. *Jouxte la coppie imprimée à Paris, Jean Micard*, 1618, p. in-8. dem. rel. v. 19—»

Ce poëme d'Honoré d'Urfé se divise en plusieurs parties : le Départ, l'Absence et le Retour, qui se termine à la 284e strophe.

1671 LE VOYAGE de Saint-Cloud, par mer et par terre. *La Haye*, 1749. — Voyage et retour de Saint-Cloud à Paris.... *Amsterdam, chez Pierre Mortier*,

1750, pet. in-8. dem. rel. v. . . . . 5—»

1672 MARIGNY (*l'Abbé de*). Histoire des Arabes sous les gouvernements des califes. *Paris*, 1750, 4 vol. in-12. v. f. fil. . . . . 18—»

Joli exemplaire.

1673 MIRABILIS liber qui prophetias revelationes que nec-non res mirandas preteritas, presentes ac futuras aperte demonstrat (avec la partie française). *Parisiis*, *Enguilbert et J. de Marnef*, 1522, in-4. goth., vél. blanc. . . . . 24—»

1674 MÉMOIRES et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiées par la Société des antiquaires de France. *Paris*, 1817 et suiv., 10 vol. in-8. et atlas in-4. dem. rel. v. . . . . 92—»

1675 NOUVEAUX entretiens politiques et historiques de plusieurs grands hommes aux Champs-Elysées, sur la paix traitée à La Haye et à Gertruydemberg, et conclue à Utrecht. *Paris*, 1714, in-12. v. m. 4—»

1676 PICTA poesis (Auctore B. Anneau). *Lugduni*, *Math. Bonhomme*, 1552, in-8. mar. bleu, fil. à comp. tr. dor. (*Muller*). . . . . 30—»

Exemplaire relié sur brochure, orné de très jolies fig. en bois à chaque page.

1677 PRÆCLARISSIMUM opus divi Isidori Hyspalensis, quod Ethimologiarum inscribitur. *Venale habetur in visco sancti Iacobi*, *sub signo Libri Aurei*. Pet. in-fol. v. gauf. (*Anc. rel.*) bien conservé . . . . 18—»

1678 PROPHÉTIES (Les) merveilleuses advenues à l'endroit de Henry de Valois, IIIe de ce nom, jadis roy de

France. *Paris*, *Ant. Du Breuil*, 1589, in-8. dem. rel. . . . . 9—»

1679 **Rabelais** (*Fr.*). Ses œuvres, avec notes et remarques de M. Luduchat. *Amsterdam*, 1741, 3 vol. gr. in-8. vélin bl. . . . . 65—»

On a ajouté à cet exemplaire un grand nombre de gravures *avant la lettre* de l'édition moderne; plus un volume des *Songes drolatiques* de Pantagruel, *où sont contenues plusieurs figures de l'enuention de maistre Fr. Rabelais. Sur l'édition de Paris*, 1665. Réimpression *Dalibon*, 1823, gr. in-8. pap. vél. *non rogné*. Reliure uniforme.

1680 **Réal** (St.). Les œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal. *Suiv. la copie à Paris*, *Cl. Barbin*, 1689, pet. in-12. dem. rel. v. f. *non rogné*. (*Simier*). . . 16—»

1681 **Recueil** d'arrêts, 1589, in-8. dem. rel. . 9—»

Arrest de la Cour de Parlement de Paris contre ceux qui tiennent le party de Henry de Bourbon, déclaré hérétique par nostre Saint-Père le Pape, et qui luy prestent ayde, secours et faveur. *Paris*, 1688. — Arrest de la Cour de Parlement de recognoistre pour roy Charles dixiesme de ce nom (le duc de Mayenne). *Paris*, 1589. — Arrest de la Cour du Parlement pour faire vendre les biens des huguenots. 1589.

1682 **Recueil** des défenses de M. Fouquet. (*Amsterdam*, *Elzev.*), 1665-68, 15 vol. pet. in-12. mar. bl. fil. tr. dor. *Lebrun*. (*Armoiries*.) . . 98—»

1683 **Seroux d'Agincourt**. Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence, au IVe siècle, jusqu'à son renouvellement, au XVIe siècle; pour servir de suite à l'histoire de l'art chez les anciens. *Paris*, 1823, 6 vol. gr. in-fol. 325 pl. dem. rel. mar. *non rogné*. . . . . 550—»

Bel exempl. en grand papier vélin, dos à petits fers.

1684 **Théatre** de Sybaris. S. D. (vers 1775), 3 vol. in-18. mar. r. (*Borevian.*) . . . . . 18—»

1685 **Terence** (Ses comédies), trad. par Mme Dacier. *Rotterdam*, 1717, 3 vol. p. in-8. v. f. (*Padeloup.*) 15—»

1686 **Testament** politique de Charles, duc de Lorraine et de Bar. *Lipsie*, 1696, in-12. d. rel. . . . 5—»

1687 **Traitté** de toute sorte de chasse et de pêche. *Amsterdam*, 1714, in-12. dem. rel. v. . . . 14—»

Ce volume contient : La manière de faire, raccommoder et teindre toutes sortes de filets; de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux et bêtes à quatre pieds; — un Traitté de la volerie et des oiseaux qui y servent; — un Traitté de la grande chasse, avec les plus beaux secrets de la pêche dans la mer, les rivières et les étangs; — et un Dictionnaire de tous les termes de filets de chasse et de pêche, avec un grand nombre de planches.

1688 **Venance.** (*Ses Œuvres*), publiées par M. Auguste de Labouisse. *Paris, Delaunay*, 1810, in-12. dem. rel. pet. vél. . . . . 4—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1689 **Barrois** (*J.*). Elémens carlovingiens, linguistiques et littéraires — (Laographie, — Carolographie, — Romane étrangère, — Romane française, — Bibliographie, etc.). In-4. fort vol. pap. Vergé, fig. 20—»

Voir la notice de cet excellent ouvrage insérée dans le précédent numéro.

1690 **Curmer** (*Léon*). De l'établissement des Bibliothèques communales en France. *Paris*, 1846, in-8. br. 2—»

Le résumé de cette utile publication s'explique par les articles suivans de la table : Influence des mauvais livres. — Établissement des Bibliothèques communales. — Leur influence sur l'état moral de la population. — Influence des Bibliothèques sur la littérature contemporaine et sur la condition des gens de lettres... — Influence sur le commerce de la librairie. — Forme des Bibliothèques... Plan financier en réalisation. Etc., etc.

1691 **Jean Gutenberg**, né en 1412, à Kuttemberg, en Bohême ; essai historique et critique par le révérend Charles Winaricky, trad. du mss. allemand par Le Chevalier. *Bruxelles*, 1847, in-12. br. . . 2—50

1692 **Leymarie** (*M.-A.*). Histoire du Limousin. La Bourgeoisie. *Paris*, 1847, br. . . . . 15—»

Première partie de cet ouvrage curieux, qui en contiendra trois, selon la division des états : Bourgeoisie, Noblesse et Clergé.

1693 **Remensiana**. Historiettes, légendes et traditions du pays de Reims. *Reims*, 1845, in-16. br. . . 3—50

AVIS.

Ce numéro termine la VIIe série ; les tables en paroîtront sous peu. MM. les souscripteurs sont priés de vouloir bien renouveler leur abonnement pour 1847, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi des numéros prochains.

Nota. Les tables doivent toujours se placer en tête de la série.
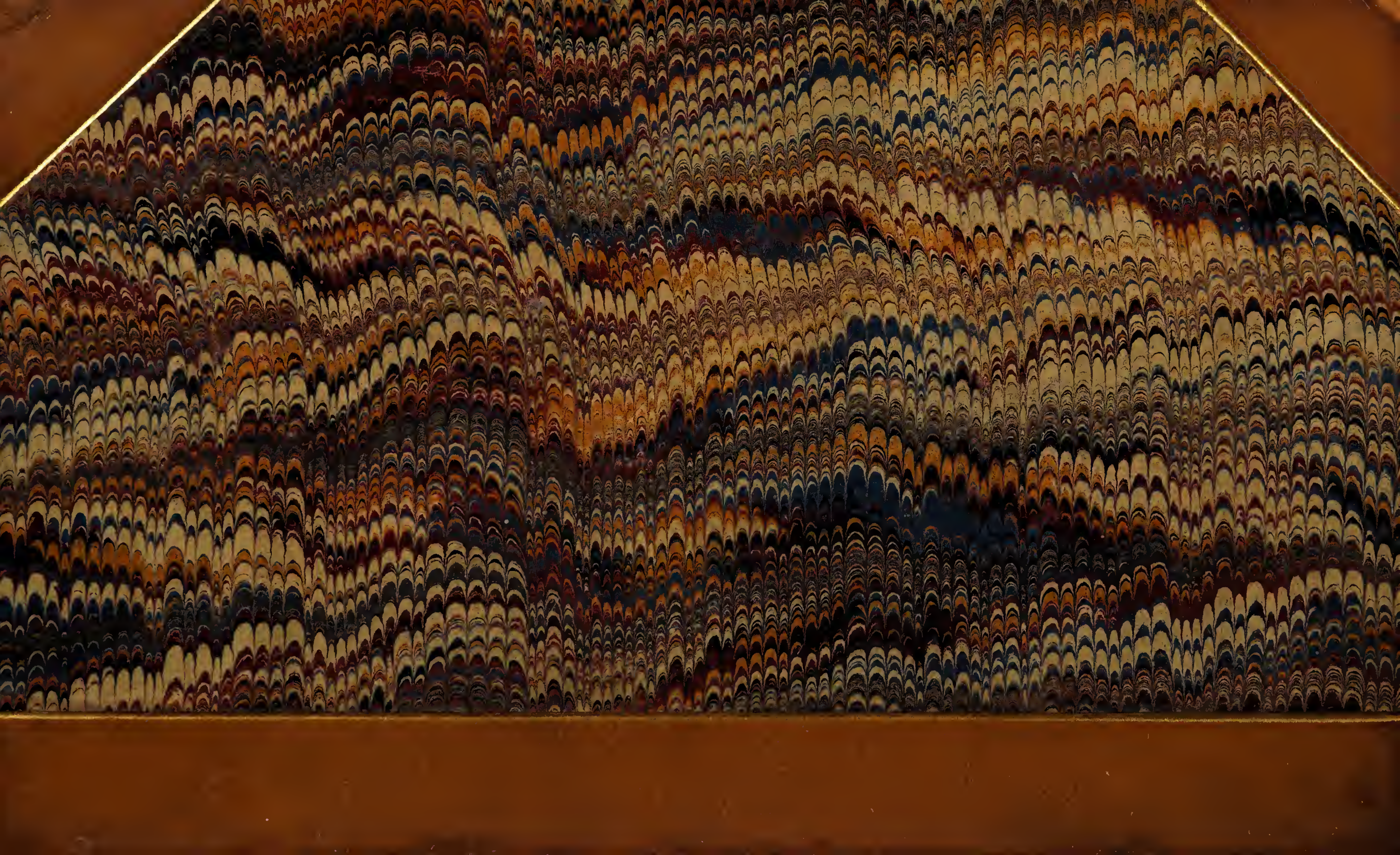
Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
315, rue Saint-Honoré.